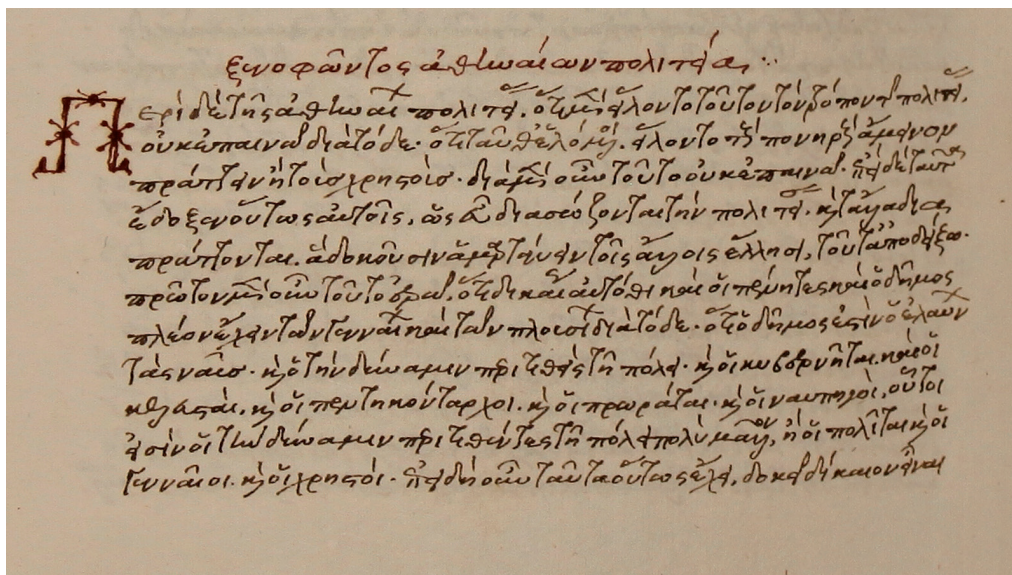


LES AVENTURES D'UN PAMPHLET ANTIDÉMOCRATIQUE

Transmission et réception
de la Constitution des Athéniens du Pseudo-Xénophon
(V^e siècle avant J.-C. - XXI^e siècle)

Édité par Dominique Lenfant



LES AVENTURES
D'UN PAMPHLET ANTIDÉMOCRATIQUE

Transmission et réception
de la *Constitution des Athéniens* du Pseudo-Xénophon
(V^e siècle avant J.-C.-XXI^e siècle)

ÉTUDES D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE ANCIENNE

en vente aux Éditions de Boccard

- E. Frézouls (éd.), *Les villes antiques de la France*, tome III, Lyonnaise I : Autun – Chartres – Nevers, 1997.
- M.-L. Freyburger-Galland, *Aspects du vocabulaire politique et institutionnel de Dion Cassius*, 1997.
- A. Chauvot, *Opinions romaines face aux barbares au IV^e siècle ap. J.-C.*, 1998.
- J.-M. David (éd.), *Valeurs et mémoire à Rome. Valère Maxime ou la vertu recomposée*, 1998.
- A. Chauvot et alii (éd.), *Carcer. Prison et privation de liberté dans l'Antiquité classique*, 1999.
- A. Vigourt, *Les présages impériaux, d'Auguste à Domitien*, 2001.
- M. Coudry et T. Spaeth (éd.), *L'invention des grands hommes de la Rome antique. Die Konstruktion der grossen Männer Altroms*, 2001.
- J.-Y. Feyeux, *Le verre mérovingien du quart nord-est de la France*, 2003.
- A. Chauvot et alii (éd.), *Carcer II. Prison et privation de liberté dans l'Empire romain et l'Occident médiéval*, 2005.
- Z. Tarzi et D. Vaillancourt (éd.), *L'art et l'archéologie des monastères gréco-bouddhiques du Nord-Ouest de l'Inde et de l'Asie centrale*, 2005.
- J. Gascou, *Sophrone de Jérusalem, Miracles des saints Cyr et Jean (BHG I 477-479)*, 2006.
- C. Freu, *Les figures du pauvre dans les sources italiennes de l'Antiquité tardive*, 2007.
- M.-L. Freyburger et D. Meyer (éd.), *Visions grecques de Rome. Griechische Blicke auf Rom*, 2007.
- D. Lenfant (éd.), *Athénée et les fragments d'historiens*, 2007.
- A. Mouton, *Les rituels de naissance kizzuwatniens*, 2008.
- J.-L. Fournet (éd.), *Les archives de Dioscore d'Aphrodité cent ans après leur découverte*, 2008.
- P. Heilporn, *Thèbes et ses taxes. Recherches sur la fiscalité en Égypte romaine (Ostraca de Strasbourg II)*, 2009.
- D. Bodi, *Israël et Juda à l'ombre des Babyloniens et des Perses*, 2010.
- J.-M. Husser et A. Mouton (éd.), *Le cauchemar dans les sociétés antiques*, 2010.
- M.-F. Guipponi-Gineste, *Claudien, poète du monde à la cour d'Occident*, 2010.
- L. Martzolf, *La décoration des pylônes ptolémaïques d'Edfou et de Philae. Étude comparative*, 2011.
- A. Becker, *Les relations diplomatiques romano-barbares en Occident au V^e siècle. Acteurs, fonctions, modalités*, 2013.
- M.-F. Guipponi-Gineste et C. Urlacher-Becht (éd.), *La renaissance de l'épigramme dans la latinité tardive*, 2013.
- D. Lefèvre-Novaro, *Du massif de l'Ida aux pentes du mont Diktè. Peuples, territoires et communautés en Messara du XIII^e au VII^e siècle av. J.-C.*, 2014.
- F. Colin, O. Huck et S. Vanséveren (éd.), *Interpretatio. Traduire l'altérité dans les civilisations de l'Antiquité*, 2015.
- C. Brélaz (éd.), *L'héritage grec des colonies romaines d'Orient. Interactions culturelles dans les provinces hellénophones de l'empire romain*, 2017.
- D. Meyer et C. Urlacher-Becht (éd.), *La rhétorique du « petit » dans l'épigramme grecque et latine*, 2017.
- S. Donnat, R. Hunziker-Rodewald et I. Weygand (éd.), *Figures féminines nues. Proche-Orient, Égypte, Nubie, Méditerranée orientale, Asie centrale (VIII^e mill. av. -IV^e s. ap. J.-C.)*, 2020.

Collections de l'Université de Strasbourg
Études d'archéologie et d'histoire ancienne

LES AVENTURES D'UN PAMPHLET ANTIDÉMOCRATIQUE

Transmission et réception
de la *Constitution des Athéniens* du Pseudo-Xénophon
(V^e siècle avant J.-C.-XXI^e siècle)

Actes du colloque de Strasbourg (15-16 novembre 2018)

Édité par Dominique Lenfant

Ouvrage publié avec le concours de l'Université de Strasbourg
et de l'UMR 7044 ARCHIMÈDE

ÉDITIONS DE BOCCARD
4, rue de Lanneau – 75005 Paris
2020

Collection Études d'archéologie et d'histoire ancienne
dirigée par Dominique LENFANT.

En couverture : Début de la *Constitution des Athéniens* dans le manuscrit de Modène (Gallerie Estensi - Biblioteca Estense Universitaria, *Mutinensis* α.V.7.17, folio 117^v). Reproduit avec l'aimable autorisation du Ministère italien des Biens et Activités Culturels et du Tourisme.

Mise en page :
Ingrid Allongé.

Caractéristiques typographiques :

- The Brill de John Hudson.
- Infini de Sandrine Nugue.

ISSN 1284-6325

ISBN 9782-7018-0597-9

© ÉDITIONS DE BOCCARD – 2020

INTRODUCTION*

Les écrits polémiques ne survivent pas, dit-on, aux circonstances qui les ont fait naître. Pourtant, plus de vingt-quatre siècles après sa rédaction, la *Constitution des Athéniens* apporte à cet adage un démenti cinglant. Mais la raison de cette pérennité n'est-elle pas précisément que cet écrit n'a pas toujours été vu comme une diatribe ? Car – disons-le d'emblée – la définition que nous en donnons dans le titre même de ce volume, celle d'un pamphlet antidémocratique, n'aurait sans doute pas été celle des Anciens ni même des Modernes qui, à la fin du XVIII^e siècle encore, n'hésitaient pas à la considérer comme un tableau de mœurs fidèle, jugé d'autant plus fiable qu'il était attribué à un Xénophon populaire, dont nul ne contestait alors l'autorité.

Le contenu de ce texte est singulier : un Athénien du V^e siècle avant notre ère y décrit le fonctionnement du régime démocratique de sa cité, alors en plein apogée, un régime qu'il réproouve expressément, mais dont il explique la logique. Ce régime viserait et atteindrait, d'après lui, un objectif bien défini : assurer aux pauvres un pouvoir d'oppression sur les riches, alors même que ces derniers sont les seuls à disposer des qualités légitimant la détention de l'autorité politique¹. Du moins est-ce ainsi que nous le résumons *aujourd'hui*. Cet opuscule de dimensions modestes est assurément peu connu des amateurs de littérature, surtout si on le compare à des récits de Xénophon comme *l'Anabase* ou la *Cyropédie*. Il n'en demeure pas moins qu'il s'est transmis pendant plus de 2400 ans – parce qu'on l'a conservé, copié, puis imprimé avant de le traduire et de le commenter.

Notre objectif est ici de retracer l'itinéraire de cet opuscule de sa rédaction à nos jours, de sonder les voies de sa transmission, mais aussi d'analyser les lectures et les usages qui en ont été faits selon les époques et les circonstances.

* Le présent volume est issu d'un colloque organisé à l'Université de Strasbourg les 15 et 16 novembre 2018. Il s'inscrit dans un programme de recherche de l'UMR 7044 Archimède intitulé « Oligarques et oligarchies à l'époque classique et au-delà », programme que j'anime avec Luana Quattrocelli. Je tiens à remercier chaleureusement celle-ci non seulement pour son aide efficace dans l'organisation de la rencontre, mais aussi pour son amicale disponibilité à me faire profiter de ses avis. Je voudrais dire aussi ma reconnaissance profonde à tous les participants du colloque devenus contributeurs de ce volume : ce dernier est le produit de leur science, mais aussi le fruit d'échanges fructueux et amicaux menés tant au moment du colloque que dans la préparation de la publication.

1 Pour une édition critique récente de ce texte, avec introduction, traduction et commentaire, cf. D. Lenfant, *Pseudo-Xénophon, Constitution des Athéniens*, texte établi, traduit et commenté, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 2017.

S'il fut sauvé en dépit de ses piètres qualités littéraires, ce fut sans nul doute parce qu'il avait été associé aux écrits de Xénophon, auteur dont le succès ne s'est jamais démenti au fil des siècles – au point que son œuvre polymorphe est aujourd'hui intégralement conservée². On peut penser que, sans cela, la transmission de cet écrit aurait été compromise par sa brièveté, son isolement, voire son rapport avec l'actualité de son temps.

La postérité ne pouvait cependant se contenter de lire et de reproduire ce texte sans lui trouver un intérêt ni lui donner un sens. La perspective aujourd'hui privilégiée est celle des historiens de l'Athènes antique, qui l'exploitent comme une source sur la démocratie athénienne et la vie de la cité, mais aussi sur l'idéologie de ses adversaires, partisans d'un régime oligarchique. C'est pourtant là un phénomène relativement tardif, qui n'est guère antérieur à l'avènement de l'histoire comme science au XIX^e siècle³.

Il fut un temps où les humanistes et, avant l'imprimerie, les commanditaires de copies étaient en quête de perles rares et manifestaient le souci de sauver des textes de l'oubli indépendamment de leur contenu. Le fait que cet opuscule traitât du pouvoir et de sa répartition en fonction de l'appartenance sociale, avec une idée précise de ce qu'étaient la bonne et la mauvaise répartition, ses propos sévères sur le régime démocratique qui était celui d'une cité restée prestigieuse, mais dont le modèle politique n'était pas le plus souvent celui des sociétés dans lesquelles il fut lu au fil des siècles, sa préconisation d'un régime oligarchique qui n'avait pas lui-même d'équivalent exact dans le monde de ses lecteurs successifs, tout cela conduisit à s'interroger sur la capacité de ce texte à jouer le rôle de référence si fréquemment assumé par des œuvres antiques à la Renaissance et au-delà. Son caractère allusif, ses références précises à des réalités concrètes en faisaient en même temps un ouvrage original, qui pouvait aussi bien éveiller

2 La fortune de Xénophon contraste fortement de ce point de vue avec celle de Thucydide, qui paraît relativement oublié avant le XIX^e siècle. Cf. V. Fromentin – S. Gotteland – P. Payen (ed.), *Ombres de Thucydide. La réception de l'historien depuis l'Antiquité jusqu'au début du XX^e siècle*, Bordeaux, Ausonius, 2010, p. 17. Cela s'explique au moins en partie par la perspective morale qui était privilégiée par les humanistes et leurs héritiers dans l'approche des textes antiques, perspective qui trouvait plus de points d'attache dans l'œuvre de Xénophon, mais aussi par le nombre et la variété des ouvrages de ce dernier, qui ont diversement retenu l'attention selon les époques. *Constitution des Athéniens* mise à part, Xénophon est en effet l'auteur de 14 ouvrages, parmi lesquels les plus populaires furent à la Renaissance le *Hiéron* et la *Cyropédie*, sources de conseils adressés aux souverains, ainsi que l'*Économique*, vu comme un manuel d'administration domestique. Les *Mémorables* furent ensuite considérés comme son ouvrage le plus important, avant de céder la place à l'*Anabase* au XIX^e siècle (pour la Renaissance, cf. N. Humble, « Xenophon and the Instruction of Princes », in M.A. Flower (ed.), *The Cambridge Companion to Xenophon*, Cambridge-New York, 2016, p. 416-434 ; pour l'époque moderne et contemporaine, cf. T. Rood, « Xenophon's Changing Fortunes in the Modern World », *ibidem*, p. 435-448).

3 Sur l'utilisation du Pseudo-Xénophon par Victor Duruy ou George Grote, puis Gustave Glotz, cf. Pascal Payen et P.J. Rhodes dans ce volume. Au XVIII^e siècle, William Mitford avait certes déjà utilisé l'opuscule dans son histoire de la Grèce, mais comme une source n'appelant aucune critique. Voir *infra* p. 13-14.

la curiosité que sembler excessivement exotique. Son attribution à Xénophon, même quand elle ne devint qu'intermittente à partir du XIX^e siècle, pouvait susciter un intérêt particulier, mais aussi rejaillir en retour sur la compréhension du texte, qui devait ainsi être mis en rapport avec les autres connaissances sur la vie de l'Athénien ou avec d'autres de ses écrits, tout particulièrement sa *Constitution des Lacédémoniens*. Enfin, sa polémique contre le régime populaire offrit un parallèle à des situations vécues par tel ou tel plus de 2000 ans plus tard, sous la Révolution française ou les dictatures du XX^e siècle.

Ce sont les aventures de ce pamphlet que nous nous proposons de retracer, de son itinéraire matériel aux interprétations du XXI^e siècle, en nous concentrant – sans prétention à l'exhaustivité – sur quelques jalons significatifs parmi ceux qu'il nous est permis d'appréhender. Le contexte politique de l'interprétation, les méthodes successives des études littéraires, le rapport à l'Antiquité, à ses textes et ses auteurs, mais aussi la personnalité des philologues qui se sont plongés dans l'explication de ce texte aussi dense que bref : autant d'influences potentielles sur la réception de ce pamphlet. Les contributions de ce volume s'interrogent chaque fois sur le contexte historique et culturel des lectures du texte, sur leurs motivations, sur leur angle d'approche – moral, littéraire, politique ou historique – et sur leurs conséquences sur l'interprétation. Ce parcours, on le verra, n'est pas sans réserver des surprises.

L'un des aspects frappants de l'histoire de ce texte est le caractère international des contributions savantes dont il a fait l'objet : les publications qui jalonnent son histoire à l'époque moderne sont notamment françaises, anglaises, autrichiennes, allemandes, italiennes, danoises ou espagnoles – au point qu'il n'est pas concevable d'étudier sérieusement cet opuscule écrit en grec ancien sans lire au moins quatre langues modernes, sans parler du latin et du grec. Issus de cinq pays distincts, les douze contributeurs de ce volume reflètent une part de cette diversité. S'il va de soi que les savants ont dialogué au fil des siècles en dépit de leurs différences linguistiques, cela n'exclut pas – on le verra – des spécificités culturelles ou nationales dans la manière d'approcher l'opuscule. Le premier facteur de pluralité dans les lectures du texte est néanmoins lié à leur époque, avec ses circonstances politiques, scientifiques et culturelles. L'histoire de la transmission, de la réception et de la « transformation » de ce texte antique⁴ sera donc logiquement abordée suivant l'ordre chronologique.

On a dit pour commencer que l'ouvrage n'avait pas toujours été perçu comme un pamphlet. De même peut-on dire que sa datation au V^e siècle avant notre ère et sa non-attribution à Xénophon, également postulées dans notre titre, sont

4 Sur la réception des œuvres antiques, voir les réflexions essentielles de Pascal Payen dans ce volume. Sur la notion de « transformation », voir Hans Kopp dans ce volume, avec bibliographie.

historiquement datées : alors que depuis des décennies toute présentation de l'ouvrage commence par discuter de ces deux grandes énigmes de l'histoire du texte que sont sa date et l'identité de son auteur, ces questions qui ne cessent de susciter une bibliographie abondante n'ont longtemps pas effleuré les esprits.

La réception de l'ouvrage dans l'Antiquité reste à vrai dire un mystère, tant on peine à trouver trace de ses lectures au cours des siècles qui suivirent sa rédaction. Emmanuèle CAIRE⁵ a eu la difficile tâche de traiter de silences, en se concentrant tout particulièrement sur le IV^e siècle, soit les générations qui suivirent la rédaction de l'opuscule, pour traquer chez les auteurs qui, à Athènes, se souciaient de philosophie politique ou d'histoire de la cité les marques d'une lecture de l'opuscule. L'examen de passages d'Isocrate, de Platon et d'Aristote qui présentaient quelque affinité avec des aspects de l'opuscule, et notamment des ressemblances thématiques ou lexicales, lui a certes permis d'effectuer des rapprochements ponctuels, mais rien qui permette de conclure à des réminiscences directes : il ne s'agit guère, conclut Emmanuèle Caire, que de lieux communs largement partagés⁶. La plus ancienne allusion conservée au titre de l'opuscule n'intervient que quatre siècles après sa rédaction, quand, au I^{er} siècle avant notre ère, l'érudite Démétrios de Magnésie le cite, en même temps que la *Constitution des Lacédémoniens*, même si c'est pour nier la paternité de Xénophon⁷. Mais il faut attendre les II^e et V^e siècles de notre ère – soit six à sept siècles après sa composition – pour voir citer des expressions précises du pamphlet expressément extraites de la *Constitution des Athéniens* « de Xénophon », chez des compilateurs de mots et d'extraits de textes, Pollux et Stobée, qui n'en avaient peut-être pas fait une lecture directe⁸. Dans le même temps, il est frappant de constater que des auteurs à la bibliothèque et à la culture livresque hors du commun, qui, comme Plutarque ou Athénée, sont capables de citer une multitude de textes rares que nous avons aujourd'hui perdus, ne manifestent pas la moindre connaissance d'un opuscule, qui a, quant à lui, traversé les siècles jusqu'à nous. Cela contraste fortement avec une bonne partie de l'œuvre de Xénophon, qui a été largement citée et lue dans l'Antiquité gréco-romaine, comme en témoignent non seulement les papyrus où l'on peut lire des passages de son œuvre⁹, mais les nom-

5 « Qui a lu l'*Athenaion Politeia* ? La réception du pamphlet dans l'Antiquité ».

6 Au vrai, la situation des autres ouvrages de Xénophon n'est pas très différente dans les premiers temps, où l'on ne repère guère que de possibles réminiscences. Cf. A. W. Persson, *Zur Textgeschichte Xenophons*, Lund, H. Ohlsson, 1915, p. 53-55.

7 Cf. Lenfant (n. 1), p. CXXI, et *index* du présent volume, s.v. Démétrios de Magnésie.

8 Cf. Lenfant (n. 1), p. CXXI-CXXII.

9 Contrairement aux références littéraires, ces papyrus témoignent de la production de copies de l'œuvre xénophontienne. Papyri.info recense à ce jour 46 fragments, le CEDOPAL 51. Sur les fragments des œuvres à caractère historique ou narratif datant des premiers siècles de notre ère, cf. N. Pellé, « Per un bilancio della fortuna di Senofonte storico e narratore in Egitto », *Studi di egittologia e di papirologia* 2, 2005, p. 95-106, qui signale la *Constitution des Lacédémoniens* parmi les œuvres représentées (un seul fragment, PSI XVII

breuses références des Anciens à ses écrits¹⁰. Considéré tour à tour comme historien, philosophe, romancier ou orateur, l'Athénien « était, dans l'Antiquité, un classique de la littérature », qui comptait parmi les « grands auteurs », « entra dans les programmes scolaires et devint un sujet de critique littéraire »¹¹. Sans doute les lecteurs s'intéressaient-ils avant tout à l'*Économique*, à la *Cyropédie*, aux *Mémorables* ou à l'*Anabase*, auxquels la *Constitution des Athéniens* ne peut se comparer¹². Néanmoins, il est un contraste plus étonnant sans doute : celui qui oppose cette dernière à la *Constitution des Lacédémoniens*, dont la connaissance est manifeste chez Plutarque et dans les lexiques d'Harpocraton et de Pollux¹³. Si un tel contraste peut surprendre, c'est que les deux *Constitutions* apparaissent en couple à différents moments de leur transmission, notamment dès l'allusion la plus ancienne, que l'on doit à Démétrios de Magnésie, mais aussi, en aval, dans

Congr. 9 : p. 104-105), mais pas la *Constitution des Athéniens*. Les papyrus des *Helléniques* et de l'*Anabase* ont été édités par N. Pellé (ed.), *Corpus dei Papiri Storici Greci e Latini. Parte A. Storici Greci. 1. Autori noti*. Vol. 8. *I frammenti delle opere di Senofonte*, Centro di Studi Papirologici dell'Università del Salento, Pise-Rome, F. Serra, 2010, qui souligne que l'auteur n'était pas tant apprécié comme historien que comme modèle de style (p. 32). Je remercie Paul Heilporn de m'avoir guidée parmi les papyrus de Xénophon et de m'avoir permis de consulter le dernier ouvrage cité.

10 Cf. E. Richter, *Xenophon in der römischen Literatur*, Berlin, Weidmann, 1905 ; K. Münscher, *Xenophon in der griechisch-römischen Literatur*, Leipzig, Philologus Suppl. 13/2, 1920 ; L. Pernot, « La réception antique de Xénophon : quel modèle pour quels orateurs ? », in P. Pontier (ed.), *Xénophon et la rhétorique*, Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 2014, p. 281-294 ; E. Bowie, « Xenophon's Influence in Imperial Greece », in M. A. Flower (ed.), *The Cambridge Companion to Xenophon*, Cambridge, Cambridge University Press, 2017, p. 403-415.

11 Pernot (n. préc.), p. 282.

12 Il y a en fait un fort contraste entre la littérature latine et la littérature grecque impériale. Chez les Romains, parmi lesquels Cicéron est le premier et le meilleur connaisseur avéré de Xénophon, ce sont la *Cyropédie* et l'*Économique* et, dans une moindre mesure, *Agésilas* et les *Mémorables* qui se trouvent cités, Xénophon passant avant tout pour un philosophe, disciple de Socrate. Les autres œuvres de l'Athénien ne sont pas évoquées dans la littérature latine conservée – et notamment pas la *Constitution des Athéniens*. Cf. Richter (n. 10). En revanche, la littérature impériale grecque se réfère volontiers aux écrits historiques de Xénophon, en plus de ses écrits philosophiques, particulièrement aux II^e-III^e siècles, où la Seconde Sophistique vante la simplicité de son style et la qualité de sa langue attique : c'est un des auteurs grecs les plus lus de l'époque. Cf. Münscher (n. 10), p. 106-213. P. Stadter a souligné la profonde familiarité de Plutarque avec l'œuvre de Xénophon, que le moraliste cite nommément une cinquantaine de fois et dont la connaissance s'étend non seulement aux œuvres majeures (*Hell.*, *Anab.*, *Cyrop.*, *Mémorables*), mais aussi à nombre d'opuscules (*Agés.*, *Banquet*, *Économique*, *Cynégétique* et *Const. Lac.*). Cf. P. Stadter, « 'Staying up late': Plutarch's reading of Xenophon », in F. Hobden – C. Tuplin (ed.), *Xenophon: Ethical Principles and Historical Enquiry*, Leyde, Brill, 2012, p. 43-62. Là encore, cependant, on ne trouve aucune trace d'une quelconque connaissance de la *Constitution des Athéniens*.

13 À lire les pages de M. Lipka sur la réception antique et byzantine de la *Constitution des Lacédémoniens* (M. Lipka, *Xenophon's Spartan Constitution. Introduction. Text. Commentary*, Berlin-New York, de Gruyter, 2002, p. 37-44), on constate, à vrai dire, de fortes analogies avec la *Constitution des Athéniens* : les emprunts d'Aristote, Isocrate et autres (p. 37-38) sont en fait supposés par Lipka sur la base de ressemblances, sans que le nom de Xénophon soit cité, ce qui les réduit à l'état d'hypothèses, et le premier à attribuer le traité à Xénophon n'est autre que Démétrios de Magnésie, comme pour la *Constitution des Athéniens*. Il n'en demeure pas moins que l'on relève des références et citations précises en plus grand nombre dans la littérature postérieure (*Lycurque* de Plutarque, traité du *Sublime* du Pseudo-Longin, 4, 4, Harpocraton, Pollux et surtout Stobée IV, 2, 23). Cf. Persson (n. 6), p. 89-93.

la tradition manuscrite médiévale qui nous offre les plus anciens témoins du texte. Il faut se rendre à l'évidence : la *Constitution des Athéniens* n'a pas retenu l'attention des Anciens, il faut croire que son sujet n'intéressait guère – même si, paradoxalement, le texte a continué d'en être copié, ce qui nous permet d'en retrouver la trace dans les manuscrits médiévaux.

Luana QUATTROCELLI¹⁴ nous permet de suivre le voyage des manuscrits entre Constantinople et l'Italie et de les retrouver dans la Péninsule au milieu des échanges de livres entre grands humanistes. Parmi les manuscrits « fondamentaux », nos plus anciens témoins, qui datent des XIV^e-XV^e siècles et que l'on prend aujourd'hui en considération pour établir le texte de l'opuscule¹⁵, celui de Modène, tout en étant d'importance mineure pour l'établissement du texte, a suivi un parcours qui en dit long sur les hasards et motivations qui président à la transmission des textes à cette époque : copié à Rome par deux Byzantins, il visait probablement, selon Luana Quattrocelli, à nourrir les polémiques philosophiques qui agitaient alors les milieux lettrés romains, et notamment la querelle entre platonisme et aristotélisme qui faisait rage dans le cénacle du cardinal Bessarion. Ce manuscrit contient, en effet, des traités des *Moralia* du moyen-platonicien Plutarque et des *Problemata* de l'aristotélicien Alexandre d'Aphrodise. La présence de plusieurs opuscules de Xénophon, dont la *Constitution des Athéniens*, s'explique sans doute par sa réputation comme orateur et philosophe du cercle socratique-platonicien (l'*Apologie de Socrate* fait d'ailleurs partie du manuscrit). Luana Quattrocelli propose même de mettre en rapport le choix des ouvrages xénophontiens comme la *Constitution des Athéniens* avec leur intérêt politique « dans le cadre des réflexions menées par ces érudits à propos de la prise de Constantinople et de l'effondrement du monde grec avec toutes ses institutions ». Dans le même temps, son étude permet de voir que la transmission de ce texte précis peut difficilement être étudiée de manière autonome, comme si des manuscrits ne transmettaient que lui et son contenu spécifique : il a certes été sélectionné dans l'œuvre (présumée) de Xénophon, qu'aucun manuscrit ne reproduit dans sa totalité, mais il figure toujours avec d'autres éléments de cette œuvre, comme la *Constitution des Lacédémoniens* et les *Poroi*, qui l'encadrent dans tous les manuscrits. Cet aspect automatique de la transmission ne doit pas être négligé, d'autant que de ces divers opuscules la vedette est peut-être la *Constitution des Lacédémoniens*, dont on a pu montrer l'influence à la Renaissance, y compris sur la morale calviniste¹⁶. Dans ces conditions, peut-on

14 « Le voyage de la *Constitution des Athéniens* dans les manuscrits des XIV^e et XV^e siècles. Les témoins "fondamentaux" ».

15 Lenfant (n. 1), p. CXXIII-CXXXV.

16 D'après N. Humble, « The Renaissance Reception of Xenophon's Spartan Constitution » in F. Hobden – C. Tuplin (ed.), *Xenophon: Ethical Principles and Historical Enquiry*, Leyde, Brill, 2012, p. 63-88, à la p. 79.

risquer l'hypothèse que la *Constitution des Athéniens*, complétée par les *Poroi* au sujet également athénien, n'ait servi que de faire-valoir aux vertus et à l'ordre spartiates ?

En l'absence d'indice explicite, il faut cependant rester prudent. Ce qui est sûr, c'est qu'à Venise, en 1525, la *Constitution des Athéniens* passe à l'ère de l'impression en entrant dans l'édition Aldine des œuvres complètes de Xénophon, où le texte ne figure qu'en grec. Une première traduction latine suit moins de vingt ans plus tard, en 1543¹⁷, mais il faut attendre plus de deux siècles avant que ne soit diffusée une traduction en langue moderne – bien plus longtemps que pour Plutarque, Thucydide ou simplement d'autres œuvres xénophontiennes qui, comme la *Cyropédie*, avaient été traduites en français dès le xvi^e siècle¹⁸. Entre temps, c'est en latin ou en grec que l'opuscule fut parfois lu par un public occidental lettré. Camerarius, l'auteur de la première traduction latine de la *Constitution des Athéniens* parue en 1543, l'avait insérée dans une édition des œuvres mineures de Xénophon, en combinaison avec la *Constitution des Lacédémoniens*. Il voyait dans ces deux écrits des traités politiques dont on pouvait tirer des leçons, les éléments d'un débat constitutionnel contemporain sur les mérites respectifs de la monarchie, de l'oligarchie et de la démocratie¹⁹. C'est ainsi que l'opuscule vient alimenter l'argumentation de certains théoriciens politiques, parmi lesquels on peut citer de fervents défenseurs de la monarchie qui, tel Jean Bodin au xvi^e siècle ou William Mitford au xviii^e, s'appuient sur le tableau d'Athènes dans la *Constitution des Athéniens* pour faire du pouvoir populaire un contre-modèle

l'adhésion de Franciscus Portus au calvinisme, qui prônait comme à Sparte obéissance et discipline, n'est pas sans lien avec la manière dont il vanta les institutions de Sparte et rejeta celles d'Athènes (le commentaire par Portus de huit ouvrages de Xénophon fut publié à titre posthume en 1586).

- 17 Voir *infra* D. Lenfant, « La *Constitution des Athéniens* à l'heure de la Révolution française ». Notons que la *Constitution des Lacédémoniens* était traduite en latin depuis plus d'un siècle (par Franciscus Philephus, qui, dans cette publication de 1432, soulignait la valeur pédagogique de l'opuscule).
- 18 Voir *infra* les contributions de Dominique Lenfant et de Pascal Payen. Pour être exact, à vrai dire, des traductions de la *Constitution des Athéniens* furent réalisées en espagnol et en français dès le xvi^e siècle : on songe à celle de Diego Gracián, dans laquelle la *Constitution des Athéniens* figure parmi les œuvres de Xénophon (*Las obras de Xenophon trasladadas de griego en castellano*, Salamanque, 1552) et à celle de Claude Pinart dans un petit volume contenant seulement les deux *Constitutions* (*De la république des Lacédémoniens et Athéniens*, traduit de grec en français, Paris, impr. de F. Morel, 1579). Ce dernier semble être resté particulièrement méconnu.
- 19 J. Camerarius, *Xenophontis Atheniensis de forma reipublicae Lacedaemoniorum... de forma Atheniensium... de praefectura et disciplina equestri liber, quae omnia nunc primum in latinum sermonem a J. C... conversa fuerint*, Leipzig, 1543. Cf. Humble (n. 16), qui lit ces positions respectivement dans la lettre de dédicace et dans la première section du commentaire, p. 105-106. De même, la traduction française dédiée à Claude Pinart et parue 36 ans plus tard (voir n. préc.) est précédée d'une lettre de dédicace qui vante les apports des deux *Constitutions* de Xénophon à la « science politique » et suppose que le dédicataire saura comparer leur contenu aux affaires de l'État de son temps (p. 4) : Claude Pinart était un homme d'État, alors « Conseiller du Roi » et « Secrétaire d'État et des finances » de Henri III.

politique²⁰. De fait, comme l'a bien montré Jennifer T. Roberts, c'est le rôle que joue le plus souvent la démocratie athénienne dans la pensée moderne jusqu'en plein XVIII^e siècle, et aussi bien chez les monarchistes, qui y voient un exemple de tyrannie populaire, que chez les républicains, qui rejettent cette forme de souveraineté populaire en faveur des principes de représentation et de séparation des pouvoirs²¹. Il arrive qu'à cette fin tel ou tel exploite les attaques du pamphlet pour s'en faire l'écho, tel Bodin réprochant la *misthophorie* (versement d'une indemnité de fonction qui permettait à tout Athénien de prendre part aux fonctions publiques) ou Mitford l'assujettissement des riches aux pauvres. Parfois, cependant, c'est sur des aspects plus économiques que le traité grec se trouve invoqué, comme quand Montesquieu cite les défauts d'Athènes en tant que puissance commerciale imparfaite ou ordonnatrice de fêtes trop nombreuses pour la bonne marche des affaires²². Dans ces différents cas, la *Constitution* est en quelque sorte utilisée comme un document infaillible sur l'Athènes antique et les défauts de son système, d'autant plus imposant qu'il émane, pense-t-on, du fameux Xénophon, dont l'autorité assoit encore mieux le rejet d'un choix présenté comme mauvais.

L'époque révolutionnaire s'inscrit assurément dans cette double continuité, celle d'une tradition hostile à la démocratie athénienne et d'une confiance aveugle dans le crédit du tableau (pseudo-)xénophontien. En témoignent les deux traductions françaises de l'opuscule qui paraissent alors de manière isolée sans se fondre dans un corpus xénophontien plus large : celle de Jean-Baptiste Gail, publiée à Paris en 1794/1795, et celle du comte de La Luzerne, qui paraît à Londres en 1793, sous le sceau de l'anonymat²³. Du fait de leur contexte de parution, l'une et l'autre revêtent un sens politique bien distinct. Gail est professeur de grec au Collège de France, il reste à Paris sous la Révolution comme il le restera ensuite. Sa publication, qui s'inscrit dans son œuvre pédagogique, s'avère d'une très grande prudence dans ses commentaires, qui ne peuvent évidemment réprocher en soi la souveraineté populaire. Il fait imprimer dans le même temps une *Vie de Xénophon*, dont l'auteur, le marquis Fortia d'Urban, tient expressément à se démarquer d'un « Xénophon, dont les idées n'étaient pas toujours républicaines ». Pour un Français soucieux d'afficher une position républicaine, il convient de se démarquer non pas du principe de la souveraineté populaire, mais de la forme qu'elle a prise à Athènes, sans pour autant se montrer aussi virulent que la *Constitution des Athéniens* à l'encontre de la classe populaire.

20 Sur Bodin, voir la contribution de Pascal Payen ; sur Mitford, voir J. T. Roberts, *Athens on Trial. The Anti-Democratic Tradition in Western Thought*, Princeton, Princeton University Press, 1994, p. 203-205, 238, et la contribution de P. J. Rhodes dans ce volume.

21 Pour un rappel synthétique avec références, cf. la contribution de D. Lenfant dans ce volume.

22 Cf. D. Lenfant, *infra* p. 99 n. 6.

23 Cf. D. Lenfant dans ce volume. Sur La Luzerne, voir aussi la contribution de P. J. Rhodes.

Au contraire, La Luzerne est un émigré monarchiste qui déplore que la France soit aux mains des révolutionnaires et croit voir de fortes ressemblances entre l'Athènes décrite par « Xénophon » et la France de son temps²⁴ : à ses yeux, le traité est une démonstration toujours utile sur les méfaits de la démocratie, et les événements historiques ont en quelque sorte redonné une actualité brûlante à ce qui n'était plus auparavant qu'un contre-modèle très ancien. Les intentions respectives des deux hommes ne sont d'ailleurs pas sans répercussions sur leurs traductions, qui sont loin d'être neutres. On le voit : ces publications peu diffusées peuvent être lues comme des autoportraits.

L'autoportrait se poursuit d'ailleurs dans les années qui suivent. Si la publication de La Luzerne dans une langue qui passait alors pour « véhiculaire »²⁵ resta particulièrement confidentielle, celle de Gail fut ensuite reprise dans l'ensemble plus large des *Œuvres complètes* de Xénophon, qu'il publia entre 1797 et 1808, successivement à l'Imprimerie de la République (cas du tome I) et à l'Imprimerie impériale (cas du tome VI)²⁶. Le tome I, qui contient la *Constitution des Athéniens*, la reprend donc sous la République, peu de temps après la première parution, et il contient un « Discours préliminaire » justifiant ainsi son entreprise : « Publier une traduction complète de Xénophon, c'est présenter à toutes les classes de lecteurs des écrits instructifs, profonds, et dont le style charmait tellement l'antiquité, que les Grecs, connaisseurs si délicats, donnèrent à leur auteur le surnom d'*Abeille attique*. »²⁷ L'auteur enchaîne en donnant, pour justifier son éloge, une idée des leçons que l'on peut tirer de chacun des écrits de notre abeille : l'*Anabase*, qu'il intitule *la Retraite*, laisse « de grandes leçons de courage et de prudence à tous les héros des siècles à venir » ; la *Cyropédie* est un « roman politique que son auteur avait composé pour donner le tableau d'un gouvernement parfait », un « excellent écrit où l'homme public méditera sur l'éducation nationale, et où l'homme du monde sera charmé par la naïveté de ses récits ». Gail s'étend tout particulièrement sur l'*Économique*, et sur le *Hiéron*, « où notre écrivain philosophe anatomise le cœur d'un tyran, où il démontre à quiconque serait tenté d'usurper l'autorité souveraine, que la tyrannie n'a que l'apparence du bonheur » (p. iv). Pour ce qui est des enseignements de la *Constitution des Athéniens*, il est sim-

24 De même, dans la 2^e édition de son *History of Greece*, le Britannique Mitford souligna explicitement quelles étaient à ses yeux les ressemblances entre les événements de France et les pratiques des Grecs (cf. Roberts [n. 20], p. 205 ; D. Lenfant dans ce volume).

25 L'auteur dit l'écrire dans la langue « le plus universellement répandue » à destination de « tous les peuples modernes de l'Europe », avec l'assurance qu'aurait aujourd'hui un anglophone.

26 J.-B. Gail, *Œuvres complètes de Xénophon traduites en français et accompagnées du texte grec, de la version latine et de notes critiques*, Paris, Le Barbier, 1797-1808, consultable à la Bibliothèque Thiers.

27 Bizarrement, Gail, qui n'a de cesse de rappeler le surnom d'Abeille attique que l'Antiquité attribuait à Xénophon en raison des beautés de son style, ne s'étonne jamais de la rudesse de celui de la *Constitution des Athéniens*. Sur ce cliché relatif à Xénophon, cf. P. Chiron, « L'abeille attique », in P. Pontier (ed.), *Xénophon et la rhétorique*, Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 2014, p. 295-318.

plement question de « ses *Helléniques*, et ses *Républiques de Sparte et d'Athènes*, où l'homme d'état, instruit par le passé, calculera dans le silence le bonheur des générations présentes et futures » (p. 11) – une invitation qui n'est ni lumineuse ni très risquée sur les leçons que le lecteur est censé tirer de ces ouvrages.

C'est au début du XIX^e siècle et dans le monde germanique que s'amorce un virage décisif : c'est le début de « l'ère du soupçon », qui porte notamment sur la paternité de Xénophon. Comme le montre bien Pierre PONTIER²⁸, les doutes n'affectent pas la seule *Constitution des Athéniens* et relèvent d'un courant hypercritique beaucoup plus large, qui touche également la *Constitution des Lacédémoniens*, mais aussi d'autres écrits de Xénophon, comme l'*Agésilas* ou les *Poroi*. Les savants allemands s'opposent alors, en cette première moitié de XIX^e siècle, sur ce que Pierre Pontier appelle la « question xénophontienne », qui rappelle par certains traits la « question homérique ». Concernant la *Constitution des Athéniens*, et malgré des soubresauts intermittents, la paternité de Xénophon ne s'en remettra pas et c'est la naissance du Pseudo-Xénophon. Il est néanmoins frappant de voir que ce courant critique qui passe souvent pour un progrès de la rationalité et de la science typiquement germanique s'appuie sur des arguments qui n'en sont pas : Benjamin Weiske essaie de sauver l'authenticité de l'opuscule en l'attribuant à un Xénophon en colère, tandis que Johann Gottlob Schneider nie au contraire qu'il puisse être l'œuvre du disciple de Socrate – car comment concevoir qu'il ait cédé à la colère ou qu'il ait écrit une œuvre injuste ? Schneider tient à le disculper de ces deux fautes et voit dans le traité le fragment d'un écrit plus étendu qui comparait plusieurs régimes entre eux. Comme le montre bien Pierre Pontier, la *Constitution des Athéniens* a ainsi été exclue du corpus de Xénophon sur la base de préjugés relatifs à l'Athénien, à sa vie et à sa personnalité²⁹. Ce sont là précisément des éléments qui distinguent la question « xénophontienne » de la question « homérique » : à la différence du poète épique, Xénophon est un homme que l'on croit connaître. Au vrai, Weiske et Schneider n'étaient ni les premiers ni les derniers à faire interférer dans leur interprétation du texte leur propre vision de Xénophon : La Luzerne avait déjà voulu laver l'auteur grec du reproche d'avoir composé son écrit sous l'effet d'un ressentiment personnel et lui avait au contraire prêté un patriotisme excessif³⁰ ; Weiske devait avoir des successeurs avec sa théorie de l'homme en colère³¹ ; et les partisans postérieurs de l'authenticité apportèrent leur contribution à ce château de cartes³². On sourit

28 « L'ère du soupçon : la naissance du Pseudo-Xénophon et la « question xénophontienne » dans la première moitié du XIX^e siècle ».

29 Les raisons pour lesquelles on l'exclut aujourd'hui tiennent à sa chronologie, à son style et à son contenu. Elles furent néanmoins avancées dès les débuts du XIX^e siècle. Cf. Lenfant (n. 1), p. XVII-XVIII.

30 Cf. D. Lenfant, *infra* p. 111.

31 Cf. P. Pontier, *infra* p. 123 n. 26.

32 Voir, par exemple, le cas de Belot analysé par Cinzia Bearzot dans ce volume.

de penser que Gail avait, au contraire, salué en l'auteur des deux *Constitutions* « un philosophe de mœurs austères, ami du bon ordre, de la justice et de toutes les vertus »³³ : Schneider et lui n'avaient apparemment pas la même conception de la justice. Du reste, il faut relever un point d'accord entre Weiske et Schneider : s'ils invoquent colère ou injustice, c'est bien que le tableau d'Athènes dans le pamphlet ne leur plaît pas et qu'ils rejettent un tel portrait de la cité – ce qui est une nouveauté digne d'être notée.

De fait, on l'a vu, la toute fin du XIX^e siècle avait donné lieu, tout particulièrement en Angleterre, à des publications de monarchistes qui au contraire attaquaient la démocratie athénienne, y assimilaient le mauvais régime de la France révolutionnaire et y opposaient le bon mélange de la monarchie britannique : La Luzerne, dont la traduction française était parue à Londres³⁴, avait fait un émule, qui publia dans la foulée une traduction anglaise du pamphlet, d'accord avec La Luzerne pour considérer la souveraineté populaire comme une absurdité synonyme d'anarchie³⁵. Néanmoins, comme le rappelle P. J. RHODES, l'*History of Greece* dans laquelle Mitford clamait sa haine de la démocratie, non sans renvoyer plus d'une fois à la *Constitution des Athéniens*, continua de faire référence dans les premières décennies du XIX^e siècle³⁶.

Le vent tourna, pourtant, en Angleterre aussi, en lien direct avec les opinions politiques de l'auteur, quand George Grote, admirateur de la démocratie athénienne et lui-même politicien radical, écrivit son *History of Greece* en 12 volumes (1846-1856)³⁷ : dans un exercice d'histoire militante, il présentait la démocratie athénienne comme un modèle positif et interprétait la *Constitution des Athéniens* en conséquence. S'il lui arrivait de citer son témoignage sur l'abaissement des riches par les pauvres, il portait sur ce point un jugement inverse de celui du pamphlétaire, voyant là de quoi louer le régime plutôt que le blâmer. Globalement, néanmoins, il récusait le témoignage de l'oligarque comme tendancieux ou plutôt en faisait une source sur le sentiment oligarchique³⁸. Comme le montre Pascal PAYEN, l'orientation de Grote exerça une forte influence sur le Français Victor Duruy, auteur d'une *Histoire grecque* qui parut au milieu du XIX^e siècle, sous le Second Empire, et dans laquelle il affichait sa préférence pour Athènes et son rejet de Sparte. Près de 80 ans plus tard, dans les années 1930, Gustave Glotz, fervent démocrate qui ne cachait pas ses sentiments favorables à la démocratie

33 Dans son petit volume de 1786, p. xv. Cf. D. Lenfant, *infra* p. 106.

34 Cf. D. Lenfant et P.J. Rhodes dans ce volume.

35 Cf. P.J. Rhodes dans ce volume.

36 « The Reception of the *Constitution of the Athenians* in Britain in the 19th century ».

37 Cf. J. Vaio, « George Grote », in W. W. Briggs – William M. Calder III (ed.), *Classical Scholarship: A Biographical Encyclopaedia*, New York-Londres, Garland, 1990, p. 119-126.

38 Cf. P.J. Rhodes, P. Payen, L. Sancho Rocher dans ce volume.

athénienne elle-même et à ce qu'il considérait comme une forme de République sociale, n'hésita pas à utiliser la *Constitution des Athéniens* comme une source, mais il ne la dénonça pas moins comme « le plus impitoyable des réquisitoires »³⁹.

À l'inverse, un siècle après Mitford, le grand philologue allemand Wilamowitz vint renouer quelque peu avec l'attitude du Britannique, puisque, à la fin du XIX^e siècle, il reprit à son compte la position du Pseudo-Xénophon, dont il qualifiait l'œuvre d'« excellent petit livre » (*aureus libellus*, littéralement « petit livre en or »). Il voyait même en l'auteur non point un homme en colère, mais au contraire un être *klug und kalt*, « intelligent et froid », un homme mûr qui cherchait à dissuader les jeunes gens de conspirer contre le peuple (parce qu'un tel complot aurait été vain), mais aussi de transiger avec lui (parce que cela l'aurait servi) et qui les exhortait bien plutôt à la résignation. Et le savant d'ajouter que, comme toujours, les jeunes se montrèrent sourds à ce genre de conseil⁴⁰. Wilamowitz adhérait explicitement au propos du pamphlet et à ses critiques de la démocratie athénienne, qu'il considérait comme parfaitement applicables à la démocratie moderne, régime qu'il rejetait de la manière la plus absolue, étant lui-même ultra-conservateur sur le plan politique⁴¹. Aucun de ces savants n'hésitait en effet à présupposer une forte analogie entre démocratie antique et démocratie moderne⁴² et à conférer au prestigieux précédent grec la fonction d'une référence. Tous ces exemples illustrent à merveille le rôle que, dans de telles conditions,

39 « De Victor Duruy à Gustave Glotz : la démocratie athénienne, «une extravagance reconnue» ».

40 L'expression *aureus libellus* est employée en 1879 sans autre explication, au moment de discuter le texte d'un passage de l'opuscule (U. von Wilamowitz-Moellendorff, *Commentariolum grammaticum* I, Göttingen, 1879, p. 9 : « in aureo de REP. ATHENIENSIVM libello » = *Kleine Schriften* IV, Berlin, 1962, p. 591). C'est dans un développement sur la littérature politique athénienne qu'il qualifie plus tard l'auteur de *klug und kalt* (U. von Wilamowitz-Moellendorff, *Aristoteles und Athen* I, Berlin, Weidmann, 1893, p. 171 n. 72).

41 Issu d'une famille d'aristocrates prussiens, Wilamowitz est resté toute sa vie un fervent partisan de la monarchie prussienne et il devait rejeter la République de Weimar comme une « ochlocratie parlementaire ». Voir R. L. Fowler, « Ulrich von Wilamowitz-Moellendorff », in W. W. Briggs – William M. Calder III (ed.), *Classical Scholarship: A Biographical Encyclopaedia*, New York-Londres, Garland, 1990, p. 489-522 ; D. Piovan, « Criticism ancient and modern. Observations on the critical tradition of Athenian democracy », *Polis* 25/2, 2008, p. 305-329, à la p. 315 ; S. Rebenich, « Wilamowitz-Moellendorff, Ulrich von », in A. Grafton et al. (ed.), *The Classical Tradition*, Cambridge, Ma-Londres, Harvard University Press, 2010, p. 983-984. Dans un éloge public de la monarchie prussienne prononcé en 1877, Wilamowitz réussit cette prouesse de célébrer l'empire athénien, vu comme un précédent illustre, mais perfectible, de l'empire germanique unifié grâce à la Prusse, sans établir le moindre lien avec le régime démocratique de la cité, auquel est seulement imputée la responsabilité du « déclin » de la cité au IV^e siècle (cf. M. Hose, « Das demokratische Athen in einem Kaiserlob: Von des attischen Reiches Herrlichkeit », in W.M. Calder et al. (ed.), *Wilamowitz in Greifswald: Akten der Tagung zum 150. Geburtstag Ulrich von Wilamowitz-Moellendorffs in Greifswald, 19.-22. Dezember 1998*, Hildesheim, Olms, 2000, p. 524-539). Une version remaniée et étendue de ce discours a été publiée ensuite en ouverture de son *Aus Kydathen* (1880). On y lit un jugement sur la souveraineté populaire comme contraire à la raison humaine (p. 4-5), que n'aurait pas renié le Pseudo-Xénophon.

42 Chez Wilamowitz, les analogies virent au modernisme : il appelle « parlementaires professionnels » les orateurs attiques et qualifie Périclès de premier ministre, un modernisme qui induit une forte composante idéologique – comme l'a montré L. Canfora, « Wilamowitz tra scienza e politica », in L. Canfora, *Le vie del classicismo*, Rome-Bari, Laterza, 1989, p. 80-111, notamment p. 83 et 100-102.

l'esprit de parti a pu jouer dans l'appréciation du pamphlet en tant que source historique, voire dans celle du tempérament ou de l'âge de son auteur.

Pourtant, malgré d'apparentes résurgences, l'ère du soupçon qui avait marqué le début du XIX^e siècle avait ouvert des brèches définitives dans l'image du pamphlet et de son auteur. Dès lors que Xénophon n'en était plus le père, on ne pouvait plus débattre en tirant argument de sa personnalité supposée, et l'opuscule se trouvait également privé de l'autorité d'un auteur très populaire, ce qui pouvait contribuer à affecter son crédit historique, du moins chez certains. Cependant, le XIX^e siècle est aussi la période où s'affirme de plus en plus l'idée, bien ancrée depuis lors, que Xénophon n'est qu'un penseur de second rang. Cette volte-face d'une partie des savants tourne au profit du Pseudo-Xénophon, que d'aucuns jugent plus intelligent que le vrai Xénophon : au milieu du XIX^e siècle, un savant tel que Boeckh voit dans cet écrit l'un des plus spirituels de l'Antiquité, considère qu'il excède l'horizon politique de Xénophon et l'attribue à « un oligarque athénien de grande culture, ayant l'objectivité d'un Thucydide dans l'observation politique, un discernement pénétrant et un humour exquis, mais sans cœur, comme c'est le cas de la plupart des oligarques. »⁴³ Il précède Wilamowitz et son portrait d'un auteur « intelligent et froid », sans exprimer toutefois la même adhésion⁴⁴. Nombreuses furent dès lors les tentatives pour identifier l'auteur avec un personnage connu⁴⁵ ou pour préciser la date de rédaction du libelle. Deux siècles de bibliographie en témoignent, dont la dernière ligne n'est sans doute pas écrite⁴⁶. D'autres renoncèrent pourtant à lui donner un nom, le « Pseudo-Xénophon »

43 « die Schrift, eine der geistreichsten aus dem Alterthum, wie Roscher mit Recht bemerkt, übersteigt den politischen Horizont des Xenophon; sie ist das Werk eines Athenischen Oligarchen von grosser Bildung, Thukydideischer Objectivität der politischen Betrachtung, durchdringendem Verstand und feinem Humor, aber ohne Gemüth, welches den meisten Oligarchen fehlt » (A. Boeckh, *Die Staatshaushaltung der Athener*, I, 3. Aufl., Berlin, Reimer, 1886, p. 390. Cf. 2^e éd. 1851, p. 433; ce passage ne figure pas dans la première édition de 1817). Boeckh se réclame à juste titre de Wilhelm Roscher, qui avait avant lui désigné l'opuscule comme l'une des œuvres « les plus spirituelles et intéressantes de l'Antiquité » (W. Roscher, compte rendu sur [A. Fuchs, *Quaestiones de libris Xenophonteis de republica Lacedaemoniorum et de republica Atheniensium*, Leipzig, 1838], *Göttingische Gelehrte Anzeigen* 42, 1841, p. 409-424 et 425-429 – où l'auteur argumente contre la paternité de Xénophon; *Leben, Werk und Zeitalter des Thukydides (Klio. Beiträge zur Geschichte der historischen Kunst. Bd. 1)*, Göttingen, 1842, p. 248-252 – où l'auteur juge le Pseudo-Xénophon intellectuellement proche de Thucydide). L'idée que le Pseudo-Xénophon est d'une intelligence bien supérieure à Xénophon se retrouve également au XX^e siècle, par exemple chez B. Hemmerding, qui n'hésite pas à le comparer à Machiavel : « Il est à cent coudées au-dessus de l'authentique Xénophon » (« L'Émigré (Pseudo-Xénophon, Ἀθηναίων πολιτεία) », *Revue des études grecques* 88, 1975, p. 71-80, à la p. 75).

44 Les opinions politiques de Boeckh ont pu être définies comme un « conservatisme modéré teinté de libéralisme » (B. Bravo, *Philologie, histoire, philosophie de l'histoire. Étude sur J.G. Droysen historien de l'Antiquité*, Breslau-Varsovie-Cracovie, 1968, p. 125).

45 Boeckh lui-même a notamment attribué l'opuscule à Critias.

46 Cf. C. Bearzot, « La paternità dell'opera », et P. Tuci, « La datazione dell'*Athenaion Politeia* pseudosenofontea. Problemi metodologici e proposte interpretative », in C. Bearzot – F. Landucci – L. Prandi (ed.), *L'Athenaion Politeia rivisitata. Il punto su Pseudo-Senofonte*, Milan, Vita e Pensiero, 2011, p. 3-28 et p. 29-71 respectivement. Lenfant (n. 1), p. IV-IX et XVI-XXVII.

s'imposa majoritairement, même si l'auteur en vint parfois à être désigné comme « un oligarque »⁴⁷, voire comme « le Vieil Oligarque » – un sobriquet dont l'origine n'est pas entièrement claire, mais qui a rencontré quelque succès après plusieurs décennies d'oubli : Wilamowitz, on l'a vu, voyait dans l'auteur un homme d'expérience qui s'adressait aux jeunes⁴⁸ et, peu de temps après, en 1897, Gilbert Murray l'appela « the Old Oligarch »⁴⁹. La formule devait être reprise plus de quarante ans plus tard, notamment chez les Anglo-Saxons, avant d'être contestée comme trompeuse, même si ses usagers ne l'entendaient pas nécessairement au pied de la lettre⁵⁰.

Il y eut néanmoins d'étranges parenthèses, telle la monographie d'Émile Belot parue en 1880 et dont Cinzia BEARZOT propose ici l'analyse⁵¹. Consacrée à l'opuscule, dont elle donne texte grec et traduction annotée précédés d'une synthèse, sa *République d'Athènes* est flanquée d'un sous-titre éloquent, qui résume à lui seul toute une thèse : il s'agirait d'une *Lettre sur le gouvernement des Athéniens adressée en 378 avant J.-C. par Xénophon au roi de Sparte Agésilas*. La précision est ici confondante et l'imagination ne manque pas d'étonner : Xénophon, qui fait alors son retour en tant qu'auteur de l'opuscule, aurait écrit, quand il était exilé d'Athènes, en s'inspirant d'œuvres littéraires de l'époque d'Archidamos (ce qui expliquerait l'anachronisme de son tableau), une lettre adressée au roi Agésilas pour le dissuader d'attaquer Athènes, en lui montrant que cette dernière était invincible, et il aurait agi ainsi par patriotisme. Le caractère circulaire du raisonnement est justement souligné par Cinzia Bearzot.

Moins hasardeuses dans la datation et l'identification de l'auteur, d'autres interprétations ont vu le jour quant au genre dont relevait l'opuscule. Ainsi, Christian

47 Le texte grec annoté est ainsi publié par M. Schmidt sous le titre *Memoire eines Oligarchen in Athen über die Staatsmaximen des Demos*, Iéna, Hermann Dufft, 1876.

48 Er « mahnt die stürmische jugend der partei zu der resignation, die nur dem alter ansteht » (U. von Wilamowitz-Moellendorff, *Aristoteles und Athen I*, Berlin, Weidmann, 1893, p. 171 n. 72).

49 G. Murray, *A History of Ancient Greek Literature*, Londres, Heinemann, 1897, p. 167-169, emploie d'abord l'expression entre guillemets comme s'il l'empruntait à quelqu'un d'autre : « Similar to Stesimbrotus in general political views, vastly removed from him in spirit, is the 'OLD OLIGARCH,' whose priceless study of the Athenian constitution is preserved to us by the happy accident of the publisher taking it for Xenophon's. » Puis il l'utilise ensuite à deux reprises pour désigner l'auteur, cette fois sans guillemets. J. Marr et P.J. Rhodes ont tenté d'expliquer l'attribution d'un tel qualificatif (*The 'Old Oligarch': The Constitution of the Athenians attributed to Xenophon*, edited with an introduction, translation and commentary, Oxford, Aris and Phillips, 2008, p. 1-2), mais Murray lui-même ne donne aucune explication, se contentant de définir l'auteur comme un aristocrate athénien qui défend Athènes devant ses homologues de l'empire en rejetant les fautes de sa cité sur le seul peuple.

50 Il semble que ce soit l'article de Gomme paru en 1940 qui ait véritablement lancé la formule (A.W. Gomme, « The Old Oligarch », *Harvard Studies in Classical Philology* Suppl. 1, 1940, p. 211-245), même si son emploi est attesté entre temps (par ex., J. A. Petch, *The Old Oligarch, being the Constitution of the Athenians ascribed to Xenophon*, Oxford, Basil Blackwell, 1927). Sur l'usage de la formule, cf. Lenfant (n. 1), p. xxiv-xxv.

51 « Une lettre de Xénophon au roi de Sparte Agésilas ? La singulière monographie d'Émile Belot ».

WENDT analyse la manière dont Ernst Kalinka, dans sa magistrale édition-traduction commentée publiée au début du XX^e siècle, envisage la *Constitution des Athéniens* comme un discours improvisé, un exercice de style, « un tour de force sophistique », un hommage à la position politique de l'adversaire, mais aussi une source primordiale sur la révolution intellectuelle athénienne, qui a manifestement toute son admiration⁵².

Au rang des lectures imprévisibles, Hans KOPP montre comment Hartvig Frisch a transformé le Pseudo-Xénophon en expert militaire, auteur d'une théorie de la puissance maritime dont il connaissait bien les rouages⁵³. Ce professeur danois était un adversaire du fascisme qui, une fois son pays occupé par les Allemands, avait été contraint de quitter ses fonctions politiques. Sa thèse de 1941, traduite en anglais en 1942, comprenait une traduction annotée accompagnant le texte grec, à laquelle s'ajoutaient des chapitres d'analyse. La traduction anglaise fut longtemps utilisée par les anglophones qui ne lisaient pas l'allemand de Kalinka, mais les thèses de Frisch n'eurent pas le même succès. Hans Kopp rapporte néanmoins une exception remarquable et immédiate : le juriste allemand Ernst Wolgast, qui se fonda sur le Pseudo-Xénophon et la théorie que lui prêtait Frisch pour en déduire des lois universelles de la puissance maritime. La *Constitution des Athéniens* se voyait ainsi attribuer une pertinence dans le monde de l'époque : les lois affectant la puissance maritime s'appliquaient à l'Angleterre comme à Athènes, celles touchant la puissance terrestre s'appliquaient à l'Allemagne comme à Sparte.

Parmi les autres aventures de l'opuscule, étroitement liées, là encore, à l'expérience contemporaine, figure son édition-traduction par Manuel Fernández-Galiano sous les auspices du régime franquiste. Laura SANCHO ROCHER retrace l'histoire de cette publication et de ses acteurs à une époque où certains espéraient en Espagne une libéralisation du régime⁵⁴. La traduction était précédée d'une introduction signée d'Iracheta, qu'un compte rendu étranger qualifia de tendancieuse, lui reprochant d'élever l'auteur grec, un conservateur extrémiste, au rang d'un historien comparable à Thucydide. Le même compte rendu supposait que les auteurs de l'édition adhéraient au contenu antidémocratique du libelle. Laura Sancho Rocher souligne combien une telle vue méconnaît les nécessités de l'autocensure dans un régime de dictature et suggère de lire entre les lignes quand Iracheta approuve le Pseudo-Xénophon de préciser le grand soutien social dont la démocratie a besoin, suggérant qu'un changement économique et social progressif pourrait offrir à l'Espagne une voie vers plus de liberté.

52 « Un tour de force sophistique ? Ernst Kalinka et la *Constitution des Athéniens* ».

53 « Die *Athenaion Politeia* als Theorie der Seemacht: Hartvig Frischs Kommentar und seine zeitgenössische Wirkung ».

54 « L'édition du Pseudo-Xénophon par l'*Instituto de Estudios Políticos* dans l'Espagne de Franco (Madrid 1951) ».

La seconde moitié du xx^e siècle pose encore la question des lectures marxistes de l'opuscule. Dès 1930, le conservateur allemand Hans Bogner avait fait de la démocratie athénienne un précédent de la « dictature du prolétariat », un modèle à ses yeux négatif, dont il avait voulu illustrer le fonctionnement en proposant une traduction du pamphlet⁵⁵. Yannick MULLER montre comment, quelques décennies plus tard, la *Constitution des Athéniens* fut parfois interprétée par le biais de notions marxistes ou marxisantes, comme un témoignage sur la « lutte des classes » (Claudine Leduc) ou sur le système oppressif de la domination du peuple, premier maillon d'un système devant aboutir à la dictature du prolétariat (Luciano Canfora), et comment le marxisme inspira aussi une analyse économique des mécanismes évoqués par le traité (Enrico Flores)⁵⁶.

Stefano FERRUCCI propose enfin un riche panorama de l'extraordinaire production d'études italiennes sur le Pseudo-Xénophon dans les cinquante dernières années⁵⁷. À côté d'analyses classiques relatives au texte ou au contexte, il met en lumière les interprétations se référant à l'actualité, en particulier les positions antithétiques de Luciano Canfora et de Domenico Musti sur la démocratie athénienne et sa nature. Le premier a grandement contribué à faire connaître l'opuscule dans un public élargi, en Italie comme en France, mais il a soutenu avec force des thèses qui restent difficiles à prouver, comme celle de la paternité de Critias, le futur oligarque sanguinaire de 404⁵⁸. Surtout, il déduit de la *Constitution des Athéniens* que la démocratie – la *dēmokratia* – était conçue par les démocrates athéniens eux-mêmes comme une violence exercée par la classe populaire sur les riches, une violence contraire à la liberté comme à l'égalité, et supérieure à la loi, ce qui ferait du régime athénien une préfiguration de la dictature jacobine « au nom du peuple », ainsi que de la « dictature du prolétariat » marxiste⁵⁹. Musti a, au contraire, soutenu l'idée que la *dēmokratia* se voulait inclusive et facteur de liberté, la *Constitution des Athéniens* ne faisant qu'en renverser les valeurs.

55 H. Bogner, *Die verwirklichte Demokratie. Die Lehren der Antike*, Hambourg-Berlin-Leipzig, Hanseatische Verlagsanstalt, 1930 : traduction aux pages 96-107 ; analyse aux pages 96 et 107-112 : la *Constitution des Athéniens* est présentée comme un tableau d'Athènes après la mort de Périclès, lui-même vu comme un monarque de fait, dont la disparition aurait révélé dans toute sa puissance la constitution qu'il avait élaborée, la « démocratie réalisée », assimilée à « die Diktatur des Proletariats », p. 219.

56 « Claudine Leduc et les lectures marxistes de la *Constitution des Athéniens* ».

57 « Cinquant'anni di ricerca sullo Pseudo-Senofonte in Italia (1968-2018) : temi, proposte, prospettive ».

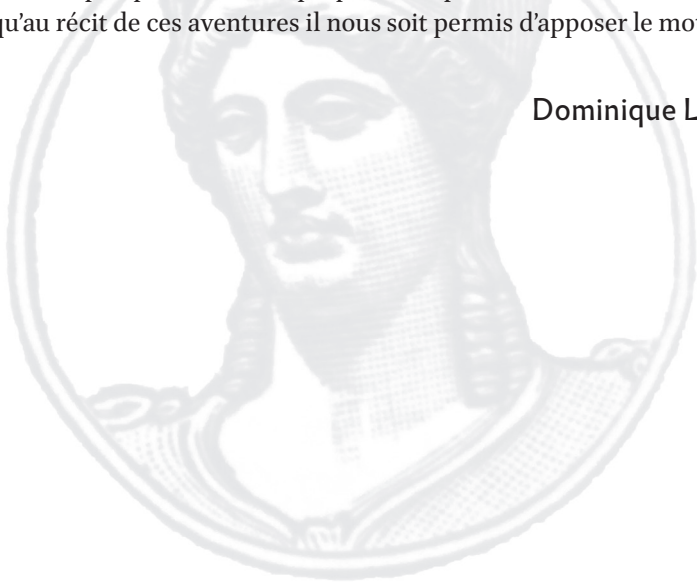
58 Une autre thèse reprise régulièrement par Canfora veut que l'opuscule ait été un dialogue dont les marques ont été effacées au cours de la transmission du texte. Sur Critias comme auteur de l'opuscule, cf. Lenfant (n. 1), p. XX-XXII, sur l'hypothèse du dialogue : p. XLVIII-XLIX.

59 Ces idées s'expriment dès les premières publications de L. Canfora sur l'opuscule (*Studi sull' Athenaion Politeia pseudosenofontea*, Turin, Accademia delle Scienze, 1980 ; *La democrazia come violenza*, Palermo, Sellerio, 1982). La publication de 1980 contient déjà les grandes thèses reprises et approfondies par le savant italien au cours des décennies suivantes, sa position n'évoluant guère que sur la datation (successivement 431-424 en 1980, 408-404 en 1985 et 411-404 en 2017). Sur ces positions, voir également la contribution de Yannick Muller dans ce volume.

Stefano Ferrucci montre enfin les rapprochements qui furent effectués dans son pays entre la corruption à Athènes (Ps.-Xen. III, 3) et les scandales de corruption politique qui secouèrent l'Italie dans les années 1990 : l'intérêt pour l'opuscule s'intensifia, dit-il, dans le climat de la démocratie naissante au lendemain de la chute du régime fasciste ou dans les périodes de crise politique majeure comme l'Italie en connut à la fin des années 1970 ou dans les années 1990.

Au terme de ce parcours, on peut dire qu'au-delà des questions très discutées des spécialistes touchant l'identité de l'auteur et la date précise de rédaction⁶⁰, des divergences beaucoup plus fondamentales ont affecté la lecture du texte en fonction du contexte politique (Révolution française, occupation allemande du Danemark ou régime franquiste, par exemple), de l'arrière-plan scientifique (naissance de la critique historique, développement des études marxistes), du cadre culturel (enseignement du grec, essor de la philologie) ou du positionnement politique ou scientifique de ses lecteurs. Il n'en peut guère découler qu'une salutaire mise en perspective de nos propres interprétations. Ainsi, rien ne donne à penser qu'au récit de ces aventures il nous soit permis d'appliquer le mot « fin ».

Dominique LENFANT



60 La toute récente édition publiée sous l'égide de la Fondation Valla réalise ce paradoxe de donner la parole à deux grands savants italiens qui ont des décennies de familiarité profonde avec l'opuscule, mais qui en viennent à exprimer ici des positions à la fois très minoritaires et divergentes entre elles : Giuseppe Serra, auteur de l'introduction, n'exclut pas que l'opuscule soit de Xénophon ni qu'il date du IV^e siècle, tandis que Luciano Canfora soutient la paternité de Critias et une date de composition située entre 411 et 404 (Pseudo-Sénofonte, *Costituzione degli Ateniesi (Athenaion Politeia)*, a cura di G. Serra con un saggio di L. Canfora, Rome-Milan, Fondazione Lorenzo Valla-Mondadori, 2018).

QUI A LU L'ATHENAION POLITEIA ?

La réception du pamphlet dans l'Antiquité

Emmanuèle CAIRE

(Aix Marseille Université, CNRS, TDMAM)

RÉSUMÉ : Les traces d'une réception antique de l'*Athenaion Politeia* du Pseudo-Xénophon sont aussi ténues que peu nombreuses, et distantes au mieux de trois siècles de l'époque où le texte fut produit. Le silence sur cet ouvrage signifie-t-il qu'il est demeuré longtemps ignoré ou est-il le fait de sa transmission anonyme et limitée à des cercles restreints ? Pour appréhender la connaissance que pouvaient en avoir ses contemporains ou les intellectuels des générations suivantes, on en est réduit à rechercher dans leur œuvre des échos des thématiques et du lexique utilisés par le Pseudo-Xénophon. Une première partie de l'exposé porte sur les problèmes méthodologiques que soulève une telle enquête ; on examine ensuite plus précisément les cas d'Isocrate, Platon et Aristote.

ABSTRACT : It is not easy to evaluate the ancient reception of Pseudo-Xenophon's *Athenaion Politeia*, since clues are as insubstantial as they are few and are at best three centuries removed from the time of production. Does the silence concerning this work show that it remained unknown for a long period, or is it the result of a transmission that was anonymous and limited to a restricted audience? In order to measure how familiar contemporaries or intellectuals of the following generation may have been with Ps.-Xen., we are reduced to searching their works for thematic or lexical echoes. The first part of this paper deals with the methodological problems posed by such an inquiry; after this the analysis focusses more closely on Isocrates, Plato, and Aristotle as readers of the *Athenaion politeia*.

/////

Qui a lu, qui a utilisé le libelle aujourd'hui connu sous le nom d'*Athenaion Politeia*, que ce soit au V^e siècle ou plus largement dans l'Antiquité ? Ce texte a-t-il connu une réelle diffusion ou est-il resté confidentiel, porté à la connaissance

limitée d'un cercle très restreint d'*hétairoi*¹ ? La question n'est pas simple, et ce pour différentes raisons. Tout d'abord, pendant plusieurs siècles, personne n'a cité explicitement ce texte, ni ne l'a même mentionné. La première trace de sa réception remonterait à Démétrios de Magnésie, au 1^{er} siècle avant J.-C. Mais cette première trace pose elle-même problème. D'une part, il ne s'agit pas d'une mention directe, mais d'une indication apportée par Diogène Laërce lorsque, vers la fin de la notice consacrée à Xénophon, il donne le sommaire de ses œuvres : parmi elles figure « une *Constitution des Athéniens et des Lacédémoniens*, dont Démétrios de Magnésie dit qu'elle n'est pas de Xénophon² ». D'autre part, la forme du titre, qui confond en un seul ouvrage la *Constitution des Athéniens* et celle des *Lacédémoniens*, attire l'attention sans que l'on puisse dire si cet intitulé était bien celui de Démétrios ou s'il est imputable à une mauvaise lecture de Diogène (ou à une erreur intermédiaire dans la transmission). Enfin, la formulation ramassée de Diogène ne permet pas de connaître les raisons qu'avait Démétrios de douter de la paternité de Xénophon concernant cet ou ces ouvrages. Dans la mesure où Démétrios de Magnésie était l'auteur d'un traité « Sur les poètes et prosateurs homonymes » (Περὶ ὁμωνύμων ποιητῶν τε καὶ συγγραφέων³), il est toutefois possible que ce doute ait porté, non sur l'attribution à un Xénophon, mais sur l'identité de ce Xénophon, qui n'aurait pas été le fils de Gryllos⁴.

Tout en témoignant en tout cas du fait que, dès l'époque de Démétrios, le doute existait sur l'attribution de l'*Athenaion Politeia* à Xénophon, et de la proximité, dans le catalogue des titres, entre les deux « constitutions », celle des Athéniens et celle des Lacédémoniens, l'allusion de Démétrios/Diogène n'atteste pas autre

1 La question de la diffusion réelle de l'*Athenaion Politeia* est différente de celle du public effectivement visé, sur laquelle les Modernes restent divisés. Pour des positions opposées, voir par exemple M. Gigante, *La Costituzione degli Ateniesi*, Naples, Giannini, 1953, p. 81 (il s'agirait d'un pamphlet anonyme dès l'origine en vue de la plus large diffusion possible) et E. Kalinka, *Die pseudoxenophontische Αθηναίων πολιτεία. Einleitung, Übersetzung, Erklärung*, Leipzig-Berlin, Teubner, 1913, p. 45-60 (un jeu littéraire privé développé lors d'un banquet entre *hétairoi*).

2 Diogène Laërce, II, 57 : Ἀθηναίων καὶ Λακεδαιμονίων πολιτείαν, ἣν φησιν οὐκ εἶναι Ξενοφώντος ὁ Μάγνης Δημήτριος.

3 Diogène Laërce, I, 112 et V, 3.

4 L'hypothèse d'un homonyme avait été déjà retenue par M. Schmidt, *Memoire eines Oligarchen in Athen: über die Staatsmaximen des Demos*, Iéna, Hermann Dufft, 1876, dans sa préface : il s'agirait du stratège de 429 mentionné par Thucydide (II, 79). Elle a été reprise plus récemment par divers chercheurs : L. Rossetti, « Autore dell' *Athenaion Politeia* fu forse un socratico, omonimo di Senofonte Erchieo ? », in M. Gigante – G. Maddoli (ed.), *L'Athenaion Politeia dello Pseudo-Senofonte*, Naples, Edizione Scientifiche Italiane, 1997, p. 141-158 ; A. Keen – N. Sekunda, « Xenophon the Rhetor », in N. Sekunda (ed.), *Corolla Cosmo Rodewald*, Gdansk, 2007, p. 25-38 (attribution à un compagnon de Socrate, qui aurait été fait prisonnier à l'issue de la bataille de Délion et aurait vécu en exil en Thessalie). Sur les homonymes, voir C. Bearzot, « La paternità dell'opera » in C. Bearzot – F. Landucci – L. Prandi (ed.), *L'Athenaion Politeia rivisitata. Il punto su Pseudo-Senofonte*, Milan, Vita e Pensiero, 2011, p. 3-28, part. p. 6-7, et sur l'hypothèse de « Xénophon l'orateur », voir D. Lenfant, « Xénophon l'orateur peut-il supplanter le Pseudo-Xénophon ? », *Rheinisches Museum* 159/2, 2016, p. 214-218.

chose que la connaissance d'un titre, déjà peut-être imparfaite chez Démétrios de Magnésie. Pourtant, deux siècles après ce dernier, Pollux connaissait au moins un passage de l'*Athenaion Politeia*, puisqu'il mentionnait à deux reprises dans l'*Onomasticon* le terme λουτρών, en le rattachant explicitement à cet ouvrage⁵. Il faut cependant attendre le v^e siècle et Jean Stobée pour trouver l'attestation d'une connaissance un peu plus précise du texte de l'*Athenaion Politeia*, avec deux citations d'une certaine étendue, données l'une à la suite de l'autre – bien qu'elles ne soient pas contiguës dans le texte initial⁶ – dans la section précisément intitulée *Peri politeias*.

Comme on le voit, les traces restent maigres. Tout au plus permettent-elles d'affirmer que le texte de l'*Athenaion Politeia* a été transmis très tôt sous le nom de Xénophon (même si cette attribution a pu être contestée, au moins dès le I^{er} siècle avant J.-C.), qu'il était accessible pour les auteurs de lexiques et de florilèges, au moins sous la forme de morceaux choisis, et qu'il était associé, parfois très étroitement, à la *Constitution des Lacédémoniens*⁷. Mais ces quelques éléments ne renseignent pas sur les voies de sa transmission ou sur sa circulation et sa diffusion. La question reste entière : l'*Athenaion Politeia* était-elle connue dans l'Antiquité par un autre public que par un cercle très restreint bientôt limité à quelques érudits, avant sa réapparition dans l'entourage de Planude au XIII^e siècle⁸ ?

Ce ne sont donc pas les voies de la transmission directe qu'il faut interroger pour tenter de mesurer la réception de l'*Athenaion Politeia* dans l'Antiquité et plus particulièrement dans les premiers siècles qui ont suivi sa composition. Une autre piste consiste à en rechercher les échos dans les œuvres contemporaines ou postérieures. On ne peut toutefois se contenter de croisements ponctuels autour de thématiques relevant de *topoi* dans la critique de la démocratie, la mise en cause des indemnités, les défauts des classes populaires ou l'indiscipline du

5 Pollux, *Onomasticon*, IX, 43 (où il s'agit du vocabulaire des parties de la ville), avec référence à l'*Athenaion Politeia*. Le même terme est également mentionné en VII, 167 (les termes du bain) et rattaché à Xénophon sans autre précision. La relative rareté du terme λουτρών et le fait que le *TLG* n'en fournisse pas d'autre occurrence dans le corpus xénophonien incitent à penser que cette allusion se réfère au même passage. En II, 154, à propos du vocabulaire agonistique, apparaît également le terme ἀποδυτήριον, lui aussi relativement rare, à côté de γυμνάσιον et de παλαίστρα, sans aucune référence cette fois. Il est possible que Pollux se souvienne du Pseudo-Xénophon ou, comme en IX, 43, de Platon (*Lysis*, 206e et *Euthydème*, 272e), où le terme ἀποδυτήριον est, il est vrai, isolé. Dans tous les cas, il s'agit toujours du même passage, très bref, de l'*Athenaion Politeia*, auquel Pollux a pu avoir accès de seconde main.

6 Stobée, IV, 1, 50 et 51. Il s'agit d'une partie de Ps.-Xen. I, 14 (le risque que représente la haine naturelle du gouverné pour le gouvernant justifie la politique athénienne d'écrasement des riches dans les cités) et de la totalité de II, 20 (le choix de la démocratie est compréhensible de la part de la classe populaire, il est impardonnable chez ceux qui n'en font pas partie).

7 M. Sordi, « L'*Athenaion Politeia* e Senofonte », *Aevum* 76, 2002, p. 17-24, voit dans cette association l'indice d'une composition en diptyque, et en tire argument pour rendre à Xénophon la paternité des deux œuvres et dater l'*Athenaion Politeia* de la dernière décennie du v^e siècle.

8 Voir l'article de Luana Quattrocelli dans ce volume.

régime démocratique par exemple, même si, dans l'état de notre documentation, il n'est pas toujours facile de mesurer ce qui est de l'ordre du *topos* ou ce qui relève d'une pensée originale. À cela s'ajoutent, pour le v^e siècle, des difficultés méthodologiques importantes. Depuis longtemps déjà ont été relevés et étudiés les échos entre l'*Athenaion Politeia* et Thucydide, et plus particulièrement les discours prononcés par Périclès dans le récit de ce dernier⁹. Mais est-ce l'auteur de l'*Athenaion Politeia* qui répond à Périclès ? Est-ce Périclès qui répond, sinon directement à ce texte, du moins aux arguments qui y sont repris et qui pouvaient circuler chez les opposants à la politique péricléenne au début de la guerre du Péloponnèse¹⁰ ? Est-ce Thucydide qui a lu l'*Athenaion Politeia* et qui s'en souvient en recomposant les discours de Périclès ? On ne saurait ici dépasser le stade de l'hypothèse, d'autant que ces interrogations sont étroitement liées à l'épineuse et insoluble question de la datation du texte et de l'identité de son auteur¹¹.

C'est le même type de problème que soulèvent les échos, plus nets encore et plus nombreux, entre l'*Athenaion Politeia* et la pensée de Critias, tout particulièrement telle qu'on la perçoit dans les *Helléniques* de Xénophon. Les liens indéniables entre le pamphlet et les propos qu'attribue Xénophon au chef de la faction radicale des Trente ont justement fourni les principaux arguments en faveur d'une attribution à Critias¹². Si une influence de Critias sur l'auteur de l'*Athenaion Politeia* paraît peu probable pour des raisons de datation relative¹³, le contraire reste cependant possible, tout comme l'influence de la médiation de Xénophon dans les *Helléniques*, puisque ce dernier, qui connaissait bien l'œuvre de Critias, pouvait également avoir connaissance de l'*Athenaion Politeia* et utiliser ces différentes sources pour reconstituer la pensée et le discours de l'oligarchie extrême.

9 Voir en particulier Gigante (n. 1), J. de Romilly, « Le Pseudo-Xénophon et Thucydide. Étude sur quelques divergences de vue », *Revue de Philologie* 36, 1962, p. 225-241.

10 Sur la virulence de l'opposition à Périclès, cf. Thucydide, II, 21 et Plutarque, *Périclès*, 33, 7-8.

11 Sur les nombreux rapprochements entre Thucydide et l'*Athenaion Politeia*, voir plus particulièrement Romilly (n. 9) et S. Hornblower, « The Old Oligarch (Pseudo-Xenophon's *Athenaion Politeia*) and Thucydides. A Fourth-Century date for the *Old Oligarch*? », in P. Flensted-Jensen – T. Heine Nielsen – L. Rubinstein (ed.), *Polis & Politics. Studies in Ancient Greek History*, Copenhagen, MTP, 2000, p. 363-384, part. p. 367-371 (avec des conclusions différentes sur le sens de la réception). Voir également P.J. Rhodes, *A Commentary on the Aristotelian Athenaion Politeia*, Oxford, Clarendon Press, 1981, p. 240-241.

12 L'hypothèse d'une attribution à Critias avait déjà été proposée par W. Wachsmuth, *Hellenische Altertumskunde*, II, 1, Halle, 1829, p. 441 (voir aussi le cas de Sauppe, cité par Pierre Pontier dans ce volume). Elle a surtout été développée par L. Canfora, *Studi sull' Athenaion Politeia pseudosenofontea*, Turin, Accademia delle Scienze, 1980, p. 79-90, et reprise par D. Levystone, « La Constitution des Athéniens du Pseudo-Xénophon. D'un despotisme à l'autre », *Revue française d'histoire des idées politiques* 21, 2005, p. 3-48. Pour un résumé des principaux arguments et contre-arguments avec bibliographie, voir D. Lenfant, *Pseudo-Xénophon. Constitution des Athéniens*, texte édité, traduit et commenté, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 2017, p. XXI-XXII.

13 Sauf à retenir une date très basse pour l'*Athenaion Politeia*, comme le font par exemple F.R. Roscalla, « Περί δὲ τῆς Ἀθηναίων Πολιτείας » *Quaderni urbinati di cultura classica* 50, 1995, p. 105-130, et Hornblower (n. 11), qui voient dans ce texte un exercice purement littéraire.

Car il est certain que la pensée qui s'exprime dans le pamphlet tout comme dans les discours de Critias chez Xénophon relève bien d'un même filon, caractérisé par une conception radicalement dichotomique de la cité où les rapports socio-politiques s'expriment en termes d'opposition de classes.

En revanche, il ne paraît pas y avoir d'écho direct chez Aristophane, en dehors de rencontres sur des points factuels ou au contraire des critiques très générales¹⁴, ce qui pourrait être un argument pour penser que la diffusion de l'*Athenaion Politeia* au V^e siècle n'était pas suffisamment large auprès du grand public pour que la comédie puisse s'emparer des arguments que développait son auteur et les brocarder.

Une troisième voie enfin pourrait être de rechercher l'utilisation de termes rares ou d'expressions caractéristiques de l'*Athenaion Politeia* dans des textes postérieurs. Encore faudrait-il déterminer ce que seraient ces expressions caractéristiques. On peut penser à l'emploi récurrent du couple antithétique πονηροί/ χρηστοί, à quelques termes techniques (les métiers de la marine, les installations sportives...), à des particularités lexicales¹⁵, à la thalassocratie évoquée avec l'expression θαλάττης ἀρχή (ou les variantes θαλάττης ἄρχειν ou κατὰ θάλατταν ἄρχειν) ou avec la forme ionienne θαλασσοκράτωρ.

La recherche de ces expressions à partir du *TLG* donne malheureusement peu de résultats probants, et en tout cas rien de très surprenant par rapport à ce que l'on pouvait attendre : le terme θαλασσοκράτωρ (ou θαλαττοκράτωρ) apparaît ponctuellement chez Hérodote et chez Thucydide, ainsi que dans les *Helléniques* de Xénophon (mais sous la forme attique)¹⁶ ; l'expression θαλάττης ἀρχή ou κατὰ θάλατταν ἀρχή est surtout fréquente chez Isocrate et elle se retrouve, avec une préférence pour la forme verbale θαλάττης ἄρχειν dans les *Helléniques* de Xénophon ; l'opposition χρηστοί / πονηροί est présente chez Platon et Xénophon¹⁷, mais dans un sens purement moral et dans la bouche de Socrate. Son emploi avec une valeur politique est nettement plus marqué chez Isocrate. En revanche, il est singulièrement absent des *Helléniques*, où Théramène se réfère plutôt aux *kaloi kagathoi* (expression d'ailleurs privilégiée par Xénophon en dehors même des discours¹⁸)

14 Cf. Aristophane, *Nuées*, 5-7 (il n'est pas permis de frapper les esclaves à Athènes) ; *Acharniens*, 631 (le poète est accusé d'avoir outragé le peuple dans ses comédies) ; *Grenouilles*, 727-735 (préférence accordée aux *poneroi* par rapport aux *chrèstoi*) ; *Guêpes*, 655-679 (les avantages tirés du tribut des alliés).

15 On peut signaler par exemple l'emploi de l'adverbe superlatif ὀλίγιστον peu utilisé dans la période classique et que l'on ne retrouve ponctuellement que chez Platon et Aristote. Pour d'autres exemples, voir *infra*.

16 Thucydide, VIII, 63 ; Hérodote, V, 83 ; Xénophon, *Helléniques*, I, 6. Les formes du verbe θαλασσοκρατεῖν ne sont pas beaucoup plus fréquentes (Hérodote, III, 122 ; Thucydide, VII, 48, VIII, 41 ; Xénophon, *Helléniques*, I, 6).

17 En ce qui concerne Xénophon, on ne trouve cette opposition que dans les *Mémorables* et l'*Économique*.

18 Sur l'histoire de la notion de *kalokagathia* et son utilisation par Xénophon, voir F. Bourriot, *Kalos kagathos-kalokagathia. D'un terme de propagande de sophistes à une notion sociale et philosophique : étude*

alors que Critias évoque bien les *ponèroi*, mais pour leur opposer les *beltistoi*. La spécificité de ce vocabulaire renvoie sans doute plus au lexique réellement utilisé par les deux hommes¹⁹ qu'à un souvenir de l'*Athenaion Politeia*. Cela est d'autant plus frappant que les échos des lectures de Xénophon sont généralement assez aisés à percevoir : ainsi ceux de la *Constitution des Lacédémoniens* de Critias, si fragmentaire soit-elle, sont facilement discernables dans la *Constitution des Lacédémoniens* de Xénophon²⁰, que ce soit dans les thématiques ou dans le vocabulaire et parfois dans la forme de l'expression. On ne trouve en revanche rien de tel en ce qui concerne un éventuel souvenir de l'*Athenaion Politeia*. Xénophon paraît ignorer ce texte. S'il l'a lu, voire s'il l'a possédé²¹, il l'a peu utilisé.

L'enquête sur l'éventuelle réception de l'*Athenaion Politeia* au IV^e siècle ne peut donc se faire qu'en croisant les différents modes d'approche, et c'est chez Isocrate que la recherche croisée thèmes et du lexique fait apparaître les correspondances les plus nombreuses et les plus pertinentes. De façon peu étonnante ces correspondances apparaissent principalement à propos de la critique de la démocratie extrême, que ce soit dans la *Paix*, l'*Aréopagitique* ou le *Panathénaïque*, et cela en dépit de l'objectif politique divergent de ces trois discours et, bien sûr, compte tenu des différences fondamentales qui demeurent entre Isocrate et l'auteur de l'*Athenaion Politeia*, tant en ce qui concerne le but qu'ils poursuivent que leur mode d'écriture ou encore le public auquel ils s'adressent²².

I. Isocrate

Dans l'*Aréopagitique*, tout d'abord, la distance avec l'*Athenaion Politeia* est immédiatement mesurable puisque le discours isocratique prend la forme d'un éloge du régime de l'Aréopage et propose une réforme de la démocratie existante que le Pseudo-Xénophon juge pour sa part impossible à réformer. Après 403, la situation politique ne permet pas à Isocrate d'opposer à la démocratie une alter-

d'histoire sociale athénienne, Hildelsheim-Zurich-New York, Olms, 1995.

19 Sur le vocabulaire de Critias et de Thérémène dans les *Helléniques*, E. Caire, *Penser l'oligarchie à Athènes aux V^e et IV^e siècles*, Paris, Les Belles Lettres, 2016, p. 148-151.

20 Cf. M. Lipka, *Xenophon's Spartan Constitution. Introduction, Text, Commentary*, Berlin-New York, de Gruyter, 2002, p. 19-20, qui souligne toutefois la différence de point de vue entre les deux auteurs.

21 Voir l'hypothèse de A.W. Gomme, « The Old Oligarch », in *Athenian Studies presented to W. S. Ferguson (HSCP, Suppl. 1)*, 1940, Cambridge-Londres, p. 211-245, reprise par M. Treu, « Pseudo-Xenophon, Αθηναίων πολιτεία (*De re publica Atheniensium*) » *RE* 9/2, col. 1928-1982, part. col. 1935.

22 Le public visé et le but poursuivi par l'auteur de l'*Athenaion Politeia* restent débattus. Mais en tout état de cause, ce ne sont pas ceux d'Isocrate, ni dans la période de la guerre sociale qui sous-tend la réflexion de l'*Aréopagitique* et du discours *Sur la Paix*, ni une quinzaine d'années plus tard quand il compose le *Panathénaïque*. Sur l'évolution du point de vue d'Isocrate dans les trois discours, A. Masaracchia, *Isocrate. Retorica e politica*, Rome, Gruppo editoriale internazionale, 1995, p. 106-108.

native qui serait l'oligarchie²³ (et dont il se défend d'être un partisan²⁴). Aussi choisit-il d'opposer à la *politeia* d'aujourd'hui (ou d'hier) celle d'autrefois, c'est-à-dire la *patrios politeia*. Mais dans l'éloge qu'il fait de cette « constitution des ancêtres » se lit en contre-point la critique de la démocratie présente, critique dans laquelle, en dépit du décalage temporel, on retrouve bien des éléments présents chez le Pseudo-Xénophon. En voici quelques-uns, en commençant par un rapprochement assez ponctuel.

1. Les fêtes publiques

Isocrate, *Aréopagitique*, 29

...οὐδ' ὁπότε μὲν δόξειεν αὐτοῖς, τριακοσίου βουῆς ἔπεμπον, ὁπότε δὲ τύχοιεν, τὰς πατρίους θυσίας ἐξέλειπον· οὐδὲ τὰς μὲν ἐπιθέτους ἑορτὰς, αἷς ἐστίασῖς τις προσείη, μεγαλοπρεπῶς ἦγον, ἐν δὲ τοῖς ἀγιωτάτοις τῶν ἱερῶν ἀπὸ μισθωμάτων ἔθυσον·[...] οὐ γὰρ ἐν ταῖς πολυτελείαις ἐνόμιζον εἶναι τὴν εὐσέβειαν...

« Ils n'organisaient pas non plus une procession de trois cents bœufs quand cela leur agréait, pour négliger le cas échéant les sacrifices ancestraux. Ils ne célébraient pas avec magnificence les fêtes supplémentaires auxquelles se rajoutaient quelque festin, pour payer les sacrifices dans les temples les plus sacrés avec les revenus du sanctuaire : (...) ce n'est pas dans l'ampleur des dépenses qu'ils faisaient résider la piété... »

Pseudo-Xénophon, II, 9

Θυσίας δὲ καὶ ἱερά καὶ ἑορτὰς καὶ τεμένη γνοῦς ὁ δῆμος ὅτι οὐχ οἷόν τέ ἐστιν ἐκάστῳ τῶν πενήτων θύειν καὶ εὐχαρισθῆναι καὶ ἴστασθαι ἱερά καὶ πόλιν οἰκεῖν καλὴν καὶ μεγάλην, ἐξηῦρεν ὅτῳ τρόπῳ ἔσται ταῦτα. Θύουσιν οὖν δημοσίᾳ μὲν ἢ πόλις ἱερεῖα πολλά· ἔστι δὲ ὁ δῆμος ὁ εὐχαρούμενος καὶ διαλαγχάνων τὰ ἱερεῖα.

« Quant aux sacrifices, aux offrandes, aux fêtes et aux sanctuaires, le peuple, s'étant rendu compte qu'il n'est pas possible à chacun des pauvres de sacrifier, de faire bombance, de se procurer des offrandes et d'habiter une belle et grande cité, a découvert de quelle manière cela serait possible. C'est donc la cité qui sacrifie avec les fonds publics quantité de victimes, et c'est le peuple qui fait bombance et qui se partage les victimes par tirage au sort²⁵ »

Pseudo-Xénophon, III, 2

...οὔστινας πρῶτον μὲν δεῖ ἑορτάσαι ἑορτὰς ὅσας οὐδεμία τῶν Ἑλληνίδων πόλεων
«...eux qui, d'abord, doivent célébrer autant de fêtes qu'aucune des cités grecques ».

Comme le Pseudo-Xénophon, Isocrate souligne l'inflation des fêtes publiques à Athènes tant pour leur nombre que pour leur prix. Il associe également, quoique plus discrètement que son prédécesseur, la célébration des sacrifices avec l'abondance de nourriture, en suggérant que c'est là la principale motivation

23 Sur le discrédit de la notion d'oligarchie après 403, Caire (n. 19), p. 52-64.

24 Isocrate, *Aréopagitique*, 57 et 60.

25 Les traductions du texte du Pseudo-Xénophon sont celles de D. Lenfant (n. 12). Les autres sont des traductions personnelles.

des Athéniens de son temps. Il met aussi en cause l'origine des fonds permettant d'occasionner ces dépenses. Toutefois, s'il condamne l'ampleur de ces dépenses, peu compatibles à ses yeux avec la piété véritable, Isocrate ne pousse pas la critique jusqu'à mettre en lumière le profit individuel que tire de ces manifestations le *dēmos*, compris comme l'ensemble des pauvres, même s'il évoque par antithèse (οὐδ' ὁπότε μὲν δόξειεν αὐτοῖς) le « bon plaisir » qui seul paraît régir le comportement de ses contemporains. On remarquera que, si l'on retrouve dans les deux passages le vocabulaire général de la fête et des sacrifices (θύσῳα, ἱερά, ἐορταί), Isocrate ne reprend pas les termes plus rares qu'utilise le Pseudo-Xénophon, telle l'expression ἐορτάσῳα ἐορτάς, qu'il décline plus classiquement en ἐορτάς ἄγειν²⁶, ou le verbe εὐωχεῖσθῳ²⁷, martelé avec insistance par l'auteur du pamphlet pour stigmatiser l'abondance et le luxe de ces festins.



26 Mais c'est l'expression utilisée par le Pseudo-Xénophon, lorsqu'il reprend la même idée en III, 8 : ἐορτάς ἄγειν χρῆναι Ἀθηναίους [...] καὶ ἄγουσι μὲν ἐορτάς διπλασίους ἢ οἱ ἄλλοι.

27 La forme moyenne du verbe (avec le sens de « faire bombance », « faire bonne chère ») apparaît peu dans les textes de la période classique. Il s'agit pourtant d'un terme qui devait être suffisamment courant à Athènes vers la fin du v^e siècle pour que, dans les *Mémorables* (III, 14), Xénophon prête à Socrate une tentative de détournement de son sens habituel : « Il disait qu'en langue athénienne “manger” se dit “faire bonne chère”. Et il ajoutait que, dans cette expression, “bonne” se rapporte au fait de manger des aliments qui n'affligent ni l'âme ni le corps et qui ne sont pas difficiles à trouver. Aussi appliquait-il également l'expression “faire bonne chère” à ceux qui menaient une vie bien ordonnée. » (“Ἐλεγε δὲ καὶ ὡς τὸ εὐωχεῖσθῳ ἐν τῇ Ἀθηναίων γλώττῃ ἐσθῳειν καλοῖτο· τὸ δὲ εὐ προσκείσθῳ ἔφη ἐπὶ τῷ ταῦτα ἐσθῳειν, ἃ μῆτε τῆν ψυχὴν μῆτε τὸ σῳμα λυποῖν μῆδὲ δυσέρετα εἶν, ὥστε καὶ τὸ εὐωχεῖσθῳ τοῖς κοσμίως διαιωμένοις ἀνετίθῳει). Faut-il lire derrière les paroles de Socrate la critique d'une expression à la mode ? Le fait que les deux seules autres occurrences pour le v^e siècle apparaissent chez Aristophane (*Guêpes*, 341 ; *Ploutos*, 614) pourrait aller dans ce sens.

2. L'organisation sociale

Isocrate, *Aréopagitique*, 44-45

Ἄπαντας μὲν οὖν ἐπὶ τὰς αὐτὰς ἀγειν διατριβάς οὐχ οἷόν τ' ἦν, ἀνωμάλως τὰ περὶ τὸν βίον ἔχοντας· ὡς δὲ πρὸς τὴν οὐσίαν ἤρμωσεν, οὕτως ἑκάστοις προσέταπτον. Τοὺς μὲν γὰρ ὑποδεέστερον πράττοντας ἐπὶ τὰς γεωργίας καὶ τὰς ἐμπορίας ἔτρεπον, εἰδότες τὰς ἀπορίας μὲν διὰ τὰς ἀργίας γιγνομένης, τὰς δὲ κακουργίας διὰ τὰς ἀπορίας· ἀναιροῦντες οὖν τὴν ἀρχὴν τῶν κακῶν ἀπαλλάξιν ὥοντο καὶ τῶν ἄλλων ἀμαρτημάτων τῶν μετ' ἐκείνην γιγνομένων. Τοὺς δὲ βίον ἱκανὸν κεκτημένους περὶ τε τὴν ἵππικὴν καὶ τὰ γυμνάσια καὶ τὰ κυνηγέσια καὶ τὴν φιλοσοφίαν ἠνάγκασαν διατρίβειν, ὁρῶντες ἐκ τούτων τοὺς μὲν διαφέροντας γιγνομένους, τοὺς δὲ τῶν πλείστων κακῶν ἀπεχομένους.

« Il n'était pas possible, en effet, de les diriger tous vers les mêmes occupations, alors qu'ils n'étaient pas sur le même plan du point de vue économique ; alors ils assignaient à chacun ce qui était adapté à son degré de fortune. Ils orientaient vers l'agriculture et le commerce les gens de condition inférieure, en sachant que le manque de ressources procède de l'installation dans l'oisiveté, et que les crimes procèdent de la pauvreté. En extirpant l'origine des maux, ils pensaient écarter aussi les autres fautes qui en découlaient. Quant à ceux qui avaient des moyens suffisants, ils les contraignaient à s'occuper d'équitation, de gymnastique, de chasse et de philosophie, et ils voyaient ainsi les uns devenir des hommes supérieurs, les autres s'abstenir de la plupart des méfaits. »

Pseudo-Xénophon, II, 10

Καὶ γυμνάσια καὶ λουτρά καὶ ἀποδυτήρια τοῖς μὲν πλουσίοις ἔστιν ἰδίᾳ ἐνόις, ὁ δὲ δῆμος αὐτὸς αὐτῷ οἰκοδομεῖται ἰδίᾳ παλαίστρας πολλάς, ἀποδυτήρια, λουτρῶνας· καὶ πλείω τούτων ἀπολαύει ὁ ὄχλος ἢ οἱ ὀλίγοι καὶ οἱ εὐδαίμονες.

« Quant aux gymnases, aux bains et aux vestiaires, les riches en possèdent, pour certains à titre privé, mais le peuple se fait lui-même construire pour lui-même, à titre privé, quantité de palestres, de vestiaires, de salles de bain ; et c'est la populace qui profite de ces installations, plus que le petit nombre et les gens fortunés. »

Pseudo-Xénophon, I, 13

Τοὺς δὲ γυμναζομένους αὐτόθι καὶ τὴν μουσικὴν ἐπιτηδεύοντας καταλέλυκεν ὁ δῆμος, νομίζων τοῦτο οὐ καλὸν εἶναι, γυνὸς ὅτι οὐ δυνατὸς ταῦτά ἐστιν ἐπιτηδεύειν.

« Quant aux gens qui, en ce lieu, s'exerçaient le corps et s'adonnaient à la musique, le peuple les a démolis, considérant que ce n'était pas beau parce qu'il s'était rendu compte qu'il n'était pas capable de s'adonner à ces pratiques. »

Pseudo-Xénophon, I, 5

... ἐν γὰρ τοῖς βελτίστοις ἐνὶ ἀκολασία τε ὀλιγίστη καὶ ἀδικία, ἀκρίβεια δὲ πλείστη εἰς τὰ χρηστά, ἐν δὲ τῷ δῆμῳ ἀμαθία τε πλείστη καὶ ἀταξία καὶ πονηρία· ἢ τε γὰρ πενία αὐτοὺς μᾶλλον ἄγει ἐπὶ τὰ αἰσχροῦ καὶ ἢ ἀπαιδευσία καὶ ἢ ἀμαθία ἢ δι' ἔνδειαν χρημάτων ἐνόις τῶν ἀνθρώπων.

« C'est en effet chez les meilleurs qu'il y a le moins de dérèglement et d'injustice et le plus d'application aux actions honnêtes et, c'est chez le peuple qu'il y a le plus d'ignorance, d'indiscipline et de friponnerie, car la pauvreté les conduit plutôt aux actions honteuses tout comme l'absence d'éducation et l'ignorance dues chez certains hommes au manque d'argent. »

Isocrate, derrière l'éloge de la manière dont l'Aréopage, autrefois, se préoccupait de la jeunesse, fait de l'indifférenciation des pratiques sociales et de leur inadéquation aux conditions économiques des différents groupes de citoyens une caractéristique de la démocratie pervertie. Il rejoint en cela la critique du Pseudo-Xénophon. L'attention des deux auteurs se focalise sur les occupations libérales dans leur dimension physique et intellectuelle, c'est-à-dire sur ce qui constitue la *paideia* traditionnelle. Ni l'organisation du raisonnement, ni le développement des exemples ne sont exactement identiques, mais on retrouve deux éléments communs : d'une part, l'exercice dans les gymnases, sur lequel le Pseudo-Xénophon s'attarde avec insistance (II, 10), avec le détail des installations sportives et l'opposition entre gymnases et palestres²⁸, alors qu'Isocrate y ajoute les pratiques plus aristocratiques de la chasse et de l'équitation ; d'autre part, la culture intellectuelle, désignée avec le terme de *mousikè* par l'un et de *philosophia* par l'autre. Derrière les évidentes différences que l'on constate dans le vocabulaire comme dans l'orientation de la démonstration²⁹, il s'agit bien, au fond, du même propos : une critique, implicite ou explicite, de la disparition d'une éducation de classe, avec le regret d'activités autrefois réservées aux classes supérieures, que ce soit en raison de leur abandon ou de leur démocratisation. C'est évidemment le principe d'égalité démocratique qui est ici mis en cause, avec ses conséquences directes sur la disparition des conditions de production – et de reproduction – de l'excellence dans la cité. Cette critique s'accompagne d'une réflexion sur les causes et les conséquences de la pauvreté. Le présupposé de départ est identique : chez les classes inférieures – que le Pseudo-Xénophon englobe uniformément dans le *dèmos* et qu'Isocrate préfère désigner, de façon plus neutre, comme τούς μὲν γὰρ ὑποδεέστερον πράττοντας – le crime est (ou peut être) la conséquence directe de la pauvreté et il existe un lien fort entre condition économique, d'un côté, et activité sociale et valeur morale, de l'autre. Toutefois, Isocrate voit dans le travail, et plus spécifiquement dans le travail agricole et dans le commerce, un remède possible à la pauvreté, elle-même produite par l'oisiveté qui résulte de l'impossibilité économique d'avoir accès à la *paideia*. Le Pseudo-Xénophon, lui, n'a pas besoin de rechercher dans un état passé ou futur un éventuel remède : la pauvreté est constitutive du *dèmos* ; elle est intrinsèquement liée à sa *ponèria* dont elle n'est que parfois la cause, *ponèria* qui se déploie à travers toutes ses déclinaisons : manque de retenue (ἀκολασία), injustice (ἀδικία), ignorance (ἀμαθία), désordre (ἀταξία),

28 Derrière son apparente simplicité, l'opposition développée par le Pseudo-Xénophon est particulièrement retorse. Sur le détail de ce passage, voir C. Leduc, *La Constitution d'Athènes attribuée à Xénophon*, Paris, Annales litt. de l'Université de Besançon, 1976, p. 217-219, et Lenfant (n. 12), p. 124-128.

29 Celle du Pseudo-Xénophon varie d'ailleurs entre I, 10 et II, 13 et semble receler une contradiction interne. Mais la contradiction n'est qu'apparente et elle est liée à la différence du point de vue adopté (Lenfant [n. 12], p. 29).

absence d'éducation (*ἀπαιδευσία*). Et, de fait, la démocratie athénienne a elle-même suscité le palliatif de la pauvreté des individus : c'est l'enrichissement du *dèmos*, à titre public grâce au système des liturgies et à titre privé par la pratique de la *misthophorie*. Là où Isocrate cherche un remède éducatif aux conséquences morales de la pauvreté, le Pseudo-Xénophon, lui, ne voyait que la réponse politique de la démocratie à une évidence économique.

3. Démocratie et thalassocratie

La mise en évidence du lien entre thalassocratie et démocratie est un autre thème qui rapproche Isocrate du Pseudo-Xénophon. Si son traitement par Isocrate est assez complexe et évolue en fonction des périodes et donc des discours, c'est dans le *Sur la Paix* et dans le *Panathénaïque*³⁰ que l'on trouve les échos les plus nets à l'*Athenaion Politeia*. Un premier rapprochement concerne le lien entre la politique thalassocratique d'Athènes et le traitement infligé aux alliés, quand Isocrate, de façon assez artificieuse, fait porter à Hyperbolos et à ses successeurs la responsabilité de l'évolution néfaste de la *politeia* avec l'acquisition de la puissance (*δύναμις*) que représente l'empire maritime (*ἡ κατὰ θάλατταν ἀρχή*). Il retrouve alors des accents déjà présents dans l'*Athenaion Politeia*.

30 Si la crise de la Seconde Confédération athénienne explique la remise en cause de la politique maritime athénienne et du traitement des alliés dans le discours *Sur la Paix*, le point de vue est plus large dans le *Panathénaïque*, où il s'agit d'établir un bilan des politiques athénienne et lacédémonienne sur la durée. Voir G. Mathieu, *Les idées politiques d'Isocrate*, Paris, Les Belles Lettres, 1925, surtout p. 12 et 170-72 ; Masaracchia (n. 22), p. 108.

Isocrate, *Sur la Paix*, 78-79

Τούτων δ' ὑπαρχόντων, ἀντί μὲν τῆς πολιτείας τῆς παρὰ πᾶσιν εὐδοκιμούσης ἐπὶ τοιαύτην ἀκολασίαν ἢ δύναμις ἡμᾶς αὕτη προήγαγεν, ἣν οὐδεὶς ἂν ἀνθρώπων ἐπαινέσειεν· ἀντί δὲ τοῦ νικᾶν τοὺς ἐπιστρατεύοντας οὕτω τοὺς πολίτας ἐπαίδευσεν, ὥστε μηδὲ πρὸ τῶν τειχῶν τολμᾶν ἐπεξιέναι τοῖς πολέμοις· ἀντί δὲ τῆς εὐνοίας τῆς παρὰ τῶν συμμάχων αὐτοῖς ὑπαρχούσης καὶ τῆς δόξης τῆς παρὰ τῶν ἄλλων Ἑλλήνων εἰς τοσοῦτον μῖσος κατέστησεν, ὥστε παρὰ μικρὸν ἔλθειν ἐξανδραποδισθῆναι τὴν πόλιν [...]. Τίς γὰρ ἂν ὑπέμεινε τὴν ἀσέλγειαν τῶν πατέρων τῶν ἡμετέρων, οἳ συναγαγόντες ἐξ ἀπάσης τῆς Ἑλλάδος τοὺς ἀργοτάτους καὶ τοὺς ἀπασῶν τῶν πονηριῶν μετέχοντας, πληροῦντες τούτων τὰς τριῆρεις, ἀπηχθάνοντο τοῖς Ἑλλήσι, καὶ τοὺς μὲν βελτίστους τῶν ἐν ταῖς ἄλλαις πόλεσιν ἐξέβαλλον, τοῖς δὲ πονηροτάτοις τῶν Ἑλλήνων τάκεινων διένεμον;

« Dans cette situation, à la place d'un régime qui jouissait d'une bonne réputation auprès de tous, cette puissance nous a conduits à un manque de retenue tel que nul ne saurait l'approuver. En lieu et place des victoires remportées sur les envahisseurs, elle a éduqué les citoyens à ne pas même oser sortir combattre l'ennemi au pied de leurs murs; au lieu de la bienveillance qui leur était acquise chez leurs alliés et de la réputation qu'ils avaient auprès du reste des Grecs, elle a suscité une haine telle que la cité a bien failli être réduite en esclavage[...]. Qui, de fait, aurait pu supporter l'impudence de nos pères, qui faisaient venir de toute la Grèce les gens les plus paresseux et les plus enclins à toutes les formes de friponnerie et, en remplissant les trières, se faisaient détester des Grecs, qui, dans les autres cités, expulsaient les meilleurs pour distribuer leurs possessions aux plus fripons des Grecs ? »

Pseudo-Xénophon, II, 1

Τὸ δὲ ὀπλιτικὸν αὐτοῖς, ὃ ἥμιστα δοκεῖ εἶ ἔχειν Ἀθήνησιν, οὕτω καθέστηκεν, καὶ τῶν μὲν πολεμίων ἤττους τε σφᾶς αὐτοὺς ἡγούνται εἶναι καὶ ὀλείζουσιν, τῶν δὲ συμμάχων, οἳ φέρουσι τὸν φόρον, καὶ κατὰ γῆν κρατιστεύουσι, καὶ νομίζουσι τὸ ὀπλιτικὸν ἀρκεῖν, εἰ τῶν συμμάχων κρείττονές εἰσι.

« Quant au corps des hoplites, qui ne semble pas du tout bien se porter à Athènes, il est chez eux dans une situation telle que, par rapport à leurs ennemis, ils se considèrent comme inférieurs et moins nombreux, mais que par rapport aux alliés qui leur versent le tribut, ils sont les plus forts même sur terre. Et ils estiment que le corps des hoplites est suffisant s'ils l'emportent sur leurs alliés. »

Pseudo-Xénophon, I, 14

Περὶ δὲ τῶν συμμάχων, ὅτι ἐκπλέοντες συκοφαντοῦσιν ὡς δοκοῦσι καὶ μισοῦσι τοὺς χρηστούς, – γινώσκοντες ὅτι μισεῖσθαι μὲν ἀνάγκη τὸν ἄρχοντα ὑπὸ τοῦ ἀρχομένου, εἰ δὲ ἰσχύσουσιν οἱ πλοῦσιοι καὶ οἱ ἰσχυροὶ ἐν ταῖς πόλεσιν, ὀλίγιστον χρόνον ἢ ἀρχὴ ἔσται τοῦ δήμου τοῦ Ἀθήνησι, διὰ ταῦτα οὖν τοὺς μὲν χρηστούς ἀτιμοῦσι καὶ χρήματα ἀφαιροῦνται καὶ ἐξελαύνονται καὶ ἀποκτείνουσι, τοὺς δὲ πονηροὺς αὔξουσιν.

« En ce qui concerne leurs alliés, du fait que, prenant la mer, ils dénoncent manifestement de façon abusive et haïssent les honnêtes gens, parce qu'ils se rendent compte que celui qui domine est inévitablement haï par celui qui est dominé et que, le jour où dans les cités la force sera aux mains des riches et des forts, la domination du peuple qui est à Athènes ne durera que très peu de temps, pour cette raison, donc, ils privent les honnêtes gens de leurs droits civiques, ils les dépouillent de leurs biens, ils les expulsent et les mettent à mort, alors qu'ils renforcent les fripons. »

Pour Isocrate comme pour le Pseudo-Xénophon, l'empire des mers se traduit en termes de puissance (δύναμις)³¹ et résulte d'un choix politique dont les implications sont à la fois militaires (avec le développement d'une stratégie maritime au détriment du combat hoplitique) et morales, puisque ce choix débouche sur la perte des valeurs traditionnelles de courage et de retenue, attachées aux hoplites et remplacées par la *ponèria* caractéristique des équipages des trières. Par ailleurs, la puissance maritime athénienne vise moins à combattre les ennemis qu'à dominer les alliés et à conduire à leur égard une politique qui suscite leur haine en retour³². Cette politique est décrite de façon très proche par les deux auteurs : la nécessité de « remplir les trières » pousse les Athéniens à favoriser les classes inférieures chez les autres Grecs, au détriment des classes supérieures, victimes d'exil et de spoliations. Le rapport de cause à effet est simplement inversé : si Isocrate voit dans la haine des Grecs à l'égard d'Athènes le résultat de la politique thalassocratique de cette dernière (politique dont le recul du temps et la connaissance des événements de 404 lui permettent de signaler l'échec), le Pseudo-Xénophon, lui, présentait cette politique d'oppression comme la réponse à la haine nécessaire du dominé pour le dominant, inscrite, au-delà des rapports entre cités, dans les rapports politiques internes à chaque cité et dans la solidarité de classe dépassant le cadre de la *polis*. Toutefois, la mise en œuvre du vocabulaire relève d'une stratégie semblable, puisqu'elle procède d'une accumulation de termes et de l'emploi des superlatifs pour opposer deux catégories de citoyens et disqualifier la classe opposée à celle des *beltistoi* (ou des *chrèstoi*) : il s'agit bien évidemment des *ponèroi*, ici déclinés par Isocrate en *πονηρότατοι* ou *οἱ ἀπασῶν τῶν πονηριῶν μετέχοντες*, décrits en outre comme « les plus paresseux » (*ἀργότατοι*) et assimilés à ceux dont sont remplies les trières. Même si Isocrate ne développe pas explicitement l'idée d'une solidarité de classe entre les thètes athéniens et « les plus fripons dans les autres cités grecques », c'est le *dèmos* thalassocratique athénien dans son ensemble qui est visé par l'expression « nos pères » et qui se voit affecté des défauts, certes traditionnels dans la critique de la démocratie, mais amplement développés dans *L'Athenaion Politeia* : perte de la *paideia* traditionnelle et de la réputation (δόξα) qui lui était attachée, manque de retenue (ἀκολασία), impudence (ἀσέλγεια), mais aussi manque de courage, paresse, tous vices qui sont les différentes variations possibles de la *ponèria*.

31 Cf. Ps.-Xen. I, 2 : « ...en ce lieu il semble juste que les pauvres et le peuple aient plus que les nobles et les riches, pour cette raison que le peuple est celui qui fait avancer les navires et qui confère à la cité sa puissance, et que les pilotes, les chefs de nage, les commandants en second, les officiers de proue et les charpentiers navals, voilà quels sont les hommes qui confèrent à la cité sa puissance, beaucoup plus que les hoplites, les nobles et les honnêtes gens » (δικαίως <δοκοῦσιν> αὐτόθι καὶ οἱ πένητες καὶ ὁ δῆμος πλέον ἔχειν τῶν γενναίων καὶ τῶν πλουσίων διὰ τὸδε, ὅτι ὁ δῆμος ἐστὶν ὁ ἐλαύνων τὰς ναῦς καὶ ὁ τὴν δύναμιν περιτιθεὶς τῇ πόλει, καὶ οἱ κυβερνήται καὶ οἱ κελευσταὶ καὶ οἱ πεντηκόνταρχοι καὶ οἱ πρῶφῶτα καὶ οἱ ναυπηγοὶ, οὗτοί εἰσιν οἱ τὴν δύναμιν περιτιθέντες τῇ πόλει). Cf. aussi I, 11.

32 Sur le leitmotiv de la haine comme conséquence de l'empire maritime dans le discours *Sur la Paix*, voir J. Davidson, « Isocrates against Imperialism : An analysis of the *De Pace* », *Historia* 39, 1990, p. 20-36, part. p. 30-31.

Un autre passage, tiré du *Panathénaïque*³³, fait entendre des échos plus nets encore à l'*Athenaion Politeia*. Pourtant, le rhéteur adopte ici un point de vue opposé au précédent, puisqu'il s'agit cette fois non pas de condamner, mais de justifier la politique maritime d'Athènes par des considérations pratiques et en particulier par la lutte contre Lacédémone. Mais l'intérêt de l'analyse est qu'elle présente cette politique comme un choix assumé entre une « bonne » et une « mauvaise » *politeia*, dans l'absolu, avec l'adhésion à la « mauvaise » *politeia* pour des raisons d'utilité et d'efficacité. Or c'est bien là le propos initial du Pseudo-Xénophon, dont le texte vise à expliquer en quoi le choix de la démocratie athénienne et de la thalassocratie est assurément celui d'une « mauvaise organisation » (*κακονομία*), pleinement assumé cependant et répondant parfaitement à l'intérêt du *dèmos*. La différence principale entre les deux auteurs reste cependant la réticence d'Isocrate à comprendre le *dèmos* comme une catégorie sociale et sa persistance à l'assimiler à la cité tout entière (toujours désignée par l'expression « nos pères »). Mais cela répond à la différence entre les objectifs respectifs des deux auteurs : alors que le Pseudo-Xénophon cherche à amplifier la division dans la cité et à développer les antagonismes, Isocrate n'a aucun intérêt à jouer sur cette division quand il s'agit d'appeler à une réforme de la *politeia* en présentant celle-ci, quelle qu'elle soit, comme un choix collectif : celui, heureux, des « ancêtres », celui, à ne pas reproduire, de la génération précédente (« nos pères »), celui, certes défectueux, de la génération actuelle, mais qui peut être réformé par une politique salutaire.

Cependant, près du terme de sa vie, Isocrate rejoint le Pseudo-Xénophon sur l'idée que le développement de la puissance maritime d'Athènes ne procède pas d'une erreur de jugement : il s'agit bien d'un choix cohérent, qui s'explique d'abord par un impératif stratégique – celui d'écartier la menace représentée par la puissance péloponnésienne³⁴ – et de ce fait nul ne saurait blâmer ce choix – ce qui suppose que certains le font ou l'ont fait –, un choix qui n'est pas, comme on pourrait le croire, une erreur politique ou stratégique³⁵. Et si cette politique trouve sa

33 Isocrate, *Panathénaïque*, 114-116.

34 Isocrate, *Panathénaïque*, 114 : « En ce qui concerne la puissance maritime (Περὶ δὲ τὴν δύναμιν τὴν κατὰ θάλατταν) nos pères jugeaient plus utile (χρησιμωτέρων) ce régime ; son adoption et le soin qu'ils prirent à l'appliquer heureusement les rendirent capables de se défendre contre les complots des Spartiates et contre la force des Péloponnésiens dans leur totalité (τὴν Πελοποννησίων ἀπάντων ῥώμην) ». Cf. Ps.-Xen. II, 4 : « Ensuite ceux qui dominant la mer peuvent faire ce que ne peuvent faire que parfois ceux qui dominant la terre, ravager la terre des plus forts. » (ἔπειτα δὲ τοῖς ἀρχουσι τῆς θαλάττης οἶόν τ' ἐστὶ ποιεῖν ἄπερ τοῖς τῆς γῆς ἐνίοτε, τέμνειν τὴν γῆν τῶν κρειττόνων).

35 Isocrate, *Panathénaïque*, 115 : « En conséquence, nul ne pourrait à juste titre leur reprocher d'avoir choisi ce régime : en effet ils ne se sont pas trompés dans leurs espoirs... » (Ὡστ' οὐδεὶς ἂν δικαίως ἐπιτιμήσειεν τοῖς ἐλομένοις αὐτῆν οὐ γὰρ διήμαρτον τῶν ἐλπιδῶν...). Cf. Ps.-Xen. I, 1 : « mais puisque telle a été leur décision, je vais montrer comme ils sauvegardent bien leur démocratie et règlent bien les autres questions sur lesquelles les Grecs ont l'impression qu'ils se trompent » (ἐπεὶ δὲ ταῦτα ἔδοξεν οὕτως αὐτοῖς, ὡς εὖ διασφύζονται τὴν πολιτείαν καὶ τὰλλα διαπράττονται ἃ δοκοῦσιν ἁμαρτάνειν τοῖς ἄλλοις Ἑλλησι, τοῦτ' ἀποδείξω) et II, 1 : « en outre voici encore les reproches que je vois certains faire aux Athéniens » (ἔτι δὲ καὶ τάδε τινὰς ὀρώ μεμφομένους Ἀθηναίους).

justification dans son utilité stratégique, ses conséquences politiques et morales ne sont pas méconnues. On retrouve alors les éléments déjà présents dans le discours *Sur la Paix* : le renoncement à « l'hégémonie terrestre », c'est-à-dire à la primauté du combat hoplitique, s'accompagne du renoncement aux valeurs qui lui sont attachées – respect de l'ordre, retenue, obéissance – et de l'acceptation des vices contraires – absence de retenue, démesure, licence – et surtout de la nécessité de s'appuyer sur les métiers en lien avec la marine et sur une population dont les ressources viennent d'autrui, et en particulier de l'étranger³⁶. Sur ce point précis, Isocrate utilise un vocabulaire très proche de celui du Pseudo-Xénophon, lorsqu'il évoque l'accroissement de « la puissance maritime [...] reposant sur les métiers qui concernent les navires et sur ceux qui ont la puissance de les faire avancer » (τὴν δὲ κατὰ θάλατταν δύναμιν [...] ἕκ τε τῶν τεχνῶν περὶ τὰς ναῦς καὶ τῶν ἐλαύνειν αὐτὰς δυναμένων³⁷). Comme le Pseudo-Xénophon enfin, Isocrate établit cette fois un rapport entre démocratie et thalassocratie³⁸, à la façon d'un cercle qui se referme sur lui-même : pour développer la puissance maritime, la cité doit s'appuyer sur « ceux qui remplissent les trières » et ceux-ci trouvent leur intérêt économique direct dans le développement de la thalassocratie, avec pour conséquence le sort réservé aux alliés, pressurés économiquement afin d'assurer la prospérité de cette classe sociale, leur sort suscitant en retour leur rancœur et leur haine à l'égard d'Athènes.

En l'occurrence, Isocrate, si soucieux en général des valeurs morales, n'hésite pas à justifier cette politique par un intérêt bien compris, consistant à préférer l'injustice à la servitude et à accepter de faire du mal aux autres afin de ne pas en subir soi-même.

36 Isocrate, *Panathénaique*, 115 : « Ils n'ignoraient ni les biens ni les maux qui découlent de chacun de ces deux types de puissances ; ils savaient pertinemment que l'hégémonie sur terre repose sur la pratique du bon ordre, de la retenue, de l'obéissance et des qualités de ce genre alors que la puissance maritime, elle, ne s'accroît pas par de tels moyens, mais grâce aux métiers qui concernent les navires et grâce à ceux qui ont la puissance de les faire avancer et à ceux qui, pour avoir perdu leurs biens personnels, ont pris l'habitude de faire venir leurs moyens de subsistance des biens d'autrui. Cette sorte de gens s'étant abattue sur la cité, il était évident que le bel ordre du régime précédent serait aboli, que la bienveillance des alliés changerait bien vite dès lors que ceux à qui on avait précédemment donné des terres et des cités seraient contraints de verser des taxes et des tribus afin qu'on ait de quoi payer un salaire à ceux dont j'ai parlé un peu plus haut. » (οὐδ' ἠγνόησαν οὐδὲν οὔτε τῶν ἀγαθῶν οὔτε τῶν κακῶν τῶν προσόντων ἕκατέρᾳ τῶν δυνάμεων, ἀλλ' ἀκριβῶς ἤδεσαν τὴν μὲν κατὰ γῆν ἡγεμονίαν ὑπ' εὐταξίας καὶ σωφροσύνης καὶ πειθαρχίας καὶ τῶν ἄλλων τῶν τοιούτων μελετωμένην, τὴν δὲ κατὰ θάλατταν δύναμιν οὐκ ἐκ τούτων αὐξανομένην, ἀλλ' ἕκ τε τῶν τεχνῶν περὶ τὰς ναῦς καὶ τῶν ἐλαύνειν αὐτὰς δυναμένων καὶ τῶν τὰ σφέτερα μὲν αὐτῶν ἀπολωλεκότων, ἐκ δὲ τῶν ἀλλοτρίων πορίζεσθαι τὸν βίον εἰθιμμένων ὧν εἰσπεσόντων εἰς τὴν πόλιν οὐκ ἀθλιος ἦν ὁ τε κόσμος ὁ τῆς πολιτείας τῆς πρότερον ὑπαρχούσης λυθησόμενος, ἢ τε τῶν συμμάχων εὐνοία ταχέως ληψομένη μεταβολὴν, ὅταν οἷς πρότερον χώρας ἐδίδοσαν καὶ πόλεις, τούτους ἀναγκάζωσι συντάξεις καὶ φόρους ὑποτελεῖν, ἢ ἔχωσι μισθὸν διδόναι τοῖς τοιοῦτοις οἷους ὀλίγω πρότερον εἶπον). Cf. Ps.-Xen. I, 2 (voir *supra*) et I, 14-20 pour le développement sur les alliés.

37 Cf. Ps.-Xen. I, 2 et I, 12 et P. Ceccarelli, « Sans thalassocratie, pas de démocratie ? Le rapport entre thalassocratie et démocratie à Athènes dans la discussion du V^e et IV^e siècle av. J.-C. », *Historia* 42/4, 1993, p. 444-470, part. p. 454.

38 Le lien établi ici entre démocratie et thalassocratie n'implique pas qu'Isocrate le considère comme nécessaire en toutes circonstances (Ceccarelli [n. 37], p. 453-455), mais c'est justement l'orientation particulière de ce passage qui pourrait évoquer une réminiscence de l'*Athenaion Politeia*.

Isocrate, *Panathénaique*, 117

Δυσὶν γὰρ πραγμάτοιιν προτεινομένοιιν μὴ σπουδαίοιιν, κρείττω τὴν αἴρεσιν εἶναι τοῦ δεινὰ ποιεῖν ἐτέρους ἢ πάσχειν αὐτοὺς καὶ τοῦ μὴ δικαίως τῶν ἄλλων ἄρχειν μάλλον ἢ φεύγοντας τὴν αἰτίαν ταύτην ἀδίκως Λακεδαιμονίοις δουλεύειν.

« Alors, face aux deux possibilités qui se présentaient à eux et dont aucune n'était honorable, ils ont jugé meilleur le choix consistant à faire subir à autrui un traitement terrible plutôt que de le subir eux-mêmes, et à exercer un commandement sur les autres sans respect de la justice plutôt que d'échapper à cette accusation en étant injustement asservis aux Lacédémoniens. »

Pseudo-Xénophon, I, 8

Εἴη μὲν οὖν ἂν πόλις οὐκ ἀπὸ τοιοῦτων διαιτημάτων ἢ βελτίστη, ἀλλ' ἢ δημοκρατία μάλιστα' ἂν σώζοιτο οὕτως. Ὁ γὰρ δῆμος βούλεται οὐκ εὐνομουμένης τῆς πόλεως αὐτὸς δουλεύειν, ἀλλ' ἐλεύθερος εἶναι καὶ ἄρχειν, τῆς δὲ κακονομίας αὐτῷ ὀλίγον μέλει· ὁ γὰρ σὺ νομίζεις οὐκ εὐνομείσθαι, αὐτὸς ἀπὸ τούτου ἰσχύει ὁ δῆμος καὶ ἐλεύθερός ἐστιν.

« Ce n'est assurément pas avec de telles pratiques qu'une cité peut être la meilleure, mais c'est de cette manière que la démocratie peut être le mieux préservée. Car ce que veut le peuple ce n'est pas être lui-même esclave dans une cité bien organisée, mais c'est être libre et commander ; quant à la mauvaise organisation, elle lui importe peu. Car ce que toi tu considères comme n'étant pas bien organisé, c'est ce qui fait que le peuple lui-même est fort et qu'il est libre. »

Même si, une fois encore, Isocrate se refuse à limiter le *dēmos* aux seules classes populaires et si, pour lui, l'enjeu de la liberté concerne la cité tout entière, il n'en reste pas moins que le lien posé entre thalassocratie et forme de la *politeia*, la présentation de la politique maritime comme un choix délibéré avec ses conséquences sur les alliés mais aussi sur le rapport de forces entre deux catégories de citoyens à l'intérieur d'Athènes, l'insistance sur l'intérêt économique des thètes dont les ressources proviennent des taxes de toutes sortes imposées aux alliés, la préférence, enfin, accordée à l'utile, à la puissance et à la liberté par rapport à l'ordre et à la justice, tout cela présente de troublantes similitudes avec les arguments développés par le Pseudo-Xénophon.

La définition même de la « belle organisation » (εὐνομία) ou du « bel ordre » (εὐκοσμία) chez l'un et l'autre auteur mérite d'être rapprochée tout en mesurant, sur ce point encore, la différence de point de vue : pour le Pseudo-Xénophon, l'*eunomia* est, sans conteste, un gouvernement oligarchique³⁹ présenté le plus souvent en termes aristocratiques (le « gouvernement des meilleurs »); pour Isocrate il s'agit du rétablissement de la *patrios politeia*, qu'elle soit appelée « démocratie des ancêtres » ou gouvernement de l'Aréopage⁴⁰. C'est un passage de l'*Aréopagique* qui fournit le plus grand nombre d'éléments à la comparaison :

39 Ps.-Xen. II, 17 et II, 20.

40 Sur les choix de vocabulaire d'Isocrate, voir Caire (n. 19), p. 281-284.

Isocrate, *Aréopagitique*, 20

Οἱ γάρ κατ' ἐκέινον τὸν χρόνον τὴν πόλιν διοικούντες κατεστήσαντο πολιτείαν [...] οὐδ' ἦ τοῦτον τὸν τρόπον ἐπαίδευε τοὺς πολίτας ὥσθ' ἡγεῖσθαι τὴν μὲν ἀκολασίαν δημοκρατίαν, τὴν δὲ παρανομίαν ἐλευθερίαν, τὴν δὲ παρρησίαν ἰσονομίαν, τὴν δ' ἐξουσίαν τοῦ ταῦτα ποιεῖν εὐδαιμονίαν, ἀλλὰ μισοῦσα καὶ κολάζουσα τοὺς τοιοῦτους βελτίους καὶ σωφρονεστέρους ἅπαντας τοὺς πολίτας ἐποίησεν. Μέγιστον δ' αὐτοῖς συνεβάλετο πρὸς τὸ καλῶς οἰκεῖν τὴν πόλιν, ὅτι δυοῖν ἰσοτήτοι νομιζομέναι εἶναι, καὶ τῆς μὲν ταῦτὸν ἅπασιν ἀπονεμούσης, τῆς δὲ τὸ προσῆκον ἐκάστοις, οὐκ ἠγνοῦν τὴν χρησιμωτέραν, ἀλλὰ τὴν μὲν τῶν αὐτῶν ἀξιούσαν τοὺς χρηστοὺς καὶ τοὺς πονηροὺς ἀπεδοκίμαζον ὡς οὐ δικαίαν οὔσαν, τὴν δὲ κατὰ τὴν ἀξίαν ἕκαστον τιμῶσαν καὶ κολάζουσαν προηροῦντο καὶ διὰ ταύτης ὤκουν τὴν πόλιν, οὐκ ἐξ ἀπάντων τὰς ἀρχὰς κληροῦντες, ἀλλὰ τοὺς βελτίστους καὶ τοὺς ἰκανωτάτους ἐφ' ἕκαστον τῶν ἔργων προκρίνοντες.

« Ceux qui en ce temps-là administraient la cité établirent un régime [...] qui n'éduquait pas les citoyens à considérer l'indiscipline comme de la démocratie, la transgression des lois comme de la liberté, la liberté de parole comme de l'isonomie, la licence de faire tout cela comme du bonheur, mais qui, en détestant et en châtiant les gens de cette sorte, rendait plus sages tous les citoyens. Mais ce qui contribua le plus à la belle administration de la cité c'est le fait de considérer qu'il existe deux types d'égalités et qu'entre celle qui attribue à tous la même chose et celle qui attribue à chacun ce qui lui convient, ils ne méconnurent pas la plus utile : rejetant comme injuste celle qui juge honnêtes gens et fripons dignes des mêmes avantages, ils choisirent celle qui honore et châtie chacun selon son mérite. C'est en la mettant en œuvre qu'ils administraient la cité, en n'attribuant pas les magistratures par tirage au sort entre tous, mais en choisissant pour chaque fonction les meilleurs et les plus capables. »

Pseudo-Xénophon, I, 9

Εἰ δ' εὐνομίαν ζητεῖς, πρῶτα μὲν ὄψει τοὺς δεξιωτάτους αὐτοῖς τοὺς νόμους τιθέντας· ἔπειτα κολάσουσιν οἱ χρηστοὶ τοὺς πονηροὺς καὶ βουλεύσουσιν οἱ χρηστοὶ περὶ τῆς πόλεως καὶ οὐκ ἐάσουσι μαινομένους ἀνθρώπους βουλεύειν οὐδὲ λέγειν οὐδὲ ἐκκλησιάζειν.

« Mais si c'est une bonne organisation que tu recherches, tu verras d'abord que ce seront les plus intelligents qui établiront pour eux les lois ; ensuite ce seront les honnêtes gens qui châtieront les fripons, ce seront les honnêtes gens qui délibéreront au sujet de la cité et ils ne permettront pas que des gens en délire siègent au Conseil, ni qu'ils prennent la parole à l'Assemblée. »

Pseudo-Xénophon, I, 12

διὰ τοῦτ' οὖν ἰσηγορίαν καὶ τοῖς δούλοις πρὸς τοὺς ἐλευθέρους ἐποιήσαμεν καὶ τοῖς μετοίκους πρὸς τοὺς ἀστούς...

« C'est donc pour cela que nous avons créé l'égalité de parole tant pour les esclaves à l'égard des hommes libres que pour les métèques à l'égard des citoyens... »

Pseudo-Xénophon, I, 4.

Ἔπειτα δὲ ὁ ἔνιοι θαυμάζουσιν ὅτι πανταχοῦ πλέον νέμουσι τοῖς πονηροῖς καὶ πένησι καὶ δημοτικοῖς ἢ τοῖς χρηστοῖς, ἐν αὐτῷ τούτῳ φανοῦνται τὴν δημοκρατίαν διασφύζοντες.

« Ensuite, ce qui étonne certains, à savoir qu'en tout domaine ils attribuent plus aux fripons, pauvres et gens du peuple qu'aux honnêtes gens, c'est précisément ce qui, on va le voir, leur permet de sauvegarder la démocratie. »

Leunomia, ici caractérisée par Isocrate comme τὸ καλῶς οἰκεῖν, est un choix de régime où l'ordre consiste à attribuer à chacun la place qui lui revient, dans le but de corriger, avec les mauvais citoyens, les défauts du régime populaire. Si parmi ces défauts on retrouve toujours l'*akolasia* étroitement associée à la notion même de démocratie ou encore la transgression des lois (παρανομία) et la licence de s'affranchir de toute contrainte (ἔξουσία), s'y ajoute dans ce passage la « liberté de parole » (παρρησία), confondue avec le régime égalitaire qu'est l'*isonomie*. Derrière cette association se devine une attaque contre les dérives de l'*isègoria*, l'égalité de parole des citoyens à l'Assemblée, que le Pseudo-Xénophon dénonce plus violemment comme la permission accordée à des « gens en délire » de s'exprimer en public⁴¹ et dont il étend les méfaits jusqu'aux métèques et aux esclaves, en utilisant la notion d'*isègoria* là où l'on attendrait plutôt celle de *parrhèsia*⁴². L'établissement du régime passe par l'établissement de lois « aristocratiques » (destinées à rendre « tous les citoyens meilleurs » pour Isocrate, établies par les « honnêtes gens » pour le Pseudo-Xénophon) et par le châtement infligé aux *ponèroi*.

Le principe des deux égalités, que développe ensuite Isocrate, n'existe pas chez le Pseudo-Xénophon qui, en raison de son postulat de départ selon lequel il faut qu'une partie de la cité domine l'autre, serait plutôt un théoricien des deux inégalités : celle, démocratique, qui privilégie les *ponèroi* et celle, aristocratique, qui donne la prépondérance aux *chrèstoi*. Mais c'est une simple question de présentation des faits. Tous deux s'accordent sur l'idée que dans le régime populaire on attribue plus (qu'ils ne le méritent) aux « fripons », et pas assez aux « honnêtes gens », alors qu'il faudrait dans un régime d'eunomie châtier les premiers et réserver les magistratures et les honneurs aux seconds, qui sont aussi les meilleurs (βέλτιστοι) et les plus capables (ικανότατοι ou δεξιότατοι).

II. Platon

La comparaison entre le Pseudo-Xénophon et Platon apparaît moins fructueuse qu'avec Isocrate. On ne trouve par exemple guère d'écho au conflit entre *chrèstoi* et *ponèroi* dans les théories développées par Calliclès dans le *Gorgias*, ou aux effets de la thalassocratie dans le *Critias* à propos de l'Atlantide⁴³. Ni le voca-

41 Dans un autre passage, il évoque plus sobrement cette « liberté de prendre la parole » accordée « à tout citoyen qui le veut » (Ps.-Xen. I, 2 : λέγειν ἐξείναι τῷ βουλομένῳ τῶν πολιτῶν).

42 Voir Lenfant (n. 12), p. 71-73. Plus généralement sur l'évolution du rapport entre *isègoria* et *parrhèsia* entre le v^e et le iv^e siècle, L. Bertelli, « Plato's criticism of democracy and oligarchy », in M. Vegetti – F. Ferrari – T. Lynch (ed.) *The Painter of Constitutions. Selected Essays on Plato's Republic*, Sankt Augustin, Academia, 2013, p. 261-289, part. p. 281-282.

43 Sauf, éventuellement, l'évocation du tumulte polyphonique du port où se croisent marins et commerçants venus de partout (*Critias*, 117e).

bulaire, ni les arguments n'entrent directement en résonance avec ceux de l'*Athenaion Politeia*. Cela est d'autant plus étonnant que, si le pamphlet a circulé dans les milieux oligarchiques et dans les cercles socratiques, on voit mal comment Platon n'en aurait pas eu connaissance ni pourquoi il ne l'aurait pas utilisé, fût-ce pour le parodier, lui qui se montre si habile à mettre en scène et en discussion les positions des interlocuteurs de Socrate, tout particulièrement pour la critique de la démocratie. Tout au plus peut-on relever, dans la *République*, quelques éléments susceptibles de renvoyer à ce qui fait la principale originalité du Pseudo-Xénophon et sa clé d'interprétation des rapports politiques et sociaux : une présentation dichotomique de la cité, où s'opposent les intérêts divergents de deux groupes en lutte l'un contre l'autre, avec l'assimilation du *dèmos* aux catégories économiques inférieures et la définition de la démocratie comme le régime qui assure la suprématie de ces dernières. L'établissement du régime démocratique est tout d'abord présenté par Socrate comme la victoire des pauvres sur les riches (en réponse il est vrai à l'injustice et au mépris des riches dans le gouvernement oligarchique). Le triomphe des pauvres se traduit en termes institutionnels par le partage du pouvoir politique et le tirage au sort des magistratures, mais aussi par des bannissements et des éliminations physiques⁴⁴.

Une fois établie, la démocratie se caractérise par son amour de la liberté qui, comme chez le Pseudo-Xénophon et chez Isocrate, se décline sous toutes ses formes⁴⁵ : liberté de parole (*παρρησία*), possibilité d'agir à sa guise (*ἐξουσία*), absence de toute contrainte (*μηδεμία ἀνάγκη*), que ce soit dans la vie privée ou même dans la vie publique, jusqu'aux excès étonnants qu'autorise la permissivité d'un tel régime : « pas d'obligation de commander, dans cette cité, en fût-on capable, ni non plus d'être commandé si on ne le veut pas, ni de faire la guerre quand on est en guerre, ni de vivre en paix quand les autres le font...⁴⁶ ». Dans l'état de confusion générale qui en résulte, rien ne distingue plus l'étranger du citoyen, ni l'esclave de l'homme libre⁴⁷. La critique de l'*exousia* démocratique

44 Platon, *République*, VIII 557a : « La démocratie advient, selon moi, lorsque les pauvres, vainqueurs, mettent à mort certains du parti adverse, en expulsent d'autres, et partagent sur un plan d'égalité le régime et les magistratures avec ceux qui restent : dans ce type de régime les magistratures sont le plus souvent attribuées par tirage au sort. » (Δημοκρατία δὴ οἶμαι γίγνεται ὅταν οἱ πένητες νικήσαντες τοὺς μὲν ἀποκτείνωσι τῶν ἐτέρων, τοὺς δὲ ἐκβάλωσι, τοῖς δὲ λοιποῖς ἐξ ἴσου μεταδώσι πολιτείας τε καὶ ἀρχῶν, καὶ ὡς τὸ πολὺ ἀπὸ κλήρων αἱ ἀρχαὶ ἐν αὐτῇ γίγνονται).

45 Platon, *République*, 557b-e.

46 Platon, *République*, 557e : Τὸ δὲ μηδεμίαν ἀνάγκην, εἶπον, εἶναι ἄρχειν ἐν ταύτῃ τῇ πόλει, μηδ' ἂν ἦς ἰκανὸς ἄρχειν, μηδὲ αὖ ἄρχεσθαι, ἐὰν μὴ βούλη, μηδὲ πολεμεῖν πολεμούντων, μηδὲ εἰρήνην ἄγειν τῶν ἄλλων ἀγόντων, ἐὰν μὴ ἐπιθυμῆς εἰρήνης.

47 Platon, *République*, 563a, 563b.

prend dans la bouche de Socrate une dimension caricaturale qui rejoint celle de l'*Athenaion Politeia*⁴⁸.

Lorsqu'enfin Socrate en vient à décrire le fonctionnement de la démocratie et en attribue la dégénérescence à la « race des bourdons », les dirigeants politiques qui excitent les pauvres contre les riches, la division tripartite de la cité démocratique, annoncée pour les besoins de la démonstration⁴⁹, recouvre en fait une dichotomie qui s'exprime selon des modalités assez proches de celles déjà présentes chez le Pseudo-Xénophon. En effet, à l'opposition économique entre riches et pauvres s'ajoute une opposition politique et sociale, mais aussi morale qui se manifeste dans la description des deuxième et troisième « parties » de la cité, sur lesquelles agissent la première partie constituée des bourdons :

- Ἄλλο τοίνυν τοιόνδε αἰεὶ ἀποκρίνεται ἐκ τοῦ πλήθους.
- Τὸ ποῖον;
- Χρηματιζομένων που πάντων, οἱ κοσμιώτατοι φύσει ὡς τὸ πολὺ πλουσιώτατοι γίνονται.
- Εἰκός.
- Πλείστον δὴ οἶμαι τοῖς κηφήσι μέλι καὶ εὐπορώτατον ἐντεῦθεν βλίττει.
- Πῶς γὰρ ἂν, ἔφη, παρὰ γε τῶν σμικρὰ ἐχόντων τις βλίσειεν;
- Πλοῦσιοι δὴ οἶμαι οἱ τοιοῦτοι καλοῦνται κηφήνων βοτάνη.
- Σχεδόν τι, ἔφη.
- Δήμος δ' ἂν εἴη τρίτον γένος, ὅσοι αὐτουργοὶ τε καὶ ἀπράγμονες, οὐ πάνυ πολλὰ κεκτημένοι· ὁ δὲ πλείστον τε καὶ κυριώτατον ἐν δημοκρατίᾳ ὅτανπερ ἀθροισθῆ.
- Ἔστιν γὰρ, ἔφη· ἄλλ' οὐ θαμὰ ἐθέλει ποιεῖν τοῦτο, ἐὰν μὴ μέλιτός τι μεταλαμβάνῃ.
- Οὐκοῦν μεταλαμβάνει, ἦν δ' ἐγώ, αἰεὶ, καθ' ὅσον δύνανται οἱ προεστῶτες, τοὺς ἔχοντας τὴν οὐσίαν ἀφαιρούμενοι, διανέμοντες τῷ δήμῳ, τὸ πλείστον αὐτοὶ ἔχειν. (*République* 564d-565a)

- Il existe assurément une autre partie qui doit être distinguée de la masse.
- De quel type ?
- Dans la mesure où tout le monde, me semble-il, a une activité économique, ce sont les gens les plus ordonnés par nature qui, le plus souvent, deviennent les plus riches.
- Vraisemblablement.
- Et c'est de là que le miel est à mon avis le plus abondant et le plus aisé à exprimer pour les bourdons.
- Bien évidemment, dit-il. Qui, en effet, irait en exprimer chez ceux qui ont peu ?

48 Cf. Ps.-Xen. I, 3 (le peuple refuse d'exercer les magistratures dont il ne tire pas profit) ; I, 8 (le peuple refuse « d'être esclave », c'est-à-dire d'être commandé) ; II, 17 (les traités votés à l'Assemblée n'engagent pas les individus et le peuple « trouve mille prétextes pour ne pas faire ce qu'ils ne veulent pas » (προφάσεις μυρίας ἐξεύρηκε τοῦ μὴ ποιεῖν ὅσα ἂν μὴ βούλωνται) ; I, 10-12 (à Athènes, ni la tenue vestimentaire ni le mode de vie ni la liberté de parole ne permettent de distinguer l'homme libre du métèque ou de l'esclave).

49 Platon, *République*, 564c : « Pour notre raisonnement partageons la cité démocratique en trois parties, comme elle l'est dans les faits. » (Τριχῆ διαστησώμεθα τῷ λόγῳ δημοκρατουμένην πόλιν, ὡσπερ οὖν καὶ ἔχει).

- Ce sont donc les gens de cette sorte, les riches, qui sont appelés « pâture à bourdons ».
- C'est possible, dit-il.
- La troisième espèce, ce serait le peuple : tous ceux qui, travaillant de leurs mains ou ne travaillant pas, ne possèdent pas grand-chose, espèce qui est la plus nombreuse et la plus puissante en démocratie lorsqu'elle est assemblée.
- Effectivement, dit-il, cependant ce n'est pas souvent qu'elle accepte de faire cela, à moins qu'elle n'obtienne une part de miel.
- Mais justement elle l'obtient, dis-je, pour autant que ceux qui se trouvent à sa tête, après avoir dépouillé les possédants de leurs biens et les avoir distribués au peuple, en gardent eux-mêmes la part la plus importante.

La dénonciation du rôle des démagogues, stigmatisés dans la *République* avec la métaphore du miel et des bourdons, n'existe pas dans l'*Athenaion Politeia*, où c'est au *dèmos* dans son ensemble qu'est attribuée la responsabilité du traitement infligé aux gens de bien. Toutefois on retrouve chez Platon, à côté de l'assimilation des riches aux gens « bien ordonnés » (οἱ κοσμιώτατοι), celle du *dèmos* à la catégorie socio-économique des pauvres (οἱ σμικρὰ ἔχοντες οὐ πάνυ πολλὰ κεκτημένοι), incluant « ceux qui vivent de leur travail » (αὐτουργοί), catégorie qui englobe tous les métiers manuels et, plus étrangement, les « oisifs » (ἀπράγμονες). Ce terme ne doit sans doute pas être compris comme une désignation de la catégorie sociale jouissant de revenus modestes, mais plutôt comme une manière de qualifier ceux qui vivent des indemnités versées par la cité, que le Pseudo-Xénophon décrit comme les profiteurs du système de la *misthophoria*⁵⁰, et auxquels il reproche de n'exercer que les fonctions publiques susceptibles d'être rémunératrices. Cette catégorie exerce dans la cité un pouvoir souverain, en raison de son nombre, mais aussi de sa faculté à agir comme un groupe⁵¹. Avec la métaphore du miel, soutiré aux riches pour être redistribué (partiellement, il est vrai) au peuple, Platon reprend les accusations déjà présentes chez le Pseudo-Xénophon qui dénonçait le système des liturgies comme source de l'enrichissement et de la puissance du *dèmos* athénien.

Peut-être faut-il ajouter à ce passage de la *République* celui du début du livre IV des *Lois*, où se pose la question du choix du lieu pour la fondation de la future colonie. L'Athénien décline alors tous les risques que fait courir à la qualité des institutions une proximité et une familiarité trop grande avec la mer : le commerce maritime apporte, avec les produits d'importation, la perversion et la

50 Ps.-Xen. I, 3 ; I, 16 ; I, 17.

51 ὁ δὲ πλείστον τε καὶ κυριώτατον ἐν δημοκρατίᾳ ὅτανπερ ἀθροισθῆ fait évidemment référence à la règle du vote majoritaire, mais le choix du verbe ἀθροίζω au passif, plutôt que ἐκκλησιάζειν ou tout autre verbe à connotation politique, évoque plutôt la force d'un groupe compact et uni.

« bigarrure » des mœurs (ἤθη καὶ ποικίλα καὶ φαῦλα⁵²), la construction de vaisseaux de guerre et l'apprentissage des techniques de navigation conduisent à la disparition du corps hoplitique et de ses vertus guerrières au profit de marins⁵³, et surtout la puissance et le salut de la cité reposent désormais sur tous les équipages des navires :

Πρὸς δὲ τούτοις αἱ διὰ τὰ ναυτικά πόλεων δυνάμεις ἅμα σωτηρία τιμὰς οὐ τῷ καλλίστῳ τῶν πολεμικῶν ἀποδιδόασιν· διὰ κυβερνητικῆς γὰρ καὶ πενηκονταρχίας καὶ ἑρετικῆς, καὶ παντοδαπῶν καὶ οὐ πάνυ σπουδαίων ἀνθρώπων γιγνομένης, τὰς τιμὰς ἐκάστοις οὐκ ἂν δύναιτο ὀρθῶς ἀποδιδόναι τις. (*Lois*, 707a-b)

De plus, les cités dont la puissance repose sur la marine ne rendent pas les honneurs, quand elles obtiennent leur salut, à la plus belle des formations militaires : c'est en effet à l'art des pilotes, à celui des commandants en second, à celui des rameurs, à toutes sortes d'hommes qui ne sont vraiment pas des gens de qualité, qu'elles doivent leur salut ; aussi ne pourrait-on justement attribuer à chacun les honneurs qui lui reviennent.

Toutefois, comme l'a montré P. Ceccarelli, si dans ce passage le ton et le vocabulaire rappellent d'assez près l'analyse du Pseudo-Xénophon, la condamnation porte sur toutes les formes de thalassocratie et ne met pas spécifiquement en cause le lien entre thalassocratie et démocratie⁵⁴. En dépit de ces rapprochements ponctuels, il reste donc difficile d'affirmer qu'il y a dans la *République* ou dans les *Lois* des réminiscences directes de l'*Athenaion Politeia*. En quelques décennies les idées développées par le Pseudo-Xénophon ont pu trouver d'autres modes d'expression et d'autres voies de diffusion, en particulier à l'occasion de l'action propagandiste conduite par les oligarques de 411 et certainement aussi de 404/403. La rareté et le caractère lacunaire des sources concernant directement ces périodes ne permettent pas d'apprécier le degré d'originalité de ce type d'analyses et donc la pertinence des échos que l'on croit déceler assez nettement chez Isocrate, de façon plus brouillée chez Platon.

52 Platon, *Lois*, 704e-705a.

53 Platon, *Lois*, 706 b-c.

54 Ceccarelli (n. 37), p. 455-465. On peut toutefois remarquer que ce propos, même s'il est général dans sa formulation, est tenu par « l'Athénien », qui se réfère continuellement à l'histoire et à l'exemple de sa cité : derrière les conseils pour la fondation d'une cité heureuse se lit la critique du régime athénien.

III. Aristote

Il reste à se demander ce que deviennent ces échos, une génération plus tard, dans l'œuvre d'Aristote. Lui-même fut l'auteur ou tout au moins l'inspirateur⁵⁵ d'une *Athenaion Politeia*, et utilisa une large documentation pour sa réflexion sur la nature des régimes, leur évolution, leurs vertus et leurs vices, les causes et les modalités de leur dégénérescence. Il serait fort étonnant, si le texte du Pseudo-Xénophon était lu à Athènes à l'époque où lui-même travaillait avec ses élèves à cette vaste enquête sur les constitutions, qu'il l'ait ignoré ou qu'il ne l'ait pas utilisé. Le fait qu'il ne le mentionne jamais explicitement parmi ses sources ne saurait être un argument, car Aristote, dans la *Politique*, se réfère souvent de manière assez vague à des auteurs anonymes⁵⁶ et ne cite en particulier jamais le nom de Xénophon. Il est donc légitime de rechercher si, dans son analyse du régime démocratique et plus précisément dans la critique qu'il fait de la forme extrême de la démocratie, Aristote reprend de façon suffisamment proche certaines thématiques présentes chez le Pseudo-Xénophon. On ne s'arrêtera pas à l'opposition qu'établit le philosophe entre les deux formes de régimes fondamentales, démocratie et oligarchie, recouvrant l'opposition entre les deux parties irréductibles de la cité que sont les « nantis » et les « démunis ». Si la dichotomie peut effectivement trouver ses racines dans un texte comme celui du Pseudo-Xénophon, toute la réflexion ultérieure sur les formes et le classement des *politeiai*, systématisée par Aristote lui-même, ne permet pas d'établir un lien direct entre les deux auteurs. C'est dans des éléments plus ponctuels de l'analyse qu'il faut donc chercher d'éventuels souvenirs de lecture.

Peut-on en trouver dans la description que donne Aristote de la composition du *dèmos* ?

Εἶδη γὰρ πλείω τοῦ τε δήμου καὶ τῶν λεγομένων γνωρίμων ἔστιν, οἷον δήμου μὲν εἶδη ἔν μὲν οἱ γεωργοί, ἕτερον δὲ τὸ περὶ τὰς τέχνας, ἄλλο δὲ τὸ ἀγοραῖον τὸ περὶ ὠνῆν καὶ πράσιν διατρίβον, ἄλλο δὲ τὸ περὶ τὴν θάλατταν, καὶ τούτου τὸ μὲν πολεμικὸν τὸ δὲ χρηματιστικὸν τὸ δὲ πορθητικὸν τὸ δ' ἀλιευτικὸν [...], πρὸς δὲ τούτοις τὸ χερνητικὸν καὶ τὸ μικρὰν ἔχον οὐσίαν ὥστε μὴ δύνασθαι σχολάζειν, ἔτι τὸ μὴ ἐξ ἀμφοτέρων πολιτῶν ἐλεύθερον, κἂν εἴ τι τοιοῦτον ἕτερον πλήθους εἶδος. (Aristote, *Politique*, IV, 1291b17-28)

Il existe en effet un plus grand nombre de catégories, aussi bien dans le peuple que parmi les gens appelés les notables : ainsi dans le peuple, une première catégorie

55 La question de savoir si la *Constitution d'Athènes* a été rédigée par Aristote lui-même ou par l'un de ses élèves importe peu ici. Pour R. Weil, *Aristote et l'histoire. Essai sur la Politique*, Paris, Klincksieck, 1960, la rédaction des *Politeiai* aristotéliennes était le fruit d'un « travail d'équipe ». Voir la synthèse de Rhodes (n. 11), p. 61-63.

56 Cf. Aristote, *Politique*, 1333b, où Aristote fait allusion à « tous ceux qui traitent de la constitution de Lacédémone », parmi lesquels il ne mentionne que Thibron.

est constituée par les cultivateurs ; une autre est celle des gens de métier ; une autre, celle qui se livre au commerce, achat et vente ; une autre, celle des gens de mer, eux-mêmes divisés en marine de guerre, marine de commerce, marine de transport, marine de pêche (...). S'y ajoutent celle des manouvriers, celle des gens qui ont trop peu de biens pour pouvoir jouir de loisir, et encore celle dont la liberté ne repose pas sur la citoyenneté des deux branches familiales et toute autre éventuelle catégorie de ce genre dont se compose la masse.

En insistant sur les catégories liées à la mer, le philosophe paraît faire écho au Pseudo-Xénophon, mais, en réalité, la diversité rend compte ici des différents usages qui peuvent être faits de la flotte dans les cités maritimes et non de la multiplicité des métiers de marine sur les chantiers navals et parmi les équipages qui étaient énumérés dans l'*Athenaion Politeia*. Quant aux autres catégories constituant le *dèmos*, elles rappellent en fait davantage les descriptions de Platon dans la *République* que celles du Pseudo-Xénophon. On pourrait en dire autant des remarques d'Aristote sur ce qui fait la force de la démocratie – la domination des pauvres sur les riches grâce à l'importance du nombre et à l'adjonction au corps politique d'une population d'origine non citoyenne⁵⁷ – ou encore sur la façon dont la démocratie pratique la liberté⁵⁸, ou sur l'absence de qualité morale des classes populaires⁵⁹. Tous ces thèmes s'inscrivent dans la continuité des attaques du Pseudo-Xénophon contre la démocratie, mais il ne semble pas pour autant qu'Aristote se réfère directement à cette source lorsqu'il décrit les

57 Aristote, *Politique*, 1317b 7-9 : « dans les démocraties les pauvres sont plus puissants que les riches, puisqu'ils sont plus nombreux et que la décision de la majorité a une autorité absolue. » (ἐν ταῖς δημοκρατίαις συμβαίνει κυριωτέρους εἶναι τοὺς ἀπόρους τῶν εὐπόρων· πλείους γὰρ εἰσι, κύριον δὲ τὸ τοῖς πλείοσι δόξαν) ; 1319b 6-11 : « pour établir cette démocratie et donner de la force au peuple, les dirigeants ont pour habitude d'agréger le plus de gens possible et de donner le droit de cité non seulement aux fils légitimes, mais encore aux bâtards et à ceux qui ne sont citoyens que d'un seul côté (je veux dire du côté paternel ou maternel) : tout ce monde en effet est plus approprié à ce genre de démocratie. » (πρὸς δὲ τὸ καθιστάναι ταύτην τὴν δημοκρατίαν καὶ τὸν δῆμον ποιεῖν ἰσχυρὸν εἰώθασιν οἱ προεστῶτες προσλαμβάνειν ὡς πλείστους καὶ ποιεῖν πολίτας μὴ μόνον τοὺς γνησίους ἀλλὰ καὶ τοὺς νόθους καὶ τοὺς ἐξ ἄποτερουοῦν πολίτου, λέγω δὲ οἶον πατὴρ ἢ μητὴρ· ἅπαν γὰρ οἰκεῖον τοῦτο τῷ τοιοῦτῳ δήμῳ μᾶλλον).

58 Aristote, *Politique*, 1319b 29-33 : « Je veux parler, par exemple, de l'insubordination des esclaves (celle-ci pourrait être utile jusqu'à un certain point), des femmes et des enfants, et de l'indifférence au fait que chacun vive comme il le veut ; de fait, un régime de ce genre trouvera beaucoup de soutien, car le grand nombre trouve plus agréable de vivre dans le désordre que dans la retenue. » (λέγω δ' οἷον ἀναρχία τε δούλων (αὕτη δ' ἂν εἴη μέχρι τοῦ συμφέρουσα) καὶ γυναικῶν καὶ παιδῶν, καὶ τὸ ζῆν ὅπως τις βούλεται παρορᾶν· πολὺ γὰρ ἔσται τὸ τῇ τοιαύτῃ πολιτείᾳ βοηθοῦν· ἥδιον γὰρ τοῖς πολλοῖς τὸ ζῆν ἀτάκτως ἢ τὸ σωφρόνως).

59 Aristote, *Politique*, 1319a : « Mais presque toutes les autres catégories de la masse, dont se composent les dernières espèces de démocratie, sont beaucoup plus viles que celles dont j'ai parlé : en effet leur mode de vie est vil et les activités auxquelles se livre la masse – celles des artisans, des commerçants, des thètes – n'ont rien à faire avec la valeur morale. Et de plus, comme toute cette engeance gravite tout autour de la place publique et de la ville, il lui est facile, si l'on peut dire, de siéger à l'assemblée. » (τὰ δ' ἄλλα πλήθῃ πάντα σχεδόν, ἐξ ὧν αἱ λοιπαὶ δημοκρατίαι συνεστᾶσι, πολλῶ φαυλότερα τούτων· ὁ γὰρ βίος φαύλος, καὶ οὐθὲν ἔργον μετ' ἀρετῆς ὧν μεταχειρίζεται τὸ πλῆθος τὸ τε τῶν βαναύσων καὶ τὸ τῶν ἀγοραίων ἀνθρώπων καὶ τὸ θητικῶν, ἔτι δὲ διὰ τὸ περὶ τὴν ἀγορᾶν καὶ τὸ ἄστῳ κυλιέσθαι πᾶν τὸ τοιοῦτον γένος ὡς εἰπεῖν ῥαδίως ἐκκλησιάζει.)

excès de la démocratie extrême, ni même lorsqu'il définit la notion du « juste démocratique » comme l'égalité numérique qui entraîne nécessairement que le grand nombre soit décisionnaire en démocratie⁶⁰ : un siècle de polémique politique et de réflexion philosophique a probablement fait de ces critiques des lieux communs largement partagés.

C'est ce que l'on peut constater dans la façon dont au livre VII Aristote aborde, après Platon, la question du rapport à la mer de l'État idéal. Se démarquant nettement, cette fois, de son prédécesseur, dont il ne partage pas le rejet des cités maritimes, il tente d'établir une synthèse entre les arguments en faveur ou en défaveur de l'accès à la mer et de la thalassocratie et de proposer des correctifs aux inconvénients allégués. Ce faisant, il commence par évoquer l'ampleur de la controverse sur ce point. Parmi les inconvénients il relève l'introduction d'éléments étrangers « nourris sous d'autres lois » et l'accroissement de population qui en résulte, avec pour résultat la perte de l'*eukosmia* et de l'*eunomia*. Mais Aristote énumère aussi tous les avantages qu'apporte la mer : sécurité du pays, ressources stratégiques pour l'attaque et la défense, possibilité d'accéder à l'hégémonie et de se faire craindre de ses voisins, mais aussi abondance des produits de première nécessité, possibilité d'import et d'export, accès à des ressources absentes du territoire de la cité. Ce bilan s'accorde tout à fait avec le tableau de la puissance maritime athénienne dépeint par le Pseudo-Xénophon, mais certains éléments n'y figurent pas, en particulier l'enrichissement des catégories populaires grâce à la maîtrise de la mer ou, plus généralement, l'établissement d'un lien entre thalassocratie et démocratie, même si la préconisation de ne pas incorporer à la cité la population liée à la marine⁶¹ peut être considérée comme une réponse à une telle conception. On ne retrouve non plus ni le vocabulaire, ni la forme des arguments utilisés par le Pseudo-Xénophon. Ce n'est donc probablement pas chez ce dernier qu'Aristote est allé chercher les éléments de la controverse, mais dans le débat largement partagé à Athènes depuis l'époque de Périclès sur les bénéfices et les risques de la puissance maritime.

Un dernier point serait la façon dont Aristote présente l'évolution de la démocratie athénienne dans sa propre *Constitution des Athéniens* : cette présentation rejoint-elle, même partiellement, l'analyse qu'en fait le Pseudo-Xénophon ?

60 Aristote, *Politique*, 1317b 367 : « le juste démocratique c'est l'égalité numérique et non l'égalité selon le mérite. Et puisque le juste démocratique est tel, il faut nécessairement que la masse soit souveraine et que ce que décide la majorité soit la finalité ultime et que ce soit là le juste. » (καὶ γὰρ τὸ δίκαιον τὸ δημοτικὸν τὸ ἴσον ἔχειν ἐστὶ κατὰ ἀριθμὸν ἀλλὰ μὴ κατ' ἀξίαν, τούτου δ' ὄντος τοῦ δικαίου τὸ πλῆθος ἀναγκαῖον εἶναι κύριον, καὶ ὅτι ἂν δόξη τοῖς πλείοσι, τοῦτ' εἶναι τέλος καὶ τοῦτ' εἶναι τὸ δίκαιον).

61 Aristote, *Politique*, 1327b9 : « Quant à l'abondance de population que produit la populace liée à la marine, il n'est pas nécessaire qu'elle soit intégrée dans les cités. Il ne faut pas que ces gens-là soient une partie de la cité. » (Τὴν δὲ πολυανθρωπίαν τὴν γιγνομένην περὶ τὸν ναυτικὸν ἔχλον οὐκ ἀναγκαῖον ὑπάρχειν ταῖς πόλεσιν· οὐθὲν γὰρ αὐτοὺς μέρος εἶναι δεῖ τῆς πόλεως).

Il est certain que les points de convergence existent. La politique athénienne, à partir d'Aristide, vise à « donner au grand nombre une abondante facilité pour se nourrir » grâce aux tributs et aux taxes perçus sur les alliés⁶². À partir de Périclès, le régime devient « plus démocratique », parce que celui-ci « orienta la cité vers la puissance maritime d'où il résulta que le grand nombre, prenant de l'audace, tira davantage à lui la totalité du régime⁶³ ». L'instauration, par le même Périclès, d'un salaire pour les juges entraîna, avec, parmi ces derniers, la présence plus nombreuse du « tout-venant » au détriment des « honnêtes gens », la corruption de la justice⁶⁴. La vie politique athénienne depuis Solon est présentée comme un affrontement entre les chefs « du peuple » et ceux des « notables »⁶⁵. De façon générale, toute la période qui va des guerres médiques à la révolution des Quatre-Cents est celle « durant laquelle la ville se trouva commettre le plus de fautes, à cause des démagogues et de la maîtrise de la mer⁶⁶ ». Les clés de cette lecture de l'histoire sont bien celles du Pseudo-Xénophon : la démocratie repose sur le pouvoir sans cesse accru des classes populaires, dont le nombre et la prospérité sont inversement proportionnels à la valeur morale, et cela principalement grâce au développement de la thalassocratie. Mais derrière ce fil directeur qui entre parfois en contradiction interne avec d'autres analyses présentes dans le traité, faut-il voir le Pseudo-Xénophon lui-même, ou une autre « source oligarchique » développant une idéologie que les révolutions de 411 et 404 avaient largement contribué à répandre⁶⁷ ?

Avant de conclure, nous finirons ce parcours avec un passage de Théophraste qui résume à lui seul les interrogations qui demeurent quant à la réception ou à la non-réception du Pseudo-Xénophon par les générations suivantes. Dans les *Caractères*, Théophraste dresse un portrait de « l'oligarque », auquel il prête des propos qui pourraient être un véritable condensé du contenu de l'*Athenaion Politeia*.

62 Aristote, *Constitution des Athéniens*, XXIV, 3 : ... κατέστησαν δὲ καὶ τοῖς πολλοῖς εὐπορίαν τροφῆς, ὥσπερ Ἀριστείδης εἰσηγήσατο. Συνέβαινεν γὰρ ἀπὸ τῶν φόρων καὶ τῶν τελῶν καὶ τῶν συμμαχῶν πλείους ἢ δισμυρίους ἄνδρας τρέφεσθαι.

63 *Ibidem*, XXVII, 1 : μάλιστα προύτρειπεν τὴν πόλιν ἐπὶ τὴν ναυτικὴν δύναμιν, ἐξ ἧς συνέβη θαρρήσαντας τοὺς πολλοὺς ἄπασαν τὴν πολιτείαν μάλλον ἄγειν εἰς αὐτοῦς.

64 *Ibidem*, XXVII, 5 : κατεσκεύασε μισθοφορὰν τοῖς δικαστηρίοις· ἀφ' ὧν αἰτιῶνται τινες χεῖρῳ γενέσθαι, κληρουμένων ἐπιμελῶς αἰεὶ μάλλον τῶν τυχόντων ἢ τῶν ἐπεικῶν ἀνθρώπων. On notera qu'Aristote fait ici allusion, de façon anonyme, aux critiques contre le système judiciaire athénien (« c'est depuis lors, accusent certains, que la situation s'est détériorée »).

65 *Ibidem*, XXVIII *passim*.

66 *Ibidem*, XLI, 2 : ... ἐν ἧ πλείεστα συνέβη τὴν πόλιν διὰ τοὺς δημαγωγοὺς ἀμαρτάνειν διὰ τὴν τῆς θαλάττης ἀρχήν.

67 Sur les contradictions internes concernant la démocratie dans la *Constitution des Athéniens* aristotélicienne et sur les différentes hypothèses concernant la « source oligarchique » utilisée dans le traité, voir Rhodes (n. 11), p. 21-23. Sur les athidographes comme sources du traité, cf. M. Chambers, « Aristotle and his use of sources », in M. Piérart (ed.) *Aristote et Athènes*, Paris, de Boccard, 1993, p. 39-52.

Ἀμέλει δὲ δεινὸς τοῖς τοιοῦτοις τῶν ὀλίγων <λόγοις> χρῆσασθαι, ὅτι « Δεῖ αὐτοὺς ἡμᾶς συνελθόντας περὶ τούτων βουλευέσασθαι καὶ ἐκ τοῦ ὄχλου καὶ τῆς ἀγορᾶς ἀπαλλαγῆναι καὶ παύσασθαι ἀρχαῖς πλησιάζοντας καὶ ὑπὸ τούτων οὕτως ὑβριζομένους ἢ τιμωμένους », <καὶ> ὅτι « Ἡ τούτους δεῖ ἢ ἡμᾶς οἰκεῖν τὴν πόλιν » [...] σοβεῖν τοὺς τοιοῦτους λόγους τραγῳδῶν, « Διὰ τοὺς συκοφάντας οὐκ οἰκητὸν ἔστιν ἐν τῇ πόλει », καὶ ὡς « Ἐν τοῖς δικαστηρίοις δεινὰ πάσχομεν ὑπὸ τῶν δεκαζομένων », καὶ ὡς « Θαυμάζω τῶν πρὸς τὰ κοινὰ προσιόντων, τί βούλονται », καὶ ὡς « Ἀχάριστόν ἐστι <τὸ πλῆθος καὶ αἰεὶ > τοῦ νέμοντος καὶ διδόντος », καὶ ὡς « αἰσχύνεται ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ, ὅταν παρακάθηται τις αὐτῷ λεπτὸς καὶ αὐχμῶν » καὶ εἰπεῖν· « Πότε παυσόμεθα ὑπὸ τῶν λειτουργιῶν καὶ τῶν τριηραρχιῶν ἀπολλύμενοι; » καὶ ὡς « μισητὸν τὸ τῶν δημαγωγῶν γένος ». (Théophraste, *Caractères*, 26, 3-6)

Il déploie son habileté à tenir des discours oligarchiques tels que “il faut nous réunir entre nous pour délibérer de ces sujets et nous tenir à l’écart de la populace et de la place publique, et cesser de prendre part aux magistratures et d’être ainsi maltraités ou honorés par ces gens-là”, et tels que “il faut que ce soit eux ou nous qui habitons la cité” [...] Il s’avance pompeusement, en déclamant ces discours à la façon d’un acteur tragique : “à cause des sycophantes la cité n’est pas vivable” et “dans les tribunaux, nous subissons des traitements terribles de la part de gens corrompus⁶⁸ !” [...] et aussi “Je m’étonne de ceux qui se mêlent des affaires publiques : que veulent-ils ?”, et aussi : “la foule est ingrate et appartient à qui distribue et donne”, et aussi qu’“il a honte à l’assemblée quand s’assoit à côté de lui un rien du tout crasseux” et il dit aussi : “quand cesserons-nous d’être exterminés par les liturgies et les triérarchies ?”, et aussi “engance haïssable, que celle des démagogues !”.

Il y a deux manières de lire ce texte. La première est de penser que Théophraste parodie ici l'*Athenaion Politeia* dont il reprend les arguments dans ce qu'ils ont de plus radical, avec l'opposition irréductible des deux parties de la cité dont la conciliation, voire la cohabitation, sont définitivement impossibles, et que son oligarque est l'héritier direct du Pseudo-Xénophon. La seconde est de considérer que de telles critiques sont, en un peu plus d'un siècle, devenues de véritables *topoi* au point de constituer le registre habituel des récriminations des adversaires de la démocratie. Il s'avère en fin de compte impossible de déterminer quelle lecture est la bonne : la première offrirait une hypothèse pour tracer l'itinéraire par lequel, depuis les cercles socratiques, puis par l'intermédiaire du Lycée, le texte de l'*Athenaion Politeia* a pu être conservé et transmis jusqu'à la période byzantine. Mais il ne s'agit que d'une conjecture. De fait, le texte a subsisté, il a été copié et transmis, mais cela ne permet pas d'affirmer qu'il ait été diffusé et utilisé, pour lui-même ou en tant que source. En revanche, les idées qu'il contient, elles, ont eu une large postérité. Mais pour savoir quelle part de responsabilité il faut

68 Ou « de la part des juges ». Le texte a été diversement corrigé.

attribuer à l'auteur de l'*Athenaion Politeia* dans la genèse de la pensée et de l'argumentation anti-démocratique, il faudrait pouvoir apprécier l'originalité et la singularité réelles de cet écrit au moment de sa production. Faute d'éléments de comparaison, on ne peut décider si nous devons la transmission de cet opuscule à son originalité ou si c'est au seul hasard de sa transmission parmi les œuvres de Xénophon qu'il doit son intrigante singularité.



LE VOYAGE DE LA CONSTITUTION DES ATHÉNIENS DANS LES MANUSCRITS DES XIV^e ET XV^e SIÈCLES

Les témoins «fondamentaux»

Luana QUATTROCELLI

(Université de Strasbourg – UMR 7044 Archimède)

RÉSUMÉ : Dans la riche tradition de Xénophon, après le grand succès de ses œuvres sous le Haut-Empire et leur disparition du champ de la transmission directe entre le v^e et le x^e siècle, les manuscrits byzantins de cet auteur arrivent en Italie dès la fin du xiv^e siècle, au moment même où les érudits d'Occident commencent à apprendre la langue grecque. On retrouve ces manuscrits dans les bibliothèques des grands intellectuels de l'époque : pour Manuel Chrysoloras, Palla Strozzi, Guarino Veronese, le cardinal Bessarion, Pietro Bembo et d'autres encore, Xénophon continue d'exercer son rôle de modèle à suivre non seulement pour le caractère didactique de ses œuvres, mais aussi pour leur message historique et politique. Associée à plusieurs opuscules de Xénophon, la *Constitution des Athéniens* partage leur sort. Enclavée, dans tous les manuscrits, entre la *Constitution des Lacédémoniens* et les *Revenus*, elle arrive elle aussi en Italie, au milieu de ces livres qui constituent le réservoir des références historiques, rhétoriques et philosophiques des humanistes. Entre accidents mécaniques et interventions d'étude, l'histoire des quatre manuscrits fondamentaux dans lesquels elle figure aujourd'hui est un parcours fait d'échanges, de copie et de transmissions.

RIASSUNTO : Nella ricca tradizione di Senofonte, dopo il grande successo delle sue opere durante l'epoca imperiale e la loro scomparsa dalla trasmissione diretta tra il V ed il X secolo, i manoscritti bizantini di quest'autore giungono in Italia alla fine del XIV secolo, all'epoca in cui gli eruditi occidentali iniziano ad apprendere il greco. Tali manoscritti si ritrovano nelle biblioteche dei grandi intellettuali del tempo : per Manuele Crisolora, Palla Strozzi, Guarino Veronese, il cardinale Bessarione, Pietro Bembo ed altri ancora, Senofonte continua ad esercitare il suo ruolo di modello non solo per il carattere didattico delle sue opere, ma anche per il loro messaggio storico e politico. Associata ad altri opuscoli di Senofonte, la *Costituzione degli Ateniesi* divide tale fortuna. Inserita, in tutti i manoscritti, tra la *Costituzione dei Lacedemoni* ed i *Poroï*, anch'essa arriva in Italia tra i tanti libri che costituiscono la riserva dei riferimenti storici, retorici e filosofici degli umanisti. Tra incidenti

meccanici ed interventi di studio, la storia dei quattro manoscritti fondamentali in cui essa è presente è un percorso fatto di scambi, di copia e di trasmissioni.

/////

Parmi les auteurs classiques, Xénophon¹ a eu une fortune remarquable, grâce au caractère fortement didactique de ses œuvres et à la nature paradigmatique de sa langue². En général, il a bénéficié d'une double réception : d'une part, comme historien et, d'autre part, comme rhéteur et philosophe socratique³. Particulièrement appréciée par les Romains⁴, son œuvre eut un très grand succès sous le Haut-Empire⁵, pour ensuite disparaître de la tradition directe à partir du v^e siècle, en coïncidence avec la période difficile allant du vi^e au milieu du ix^e siècle caractérisée par la raréfaction des manuscrits classiques⁶. Il y réapparaît au cours du ix^e siècle⁷, accueilli dans une tradition qui fut tellement vaste et morcelée qu'aujourd'hui encore il n'existe pas une liste exhaustive des manuscrits byzantins de Xénophon, les problèmes essentiels étant représentés par le fait qu'aucun manuscrit ne contient un corpus réunissant organiquement toute l'œuvre de l'auteur et par une contamination horizontale qui va bien au-delà des

1 En dépit des normes suivies dans le reste du volume et dans le souci de rendre les notes plus lisibles, on a reporté à la fin de cette contribution les références bibliographiques complètes. Comme la *Constitution des Athéniens* est attribuée par tous les manuscrits à Xénophon et que son texte est transmis avec des œuvres authentiquement xénophontiennes, pour cet article, et de manière tout à fait conventionnelle, on parlera de « Xénophon » en général, y compris comme auteur de ce pamphlet.

2 Cf. Bandini 1994, part. p. 5.

3 Sur la réception de Xénophon en tant que rhéteur et philosophe, avec une attention particulière à la rhétorique de la persuasion, voir Pernot 2014.

4 Voir Richter 1905 ; Münscher 1920. Des descriptifs sur la transmission propre à chaque ouvrage apparaissent dans les introductions des éditions et dans des articles spécifiques, mais sur la tradition manuscrite de Xénophon en général, on trouvera des synthèses dans Irigoïn 1970 et Cavallo 2002, p. 127-134.

5 À l'arc chronologique compris entre le I^{er} et le III^e siècle après J.-C. remontent bon nombre de *papyri* de la tradition directe, ainsi qu'un *codex* en papyrus de la *Cyropédie* (*P. Varsov. 1A + P. Ryl. 549* : fragments des livres I, IV, V et VII). Sur les *papyri* de Xénophon, voir Paap 1970 ; Pellé 2004 ; Pellé 2005. Cf. aussi Cavallo 2002, p. 127-128. Sur les *papyri* des *Helléniques*, voir la mise au point par Ormaghi 2004.

6 Faute de maîtres et d'enseignement supérieur, la culture classique s'étiolo et reste confinée dans les florilèges. Voir Dain 1935, p. 336-350 ; Courcelle 1943 ; Berschin 1989 et, très récemment, Rollo 2016c, part. p. 4-9. En ce qui concerne Xénophon, Stobée déjà le lisait par *excerpta*. Même s'il est certain que certaines œuvres, telle la *Cyropédie*, continuèrent à être très lues, on en ignore les modes de conservation et de circulation ; les voies de la sauvegarde et de la transmission résidèrent sans aucun doute, d'une part, dans son utilisation scolaire comme modèle de style, d'autre part, dans son entrée dans la culture impériale. L'archétype de la tradition manuscrite xénophontienne ne peut être daté ni localisé. On peut imaginer, avec Muratore 1997, p. 115, qu'il soit postérieur à Stobée et lié à la réalisation d'une édition complète des œuvres de Xénophon (exception faite pour les *Helléniques*) au cours du premier humanisme byzantin. Serra 1978-1979, p. 83, fait remonter tous les manuscrits à un archétype en majuscule : des erreurs, assez fréquentes, dériveraient de la transcription de la majuscule en minuscule.

7 Cf. Irigoïn 1962, p. 186 et 192.

deux-trois familles identifiées pour chaque ouvrage ou groupe d'ouvrages⁸. Après avoir emprunté ces sentiers transversaux, Xénophon arrive en Italie très tôt⁹, dès le XIV^e siècle, au moment même où les premiers érudits commencent à apprendre la langue grecque¹⁰. Ses manuscrits circulent dans les bibliothèques de figures intellectuelles aussi importantes que Manuel Chrysoloras, Palla Strozzi, Guarino Veronese, Leonardo Bruni, Ambrogio Traversari, le cardinal Bessarion et Pietro Bembo¹¹.

Avec les autres œuvres de Xénophon, la *Constitution des Athéniens* participe pleinement à la transmission des volumes qui conservent les textes de cet auteur. Sa tradition directe consiste en quinze manuscrits, tous compris entre le XIV^e et le XV^e siècle, dont ceux qui interviennent dans l'établissement du texte sont au nombre de quatre, répartis en deux branches : la première comprend le *Vaticanus gr.* 1950 (A), le *Vaticanus gr.* 1335 (B) et le *Mutinensis α.V.7.17* (C), tandis que la seconde se réduit au *Marcianus gr.* 511 (M). Les onze autres manuscrits dérivent tous de ce dernier manuscrit de Venise ou lui sont liés de manière plus ou moins directe.

Dans la présente contribution, consacrée aux quatre manuscrits « fondamentaux »¹², je ne reviendrai pas sur leur valeur philologique ni sur leur rôle dans l'édition du texte¹³ ; je me concentrerai sur l'aspect graphique et matériel de ces *codices* : il nous permettra de suivre leur voyage entre Constantinople et l'Italie et, une fois arrivés dans la Péninsule, de les retrouver au milieu des échanges de livres entre grands humanistes. Il ne sera donc question d'aucune découverte majeure, mais il s'agira plutôt d'une mise au point selon la perspective de l'histoire de la transmission.

Le *Vaticanus graecus* 1950

Considéré par les éditeurs comme le meilleur témoin pour la *Constitution des Athéniens* et le plus utile à l'établissement du texte, le *Vat. gr.* 1950 appartient à

8 Voir Irigoien 1970, p. 219-220 ; Serra 1978-1979, p. 110-113 ; Cavallo 2002, p. 130.

9 Sur l'arrivée, ou le retour, de Xénophon en Italie, auprès des humanistes, voir Amendola 2015.

10 Entre la fin du XIV^e et le milieu du XVI^e siècle, les manuscrits des œuvres conservées de l'Antiquité et du Moyen Âge grec passent de Byzance en Italie, et par là en Europe. Aux deux extrémités de cette période, nous pouvons placer les personnages de Manuel Chrysoloras (1355 env.-1415) et Marcus Musurus (1470-1517), bien présents également dans notre tradition de la *Constitution des Athéniens*, comme nous le verrons.

11 Sur les humanistes et la circulation des classiques grecs, je me limite à quelques renvois : Sabbadini 1905 (part. p. 43-71 pour les personnages qui nous intéressent ici) et Costil 1937, tous les deux un peu datés, mais encore utiles ; Reeve 1991 ; Reynolds-Wilson 1991, p. 122-163 ; Roberts 1994, p. 119-136 ; Cortesi-Maltese 1992 ; Cortesi 1995 ; Wilson 1996 ; Cavallo 2002, p. 49-175 ; Cappelli 2007, part. p. 107-138 ; Monfasani 1995 et 2012b ; Pontani F. 2015 ; Rollo 2016a ; Cortesi 2017 ; Silvano 2017 ; Wilson 2017².

12 Une prochaine contribution prendra en compte les onze manuscrits « secondaires ».

13 Pour ce genre de question, on se reportera à la présentation détaillée de Lenfant 2017, p. CXXI-CLIV.

la première moitié du XIV^e siècle¹⁴. Sa datation est connue : en effet, tout en étant écrit sur papier oriental (non filigrané), il contient un fascicule bi-folio en papier occidental dont le filigrane remonte à 1315-1319¹⁵, ce qui constitue le *terminus post quem* pour la confection de ce volume : il a été vraisemblablement achevé – comme nous le verrons tout de suite – autour de 1330¹⁶.

Copié par différents scribes, il contient dans une première partie (ff. 1^r-271^v) divers écrits de Xénophon (*Cyropédie*, *Anabase*, *Apologie de Socrate*, *Agésilas*, *Hiéron*, *Constitution des Lacédémoniens*, *Constitution des Athéniens*¹⁷, *Revenus incomplets*¹⁸). Après sept feuilles blanches, dans la seconde partie on lit un dernier ouvrage de Xénophon (*Mémorables*), suivi de traités philosophiques (Marc Aurèle, Épictète, Épicure, Albinos et Aristote) et rhétoriques (une anthologie rhétorique et Maxime de Tyr)¹⁹. À l'intérieur du volume, on identifie plusieurs sections, probablement unies dès l'origine, et les mains de quatre copistes²⁰ : copiste 1, ff. 1^r-67^r et 108^r-271^v ; copiste 2, ff. 67^v-103^v ; copiste 3, ff. 280^r-399^r, 401^r-404^v et 408^r-540^v ; copiste 4, ff. 408^r-540^v. Le copiste 3 a été désormais identifié avec Léon Bardalès²¹, dignitaire impérial byzantin et homme de lettres, élève et ami de Maxime Planude²² : son activité de copie s'étale sur la première moitié du XIV^e siècle, d'abord pour et avec Planude, et ensuite, à partir des années 1330, en tant que collaborateur de Nicéphore Grégoras²³.

Pour parcourir l'histoire de ce livre, il faut revenir à Constantinople, sous Andronique II Paléologue (1282-1328), dans le *scriptorium* du monastère du Saint-Sauveur de Chora, célèbre pour son rôle fondamental lors de la « renaissance paléologue »²⁴. Ici, dans le cadre du « Planudean scriptorium »²⁵, quatre scribes

14 Cf. Schenkl 1876, p. 172 ; Kalinka 1914, p. III-IV ; Canart 1970, p. 762 ; Serra 1978-1979, p. 80 ; Hemmerding 1984, p. 124 (avec des arguments erronés).

15 Canart 1970, p. 765 : « Norma », MT 3686 (Gênes 1315-1319).

16 En 1320-1325 pour Bianconi 2005b, p. 399-400.

17 La *Constitution des Athéniens* a été copiée aux ff. 259^v-265^r, par le scribe 1.

18 Interruption à VI, 3 : *καλλιστα και*.

19 Description complète par Canart 1970, p. 762-764.

20 Selon Canart 1970, p. 765, ils sont cinq : copiste 1 (ff. 1^r-67^r et 108^r-271^v) ; copiste 2 (ff. 67^v-103^v) ; copiste 3 (ff. 280^r-399^r et 401^r-404^v) ; copiste 4 (ff. 408^r-540^v) ; copiste 5 (ff. 542^r-545^v). Cf. Schenkl 1876, p. 172-173. À tort, Pierleoni 1933, p. LXXVII, avait identifié le scribe (un seul) du *Vat. gr.* 1950 avec celui (un seul) qui avait restauré le *Vat. gr.* 1335 au XIV^e siècle. Pour la restauration et les scribes du *Vat. gr.* 1335, voir *infra* p. 58-63.

21 Pérez Martín 1997b, p. 77 et n. 23, a attribué à un seul scribe la main des copistes 3 et 4 de Canart, en l'identifiant avec le copiste « Xb » d'un groupe de manuscrits d'Aristote, à savoir Léon Bardalès.

22 Bardalès est le destinataire de deux lettres de Planude (*Epist.* 5 et 32) et l'accompagne dans la mission diplomatique à Venise confiée à Planude par Andronique II, en 1296.

23 Sur la vie et l'œuvre de Léon Bardalès, voir Taxidis 2011. Sur son activité auprès de Planude et Grégoras, voir Pérez Martín 1997b, p. 79.

24 Sur le rôle culturel du monastère de Chora, voir par exemple : Ševčenko 1975 ; Ševčenko 1988 ; Wilson 1996, p. 230-241 ; Pérez Martín 1997a ; Bianconi 2005b, p. 410-411 ; Estangüi Gómez 2013.

25 La célèbre expression, utilisée en alternance avec « Planudes' school », remonte à Günther 1995, respectivement p. 64 et p. 72.

copient le *Laurentianus pl.* 59, 1, un manuscrit philosophique qui réunit côte à côte les dialogues de Platon et les œuvres introductives et accessoires du corpus traditionnel du philosophe (Diogène Laërce, *l'Építome doctrinae Platonicae* d'Albinos, Pythagore, Timée, le *De musica* du Pseudo-Plutarque)²⁶. Ce volume n'aurait aucun intérêt pour l'histoire du texte de la *Constitution des Athéniens* s'il n'avait pas été le modèle sur lequel, quelque temps après, Léon Bardalès copia le texte de *l'Építome* d'Albinos du *Vat. gr.* 1950 (ff. 518^v-540^v)²⁷. Or, dans ce dernier manuscrit, on doit à Léon Bardalès non seulement l'œuvre d'Albinos, mais aussi d'autres longues sections : les *Mémorables* de Xénophon (ff. 280^r-340^v), Marc Aurèle et Épictète (ff. 341^r-399^r), les *excerpta rhetorica* et le florilège d'Épicure (ff. 401^r-404^v) et, enfin, Maxime de Tyr (ff. 408^r-518^v).

À côté de lui, trois autres scribes ont complété la réalisation du volume, dont les ff. 259^v-265^r avec la *Constitution des Athéniens*. Les mains de ces quatre scribes, très similaires, appartiennent au vaste horizon des écritures *individuelles*, modernes et érudites, qui s'affirment vers la fin du XIII^e siècle, notamment pour la copie des manuscrits païens et de la littérature byzantine contemporaine. Proches de l'écriture de Planude, elles présentent encore quelques caractères de la *Fettaugen-mode* et du *Metochitesstil*, qui les rapprochent de la main de Nicéphore Grégoras.

Si, pour la copie d'Albinos, Bardalès s'est appuyé sur le *Laur. pl.* 59, 1, pour les œuvres de Xénophon, c'est un *vetus* présent à cette époque dans la bibliothèque de Chora qui a dû être l'antigraphe²⁸. Ce fut très probablement dans cette même bibliothèque de Chora qu'un autre grand érudit byzantin repéra le *Vat. gr.*

26 Si Bianconi 2005b, p. 397-399, avait identifié la main B de ce manuscrit avec celle de Planude, par la suite ce résultat a été tempéré par Pérez Martín 2005, p. 119-123, et par Bianconi lui-même (Bianconi 2008), qui ont finalement vu dans cette écriture la main d'un disciple de Planude également responsable d'autres manuscrits (*anonimo a*).

27 Pérez Martín 1997b, p. 78-79 et n. 23. Plus prudent Bianconi 2005b, p. 437. *Contra* Menchelli 2002, p. 194 : le *Laur. pl.* 59, 1 a été copié sur le *Vat. gr.* 1950 et, par son intermédiaire, il remonte au *Paris. gr.* 1962. Sur la descendance du *Vat. gr.* 1950 du *Paris. gr.* 1962, cf. Whittaker 1991, p. 514 n. 3.

28 Sans doute, l'un des *veteres* du X^e siècle que Planude avait « hérités » d'Aréthas. À plusieurs reprises il a été identifié avec le même *Vat. gr.* 1335 : Schenkl 1876, p. 173 ; Pierleoni 1933, p. L et LXXIX ; Serra 1978-1979, p. 86 ; Hemmerding 1984, p. 124 ; Pérez Martín 1996, p. 197-198 et 202. Toutefois, comme le *Vat. gr.* 1335 ne contient pas les *Mémorables* (présents dans le *Vat. gr.* 1950) et qu'au début du XIV^e siècle il devait déjà avoir subi les mutilations dont il sera question plus loin, pour identifier ce *vetus* avec le *Vat. gr.* 1335, deux scénarios sont envisageables : 1. aux alentours de 1320-1330, il était déjà mutilé au moment de la copie du 1950 et les scribes de celui-ci ont utilisé deux *testimonia* xénophontiens, le 1335 et un autre pour les *Mémorables* (Schenkl et Pierleoni) ; 2. au moment de la copie du 1950, le 1335 était encore complet, avec les *Mémorables* qui seraient tombés immédiatement après la réalisation du 1950 (Serra), car quelques années plus tard, quand le manuscrit est arrivé entre les mains de Chrysoloras, il y manquait déjà cette œuvre. Toutefois, cette deuxième hypothèse entraîne une situation très peu probable, à savoir que les (importants) dégâts du manuscrit se soient produits précisément dans le *scriptorium* de Chora, à l'intérieur du cercle de Planude.

1950 comme modèle pour restaurer « son » Xénophon abîmé, à savoir l'actuel *Vat. gr.* 1335.

Le *Vaticanus graecus* 1335

Ce manuscrit sur parchemin²⁹ est entièrement consacré à Xénophon, dont il contient les mêmes ouvrages et dans le même ordre que le *Vat. gr.* 1950, sans les *Mémorables*³⁰. Il se compose de 246 folios et il est actuellement divisé en deux parties : la première est constituée par les ff. 1-124 et la seconde par les ff. 125-246³¹.

C'est un manuscrit à la longue histoire, passé à travers des vicissitudes assez complexes, et finalement arrivé entre les mains d'humanistes byzantins et italiens. Ce parcours mouvementé est clairement révélé par l'aspect matériel du volume, qui présente sept sections identifiables par les écritures et par d'autres caractères externes³² :

- 1) ff. 1^r-6^v : main de la seconde moitié du XIV^e – début du XV^e siècle ;
- 2) ff. 7^r-14^v : main de la fin du XI^e – première moitié du XII^e siècle ;
- 3) ff. 15^r-20^v : main de la seconde moitié du XIV^e – début du XV^e siècle ;
- 4) ff. 21^r-68^r : main de la fin du XI^e – première moitié du XII^e siècle ;
- 5) ff. 69^r-237^v : main du X^e – XI^e siècle³³ ;
- 6) ff. 238^r-245^r : main de la seconde moitié du XIV^e – début du XV^e siècle ;
- 7) ff. 246^{r-v} : main du X^e – XI^e siècle.

Le manuscrit original avait été confectionné selon toute probabilité au milieu du X^e siècle³⁴, comme l'atteste l'écriture des ff. 69-237 et du f. 246, le noyau le plus ancien³⁵. Les paléographes y reconnaissent un exemple de minuscule à tendance cursive typique de la période qui chevauche le IX^e et le X^e siècle : une écriture assez rapide, au module petit, penchée à droite, pauvre en lettres de forme majuscule.

29 Description détaillée du manuscrit dans Perria 1981, p. 259-263.

30 Contenu du *Vat. gr.* 1335 : ff. 1^r-116^r : *Cyropédie* ; 116^v-205^r : *Anabase* ; 206^r-209^r : *Apologie de Socrate* ; 209^v-220^v : *Agésilas* ; 220^v-229^v : *Hiéron* ; 229^r-238^r : *Constitution des Lacédémoniens* ; 238^r-241^r : *Constitution des Athéniens* ; 241^r-246^v : *Revenus*. Pour les implications liées aux successions et « blocs » d'ouvrages de Xénophon dans les manuscrits, voir Serra 1978-1979, p. 110-113 ; cf. Cavallo 2002, p. 130-131.

31 Cette division n'existait pas dans le manuscrit d'origine et ne coïncide, en effet, avec aucune interruption logique, ni au niveau du contenu ni au niveau de l'aspect matériel du *codex*, sinon qu'il y a un changement de quaternion (de ιε' à ιζ').

32 Comme il n'existe pas de catalogue pour les *Vaticani graeci* 932-1484, ce manuscrit n'a pas de description dans les catalogues imprimés.

33 Avec le f. 246, cette partie conserve ce qui reste du manuscrit d'origine.

34 Cf. Follieri 1977, p. 146 n. 33. La datation de la première version du manuscrit a fait l'objet de nombreuses interventions. On peut trouver un récapitulatif des différentes datations proposées chez Bizos 1971, p. 1V, n. 4. L'attribution au X^e siècle est acceptée par Diller 1961, p. 316 ; Perria 1981, p. 259 ; Schmoll 1990, p. 314. Cf. Cavallo 2000, p. 222 et De Gregorio 2001, p. 115 n. 111.

35 Quelques traces des signatures des fascicules d'origine sont encore visibles dans le coin externe de la marge supérieure du premier folio de certains cahiers, comme par exemple aux ff. 21^r et 117^r.

À ce scribe on doit le volume au moment de sa création, quand il devait contenir le texte de bon nombre des œuvres de Xénophon ; pour celles qui ont survécu, il constitue l'un des témoins les plus anciens.

Très tôt après sa réalisation, cet exemplaire commença à subir de graves dégâts. En effet, les folios 1 à 68 et les folios 238 à 245 présentent un parchemin différent et des écritures plus récentes : ces fascicules étaient tombés et ont fait l'objet de deux interventions de restauration différentes. Dans un premier temps, au cours de la première moitié du XI^e siècle, furent réintégrés, en totalité ou en partie, les neuf premiers cahiers (ff. 1-68). Toutefois, cette solution n'eut qu'une courte durée et, entre la fin du XIV^e et le début du XV^e siècle, il fut nécessaire d'intervenir à nouveau, pour restituer les ff. 1-6 et 15-20, encore une fois endommagés, mais aussi les ff. 238-245, tombés entre-temps³⁶.

Pour la première de ces deux restaurations a été utilisé ce parchemin blanc qu'on retrouve aux ff. 7-14 et 21-68. L'écriture du scribe, dont il nous reste la copie de quelques passages de la *Cyropédie*³⁷, présente toutes les caractéristiques d'une écriture constantinopolitaine du début-première moitié du XI^e siècle³⁸ : sur une base de *Perlschrift* en début de dissolution, on relève la réintroduction massive des formes majuscules et un contraste recherché entre certaines lettres aux noyaux plutôt petits et réguliers et d'autres lettres, ligatures et signes de ponctuation agrandis et parfois déformés³⁹.

De son côté, sans doute à cause du coût élevé que le parchemin avait atteint à l'époque des Paléologues⁴⁰, le restaurateur du XIV^e-XV^e siècle eut recours, au moins pour les fascicules de la première partie, à du parchemin qui contenait déjà de l'écriture : en effet, les ff. 1-6 et les ff. 15-20 du *Vat. gr.* 1335 sont des palimpsestes⁴¹. Pour réintégrer les cahiers mutilés, on utilisa des documents originaux du XIV^e siècle (pour les cahiers 1 et 3), ce qui permet non seulement de fixer le *terminus post quem* pour la restauration du manuscrit, mais aussi d'identifier le contexte où elle fut réalisée. Des trois documents réutilisés, l'un est un

36 Cf. Serra 1978-1979, p. 80 ; Perria 1981, p. 259-260.

37 Voici le détail : aux ff. 7^v-14^r, *Cyropédie* I (de 4, 15 τῆ τότε θήρα ὥστε ἀεὶ à 6, 31 τοὺς παιδάς τὴν δικαιοσύνην – éd. Bizos, CUF, 1971) ; aux ff. 21^r-68^v : *Cyropédie* II (de 2, 26 -μενος οἰκετῶν à la fin) ; *Cyropédie* III, IV et V (de 1, 1 à 5, 36 λέγεις κάγω οὕτω ποιήσω. – éd. Bizos, CUF, 1971 et 1973).

38 Perria 1981, p. 260, la place au XI^e siècle (cf. De Gregorio 2001, p. 115 n. 11), tandis que Serra 1978-1979, p. 79, penche plutôt pour le milieu ou la fin du XI^e siècle.

39 Sur ce type d'écriture, voir Canart-Perria 1991, part. p. 84-92 ; Perria 2011, p. 125-133.

40 Cet aspect de l'évolution matérielle du livre est traité par Prato 1984 ; voir aussi les remarques spécifiques à propos de la tradition manuscrite des œuvres scolaires et pédagogiques présentées par Gamillscheg 1977, part. p. 212.

41 Kirchoff 1881, p. IV (citant Wilamowitz) ; Kalinka 1914, p. IV-V. Toutefois, on doit à Perria 1981 d'avoir identifié, grâce à une étude systématique, les documents portés par la *scriptio inferior*, dont elle fournit l'analyse paléographique et codicologique, ainsi que l'édition des textes. Voir aussi De Gregorio 2001, p. 115 et De Gregorio 2002, p. 53-58, part. p. 57-58 et n. 80-81.

chrysobulle impérial de 1355, par Jean V Paléologue⁴² ; un autre est une διάγνωσις du patriarche Philothée Kokkinos, de septembre 1373⁴³ ; enfin, le troisième document n'a pas été identifié jusqu'à présent. Sur la base de ces dates, il est clair que la restauration du *Vat. gr.* 1335 fut réalisée *après* 1373 et dans un endroit dont les archives fournissaient le parchemin permettant de remettre en forme le manuscrit.

Si le *post quem* est ainsi fixé, d'autres éléments permettent de préciser le lieu, la date et l'auteur de la restauration. On peut se fonder en premier lieu sur la nature des documents réutilisés. La διάγνωσις du patriarche Kokkinos, qui ratifiait les droits sur un monastère de l'ordre de Saint-Basile de la famille des Chrysoloras, devait être conservée dans leurs archives. Quant au chrysobulle impérial, qui contenait des mesures d'ordre fiscal, il fut sûrement envoyé aux bureaux de l'administration financière. Or, il se trouve qu'à l'époque de l'émanation du chrysobulle par Jean V Paléologue, le λογοθέτης τοῦ γενικοῦ, équivalent du ministre des finances, était Jean Chrysoloras. Cela a permis de rechercher du côté des archives de la famille Chrysoloras la source des documents réutilisés⁴⁴. Une autre indication chronologique est fournie par la paléographie. La *scriptio superior* qui a copié les œuvres de Xénophon aux ff. 1-6, 15-20 et 238-245, y compris donc la *Constitution des Athéniens*, est une écriture petite, sobre, posée et plutôt élégante, qui répond aux caractéristiques de ce vaste ensemble d'expressions graphiques qui fleurirent entre la deuxième moitié du XIV^e siècle et la première moitié du XV^e, que Harlfinger a réuni sous la dénomination de *Chrysokokkes-Schrift*⁴⁵. Il s'agissait d'une écriture utilisée surtout pour la copie de manuscrits d'auteurs classiques, réalisés notamment à la demande d'humanistes séjournant ou de passage, à cette époque, à Constantinople et, de toute façon, destinés à l'exportation vers l'Italie. Enfin, au milieu de la marge supérieure du f. 1^v, on peut facilement identifier un des célèbres titres bilingues (dans notre cas, ξενοφῶν/xenophōn) que

42 Perria 1981, p. 245-277.

43 Perria 1981, p. 263-277.

44 Perria 1981, p. 297.

45 Harlfinger 1977, p. 333-334. Cf. Harlfinger 1974, p. 15-16 (n^{os} 7-9) ; Gamillscheg 1977, p. 217-223 ; Eleuteri-Canart 1991, p. 10-11 ; De Gregorio 2002, part. p. 35-37 et n. 14. Le cercle de Georges Chrysokokkès, maître de François Philelphe et du cardinal Bessarion, qui œuvrait à Constantinople dans le cadre du *Katholikon Mouseion* du monastère Saint-Jean-Prodrome de Pétra (disparu), était le point de référence pour la demande de copies d'auteurs classiques de la part des humanistes occidentaux. De Gregorio 2002, p. 59-62, donne une première liste de manuscrits, copiés entre 1416 et 1430 environ, destinés à l'exportation : il s'agit de livres au grand format, en parchemin, consacrés entièrement à des auteurs grecs classiques, copiés par Chrysokokkès et son équipe. Il est à remarquer que parmi ces quinze volumes deux contiennent Xénophon ; ils avaient été copiés pour Philelphe. Pour un aperçu sur le monastère Saint-Jean-Prodrome de Pétra et le *Katholikon Mouseion*, on peut se reporter à la synthèse de Malamut 2001, part. § 21-25.

Manuel Chrysoloras avait l'habitude d'apposer sur ses livres⁴⁶, ce qui confirme que le *Vat. gr. 1335* a appartenu à sa bibliothèque⁴⁷.

Manuel Chrysoloras, l'humaniste byzantin, professeur de grec à Florence entre 1397 et 1400⁴⁸, est ainsi le personnage qui fait le lien entre tous les éléments d'ordre historique, paléographique et codicologique évoqués jusqu'ici. Grand érudit et fin connaisseur des auteurs païens, il ne pouvait pas ne pas posséder un manuscrit comme le nôtre qui, malgré l'état de détérioration dans lequel il se trouvait à l'époque, réunissait en un seul volume bon nombre des œuvres de Xénophon. Par ailleurs, les archives de son illustre famille, les Chrysoloras⁴⁹, lui offraient un vaste choix de documents, dont le précieux parchemin qui permettait de restaurer un livre abîmé.

Pour ce faire, il confia la tâche à deux scribes de son entourage qui connaissaient bien l'art de la confection du *codex* et qui étaient également en mesure de remplir les cahiers réintégréés avec une écriture élégante et claire, telle que l'appréciaient les érudits de la Constantinople de la deuxième moitié du XIV^e siècle⁵⁰. Ces deux collaborateurs ont été identifiés⁵¹ : il s'agit de Démétrios Scaranos⁵², un très proche de Chrysoloras, qui a copié les ff. 1-6, 15-20 et la première moitié du f. 238^r, et de Manuel Calécas, élève de Démétrios Cydonès et ami de Manuel

46 Mercati 1926, p. 64 n. 1, avait reconnu ces titres bilingues dans plusieurs manuscrits du fonds *Vaticanus*, parmi lesquels le *Vat. gr. 1335*, sans toutefois les relier à Chrysoloras. C'est à A. Pontani (Pontani 1995 ; Pontani 1999) que revient le mérite de les avoir mis en relation avec Manuel Chrysoloras. Une étude approfondie leur est consacrée par Rollo 2002a (p. 91-100 sur le *Vat. gr. 1335*), Rollo 2004a et Bianconi 2013 (p. 380 n. 19 et 20, p. 381, sur le *Vat. gr. 1335*). Cf. aussi Zorzi 2002, p. 103-131 ; Cataldi Palau 2005 ; Martinelli Tempesta 2006.

47 Le premier à l'avoir soutenu fut Diller 1961, p. 313-316, et son identification a été par la suite confirmée par les nombreuses études paléographiques et codicologiques consacrées aux volumes qui composaient la bibliothèque de Chrysoloras.

48 Chrysoloras est né à Constantinople, vers 1335, et mort à Constance, à l'occasion du Concile, en 1415. Sur ce personnage en général, voir (parmi d'autres) : Cammelli 1941 ; Conti Bizzarro 1977 ; Eleuteri-Canart 1991, n° II ; Maisano-Rollo 2002 (en particulier, les contributions de Fera 2002, Rollo 2002b et Zorzi 2002) ; Thorn-Wickert 2006 ; Cappelli 2007, p. 108-115 ; Rollo 2016b. Pour quelques questions plus spécifiques, voir Gentile 1992 ; Gentile-Speranzi 2010 ; Rollo 1993-1994 ; Pontani 1995 ; Pontani 1999 ; Rollo 2006a ; Rollo 2010-2011 ; Rollo 2013 ; Rollo 2017.

49 Sur les Chrysoloras, voir Zorzi 2002.

50 Le *Vat. gr. 1335* se trouve être l'un des rares exemples de livres dans lesquels les documents employés pour la restauration ont reçu une nouvelle écriture, alors qu'habituellement ils sont réutilisés en tant que simples feuilles de garde.

51 Par Rollo 2004b, p. 80 (cf. Canart 2008, p. 47 et Speranzi 2018, p. 207). Serra 1978-1979, p. 79, et De Gregorio 2002, p. 40, avaient vu dans ces scribes, encore anonymes, des représentants de la « Chrysokokkes-Schrift », tandis que Perria 1981, p. 297 et n. 99, en avait relevé les affinités avec la main de Jean Holobolos, archidiaacre et *megas chartophylax* du Palais impérial autour de 1397.

52 Sur Démétrios Scaranos, voir Loenertz 1950, p. 86-89 ; Delacroix-Besnier 2001, part. p. 157-160 ; Zorzi 2002, p. 119 et n. 135 ; Rollo 2004b, p. 32 ; Thorn-Wickert 2006, p. 31-32 ; Speranzi 2018, p. 207 (qui donne la bibliographie antérieure). Parmi d'autres ouvrages, il composa en latin une défense d'Aristote contre Leonardo Bruni : Loenertz 1950, p. 89.

Chrysoloras⁵³, auquel on doit la partie qui va de la seconde moitié du f. 238^r jusqu'au f. 245^r, partie qui inclut la *Constitution des Athéniens*.

Le déroulement fut probablement le suivant. Manuel Chrysoloras entra en possession d'un manuscrit de Xénophon, l'actuel *Vat. gr.* 1335, à une époque où il était déjà détérioré. Pour le restaurer et réintégrer le texte des fascicules mutilés, il chercha pour modèle un autre volume de Xénophon, de bonne qualité, et il le trouva dans la bibliothèque de Chora : c'était le *Vat. gr.* 1950 réalisé par Léon Bardalès et ses confrères, autour de 1320-1325. Il confia la restauration de son exemplaire xénophontien à Scaranos et Calécas, dont il devait bien connaître tant l'habileté technique, au niveau de la confection matérielle et de l'écriture, que l'érudition et les compétences linguistiques⁵⁴. Une fois leur travail achevé, Chrysoloras apposa sur le premier folio le titre bilingue, signe formel de l'entrée du volume dans sa bibliothèque.

Sur la base de l'ensemble de ces éléments, la deuxième restauration du manuscrit peut être située entre 1373, date de la *διάγνωσις* du patriarche Philotée Kokkinos dont le parchemin a été réutilisé, et 1397, l'année où Chrysoloras arriva à Florence⁵⁵. Et grâce à cette reconstitution⁵⁶, il est désormais possible de donner une description plus précise des sections et du contenu du *Vat. gr.* 1335 :

1) ff. 1^v-6^v : copiés par Démétrios Scaranos, entre 1373 et 1379. *Cyropédie* I (de 1, 1 à 4, 15 jusqu'à *καὶ τὸ λοιπὸν οὕτως ἦσθη* – éd. Bizos, CUF, 1971) ;

2) ff. 7^r-14^v : XI^e siècle. *Cyropédie* I (de 4, 15 *τῆ τότε θήρα ὥστε ἀεὶ* à 6, 31 *τοῦς παῖδας τῆν δικαιοσύνην* – éd. Bizos, CUF, 1971) ;

53 Il fut, entre autres, un expert connaisseur du latin ; entré dans l'ordre dominicain au cours de son séjour à Milan, il traduisit le *De Trinitate* de Boèce et le *Cur deus homo* de Saint Anselme. Sur la vie et l'œuvre de Manuel Calécas voir Loenertz 1950 ; Delacroix-Besnier 2001, part. p. 157-163. Sa main de copiste est répertoriée dans *VG*, p. 277 ; *RGK* II/A-B-C n° 346, III/A n° 413 ; Canart 2008, p. 55.

54 Dans plusieurs cas, le *Vat. gr.* 1335 présente des leçons meilleures que le *Vat. gr.* 1950, et parfois le corrige. Voir Lenfant 2017, p. CXXVI ; cf. Serra 1978-1979, p. 87-91 (relevé des différences entre les deux manuscrits pour la *Constitution des Athéniens*).

55 Cf. Bandini 2005, p. 108.

56 Il reste à voir si l'exemplaire de Xénophon que Chrysoloras s'était procuré (*Vat. gr.* 1335) se trouvait, lui aussi, à Chora, ou provenait de cette bibliothèque. De toute façon, la reconstitution ici présentée et sa chronologie semblent pouvoir appuyer la démonstration menée par Serra, qui prouve que la copie du texte des parties restaurées du *Vat. gr.* 1335 a eu comme antigraphe le *Vat. gr.* 1950 : Serra 1978-1979, p. 86-91 et 105, mais déjà Wilamowitz *apud* Kirchhoff 1881, p. IV, avait compris que le texte de la *Constitution des Lacédémoniens* et des *Revenus* correspondait à celui du *Vat. gr.* 1950.

Contra Kirchhoff 1881, p. V ; Pierleoni 1905, p. IV ; Muratore 1997, p. 63-65, 67-69 (avec bibliographie) et 117-120 ; Jackson 1990, p. 170 et n. 13 ; Pérez Martín 1997b, p. 78 et n. 30 ; Menchelli 2002, p. 195 : ils soutiennent que c'est le *Vat. gr.* 1950 qui a été copié du *Vat. gr.* 1335.

- 3) ff. 15^r-20^v : copiés par Démétrios Scaranos, entre 1373 et 1379. *Cyropédie* I (de 6, 31 ὥσπερ σὺ κελεύεις, μὴ ψεύδεσθαι à la fin) et II (de 1, 1 à 2, 26 οἰκέταις χρώμενος, ἀλλὰ καὶ ἐνδεδό – éd. Bizos, CUF, 1971) ;
- 4) ff. 21^r-68^v : XI^e siècle. *Cyropédie* II (de 2, 26 -μενος οἰκετῶν à la fin) ; *Cyropédie* III, IV et V (de 1, 1 à 5, 36 λέγεις κάγω οὕτω ποιήσω. – éd. Bizos, CUF, 1971 et 1973) ;
- 5) ff. 69^r-237^r : deuxième moitié du x^e siècle. *Cyropédie* V (de 5, 36 Τί οὖν ; ἔφη ὁ Κῦρος à la fin – éd. Bizos, CUF, 1973) ; *Cyropédie* VI, VII et VIII ; *Anabase* ; *Apologie de Socrate* ; *Agésilas* ; *Hiéron* ; *Constitution des Lacédémoniens* (de I, 1 à XV, 5 συσκήνους δύο ἑκατέρω προσελέσθαι, οἳ δὴ – éd. Marchant, OUP, 1920) ;
- 6) f. 238^r (1^e moitié) : copié par Démétrios Scaranos, entre 1373 et 1379. Fin de la *Constitution des Lacédémoniens* (XV, 5 : de Πύθιοι καλοῦνται à la fin – éd. Marchant, OUP, 1920) ;
- 7) ff. 238^r (2nde moitié)-245^r : copiés par Manuel Calécas, entre 1373 et 1379. *Constitution des Athéniens* ; *Revenus* (de I, 1 à II, 4 καὶ κόσμος ἂν τῆ – éd. Marchant, OUP, 1920) ;
- 8) f. 246^{r-v} : deuxième moitié du x^e siècle. *Revenus* (de II, 4 : πόλει εἶη, εἰ δοκοῖεν à III, 5 : ἂν πλέον καὶ εἰσάγοιτο καὶ – éd. Marchant, OUP, 1920⁵⁷).

Quand Manuel Chrysoloras arriva à Florence en 1397⁵⁸, appelé par son ami Coluccio Salutati au nom de la République de Florence pour enseigner la langue grecque⁵⁹, il avait certainement apporté Xénophon⁶⁰, sans doute sous la forme

57 Cf. Jackson 1990, p. 169-171.

58 Il s'était déjà rendu une première fois en Italie, en 1395, avec Démétrios Cydonès, envoyé par l'empereur Manuel II Paléologue, demander l'aide des États italiens contre les Turcs. Les deux ambassadeurs débarquèrent à Venise, d'où ils rentrèrent à Constantinople seulement quelques mois après, bredouilles. Voir Novati 1896, p. 106 (à propos de la lettre XIII de Coluccio Salutati à Démétrios Cydonès, de février 1396) ; cf. Gentile-Speranzi 2010, p. 5.

59 Coluccio Salutati, dans une célèbre lettre (lettre XIV, du 8 Mars 1396 : Novati 1896, p. 119-125), invita chaleureusement Manuel Chrysoloras à accepter la chaire de grec nouvellement créée à Florence : « Nunc autem scito me tibi quod in hac urbe regia graecis doceas litteras salario publico procurasse. [...] es etenim expectatio gentium, hoc est multorum, qui tuum adventum plusquam avide demorantur, ut scientia tua, quod Dei donum est, tecum quasi deo quodam fruantur » (Novati 1896, p. 122 et 124-125). Cf. la lettre XIII à Cydonès : « Post haec feci quod noster Manuel hic honorabiliter est electus » (Novati 1896, p. 119, l. 20-21). Sur cette lettre de Salutati à Chrysoloras, voir Ammannati 2012. Sur l'arrivée de Chrysoloras à Florence et son rapport avec Salutati, voir Gentile-Speranzi 2010, p. 3-11.

60 Le 25 mars 1396, Coluccio Salutati écrit une lettre à Jacopo Angeli da Scarperia, un noble florentin qui avait connu Chrysoloras à Venise, lors du premier séjour italien de celui-ci (1394-1396), et puis l'avait accompagné dans son retour à Constantinople. Dans son épître (lettre XVI : Novati 1896, p. 129-132), Salutati, après lui avoir appris que la « Signoria » a appelé Chrysoloras à venir enseigner le grec à Florence (« quod vir optimus Chrysoloras docendis graecis litteris Florentiam est ascitus »), demande à Jacopo Angeli de rapporter de Constantinople, avec l'aide et le soutien de Manuel Chrysoloras, le plus grand nombre possible de manuscrits d'auteurs grecs : tout Plutarque, tout Plutarque, Homère, les poètes et tous les historiens (« nullus qui reperiri queat fac desit historicus »).

Sur l'enseignement de Chrysoloras à Florence, voir Berti 1987, p. 3-73 ; Rollo 1993-1994, part. p. 7-10 ; Rollo 2006a ; Thorn-Wickert 2006, p. 43-50 ; Rollo 2016a, p. 166-168.

de deux livres correspondant aux deux *Vaticani* 1950 et 1335⁶¹. À Florence, ces livres furent à la disposition de ses amis humanistes : Leonardo Bruni traduisit le *Hiéron* sur le *Vat. gr.* 1335⁶² et Ambrogio Traversari utilisa ce même manuscrit comme antigraphe pour copier l'*Agésilas* dans le *Laur. pl.* 80,13⁶³. À la mort de Chrysoloras, les livres de sa bibliothèque se trouvèrent répartis entre différents bénéficiaires et le *Vat. gr.* 1335 entra en possession du même Démétrios Scaranos qui en avait copié une partie⁶⁴.

Par la suite, Palla Strozzi⁶⁵, élève de grec de Chrysoloras, s'attelant à enrichir sa bibliothèque avec les livres importés depuis Constantinople⁶⁶, réussit à acheter certains des volumes de Chrysoloras vendus aux enchères à Venise en 1424⁶⁷. L'inventaire de sa bibliothèque de 1431⁶⁸ mentionne deux livres de Xénophon, les numéros 261 et 269 : l'un des deux est l'actuel *Pal. gr.* 140, du XIV^e siècle, contenant les *Helléniques*, l'autre est le *Vat. gr.* 1335⁶⁹. En 1434, quand Palla Strozzi dut s'exiler de Florence⁷⁰, ce manuscrit arriva avec lui à Padoue, où il fut sans doute, avec les autres livres, à la disposition d'Andronicos Callistos, qui séjourna dans la maison de Padoue de Palla Strozzi à deux reprises, entre 1441 et 1462⁷¹. Au moment de la mort de Palla Strozzi, en 1462, ses livres, grecs et latins, furent répartis, par testament, entre ses deux fils (Nofri et Giovanfrancesco) et ses deux petits-fils (Bardo et

61 De cet avis est Serra 1978-1979, p. 105.

62 Voir Bandini 2005, p. 111-123 ; cf. Gentile-Speranzi 2010, p. 10-11. Sur les liens entre Chrysoloras et Bruni, voir entre autres Berti 1997 ; Hankins 2003, p. 243-271.

63 Entre 1410 et 1420. Cf. Diller 1961, p. 320. Bandini 2005, p. 109-110, relie ces actions des deux humanistes à la présence, à ce moment, à Florence de Démétrios Scaranos : ce serait par le biais de celui-ci, et donc après la mort de Chrysoloras en 1415, que Bruni et Traversari auraient eu accès au manuscrit.

64 Voir Bandini 2005, p. 109-110 ; cf. Zorzi 2002, p. 127.

65 Sur Palla Strozzi (Florence, 1372-Padoue, 1462), la biographie due à Vespasiano da Bisticci est fondamentale (édition de référence : Aulo Greco (ed.), *Vespasiano da Bisticci. Le vite*, Florence, Istituto nazionale di studi sul Rinascimento, 1970 (vol. I) et 1976 (vol. II) : II, p. 139-165 ; cf. Viti 1984, p. 135-160). La bibliographie moderne étant très vaste, je me limiterai à renvoyer aux études les plus significatives : Fiocco 1953 ; Fiocco 1963 ; Cantoni Alziati 1982, *passim* ; Rollo 1993-1944, p. 7-12 ; Eleuteri-Canart 1991, n° III ; De Gregorio 2002. Sur le partage d'érudition et de livres entre Manuel Chrysoloras et Palla Strozzi, voir, par exemple, le cas des cartes géographiques et de la *Géographie* de Ptolémée, évoqué par Gentile 1992 et Gentile-Speranzi 2010, p. 11-19 (avec bibliographie).

66 Sur la bibliothèque de Palla Strozzi, voir, en particulier, Fanelli 1949 ; Diller 1961 ; Fiocco 1964 ; Gregory 1981 ; Sosower 1986 ; Sosower 1987 ; De Gregorio 2002, part. p. 72-122 ; Zorzi 2002, p. 128-130.

67 Diller 1961, p. 313-316 ; Sosower 1986, p. 140 ; De Gregorio 2002, p. 118 n. 260 ; Zorzi 2002, p. 126-130.

68 Fanelli 1949, p. 69-73 ; Diller 1961, p. 313-316 ; Fiocco 1964, p. 306-310.

69 De Gregorio 2002, p. 119 n. 260. Cf. Diller 1961, p. 315-316 ; Serra 1978-1979, p. 104-105 ; Sosower 1986, p. 141, 149 n° 25 ; Sosower 1987, p. 191.

70 Membre de l'une des plus importantes et anciennes familles de Florence, Palla Strozzi dut s'exiler de Florence en 1434, quand la prise de pouvoir par Cosme I Médicis imposa l'hégémonie des Médicis, ennemis jurés des Strozzi, et il resta à Padoue jusqu'à sa mort, en 1462.

71 Serra 1978-1979, p. 104, en fait l'antigraphe utilisé par Callistos pour copier la *Constitution des Athéniens* et les *Revenus* dans le *Mutin. α.V.7.17*. Voir *infra* p. 68.

Lorenzo)⁷². Une trentaine de ces manuscrits porte la note : *visto per mi Francescho da Lucha* (« vu par moi-même Francesco da Lucca »), avec graphie changeante, parfois accompagnée de la date 1469. Elle renvoie à Francesco da Lucca, érudit et bibliophile, qui avait eu accès à une partie des livres de Palla Strozzi, justement en 1469, pour les inspecter sans doute en vue d'un éventuel achat⁷³. Il devait s'agir de la partie de livres arrivés entre les mains de Nofri, le seul des fils de Palla Strozzi à partager avec son père l'amour pour les livres et la connaissance du grec⁷⁴. Comme on retrouve cette même note au f. 1^r du *Vat. gr.* 1335⁷⁵, ce dernier devait faire partie, lui aussi, de cet ensemble de manuscrits antiques, bien exécutés et philologiquement remarquables⁷⁶. De toute façon, le livre ne s'éloigna pas de Padoue puisque, quelques années plus tard, il se retrouva dans la bibliothèque du cardinal Pietro Bembo⁷⁷, qui de 1521 à 1539 se retira à Padoue. Le *Vat. gr.* 1335 resta dans sa bibliothèque au moins jusqu'en 1545, date à laquelle l'humaniste bourguignon Jean Matal le feuilleta dans la résidence romaine du cardinal⁷⁸. À Rome, en 1582, par l'intermédiaire de Torquato Bembo, fils aîné de Pietro, le manuscrit est vendu à Fulvio Orsini⁷⁹ et il en vient ainsi à faire partie du fonds de 162 manuscrits grecs par lui légués à la Bibliothèque Vaticane au moment de sa mort, en 1600⁸⁰. Quand il arrive dans cette bibliothèque, le manuscrit est encore unitaire, comme le montre la reliure d'origine, en cuir rouge, conservée dans le fonds des originaux de reliures de la Vaticane⁸¹.

72 Cf. Fiocco 1954, p. 375 ; Gentile 1992, p. 299 et n. 22. L'un des témoins de la lecture du testament fut Andronicos Callistos.

73 Sur toute la question des liens entre cette note et les volumes de la bibliothèque de Palla Strozzi, voir surtout Gentile 1992, p. 298-301 (n. 19), et De Gregorio 2002, p. 114-120 ; mais cf. Diller 1961, p. 315 (n. 1)-316 ; Sosower 1986, p. 145-146 ; Zorzi 2004. Pour la liste de ces manuscrits, bien que le premier à les avoir attribués à la bibliothèque de Palla Strozzi ait été Mercati 1932 (il en comptait 25), il faut se reporter à De Gregorio 2002, p. 114 n. 248, pour en trouver la version élargie et mise à jour.

74 Voir Gentile 1992, p. 299-301, repris avec prudence par De Gregorio 2002, p. 115-116 et 118-120.

75 Sous la forme : *visto p(er) mi Franc(esc)o da Lucha*.

76 Cf. De Gregorio 2002, p. 116. D'ailleurs, il est moins probable qu'il ait appartenu à l'autre fils de Palla, Giovanfrancesco, qui, totalement inculte en grec, vendit les manuscrits reçus en héritage peut-être à Frédéric de Montefelatro, à Urbino, comme il est confirmé par une lettre de son fils Alexandre de 1477. Cf. Sosower 1986, p. 144 ; Gregory 1981, p. 184-185.

77 Venise, 1470-Rome, 1547. Danzi 2005, p. 273 et 383, tav. 23, a reconnu la main de Bembo dans l'une des notes présentes au f. 1a^r ; Danzi 2009 (n. 9 des « Postillati »). L'écriture de Pietro Bembo est répertoriée par Eleuteri-Canart 1991 sous le n° XXXIII.

78 Cf. Danzi 2005, p. 320.

79 Nollhac 1887, p. 92-94, 104, 105 n. 2, 184 et 190.

80 Lilla 2004, p. 26-28.

81 Fonds à part. La reliure est en cuir rouge, avec des décorations à froid et des motifs en or, ainsi que les blasons du pape Paul V (1605-1621) et du cardinal Scipion Borghese Caffarelli (1609-1618), son neveu. Voir Perria 1981, p. 261.

Le Mutinensis *α.V.7.17*⁸²

Ce manuscrit de papier est conservé à la Bibliothèque Estense de Modène. Il date de la seconde moitié du xv^e siècle⁸³, des années 1460-1480⁸⁴. Il contient douze traités des *Moralia* de Plutarque (ff. 2^r-100^v), au milieu desquels s'intercalent les *Problemata* d'Alexandre d'Aphrodise (ff. 52^r-70^r) et les *Medica aporemata et physica problemata* de Cassius Felix (ff. 70^r-73^v), suivis de cinq opuscules de Xénophon (ff. 104^r-129^v) : *Hiéron*, *Constitution des Lacédémoniens*, *Constitution des Athéniens*⁸⁵, *Revenus*, *Apologie de Socrate*.

Le travail de copie a été clairement distribué en deux parties⁸⁶ : de la section entièrement plutarquée s'est chargé Georges Tzangaropoulos⁸⁷, tandis que les ff. 52^r-129^v, où les opuscules de Xénophon viennent après Alexandre d'Aphrodise, Cassius Felix et à nouveau Plutarque, ont été copiés par Andronicos Callistos⁸⁸. Dans les deux cas, il s'agit d'érudits actifs dans les cercles intellectuels byzantins de l'Italie du xv^e siècle. Georges Tzangaropoulos⁸⁹ appartient au cercle de Michel Apostolis⁹⁰. Celui-ci était à la tête d'un centre d'érudition et de copie en Crète, centre qui, au cours de la seconde moitié du xv^e siècle, contribua dans une large mesure à diffuser en Occident la littérature grecque antique et préfigura l'impri-

82 Antérieurement *Graecus* 145. La cote 145 qui avait cours au XIX^e siècle (cf. Puntoni 1896, p. 478) s'est doublée au début du XX^e siècle d'une nouvelle cote, *α.V.7.17* (cf. Kalinka 1909, p. 177 ; table des *Sigla novissima* dans Samberger 1965, p. 457).

83 Cf. Kirchhoff 1881, p. v ; Puntoni 1896, p. 478-479 ; Pierleoni 1905, p. iv ; Serra 1978-1979, p. 80 ; Hemmerdinger 1984, p. 124-125 ; Lenfant 2017, p. CXXVII. Kalinka 1909, p. 167, et 1914, p. v, indique le xv^e siècle.

84 D'après le filigrane (Briquet 3387) qui renvoie aux années 1465-1474. Voir Hemmerdinger 1984, p. 124.

85 La *Constitution des Athéniens* est aux folios 117^v-121^r. Puntoni 1896, p. 479, ne signale pas la présence de cet ouvrage et il passe directement aux *Revenus* (p. 479 : « 104 Xenophontis : Hieron ; 111 Lacaedemon. Respublica ; 121^v de vectigalibus ; 127 apologia Socratis), bien qu'au f. 117^v un espace interlinéaire plus important marque la fin de la *Constitution des Lacédémoniens* et que le début de la *Constitution des Athéniens* soit signalé par le titre centré *Ξενοφώντος Ἀθηναίων πολιτεία* et par la lettrine Π (περί) de l'incipit du texte.

86 Cf. Puntoni 1896, p. 479.

87 Gamillscheg 1978, p. 238 (suivant la suggestion de D. Harlfinger).

88 L'identification de sa main dans ce manuscrit est due à Harlfinger 1974, p. 25-26 (n^{os} 44-46). Cf. Gamillscheg 1978, p. 232 (n. 41), 233-234, et Gamillscheg 1983.

89 Il était prêtre, né en Crète. Sa date de naissance est inconnue ; il meurt à Rome, en 1469/70. Sur son activité de copiste voir *VG*, p. 84-85 ; *RGKI/A-B-C* n^o 72, II/A n^o 93, III/A n^o 121 ; Powell 1938, part. p. 107 ; Wittek 1953, p. 253 (n. 1) et 292 ; Harlfinger 1971, p. 241, 266-267 ; Harlfinger 1974, p. 28-29 (n^{os} 58-59).

90 Michel Apostolis (1420-1474/1486 env.), disciple de Gémiste Pléthon, après la prise de Constantinople en 1453, s'exila en Crète, où il ouvrit une école et se fit copiste et vendeur de manuscrits, en en produisant une grande quantité. De là, il rejoignit l'Italie, où, à Rome, il fut accueilli par Bessarion. Mais par suite de l'affaire de l'opuscule contre Théodore de Gaza (voir *infra* p. 69-70), en 1462 il dut quitter Bessarion, Rome et l'Italie, et rentrer en Crète. Sur Michel Apostolis, voir, parmi d'autres contributions, Legrand 1885, I, p. LVIII-LXX et II, p. 233-259 ; Geanakoplos 1962, p. 73-110 ; Eleuteri-Canart 1991, n^o XI ; Pontani 1996 ; Stefec 2013. Tout comme Georges Chrysokokkès, il avait été professeur au *Katholikon Mouseion* lié au monastère de Saint-Jean-Prodrome de Pétra, à Constantinople. À la fin de sa vie, pendant son exil crétois, il composa un « Discours aux Italiens sur l'enseignement de la langue grecque » pour convaincre ces derniers de fonder un nouveau « Mouseion », sur le modèle de celui de Constantinople. Voir Noiret 1889, p. 152-153 ; cf. Manfredini 1985-1986.

merie et la *Nouvelle Académie* d'Alde Manuce⁹¹ ; de surcroît, en lien étroit avec le cardinal Bessarion, il joua un rôle primordial dans la formation de la célèbre bibliothèque de ce dernier⁹². Georges Tzangaropoulos fut actif dans le scriptorium crétois d'Apostolis autour de 1465⁹³ et il fut ensuite au côté de Bessarion à Rome, où il copia les œuvres de Xénophon, Arrien et Polybe du *Marcianus gr.* 369 en 1469/1470⁹⁴. Son accointance avec les historiens est connue aussi par sa participation à la tradition de Thucydide⁹⁵. Dans le manuscrit de Modène $\alpha.V.7.17$, on retrouve son style d'écriture plus cursif – *ductus* plus rapide pour l'un, plus posé et archaïsant pour l'autre – des deux qu'il avait l'habitude d'utiliser et que l'on retrouve dans le *Marc. gr.* 369⁹⁶. Dans ces deux exemplaires de Tzangaropoulos, on constate l'identité du style et des lettres, agrandies et décorées, des titres à l'encre rouge qui ouvrent les manuscrits.

Et si dans ce manuscrit de Modène il n'a copié que la partie plutarchéenne, laissant à Callistos les œuvres de Xénophon, le fait qu'à Rome, pour Bessarion, il avait copié cet autre manuscrit de Xénophon (*Marc. gr.* 369) laisse penser que même sa contribution à la réalisation du *Mutin.* $\alpha.V.7.17$ rentrait dans le cadre du mécénat du cardinal. Il en ressort que ce manuscrit a été réalisé à Rome, pendant le séjour de Tzangaropoulos chez Bessarion, pour arriver ensuite à Venise avec les autres livres de ce dernier.

En effet, dans la résidence romaine du cardinal avait également séjourné, entre 1466 et 1471, l'autre scribe du manuscrit, Andronicos Callistos⁹⁷, qui a copié

91 Au cours de la seconde moitié du xv^e siècle, l'île de Crète sous la domination vénitienne était ce qu'elle n'avait jamais été auparavant et ne devait plus être, à savoir un centre primordial pour la survie de la culture grecque. Voir entre autres Sichel 1991 ; Barker 1992, p. 14-15. On peut trouver un intéressant aperçu des rapports d'échange et de coopération philologique entre les érudits crétois et italiens, notamment florentins, chez Speranzi 2017. En particulier, sur le *scriptorium* de Michel Apostolis voir Wittek 1953 ; Cronier 2010.

92 Cf. Labowsky 1979, p. 12-15, à propos des six lettres, écrites en 1454-1455, que Bessarion envoya à Michel Apostolis, depuis Bologne où il se trouvait à cette époque, avec la liste de ses *desiderata* concernant les volumes que le Crétois aurait dû lui procurer pour la formation de sa bibliothèque. Ces lettres sont actuellement conservées dans le *Marc. gr.* 527. Cf. Mioni 1968, p. 72-73.

93 Harlfinger 1971, p. 267 ; Gamillscheg 1978, p. 238 ; cf. Cammelli 1942a, p. 117 ; Wittek 1953, p. 292 ; Harlfinger 1974, p. 28.

94 Dans ce manuscrit, copié du *Marc. gr.* 511, Tzangaropoulos a réuni Xénophon (*Cyropédie, Anabase, Agésilas, Hiéron, Mémoires, Hipparque, Art équestre, Constitution des Lacédémoniens, Constitutions des Athéniens, Revenus, Économique, Banquet, De la chasse*), Arrien, Diodore de Sicile et Polybe. Le manuscrit fait partie des livres de Bessarion entrés dans sa bibliothèque après 1468 (cf. Labowsky 1979, p. 19 et 480) et arrivés à Venise après sa mort (en 1472). Voir Kirchhoff 1874, p. VI-VII ; Kalinka 1914, p. VI-X ; Hemmerding 1984, p. 126-127 ; Bandini 1991, p. 86 et *passim* ; Cirignano 1993, p. 189-190 et *passim* ; Lenfant 2017, p. CXXXVI. Cf. *infra* p. 71-72 et n. 127 et 129.

95 On lui doit notamment le témoin Y (= *Marc. cl. VII, 50*) de cette tradition : Powell 1938, p. 107-108.

96 Voir Harlfinger 1974, p. 28-29.

97 Sur la biographie d'Andronicos Callistos (Constantinople, début 1400-Londres, entre 1476 et 1487), voir *PLP* I, n° 1297 ; *PLP* V, n° 10484 ; Cammelli 1942a et 1942b, avec les intégrations et les mises au point de Perosa 1953 ; Resta 1978 ; Centanni 1984-1985 ; Pietrobello 2009, qui rappelle le parcours du personnage dans l'Italie

la partie de Xénophon, y compris la *Constitution des Athéniens*. Érudit byzantin parmi les plus fins⁹⁸, maître de grec réputé⁹⁹ mais aussi connaisseur du latin¹⁰⁰, il arriva en Italie après la chute de Constantinople. Après les années passées à Padoue auprès de Palla Strozzi, avec qui il partagea maison, livres et amitié¹⁰¹, en août 1466 il se réfugia à Rome, chez Bessarion, pour fuir les affres de Bologne, où il avait enseigné le grec entre 1462 et 1466. Il y resta jusqu'en 1471, avant d'arriver à Florence¹⁰².

Le séjour dans l'*academia*¹⁰³ de Bessarion, le plus important centre d'études grecques en Occident¹⁰⁴, fut pour Callistos une période particulièrement dense et fructueuse¹⁰⁵. Le programme culturel et politique de cet illustre cénacle consistait en une *translatio* de la culture grecque en Occident après la prise de Constantinople en 1453¹⁰⁶. Ce fut là, à Rome, que Callistos s'impliqua dans la polémique entre platonisme et aristotélisme née en marge du Concile de Ferrare-Florence (1438-1439)¹⁰⁷, dans le cadre de la redécouverte de Platon¹⁰⁸. Le

du xv^e siècle et souligne son importance « pour la diffusion de l'hellénisme en Occident » (p. 90-93, avec une riche bibliographie sur sa vie dans la n. 28). Sur Andronicos Callistos en tant que copiste : VG, p. 30 ; Eleuteri-Canart 1991, n° XXII, et p. 11 et *passim* ; RGK I/A-B-C n° 18, II/A n° 25, III/A n° 31 ; WV, p. 58 ; Diller 1967 (qui ne cite pas le *Mutin. a.V.7.17* parmi ses manuscrits) ; Mioni 1976, p. 297-299 ; Gamillscheg 1978 ; Gamillscheg 1983 ; Avezzù 1989-1990 ; De Gregorio 2000, p. 365-366. Un seul exemplaire autographe d'Andronicos Callistos porte sa signature : le *Vat. gr.* 1314, daté du 12 Mars 1449.

- 98 Aux compétences les plus poussées en langue et littérature il unissait des qualités de poète reconnues par Ange Politien lui-même. On lui doit, par exemple, des épigrammes qui rappellent le style et le ton de celles de l'*Anthologie Palatine* (voir Cammelli 1942a, p. 104-105), ainsi qu'une monodie sur la prise de Constantinople (éditée par Pertusi 1999, p. 354-363).
- 99 Après la période d'enseignement à Bologne, il fut à Florence entre 1471 et 1475, où il succéda à Jean Argyropoulos sur la chaire de grec du *Studio Fiorentino*, en devenant entre autres le maître de grec d'Ange Politien. Cf. Cammelli 1942b, p. 185-194 ; Perosa 1953, p. 11-15 ; Verde 1973, I, p. 30-31 et 298 ; II, p. 24-25 ; Resta 1978, p. 1084-1085, n^{os} 5-6 ; Verde 1985, p. 95-96.
- 100 Rollo 2006b a parcouru les interventions de Callistos dans certains manuscrits latins de la bibliothèque de Bessarion.
- 101 Il séjourna à Padoue, chez Palla Strozzi, à deux reprises : en 1440/1441 et de 1459 à 1462. Cf. *supra* p. 64.
- 102 Après les années florentines (1471-1474), il partit à la recherche d'une plus grande fortune et vécut à Milan et Pavie, Paris et Londres, où il mourut après mars 1476, date à laquelle remonte sa dernière trace, c'est-à-dire une lettre écrite de Londres à son compatriote Georges Paléologue Dishypatos.
- 103 Sur la notion d'« académie » appliquée à l'humanisme, voir Wilson 20172, p. 63-64.
- 104 Cf. Hankins 1990a, p. 233.
- 105 Sur les années romaines de Callistos, voir en particulier Cammelli 1942b, p. 174-180 ; cf. Gamillscheg 1978, p. 234 (sur l'arrivée à Rome et les contacts précédents avec Michel Apostolis).
- 106 Selon l'expression de Ronchey 2006, p. 228-229. Pour célébrer la maîtrise des deux cultures par Bessarion, Lorenzo Valla l'avait défini « inter Graecos latinissimus, inter Latinos graecissimus », dans la préface de sa traduction latine de Thucydide (1452). En général sur le programme intellectuel et politique de Bessarion, voir Hankins 1990a, p. 217-236 ; Bianca 1999, part. p. 3-42.
- 107 Sur les rapports entre le Concile de Ferrare-Florence et la production de manuscrits grecs, la référence reste toujours Gamillscheg 1989.
- 108 La mise en image de cette polémique est représentée par la fameuse fresque de Raphaël, *L'Académie d'Athènes* (1509-1511), qui décore l'une des salles des appartements du pape Jules II. La polémique fut en quelque sorte impulsée par Georges Gémiste Pléthon, auteur de l'opuscule *En quoi Aristote est en désaccord avec Platon* (*De platonicae atque aristotelicae philosophiae differenti libellus*, connu sous le titre abrégé

philo-platonisme de Pléthon était soutenu par une bonne partie des humanistes, parmi lesquels Manuel Chrysoloras¹⁰⁹, Leonardo Bruni¹¹⁰ et surtout le cardinal Bessarion¹¹¹ qui, élève de Pléthon, par l'ouvrage intitulé *Contre le calomniateur de Platon*, intervint âprement contre les attaques de Georges de Trébizonde visant Platon¹¹². Andronicos Callistos, quant à lui, composa des hexamètres faisant l'éloge de *In calumniatorem* de Bessarion, tout en gardant une position modérée et proche des philo-péripatéticiens¹¹³. Parent de Théodore Gaza¹¹⁴, Callistos n'avait pas hésité à défendre celui-ci, en écrivant un opuscule – apprécié par Bessarion¹¹⁵ – contre Michel Apostolis, qui avait violemment attaqué Théodore Gaza¹¹⁶, quand celui-ci avait publié un traité (*Pro Aristotele de substantia adversus Plethonem*) pour prendre la défense d'Aristote contre Pléthon, maître, entre autres, d'Apostolis lui-même¹¹⁷. Bessarion reprocha vivement à Apostolis cette

de *De differentiis*, qui ratifia la supériorité de Platon sur Aristote. À celui-ci s'opposèrent les positions pro-aristotéliennes de Georges Scholarios (patriarche de Constantinople, 1454-1456, avec le nom de Gennadios) et Georges de Trébizonde (1395-1484, Crétois malgré le nom d'art évocateur de la ville d'origine de Bessarion). Inspiré par les interventions de Gémiste Pléthon sur les « mystères platoniciens » en marge du Concile de Florence, Cosme I Médicis conçut et inaugura dans la ville cette Académie platonicienne, consacrée à la connaissance et à la diffusion de la pensée et des œuvres du philosophe grec, qui fut dirigée par Marsile Ficin et fut fréquentée entre autres par Pic de la Mirandole, Ange Politien et Laurent le Magnifique. L'Académie fut en activité jusqu'en 1521. Pour un aperçu sur l'Académie florentine, le retour de Platon et la polémique platonisme-aristotélisme, voir surtout les différentes études consacrées à ce sujet par James Hankins (monographies : Hankins 1990a ; Hankins 2003, p. 427-455 ; articles : Hankins 1990b ; Hankins 1992), mais aussi Pontani 1989 (p. 127 n. 77 : sur Andronicos Callistos) ; Tambrun 2006, part. p. 9-22, 43-51 et 241-259 ; Cappelli 2007, p. 115-121 et 199-204 ; Monfasani 2012a et 2012d.

109 Auteur d'une traduction de la *République* de Platon.

110 Traducteur de plusieurs dialogues (*Phédon*, *Gorgias*, *Criton*, *Apologie de Socrate* et *Lettre VII*) et auteur d'une *Vie d'Aristote* dans laquelle il avait établi une comparaison, hors de toute polémique, entre Platon et Aristote.

111 La bibliographie sur la vie et l'œuvre du cardinal étant particulièrement vaste, en plus des études spécifiques citées dans cet article, je renvoie seulement ici à quelques études de référence : *PLP* II, n° 2707 ; Mohler 1942 ; Mioni 1968 ; Mioni 1976 ; Hankins 1992 ; Bianca 1999 ; Monfasani 2012a ; Wilson 2017, p. 66-77 ; les contributions réunies dans *Miscellanea* 1976 et dans *Fiaccadori* 1994 (surtout la première partie).

112 L'ouvrage, en quatre livres, fut composé en 1459 et révisé en 1469. Le calomniateur était Georges de Trébizonde : traducteur de nombreuses œuvres d'Aristote, notamment scientifiques, il avait publié, en 1458, la *Comparatio philosophorum Platonis et Aristotelis* par laquelle il s'attaquait frontalement à Platon, tout en exaltant Aristote, et visait directement Bessarion et son cercle. Pour un aperçu rapide sur l'opposition entre Georges de Trébizonde et Bessarion, on peut voir Cappelli 2007, p. 200-202 (avec quelques renvois bibliographiques).

113 Il avait traduit en latin le *Περὶ γενέσεως καὶ φθορᾶς* d'Aristote, en suscitant la plus vive admiration d'Ange Politien. Pour l'*editio princeps* de cette traduction, voir Rashed 2011.

114 Malgré une légère inclination anti-platonicienne, il appartient au cercle de Bessarion et collabora à l'*In calumniatorem Platonis* de ce dernier. Voir Monfasani 1992 et 2012a, p. 38-39.

115 Dans cet opuscule, en défendant Théodore Gaza, Callistos en réalité défendait aussi Aristote. L'opuscule est publié par Mohler 1942, vol. 3, p. 172-203. Voir aussi Cammelli 1942b, p. 195-196.

116 Il croyait ainsi faire plaisir à Bessarion. Sur toute l'affaire Théodore de Gaza/Michel Apostolis, voir Cammelli 1942a, p. 117-119, et Geanakoplos 1962, p. 86-88.

117 M. Apostolis, *Ad Theodori Gazae pro Aristotele de substantia adversus Plethonem obiectiones*, publié par Mohler 1942, vol. 3, p. 161-169.

attaque contre Théodore, et il ne fut pas le seul. Il n'est pas invraisemblable que ce soit à la suite de cette tension et en un moment défavorable à Michel Apostolis que Tzangaropoulos lui-même finit par s'éloigner du *scriptorium* de ce dernier, pour se joindre au cénacle de Bessarion, où il côtoya Andronicos Callistos.

La polémique philosophique entraîna à l'intérieur de l'*academia* de Bessarion une intensification dans la production et la révision d'ouvrages, ainsi que la multiplication, par ses *familiares*, des manuscrits des auteurs grecs de référence. L'ensemble du corpus philosophique grec et des historiens était mis à contribution. Bessarion lui-même donna des traductions personnelles d'œuvres grecques, parmi lesquelles les *Mémorables* de Xénophon¹¹⁸. De plus, pour mener la réflexion théorique qui nourrissait ses écrits polémiques, il puisait aussi bien aux commentateurs de Platon, tel Proclus, qu'à ceux d'Aristote, comme Alexandre d'Aphrodise¹¹⁹. En particulier, ce dernier auteur avait dû constituer une source particulièrement sollicitée dans le cadre de la querelle platonisme-aristotélisme, vu que Théodore Gaza avait traduit en latin, à côté des *Problemata* attribués à Aristote¹²⁰, les *Problemata* d'Alexandre d'Aphrodise¹²¹. Théodore est le premier dans la liste des membres de l'académie de Bessarion¹²² ; le quatrième est Andronicos Callistos.

Nous voici donc arrivés au contexte historique et intellectuel dans lequel fut produit le *Mutin.* α.V.7.17¹²³. À la lumière de l'analyse précédente, vu le contenu du manuscrit et la collaboration entre Tzangaropoulos et Callistos, tous les deux présents à Rome pendant les dernières années de la vie de Bessarion¹²⁴, il est désor-

118 La traduction des *Mémorables* par Bessarion ne fut publiée que longtemps après sa mort, en 1521, mais elle devait être déjà terminée en 1444 : en effet, elle est dédiée au cardinal Giuliano Cesarini, celui qui, le 6 juillet 1439, à Florence, proclama avec Bessarion l'union des Églises grecque et romaine, et qui mourut en novembre 1444. Sur la traduction bessarionienne des *Mémorables*, voir *CTC* 7, 1992, p. 75-196 (Marsh) ; Bandini 1989, p. 278 et n. 38 ; Bandini 1994, p. 63 et n. 10.

119 Alexandre d'Aphrodise fut mis en cause par Bessarion dans son *In calumniatorem*, à propos du problème du nombre des âmes lié à la notion de l'immortalité, contre Aristote-Averroès. Il est à remarquer qu'Alexandre d'Aphrodise représentait, à côté d'Averroès, l'une des bases idéologiques et philosophiques de l'aristotélisme de la Renaissance italienne, dont le centre de rayonnement était Padoue. Sur la traduction des *Problemata* d'Alexandre d'Aphrodise par Théodore Gaza, voir *CTC* 1, 1960, p. 127-130 (Cranz).

120 Traduits entre 1452 et 1454, publiés à Mantoue en 1473.

121 En 1453. Le témoin qui porte la dédicace de la traduction (*Vat. lat.* 2111) donne, dans l'ordre, la traduction des *Problemata* d'Aristote et celle des *Problemata* d'Alexandre. Cette même organisation se retrouve dans les éditions imprimées.

122 Cette liste a été rédigée par Nicolò Perotti, secrétaire particulier de Bessarion ; voir Cammelli 1942b, p. 175.

123 Cf. Harlfinger 1974, p. 25, qui se limitait à considérer le *Mutin.* α.V.7.17 comme faisant partie des manuscrits copiés par Andronicos Callistos et appartenant à Bessarion, ensuite arrivés à Venise. *Contra* Serra 1978-1979, p. 104, qui suppose (« ci piace supporre ») que Callistos avait copié les opuscules xénophontiens de ce manuscrit quand il se trouvait à Padoue, chez Palla Strozzi, en utilisant comme antigraphes le *Vat. gr.* 1950 et le *Vat. gr.* 1950, ce qui présupposerait – comme Serra l'affirme – que ces deux exemplaires se soient trouvés ensemble chez Palla Strozzi.

124 Sur Bessarion (Trébizonde, 1403-Rome, 1472), voir *supra* n. 111.

mais possible d'en faire remonter l'origine à l'*academia* du cardinal¹²⁵. Il y fut copié par les deux érudits byzantins, dans le but de multiplier et de diffuser non seulement des œuvres grecques en général, mais aussi des écrits nécessaires à fournir les fondements idéologiques aux polémiques philosophiques en cours. Ainsi, la copie dans le manuscrit de Modène des traités des *Moralia* du moyen-platonicien Plutarque et des *Problemata* d'Alexandre d'Aphrodise est à comprendre dans le cadre de cette querelle platonisme-aristotélisme qui, à l'intérieur du cénacle de Bessarion, était animée par les apports du cardinal lui-même et, parmi les autres, de Théodore Gaza, Andronicos Callistos et Georges Tzangaropoulos. Ces deux derniers, donc, en copiant dans le manuscrit respectivement Alexandre d'Aphrodise et Plutarque¹²⁶, ne se sont pas limités à multiplier des copies d'œuvres de la littérature grecque, mais ils ont réalisé l'exemplaire des écrits donnant source à ce qui devait être une réflexion commune. En ce qui concerne les opuscules de Xénophon que Callistos ajoute au reste, après avoir laissé trois folios blancs (ff. 101^r-103^v), le choix de cet historien s'avère beaucoup moins incongru qu'il n'y paraît à première vue. Il ne faut pas oublier que Xénophon fut apprécié, tout au long de sa réception, non seulement (et non tant) comme historien, mais aussi et surtout comme rhéteur et philosophe du cercle socratique-platonicien. Et, au vu du contenu des manuscrits conservés, il est évident que la préférence des Byzantins allait au Xénophon mémorialiste de l'*Anabase*, de la *Cyropédie* et des *Mémorables*, plutôt qu'à l'historien des *Helléniques*, qui accompagnaient habituellement le texte de Thucydide et, parfois, celui d'Hérodote. Si, pour Georges Tzangaropoulos, dans le travail de copie qui aboutit à l'actuel *Marc. gr.* 369, l'Athénien avait été l'historien principal d'un ensemble comprenant aussi Arrien, Diodore de Sicile et Polybe, Andronicos Callistos, quant à lui, le traite plutôt en philosophe et le copie dans le même manuscrit – le *Mutin.* α.V.7.17 – que Plutarque et Alexandre d'Aphrodise. En cela, Callistos s'insérait dans la même mouvance que Bessarion¹²⁷ et que Théodore Gaza, qui, aux alentours de 1430, avait copié avec Georges Chrysokokkès un manuscrit dans lequel, tout comme dans le *Mutin.* α.V.7.17, Xénophon était accompagné par des philosophes¹²⁸. De surcroît,

125 Il ne s'agit donc pas d'un simple manuscrit *recentior* qui « associa una brillante attività congetturale ad una copia poco accurata » (Muratore 1997, p. 122-123).

126 Leur collaboration dans la réalisation de manuscrits est confirmée aussi par un autre exemplaire de Modène, le *Mutin.* α.W.5.5 (*Lexicon* et *Excerpta* grammaticaux), où leurs mains se suivent : de f. 150^r au milieu de f. 166^r (Tzangaropoulos) et du milieu de f. 166^r à f. 241^r (Callistos). Voir Gamillscheg 1978, p. 238 et 241.

127 Comme nous venons de le voir, il avait fait une traduction des *Mémorables*, auxquels étaient consacrés plusieurs livres de sa bibliothèque, y compris les *Marciani graeci* 511 (voir *infra* p. 75-78), 368 et 369, ce dernier copié par Tzangaropoulos (voir *supra*, p. 67).

128 Il s'agit du *Vat. gr.* 1334, ayant appartenu à François Philelpe. Il contient Xénophon (*Hipparque*, *Art équestre*, *Hiéron*, *Constitution des Lacédémoniens*) suivi du Pseudo-Andronicos de Rhodes, de Synésios et d'Aristote, en cohérence avec la position modérément philo-aristotélicienne de Théodore. Voir De Gregorio 2002, p. 61-62.

la *Constitution des Athéniens*, copiée par Callistos, appartenait à un groupe d'ouvrages xénophontiens qui, en plus du reste, présentait un intérêt politique tout à fait évident dans le cadre des réflexions menées par ces érudits à propos de la prise de Constantinople et de l'effondrement du monde grec avec toutes ses institutions.

Sur la base de cette reconstitution, on peut donc affiner la date de la réalisation du *Mutin. α.V.7.17*, que déjà le filigrane permettait de restreindre aux années 1460-1470. Elle peut être placée entre 1466, date de l'arrivée d'Andronicos Callistos auprès de Bessarion, et 1470, la date la plus tardive pour la mort de Tzangaropoulos¹²⁹. Cette datation correspond au moment où Bessarion, à la fin de sa vie, prépare son héritage spirituel et intellectuel, en plaçant au sommet de ses préoccupations la donation de sa bibliothèque, le plus grand dépôt de livres grecs en Occident, à la République de Venise, entre 1468 et 1472, afin d'en éviter la dispersion¹³⁰. Une fois identifiés le lieu, le contexte et les modalités de la genèse de ce manuscrit, il devient sans doute plus facile de comprendre son isolement, par rapport aux autres témoins de la tradition manuscrite, quant au nombre de leçons qu'il est seul à présenter¹³¹.

Notre manuscrit appartient au lot des livres de la bibliothèque de Bessarion entrés dans la Bibliothèque Estense de Modène par le biais de différents intermédiaires. Dans la partie supérieure du f. 133^v, la note de possession « Γ(ε)ωργίου τοῦ βάλλα ἐστὶ τὸ βιβλίον » certifie que le livre a appartenu à Giorgio Valla (1447-1500)¹³², humaniste et médecin originaire de Piacenza, qui exerça une considérable activité d'enseignant, d'éditeur et de traducteur, pour laquelle il se dota de

129 Il est plus difficile de préciser le moment de l'arrivée de Tzangaropoulos à Rome. Par déduction, si en 1465 il se trouvait encore en Crète dans le cercle de Michel Apostolis et qu'en 1469/1470 il copiait le *Marc. gr.* 369 pour Bessarion, il dut arriver dans l'*academia* du cardinal peu après Callistos, voire la même année (1466).

130 Bessarion avait voulu que sa bibliothèque soit envoyée à Venise, entre 1468 et sa mort en 1472, pour subvenir aux besoins en livres de ses nombreux compatriotes arrivés dans cette ville. Un premier acte de donation remonte à 1468 : voir Omont 1894 ; Labowsky 1979, p. 23-34 et 147-189 (pour l'édition de l'acte). Une deuxième donation date de 1474 et l'inventaire de ces manuscrits se trouve dans les *Reg. lat.* 2099, *Vat. lat.* 3960 et *Riccard.* 1172, édités par Labowsky 1979, p. 191-243 (et p. 34-57 pour l'analyse). La formation du fonds des manuscrits grecs de la Bibliothèque marcienne à travers les donations de Bessarion est reconstituée par Labowsky 1979, p. 23-123 (voir aussi p. 124-144, pour les documents, et p. 145-427, pour les textes des différents inventaires). Sur la bibliothèque de Bessarion je me limite à renvoyer à Mioni 1968, p. 66-75 ; Labowsky 1979, p. 5-23 ; et au riche article de Mondrain 2013 (avec la bibliographie) ; cf. aussi Ronchey 2006, p. 37-51. Monfasani 2012c se consacre à la bibliothèque latine du cardinal.

131 Sur la valeur philologique de ce codex et sa place dans la tradition manuscrite de la *Constitution des Athéniens*, voir la synthèse riche et détaillée de Lenfant 2017, p. CXXXVIII-CXXXIII. La dépendance du *Mutin. α.V.7.17* envers le *Marc. gr.* 511 avait déjà été établie pour la partie plutarquée par Wegehaupt 1912, p. 1612. Cf. Serra 1978-1979, p. 104 ; Vendruscolo 1992, p. 63, n. 15 (avec la bibliographie) ; Ferreri 2015, p. 71 n. 95.

132 Cf. Allen 1890, p. 16 ; Puntoni 1896, p. 479 (qui met entre crochets [] les deux notes de possession et, à propos de celle de Valla à f. 133^v, précise « non del. ») ; Kalinka 1909, p. 176.

l'une des bibliothèques les plus fournies de son temps¹³³. Ce dernier se forma au grec avec Constantin Lascaris, à Milan, et surtout avec Andronicos Callistos lui-même¹³⁴. En 1485, il s'établit à Venise pour enseigner à la *Scuola di San Marco* et il y resta jusqu'à sa mort. Ce fut là qu'en 1488 il réalisa la traduction latine des *Problemata* d'Alexandre d'Aphrodise¹³⁵, ainsi que la compilation *De expetendis et fugiendis rebus*, un ouvrage encyclopédique réunissant le savoir scientifique et philosophique de son temps, publié à titre posthume en 1501, par Alde Manuce¹³⁶. Dans cette « Encyclopédie » (ainsi est couramment appelée cette œuvre de Valla), la section la plus importante est réservée à la médecine : sept livres, voire neuf, qui répondent à l'intérêt pour cette discipline de la part de l'auteur qui avait aussi traduit le *De febris*, toujours d'Alexandre d'Aphrodise, et d'autres traités de médecine antique et médiévale¹³⁷. Or, il se trouve que le septième des livres consacrés à la médecine (= livre XXX de l'« Encyclopédie » : *De physicis quaestionibus*) est organisé par *problemata*¹³⁸, parmi lesquels sont traduits aux numéros 1 à 20 les Αἰτίαι φυσικαί de Plutarque et aux numéros 21 à 36 les Προβλήματα de Cassius Felix¹³⁹, tous les deux présents dans le *Mutin.* α.V.7.17, respectivement aux ff. 74^r-79^r et aux ff. 70^r-73^r. Il est donc tout à fait évident que le manuscrit de Modène, réunissant Alexandre d'Aphrodise, Cassius Felix et le Plutarque des *Questions naturelles*¹⁴⁰, a fait partie des recueils utilisés par Giorgio Valla pour composer le septième livre de sa *Médecine*¹⁴¹. De surcroît, ce volume contient aussi, parmi les œuvres de Plutarque, le *De placitis philosophorum* (ff. 79^r-100^v)¹⁴² que Valla avait traduit dans les livres I et II de la *Physique* (= livres XX et XXI de l'« Encyclopédie »). L'humaniste avait pu facilement repérer ce livre à Venise, où il se trouvait avec les autres livres de Bessarion¹⁴³. Et cela dut se faire avant 1490, car en cette année Lascaris utilisa ce manuscrit de Valla pour lire et annoter les

133 Sur Giorgio Valla, voir notamment Heiberg 1896, p. 1-44, pour la biographie ; p. 44-98, pour la correspondance ; p. 107-129, pour la bibliothèque (avec inventaire : le *Mutin.* A.V.7.17 est le n° 50, p. 121) ; Valla 1981 (en *Appendice*, une chronologie de la vie et des œuvres de Valla) ; Avezzi 1989-1990 (en référence à Callistos) ; Eleuteri-Canart 1991, n° XXXII ; Raschieri 2012.

134 Sur le lien entre Valla et Callistos, voir Avezzi 1989-1990, p. 87 (cf. Heiberg 1896, p. 106-107).

135 Sur la traduction des *Problemata* d'Alexandre d'Aphrodise par Giorgio Valla, voir *CTC* 1, 1960, p. 130-132 (Cranz) et Kalinka 1909, p. 176-180, par rapport au manuscrit de Modène. Sur l'activité de traducteur de Giorgio Valla, cf. Heiberg 1896, p. 37-40 ; Gardenal 1981, part. p. 44-53.

136 L'intense activité d'étude et de traduction déployée par Valla est l'objet de l'analyse de Gardenal 1981 et, très récemment, de Rollo 2014a, Rollo 2014b et Tucci 2014.

137 Sur cette œuvre encyclopédique, voir Gardenal 1981, p. 17-23 ; Landucci Ruffo 1981 (sur les sept livres consacrés à la médecine) ; Tucci 2008.

138 Suivant le modèle des *Problemata* d'Alexandre d'Aphrodise. Landucci Ruffo 1981, p. 58 et n. 7, donne le détail des différences dans le traitement que Valla réserve aux *problemata* de l'un et de l'autre auteur.

139 Les problèmes 13, 16 et 20 sont omis par Valla. Cf. Landucci Ruffo 1981, p. 67.

140 Les trois œuvres se trouvent dans la partie copiée par Andronicos Callistos.

141 Déjà Landucci Ruffo 1981, p. 68.

142 Toujours dans la partie de Callistos.

143 Cet avis est partagé par Gardenal 1981, p. 15.

Problèmes de Cassius Felix, les Questions naturelles et le De placitis philosophorum de Plutarque, ainsi que les *Revenus* et l'*Apologie* de Xénophon¹⁴⁴.

Avec les autres volumes qui composaient la bibliothèque de Giorgio Valla, le *Mutin. α.V.7.17* est ensuite passé entre les mains du prince Alberto Pio III de Carpi (1475-1531), figure complexe de mécène et d'intellectuel¹⁴⁵, qui fut, entre autres, ami et protecteur d'Alde Manuce, après en avoir été l'élève¹⁴⁶. Au f. 1^v du manuscrit, on lit sa note de possession, Ἀλβέρτου πίου Καρπαίων ἄρχοντος κτήμα¹⁴⁷, suivie de l'index en latin. À partir de 1499, quand Alberto Pio se trouvait en exil à Ferrare auprès d'Hercule I^{er} d'Este, son protégé fut Marcus Musurus (1475-1517), l'helléniste et humaniste d'origine crétoise, éditeur de plusieurs auteurs grecs et latins, censeur des ouvrages imprimés en grec pour le sénat de la Sérénissime, puis titulaire de la chaire de grec à Venise et à Padoue, et surtout fidèle collaborateur de l'imprimeur Alde Manuce¹⁴⁸. Il suit Alberto Pio quand celui-ci rentre à Carpi et il reste auprès de lui jusqu'en 1503. Peu de temps après la mort de Giorgio Valla (23 janvier 1500), Alberto Pio achète pour huit cents écus d'or les manuscrits grecs de sa bibliothèque, sans doute par l'intermédiaire de Musurus¹⁴⁹. Une fois ces livres arrivés à Carpi, Musurus, devenu bibliothécaire du prince, y ajoute les *ex-libris* en grec et les *indices* en latin, aujourd'hui identifiables dans une cinquantaine de manuscrits¹⁵⁰.

144 Heiberg 1896, p. 127 ; cf. Mercati 1938, p. 209 (n° 41) et *nota ad locum*. Dubitanter Ferreri 2015, p. 71 n. 95.

145 Très versé en philosophie et en théologie, il avait des liens de parenté avec différentes grandes familles, parmi lesquelles les Gonzaga et les Este. Du côté de sa mère, il était neveu de Pic de la Mirandole. Homme à l'intelligence aussi aigüé que tourmentée, il dépensa la plus grande partie de sa vie dans des batailles diplomatiques, en Italie et à l'étranger, afin de s'assurer le pouvoir sur ses territoires. Dans sa ville, Carpi, il accomplit d'importantes réformes urbanistes et œuvres artistiques. La figure d'Alberto Pio III de Carpi a été très largement étudiée, à partir de la première biographie, très complète, de Girolamo Tiraboschi (*Biblioteca Modenese, o notizie della vita e delle opere degli scrittori nati degli Stati del Serenissimo Signor Duca di Modena*, tome IV, Modène, 1783, p. 156-201), surtout sous l'angle de son mécénat, de ses intérêts culturels, de ses positions religieuses, et de sa polémique avec Érasme. À l'intérieur de cette vaste bibliographie, il suffira de renvoyer ici à Rombaldi 1977 ; aux contributions réunies dans le volume des actes du colloque international de Carpi de 1978, notamment celles de Vasoli 1981 et Schmitt 1981 ; à la monographie de Sabattini 1994, part. p. 9-91 ; aux très récents Simonetta 2015 et Forner 2015. Pour sa bibliothèque et ses livres grecs, voir Mercati 1938, p. 58-74 et 203-222, pour l'inventaire (le *Mutin. A.V.7.17* est le n° 41, p. 209) ; Di Pietro 2004.

146 L'idée d'Alde Manuce de créer une « imprimerie moderne », en mesure de réunir le savoir des humanistes et l'habileté de quelques artisans particulièrement raffinés, était née au temps de son séjour à Carpi ; et c'est dans cette ville que l'entreprise aurait dû voir le jour, si les luttes pour le pouvoir entre Alberto Pio et ses cousins n'avaient rendu la situation trop précaire. Sur les rapports entre Manuce et Alberto Pio, et l'imprimerie de Manuce entre Carpi et Venise, voir Balsamo 1981 ; cf. Fava 1925, p. 151.

147 Mercati 1938, p. 62 n. 5 (suivant un article de Cavedoni) donne le détail des différents types d'*ex-libris* qui ouvrent les livres d'Alberto Pio. Celui qui est ici relève du type le plus commun. Cf. Ferreri 2014, p. 584-586.

148 Sur Marcus Musurus, je me limite à renvoyer aux deux monographies récentes qui lui ont été consacrées : Speranzi 2013 et Ferreri 2014.

149 Cf. Mercati 1938, p. 59 et p. 73. On rappellera au passage que Musurus prépara l'*editio princeps* d'Alexandre d'Aphrodise, chez Alde Manuce, en 1513.

150 Ce fut Mercati 1938, p. 62 et p. 71-73, qui identifia en Marcus Musurus la main à qui l'on doit les *ex-libris* grecs et les *indices* latins des manuscrits ayant appartenu à la bibliothèque d'Alberto Pio. Cf. récemment

À la perte de son pouvoir sur les territoires de Carpi, Alberto Pio III de Carpi transporta sa bibliothèque à Rome, pour la mettre à l'abri. À sa mort (Paris, 8 janvier 1531), elle fut héritée par son neveu, le cardinal Rodolfo Pio¹⁵¹. Quand celui-ci disparut (1564), la bibliothèque fut vendue pour payer les nombreux créanciers. De cette vente put profiter le duc Alphonse II d'Este, duc de Ferrare et de Modène de 1559 à 1597, qui, tout de suite après son élection, s'attela au développement de sa bibliothèque de cour en trois directions : livres antiques, manuscrits grecs et reliures artistiques. Dans le cadre de cette entreprise, outre les nombreux volumes repérés à Venise et auprès du roi de Hongrie Mattia Corvino entre 1560 et 1561, il acheta, en 1573, les manuscrits grecs et orientaux qui avaient appartenu à Alberto Pio III de Carpi¹⁵². Par suite de la mort d'Alphonse II et de l'extinction de la branche légitime de la famille d'Este, en 1598 les ducs perdirent la souveraineté sur Ferrare, au profit du pape Clément VII, et s'établirent à Modène. Dans leur nouvelle capitale, ils apportèrent leurs archives et leur bibliothèque, qui, dans la précipitation des événements, subit une quantité de pertes considérable : oublis, soustractions forcées et autres dégâts¹⁵³.

Le Marcianus graecus 511

C'est aussi au cercle de Bessarion que nous ramène le dernier des témoins fondamentaux de la *Constitution des Athéniens*, le *Marc. gr.* 511¹⁵⁴. Ce manuscrit de la

Speranzi 2013, p. 16 et 110-114 (et n. 67 p. 112-113, pour la liste des manuscrits) et Ferreri 2014, p. 44-45 et p. 583-586 (partie E).

151 Voir Mercati 1938, p. 39-58 et 223-234 pour l'inventaire.

152 Sur les campagnes d'achat de manuscrits par Alphonse II d'Este, voir Fava 1925, p. 134-159, dont les p. 150-159 sont consacrées au fonds des livres d'Alberto Pio.

153 Voir Fava 1925, p. 164-165. Des 155 manuscrits grecs de la bibliothèque d'Alberto Pio achetés par Alphonse II, 138 sont encore conservés à la Bibliothèque Estense. Parmi eux, 65 appartiennent à Giorgio Valla et portent encore sa note de possession.

154 Le manuscrit est répertorié sous le n° 348 dans l'inventaire des manuscrits offerts par Bessarion à Venise en 1468 (voir Omont 1894, p. 34, et Labowsky 1979, p. 171, mais aussi p. 53) ; cf. *supra*, n. 130. Description du manuscrit dans Mioni 1985, p. 367-368. Cf. Kirchoff 1874, p. vi ; Pierleoni 1898, p. 67-68 ; Kalinka 1914, p. V-VI ; Serra 1978-1979, p. 81 ; Hemmerding 1984, p. 127, pour ne citer que quelques études concernant plus directement la *Constitution des Athéniens*, car, du fait de son contenu (Plutarque, Xénophon, Arrien), il est évoqué dans un nombre considérable d'éditions et d'études sur les œuvres de ces auteurs.

première moitié du XIV^e siècle¹⁵⁵, écrit sur papier oriental¹⁵⁶, contient dans l'ordre : la *Lettre à Hipparque* de Lysis le Pythagoricien (ff. 1^v)¹⁵⁷ ; vingt-neuf *Moralia* de Plutarque (ff. 8^r-140^v), au milieu desquels est intercalé le début de l'*Apologie de Socrate* de Platon (ff. 119^v-120^r : de 17a à 18a, jusqu'à αὐτῆ ἀρετῆ) ; treize œuvres de Xénophon (ff. 141^r-325^v)¹⁵⁸ ; l'*Anabase* d'Alexandre et l'*Inde* d'Arrien (ff. 326^r-397^v), suivis de l'építaphe d'Alexandre par Diodore (ff. 397^v-398^r : *Bibliothèque*, XVIII, 1, 1-5 et de 26, 1 à 28, 4) ; enfin, les v. 1-23 du *Carmen in Alexandrum Magnum* de Manuel Philès (éd. : E. Miller, *Manuelis Philae Carmina*, vol. II, Paris, 1857, p. 334-335).

En ce qui concerne la partie xénophontienne, les ouvrages conservés sont (dans l'ordre) : *Cyropédie*, *Anabase*, *Agésilas*, *Hiéron*, *Mémorables*, *Hipparque*, *Art équestre*, *Constitution des Lacédémoniens*, *Constitution des Athéniens* (ff. 293^v-295^v)¹⁵⁹, *Revenus*, *Économique*, *Banquet*, *De la chasse*. Tout comme dans les autres témoins, la *Constitution des Athéniens* se trouve enclavée entre la *Constitution des Lacédémoniens* et les *Revenus*.

Le manuscrit a été réalisé, à l'origine, par deux scribes¹⁶⁰, dont le premier a copié Plutarque (ff. 8^r à 140^v)¹⁶¹ et le second les historiens, Xénophon et Arrien (ff. 141^r à 398^v)¹⁶². Les deux écritures sont contemporaines et très similaires dans leur

- 155 Kirchoff 1874, p. vi (suivi par Pierleoni 1898, p. 67 et Pierleoni 1905, p. iv), le place à la fin du XIII^e siècle, alors que Mioni 1985, p. 367, et Hemmerding 1984, p. 127, le décalent à la première moitié du XIV^e siècle, Hemmerding se fondant sur le critère matériel du papier oriental (rare à partir de 1350 et exceptionnel après 1380 : voir Irigoien 1950, p. 201). Cette datation est soutenue également par Bandini 1991, p. 83 ; Vendruscolo 1992, p. 63-64 et 95-96. La seconde moitié du XIV^e siècle est, au contraire, indiquée par Kalinka 1914, p. vi (à la suite de Roos 1904, p. xiv, et 1907, p. xix), et Serra 1978-1979, p. 81 : ils se basent sur le contenu et sur l'analyse paléographique du manuscrit. D'un côté, ce dernier contient des vers de Manuel Philès (env. 1280-1330), élève de Georges Pachymère et poète proche de l'empereur Andronic II Paléologue (1282-1328) ; de l'autre côté, il a été copié par une main dont les caractéristiques paléographiques remontent à cette époque (écriture déliée, formes de lettres, abréviations rares). Toutefois, ni l'un ni l'autre de ces critères n'est rédhibitoire pour la datation du manuscrit à la première moitié du XIV^e siècle.
- 156 Sauf pour le f. 1, qui appartient à un bifolio en parchemin (ff. I-1), et pour les ff. 2-7, un ternion ajouté à l'époque de Bessarion, en papier occidental et présentant un filigrane des années 1467-1475 (Briquet 610).
- 157 Les ff. 1^r, 2^v, 5^r à 6^v sont vides.
- 158 Dans l'inventaire de 1468, il est dit à propos de Xénophon : « Xenophontis quasi omnia opera », ce qui reprend l'expression utilisée directement par Bessarion, dans l'index du volume, en bas du f. 7^r (voir *infra* n. 168).
- 159 Oubliée par Mioni 1985, p. 368, qui passe directement de la *Constitution des Lacédémoniens* aux *Revenus* [«⁸ (ff. 290-293) De republica Lacedaemoniorum ; 9 (ff. 293^v-298^v) De vectigalibus »], bien qu'au f. 293^r le début de la *Constitution des Athéniens* soit bien signalé par le titre centré Ξεφοῶντος ῥήτορος Ἀθηναίων πολιτεία et par la lettrine décorée Π (περι) de l'incipit du texte. Même situation que pour le *Mutin.* α.V.7.17 : voir *supra*, n. 85.
- 160 Fonkič 1979, p. 164 ; Mioni 1985, p. 367 ; Vendruscolo 1992, p. 64 ; Fonkič 2005, p. 98 n. 13.
- 161 Ce premier scribe, que les chercheurs s'accordent désormais à placer dans la première moitié du XIV^e siècle, a été identifié par Vendruscolo 1992, p. 64 et 95-96, avec celui qui a copié le *Laur. pl.* 32, 2, contenant Hésiode et les tragiques, de 1310 env. Au contraire, Bianconi 2005a, p. 115 n. 102 et p. 174-175, juge cette identification impossible.
- 162 À ce copiste on doit aussi la souscription de f. 398^v fournissant une date (1165/1166) qui semble avoir été reprise de l'antigraphe. Discussion chez Bandini 1991, p. 83 et n. 3, et Vendruscolo 1992, p. 97-98.

appartenance aux stylisations du XIV^e siècle¹⁶³ : sur une base ouvertement cursive qui privilégie les petites dimensions, elles présentent une allure générale assez disciplinée et lisible grâce à l'usage équilibré, presque rare, de lettres au module agrandi, à la presque absence d'abréviations, aux proportions normales des traits verticaux et des accents, à une introduction modérée des formes majuscules, à une mise en page tendancielle régulière. Un troisième scribe, à l'écriture calligraphique constantinopolitaine du XIV^e siècle, est intervenu vers le milieu de ce siècle. On lui doit la *Lettre à Hipparque* de Lysis (f. 1^v), copiée sur le bifolio en parchemin ajouté pour préserver le papier, ainsi que les notes marginales, les bandeaux, les lemmes et les letrines, à l'encre rouge, de la seconde partie¹⁶⁴.

Par la suite, à une époque très rapprochée de sa réalisation, le manuscrit appartient à Bessarion qui ne se limita pas à posséder le manuscrit¹⁶⁵, mais y apporta des interventions de sa propre main¹⁶⁶ : aux ff. 3^r-4^v, il intègre le texte de la lacune laissée par le scribe entre la fin du deuxième et une partie du troisième livre de l'*Anabase*¹⁶⁷ ; au f. 7^v, il donne l'index du volume¹⁶⁸, qu'il ébauche déjà au f. 7^r ; il

- 163 L'origine constantinopolitaine de ces deux copistes était déjà jugée certaine par Fonkič 2005, p. 98-99, qui se basait non seulement sur les caractéristiques de leurs écritures, mais aussi sur la nature des œuvres copiées, qui auraient pu difficilement circuler en dehors de la capitale. Sur l'univers graphique du XIV^e siècle, on peut se reporter à Prato 1991 et Hunger 1991.
- 164 C'est Fonkič qui avait reconnu dans cette seconde partie du manuscrit l'intervention de la même main que celle du scribe du Pseudo-Callisthène de l'Institut hellénique de Venise (*Cod. gr.* 5), un manuscrit réalisé à Trébizonde, sous le règne d'Alexis III Méga Comnène (1349-1390), vers le milieu du XIV^e siècle. Voir Fonkič 1979, p. 164, et Fonkič 2005, avec une analyse approfondie du manuscrit de Venise et de son histoire (les références au *Marc. gr.* 511 se trouvent aux p. 98 et n. 13, p. 99-100 et pl. 4 à 7). De son côté, Mioni 1985, p. 368, avait identifié avec ce même scribe du Pseudo-Callisthène de Venise celui ayant copié la *Lettre à Hipparque* de Lysis, de f. 1^r.
- 165 Comme il est confirmé par la note de possession apposée par sa propre main, en grec et en latin, au f. 7^v : « βιβλίον Βησσαρίωνος καρδινάλειος τοῦ τῶν Τούσκληων / Bessarionis cardinalis Tusculani ». D'après Labowsky 1979, p. 19, il s'agit du style de signature utilisé par Bessarion pour les livres achetés avant 1468, car après cette date il signait plutôt « Cardinalis Nicenus Episcopus Sabinensis ». En effet, Bessarion fut cardinal évêque de Sabine (mars-avril 1449), juste avant d'être nommé cardinal évêque de Tusculum (avril 1449).
- 166 Voir Mioni 1968, p. 76, sur les « habitudes » philologiques de Bessarion : il n'ajoutait pas de notes aux manuscrits du X^e-XI^e siècle et préférait utiliser les témoins les plus récents, du XIV^e siècle, qu'il n'hésitait pas à corriger ou à gloser.
- 167 Au milieu de la marge supérieure de f. 3^r, Bessarion a d'abord noté le *reclamans* (Κύρου Ἀνάβασις Β') et en dessous il a écrit : τοῦτο ἐστὶ τὸ ζητούμενον ἐν τῷ β' τῶν λόγων τῆς Κύρου Ἀναβάσεως. Ensuite, il donne (f. 3^v) le texte de la fin du deuxième livre de l'*Anabase*, absent au f. 215^r : de II, 6, 10 (ἧ [καὶ μὴν sic] ἀπροφασίστως ἰέναι πρὸς τοὺς πολεμίους) à II, 30 (ἔτη ἀπὸ γονέας). Puis, aux ff. 3^v-4^r, il continue avec le troisième livre de l'*Anabase* (*reclamans* Κύρου Ἀναβάσις Γ' au milieu de la marge supérieure de f. 4^r) : de III, 1, 1 ("Ὅσα μὲν δὴ ἐν τῇ Κύρου ἀναβάσει οἱ Ἕλληνες ἔπραξαν) à III, 1, 45 (καὶ ἐπαινῶ σε ἐφ' οἷς λέγεις τε καὶ πράττεις). Pour l'écriture de Bessarion : VG p. 59-60 ; Harlfinger 1974, p. 26-27 (n^{os} 49-53) ; Eleuteri-Canart 1991, n^o L ; RGK I/A-B-C n^o 41, II/A n^o 61, III/A n^o 77.
- 168 En grec ; à la fin, en bas de page, il a ajouté les noms des auteurs et les titres généraux des œuvres en latin : « locus 71 [à la place du 49 effacé] Plutarchi moralia. Xenophontis quasi omnia opera. Arrianus De gestis Alexandri ». Sur les *loci*, à savoir les cotes attribuées aux volumes de la bibliothèque de Bessarion, voir les remarques de Labowsky 1979, p. 20-23, notamment sur la signification des corrections apportées au *locus* dans de nombreux manuscrits. La façon que Bessarion avait de donner les titres et les auteurs de

ajoute de nombreux *marginalia*, notamment dans les sections de Plutarque et Xénophon, y compris à la *Constitution des Athéniens*. L'impression que l'on en dégage est que ce manuscrit a été le Xénophon de Bessarion¹⁶⁹ ; ce dernier l'apporta avec lui en Italie et, à son arrivée lors du Concile de Ferrare-Florence¹⁷⁰, il s'en servit probablement comme texte de base pour sa traduction des *Mémorables*. Le grand nombre d'opuscules xénophontiens qu'il contenait fit de ce volume une source largement utilisée au cours du xv^e siècle pour la copie d'autres manuscrits. En ce qui concerne la *Constitution des Athéniens*, quatre manuscrits secondaires sont dérivés du *Marc. gr.* 511¹⁷¹ : deux manuscrits de Florence, le *Laur. pl.* 55, 22 et le *Laur. pl.* 80, 13, et deux autres manuscrits de Venise¹⁷², le *Marc. gr.* 368 et le *Marc. gr.* 369.

Arrivé finalement à Venise, le *Marc. gr.* 511 fut utilisé pour réaliser l'*editio princeps* de Xénophon en 1525, à Venise, par les soins de Giovan Francesco Torresano¹⁷³.

Conclusion

À ceux qui s'occupent des textes antiques et de leur transmission, il n'échappe pas que la valeur d'un manuscrit repose non seulement sur son individualité bibliologique, mais aussi, et surtout, sur le fait d'être le témoin d'un mélange d'histoires diverses : motivations culturelles et matérielles, mécénat, identification de modèles, achats, changements de lieux et de temps, passages de main, de lecture et d'étude, oubli et redécouverte des livres et des œuvres¹⁷⁴. La plupart du temps, ce réseau d'histoires se constitue à Constantinople entre le ix^e et le x^e siècle, à l'époque de la « Renaissance macédonienne », il traverse toute la période byzantine et finit par rencontrer l'humanisme italien des xiv^e et xv^e siècles.

ses livres est très variable : tantôt les indications sont détaillées, tantôt arbitrairement sélectives, tantôt elles ne consistent qu'en le titre du premier ouvrage, tantôt elles fournissent une description sommaire de l'ensemble du contenu. Cf. Labowsky 1979, p. 19.

- 169 Avec les deux autres *Marciani*, ses jumeaux : le *Marc. gr.* 368 et le *Marc. gr.* 369. De même, il fut une source fondamentale pour Bessarion en ce qui concerne Plutarque. Pour le rôle de ce témoin dans la tradition plutarquéeenne, en plus des différentes contributions de Wegehaupt, Bernardakis et Pohlenz-Gärtner sur le texte des *Moralia*, voir aussi les articles de Vendruscolo 1992 et Ferreri 2015 utilisés pour le présent article.
- 170 Ce fut peut-être pendant le temps du Concile que l'une des copies du *Marc. gr.* 511 apporté par Bessarion, l'actuel *Guelferbytt. August.* 8^o 56.22 (Xénophon, *Agésilas* et *Mémorables*), fut réalisé dans le cercle de Guarino Veronesi et Vittorino da Feltre : Bandini 1991, p. 85 et n. 12 ; Bandini 1994, p. 62-63.
- 171 Kirchoff 1874, p. VII-VIII ; Kalinka 1914, p. XI ; Serra 1978-1979, p. 81-82 ; Hemmerdinger 1984, p. 128 ; Jackson 1990, p. 177-178 ; Bandini 1991, p. 84-86 ; Lenfant 2017, p. CXXXV-CXXXVI.
- 172 La dépendance de ces deux manuscrits vis-à-vis du 511 est également confirmée par les erreurs conjonctives relevées par Cirignano 1993, p. 188-191, pour le *Banquet* de Xénophon.
- 173 Voir Kalinka 1914, p. XXI-XXII ; cf. Bandini 1994, p. 66, et Lenfant 2017, p. CXXXVII-CXXXVIII.
- 174 Paraphrase et traduction de Montana 2011, p. 37.

La tradition du texte de la *Constitution des Athéniens* du Pseudo-Xénophon ne fait pas exception. En retraçant l'histoire de ses principaux témoins, on a pu suivre le trajet que cette œuvre avait parcouru entre Constantinople, dans un premier temps, et l'Italie des érudits, ensuite. Apparaissant, sans doute dès l'époque alexandrine, comme un *opusculum* xénophontien à caractère historico-politique, plutôt que philosophique, elle a descendu les sentiers de la tradition byzantine de cet auteur dès le x^e siècle, bien enclavée¹⁷⁵ entre la *Constitution des Lacédémoniens* et les *Revenus*, la seule autre œuvre de Xénophon qui commence par un « je » emphatique¹⁷⁶. Cette position bibliologique lui a assuré une transmission déterminée non seulement par le processus mécanique d'une copie suivant la position que l'œuvre avait dans l'antigraphe, mais aussi par des choix idéologiques. Présent dans l'exemplaire xénophontien réalisé dans le monastère de Chora par l'entourage de Nicéphore Grégoras (*Vat. gr.* 1950), cet ouvrage a constitué l'un des exemples de l'écriture de Xénophon que Manuel Chrysoloras avait voulu avoir parmi ses outils pédagogiques en vue de sa mission d'enseignement du grec à Florence. C'est ainsi qu'à l'intérieur du *Vat. gr.* 1335 restauré par les soins de Chrysoloras et de ses collaborateurs, Démétrios Scaranos et Manuel Calécas, il arrive en Italie, dans les cercles intellectuels et universitaires de l'humanisme. À Rome, dans l'*academia* de Bessarion, l'ouvrage bénéficie des interventions d'étude et de copie réservées aux livres qui constituaient le réservoir des références (historiques, rhétoriques, philosophiques) à tenir à portée de main durant une époque riche en échanges idéologiques plus ou moins virulents. Les Conciles œcuméniques – d'abord celui de Constance, puis celui de Ferrare-Florence, la polémique entre platonisme et aristotélisme, l'arrivée de maints expatriés byzantins en conséquence de la chute de Constantinople (1453), les écoles de grec : tout cela alimentait une multiplication d'écrits, de traductions, de copies, échanges et achats de manuscrits, dans laquelle la *Constitution des Athéniens* s'est retrouvée au titre d'œuvre de Xénophon. Objet du soin graphique d'Andronicos Callistos (*Mutin.* α.V.7.17) et de l'activité philologique de Bessarion (*Marc. gr.* 511), avec les autres témoins, qui méritent une étude à part¹⁷⁷, elle arrive également dans les bibliothèques de Guarino Veronese et de son élève Vittorino da Feltre, qui circulent alors entre Padoue, Ferrare et Mantoue. L'ensemble de ce réseau d'histoires qui lie les témoins manuscrits de la *Constitution des Athéniens* est le visage de la remarquable transmission de cette œuvre, cachée au milieu du « vrai Xénophon ».

175 Serra 2018, p. XVIII : « le opere brevi, si sa, preferiscono viaggiare in compagnia per evitare di perdersi ».

176 Cf. Serra 2018, p. xv.

177 Il s'agit de : *Laur. Conv. Soppr.* 110, *Perus.* B 34, *Laur. pl.* 55, 21, *Laur. pl.* 55, 22, *Laur. pl.* 80,13, *Paris gr.* 2955, *Vat. gr.* 1619.

Bibliographie

ALLEN 1890

T. W. Allen, *Notes upon Greek Manuscripts in Italian Libraries*, Londres, David Nutt, 1890.

AMENDOLA 2015

D. Amendola, « Il ritorno di Senofonte nell'Umanesimo : il *Commentario rerum Graecarum* di Leonardo Bruni e le *Elleniche* », in G. Albanese – C. Ciociola – M. Cortesi – C. Villa (ed.), *Il Ritorno dei Classici nell'Umanesimo. Studi in memoria di Gianvito Resta*, Florence, Sismel - Edizioni del Galluzzo, 2015, p. 55-68.

AMMANNATI 2012

G. Ammannati, « Proposte per la lettera di Coluccio Salutati a Manuele Crisolora », *Medioevo e Rinascimento* n. s. 23, 2010, p. 357-361.

AVEZZÙ 1989-1990

G. Avezzi, « ΑΝΔΡΟΝΙΚΙΑ ΓΡΑΜΜΑΤΑ: per l'identificazione di Andronico Callisto copista. Con alcune notizie su Giano Lascaris e la biblioteca di Giorgio Valla », *Atti e memorie dell'Accademia patavina di scienze, lettere ed arti* 102/3, 1989-1990, p. 75-93.

BALSAMO 1981

L. Balsamo, « Alberto Pio e Aldo Manuzio : editoria a Venezia e Carpi fra '400 e '500 », in *Società, politica e cultura a Carpi ai tempi di Alberti III Pio. Atti del convegno internazionale (Carpi 19-21 maggio 1978)*, Padoue, Antenore, 1981, p. 133-166.

BANDINI 1989

M. Bandini, « Osservazioni sulla storia del testo dei *Memorabili* di Senofonte in età umanistica », *Studi classici e orientali* 38, 1989, p. 271-291.

BANDINI 1991

M. Bandini, « I *Memorabili* di Senofonte fra il Bessarione, Isidoro di Kiev e Pier Vettori », *Bollettino dei classici* 12, 1991, p. 83-92.

BANDINI 1994

M. Bandini, « La costituzione del testo dei *Commentarii Socratici* di Senofonte dal Quattrocento ad oggi », *Revue d'histoire des textes* 24, 1994, p. 61-91.

BARKER 1992

N. Barker, *Aldus Manutius and the Development of Greek Script & Type in the Fifteenth Century*, New York, Fordham University Press, 1992 (1st ed. 1985).

BERSCHIN 1989

W. Berschin, *Medioevo greco-latino, da Gerolamo a Niccolò Cusano*, ed. ital. di E. Livrea, Naples, Liguori, 1989.

BERTI 1987

E. Berti, « Alla scuola di Manuele Crisolora. Lettura e commento di Luciano », *Rinascimento* 27, 1987, p. 3-73.

BERTI 1997

E. Berti, « A proposito di alcuni codici greci in relazione con Manuele Crisolora e Leonardo Bruni », *Studi Classici e Orientali* 45, 1997, p. 281-296.

BIANCA 1999

C. Bianca, *Da Bisanzio a Roma. Studi sul cardinal Bessarione*, Rome, Roma nel Rinascimento, 1999.

BIANCONI 2005a

D. Bianconi, *Tessalonica nell'età dei Paleologi. Le pratiche intellettuali nel riflesso della*

cultura scritta, Dossiers byzantins 5, Paris, EHESS, Centre d'études byzantines, néo-helléniques et sud-est européennes, 2005.

BIANCONI 2005b

D. Bianconi, « La biblioteca di Cora tra Massimo Planude e Niceforo Gregora. Una questione di mani », *Segno e Testo* 3, 2005, p. 391-438.

BIANCONI 2008

D. Bianconi, « Sui copisti del Platone Laur. Plut. 59.1 e su altri scribi di età paleologa. Tra paleografia e prosopografia », in D. Bianconi – L. Del Corso (ed.), *Oltre la scrittura. Variazioni sul tema per Guglielmo Cavallo*, Paris, EHESS, Centre d'études byzantines, néo-helléniques et sud-est européennes, 2008, p. 253-288.

BIANCONI 2013

D. Bianconi, « Un nuovo codice appartenuto a Manuele Crisolora (*Pal. Heid. gr. 375*) », *Segno e testo* 11, 2013, p. 375-386.

CAMMELLI 1941

G. Cammelli, *I dotti bizantini e le origini dell'Umanesimo. I. Manuele Crisolora*, Florence, Vallecchi, 1941.

CAMMELLI 1942a

G. Cammelli, « Andronico Callisto I », *Rinascita* 23, 1942, p. 104-121.

CAMMELLI 1942b

G. Cammelli, « Andronico Callisto II », *Rinascita* 24, 1942, p. 174-214.

CANART 1970

P. Canart, *Codices Vaticani Graeci. Codices 1745-1962*, t. 1, Vatican, Biblioteca Apostolica Vaticana, 1970.

CANART 2008

P. Canart, « Additions et corrections au *Repertorium der griechischen Kopisten 800-1600*, 3 », in J. B. Martin – B. Martin-Hisard – A. Paravicini-Bagliani (ed.), *Vaticana et medievalia. Études en l'honneur de Louis Duval-Arnould*, Florence, Sismel, 2008, p. 41-63.

CANART-PERRIA 1991

P. Canart – L. Perria, « Les écritures livresques des XI^e et XII^e siècles », *Paleografia e codicologia greca. Atti del II Colloquio internazionale (Berlino-Wolfenbüttel, 17-20 ottobre 1983)*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 1991, p. 67-116.

CANTONI ALZIATI 1982

G. Cantoni Alziati, *La Biblioteca di Santa Giustina di Padova. Libri e cultura presso i benedettini padovani in età umanistica*, Padoue, Antenore, 1982.

CANTORE 2016

R. Cantore, « Correzioni nel testo dell'*Anabasi* del Parigino gr. 1640 », *Revue d'histoire des textes* 11, 2016, p. 37-54.

CAPPELLI 2007

G. Cappelli, *L'umanesimo italiano da Petrarca a Valla*, Rome, Carocci, 2007.

CATALDI PALAU 2005

A. Cataldi Palau, « I manoscritti di Manuele Crisolora: un nuovo codice con titolo "bilingue" », *IMU* 46, 2005, p. 397-403 (réimpr.: A. Cataldi Palau, *Studies in Greek Manuscripts*, I-II, Spoleto, 2008, I, n° 8, p. 187-195).

CAVALLO 2000

G. Cavallo, « Scritture informali, cambio grafico e pratiche librarie a Bisanzio tra i secoli

XI e XII », in G. Prato (ed.), *I manoscritti greci tra riflessione e dibattito. Atti del V Colloquio Internazionale di Paleografia Greca (Cremona 4-10 ott. 1998)*, I-III, Florence, Gonnelli, 2000, I, p. 219-238 et III, p. 149-178 (tavv. 1-28).

CAVALLO 2002

G. Cavallo, « Conservazione e perdita dei testi greci : fattori materiali, sociali, culturali », in G. Cavallo, *Dalla parte del libro. Storie di trasmissione dei classici*, Urbino, Quattro Venti, 2002, p. 50-175.

CENTANNI 1984-1985

M. Centanni, « La biblioteca di Andronico Callisto. Primo inventario di manoscritti greci », *Atti e Memorie dell'Accademia Patavina di Scienze Lettere ed Arti (Parte III : Classe di Scienze Morali, Lettere ed Arti)*, 97, 1984-85, p. 201-223.

CIRIGNANO 1993

J. Cirignano, « The Manuscripts of Xenophon's *Symposium* », *Greek, Roman and Byzantine Studies* 34/2, 1993, p. 187-210.

CONTI BIZZARRO 1977

F. Conti Bizzarro, « Contributo alla tradizione manoscritta di Manuele Crisolora », *Rendiconti dell'Accademia di archeologia, lettere, e belle arti di Napoli* n. s. 52, 1977, p. 265-275.

CORTESI 1995

M. Cortesi, « Umanesimo greco », in *Lo spazio letterario del Medioevo*. 1. *Il Medioevo latino*. III. *La ricezione del testo*, Rome, Salerno Editrice, 1995, p. 457-507.

CORTESI 2017

M. Cortesi, « Greek at the School of Vittorino da Feltre », in F. Ciccolella – L. Silvano (ed.), *Teachers, Students, and Schools of Greek in the Renaissance*, Leyde-Boston, Brill, 2017, p. 54-78.

CORTESI-VALDESE 1992

M. Cortesi – E. M. Valdesi (ed.), *Dotti bizantini e libri greci nell'Italia del secolo XV. Atti del Convegno internazionale (Trento, 22-23 ottobre 1990)*, Naples, M. D'Auria editore, 1992.

COSTIL 1937

P. Costil, « Les humanistes et la tradition manuscrite des textes grecs », *Revue des études grecques* 50, 1937, p. 240-258.

COURCELLE 1943

P. Courcelle, *Les lettres grecques en Occident. De Macrobie à Cassiodore*, Paris, de Boccard, 1943.

CRONIER 2010

M. Cronier, « La production de manuscrits scientifiques dans l'atelier de Michel Apostolis : l'exemple du *De materia medica* de Dioscoride », in A. Bravo Garcia (ed.), *The Legacy of Bernard de Montfaucon. Three Hundred Years of Studies on Greek Handwriting. Proceedings of the Seventh International Colloquium of Greek Palaeography (Madrid-Salamanca, 15-20 September 2008)*, Turnhout, Brepols, 2010, p. 463-472, 879-884.

CTC

Catalogus Translationum et commentariorum : Medieval and Renaissance Latin Translations and Commentaries, 8 vol., Washington D.C., The Catholic University of America Press, 1960-... (online <http://catalogustranslationum.org/index.php>)

DAIN 1935

A. Dain, « Le Moyen Âge occidental et la tradition manuscrite de la littérature grecque », in D. Harlfinger (ed.), *Griechische Kodikologie und Textüberlieferung*, Darmstadt,

Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1980, p. 337-352 (éd. orig. in Association Guillaume Budé. Actes du Congrès de Nice, 24-27 avril 1935, Paris, 1935, p. 358-378).

DANZI 2005

M. Danzi, *La biblioteca del cardinal Pietro Bembo*, Genève, Droz, 2005.

DANZI 2009

M. Danzi, « Pietro Bembo (Venezia 1470-Roma 1547) », in M. Motolese – P. Procaccioli – E. Russo (ed.), *Autografi dei letterati italiani. Il Cinquecento*, I, Rome, Salerno editore, 2009, p. 47-65.

DE GREGORIO 2000

G. De Gregorio, « Manoscritti greci patristici fra ultima età bizantina e Umanesimo italiano. Con un'appendice sulla traduzione latina di Atanasio Calceopulo dell'Omelia *In principium Proverbiorum* di Basilio Magno », in M. Cortesi – C. Leonardi (ed.), *Tradizioni patristiche nell'Umanesimo. Atti del Convegno, Istituto Nazionale di Studi sul Rinascimento, Biblioteca Medicea Laurenziana (Firenze, 6-8 febbraio 1997)*, Florence, Sismel, 2000, p. 317-396.

DE GREGORIO 2001

G. De Gregorio, « Una lista di commemorazione di defunti dalla Costantinopoli della prima età paleologa. Note storiche e prosopografiche sul Vat. Ross. 169 », *Rivista di studi bizantini e neoellenici* 38, 2001, p. 103-194.

DE GREGORIO 2002

G. De Gregorio, « L'Erodoto di Palla Strozzi (cod. Vat. Urb. gr. 88) », *Bollettino dei Classici* 23, 2002, p. 31-130.

DELACROIX-BESNIER 2001

C. Delacroix-Besnier, « Manuel Calécas et les Frères Chrysobergès, grecs et prêcheurs », in *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public (32^e congrès, Dunkerque, 2001. Les échanges culturels au Moyen Âge)*, 2001, p. 151-164.

DI PIETRO 2004

P. Di Pietro, « I codici greci e orientali di Alberto III Pio », in *Alberto III e Rodolfo Pio da Carpi collezionisti e mecenati. Atti del seminario internazionale di studi (Carpi, 22-23 novembre 2002)*, Carpi, 2004, p. 215-227.

DILLER 1961

A. Diller, « The Greek Codices of Palla Strozzi and Guarino Veronesi », *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes* 24, 3/4, 1961, p. 313-321.

DILLER 1967

A. Diller, « Three Greek Scribes Working for Bessarion : Trivizias, Callistus, Hermonymus », *Italia Medievale e Umanistica* 10, 1967, p. 403-412.

ELEUTERI-CANART 1991

P. Eleuteri – P. Canart, *Scrittura greca nell'Umanesimo italiano*, Milan, Il Polifilo, 1991.

ESTANGÜI GÓMEZ 2013

R. Estangüi Gómez, « Saint-Sauveur de Chôra. Un monastère catholique à Constantinople dans le troisième quart du XIV^e siècle », *Estudios bizantinos* 1, 2013, p. 140-197.

FANELLI 1949

V. Fanelli, « I libri di messer Palla di Nofri Strozzi (1372-1462) », *Convivium* 1, 1949, p. 57-73.

FAVA 1925

D. Fava, *La Biblioteca Estense nel suo sviluppo storico, con il catalogo della mostra permanente e 10 tavole*, Modène, Vincenzi e Cavallotti, 1925.

FERA 2002

V. Fera, « La leggenda di Crisolora », in R. Maisano – A. Rollo (ed.), *Manuele Crisolora e il ritorno del greco in Occidente. Atti del Convegno internazionale (Napoli, 26-29 giugno 1997)*, Naples, 2002, p. 11–18.

FERRERI 2014

L. Ferreri, *L'Italia degli Umanisti. Marco Musuro*, Turnhout, Brepols, 2014.

FERRERI 2015

L. Ferreri, « Le prime due edizioni a stampa del *De liberis educandis* dello Pseudo-Plutarco », *Manuciana Tergestina et Veronensia*, Trieste, Edizioni Università di Trieste, 2015, p. 41-96.

FIACCADORI 1994

G. Fiaccadori (ed.), *Bessarione e l'Umanesimo. Catalogo della mostra (Venezia, Biblioteca Nazionale Marciana, 27 Aprile-31 Maggio 1994)*, con la collaborazione di Andrea Cuna, Andrea Gatti, Saverio Ricci ; presentazione di Marino Zorzi ; prefazione di Giovanni Pugliese Carratelli, Naples, Vivarium, 1994.

FIOCCO 1953

G. Fiocco, « Palla Strozzi e il Rinascimento a Padova », *Atti e Memorie dell'Accademia patavina di scienze, lettere e arti* 66/3, 1953-1954, p. 1-10.

FIOCCO 1954

G. Fiocco, « La casa di Palla Strozzi », *Atti della Accademia Nazionale dei Lincei. Classe di scienze morali. Memorie* s. VIII, 5, 1954, p. 361-382.

FIOCCO 1963

G. Fiocco, « Palla Strozzi e l'Umanesimo veneto », in V. Branca (ed.), *Umanesimo europeo e Umanesimo veneziano*, Florence, Sansoni, 1963, p. 349-368.

FIOCCO 1964

G. Fiocco, « La biblioteca di Palla Strozzi », in *Studi di bibliografia e di storia in onore di T. De Marinis*, vol. II, Florence, Leo S. Olschki, 1964, p. 289-310.

FOLLIERI 1977

E. Follieri, « La minuscola libreria dei secoli IX e X », in *La Paléographie grecque et byzantine* (Colloques Internationaux du CNRS, Paris 21-25 octobre 1974), Paris, Éditions du CNRS, 1977, p. 139-165.

FONKIČ 1979

B. L. Fonkič, « Notes paléographiques sur les manuscrits grecs des Bibliothèques Italiennes », *Θησαυρίσματα/Thesaurismata* 16, 1979, p. 153-169.

FONKIČ 2005

B. L. Fonkič, « Sulla storia del restauro di un manoscritto greco tra i secoli XVI e XVII. Il "Romanzo d'Alessandro" dell'Istituto Ellenico di Venezia », *Θησαυρίσματα/Thesaurismata*, 35, 2005, p. 95-103 et tav. 1-11.

FORNER 2015

F. Forner, « Per una biografia di Alberto Pio », in A. M. Ori – L. Saetti (ed.), *Alberto Pio da Carpi e l'arte della diplomazia. Le "lettere americane" e altri inediti*, Modène, MC Offset, 2015, p. 1-18.

GAMILLSCHEG 1977

E. Gamillscheg, « Zur Handschriftlichen Überlieferung byzantinischer Schulbücher », *Jahrbuch der Österreichischen Byzantinistik* 26, 1977, p. 211-229.

GAMILLSCHEG 1978

E. Gamillscheg, « Supplementum Mutinense », *Scrittura e Civiltà* 2, 1978, p. 231-244.

GAMILLSCHEG 1983

E. Gamillscheg, « Andronikos Kallistos oder Anonymus Mutinensis ? Zur Schriftenentwicklung des Andronikos Kallistos », *Römische historische Mitteilungen* 25, 1983, p. 333-337.

GAMILLSCHEG 1989

E. Gamillscheg, « Das Konzil von Ferrara-Florenz und die Handschriftenüberlieferung », *Annuario Historiae Conciliorum* 21, 1989, p. 297-316.

GARDENAL 1981

G. Gardenal, « Giorgio Valla e le scienze esatte », in *Valla* 1981, p. 9-54.

GEANAKOPLIS 1962

D. J. Geanakoplos, *Greek Scholars in Venice : Studies in the Dissemination of Greek Learning from Byzantium to Western Europe*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1962.

GENTILE 1992

S. Gentile, « Emanuele Crisolora e la "Geografia" di Tolomeo », in Cortesi-Valdese 1992, p. 291-308.

GENTILE-SPERANZI 2010

S. Gentile – D. Speranzi, « Coluccio Salutati e Manuele Crisolora », in C. Bianca (ed.), *Coluccio Salutati e l'invenzione dell'Umanesimo. Atti del Convegno internazionale di studi (Firenze, 29-31 ottobre 2008)*, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 2010, p. 3-40.

GREGORY 1981

H. J. Gregory, « A further note on the Greek manuscripts of Palla Strozzi », *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes* 44, 1981, p. 183-186.

GÜNTHER 1995

H. Ch. Günther, *The Manuscripts and the Transmission of the Palaeologan Scholia on the Euripidean Triad*, Stuttgart, Steiner, 1995.

HANKINS 1990a

J. Hankins, *Plato in the Italian Renaissance*, Leyde-New York-Cologne, Brill, 1990.

HANKINS 1990b

J. Hankins, « Cosimo de' Medici and the "Platonic Academy" », *Journal of the Warburg and Courtauld Institute* 53, 1990, p. 144-162.

HANKINS 1992

J. Hankins, « Bessarione, Ficino e le scuole di platonismo del sec. xv », in Cortesi-Maltese 1992, p. 117-128.

HANKINS 2003

J. Hankins, *Humanism and Platonism in the Italian Renaissance. I. Humanism*, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 2003.

HARLFINGER 1971

D. Harlfinger, *Die Textgeschichte der Pseudo-Aristotelischen Schrift Περὶ ἀτόμων γραμμῶν. Ein kodikologisch-kulturgeschichtlicher Beitrag zur Klärung der Überlieferungsverhältnisse im Corpus Aristotelicum*, Amsterdam, Hakkert, 1971.

HARLFINGER 1974

D. Harlfinger, *Specimina der griechischen Kopisten der Renaissance. I: Griechen des 15. Jahrhunderts*, Berlin, Mielke, 1974.

HARLFINGER 1977

D. Harlfinger, « Zu griechischen Kopisten und Schriftstilen des 15. und 16. Jahrhunderts », in *La paléographie grecque et byzantine*, (Colloques Internationaux du CNRS, Paris 21-25 octobre 1974), Paris, Éditions du CNRS, 1977, p. 327-362.

HEIBERG 1896

J. L. Heiberg, *Beiträge zur Geschichte Georg Valla's und seiner Bibliothek*, Leyde, Harrassowitz, 1896.

HEMMERDINGER 1984

B. Hemmerdinger, « Pseudo-Xénophon (« l'Émigré »), *Atheniensium politeia* (425 avant notre ère) », *Bollettino dei Classici* 5, 1984, p. 120-137.

HUNGER 1991

H. Hunger, « Die byzantinische Minuskel des 14. Jahrhunderts zwischen Tradition und Neuerung », in D. Harlfinger – G. Prato (ed.), *Paleografia e codicologia greca. Atti del II Colloquio internazionale (Berlino-Wolfenbüttel, 17-21 ottobre 1983)*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 1991, p. 151-161.

IRIGOIN 1950

J. Irigoïn, « Les premiers manuscrits grecs écrits sur papier et le problème du bombycin », *Scriptorium* 4/2, 1950, p. 194-204.

IRIGOIN 1962

J. Irigoïn, « Survie et renouveau de la littérature antique à Constantinople », in D. Harlfinger (ed.), *Griechische Kodikologie und Textüberlieferung*, Darmstadt, 1980, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, p. 173-205 (éd. orig. : *Cahiers de Civilisation Médiévale x^e-xii^e siècles*, tome V, 1962, p. 287-302).

IRIGOIN 1970

J. Irigoïn, « Rapports sur les conférences. Conférence de M. Jean Irigoïn », *Annales École pratique des hautes études. 4^e section, Sciences historiques et philologiques*, 1969-1970, p. 209-235.

JACKSON 1990

D. F. Jackson, « The manuscripts of Xenophon's *Poroi* », *Studi italiani di filologia classica* 83, 3^e s., vol. VIII/1, 1990, p. 166-179.

JACKSON 2010

Xenophon's Cyropaedia. A Late Byzantine Recension with Facing Page English Translation, edited by D. F. Jackson, translated by R. E. Doty, 2 vol., Lewiston-Queenston-Lampeter, Edwin Mellen Press, 2010.

KALINKA 1909

E. Kalinka, « De codice Mutinensi 145 librorum minorum Xenophontis Plutarchi aliorum », *Innsbrucker Festgruss von der Philosophischen Fakultät dargebracht der 50. Versammlung Deutscher Philologen und Schülmannen in Graz*, Innsbruck, 1909.

KALINKA 1914

E. Kalinka, *Xenophontis qui inscribitur libellus Ἀθηναίων πολιτεία (in usum scholarum academicarum)*, Leipzig, Teubner, 1914.

KIRCHHOFF 1881

A. Kirchhoff, *Xenophontis qui fertur libellus de Republica Atheniensium*, Berlin, W. Hertz, 1881²(1874¹).

LABOWSKY 1979

L. Labowsky, *Bessarion's Library and the Bibliotheca Marciana : Six Early Inventories*, Rome, Edizioni di storia e letteratura, 1979.

LANDUCCI RUFFO 1981

P. Landucci Ruffo, « Le fonti della "Medicina" nell'*Enciclopedia* di Giorgio Valla », in *Valla* 1981, p. 55-68.

LENFANT 2017

D. Lenfant, *Pseudo-Xénophon. Constitution des Athéniens*, texte établi, traduit et commenté, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 2017.

LILLA 2004

S. Lilla, *I manoscritti vaticani greci. Lineamenti di una storia del fondo*, Vatican, Biblioteca Apostolica Vaticana, 2004.

LOENERTZ 1950

A R. J. Loenertz, *La correspondance de Manuel Calécas*, Vatican, Biblioteca Apostolica Vaticana, 1950.

MAISANO-ROLLO 2002

R. Maisano – A. Rollo (ed.), *Manuele Crisolora e il ritorno del greco in Occidente. Atti del Convegno internazionale (Napoli, 26-29 giugno 1997)*, Naples, Università degli studi di Napoli "L'Orientale", 2002.

MALAMUT 2001

É. Malamut, « Le monastère Saint-Jean-Prodrôme de Pétra de Constantinople », in M. Kaplan (dir.), *Le sacré et son inscription dans l'espace à Byzance et en Occident*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2001, p. 219-233 (online : <https://books.openedition.org/psorbonne/2187>)

MANFREDINI 1985-1986

M. Manfredini, « Michele Apostolis scriba dalla sua corrispondenza », *Annali della Facoltà di Lettere e Filosofia dell'Università di Napoli* 16, 1985-1986, p. 139-153.

MARTINELLI TEMPESTA 2006

S. Martinelli Tempesta, « Un nuovo codice con titolo bilingue crisolorino (Ambr. A 175 sup.) », *Studi Medievali e Umanistici* 4, 2006, p. 336-342.

MENCHELLI 2002

M. Menchelli, « Appunti su manoscritti di Platone, Aristide e Dione di Prusa della prima età dei Paleologi. Tra Teodoro Metochite e Niceforo Gregora », *Studi classici e orientali* 47/2, 2002, p. 141-208.

MERCATI 1926

G. Mercati, *Scritti d'Isidoro il cardinale Ruteno e codici a lui appartenuti che si conservano nella Biblioteca Apostolica Vaticana*, Vatican, Biblioteca Apostolica Vaticana, 1926.

MERCATI 1932

G. Mercati, « Ist Urb. gr. 82 ? », in J. Fischer, *Claudii Ptolemaei Geographiae Codex Urbinas Graecus 82 phototypice depictus consilio et opera curatorum Bibliothecae Vaticanae*, 2 vol., Leyde, Brill-Leipzig, Harrassowitz, 1932, vol. I/1, p. 194-201 et 537.

MERCATI 1938

G. Mercati, *Codici latini Pico Grimani Pio e di altra biblioteca ignota del secolo XVI esistenti nell'Ottoboniana e i codici greci Pio di Modena*, Vatican, Biblioteca Apostolica Vaticana, 1938.

MIONI 1968

E. Mioni, « Bessarione bibliofilo e filologo », *Rivista di studi bizantini e neoellenici* n. s. 5, 1968, p. 61-83.

MIONI 1976

E. Mioni, « Bessarione scriba e alcuni suoi collaboratori », in *Miscellanea* 1976, p. 263-318.

MIONI 1985

E. Mioni, *Bibliothecae Divi Marci Venetiarum. Codices Graeci manuscripti. Vol. II: Thesaurus Antiquus. Codices 300-625*, Rome, 1985.

MISCELLANEA 1976

Miscellanea Marciana di studi bessarionei (a coronamento del V Centenario della donazione nicena), Padoue, Antenore, 1976.

MOHLER 1942

L. Mohler, *Kardinal Bessarion als Theologe, Humanist und Staatsmann. Funde und Forschungen*, 3 vol., Paderborn, Ferdinand Schöningh, 1942.

MONDRAIN 2013

B. Mondrain, « Le cardinal Bessarion et la constitution de sa collection de manuscrits grecs », in Claudia Märfl – Christian Kaiser – Thomas Ricklin (ed.), « *Inter graecos latinissimus, inter latinus graecissimus* » : *Bessarion zwischen den Kulturen*, Berlin-Boston, de Gruyter, 2013, p. 187-202.

MONFASANI 1992

J. Monfasani, « Testi inediti di Bessarione e Teodoro Gaza », in Cortesi-Maltese 1992, p. 231-256.

MONFASANI 1995

J. Monfasani, *Byzantine Scholars in Renaissance Italy: Cardinal Bessarion and Other Emigrés. Selected Essays*, Aldershot (Hampshire), Variorum, 1995.

MONFASANI 2012a

J. Monfasani, « Cardinal Bessarion's Greek and Latin Sources in the Plato-Aristotle Controversy of the 15th Century and Nicholas of Cusa's Relation to the Controversy », in A. Speer – Ph. Steinkrüger (ed.), *Knotenpunkt Byzanz: Wissensformen und kulturelle Wechselbeziehungen*, Berlin-Boston, de Gruyter, 2012, p. 485-511.

MONFASANI 2012b

J. Monfasani, « The Greeks and Renaissance Humanism », in D. Rundle (ed.), *Humanism in Fifteenth-Century Europe*, Oxford, The Society for the Study of Medieval Languages and Literature, 2012, p. 31-79.

MONFASANI 2012c

J. Monfasani, *Bessarion Scholasticus: A Study of Cardinal Bessarion's Latin Library*, Turnhout, Brepols, 2012.

MONFASANI 2012d

J. Monfasani, « George Gemistus Pletho and the West: Greek Émigrés, Latin Scholasticism, and Renaissance Humanism », in M. S. Brownlee – D. Gondicas (ed.), *Renaissance Encounters: Greek East and Latin West*, Princeton, Princeton UP, 2012, p. 19-34.

MONTANA 2011

F. Montana, « Dallo scaffale medico della poesia greca antica », in M. Bernabò (ed.), *Voci dell'Oriente. Miniature e testi classici da Bisanzio alla Biblioteca Medicea Laurenziana*, Florence, Polistampa, 2011, p. 37-52.

MÜNSCHER 1920

K. Münscher, *Xenophon in der griechisch-römischen Literatur*, Leipzig, Philologus Suppl. 13/2, 1920.

MURATORE 1997

D. Muratore, *Studi sulla tradizione manoscritta della Costituzione degli Spartani di Senofonte*, Gênes, 1997.

NOIRET 1889

H. Noiret, *Michel Apostolios. Lettres inédites*, Paris, Ernest Thorin, 1889.

NOLHAC 1887

P. de Nolhac, *La bibliothèque de Fulvio Orsini*, Paris, Bouillon et Vieweg, 1887.

NOVATI 1896

Epistolario di Coluccio Salutati, ed. Francesco Novati, vol. III, Rome, Forzani e C. Tipografi del Senato, 1896.

OMONT 1894

H. Omont, *Inventaire des manuscrits grecs et latins donnés à Saint-Marc par le cardinal Bessarion [1468]*, Paris, Bouillon, 1894 (extrait de la *Revue des Bibliothèques*, mai-juin 1894, p. 129-187).

ORNAGHI 2004

M. Ornaghi, « Il contributo dei papiri per la ricostruzione e per la storia del testo delle *Elleniche* », in G. Daverio Rocchi – M. Cavalli (ed.), *Il Peloponneso di Senofonte*, Milan, Cisalpino, 2004, p. 179-217.

PAAP 1970

A. H. R. E. Paap, *The Xenophon Papyri*, Leyde, Brill, 1970.

PELLÉ 2004

N. Pellé, « Senofonte su rotoli riutilizzati », *Studi di egittologia e di papirologia* 1, 2004, p. 97-115.

PELLÉ 2005

N. Pellé, « Per un bilancio della fortuna di Senofonte in Egitto », *Studi di egittologia e di papirologia* 2, 2005, p. 95-106.

PÉREZ MARTÍN 1996

I. Pérez Martín, *El patriarca Gregorio de Chipre (ca. 1240-1290) y la transmisión de los textos clásicos en Bizancio*, Madrid, CSIC, 1996.

PÉREZ MARTÍN 1997a

I. Pérez Martín, « El *scriptorium* de Cora : un modelo de acercamiento a los centros de copia bizantinos », in P. Bádenas de la Peña – A. Bravo García – I. Pérez Martín (ed.), *Ἐπίγειος οὐρανός*—El cielo en la tierra. Estudios sobre el monasterio bizantino, Madrid, CSIC, 1997, p. 203-224.

PÉREZ MARTÍN 1997b

I. Pérez Martín, « “La Escuela de Planudes” : notas paleográficas a una publicación reciente sobre los escolios euripideos », *Byzantinische Zeitschrift* 90/1, 1997, p. 73-96.

PÉREZ MARTÍN 2005

I. Pérez Martín, « Estetica e ideologia nei manoscritti bizantini di Platone », *Rivista di studi bizantini e neoellenici* 42, 2005, p. 113-135.

PERNOT 2014

L. Pernot, « La réception antique de Xénophon : quel modèle pour quels orateurs ? », in

P. Pontier (ed.), *Xénophon et la rhétorique*, Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 2014, p. 281-294.

PEROSA 1953

A. Perosa, « Inediti di Andronico Callisto », *Rinascimento* 4, 1953, p. 3-15.

PERRIA 1981

L. Perria, « Due documenti greci del XIV secolo in un codice della Biblioteca Vaticana (Vat. gr. 1335) », *Jahrbuch der Österreichischen Byzantinistik* 30, 1981, p. 259-297.

PERRIA 2011

L. Perria, *Γραφίς/Graphis. Per una storia della scrittura greca libraria (secoli IV a. C. – XVI d. C.)*, Rome-Vatican, Università degli Studi di Roma Tor Vergata-Biblioteca Apostolica Vaticana, 2011.

PERTUSI 1999

La caduta di Costantinopoli. II. L'eco nel mondo, ed. A. Pertusi, Milan, Mondadori, Fondazione Lorenzo Valla, 1999.

PIERLEONI 1898

G. Pierleoni, « De fontibus quibus utimur in Xenophontis Cynegético recensendo », *Studi italiani di filologia classica* 6, 1898, p. 65-96.

PIERLEONI 1905

Xenophontis Respublica Lacedaemoniorum, recensuit G. Pierleoni, Berlin, Weidmann, 1905.

PIERLEONI 1933

Xenophontis opuscula, recensuit G. Pierleoni, Florence-Rome, Fratelli Bencini, 1933.

PIETROBELLI 2009

A. Pietrobelli, « L'itinéraire de deux manuscrits de Galien à la Renaissance », *Revue d'histoire des textes* 4, 2009, p. 79-114.

PLP

Prosopographisches Lexicon der Palaiologenzeit, edited by E. Trapp et alii, Vienne, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 1976-1996.

PONTANI 1989

A. Pontani, « Note sulla controversia platonico-artistotelica del Quattrocento », in A. Pontani, *Contributi di filologia greca medievale e moderna*, Catane, Quaderni del Sicularum Gymnasium XVIII, 1989, p. 99-165.

PONTANI 1995

A. Pontani, « Primi appunti sul *Malatestiano D.XXVII.I* e sulla biblioteca dei Crisolora », in F. Lollini – P. Lucchi (ed.), *Libreria domini. I manoscritti della Biblioteca Malatestiana: testi e decorazioni*, Bologna, Grafis edizioni, 1995, p. 353-386.

PONTANI 1996

A. Pontani, « Sullo studio del greco in Occidente nel sec. XV: l'esempio di Michele Apostolis », in M. Tavoni (ed.), *Italia ed Europa nella linguistica del Rinascimento: confronti e relazioni. Atti del Convegno internazionale, Ferrara, Palazzo Paradiso, 20-24 marzo 1991*, Ferrare, Panini, 1996, p. 133-170.

PONTANI 1999

A. Pontani, « Manuele Crisolora: libri e scrittura (con un cenno su Giovanni Crisolora) », in S. Lucà – L. Perria (ed.), *Opora. Studi in onore di Mgr Paul Canart per il LXX compleanno*, Grottaferrata, 1999 (= *Boll. della Badia Greca di Grottaferrata*, 53, 1999, p. 255-283, tav. 2).

PONTANI F. 2015

F. Pontani, « Scholarship in the Byzantine Empire », in F. Montanari – S. Matthaios – A. Rengakos, *Brill's Companion to Ancient Greek Scholarship*, Leyde-Boston, Brill, 2015, p. 297-455.

POWELL 1938

J. E. Powell, « The Cretan Manuscripts of Thucydides », *Classical Quarterly* 32/2, 1938, p. 103-108.

PRATO 1984

G. Prato, « La presentazione del testo nei manoscritti tardobizantini », in C. Questa – R. Raffaelli (ed.), *Il libro e il testo. Atti del Convegno internazionale (Urbino, 20-23 settembre 1982)*, Urbino, Pubblicazioni dell'Università, 1984, p. 69-84.

PRATO 1991

G. Prato, « I manoscritti greci dei secoli XIII e XIV : note paleografiche », in D. Harlfinger – G. Prato (ed.), *Paleografia e codicologia greca. Atti del II Colloquio internazionale (Berlino-Wolfenbüttel, 17-21 ottobre 1983)*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 1991, p. 131-149.

PUNTONI 1896

V. Puntoni, « Indice dei codici greci della Biblioteca Estense di Modena », *Studi italiani di filologia classica* 4, 1896, p. 478-479.

RASCHIERI 2012

A. A. Raschieri, « Giorgio Valla, editor and translator of ancient scientific texts », in P. Olmos (ed.), *Greek Science in the Long Run : Essays on the Greek Scientific Tradition (4th c. BCE-17th c. CE)*, Newcastle upon Tyne, Cambridge Scholars Publishing, 2012, p. 127-149.

RASHED 2011

M. Rashed, « La "translatio callistiana" du *De generatione et corruptione* d'Aristote. *Editio princeps* », in J. Ducos – V. Giacomotto-Charra (ed.), *Lire Aristote au Moyen Âge et à la Renaissance. Réception du traité Sur la génération et la corruption*, Paris, Champion, 2011, p. 201-248.

REEVE 1991

M. D. Reeve, « The Rediscovery of Classical Texts in the Renaissance », in O. Pecere (ed.), *Itinerari di testi antichi*, Rome, L'Erma di Bretschneider, 1991, p. 115-157.

RESTA 1978

G. Resta, « Andronico Callisto, Bartolomeo Fonzio e la prima traduzione umanistica di Apollonio Rodio », in E. Livrea – G. A. Privitera (ed.), *Studi in onore di Anthos Ardizzoni*, I, Rome, Ed. dell'Ateneo e Bizzarri, 1978, p. 1055-1131.

REYNOLDS-WILSON 1991

L. D. Reynolds – N. G. Wilson, *Scribes and Scholars. A Guide to the Transmission of Greek and Latin Literature*, 3rd ed., Oxford, Clarendon Press, 1991.

RGK

E. Gamillscheg – D. Harlfinger, *Repertorium der griechischen Kopisten 800-1600*, 3 vol., Vienne, Österreichische Akademie der Wissenschaften, 1981-1989-1997.

RICHTER 1905

E. Richter, *Xenophon in der römischen Literatur*, Berlin, Weidmann, 1905.

ROBERTS 1994

J. T. Roberts, *Athens on Trial. The Antidemocratic Tradition in Western Thought*, Princeton, Princeton University Press, 1994.

ROLLO 1993-1994

A. Rollo, « La lettera consolatoria di Manuele Crisolora a Palla Strozzi », *Studi umanistici* 4-5, 1993-1994, p. 7-85.

ROLLO 2002a

A. Rollo, « “Titoli bilingui” e la biblioteca di Manuele Crisolora », *Byzantinische Zeitschrift* 95/1, 2002, p. 91-101.

ROLLO 2002b

A. Rollo, « Problemi e prospettive della ricerca su Manuele Crisolora », in Maisano-Rollo 2002, p. 31-85.

ROLLO 2004a

A. Rollo, « Un nuovo titolo bilingue crisolorino », *Studi medievali e umanistici* 2, 2004, p. 327-329.

ROLLO 2004b

A. Rollo, « Sulle tracce di Antonio Corbinelli », *Studi medievali e umanistici* 2, 2004, p. 25-95.

ROLLO 2006a

A. Rollo, « Mimetismo grafico alla scuola di Manuele Crisolora », in C. Tristano – M. Calleri – L. Magionami (ed.), *I luoghi dello scrivere da Francesco Petrarca agli albori dell'età moderna. Atti del Convegno internazionale di studio dell'Associazione italiana dei Paleografi e Diplomatisti (Arezzo, 8-11 ottobre 2003)*, Spoleto, 2006, p. 85-108.

ROLLO 2006b

A. Rollo, « Interventi di Andronico Callisto in codici latini », *Studi medievali e umanistici* 4, 2006, p. 367-380.

ROLLO 2010-2011

A. Rollo, « Chrysolorina I-II », *Studi medievali e umanistici* 8-9, 2010-2011, p. 370-390.

ROLLO 2013

A. Rollo, « Chrysolorina III », *Studi medievali e umanistici* 11, 2013, p. 175-193.

ROLLO 2016a

A. Rollo, « Maestri di greco nell'Umanesimo : libri e metodi », *Italia medioevale e umanistica* 57, 2016, p. 165-168.

ROLLO 2016b

A. Rollo, « Manuele Crisolora vent'anni dopo », *Annali dell'Università degli Studi di Napoli* 38, 2016, p. 91-99.

ROLLO 2016c

A. Rollo, « La trasmissione medievale dei *graeca* », *Studi medievali e umanistici* 14, 2016, p. 3-9.

ROLLO 2017

A. Rollo, « Un Tetravangelo appartenuto a Manuele Crisolora e una nota con la sua data di nascita », *Studi medievali e umanistici* 15, 2017, p. 347-361.

ROMBALDI 1977

O. Rombaldi, « Profilo biografico di Alberto Pio III, Conte di Carpi », in *Alberto Pio III di Carpi (1475-1975)*, Modène, Aedes Muratoriana, 1977, p. 7-40.

RONCHEY 2006

S. Ronchey, *L'enigma di Piero : l'ultimo bizantino e la crociata fantasma nella rivelazione di un grande quadro*, Milan, Rizzoli, 2006.

SABATTINI 1994

A. Sabattini, *Alberto III Pio. Politica, diplomazia e guerra del conte di Carpi. Corrispondenza con la corte di Manotva, 1506-1511*, Carpi, Danae, 1994.

SABBADINI 1905

R. Sabbadini, *Le scoperte dei codici latini e greci ne' secoli XIV e XV*, Florence, Sansoni, 1905.

SAMBERGER 1965

C. Samberger, *Catalogi codicum Graecorum qui in minoribus bibliothecis Italicis asservantur*, I, Leipzig, Zentral-Antiquariat der deutschen demokratischen Republik, 1965.

SCHENKL 1876

K. Schenkl, « Xenophontische Studien III », *Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historische Klasse* 83, 1876, p. 103-178.

SCHMITT 1981

C. B. Schmitt, « Alberto Pio and the Aristotelian Studies of his Time », in *Società, politica e cultura a Carpi ai tempi di Alberto III Pio. Atti del convegno internazionale (Carpi 19-21 maggio 1978)*, Padoue, Antenore, 1981, p. 43-64.

SCHMOLL 1990

E. A. Schmoll, « The Manuscript Tradition of Xenophon's *Apologia Socratis* », *Greek, Roman and Byzantine Studies* 31/3, 1990, p. 313-321.

SERRA 1978-1979

G. Serra, « La tradizione manoscritta della *Costituzione degli Ateniesi* dello Pseudo-Senofonte », *Atti e memorie dell'Accademia Patavina di Scienze, Lettere ed Arti* 91, 1978-1979, p. 77-117.

SERRA 2018

G. Serra, *Pseudo-Senofonte. La Costituzione degli Ateniesi*, con un saggio di Luciano Canfora, Milan, Mondadori, Fondazione Lorenzo Valla, 2018.

ŠEVČENKO 1975

I. Ševčenko, « Theodore Metochites, the Chora and the Intellectual Trends of His Time », in P. A. Underwood (ed.), *The Karye Djami, vol. IV. Studies in the Art of the Kariye Djami and its Intellectual Background*, Princeton, Princeton University Press, 1975, p. 19-91.

ŠEVČENKO 1988

I. Ševčenko, « Observations sur les recueils des Discours et des Poèmes de Théodore Métochite et sur la bibliothèque de Chora à Constantinople », *Scriptorium* 5, 1951, p. 279-288.

SICHERL 1991

M. Sicherl, « Epistolographen-Handschriften kretischer Kopisten », in G. Cavallo – G. De Gregorio – M. Maniaci (ed.), *Scritture, libri e testi nelle aree provinciali di Bisanzio. Atti del Seminario di Erice (18-25 settembre 1988)*, Spoleto, Fondazione Centro Italiano studi sull'Alto Medioevo, 1991, p. 99-124.

SILVANO 2017

L. Silvano, « Teaching Greek in Renaissance Rome : Basil Chalcondyles and His Courses on the *Odyssey* », in F. Ciccolella – L. Silvano (ed.), *Teachers, Students, and Schools of Greek in the Renaissance*, Leyde-Boston, Brill, 2017, p. 250-310.

SIMONETTA 2015

M. Simonetta, « Alberto Pio, un "diavolo" diplomatico nelle corti d'Italia e d'Europa », in A. M. Ori – L. Saetti (ed.), *Alberto Pio da Carpi e l'arte della diplomazia. Le "lettere americane" e altri inediti*, Modène, MC Offset, 2015, p. IX-LXII.

SOSOWER 1986

M. L. Sosower, « Palla Strozzi's Greek Manuscripts », *Studi italiani di filologia classica* 79, 3^e s., vol. IV.1, 1986, p. 140-151.

SOSOWER 1987

M. L. Sosower, « Seven Manuscripts Palla Strozzi gave to the S. Giustina Library », *Journal of the Warburg and Courtauld Institute* 47, 1987, p. 190-191.

SPERANZI 2013

D. Speranzi, *Marco Musuro. Libri e scrittura*, Rome, Accademia dei Lincei, 2013.

SPERANZI 2017

D. Speranzi, « *Praeclara librorum suppellectilis*: Cretan Manuscripts in Pietro da Portico's Library », in F. Ciccolella – L. Silvano (ed.), *Teachers, Students, and Schools of Greek in the Renaissance*, Leyde-Boston, Brill, 2017, p. 155-212.

SPERANZI 2018

D. Speranzi, « Scritture, libri e uomini all'ombra di Bessarione. II. La "doppia mano" di Atanasio Calceopulo », *Rinascimento* 58, 2018, p. 193-237.

STEFEC 2013

R. Stefec, *Die Briefe des Michael Apostoles*, Hambourg, Dr. Kovač, 2013.

TAMBRUN 2006

B. Tambrun, *Pléthon. Le retour de Platon*, Paris, Vrin, 2006.

TAXIDIS 2011

I. Taxidis, « Léon Bardalès. Sa vie et son œuvre », *Parekbolai* 1, 2011, p. 97-113.

THORN-WICKERT 2006

L. Thorn-Wickert, *Manuel Chrysoloras [ca. 1350-1415]*, Frankfurt a. M., Peter Lang, 2006.

TUCCI 2008

R. Tucci, *Giorgio Valla e i libri matematici del «De expetendis et fugiendis rebus»: contenuto, fonti, fortuna*, Thèse, Université de Pise, 2008.

TUCCI 2014

R. Tucci, « Giorgio Valla e la geometria: Euclide ed Erone », in V. Fera – D. Gionta – A. Rollo (ed.), *Archimede e le sue fortune. Atti del convegno (Siracusa-Messina, 24-26 giugno 2008)*, Messine, 2014, Centro internazionale di studi umanistici, p. 245-284.

VALLA 1981

Giorgio Valla tra scienza e sapienza, studi di G. Gardenal, P. Landucci Ruffo, C. Vasoli; raccolti e presentati da V. Branca, Florence, Leo S. Olschki, 1981.

VASOLI 1981

C. Vasoli, « Alberto Pio e la cultura del suo tempo », in *Società, politica e cultura a Carpi ai tempi di Alberto III Pio. Atti del convegno internazionale (Carpi 19-21 maggio 1978)*, Padoue, Antenore, 1981, p. 3-42.

VENDRUSCOLO 1992

F. Vendruscolo, « La recensione Θ dei *Moralia*: Plutarco edito da Demetrios Triklinios? », *Bollettino dei Classici* s. III/12, 1992, p. 59-106.

VERDE 1973

A. F. Verde, *Lo Studio fiorentino 1473-1503. Ricerche e documenti*, 2 vol., Florence, Istituto Nazionale di Studi sul Rinascimento, 1973.

VERDE 1985

A. F. Verde, *Lo Studio fiorentino 1473-1503. Ricerche e documenti*, vol. IV, Florence, Leo S. Olschki, 1985.

VG

M. Vogel – V. Gardthausen, *Die griechischen Schreiber des Mittelalters und der Renaissance*, Leipzig, Harrassowitz, 1909.

VITI 1984

P. Viti, « Le Vite degli Strozzi di Vespasiano da Bisticci. Introduzione e testo critico », *Atti e memorie dell'Accademia Toscana di Scienze e Lettere La Colombaria*, 49 (= n. s. 53), 1984, p. 75-177.

WEGEHAUPT 1912

H. Wegehaupt, compte rendu de « G. Behr, *Die handschriftliche Grundlage der im Corpus der Plutarchischen Moralia überlieferten Schrift ΠΕΡΙ ΠΑΙΔΩΝ ΑΓΩΓΗΣ*, Würzburger Dissertatio, 1911 », *Berliner Philologische Wochenschrift* 32, 1912, col. 1599-1617.

WHITTAKER 1991

J. Whittaker, « Arethas and the “Collection philosophique” », in D. Harlfinger – G. Prato (ed.), *Paleografia e codicologia greca. Atti del II Colloquio internazionale (Berlino-Wolfenbüttel, 17-21 ottobre 1983)*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 1991, p. 513-521.

WILSON 1996

N. G. Wilson, *Greek Scholars of Byzantium*, revised edition, Londres, Duckworth, 1996.

WILSON 2017²

N. G. Wilson, *From Byzantium to Italy: Greek Studies in the Italian Renaissance*, Londres-NewYork, Bloomsbury Academic, 2017² (1^e éd. Londres, Duckworth, 1992).

WITTEK 1953

M. Wittek, « Manuscrits et codicologie. 4: Pour une étude du *scriptorium* de Michel Apostolès et consorts », *Scriptorium* 7/2, 1953, p. 290-297.

WV

J. Wiesner – U. Victor, « Griechische Schreiber der Renaissance. Nachträge zu den Repertorien von Vogel-Gardthausen, Patrinelis, Canart, de Meyier », *Rivista di studi bizantini e neoellenici* n. s. VIII-IX, 1971-1972, p. 51-66.

ZORZI 2002

N. Zorzi, « I Crisolora : personaggi e libri », in Maisano-Rollo 2002, p. 87-131.

ZORZI 2004

N. Zorzi, « Un “visto” di Francesco da Lucca nel *Marc. gr.* VII 5 (Tucidide) copiato da Palla Strozzi », *Studi medievali e umanistici* 2, 2004, p. 337-341.

LA CONSTITUTION DES ATHÉNIENS À L'HEURE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Dominique LENFANT

(Université de Strasbourg – UMR 7044 Archimède)

RÉSUMÉ : Bien qu'incluse dans des éditions imprimées de Xénophon depuis la Renaissance, la *Constitution des Athéniens* n'est guère connue à l'approche de la Révolution française. Dans un contexte où fleurissent les références à l'Antiquité et les débats sur la souveraineté populaire, la démocratie athénienne passe généralement pour un contre-modèle, même chez les républicains qui lui reprochent d'avoir ignoré les principes de représentation et de séparation des pouvoirs. Les années 1793-1795 voient paraître en volumes séparés les deux premières traductions françaises, celle de Jean-Baptiste Gail et celle du comte de La Luzerne. L'un et l'autre présentent le traité comme un tableau historique au-dessus de tout soupçon, mais le contexte de parution donne à chacune de ces publications un sens politique bien différent. Gail est un Français républicain resté dans la fonction publique sous la Convention et qui adopte une position prudente : d'un côté, il attribue à « Xénophon » l'idéal d'une « espèce d'aristocratie » qui a son adhésion, de l'autre, il juge Xénophon un peu trop sévère pour le peuple. Au contraire, La Luzerne, un monarchiste qui a fui à Londres la France révolutionnaire, fait du traité une démonstration politique toujours utile sur les méfaits de la démocratie et il souligne de manière appuyée les ressemblances entre l'Athènes démocratique antique et la France révolutionnaire, qu'il condamne comme des régimes immoraux de tyrannie populaire : l'autorité de Xénophon sert ainsi à mieux condamner la Révolution.

ABSTRACT : The *Constitution of the Athenians* had been included in printed editions of Xenophon's works since the Renaissance, but was nearly unknown on the eve of the French Revolution. While references to antiquity and debates on popular sovereignty flourished in this period, even republicans generally treated Athenian democracy as a counter-example, reproaching its ignorance of the principles of representation and the separation of powers. The first French translations in separate volumes appeared in the years 1793-95: that of Jean-Baptiste Gail and that of César-Henri de La Luzerne. Both represent the treatise as an eminently trustworthy historical essay, but the context in which these translations were published gives them fundamentally divergent political meanings. Gail was a French republican who remained in public service after the revolution. He adopts a cautious

stance: on the one hand, he ascribes to 'Xenophon' the ideal of an 'aristocratic way' to which he adheres; on the other, he thinks that Xenophon was somewhat too strict for the lower classes. In contrast, La Luzerne, a monarchist who had fled revolutionary France for London, makes the treatise into an eternally useful political demonstration of the faults of democracy, and emphatically underlines the resemblances between democratic ancient Athens and revolutionary France, both of which he condemns as immoral regimes of popular tyranny: Xenophon's authority thus enables him all the better to condemn the revolution.

/////

C'est peu dire que la *Constitution des Athéniens* n'est guère connue au moment de la Révolution française. La chose, d'ailleurs, n'est pas nouvelle et vaut aussi pour la Renaissance et même pour tout le temps qui a précédé depuis l'époque de sa rédaction. Comme elle figurait depuis l'Antiquité dans les manuscrits portant les œuvres de Xénophon, à qui elle fut très tôt attribuée¹, elle est logiquement entrée, à partir du xvi^e siècle, dans les éditions de ses œuvres complètes, qui se sont succédé à partir de la Renaissance². Alors que les premières éditions ne comprenaient que le texte grec sans traduction ni commentaire, les suivantes se sont souvent distinguées par des corrections textuelles et, dès la fin du xvi^e siècle, par l'ajout d'une traduction latine³. Mais à l'approche de la Révolution, alors que Plutarque est traduit en français depuis plus de deux siècles et que des œuvres de Xénophon le sont aussi individuellement, à commencer par la *Cyropédie*⁴, il n'existe encore aucune traduction française de la *Constitution des Athéniens* attribuée à Xénophon⁵. Cela ne l'empêche pas d'être lue par certains, sans doute

1 Cette attribution est attestée dès la mention la plus ancienne du traité dont nous ayons connaissance, mention qui coïncide avec une contestation de cette attribution par Démétrios de Magnésie au 1^{er} siècle av. J.-C., d'après Diogène Laërce (II, 57). Cf. D. Lenfant, *Pseudo-Xénophon. Constitution des Athéniens*, texte établi, traduit et commenté, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 2017, p. XVI et CXXI. Il se peut qu'elle ait suivi de peu la mort de Xénophon. *Ibidem*, p. XIX.

2 Lenfant (n. 1), p. CXXXVII. L'*editio princeps* des œuvres de Xénophon – l'édition Juntine de 1516 – ne contenait qu'une partie de l'opuscule, et l'intégralité de ce dernier ne figure que dans l'Aldine de 1525.

3 La première traduction latine de l'opuscule semble être celle de Joachim Camerarius, parue à Leipzig en 1543 et suivie de peu par celle de Sébastien Castalion (*Xenophontis... opera quae quidem graece extant omnia*, Bâle, 1555, p. 672-678 : traduction latine en regard du texte grec). Sur ces traductions, notamment la première, cf. E. Flores, « Su alcune traduzioni in latino di Ps.-Senofonte, *De R. Ath.* nel '500 », in M. Gigante – G. Maddoli (ed.), *L'Athenaion Politeia* dello Pseudo-Senofonte, Naples, Edizione Scientifiche Italiane, 1997, p. 123-133.

4 La *Cyropédie* a notamment été traduite en français par Jacques de Vintemille dès le milieu du xvii^e siècle.

5 À vrai dire, une toute première traduction française est parue dès 1549, dans un petit volume associant les deux *Constitutions* et dédié à Claude Pinart par un certain C.P., qui paraît être Claude Pinart lui-même (*De la république des Lacédémoniens et Athéniens*, traduit de grec en François, Paris, impr. de F. Morel, 1579). Cette traduction ne paraît guère avoir été diffusée ni connue.

en latin, comme le montrent, par exemple, des allusions de Montesquieu à tel ou tel passage précis du traité⁶, mais cela limite sans aucun doute sa notoriété.

En quoi la Révolution française devait-elle changer les choses ? Le rapprochement entre ce petit texte, qui devait rester obscur jusqu'au XIX^e siècle, et l'énorme bouleversement politique, intellectuel et moral que fut la Révolution peut paraître à première vue artificiel. Il se justifie pourtant doublement : d'abord par le fait que les hommes des Lumières et de l'époque révolutionnaire se sont fréquemment référés à l'Antiquité à titre comparatif, que ce soit pour un usage rhétorique ou théorique ; ensuite par le fait que la *Constitution des Athéniens* attribuée à Xénophon portait des jugements tranchés sur la souveraineté populaire, dont le principe était précisément mis en avant par la Révolution. Est-ce à dire que les contemporains de la Révolution pouvaient trouver dans la *Constitution des Athéniens* une référence utile, leur permettant d'asseoir une démonstration ? Et quel retentissement la Révolution a-t-elle eu, en retour, sur l'interprétation de l'opuscule ?

Les choses ne sont pas si simples qu'on pourrait croire si l'on prend en considération la nature des références antiques au XVIII^e siècle, d'une part, et le contenu de la *Constitution des Athéniens*, d'autre part. Il n'est pas rare de supposer aujourd'hui analogie et filiation entre démocratie antique et démocratie moderne, ou de célébrer Athènes comme l'inventrice de la démocratie. La pensée des Lumières montre qu'un tel présupposé ne va pas de soi et manifeste une

6 Montesquieu, *De l'Esprit des Lois* [paru en 1748], XXI, 7, cite le pamphlet dans un chapitre sur « le commerce des Grecs », à propos de l'empire maritime d'Athènes et de l'avantage supplémentaire que lui aurait donné l'insularité : « Il faut que je parle de cet empire de la mer qu'eut Athènes. "Athènes, dit Xénophon, a l'empire de la mer ; mais comme l'Attique tient à la terre, les ennemis la ravagent, tandis qu'elle fait ses expéditions au loin. Les principaux laissent détruire leurs terres, et mettent leurs biens en sûreté dans quelque île : la populace, qui n'a point de terres, vit sans aucune inquiétude. Mais si les Athéniens habitoient une île et avoient outre cela l'empire de la mer, ils auraient le pouvoir de nuire aux autres sans qu'on pût leur nuire, tandis qu'ils seroient les maîtres de la mer. » (paraphrase, plutôt que traduction, de Ps.-Xen. II, 14 et 16). Et Montesquieu de commenter : « Vous diriez que Xénophon a voulu parler de l'Angleterre ». Le pamphlet est ainsi pris comme source historique. On verra que la comparaison avec l'Angleterre se retrouve dans les notes de La Luzerne sur le pamphlet. Ainsi, le traité a surtout retenu l'attention du philosophe pour ce qu'il disait de la puissance maritime et commerciale. C'est sans doute en se fondant sur la *Constitution des Athéniens* qu'il affirme peu après qu'Athènes avait « un tel gouvernement politique que le bas peuple se distribuait les revenus publics, tandis que les riches étoient dans l'oppression » (cf. Ps.-Xen. I, 13, par ex.), mais c'est encore pour contribuer à expliquer qu'Athènes n'ait pas été la puissance commerciale qu'elle aurait dû être. Plus loin, c'est encore le pamphlet athénien qui inspire manifestement Montesquieu quand, dans un chapitre sur les fêtes (XXIV, 23), il affirme que « C'étoit à Athènes un grand inconvénient que le trop grand nombre de fêtes. Chez ce peuple dominateur, devant qui toutes les villes de la Grèce venaient porter leurs différends, on ne pouvait suffire aux affaires. » (cf. Ps.-Xen. I, 16 ; III, 2 et 8). Le philosophe entend illustrer ainsi le fait que « Quand une religion ordonne la cessation du travail, elle doit avoir égard aux besoins des hommes, plus qu'à la grandeur de l'être qu'elle honore. » Athènes n'est décidément pas un modèle, mais il est frappant de voir que ce n'est pas principalement en raison de son régime politique. (Les paraphrases de Montesquieu se trouvent aux p. 611 et 731 de la Bibliothèque de la Pléiade.)

hostilité générale au modèle athénien : quand les hommes des Lumières et les révolutionnaires se réfèrent à des exemples de l'Antiquité, c'est plutôt à Sparte ou à la Rome républicaine⁷. Athènes est plutôt un contre-modèle. L'hostilité à la démocratie athénienne est même un courant très affirmé et prédominant dans la tradition occidentale : à la suite de Platon et d'Aristote, et plus encore de Plutarque, depuis la Renaissance, il n'est pas rare que des penseurs modernes rejettent le régime athénien comme donnant le pouvoir à une foule indisciplinée, ignorante, irrationnelle, ingrate envers ses bons chefs, manipulée par des démagogues, en même temps qu'animée d'un esprit tyrannique⁸. Au XVIII^e siècle, on reproche même parfois à la démocratie athénienne – comme aux autres régimes antiques – d'avoir ignoré les principes de la séparation des pouvoirs et de la représentation, et le reproche émane aussi bien de démocrates américains que de monarchistes⁹. Un révolutionnaire fait exception : c'est l'avocat et journaliste républicain Camille Desmoulins, qui associe la France et Athènes dans un même éloge et voit dans la France révolutionnaire la vraie résurrection de l'ancienne Athènes (avec cependant la réserve usuelle concernant le principe représentatif)¹⁰. Les contemporains de la Révolution s'inscrivent sinon dans la continuité de cette longue tradition hostile à la démocratie athénienne, y compris quand ils sont les tenants de la souveraineté populaire.

De son côté, la *Constitution des Athéniens* est précisément un texte qui vilipende la démocratie athénienne dont il était contemporain. Ce pamphlet accuse le régime de ne défendre que la classe populaire et de permettre aux pauvres d'opprimer les riches, élite sociale et morale qui aurait seule les qualités pour exercer

- 7 Cf. L. Guerci, *Libertà degli antichi e libertà dei moderni : Sparta, Atene e i « filosofi » nella Francia del Settecento*, Naples, Guida, 1979 ; Claude Mossé, *L'Antiquité dans la Révolution française*, Paris, Albin Michel, 1989 ; P. Vidal-Naquet, « La place de la Grèce dans l'imaginaire des hommes de la Révolution », in P. Vidal-Naquet, *La démocratie grecque vue d'ailleurs*, Paris, Flammarion, 1990, p. 211-235 ; M. Hansen, « The Tradition of Athenian Democracy A.D. 1750-1990 », *Greece and Rome* 39, 1992, p. 14-30, part. p. 18 ; J. T. Roberts, *Athens on Trial. The Anti-Democratic Tradition in Western Thought*, Princeton, Princeton University Press, 1994, chap. 8 et 9 (sur les révolutionnaires proprement dits : p. 193-200). Le plus souvent, du reste, il ne s'agit pas d'imiter le régime politique des Anciens, mais de se référer à des modèles de comportement et notamment à l'antique vertu. Cf. Vidal-Naquet (*ibidem*) et Roberts, p. 193-194. De plus, Nippel a récemment montré combien la référence au modèle antique avait été au total limitée (W. Nippel, *Liberté antique, liberté moderne. Les fondements de la démocratie de l'Antiquité à nos jours*, Toulouse, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 2010, p. 125-152).
- 8 Sur l'influence de Platon et d'Aristote, cf. Hansen (n. 7), p. 16-18 ; Nippel (n. 7), p. 69-70. Roberts (n. 7), p. 110-118, rappelle l'immense influence qu'eut l'œuvre de Plutarque sur les visions postérieures de la vie politique grecque classique : ce fut l'auteur grec le plus populaire dans l'Italie de la Renaissance, comme aux XVII^e et XVIII^e siècles en Angleterre, en France et en Amérique, tant avant qu'après la Révolution, et ce alors qu'il ne s'intéressait pas tant à la politique qu'au comportement des « grands hommes ». Toujours selon Roberts, l'admiration du moraliste antique pour la vertu républicaine et pour l'autocratie éclairée a fait de son œuvre une référence tant pour les monarchistes que pour les républicains.
- 9 C'est aussi vrai chez les pères fondateurs de la démocratie américaine (Roberts [n. 7], p. 181-185) que chez des monarchistes français (*ibidem*, p. 196).
- 10 Cf. Vidal-Naquet (n. 7), p. 225-228, et Roberts (n. 7), p. 195.

sainement le pouvoir. Tout en reconnaissant au peuple une grande logique dans son comportement, le pamphlet le représente comme incompetent et immoral, voire pervers¹¹. En un sens, ce pamphlet s'inscrit donc pleinement dans la tradition hostile à la démocratie athénienne qui était familière aux lettrés de l'époque. Or, cette tradition était commune aux républicains et aux monarchistes. Si l'on se place dans une perspective utilitaire et partisane, on peut se demander quel intérêt pouvait donc présenter un tel texte dans le contexte révolutionnaire.

C'est pourtant dans ce contexte que sont publiés deux opuscules qui vont retenir ici notre attention. Le premier est dû à Jean-Baptiste Gail. Il est intitulé *Républiques de Sparte et d'Athènes, traduites de Xénophon* et fut publié à Paris en 1794 ou 1795¹². Le second est paru sous le sceau de l'anonymat à Londres en 1793 sous le titre *Constitution des Athéniens : ouvrage traduit du grec de Xénophon*¹³.

Comme l'indiquent les sous-titres, il s'agit principalement de traductions du pamphlet, que l'on attribue alors encore à Xénophon. Ces publications se distinguent des précédentes à plus d'un titre :

- 1) elles présentent l'opuscule de manière isolée, à la différence des éditions des œuvres complètes ou des publications de groupes d'opuscules divers, dans lesquelles le pamphlet était généralement noyé et passait relativement inaperçu¹⁴.
- 2) elles le proposent en traduction française (alors que les précédentes traductions dues à des Français étaient en latin). Le français était naturellement plus lu en France que ne l'était le latin (et les deux auteurs de ces traductions ne se sont pas contentés de traduire en français ces seules œuvres de la littérature grecque : ils avaient un souci plus large de la diffusion et de la pédagogie), mais il ne faut pas oublier qu'à cette époque le français était

11 Cf. Lenfant (n. 1), p. I-II et L-LVI.

12 J.-B. Gail, *Républiques de Sparte et d'Athènes*, traduits de Xénophon, Paris, chez Gail au Collège de France place Cambrai, [1794 ou 1795]. Sur la publication antérieure de 1786, voire *infra*.

13 *Constitution des Athéniens : ouvrage traduit du grec de Xénophon*, Londres, T. Spilsbury & fils, 1793.

14 Citons, parmi les éditions des œuvres complètes, les *Xenophontis opera quae extant, graece et latine*, publiés à Oxford par E. Wells en 1703 et, parmi les sélections d'écrits de Xénophon où figure la *Constitution des Athéniens*, les *opuscula politica equestris et venatica* publiés par J. C. Zeune à Leipzig en 1778. La première traduction latine de l'opuscule par Joachim Camerarius (évoquée *supra* n. 3) s'inscrivait dans un recueil limité à un petit nombre d'écrits (*Xenophontis Atheniensis de forma reipublicae Lacedaemoniorum eiusdem de forma reipublicae Atheniensium eiusdem de praefectura et disciplina equestri liber quae omnia nunc primum in latinum sermonem a Ioachimo Camerario conversa fuerunt 1543*). En l'état de mes connaissances, la première publication isolée de la *Constitution des Athéniens* en langue moderne semble être une traduction allemande accompagnant le texte grec et publiée par Johann H. Wacker en 1744, avec des annotations (*Xenophons Republik derer Athenienser griechisch und teutsch mit Anmerkungen nebst dessen Leben*, Dresde-Leipzig, Walther, 1744, consultable sur Google books). Le petit volume est dédié au prince-électeur de Saxe Friedrich Christian et le commentaire de l'helléniste manifeste explicitement son adhésion aux critiques anti-démocratiques de l'Athénien.

largement lu aussi au-delà des frontières de la France, si bien que l'auteur de la publication londonienne dit proposer à ses lecteurs une traduction appelée à servir à « tous les peuples modernes de l'Europe » parce que rédigée « dans la langue qui est le plus universellement répandue ».

Ainsi, par l'adoption d'une publication isolée et en langue française, l'opuscule se trouve doublement mis en valeur et l'audience visée est potentiellement plus large que jamais. Le contexte n'est sans doute pas étranger à cette double nouveauté, et pourtant, si surprenant que cela puisse paraître pour des traductions, les deux publications revêtent un sens très différent. Pour en rendre compte, nous nous arrêterons successivement sur l'un et l'autre.

L'ouvrage de Jean-Baptiste Gail, *Républiques de Sparte et d'Athènes, traduites de Xénophon*, est publié en 1794 ou 1795¹⁵. J'ai parlé de publication isolée, mais, à vrai dire, la *Constitution des Athéniens* y est suivie, comme le titre l'indique, de la *Constitution des Lacédémoniens*. L'association des deux *Constitutions* est en fait ancienne, puisqu'elle est attestée dès l'Antiquité¹⁶, et, dans les manuscrits médiévaux de Xénophon, les deux *Constitutions* se succèdent toujours, comme pour inviter à la comparaison. Or, il se trouve que la comparaison d'Athènes et de Sparte connaît un renouveau à l'époque moderne, avec à l'arrière-plan des enjeux contemporains¹⁷. Gail s'y réfère d'ailleurs dans son « Avertissement » en rappelant que les Modernes ont publié de gros volumes sur les Spartiates et les Athéniens, mais, s'il le fait, c'est pour mettre en valeur la contribution de Xénophon sur les

15 Cette date ne figure pas dans l'exemplaire privé que j'ai à ma disposition, mais la notice de la BNF, qui possède le volume, le date de l'an III (notice n° FRBNF30474214), ce qui permet de le situer en 1794/1795. La BNF traduit : 1794. Dans la suite de cette contribution, nous la daterons par convention de cette année-là. Le livre fait certes une centaine de pages, mais de petit format (c'est un in-18 de ca. 14 X 8,5 cm), ce qui veut dire que chaque page contient à peine plus qu'un paragraphe et que c'est un tout petit ouvrage.

16 Dès le 1^{er} siècle avant J.-C., Démétrios de Magnésie associait même les deux opuscules dans un même titre, la *Constitution des Athéniens et des Lacédémoniens* (cf. Diogène Laërce, II, 57). Cf. Lenfant [n. 1], p. xvi-xix) et il est possible que le parallèle établi entre les deux *Constitutions* ait contribué à intégrer l'opuscule au corpus des œuvres de Xénophon, ce qui lui permit d'être transmis au fil des siècles.

17 Cf. Roberts (n. 7), qui rappelle p. 166 que l'opposition entre la stabilité de Sparte et l'anarchie d'Athènes était déjà un topos de la Renaissance italienne et qui analyse le renouveau de ce débat opposant Athènes à Sparte dans la France du xviii^e siècle (ch. 8). Pascal Payen rappelle dans le présent volume que l'opposition entre les deux cités est particulièrement marquée dans *L'Histoire ancienne* de Rollin parue dans les années 1730, une opposition politique et culturelle, qui donne exceptionnellement l'avantage à Athènes (cf. P. Payen, « Thucydide et Rollin : émergence du paradigme athénien au xviii^e siècle », in V. Fromentin - S. Gotteland - P. Payen (ed.), *Ombres de Thucydide. La réception de l'historien depuis l'Antiquité jusqu'au début du xx^e siècle*, Bordeaux, Ausonius, 2010, p. 613-633, part. p. 625-628). À propos de l'opposition, à l'époque des Lumières, des partisans d'Athènes aux admirateurs de Sparte, P. Vidal-Naquet précise au contraire que la comparaison ne porte pas au premier chef sur les institutions politiques : Athènes signifie alors « la liberté d'entreprendre, de consommer, de commercer », Sparte « l'austérité », le « civisme pur », « l'égalité entre les *homoioi*, peut-être aussi cette autorité impitoyable de l'État dont s'emparèrent précisément les Jacobins » (« La démocratie athénienne en 1788 », in *Venticinque secoli dopo l'invenzione della democrazia*, Paestum, Fondazione Paestum, 1998, p. 145-163, à la p. 153 = *Les Grecs, les historiens, la démocratie. Le grand écart*, Paris, La Découverte, 2000, p. 198-218, à la p. 207).

deux cités : l'auteur antique a, selon lui, le double mérite d'avoir été plus concis et plus efficace. Il écrit précisément : « Des modernes ont fait des volumes in-folio sur les Spartiates et les Athéniens, Xénophon offre, dans ce petit volume, le tableau le plus complet de leur législation. » Cette seule phrase appelle plusieurs remarques :

1) Si le volume n'inclut pas de comparaison explicite entre Athènes et Sparte, celle-ci reste implicite dans la composition d'un diptyque, qui rejoint la tradition des Lumières le plus souvent défavorable à Athènes et favorable à Sparte, puisqu'il fait se succéder un pamphlet contre Athènes et un éloge de Sparte.

2) L'autorité de Xénophon – comme des Anciens en général – est importante et suscite à cette époque une certaine révérence : c'est un auteur connu, qui fait l'objet d'un préjugé favorable. La remarque peut sembler banale, mais elle est importante si l'on compare la situation du pamphlet à ce qu'elle fut aux siècles suivants, quand des désignations telles que « le Pseudo-Xénophon », « le Vieil Oligarque », « l'Anonyme » ou « l'Émigré » privèrent l'ouvrage de ce label positif, suscitant même dans certains cas un préjugé nettement défavorable à son auteur¹⁸.

3) Les textes proposés sont présentés comme des documents qui n'appellent pas de critique historique, ce qui ne doit pas surprendre à cette époque, puisqu'une telle approche des textes, anciens ou non, ne devait prendre son plein essor qu'au XIX^e siècle. L'intérêt qu'ils sont censés présenter n'est pas ici d'ordre esthétique ou rhétorique, mais historique et moral, voire théorique et politique.

4) Malgré cela, les jugements de valeur de l'auteur antique n'ont pas échappé à Jean-Baptiste Gail et, s'il ne commente nullement (ni dans son « Avertissement » liminaire ni dans ses notes) les éloges dont Sparte fait l'objet dans la *Constitution des Lacédémoniens* – ce qui peut suggérer son adhésion –, il éprouve le besoin d'exprimer une réserve quant aux critiques du pamphlet anti-athénien : « on pourra justement lui reprocher d'avoir employé quelques expressions un peu dures, en parlant de la partie active et laborieuse du peuple ». La réserve est légère, mais elle est explicite, ce qui est d'autant plus remarquable que l'« Avertissement » se réduit à quelques lignes. Notons qu'il est question non pas du peuple d'Athènes, mais du peuple tout court, ce qui confère au terme une valeur générique : cela donne à penser que cet appel feutré à une plus grande indulgence s'applique tout

¹⁸ Au XIX^e siècle s'amorce néanmoins une tradition de relatif mépris pour Xénophon historien, auquel on en vient à opposer parfois un Pseudo-Xénophon qu'on lui trouve supérieur. Cf. *supra* INTRODUCTION, p. 19.

aussi bien à la classe populaire contemporaine de l'auteur. Conviction ou prudence ? L'Avertissement, précisons-le, date de 1794, et c'est un des rares ajouts par rapport à la publication antérieure de 1786.

Toujours est-il que, par cette remarque, cet Avertissement attire plus l'attention sur la *Constitution des Athéniens* que sur celle des Lacédémoniens, et c'est aussi le cas de la disposition respective des deux textes, qui est inusuelle : contrairement à ce que font les manuscrits de Xénophon et, à leur suite, les éditions de ses œuvres complètes, Gail fait figurer ici la *Constitution des Athéniens* avant, et non après, la *Constitution des Lacédémoniens*¹⁹. Cet ordre paraît être un *unicum* dans l'ensemble de la tradition antique et moderne. Il semble donc que Gail ait eu à cœur de mettre en valeur la première. Reste à savoir pourquoi et, pour chercher des éléments de réponse, il est bon de se tourner vers les quelques commentaires qu'il propose.

Ces commentaires sont en fait très réduits, puisqu'en dehors des formules de l'Avertissement, ils figurent dans des notes de bas de page, qui ne sont pas très nombreuses, mais peuvent s'avérer éloquentes. Si certaines sont de simples élucidations d'allusions²⁰ ou de purs éclaircissements institutionnels – comme quand il s'agit d'expliquer ce qu'étaient les pentécontarques (p. 1), les métèques (p. 9-10), les chorèges (p. 32) ou les Thargélies (p. 32) –²¹, nombre d'entre elles incluent des jugements de valeur sur les pratiques politiques.

Plusieurs des commentaires émis reprennent à leur compte les jugements négatifs usuels sur la démocratie athénienne : ainsi, à propos du peuple qui, selon la *Constitution des Athéniens* (I, 8), veut à tout prix la liberté et la souveraineté, Gail indique que la guerre du Péloponnèse fut « dans l'histoire » la période par excellence de souveraineté du peuple, mais c'est pour ajouter que ce fut alors qu'avec « l'extinction des familles les plus distinguées », à la « démocratie bien réglée » succéda « la licence et une démocratie agissante (*sic*) au hasard et sans règle », le peuple étant en outre qualifié d'oisif et de cupide²². En d'autres termes,

19 C'est d'autant plus remarquable que, dans sa publication du texte grec de 1786, Gail avait annoté le Περὶ δὲ liminaire en disant qu'il marquait « opposition. Je viens de louer la République de Sparte, mais je ne puis approuver la constitution d'Athènes. »

20 Par exemple, p. 18, en II, 1 : « Ces ennemis à qui les Athéniens accordent la supériorité à certains égards, c'est-à-dire sur terre, sont sans doute les Lacédémoniens ». Rarement, une correction du texte grec est proposée (συνδεκάσαι en III, 7, p. 35-36 – proposition judicieuse que retiennent aujourd'hui tous les éditeurs).

21 Certains de ces éclaircissements trahissent une mauvaise information. Ainsi, p. 2-3, n. 2, il est dit que les magistratures tirées au sort étaient les plus importantes et que, du temps de Solon, il fallait être dans la classe des pentacosiomédimes – indications inexactes et peu appropriées au contexte de la fin du v^e siècle av. J.-C. Ou encore p. 8 : « Tout esclave pouvait, moyennant une somme d'argent, se mettre en liberté, même malgré son maître ».

22 « La guerre du Péloponnèse forme dans l'histoire la principale époque de la souveraineté du peuple. Devenu plus absolu par l'extinction des familles les plus distinguées, on le vit alors attirer à lui les esclaves et les étrangers, que la cupidité, l'oisiveté, le goût des plaisirs, et sur-tout le désir de dominer, lui rendoient

la période de souveraineté du peuple par excellence est aussi celle de la démocratie immorale, irrationnelle et indisciplinée, et ce jugement, qui porte sur l'exemple par excellence de souveraineté populaire « dans l'histoire », s'applique implicitement à toutes les périodes. De même, à propos du peuple qui rend la justice en se souciant avant tout de son intérêt (Ps.-Xen. I, 13), Gail indique que les juges étaient à Athènes des citoyens tirés au sort qui touchaient une rétribution, puis il commente de manière réprobatrice en évoquant comme d'inévitables conséquences l'exercice d'une justice de classe, l'oisiveté, les procès interminables, tout cela résultant d'une mesure démagogique de Périclès (p. 12-13). Il se fait ici l'écho de critiques bien attestées dès l'époque de la démocratie athénienne elle-même et qui, transmises par Platon, Aristote et Plutarque, sont devenues des clichés séculaires sur ce régime. Comme l'a bien montré Jennifer Roberts, ces derniers ont même nourri une tradition antidémocratique puissante dans l'Occident moderne²³. Sur ce point, Gail n'est aucunement original.

Néanmoins, certains de ses jugements de valeur sont au contraire positifs : ainsi, l'ostracisme est donné pour une « institution qui souvent, il est vrai, privoit l'état de citoyens aussi recommandables par leur naissance que par leur mérite, mais qui quelquefois aussi devenoit un rempart nécessaire à la liberté publique » (p. 13). La précision est d'autant plus remarquable que la *Constitution des Athéniens* parle en fait dans le passage commenté (I, 14) non pas d'ostracisme, mais d'atimie, mesure de déchéance civique²⁴ qui, contrairement à l'ostracisme, était une peine appliquée à l'issue d'un procès et qu'il est question, dans ce passage précis, de procès intentés par des membres du peuple athénien à des membres de l'élite de cités étrangères alliées d'Athènes. Il y a donc un décalage, voulu ou non, entre le texte et son commentaire, mais il n'y a pas lieu de le mettre en rapport avec le contexte immédiat et les événements révolutionnaires récents, dans la mesure où cette note figurait déjà dans l'édition de 1786.

On notera que Gail parle, en évoquant l'ostracisme, de « citoyens aussi recommandables par leur naissance que par leur mérite ». Cela suggère qu'il adhère aux valeurs oligarchiques de l'auteur du pamphlet athénien, en particulier pour définir la classe politique qui serait légitime à ses yeux.

Un autre jugement positif est émis à propos de la dokimasie ou examen des magistrats, dont Gail explique la pratique en disant que « Toute nomination, pour être légale, devoit se confirmer dans un tribunal commis à cet effet »²⁵ :

nécessaires. Mais en même temps on vit à une sage liberté, à une démocratie bien réglée, succéder la licence et une démocratie agissante (*sic*) au hasard et sans règle. » (p. 6-7)

23 Roberts (n. 7) p. 110-118 (sur Plutarque).

24 Gail traduit d'ailleurs justement : « il dégrade ».

25 Il dit à tort qu'en cas d'échec à une dokimasie, on était à Athènes déclaré infâme et privé de tous les droits de citoyen (p. 34).

l'helléniste qualifie cette pratique de « sage précaution » (p. 33) – ce qui permet d'envisager une application universelle, en particulier au contexte de son temps, mais reste malgré tout discret²⁶.

Enfin, quand la *Constitution des Athéniens* évoque l'hypothèse d'une réforme du régime démocratique – avant d'en expliquer l'impossibilité –, Gail saisit l'occasion pour préciser l'idéal de l'Athénien : « Xénophon en cet endroit semble conseiller une espèce d'aristocratie, où les citoyens les plus distingués par leurs richesses et leur mérite commanderoient sous l'autorité du peuple. Cette démocratie bien réglée est désignée dans Isocrate sous le nom de timocratie. » (p. 36-37). Si la notion de timocratie est en fait platonicienne et plus encore aristotélicienne²⁷, le régime évoqué est bien l'idéal défendu par Isocrate, un idéal qu'il désignait parfois sous l'appellation de « bonne démocratie » et qui était une sorte de « voie moyenne » entre oligarchie et démocratie, pour reprendre l'expression d'Emmanuèle Caire²⁸. La position de pouvoir accordée par cet idéal aux citoyens riches est aux antipodes du régime décrit et décrié par la *Constitution des Athéniens*. Le fait qu'une telle démocratie soit qualifiée par Gail de « bien réglée » montre que l'helléniste français n'est pas loin de partager cet idéal. En revanche, il n'a pas lu l'opuscule avec toute l'attention requise, puisque l'auteur antique n'entend pas faire la moindre place à « l'autorité du peuple », qu'un bon régime ferait au contraire « tomber en esclavage » (I, 9).

On voit donc qu'au total, malgré l'appel liminaire à un jugement plus modéré sur la classe populaire, Gail paraît embrasser le point de vue de l'oligarque. Tout en feignant de donner la parole à Xénophon, le savant ne s'avère pas neutre : il ne se contente pas de reproduire le tableau de la législation athénienne²⁹.

C'est le moment de préciser que Jean-Baptiste Gail avait déjà publié *La République d'Athènes* dès avant la Révolution, en 1786, « avec Approbation & Privilège du Roi », comme il se devait. La question qui se pose est de savoir si l'on peut observer des différences entre une version publiée sous la monarchie et une version publiée sous la République.

26 Là encore, il faut se garder de postuler un rapport avec le contexte strictement révolutionnaire, car la note figurait déjà dans la publication de 1786.

27 Sur la timocratie dans l'*Éthique à Nicomaque* d'Aristote, cf. E. Caire, *Penser l'oligarchie à Athènes aux V^e et IV^e siècles. Aspects d'une idéologie*, Paris, Les Belles Lettres, 2016, p. 84-86.

28 Isocrate parle de la démocratie des ancêtres (Caire [n. 27], p. 332-333), de la constitution des ancêtres (p. 281-285), de la « bonne démocratie » qui, comme le note justement Emmanuèle Caire, « emprunte bien des traits à ce qui était précédemment présenté comme la « bonne oligarchie » (p. 68). Sur la notion de « voie moyenne », *ibidem*, p. 335-350.

29 Pour comparaison, quand il s'agit de la *Constitution des Lacédémoniens*, les notes de commentaire de Gail sont généralement neutres, proposant de simples éclaircissements sans jugement de valeur. La seule exception consiste à commenter un silence de Xénophon, sur l'infanticide des malformés, que Gail qualifie de « loi atroce » (p. 45). Aucun jugement ne porte sur le régime politique – ce qui, comparativement, pourrait être compris comme une approbation.

Une première différence s'observe dans le cadre général : la publication de 1786 proposait *La République d'Athènes* en dernière partie d'un ensemble intitulé *Extraits de Lucien et de Xénophon*, un ensemble aux allures pédagogiques, affichant le souci de faire connaître à des élèves des opuscules de la littérature grecque (Jean-Baptiste Gail n'était alors que « docteur agrégé de l'Université » et exerçait encore au collège d'Harcourt³⁰). Ce recueil contient précisément une traduction française de trois opuscules de Lucien (*Dialogues des morts ; Le Songe ou le Coq ; Les Spectateurs, ou Mercure et Caron*), puis de deux opuscules de Xénophon, *La République de Lacédémone* et *La République d'Athènes* – peut-être choisis sur des critères pédagogiques pour leur brièveté et la relative facilité de leur lecture. En ne retenant que les deux *Républiques* et en plaçant celle des Athéniens en premier, l'édition de 1794 a clairement fait un autre choix.

À la différence de celle de 1794, le volume de 1786 inclut une préface, qui présente succinctement Lucien, puis Xénophon, en mettant chaque fois en avant la qualité de leur style et de leur approche morale : Lucien est particulièrement vanté comme « philosophe enjoué », pour son « badinage vif et léger » sous lequel « il cache les leçons les plus sérieuses et les plus utiles », notamment sur « l'instabilité de la fortune » et « le néant des choses humaines » (p. VIII-X) ; quant à Xénophon, il aurait composé les deux *Républiques de Lacédémone et d'Athènes* une fois exilé à Scillonte, où il s'appliqua à la philosophie. Les deux tableaux sont mis en contraste comme peignant des mœurs opposées, mais c'est sur Sparte, lieu de discipline, de sagesse et de tempérance, que sont données des précisions³¹. Les mœurs d'Athènes et son gouvernement sont, quant à eux, simplement donnés pour « moins sévères » et plus proches des « nôtres »³². Quant à l'auteur de ces deux *Républiques*, Gail salue en lui « un philosophe de mœurs austères, ami du bon ordre, de la justice et de toutes les vertus » (p. XV), ce qui est une manière d'approuver son point de vue.

Il est à noter qu'en 1786 l'ensemble a paru soit en un volume soit sous forme de fascicules distincts, dont certains contenaient le texte grec³³, un texte grec légèrement annoté, ce qui confirme sa visée pédagogique. Il s'agissait principa-

30 Ces indications figurent sur la page de garde de l'exemplaire de la Bibliothèque Mazarine.

31 « L'auteur parle, dans la première République, de la sagesse de Lycurgue par rapport à la population, de l'éducation mâle des enfants, qui appartenaient plus à l'état qu'à leurs pères, de l'exacte et sévère discipline à laquelle on soumettait les Spartiates de tous les âges. Partout il nous les peint obéissants aux magistrats et aux lois, équitables, sages, tempérants, amis du travail et de la pauvreté. » (p. XIV)

32 « Si de telles mœurs [= celles de Lacédémone] forment un contraste trop frappant avec les nôtres, on se reconnaîtra un peu mieux dans le tableau des Athéniens, dont les mœurs et le gouvernement moins sévères se rapprochent un peu plus de nos constitutions » (p. XV).

33 La Bibliothèque Mazarine possède le volume de traduction des cinq opuscules, la BNF le texte grec correspondant, distribué en « parties », dont la *République d'Athènes* constitue la quatrième. Ce dernier est disponible sur Gallica.

lement de pédagogie de la langue grecque : les notes, qui sont en fait peu nombreuses, commentent le sens de mots et de tournures. L'une semble manifester l'adhésion du savant aux préjugés sociaux de l'auteur antique, celle qui explique ce que sont les *πονηροί* et les *χρηστοί* (p. 4) : *πονηροί*, précise-t-il, dérive de *πονείν*, travailler, et désigne les gens de travail, les artisans « & comme ils manquent pour la plupart d'éducation et d'honnêteté, ce mot a signifié dans la suite gens de néant, méchants. Le mot opposé c'est *χρηστοί*, les gens de mérite, ceux qui sortent de la foule, les citoyens honnêtes. » L'indication reste rapide, mais on le voit : il n'est pas encore question ici de trouver l'auteur antique trop sévère avec la classe laborieuse. Tout cela suggère que le contexte révolutionnaire a quelque peu influencé la forme et le contenu de la publication de 1794.

Mais il est temps de mieux identifier l'auteur de cette traduction. J'ai intentionnellement différé le moment de le présenter, de manière à voir ce que l'on pouvait déduire, sans préjugé, de son ouvrage seul. Au moment de la publication du diptyque, Jean-Baptiste Gail (1755-1829) est professeur de littérature grecque au Collège de France. Il a 39 ans. Issu d'un milieu modeste, il a été élève, puis répétiteur au collège d'Harcourt³⁴ avant d'être nommé au Collège de France en 1791 comme suppléant de son maître Jean-François Vauvilliers, puis comme titulaire : ce collègue s'était d'abord engagé dans la Révolution, mais fut momentanément emprisonné après le 10 août 1792 pour avoir défendu les Tuileries³⁵. C'est dire si Gail se trouva au cœur des événements et de leurs conséquences concrètes. Néanmoins, il semble avoir traversé cette période sans s'engager activement en politique et sans rien avoir à subir : on devait lui attribuer plus tard, non sans malice, une bonne capacité à se faire bien voir des autorités successives³⁶. Moins de dix ans après l'ouvrage qui nous intéresse, en 1803, il devait publier une traduction de l'Oraison funèbre de Périclès et la dédier au premier consul³⁷, et plus tard encore, sous la Restauration, il devait devenir membre de l'Académie des

34 Situé à l'emplacement de l'actuel lycée Louis le Grand, c'était un collège accueillant des boursiers.

35 Plus tard, en 1797, il devait émigrer en Russie pour échapper à la déportation. D'après l'hommage qui lui fut rendu après sa mort à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Gail « déclara aux professeurs assemblés que sa volonté, en acceptant [la chaire], était de la rendre à son titulaire aussitôt que celui-ci voudrait la reprendre », une déclaration qui fut consignée dans le procès-verbal et signée de tous les professeurs présents (Durozoir, s.v. Gail (Jean-Baptiste), in L.-G. Michaud (ed.), *Biographie universelle ancienne et moderne*, Paris-Leipzig, éd. révisée 1843-1856, t. 15, p. 366).

36 Comme le dit élégamment l'*Encyclopaedia Britannica* dans son édition de 1911, vol. 11 : « During the Revolution he quietly performed his professional duties, taking no part in politics, although he possessed the faculty of ingratiating himself with those in authority. » Même type d'allégation de la part de Durozoir (n. 35), p. 366.

37 *Harangue de Périclès ou Oraison funèbre des Athéniens morts dans les combats, avec le texte grec, la traduction, et des notes critiques, et autres extraits de Thucydide pour servir de suite à la IV^e partie du cours grec, opuscule dédié au premier consul* par J. B. Gail, Paris, édité chez l'auteur au Collège de France, 1803 (conservé à la Bibliothèque de l'Institut de France).

Inscriptions et Belles-Lettres (1809) et conservateur des manuscrits latins et grecs de la Bibliothèque royale (1815).

Pour replacer maintenant le petit ouvrage dans son œuvre publiée, rappelons que Jean-Baptiste Gail consacra sa vie à l'enseignement du grec, alors plutôt mal en point, et à l'écriture de nombreux opuscules qui proposaient aux élèves des textes grecs avec notes ou traduction française³⁸. C'était avant tout un pédagogue soucieux de faciliter la diffusion et la connaissance de la langue et des textes grecs³⁹. Tout en accomplissant sa mission de professeur au Collège de France, il ouvrit, sous la Révolution, « un cours élémentaire et gratuit de grec, qu'il continua pendant vingt-deux ans sans interruption »⁴⁰. Reste qu'en publiant en 1794 un diptyque qui conduit à une comparaison des « Républiques » d'Athènes et de Sparte à l'avantage de la seconde et en exprimant une certaine sollicitude pour « la partie active et laborieuse du peuple », tout en adhérant à l'idée d'une sorte de régime mixte, donnant la première place aux citoyens fortunés, l'auteur semble bien ménager la chèvre et le chou.

La nécessité d'adapter son propos au contexte révolutionnaire jusque dans des publications relatives à l'Antiquité grecque était pleinement assimilée par Gail : au moment même où il publiait la traduction qui nous occupe ici, il faisait également paraître, en tant qu'éditeur, une *Vie de Xénophon* due au Marquis Agricol-Joseph Fortia d'Urban. Or, dans un addendum collé, l'auteur précise qu'il a été obligé de s'absenter par les décrets des 26 et 27 germinal et que la personne qui a bien voulu se charger de l'impression [Gail ou Nyon] « s'est cru forcée par les circonstances à insérer dans le texte quelques phrases qui n'appartiennent point à l'Auteur : telle est celle qui commence la préface. » Ladite phrase est la suivante : « La philosophie et la liberté sont notre cri de ralliement : la vie d'un philosophe qui naquit et mourut dans un pays libre, ne peut donc que paraître

38 Cf. B.-J. Dacier, « Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. J. B. Gail », *Histoire et mémoires de l'Institut royal de France*, tome 9, Paris, 1831, p. 222-238, à la p. 223. Une longue liste non exhaustive de ses multiples publications est proposée par Durozoir (n. 35), p. 370-373, et par J.-M. Quérard, *La France littéraire, ou Dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres de la France, ainsi que des littérateurs étrangers qui ont écrit en français, plus particulièrement pendant les XVIII^e et XIX^e siècles*, t. III (E-G), Paris, Firmin Didot, 1827-1864, rééd. 1964, p. 233-237. Elle inclut notamment des traductions d'opuscules de Lucien, de Xénophon, d'extraits de Plutarque ou de Platon, de Théocrite, d'Anacréon, des anthologies poétiques, mais aussi des manuels de langue grecque.

39 Son œuvre de savant est plus contestée. Son édition en 10 volumes in-4^o des *Œuvres complètes* de Xénophon (1787-1815) n'est guère estimée. Durozoir (n. 35), qui a commencé sa notice en qualifiant Gail de « laborieux helléniste » (p. 366), n'hésite pas à dire : « Au lieu de s'en tenir, comme il l'aurait dû, à la gloire d'avoir été par ses leçons et par ses livres élémentaires le propagateur du grec dans les écoles, il cherchait avec un amour-propre peu dissimulé la gloire de la haute érudition, à laquelle l'étroite portée de son esprit ne l'avait pas destiné. » (p. 367). Il fut, du reste, abondamment critiqué, raillé et chahuté par ses collègues de l'Académie, comme le montre de manière éloquente l'évocation de Durozoir (n. 35), p. 368-369. Même son éloge par l'académicien Gosselin est plein de piques à son endroit.

40 D'après Durozoir (n. 35), p. 366.

intéressante. » (p. v). Dans sa présentation de la *Constitution des Athéniens* (p. 390-398), Fortia d'Urban dit paraphraser l'analyse de l'abbé Arnaud, qui avait été publiée dans le *Journal étranger* dans les années 1750-1760, donc sous l'Ancien Régime, mais il déclare adoucir « quelques-unes de ses expressions un peu trop monarchiques ». Il ajoute cependant « Mais j'en laisserai subsister plusieurs, qui caractérisent Xénophon, dont les idées n'étaient pas toujours républicaines, et qu'il faut peindre tel qu'il a été. » (p. 391). En d'autres termes, il classe Xénophon et son commentateur moderne dans les catégories contemporaines de monarchiste et de républicain, les juge en conséquence et affiche par ce biais ses propres convictions républicaines. Il poursuit en usant encore d'une prudence remarquable, quand, avant de commencer la paraphrase du traité supposé de Xénophon, il rappelle qu'il va rapporter les opinions de Xénophon et non pas les siennes. Il précise alors que l'Athénien préférerait à la démocratie d'Athènes « la monarchie limitée telle qu'il la voyait à Lacédémone » (p. 391). Pour finir, il tient à se démarquer des considérations monarchistes de l'abbé Arnaud, qui a tiré des leçons morales et politiques de ce qu'il considérait comme un tableau véridique, et se dispense de prendre parti en affirmant que les Anciens n'ont pas connu la véritable liberté étant donné la présence de l'esclavage (p. 398). C'est donc dans un tel contexte qu'il faut comprendre la publication de Gail.

Il en va tout autrement du second opuscule, *Constitution des Athéniens: ouvrage traduit du grec de Xénophon*, qui fut publié à Londres en 1793 de manière anonyme. Son auteur a néanmoins été identifié, et en dernier lieu au début du XXI^e siècle par Michel Narcy, qui a également republié la traduction en la faisant précéder d'une présentation éclairante⁴¹. Notre analyse est fortement redevable à cette publication, qui nous permettra aussi d'être plus rapide que sur Gail. La comparaison mérite cependant d'être faite.

Alors que Gail proposait les deux *Constitutions* d'Athènes et de Sparte, la publication londonienne isole et met en valeur la seule *Constitution des Athéniens* – ce qui trahit d'emblée une intention différente⁴². De plus, la traduction y est précédée d'une préface développée et accompagnée de notes relativement étendues, qui sont parfaitement explicites sur l'interprétation et les positions du traduc-

41 M. Narcy, « Pseudo-Xénophon, *Constitution des Athéniens* (Préface et traduction de César-Henri de La Luzerne). *Constitution des Athéniens*. Présentation », *Revue française d'histoire des idées politiques* 2005/1 (n°21), p. 139-144 ; [La Luzerne] « *Constitution des Athéniens*. Ouvrage traduit du grec de Xénophon à Londres, de l'imprimerie de T. Spilsbury et fils, M.DCC.XCIII. Préface », *ibidem*, p. 145-149 [Préface de l'auteur de la traduction] ; « *Constitution des Athéniens* », *ibidem*, p. 150-166 [Traduction de la *Const. Ath.* par La Luzerne avec notes].

42 Le seul précédent que j'aie relevé (notamment dans la liste proposée par Kalinka dans son édition Teubner de 1914, p. XXVI-XXX) est l'ouvrage déjà évoqué (*supra* n. 14) de Johann Heinrich Wacker (texte grec, traduction allemande, notes). Mais la publication française de Londres se distingue même de celle-là en proposant que le texte français, ce qui suggère qu'elle vise un public plus large.

teur. Enfin, le ton est clairement polémique et contraste avec le relatif effacement de Gail.

Comme le faisait Gail à propos des institutions des deux cités, l'auteur de la traduction londonienne donne au texte grec une valeur documentaire et, pour lui aussi, la *Constitution des Athéniens* est une peinture du régime politique athénien au-dessus de tout soupçon⁴³. Néanmoins, l'objectif affiché du traducteur n'est pas simplement de satisfaire une curiosité historique : il entend fournir, dit-il, un texte « politiquement utile » qu'il destine, on l'a dit, « à presque tous les peuples modernes de l'Europe ». Le texte antique est en effet présenté comme une démonstration, qui porte sur les méfaits de la démocratie en général – au-delà du cas athénien – et comme une invitation à en conclure que ce régime n'est pas souhaitable en France⁴⁴. Il y a donc analogie entre (1) Athènes, (2) la démocratie en général et (3) la France révolutionnaire – une analogie qui ne paraît pas avoir été répandue parmi les révolutionnaires eux-mêmes qui, comme on sait, préféreraient le plus souvent se démarquer d'un modèle athénien plutôt mal famé⁴⁵. Le préfacier s'en prend d'ailleurs à ces révolutionnaires (« une secte devenue très nombreuse parmi mes contemporains ») en dénonçant comme fausse leur prétention à avoir découvert le principe de la souveraineté populaire. Il est remarquable de constater que l'analogie entre démocratie antique et démocratie moderne est ainsi posée par un adversaire du régime, plutôt que l'inverse.

Cela dit, comme Gail, le traducteur de Londres ne pouvait ignorer le ton polémique du pamphlet et les doutes que l'on pouvait émettre en conséquence sur son crédit. Il répond donc à une objection possible, selon laquelle Xénophon aurait écrit ce texte sous l'effet d'un ressentiment personnel, pour avoir été banni par le peuple⁴⁶. Le préfacier prétend alors s'appuyer sur sa connaissance de l'œuvre de Xénophon pour le laver de ce reproche : à l'en croire, cette œuvre montre que Xénophon aimait sa patrie à l'excès. Pour cela, il va jusqu'à affirmer que Xénophon « n'a pris la plume et n'a composé ce traité qu'entraîné par le désir de servir sa patrie et d'en embrasser la défense ». Voilà une interprétation aussi originale que biaisée du texte de la *Constitution des Athéniens* (que Xénophon

43 « Xénophon (...) nous transmet des détails très intéressants sur la Constitution que les Athéniens avaient adoptée ».

44 « Il peint la démocratie (...). Il suffira d'exposer ce tableau, d'y jeter encore de la lumière par quelques notes, et de laisser ensuite le lecteur juger d'après ses propres réflexions si les effets de la démocratie sont désirables ; si l'on doit applaudir aux moyens qu'elle est contrainte d'employer constamment pour n'être pas à chaque instant détruite ; si, dans un État tel que la France, ce régime est celui qu'il convient de préférer, et même s'il y peut subsister longtemps. »

45 Cf. *supra* n. 7 et 8.

46 On voit ici comment l'attribution à Xénophon a pu influencer l'interprétation de l'opuscule et comment en retour la biographie de Xénophon a pu en être affectée. L'hypothèse d'un Xénophon en colère devait ressurgir quelques années plus tard sous la plume de Benjamin Weiske. Voir sur ce point la contribution de Pierre Pontier dans ce volume.

aurait écrite pour défendre Athènes alors qu'elle était « détestée par tous les hommes vertueux et par tous les États de la Grèce », mais bizarrement, en développant son argumentation, le préfacier en vient à se démarquer progressivement de Xénophon en le taxant d'ingénuité ou de froideur et en lui reprochant « d'avoir réprimé son indignation »⁴⁷. La thèse avancée est que Xénophon cherche « non à disculper [sa patrie], mais à excuser les motifs de sa conduite »⁴⁸. La nuance est subtile et l'interprétation contestable (il faudrait parler d'expliquer plutôt que d'excuser), mais le but de ce raisonnement acrobatique⁴⁹, qui réussit ce tour de force de transformer un pamphlet anti-démocratique en une « apologie de la démocratie »⁵⁰, est de sauver la véracité du tableau dressé par Xénophon et de la démonstration qu'il opère, celle de « l'incompatibilité de la démocratie et des vertus morales ».

Le commentaire de l'auteur se prolonge dans les notes, plus nombreuses et étendues que celles de Gail, mais surtout de nature différente : elles ne visent pas, pour la plupart, à faciliter la compréhension de passages textuels, mais à exprimer les sentiments du traducteur sur la démocratie. Elles opèrent régulièrement ce passage du texte (portant sur la démocratie athénienne) à un commentaire sur la démocratie en général et sur sa traduction contemporaine en France⁵¹. Ainsi, alors que Gail n'adhère que par moments et avec prudence au point de vue de l'oligarque athénien, le traducteur londonien suit ce dernier sans réserve (lui reprochant seulement de ne pas s'indigner davantage) et fait même de lui un prophète.

Ce traducteur français publiant à Londres en 1793 et n'hésitant pas à afficher ses positions contre-révolutionnaires a toutes les allures d'un « émigré », d'un

47 « Il avoue ingénument que le soin constant d'Athènes est d'abaisser les gens de bien, de protéger au contraire les scélérats, et d'en augmenter ainsi le nombre. (...) C'est avec peine que je pardonne à Xénophon d'avoir réprimé son indignation. Je m'indigne presque moi-même de ce qu'il nous décrit froidement une violation complète, constante et systématique de la probité, de la justice, de l'humanité même, et de tous les principes qui doivent nous paraître sacrés. »

48 Nancy pense que le préfacier cherche ainsi à se présenter implicitement comme un patriote lui aussi ([n. 41], p. 142), mais la manière dont celui-ci se démarque de Xénophon peut faire douter de sa volonté d'assimilation. Son but me semble être plutôt de sauver le crédit de Xénophon.

49 Les contorsions du raisonnement illustrent ici comment la connaissance supposée de l'auteur peut parfois nuire à l'interprétation d'un texte.

50 L'expression d'« apologie de la démocratie » apparaît dans la note 13 de La Luzerne, que nous citons en n. 51.

51 Ainsi, à propos de ce passage du texte grec où il est question des « hommes vertueux » des cités alliées que les Athéniens mettent à mort (I, 14), le Français commente : « Faisons tomber (et même loin de nous) toute tête considérable qui pourrait nous nuire ; n'hésitons jamais à souiller de nouveau, et à cimenter sans cesse avec le sang des hommes vertueux l'instabilité de notre gouvernement, instabilité qui le fait à chaque instant pencher vers sa ruine. Qui dirait, dans les circonstances présentes, que telle a été de tout temps la théorie, que telle a été la pratique des zéloteurs de la démocratie, serait soupçonné de les calomnier. C'est néanmoins ce qu'atteste cet ouvrage, écrit plus de quatre cents ans avant l'ère vulgaire ; cet ouvrage, dis-je, qui n'a été même composé alors que pour servir d'apologie à la démocratie athénienne. » (n. 13)

aristocrate qui a fui la France révolutionnaire. Le catalogue de la British Library ne précise pas son identité, mais cette dernière était connue de certains lettrés français du XIX^e siècle⁵². Il y a une quinzaine d'années, Michel Narcy l'a à son tour identifié comme étant le Comte de La Luzerne, César-Henri de son prénom (1737-1799) : de vieille noblesse normande, cet homme avait fait une carrière militaire avant de devenir ministre de la Marine en 1787 ; il fut de ces ministres de l'Ancien Régime qui se maintinrent dans les débuts de la Révolution, se montra favorable à une monarchie constitutionnelle, mais dut donner sa démission au roi le 21 octobre 1790, par suite des attaques de ses collègues sur sa manière de mener ses missions. Parti à Londres en 1791 pour assister aux derniers moments de son frère, qui y était ambassadeur, il y resta plusieurs années, les progrès de la Révolution en France le dissuadant d'y retourner. De là, il devait ensuite gagner l'Autriche, pour y mourir en 1799⁵³. Avant de devenir ministre, il s'était déjà familiarisé avec l'œuvre de Xénophon, puisqu'il avait publié une traduction de *Anabase* qui fit même l'objet de trois éditions successives⁵⁴, dans lesquelles figurait aussi une traduction personnelle de la *Constitution des Lacédémoniens* : dans sa publication de 1786, Gail dit s'être beaucoup aidé de cette dernière et, en 1786 comme en 1794, il cite plusieurs fois son nom en référence à propos de détails de l'interprétation textuelle⁵⁵. La Luzerne devait connaître la *Constitution des Athéniens* et, s'il fut poussé à en diffuser le texte, ce fut évidemment en raison des analogies qu'elle présentait à ses yeux avec la situation de la France contemporaine⁵⁶. De toute évidence, il ne s'agissait pas ici de faire découvrir un

52 Ainsi, au milieu du XIX^e siècle, Dezos de la Roquette, s.v. Luzerne (César-Henri, comte de la), in L.-G. Michaud (ed.), *Biographie universelle ancienne et moderne*, Paris-Leipzig, éd. révisée 1843-1856, t. 25, p. 539-540, attribuait déjà au comte de La Luzerne la *Constitution des Athéniens* publiée à Londres en 1793. Il précisait : « Le traducteur l'a accompagnée de notes fort judicieuses, et qui portent l'empreinte de l'indignation dont l'avaient pénétré les désordres de la révolution française. »

53 Dezos de la Roquette (n. 52), p. 540 ; Narcy (n. 41), p. 139-140 ; C. Ronsseray, « La Luzerne, César-Henri, comte de », in J.-P. Zanco (ed.), *Dictionnaire des ministres de la Marine (1689-1958)*, Paris, éd. SPM, 2011, p. 343-345.

54 Trois éditions se sont succédé en 1777, 1778 et 1786 ([De] *l'expédition de Cyrus, ou [De] la retraite des Dix-Mille, ouvrage traduit du grec de Xénophon*).

55 Gail (n. 12, éd. de 1794), p. 88, 89, 91. Dans sa préface de 1786, p. xv-xvi, il prévient ainsi le lecteur : « dans le morceau qui traite de la constitution militaire des Lacédémoniens, je me suis beaucoup aidé de la traduction qu'en a donnée dans son expédition de Cyrus M. le comte de La Luzerne, aussi connu par ses succès dans la littérature que par ses talents militaires ». Est-ce un hasard si cette précision ne figure plus dans l'édition de 1794, alors que La Luzerne s'est exilé ? Les quelques références en note y sont néanmoins maintenues, tout comme l'ensemble des notes de bas de page, reprises à l'identique.

56 En d'autres circonstances troublées, d'autres hellénistes devaient être tentés par le rappel d'expériences similaires de l'Antiquité grecque – tel Adrien Némoy qui, dans les années 1940, entreprit un mémoire sur Conon en qui il voyait le précurseur de de Gaulle, ou Jules Isaac qui écrivit une histoire des oligarques athéniens sous le régime de Vichy. Ainsi, A. Némoy, *Avoir 20 ans en 1940. Témoignage chrétien d'un jeune résistant*, Paris, ETC, 1991, p. 78-79, explique qu'ayant besoin d'une couverture pour dissimuler ses activités de résistant, il s'inscrivit sous la direction d'Henri Marrou : « J'avais déniché dans l'histoire grecque un stratège athénien du nom de Conon. Celui-ci avait dû quitter son pays après la défaite d'Aigos Potamos,

texte pour lui-même ou comme témoignage sur l'Antiquité, mais de donner à une interprétation des événements contemporains l'autorité d'une condamnation antique, l'analogie servant en outre à suggérer des lois universelles. Comme la *Constitution des Athéniens* elle-même, la publication du comte de La Luzerne était un geste partisan avant d'être une démarche pédagogique ou scientifique⁵⁷. Enfin, même si c'est un Français qui écrit en français, il ne faut pas oublier qu'il écrit en Angleterre, où l'on cherche alors à contrer l'idée que la Révolution française doit inspirer des réformes en Angleterre même : dans cette perspective, William Young, dans *The British Constitution of Government Compared with that of a Democratic Republic*, un livre paru en 1793, la même année que la traduction de La Luzerne, présente lui aussi l'Athènes antique comme un précurseur de la France moderne en matière d'anarchie et de tyrannie populaire⁵⁸. Que ce contexte soit bien présent dans l'esprit de La Luzerne est pleinement confirmé par l'une des notes à sa traduction, où il affirme lui-même que, sans être parfaite, la Constitution anglaise « n'en est pas moins excellente ; et qu'il en résulte le régime le plus propre à rendre le peuple de ce royaume heureux »⁵⁹.

infligée par le Spartiate Lysandre (405 av. J.-C.), qui avait installé à Athènes le gouvernement des Trente Tyrans. Une dizaine d'années plus tard, Conon, réfugié chez les Perses, avait remporté avec eux une grande victoire sur Sparte. Et il était rentré triomphalement dans sa patrie. Bien que la concordance ne fût pas parfaite, il y avait beaucoup d'analogies avec notre situation dans les années quarante ! Les Spartiates qui occupaient Athènes pouvaient être comparés aux Allemands ; les Perses, c'étaient les Anglais et Conon, c'était de Gaulle ! ». Je dois la connaissance de ce témoignage à Hugues Marcel Botema, auteur d'une thèse sur Conon préparée sous ma direction et soutenue à l'université de Strasbourg en 2015. Jules Isaac est, quant à lui, l'auteur de *Les Oligarques*, écrit dans la clandestinité en 1942 et traitant des oligarques athéniens qui avaient profité de la défaite de leur cité et du soutien de l'ennemi pour renverser la démocratie, non sans de fortes analogies avec les événements de la France de l'époque. Cf. Junius, *Les Oligarques. Essai d'histoire partielle*, Paris, éditions de Minuit, 1945 (première parution sous pseudonyme), Jules Isaac, *Les Oligarques. Essai d'histoire partielle*, Paris, Calmann-Lévy, 1989 (nouvelle parution avec une préface de Pascal Ory). Cf. D. Lenfant, « Défaite militaire et révolution anti-démocratique : le parallèle entre l'Athènes de 404 et la France de 1940 dans *Les Oligarques* de Jules Isaac », *Ktèma* 42, 2017, p. 183-194.

57 Narcy (n. 41), p. 142, va jusqu'à parler d'un « morceau de propagande au service des coalisés », ce qui est peut-être excessif.

58 D'après Roberts (n. 7), p. 201-202, qui résume la teneur de l'ouvrage et renvoie sur ce point aux p. 44 et 53. Voir aussi ce qu'en dit P. J. Rhodes dans ce volume. Roberts cite aussi un ouvrage un peu plus tardif, celui de Robert Bisset, *Sketch of Democracy*, Londres, 1796, qui affirme que le meilleur régime est celui de la Grande Bretagne et veut montrer que la démocratie est mauvaise, en associant Grèce et France dans une même réprobation. Elle signale aussi que, dans la deuxième édition de son *History of Greece* farouchement hostile à la démocratie athénienne, Mitford souligne que les événements de France ont rendu crédibles les pratiques des Grecs et que les politiques française et grecque s'éclaircissent réciproquement par leur atrocité – il est vrai qu'il lui faut, pour définir un pendant grec au Comité de Salut Public parisien, se référer à la Tyrannie des Trente, qu'il présente comme un produit de la démocratie (p. 203-205).

59 Sa note 21. L'Angleterre est également évoquée, comme déjà auparavant sous la plume de Montesquieu, à propos de la non-insularité d'Athènes. Voir aussi la contribution de P. J. Rhodes dans ce volume.

Il est intéressant de se demander pour finir si les deux perspectives de Jean-Baptiste Gail et du comte de La Luzerne ont influencé leurs traductions respectives, qui sont, après tout, au cœur de leurs opuscules. Globalement, même si les deux Français ont embelli et allégé le style de l'original, le sens de ce dernier n'est certes pas trahi, mais on observe quelques divergences significatives, notamment dans la manière d'évoquer le peuple. Gail traduit (à juste titre) δῆμος par « peuple », alors que La Luzerne, de son côté, rend le texte encore plus virulent, en martelant régulièrement le terme de « populace » : non seulement il traduit souvent ainsi le mot δῆμος, mais il introduit « populace » là où le texte grec se contente de dire « ils » en employant la troisième personne du pluriel⁶⁰. Alors que le Pseudo-Xénophon dit « cet homme » à propos d'un homme du peuple qui prend la parole dans les assemblées délibératives (I, 7)⁶¹, La Luzerne traduit « ce scélérat ». Et à l'inverse, il emploie des termes particulièrement laudateurs pour désigner l'élite sociale : les χρηστοί, que Gail traduit à juste titre par « honnêtes gens », deviennent chez La Luzerne ceux qui sont « recommandables par leurs vertus », ce qui revient à ne donner au terme qu'un sens moral, et non pas social. Suivant la même tendance, les γενναῖοι, les « nobles » (traduction correcte de Gail), deviennent plus modestement chez La Luzerne ceux qui sont « issus d'une famille honnête ». Par ces choix, La Luzerne légitime encore plus le parti pris de l'auteur antique et le sien : tout le monde sera d'accord pour trouver immoral un régime qui abaisse les gens qui se distinguent moralement. Sur un mode mineur, la traduction de Gail n'est pas non plus exempte de légères adaptations : quand le Pseudo-Xénophon affirme (I, 5) qu'en tout pays les meilleurs sont opposés à la démocratie parce qu'ils ont le plus de qualités morales, à l'inverse du peuple, qui cumule de graves défauts (ἐν δὲ τῷ δήμῳ ἀμαθία τε πλείστη καὶ ἀταξία καὶ πονηρία « c'est chez le peuple qu'il y a le plus d'ignorance, d'indiscipline et de friponnerie »), ces graves défauts sont ainsi rendus par La Luzerne : « l'ignorance la plus profonde, l'insubordination la plus effrénée et tous les genres de scélératesse » (les qualificatifs ajoutés portent à son maximum la gravité des défauts), alors que Gail traduit sans superlatif et de manière édulcorée : « le peuple est ignorant, turbulent, méchant » – comme s'il avait choisi de réduire lui-même cette dureté qu'il reproche à « Xénophon » dans sa manière de parler de « la partie active et laborieuse du peuple »⁶². Au total, le ton est différent, plus virulent chez l'émigré, plus modéré chez le professeur parisien qui publie en pleine tourmente révolutionnaire, dans un pays aux mains d'autorités qui prétendent assurer la souveraineté du peuple, mais qui ne plaisaient pas avec la dissidence.

60 On réservera plutôt « populace » à la traduction du terme ὄχλος, que l'oligarque auteur du pamphlet sait fort bien employer quand il le veut (II, 10). L'emploi du terme δῆμος présente pour l'auteur l'avantage d'une ambiguïté dont il sait très bien jouer (cf. Lenfant [n. 1], LXXII).

61 C'est en grec le simple démonstratif (τούτου), que Gail traduit à juste titre par « cet homme ».

62 Ce sont, on l'a vu, les termes qu'il emploie dans son « Avertissement ».

Conclusion

Les deux publications qui ont retenu notre attention sont restées confidentielles et sans influence, et pourraient être considérées comme de simples curiosités. Leur analyse comparée dit néanmoins beaucoup des lectures que l'on peut faire d'un même texte. Ce n'est pas le moindre paradoxe que ce pamphlet ait été employé dans le même temps aussi bien pour soutenir (même timidement) que pour dénoncer (de manière virulente) la Révolution française, qu'il ait été repris à leur compte par un Français resté dans la fonction publique sous la Convention et par un autre Français, monarchiste, qui avait fui la Révolution en quittant son pays pour le reste de ses jours.

Ce qui a permis ce paradoxe, c'est assurément que la démocratie athénienne reste alors le contre-modèle qu'elle est depuis des siècles, tant pour les monarchistes que pour la plupart des républicains. C'est aussi que la *Constitution des Athéniens* ne fait pas la moindre allusion au régime monarchique, qui est dans la France révolutionnaire la grande alternative à la souveraineté populaire. C'est encore que le traité définit le régime idéal et la classe qualifiée pour le pouvoir en des termes principalement moraux, si bien que l'on peut adhérer à certaines de ses assertions, que l'on soit monarchiste ou républicain.

Reste que, dans la *Constitution des Athéniens*, l'hostilité à la démocratie athénienne est aussi une hostilité au principe démocratique de la souveraineté populaire, lui-même fortement affirmé par les révolutionnaires. La *Constitution des Athéniens* était donc peu propice à une exploitation dans le cadre d'une révolution antimonarchique prétendant agir au nom du peuple et en sa faveur. On l'a vu : Gail défend (un peu) le peuple dans son Avertissement (nouveau de 1794), alors que, dans ses notes (reprises de 1786), ils se fait, plus discrètement, l'écho de propos hostiles à la classe populaire. Cela reflète à certains égards la position ambiguë des révolutionnaires qui ont chassé de leur réservoir de références antiques l'exemple par excellence de la souveraineté populaire tout en promouvant le principe de la représentation.

Seul un contre-révolutionnaire, adversaire de la souveraineté populaire, semble donc pouvoir faire de ce pamphlet un usage politique et polémique assumé. La difficulté qui se présente, à première vue, est qu'il attaque un régime que même les révolutionnaires ne défendent pas (la démocratie athénienne), mais La Luzerne la contourne en faisant fi des distinctions et en affirmant avec force l'analogie entre l'Athènes antique et la France révolutionnaire, ce qui lui permet de condamner en bloc toute forme de souveraineté populaire. De telles parutions montrent en tout cas de manière éloquente combien de simples traductions annotées peuvent dépasser le cadre de la « pure » philologie.

L'ÈRE DU SOUPÇON : LA NAISSANCE DU PSEUDO-XÉNOPHON ET LA « QUESTION XÉNOPHONTIENNE » DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIX^e SIÈCLE

Pierre PONTIER

(Sorbonne Université – EDITTA-EA 1491)

RÉSUMÉ : La *Constitution des Athéniens* a été exclue du corpus de Xénophon dans la première moitié du XIX^e siècle. Ce processus contemporain de l'essor de la philologie allemande s'inscrit dans un mouvement hypercritique circonspect à l'égard de la tradition des textes, sous l'influence de la « question homérique ». Avant Roscher, Schneider joue un rôle déterminant dans son édition des œuvres complètes de Xénophon en 1815 : il exclut le traité dans une synthèse vigoureuse qui réagit à l'hypothèse avancée par Weiske d'un Xénophon en colère. Comme bon nombre d'œuvres du corpus, la *Constitution des Athéniens* est suspectée surtout pour des raisons formelles fondées sur une image idéalisée de Xénophon, disciple de Socrate, et de son style, même si des raisons plus historiques sont peu à peu avancées.

ABSTRACT : The *Constitution of the Athenians* was definitively excluded from Xenophon's corpus in the first half of the nineteenth century. This change coincides with the rise of German philology : under the influence of the « Homeric Question », there was a hypercritical tendency to question the tradition and transmission of the classical texts. Before Roscher, Schneider played a decisive role in his edition of the complete works of Xenophon in 1815, he excluded the treatise from Xenophon's works in a vigorous and comprehensive article which responded to Weiske's hypothesis of an angry Xenophon. Like a good number of other works included in Xenophon's corpus, the *Constitution of the Athenians* was suspected primarily for formal reasons that were founded on an idealized image of Xenophon, the disciple of Socrates, and of Xenophon's style, although more historical reasons have gradually been brought forward.

/////

Dans l'histoire de la réception moderne de la *Constitution des Athéniens*, un des moments décisifs de son interprétation est celui où l'on admet que le traité n'est pas une œuvre de Xénophon. Roscher publie ses recherches en 1842 : ses conclusions, qui portent à la fois sur la datation du traité et sur sa paternité ont peu à peu été élevées au rang de dogme, notamment grâce à l'autorité intellectuelle de Boeckh, qui a changé d'avis, convaincu par les arguments de son cadet¹.

Si les recherches de Roscher, né en 1817, sont déterminantes, ce dernier s'appuie sur des travaux qui s'interrogent déjà sur l'authenticité du traité et qui lui sont antérieurs d'une génération. Ces réflexions sont souvent dues aux éditeurs des œuvres complètes de Xénophon de la fin du XVIII^e siècle au milieu du XIX^e siècle, en particulier Weiske, Dindorf, Schneider et Sauppe. L'étude des préfaces et introductions, parallèlement aux diverses dissertations, monographies ou éditions d'œuvres séparées publiées à la même période, permet en effet de replacer le débat sur la paternité de la *Constitution des Athéniens* dans le contexte d'une remise en cause d'autres *scripta minora* de Xénophon, au premier rang desquels figurent non seulement la *Constitution des Lacédémoniens*, mais aussi l'*Agésilas*, l'*Apologie de Socrate* et les *Poroi*. Les œuvres plus étendues de Xénophon sont atteintes par cette vague de fond : on soupçonne l'*Anabase*, à cause de la mention de Thémistogène de Syracuse en tant qu'auteur d'un récit similaire dans les *Helléniques*², de même que l'épilogue de la *Cyropédie*³, et l'on s'interroge sur la composition des *Helléniques*, à cause des liens complexes que l'œuvre entretient avec l'*Histoire de la Guerre du Péloponnèse* de Thucydide⁴.

On peut donc formuler une hypothèse : la naissance du Pseudo-Xénophon, puis du Vieil Oligarque et de ses avatars se fait conjointement ou de façon concomitante à cette remise en cause d'autres textes de Xénophon, au nom d'arguments qui participent d'un questionnement des sources, de leur écriture et de leur transmission, qui est caractéristique de l'hypercritique de la philologie allemande de cette période et dont la question homérique est le plus célèbre fleuron. On peut en conséquence qualifier la mise en cause du corpus de Xénophon de « question

1 G. Serra, « Wilhelm Roscher et lo Pseudo-Senofonte: un contributo alla storia dei nostri dogmi », in C. Bearzot – M. Canevaro – T. Gargiulo – E. Poddighe (ed.), *Athenaion Politeia tra storia, politica et sociologia: Aristotele e Pseudo-Senofonte*, Milan, LED, 2018, p. 57-67, part. p. 64.

2 Xénophon, *Helléniques*, III, 1, 2 ; le débat remonte à l'Antiquité, mais il est relancé à cette époque-là. Voir J.-A. Letronne, *Notice sur la vie et les ouvrages de Xénophon*, Paris, Everat, 1825, p. 22. Dans l'édition de l'*Anabase* proposée par Kühner en 1862, six pages sont consacrées à défendre Xénophon en tant qu'auteur de l'œuvre.

3 Valckenaer, David Schulz, Schneider, Heindorff, selon J.-A. Letronne, *ibidem*, p. 24. David Schulz et Friedrich Bornemann ont par exemple publié deux dissertations sur ce sujet en 1806 et 1819, ce dernier en faveur de l'authenticité.

4 Voir, par exemple, C. Bursian, *Geschichte der Classischen Philologie in Deutschland von den Anfängen bis zur Gegenwart*, Munich, Oldenbourg, 1883, p. 905, qui relève que l'œuvre a récemment fait l'objet de nombreuses enquêtes.

xénophontienne ». La *Constitution des Athéniens* est une pièce maîtresse dans ce mouvement critique, associée à la *Constitution des Lacédémoniens*, en raison du témoignage controversé de Démétrios de Magnésie, rapporté par Diogène Laërce⁵. Ce témoignage antique qui refuse l'authenticité des deux *Constitutions* semble fondre les deux traités en un seul, dans une confusion qui a largement alimenté les polémiques. L'enjeu de cette étude consiste à analyser les principales étapes de ce débat philologique du début du XIX^e siècle afin de montrer à quel point nous en sommes encore tributaires sans forcément en avoir conscience, quelle que soit la valeur des arguments utilisés à cette époque.

Weiske et la *Constitution des Athéniens*: l'hypothèse d'un homme en colère

L'édition des œuvres complètes de Xénophon par Schneider a joué un rôle primordial, comme on l'a reconnu depuis Sauppe⁶. Schneider serait le premier à avoir clairement remis en cause la paternité de la *Constitution des Athéniens*. Si sa mise au point est importante, on peut déceler d'autres protagonistes de la même génération, comme on le voit dans la notice de Letronne⁷ et entre les lignes de l'édition de Weiske, à laquelle répond et réagit celle de Schneider dix ans plus tard. L'une des premières étapes, dans ce débat, se situe donc au tout début du XIX^e siècle, lorsque paraissent simultanément la *Sparta* de Manso (1800-1805) et les *Scripta minora* de Xénophon par Weiske (1804)⁸.

Benjamin Weiske, né en 1748 et mort en 1809, publie son édition complète de Xénophon entre 1798 et 1804, quasiment à la même époque que l'édition française de Jean-Baptiste Gail. Des passages du volume VII, 2 de l'édition de Gail témoignent d'ailleurs de leurs échanges parfois houleux⁹. À cette époque, des voix s'élèvent contre l'authenticité des deux *Constitutions* et surtout de l'*Agésilas*

5 Diogène Laërce, II, 57 : [...] Ἀθηναίων καὶ Λακεδαιμονίων Πολιτεῖαν, ἣν φησιν οὐκ εἶναι Ξενοφάντος ὁ Μάγνης Δημήτριος.

6 Cf. G. Sauppe, *Xenophontis scripta minora*, Leipzig, Tauchnitz, 1866, p. 177 ; L. Dindorf, *Xenophontis opuscula politica, equestris et venatica*, Oxford, Clarendon Press, 1866, *Praefatio*, p. XV : *Xenophontis non esse primus perspexit Schneiderus* ; E. Kalinka, *Die pseudoxenophontische Ἀθηναίων πολιτεία. Einleitung, Übersetzung, Erklärung*, Leipzig-Berlin, Teubner, 1913, p. 17-19 ; H. Frisch, *The Constitution of the Athenians, A philological-historical analysis of Pseudo-Xenophon's treatise* de Republica Atheniensium, Copenhagen, 1942 (« the first among modern scholars to set forth the problem in distinct form was Schneider », p. 81) ; B. Hemmerdinger, « Pseudo-Xénophon (l'Émigré), *Atheniensium politia* (425 avant notre ère) », *Bolletino dei Classici* 5, 1984, p. 120-137 (à la p. 120), D. Lenfant, *Pseudo-Xénophon. Constitution des Athéniens*, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 2017, p. XVII n. 47.

7 Letronne (n. 2), p. 27 : « Plusieurs critiques modernes ont partagé cette opinion, entre autres Schneider ».

8 J.C.F. Manso, *Sparta. Ein Versuch zur Aufklärung der Geschichte und Verfassung dieses Staates*, 3 vol., Leipzig, Dyckischen Buchhandlung, 1800-1805 ; B. Weiske, *Xenophontis Atheniensis scripta*, vol. 6, Leipzig, Fritsch, 1804.

9 J.-B. Gail, *Œuvres complètes de Xénophon*, Paris, Auguste Delalain, 1814, VII, 2, dans sa « Notice des manuscrits de Thucydide et Xénophon », p. 20-26, répond aux critiques de Weiske, telles qu'on peut les lire par exemple dans le premier volume de son édition (1798, p. XIII-XV). Sur Gail, voir dans ce même volume la contribution de Dominique Lenfant.

et de l'*Apologie de Socrate*, ces deux derniers écrits à cause des passages qu'ils ont en commun avec les *Helléniques* et les *Mémorables*. À la différence des deux *Constitutions*, aucun témoignage ancien ne vient remettre en cause l'authenticité du texte socratique ou de l'éloge du roi que Weiske défend alors de façon vigoureuse et exemplaire. Gail semble méconnaître ces débats où le philologue Valckenaer a joué un rôle important¹⁰. Au contraire, Weiske tient compte de ces remarques dans sa présentation des œuvres. Par suite, il accorde un soin particulier à la composition des deux introductions aux deux *Constitutions* qu'il choisit de publier dans l'ordre généralement adopté dans la tradition manuscrite : d'abord la *Constitution des Lacédémoniens*, puis la *Constitution des Athéniens*. Comme il est lui-même convaincu de l'authenticité des deux ouvrages, avec une assurance plus grande pour la *Constitution des Lacédémoniens*, il compose, pour les besoins de sa démonstration, deux introductions qui sont distinctes, mais qui se répondent¹¹ : la discussion sur l'authenticité de la *Constitution des Athéniens* est conduite en fonction du débat sur la *Constitution des Lacédémoniens*.

L'introduction de la *Constitution des Lacédémoniens* porte un titre double qui met en avant les termes d'« autorité » (*auctoritas*) et d'« intégrité » (*integritas*) : Weiske admet implicitement que l'authenticité de l'œuvre ne va pas de soi. Il concède ainsi dès les premières lignes la possibilité d'une corruption de l'œuvre, regrettant qu'un problème de transmission ait peut-être entaché sa réputation¹². Si sa posture argumentative est d'emblée défensive, l'attribution du traité à Xénophon, grâce à l'exclusion du chapitre XIV, guide son propos.

Contraint de mentionner Manso, dont la somme imposante sur Sparte vient de paraître, Weiske sait parfaitement que ce dernier est sceptique sur la paternité de la *Constitution des Lacédémoniens*¹³. Il a alors l'habileté rhétorique de l'utiliser comme caution scientifique dans un premier temps pour défendre la légitimité de Xénophon à parler clairement des lois d'une autre cité que la sienne. Il intègre une citation directe de Manso à l'intérieur d'un développement qui fait l'éloge de Xénophon en tant que parfait connaisseur du milieu spartiate, doté par ailleurs du recul philosophique indispensable grâce à sa formation socratique¹⁴. Manso déplore dans cette citation que les sources grecques conservées sur Sparte aient

10 Voir M. Lipka, *Xenophon's Spartan Constitution. Introduction. Text. Commentary*, Berlin-New York, de Gruyter, 2002, p. 5.

11 Un renvoi interne sur la notion de πολιτεία p. 9 confirme cette conception commune des deux introductions.

12 Weiske (n. 8), p. 1 : *Optimus merito haberetur; hic, de quo agere instituimus, libellus, et dignitatem obtineret voluminis magnitudine haud paullo maiorem, si prorsus exploratum esset, Xenophontem eius esse auctorem, si talis ad nos peruenisset, qualem ab auctore existimamus esse profectum*. Weiske fait probablement allusion au problème d'interprétation que pose le chapitre XIV, par son ton et par sa place.

13 *Ibidem*, p. 1.

14 *Ibidem*, p. 1 : *Philosophus est Xenophon, et illius quidem viri disciplina formatus, qui (Mem. I.1.16) ἀεὶ διελέγετο σκοπῶν [...]*.

été exclusivement écrites par des non-Spartiates¹⁵ ; Weiske cite et confirme cette affirmation, mais la détourne pour montrer que cette particularité est un gage important d'objectivité. Son éloge de Xénophon lui permet ainsi de justifier son autorité philosophique et historique pour parler de Sparte. Le passage où Manso préfère à Xénophon, en tant qu'auteur du traité, quelqu'un qu'il qualifie de « sophiste » est autrement plus embarrassant pour Weiske, partisan de l'authenticité. Il mentionne ce jugement¹⁶, mais cette fois sans donner la citation exacte. L'ellipse, le détournement et le morcellement de l'avis de Manso permettent ainsi de diluer son point de vue.

Le témoignage de Diogène Laërce, qui est crucial dans ce débat, n'est lui aussi mentionné qu'indirectement : son exposé est tronqué et Weiske n'explique pas le problème majeur qu'il pose, et qui consiste à associer les deux *politeiai* sous le même terme, en les rejetant toutes les deux¹⁷. De plus, l'autorité du témoignage de Démétrios de Magnésie est remise en question au nom du poids de la *vulgaris opinio* et d'un nombre imposant d'auteurs mentionnés par Weiske, qui tiennent le traité pour authentique, de Polybe à Plutarque.

Enfin, Weiske remet en cause la réception de Xénophon à son époque : il montre l'existence d'une image stylistique idéale de l'auteur de la *Cyropédie*, considéré comme *copiosus, uerbis amplius, perspicuus et simplex* ; ces qualificatifs correspondent notamment au modèle rhétorique que Xénophon est devenu à l'époque impériale, celui que l'on trouve dans le traité du Pseudo-Aelius Aristide et auquel l'adjectif *simplex* peut faire allusion¹⁸. Weiske a pour sa part une position plus mesurée, moins figée ou exclusive, estimant que, dans toutes les œuvres autres que la *Cyropédie*, Xénophon peut se révéler plus obscur ou du moins « plus concis » (*adstrictior*)¹⁹. Son argumentation révèle donc un dédouble-

15 Manso (n. 8), vol. 1, Teil 2, p. 70 : « Daß sie, Ausländer, vorzüglich Athenienser waren, und ihn daher immer durch den Schleuer fremder Verfassungen betrachteten. »

16 Le passage non cité par Weiske (p. 4) est le suivant : « Xenophon, oder der Sophist, der die, unter Xenophons Nahmen, auf uns gekommene Abhandlung über den Lakedaimonischen Staat verfaßt hat, muß in einer doppelten Hinsicht betrachtet werden – als Erzähler und als Beurtheiler des Erzählten » (Manso [n. 8], vol. 1, Teil 2, p. 74). Le terme « sophiste » pour qualifier l'auteur provient du jugement de Valckenaer.

17 Weiske renvoie à l'introduction de son édition, vol. I p. xxxi, où il reproduit la vie de Xénophon par Diogène Laërce, mais sa note au § 13 ne commente pas du tout le passage en question.

18 Cf. Pseudo-Aelius Aristide, *Arts Rhétoriques*, II, *Le discours simple* (éd. M. Patillon, Paris, Les Belles Lettres, 2002). Sur le style « simple » de Xénophon et sa postérité, voir L. Pernot, « La réception antique de Xénophon : quel modèle pour quels orateurs ? », in P. Pontier (ed.), *Xénophon et la rhétorique*, Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 2014, p. 281-294, et, dans le même ouvrage collectif, P. Chiron, « L'abeille attique », p. 295-318, et V. Gray, « Le style simple de Xénophon : du rabaissement de la grandeur », p. 319-337.

19 Weiske (n. 8), p. 4 : *Ostendi enim alibi, non simplicem neque unius formae eius esse stilum. Nusquam enim est tam rebus copiosus et verbis amplius tamque perspicuus et simplex, tam aequabili tractu fluens, et [...] iucundus, quam in Cyri Disciplina. In reliquis omnibus reperitur vel paullo vel aliquanto adstrictior [...]. Multa propter verborum paucitatem sunt obscura.*

ment de l'image que l'on se fait de l'auteur et de son style : un Xénophon idéal, qui correspond à la *Cyropédie*, et un Xénophon en clair-obscur, dont le style varie en fonction des œuvres qu'il compose.

Au terme de sa démonstration, qui s'appuie sur des rapprochements entre le traité et le reste du corpus, Weiske défend la cohérence d'ensemble de l'œuvre en excluant le chapitre XIV de la *Constitution des Lacédémoniens*, passage qu'il qualifie de *locus alienus* dans un *excursus* spécifique. C'est un geste éditorial significatif²⁰. Ce faisant, il fait une concession aux détracteurs de l'authenticité de l'œuvre en leur abandonnant son passage le plus problématique, afin de garantir l'intégrité du reste du traité.

L'introduction de la *Constitution des Athéniens*, conçue en miroir, se présente comme une « enquête » (*disquisitio*) sur le « but » et la « forme » de l'œuvre, deux termes qui suggèrent que la lecture du traité n'est pas sans poser des problèmes de compréhension et d'interprétation. Weiske propose d'abord un plan détaillé qui tente de trouver une logique d'ensemble ; son exégèse souligne les mutilations éditoriales supposées du traité. Pour défendre la paternité du traité, il ne mentionne que Manso parmi les érudits contemporains qui la mettent en doute, de façon similaire au traité précédent. Il ne donne une citation directe qu'en note, tout en soulignant l'absence d'arguments du *vir doctus*²¹. Il concède néanmoins que le ton critique, voire virulent à l'égard de la démocratie distingue ce traité du reste du corpus de Xénophon. En réponse à ces doutes, il oppose une idée que suggère déjà le sous-titre de son introduction : l'œuvre serait issue d'une réaction sanguine et critique de Xénophon, contrairement à la composition plus réfléchie de la *Constitution des Lacédémoniens*²². Il considère explicitement que l'on ne doit pas lire les deux traités d'un seul tenant, faisant allusion sans le nommer au témoignage de Diogène Laërce qui les envisage comme une seule œuvre²³. Enfin, il date l'écriture du traité en fonction de la violence du ton qu'il adopte à l'égard de la démocratie athénienne : il aurait été composé au moment où Xénophon, désormais apatride, apprend la sentence d'exil prononcée contre lui par ses concitoyens. Il rapproche ainsi un passage du traité (II, 20) de la célèbre digression de l'*Anabase* où Xénophon décrit son établissement à Scillonte (V, 3, 7-13). Voici le passage de la *Constitution des Athéniens* :

20 Weiske (n. 8), p. 10-12.

21 *Ibidem*, §14, p. 63 : *Nam et de hoc esse videntur, qui dubitent. Vid. Manso in Sparta vol. II p. 496.*

22 *Ibidem*, p. 57-60.

23 Voir sur ce point C. Bearzot, « La paternità dell'opera », in C. Bearzot – Fr. Landucci – L. Prandi (ed.), *L'Athenaion Politeia rivisitata. Il punto su Pseudo-Senofonte*, Milan, Vita e Pensiero, 2011, p. 3-28 (à la p. 5). Weiske critique directement la position de Camerarius, entre autres, p. 59.

“Ὅστις δὲ μὴ ὦν τοῦ δήμου εἴλετο ἐν δημοκρατουμένη πόλει οἰκεῖν μᾶλλον ἢ ἐν ὀλιγαρχουμένη, ἀδικεῖν παρεσκευάσατο καὶ ἔγνω ὅτι μᾶλλον οἶόν τε διαλαθεῖν κακῶ ὄντι ἐν δημοκρατουμένη πόλει μᾶλλον ἢ ἐν ὀλιγαρχουμένη.

Mais tout homme qui, sans être du peuple, a choisi de jouer un rôle dans une cité démocratique plutôt que dans une cité oligarchique s'est disposé à être injuste et il s'est rendu compte qu'il est plus facile de se cacher dans une cité démocratique que dans une cité oligarchique²⁴.

Selon l'auteur du traité, les gens de l'élite qui vivent et collaborent avec le régime démocratique ont plus de facilité à dissimuler leurs malversations que s'ils les commettaient dans un régime oligarchique. Aux yeux de Weiske, ce passage montre surtout le dépit de son auteur : les hommes auraient l'habitude de cacher leur déception quand on leur enlève quelque chose, en faisant comme si leur situation, en l'occurrence l'exil, découlait de leur seul choix. Par suite, lorsque Xénophon décrit son établissement à Scillonte de façon idyllique dans l'*Anabase*, il souhaiterait montrer aux Athéniens qu'il n'a pas du tout été affecté par la sentence et qu'il préfère en définitive vivre dans un domaine qui lui a été confié par les Lacédémoniens. Le récit rétrospectif de son installation constituerait en somme le versant lumineux d'un ressentiment et d'une douleur qui s'expriment de façon plus sombre dans l'indignation épidermique du texte de la *Constitution des Athéniens*. Weiske voit une confirmation de son intuition dans l'ensemble du traité²⁵. L'hypothèse d'un Xénophon en colère est reprise par Talbot, un traducteur français, quelque temps plus tard²⁶.

On peut juger l'hypothèse de Weiske fragile, voire excessivement romantique : il est difficile d'expliquer la majorité des problèmes que pose l'interprétation du traité par la seule émotion de l'auteur provoquée par un événement personnel dont on ignore la plupart des ressorts. Elle repose néanmoins sur une réflexion stylistique qui n'est pas dénuée d'intérêt : la prééminence dans l'inconscient collectif d'un Xénophon au « style simple » ne devrait pas exclure la possibilité d'autres types d'expression, fussent-ils motivés par le genre de l'œuvre ou, comme c'est ici

24 Nous citons le texte grec et la traduction de Lenfant (n. 6), p. 154-157, pour ce passage dont l'interprétation est difficile. Il est probable que Weiske interprète οἰκεῖν avec le sens de « résider », ce qui n'est pas l'acceptation plus active retenue par Dominique Lenfant, comme elle s'en explique dans son commentaire. Le raisonnement de Weiske fondé sur la sentence d'exil de Xénophon et sur l'expression κατοικοῦντος ἤδη ἐν Σκιλλοῦντι (*Anabase*, V, 3, 8) se comprend évidemment mieux avec le sens élémentaire du verbe, mais nous essayons de respecter dans le corps de l'article l'interprétation moderne du texte du Pseudo-Xénophon la plus convaincante à nos yeux.

25 Voir surtout Weiske (n. 8), p. 63-64 (*totus liber testimonio esse potest*).

26 E. Talbot, *Œuvres complètes de Xénophon*, vol. 2, Paris, Hachette, 1859, n. 1 p. 481, parle de l'« œuvre satirique d'un homme irrité » et renvoie à Weiske (« excellent morceau de critique »). Un peu plus tard, un autre partisan de l'authenticité, dans le même esprit, fut A. Croiset, *Xénophon, son caractère et son talent. Étude littéraire et morale*, Paris, Ernest Thorin, 1873, p. 265-266.

le cas, par l'émotion d'un instant. Cette réflexion tente ainsi de contrer de façon raisonnable les censeurs prompts à remettre en cause de façon souvent excessive toutes sortes d'écrits que l'on n'avait jamais soupçonnés d'inauthenticité jusqu'à cette date. Au nom de ce postulat, Weiske essaie de sauvegarder l'authenticité de la quasi-totalité des deux traités, en expliquant l'opposition stylistique par une différence d'état d'esprit, tout en montrant sa préférence pour la *Constitution des Lacédémoniens* et sa plus grande certitude à son sujet. Afin d'étayer son hypothèse d'un Xénophon en colère, il est en revanche obligé de proposer pour la *Constitution des Athéniens* une datation plutôt basse qui ne correspond pas à l'époque de la Guerre du Péloponnèse, dont le traité semble se faire l'écho. C'est ce dernier point qui suscite l'opposition de Schneider dix ans plus tard.

La réaction de Schneider

Johann Gottlob Schneider n'est que de deux ans le cadet de Weiske. Né en 1750, il meurt en 1822 à Breslau : ses travaux sur Xénophon l'occupent une vingtaine d'années²⁷. Le dernier volume de l'édition de ses œuvres complètes, qui contient les deux *Constitutions*, est publié en 1815²⁸. Dans cette édition, Schneider ne compose pas systématiquement d'introduction ou de préface aux œuvres qu'il édite. Il insère volontiers des contributions déjà publiées d'autres savants. L'introduction à l'édition des *Mémorables* est ainsi inexistante²⁹. Il n'en écrit pas non plus pour l'*Apologie de Socrate* ; à la suite de Weiske, il relève, dans sa première note, les critiques de Valckenaer sur l'authenticité de l'œuvre³⁰. Pour l'*Agésilas*, il écrit une *Descriptio encomii Agesilai, eius auctoritas et fides* : ces six pages relativement succinctes se placent sous l'autorité de Weiske, renvoyant explicitement à son édition³¹ et défendent contre l'opinion influente de Valckenaer l'authenticité de l'éloge. Cela prouve qu'à ses yeux, l'argument des passages communs entre les opuscules et des œuvres plus importantes telles que les *Mémorables* et les *Helléniques* n'est pas décisif. Son opinion mesurée dans ces deux derniers cas (*Apologie* et *Agésilas*) tout comme sa prise en compte partielle des remarques de Valckenaer rendent d'autant plus intéressante son opinion tranchée sur la *Constitution des Athéniens*.

27 Bursian (n. 4), p. 511, mentionne des éditions d'œuvres séparées de Xénophon par Schneider à partir de 1790. La datation des préfaces des volumes de l'édition complète de 1815 montre que Schneider s'est d'abord consacré aux *Helléniques* (1790), puis aux œuvres socratiques (1801, 1804), à l'*Anabase* (1806), à la *Cyropédie* (1814), et en dernier lieu aux *scripta minora* (1815).

28 Nous citons J. G. Schneider, *Ξενοφώντος τὰ συζέμενα. Xenophontis quae extant*, 5 vol., Leipzig, 1815.

29 Schneider (n. 28), vol. 4, p. 1.

30 Schneider, *ibidem*, p. 275, cite un passage des *Adnotationes in Xenophontis ἀπομνημονεύματα* de Valckenaer, qu'il publie à nouveau intégralement à la fin du volume (p. 314-329) : *Quae vulgata prostat ut Xenophontis Σωκράτους Ἀπολογία, est illa hoc ingenio capitali, si quid iudico, prorsus indigna, ab eodem conflata, cui finem Cyropaediae debemus et alia quaedam, quae vulgo leguntur Xenophontea.*

31 *Ibidem*, p. 267.

Schneider suit l'ordre des traités du volume de Weiske³² ; en guise d'introduction à la *Constitution des Lacédémoniens*, il insère celle de son prédécesseur, en lui rendant hommage et en supprimant la distinction éditoriale entre l'introduction proprement dite et l'*excursus* qui entérine l'exclusion du chapitre XIV³³. En revanche, pour la *Constitution des Athéniens*, il rédige lui-même une introduction étoffée de seize pages, qui porte le nom de *Prolegomena ad libellum de Republica Atheniensium*. Il n'envisage plus un traitement commun ou parallèle des deux traités, comme l'avait fait Weiske, et il n'hésite pas à qualifier la démonstration de son prédécesseur de « peu sûre » (*incerta*) et même de « fausse » (*falsa*).

À ses yeux, le traité n'est en effet qu'un fragment mutilé d'un écrit plus étendu qui comparait plusieurs régimes grecs entre eux. Il conteste tout d'abord l'analyse de la première phrase du traité par Weiske, qu'il juge erronée.

Περὶ δὲ τῆς Ἀθηναίων πολιτείας, ὅτι μὲν εἶλοντο τοῦτον τὸν τρόπον τῆς πολιτείας οὐκ ἐπαινῶ διὰ τόδε, ὅτι ταῦθ' ἐλόμενοι εἶλοντο τοὺς πονηροὺς ἄμεινον πράττειν ἢ τοὺς χρηστούς.

En ce qui concerne la *Constitution des Athéniens*, je ne les approuve pas d'avoir choisi cette forme de constitution, parce qu'en faisant ce choix ils ont choisi que les fripons jouissent d'une meilleure situation que les honnêtes gens (I, 1).

L'objet de la discussion est l'expression τοῦτον τὸν τρόπον τῆς πολιτείας. Weiske se demandait à quoi renvoyait le démonstratif τοῦτον, puis songeait à une omission de plusieurs termes désignant le rétablissement de la démocratie après la chute des Trente. Cette interprétation convenait à merveille à son hypothèse de datation, mais Schneider, quant à lui, souligne sans doute à juste titre et non sans humour qu'à la différence d'un philologue allemand, fût-il φιλομαθής, un lecteur grec contemporain de l'auteur du traité n'avait pas besoin de précision référentielle pour comprendre de quel régime il était question³⁴. Le caractère abrupt du début du traité l'incline à imaginer que l'auteur comparait en réalité la démocratie de son temps à un régime du passé, et tout particulièrement à celui de Solon, dont il aurait fait l'éloge dans des pages perdues³⁵.

32 La seule exception est l'insertion du *Sur la Chasse* d'Arrien à la suite du traité homonyme de Xénophon, en lieu et place des lettres apocryphes de ce dernier.

33 Schneider supprime également deux pages, les § 5 et 6, qui traitent de la fiabilité historique du traité et du rôle qu'y joue Lycurgue. L'annotation de la *Constitution des Lacédémoniens* reproduit quasiment celle de Weiske, sans grand apport personnel, mais avec une grande honnêteté intellectuelle de la part de Schneider, qui renvoie systématiquement à son prédécesseur.

34 *Ibidem*, p. 79-81.

35 *Ibidem*, p. 84-85 : Schneider cite un passage du *Panathénaïque* d'Isocrate et des *Lois* de Platon à l'appui de son hypothèse, qu'il fragilise de fait, compte tenu des dates de composition de ces deux textes. En revanche, il note à juste titre l'absence de références au passé, qui distingue ce texte d'autres *Politeiai* et qu'analyse D. Lenfant dans un récent article (D. Lenfant, « Le passé, l'ailleurs et l'utopie dans la *Constitution des*

Schneider affirme surtout pouvoir démontrer que le traité a été composé avant l'épisode des Trente, ce qu'aucun exégète n'aurait fait avant lui³⁶. De fait, la partie la plus solide et la plus souvent reprise de son argumentation s'appuie sur cinq passages précis qui lui semblent faire référence à l'époque de la guerre du Péloponnèse : II, 11, ἄρχοντα τῆς θαλάττης³⁷, qui implique la maîtrise totale de la mer par les Athéniens, II, 18 (sur les limites de la satire comique)³⁸, I, 17 (taxe portuaire sur les marchandises)³⁹, III, 4 (nombre de triérarques)⁴⁰ et I, 16 (procès des alliés à Athènes) – même si certains éléments de datation ont pu depuis Schneider être remis en cause ou affinés. Le traité, appartenant à une époque antérieure, ne peut dès lors plus être attribué à Xénophon.

Mais Schneider ne se borne pas à ces deux éléments. Il reprend aussi l'argument stylistique de Weiske : « le traité est obscur à cause de sa brièveté, et il est complètement étranger et opposé à la forme d'expression de Xénophon, c'est-à-dire sa simplicité, son acuité et son élégance naturelle »⁴¹. Sa démonstration sur ce point est deux fois plus longue que l'argumentation historique et s'appuie sur un jugement de valeur qui peut paraître discutable⁴² :

Sed omnis haec oratio viri docti [Weiske] pertinet eo, ut demonstret Xenophontis animum minime aequum et magnum, sed pusillum, iniquum et Socratis disciplina plane indignum. Criminis grauissimi magnam partem iam in locis quibusdam singularibus examinandis amouere a persona Xenophontis conatus sum antea, ita ut demonstrarem, eum nec veritatem nec fidem in narrando praetergressum esse.

Mais tous les propos de ce savant homme [Weiske] tendent à montrer que l'esprit de Xénophon, loin d'être juste et grand, est mesquin, injuste, vraiment indigne de l'enseignement de Socrate. J'ai entrepris précédemment de disculper la personne de Xénophon en grande partie d'un crime très lourd en examinant quelques passages précis, afin de démontrer qu'il n'avait pas transgressé la vérité ni la sincérité dans ce qu'il disait.

Athéniens du Pseudo-Xénophon », in C. Bearzot – M. Canevaro – T. Gargiulo – E. Poddighe (ed.), *Athenaion Politeia tra storia, politica et sociologia : Aristotele e Pseudo-Senofonte*, Milan, LED, 2018, p. 309-321.

36 Schneider (n. 28), p. 81 : *Weiskio tamen nihil huius suspicionis in mentem venit, non magis, quam reliquis Interpretibus.*

37 Cf. Lenfant (n. 6), p. vi.

38 *Ibidem*, p. 146-151.

39 *Ibidem*, p. vii et Thucydide, VII, 28, 4.

40 Kalinka (n. 6), p. 281 et Lenfant (n. 6), p. 173. Voir aussi P. Tuci, « La datazione dell'*Athenaion Politeia* pseudosenofontea », in C. Bearzot – F. Landucci – L. Prandi (ed.), *L'Athenaion Politeia rivisitata. Il punto su Pseudo-Senofonte*, Milan, Vita e Pensiero, 2011, p. 29-71.

41 Schneider (n. 28), p. 81 : *obscurus per breuitatem, et totus ab orationis Xenophoneae forma, id est simplicitate, perspicuitate et natia elegantia, alienus et aduersus est.*

42 *Ibidem*, p. 89.

On peut certes essayer de démontrer plus ou moins objectivement qu'il existe ou non des différences stylistiques entre Xénophon et le Pseudo-Xénophon, comme Fuchs, par exemple, l'a fait quelques années plus tard⁴³. Mais ce n'est pas ainsi que procède Schneider dans son introduction. Il affirme simplement sans preuves que l'on doit disculper Xénophon de deux crimes, celui d'avoir cédé à la colère et celui d'avoir écrit une œuvre injuste par rapport à ce qu'il est censé représenter, en tant qu'élève de Socrate et historien fiable. Il se place donc du côté de ceux qui ont une vision stylistique, voire morale, idéalisée de Xénophon. Le but essentiel de sa démarche consiste à préserver, voire restaurer la mémoire d'un Socratique tant admiré depuis tant de siècles⁴⁴.

Que l'on admette ou non le bien-fondé de l'ensemble de sa démonstration, on est contraint de reconnaître que cette partie de l'argumentation occupe une place prépondérante dans son introduction à la *Constitution des Athéniens*. À ses yeux, Xénophon ne peut pas avoir composé un texte « démembré, qui n'a ni queue ni tête »⁴⁵. La dignité du disciple de Socrate ne peut pas être préservée autrement et tous les moyens d'argumentation doivent être mis en œuvre pour arriver à ce résultat⁴⁶. Il est pour lui impensable que Xénophon se mette en colère et écrive dans cet état d'esprit, étant donné la façon dont il critique la colère (ὄργή) dans l'ensemble de son œuvre. Dans l'argumentation de Schneider, Socrate sert de caution intellectuelle à la probité et à la justice des écrits de Xénophon : si ce dernier ne peut avoir écrit la *Constitution des Athéniens*, c'est en tant qu'éminent disciple de Socrate. Dans les propos de Schneider comme dans ceux de Weiske, il est difficile d'évaluer dans quelle mesure les arguments tangibles qui sont apportés servent une conviction moins rationnelle, fondée sur leur propre représentation de ce que sont en somme Xénophon et son style.

Un demi-siècle plus tard, Émile Belot résume ainsi ce qui distingue à ses yeux Weiske de Schneider : l'un utiliserait une méthode *subjective*, qui s'intéresse au point de vue de l'auteur, alors que l'autre s'appuie sur une analyse *réaliste* ou

43 Cf. A. Fuchs, *Quaestiones de libris xenophonteis De Republica Lacedaemoniorum et De Republica Athenensium*, Leipzig, Serigiana libraria, 1838 : il mène une comparaison entre chacun des traités et le reste du corpus de Xénophon pour conclure à leur authenticité, mais sa démonstration n'est pas convaincante pour la *Constitution des Athéniens* car elle n'est qu'ébauchée, sans doute en raison du manque de rapprochements que l'on peut faire. L'hypothèse d'un brouillon non publié ou d'une lettre est souvent émise au XIX^e siècle, que le texte soit de Xénophon lui-même (Fuchs) ou d'un ami de Thucydide (!), cf. C. Morel, *Quaestiones de hoc libro qui dicitur Xenophontis De Republica Atheniensium*, Bonn, Carthaus, 1858, p. 24.

44 Schneider (n. 28), p. 92 : *Sed salva est Xenophontis existimatio et memoria, quam merito omnes Socraticae philosophiae amantes hodieque venerantur.*

45 *Ibidem*, p. 79.

46 Selon Schneider, *ibidem*, p. 93, il est impossible que Xénophon ait écrit II, 18 (« rares sont les pauvres et les gens du peuple qui font l'objet d'une satire comique et ils ne le font même qu'en raison de leur esprit d'intrigue et du fait qu'ils cherchent à avoir quelque chose de plus que le peuple »), car il aurait semblé viser le Socrate des *Nuées*.

objective des faits mentionnés, en essayant de trouver des ancrages chronologiques plus solides⁴⁷. Si l'objectivité de Schneider l'a emporté avec le temps, nous espérons avoir montré qu'en dehors des quelques passages de la *Constitution des Athéniens* mentionnés pour garantir une datation haute, la méthode suivie par Schneider est loin d'être aussi « objective » que Belot semble la définir. Cette objectivité, toute relative, s'inscrit dans un débat général autour du style supposé de Xénophon et dans une ère du soupçon qui concerne surtout ses *scripta minora*.

L'autorité postérieure de la position de Schneider

Né en 1805⁴⁸, Ludwig Dindorf appartient très nettement à la génération suivante, tout comme Sauppe, né en 1809⁴⁹. Il publie trois éditions des *scripta minora* de Xénophon, deux dans sa jeunesse, en 1824 et 1829, chez Teubner, et la troisième à Oxford en 1866, et l'on trouve dans cette dernière un certain nombre d'explications qui font défaut dans l'édition Teubner.

L'étude de ces éditions successives des *scripta minora* témoigne de l'évolution de son jugement et de la lame de fond qui touche le corpus de Xénophon. Dindorf change ainsi d'avis pour la *Constitution des Lacédémoniens* entre 1824 et 1866⁵⁰. En 1824, le titre en grec, conformément aux manuscrits, est Ξενοφώντος Πολιτεία Λακεδαιμονίων, alors que, dans les éditions suivantes, le mot Ξενοφώντος est supprimé. Alors qu'en 1824 il suit l'avis de Weiske et met le chapitre XIV entre crochets, il cesse de le faire ensuite tant dans l'édition Teubner que dans l'édition d'Oxford, parce qu'il considère désormais l'ensemble du traité comme un faux.

Il affirme par ailleurs dans sa préface de l'édition de 1866 que la *Constitution des Lacédémoniens*, la *Constitution des Athéniens* et les *Poroi* ne sont pas de Xénophon⁵¹. Les *Poroi*, très estimés par Letronne trente ans plus tôt, font désormais également partie des opuscules suspectés. Dindorf s'appuie sur les avis de Valckenaer, Weiske et Schneider pour la *Constitution des Lacédémoniens*. Quant à la *Constitution des Athéniens*, il complète sa préface en reproduisant deux textes, l'introduction de Schneider et des extraits de la dissertation de Bake⁵². Dindorf mentionne aussi les avis de Roscher et Boeckh, qui font désormais autorité. Enfin, il associe l'exclusion de la *Constitution des Athéniens* au débat portant sur le livre VIII de Thucydide, autre cheval de bataille de ces années d'hypercritique,

47 É. Belot, *La République d'Athènes. Lettre sur le gouvernement des Athéniens adressée en 378 par Xénophon au roi de Sparte Agésilas*, Paris, Pedone-Lauriel, 1880, p. 5. Voir, dans ce volume, l'article de Cinzia Bearzot sur cet ouvrage.

48 Bursian (n. 4), p. 862.

49 Bursian (n. 4), p. 849.

50 Voir Lipka (n. 10), p. 5, et L. Dindorf, *Xenophontis scripta minora*, Leipzig, Teubner, 1824¹ (1829²).

51 Cf. L. Dindorf, *Xenophontis opuscula, equestria et venatica, cum Arriani libello de Venatione*, Oxford, Clarendon Press, 1866, p. VII.

52 A. Bake, *Commentatio critica de libellis qui Xenophontis nomine feruntur De Republica Atheniensium et de Vectigalibus Atheniensium*, Utrecht, Trajecti ad Rhenum, 1831.

débat qui renvoie aussi à la question complexe de la composition des *Helléniques* soulevée, entre autres, par Niebuhr en 1817⁵³. Dans l'ensemble, Dindorf reprend l'argument chronologique (époque de la guerre du Péloponnèse) et l'argument stylistique. De la même façon, l'exclusion des *Poroi* du corpus est due à un débat de nature chronologique et historique portant sur le rappel d'exil de Xénophon.

Enfin, Sauppe publie sa propre édition des œuvres complètes de Xénophon à Leipzig en 1866, la même année que Dindorf; on lui doit un état des lieux particulièrement précis de la bibliographie allemande de ces années-là. Il ne prend pas clairement position sur l'authenticité de la *Constitution des Lacédémoniens*: on comprend, d'après l'organisation de son propos, qu'il considère le traité comme xénophontien. Mais il est conscient d'occuper une position minoritaire et sa défense est timide⁵⁴; il se place dans la continuité de Weiske et de Schneider et paraît réintégrer le chapitre XIV, qui ne figure pas entre crochets dans son édition. Concernant la *Constitution des Athéniens*, Sauppe insiste sur la variété des jugements et des controverses sur son intention, notant qu'en revanche tout le monde s'accorde à reconnaître le caractère lacunaire et les négligences de son écriture, citant même le jugement ancien de Camerarius déjà invoqué par Weiske. Sauppe se monte très sceptique à l'égard de la multiplication des hypothèses caractéristique de son époque: sa préface se présente comme un long catalogue de noms et de propositions. Il en réfute la plupart et conclut sa préface sur l'hypothèse de Critias, très prisée dans ces années-là⁵⁵. Sauppe fait preuve d'un recul et d'une distance critique tout à fait exemplaires par rapport aux querelles philologiques de son temps.

On peut conclure cet aperçu non exhaustif sur les discussions qui animent la première moitié du XIX^e siècle par la dissertation de Ranke sur la vie et les œuvres de Xénophon, parue en 1851 et relativement influente. Elle entérine les résultats des recherches de Roscher et de Boeckh de la décennie précédente: le sort de la *Constitution des Athéniens*, du traité *Sur la Chasse* et de la *Constitution des Lacédémoniens* est réglé en une seule note lapidaire de bas de page, qui les exclut de l'œuvre de Xénophon⁵⁶. Ranke consacre par ailleurs un développement à démontrer que l'*Agésilas* ne peut pas avoir l'Athénien pour auteur et il retranche l'*Apologie* du corpus dès le début de sa dissertation⁵⁷. Si, au fil des ans, la plupart

53 B.G. Niebuhr, « Über Xenophons Hellenica », *Rheinisches Museum* 1, 1827, p. 194-198.

54 Sauppe (n. 6), p. 155-157.

55 *Ibidem*, p. 180.

56 F. Ranke, *De Xenophontis vita et scriptis commentatio*, Berlin, Hayn, 1851, p. 26 n. 85: *Libellus de Atheniensium republica numero Xenophonteorum cum Roschero et Boeckhio eximendum esse censeo. De Republica Lacedaemoniorum libellus ab Haasio defensus, ita quidem ut circumfertur, a Xenophonte editus non est. Nec librum de venatione Xenophontium contendo, cf. Boeckh, Staatsh. d. Ath. I.433. 477 sq.*

57 *Ibidem*, p. 19-25 pour l'*Agésilas*, p. 5 n. 6 pour l'*Apologie*: il ne daigne même pas citer l'œuvre dans le corps du texte et parle d'un « imitateur » (*imitator*) de Xénophon, qui a eu le tort de mettre en scène un Socrate « plein de superbe » (*superbientem*).

des écrits de Xénophon suspectés a ensuite été réintégrée dans ses œuvres, cela n'a jamais été vraiment le cas pour la *Constitution des Athéniens*, sans doute à cause de la discussion historique sur sa datation.

Friedrich August Wolf, l'inventeur de la question homérique, a présenté ses conclusions sur Xénophon dans quelques pages de ses *Vorlesungen* sur l'histoire de la littérature grecque, ouvrage publié au début du XIX^e siècle⁵⁸. Elles résument assez bien ce que nous avons voulu montrer. Elles reprennent l'ensemble des soupçons déjà exprimés de façon éparse à son époque sur l'*Apologie*, l'*Agésilas*, les deux *Constitutions*. Wolf se situe ainsi dans la continuité de Valckenaer, qui envisageait l'hypothèse d'un *sophista frigidus* comme auteur de ces *scripta minora* si discutés⁵⁹. Son jugement sur les *Helléniques* est également négatif. Son avis influent a eu un effet cumulatif sur l'ensemble du corpus.

À la même période que Wolf, le débat entre Schneider et Weiske cristallise lui aussi un ensemble de remarques critiques faites à la fin du XVIII^e siècle. Nous avons vu comment Weiske était très conscient de s'inscrire dans ce débat. Tout le mérite de Schneider est d'avoir ensuite publié une synthèse argumentée de la discussion en cours qui a marqué les esprits. C'est dans ce contexte de « question xénophontienne » que les savants ont exclu la *Constitution des Athéniens* du corpus de Xénophon. Si nous ne remettons pas en cause leur conclusion sur ce traité, l'analyse du processus argumentatif qui y mène donne le vertige. Il repose sur une image figée de Xénophon, idéalisé au fil des siècles en disciple de Socrate, adepte d'un style clair et simple. Or, si cette conception est trop rigide, elle risque de négliger des contraintes de genre qui pouvaient le conduire à changer de façon de s'exprimer. À l'exception des arguments historiques plus solides, l'irrationalité et le subjectivisme dominant, tant dans les hypothèses d'auteur que dans les discussions stylistiques, lorsqu'il s'agit de juger ce qui est digne du disciple de Socrate, et ce qui ne l'est pas, au nom d'un idéal préétabli de clarté, de simplicité, de morale ou de bienséance : cela aurait peut-être fait sourire l'auteur inconnu du traité, voire Xénophon lui-même.

58 F. A. Wolf, *Vorlesungen über die Altertumswissenschaft*, Teil 2, *Vorlesung über die Geschichte der griechischen Literatur*, Leipzig, Lehnhold, 1831. Le recueil posthume reprend des cours dispensés à la fin du XVIII^e siècle ou au tout début du XIX^e, partiellement antérieurs aux éditions de Weiske et Schneider.

59 Wolf (n. 58), p. 295-296, fait allusion à des « doutes » (« Bedenklichkeiten ») exprimés sur l'authenticité des deux *Constitutions*, en regrettant que Valckenaer n'ait pas précisé les raisons de ces doutes.

THE RECEPTION OF THE CONSTITUTION OF THE ATHENIANS IN BRITAIN IN THE 19th CENTURY*

P. J. RHODES

(University of Durham)

ABSTRACT : In Britain, at the end of the eighteenth century the *Constitution of the Athenians* provided material for those who wanted to attack democracy: the Comte de La Luzerne (publishing in London) and an anonymous British respondent, and Mitford in his *History of Greece*. In the second quarter of the nineteenth century, among those who approved of democracy, the criticisms of this opponent of democracy could be cited in support of democracy, in particular by Grote. In the second half of the nineteenth century strong opinions on democracy continued to be expressed on the edges of the scholarly world, in particular by Rogers in his editions of Aristophanes. However, the concern of the professional classicists was to place the work in context, accepting the view first advanced by Manso and Schneider in Germany that it was written about the 420s and not by Xenophon, and therefore seeing it as the earliest surviving piece of Attic prose. Gilbert Murray, in his *History of Ancient Greek Literature*, seems to have been the first to give our author the sobriquet which he is given often in English and sometimes in other languages, the Old Oligarch.

RÉSUMÉ : En Grande Bretagne, à la fin du XVIII^e siècle, la *Constitution des Athéniens* fournit de la matière à ceux qui voulaient attaquer la démocratie : le Comte de La Luzerne (qui publia à Londres) et un Britannique anonyme qui lui fit écho en anglais, ainsi que Mitford dans son *History of Greece*. Dans le deuxième quart du XIX^e siècle, parmi ceux qui approuvaient la démocratie, les critiques de cet adversaire de la démocratie purent être citées en faveur de la démocratie, en particulier par Grote. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, des avis tranchés sur la démocratie continuèrent à s'exprimer aux marges du monde savant, en particulier chez Rogers dans ses éditions d'Aristophane. Néanmoins, le souci des antiquisants professionnels était désormais de situer l'ouvrage dans son contexte, en acceptant l'idée – avancée pour la première fois par les Allemands Manso et Schneider – qu'elle avait été écrite autour des années 420 et pas par Xénophon et en la considérant donc comme la pièce de prose attique conservée la plus ancienne. Gilbert Murray, dans son *History of Ancient Greek Literature*, semble avoir été le premier à attribuer à notre auteur le sobriquet de "Vieil Oligarque" qui lui est souvent donné en anglais et parfois dans d'autres langues.

As is well known, our work was included in antiquity among those of Xenophon but doubts about its authorship seem to have been expressed from its earliest mention: Diogenes Laertius includes in a list of Xenophon's works "the Athenian and Spartan Constitution, which Demetrius of Magnesia says is not Xenophon's".¹

It seems that the first modern writer to doubt Xenophon's authorship was Johann Caspar Friedrich Manso, who in 1802 in a three-volume work on Sparta cited the work as by Xenophon in his text but in a note remarked that, whether the author was Xenophon or not, it was written while the Delian League was still intact.² Benjamin Gotthold Weiske in 1804 in his edition of Xenophon defended Xenophon's authorship, claiming that the work was written by Xenophon after he had been exiled, to criticise the Athenians for restoring the democracy in 403.³ The first to maintain that the *Athenian Constitution* was written before the end of the Peloponnesian War and that therefore it could not be by Xenophon was Johann Gottlob Schneider, in 1814 in his edition of Xenophon:⁴ he maintained that our work is a fragment from a larger work, written certainly before the régime of the Thirty and probably before Aristophanes' *Knights and Wasps* in 424 and 422.⁵ Since his arguments became known most scholars, though not all, have dated the work before the end of the Peloponnesian War and have attributed it to a writer other than Xenophon; and in the nineteenth century doubts were expressed about others of the *Scripta Minora* also.⁶

I was asked to deal with Britain in the nineteenth century. I shall stretch the nineteenth century somewhat at both ends, and I shall stretch my subject where it seems interesting to do so; and I begin in the 1790s. In the middle of the eighteenth century our work was known and sometimes cited, but simply among the various sources for Greek history.⁷ After the French Revolution, how-

* My thanks to Prof. Lenfant and Dr. Quattrocelli for organising this interesting exploration and inviting me to contribute to it, and to all who took part in the colloquium.

1 Diogenes Laertius, II, 57.

2 J. C. F. Manso, *Sparta. Ein Versuch zur Aufklärung der Geschichte und Verfassung dieses Staates*, Leipzig, Dyck, 1800-1805, Bd. II (1802), p. 496 with n. g. He also expressed uncertainty about the authorship of the *Lakedaimonion Politeia*: Bd. I/2 (1800), p. 74 with n. b cf. p. 70.

3 B. G. Weiske, *Xenophontis Atheniensis Scripta, Commentariis Illustr.*, Leipzig, Fritsch, 1798-1804, Vol. VI (1804): our work, introductory essay p. 51-67, text and commentary p. 68-89. See p. 56 and p. 63-64 in the introductory essay, and cf. e.g. p. 68 note on Ps.-Xen. I, 1. Passages awkward for that view he considered corrupt.

4 J. G. Schneider, *Opera Xenophontis* (revised from an earlier edition by Schneider and J. C. Zeune), Leipzig, Hahn, 1802-1814 / Oxford, Clarendon Press, 1810-1817 (I cite the Oxford edition), Vol. VI *Opuscula Politica*: our work, *prolegomena*, p. 63-76; text and commentary, p. 77-108.

5 Schneider, *ibidem*, *prolegomena*, cf. p. 96-97 on Ps.-Xen. II, 18.

6 On what is treated briefly in this paragraph, see Pontier in this volume.

7 For W. Young see next note. Here I give three examples.

1) B. Simpson, Ξενοφώντος λόγος εἰς Ἀγησίλαον, Τέρων, ἢ τυραννικός, Λακεδαιμονίων πολιτεία, Ἀθηναίων πολιτεία, καὶ Πόροι, ἢ περὶ προσόδων, *Graece et Latine*, Oxford, Clarendon Press [J. Fletcher] & London, Hawkins, 1754 (accessible through Eighteenth Century Collections Online), provided simply a Greek text with Latin translation and a few textual notes.

ever, our work was seized on as providing material on the failings of democracy. In 1793 there was printed a translation of it into French, now known to have been by the Comte de La Luzerne, but published anonymously in London, since the translator expressed opinions which could not be expressed safely in republican France at the time.⁸ It has a preface which asserts that the pamphlet was certainly the work of Xenophon, written during the Peloponnesian War so before he was exiled; he wrote as a patriot and a perceptive man, and the translator was in sympathy with his judgments. Among the translator's notes is one suggesting that democracy is feasible only for a small and isolated state; a strong monarchy is the only acceptable form of government for a large, contemporary state; the limited monarchy of Great Britain is the best currently in existence, but Britain is a success only because it is an island state which rules the seas, so

2) J. Gillies, *A History of Ancient Greece*, London, Strahan & Cadell, 1786; subsequent editions 1787, 1792-1793 (accessible through Eighteenth Century Collections Online) was dedicated to the King and evinced support for hereditary monarchy (1st ed., Vol. I, p. III-IV): he remarked that "Xenophon's Treatise concerning the Athenian republic relates to later times, when many corruptions had crept in, as will be afterwards explained" (1st ed., Vol. I, p. 457 n. 10); "noticed in [its] proper place" (Vol. II, p. 369) – but although the work is occasionally cited as a source Gillies seems in fact not to have given a direct treatment of it.

3) W. Robertson, *The History of Ancient Greece*, Edinburgh, the editor, 1768; subsequent editions 1778, 1786, 1793 and later (accessible through Eighteenth Century Collections Online), was based on P. A. Alletz, *Abrégé de l'histoire grecque*, Paris, Nyon, 1763 (in the 1st edition Robertson is not identified and the French original is referred to in the Preface but its author is not named; in the 2nd edition Robertson appears on the title page and mention of the French original disappears). Robertson follows Plutarch in seeing Pericles as a man who began as a demagogue but became an aristocratic leader, while Cleon was "no more than an insolent boaster, of a cruel and overbearing disposition, and very avaritious" (p. 168); he mentions Xenophon at several points but does not mention our work at all.

8 Translator unspecified, *Constitution des Athéniens: ouvrage traduit du grec de Xénophon*, London, T. Spilsbury & Son, 1793 (accessible through Eighteenth Century Collections Online). Prof. Lenfant has kindly alerted me to a republication of this, edited by M. Narcy, "Pseudo-Xénophon, *Constitution des Athéniens* (Préface et traduction de César-Henri de La Luzerne)", *Revue française d'histoire des idées politiques* 21, 2005, p. 139-166. Narcy states that the copy of the work in the library of the Theology Faculty of the University of Leuven has a manuscript note identifying the translator as César-Henri, Comte de La Luzerne, the eldest of three brothers: born in 1737, he served the French government until 1790, emigrated to London in 1791, later moved to Austria, and died there in 1799. On this book and its author, see also Lenfant in this volume.

She cites also W. Young, *The Rights of Englishmen, or The British Constitution of Government Compared with that of a Democratic Republic*, London, Stockdale, 1793 (accessible through Eighteenth Century Collections Online), which condemns republicanism, remarking on the "wretched anarchy" of France (p. 54), and praises Britain's limited monarchy, with occasional references to Greece and Rome but no mention of Ps.-Xen. Before the French Revolution Young had written *The Spirit of Athens, being a Political and Philosophical Investigation of the History of that Republic*, London, Robson, 1777; revised with the title *The History of Athens Politically and Philosophically Considered, with the View to an Investigation of the Immediate Causes of Elevation, and of Decline, Operative in a Free and Commercial State*, London, Robson, 1786 (both editions accessible through Eighteenth Century Collections Online; the passages which I quote are in the revised edition but not the original). There he occasionally cited Ps.-Xen. as a source, warned against uncritical acceptance of the criticisms of one who "loved not the people" and "regarded not a popular state with due impartiality" (p. 233), and noted that the attribution to Xenophon of our work and the *Lakedaimonion Politeia* was doubted by Demetrius of Magnesia but Diogenes Laertius accepted it "and so generally do the learned" (p. 376-7 n. 160).

is even better placed than fifth-century Athens, and it could not continue with its admixture of republicanism if it lost either of those advantages.⁹ Another note remarks that only a government of good people will observe the good principle of keeping agreements.¹⁰ Other notes remark that subsequent history has borne out Xenophon's view that bad men always gravitate towards democracy.¹¹

That book elicited a sympathetic response by a translator whose anonymity has not yet been penetrated, published in English in 1794, with a preface noting that

The present editor (...) found so striking a resemblance between many of the features of the democracy of Athens, and the system that now prevails in France.¹²

As for the authorship,

Some doubts have been expressed of its being the work of Xenophon [this presumably refers to doubts expressed in antiquity]. But it must be remembered that the same notion, obviously erroneous, has been entertained on more plausible grounds, with regard to the *Anabasis*. (...) The internal evidence is strongly in favour of its being genuine; but in any case, it is obviously of high antiquity, and the composition of a person well acquainted with the government and manners of the Athenians.¹³

One of this translator's notes remarks that "the lowest orders of society" should not be despised, and the state should provide for their welfare, "But to guide that state, is beyond their capacity".¹⁴ Later he states that "The idea of a sovereign people is an absurdity. It is, in fact, another name for anarchy."¹⁵ He translates without further comment the French translator's note that bad men always gravitate towards democracy.¹⁶

In particular, this translator approves of the first note which I cited from the French translation, on Britain as a limited monarchy in an island state which rules the seas: his own note at the same point refers to "the French Translator's excellent note on this passage";¹⁷ and at the end he provides an Appendix,

9 Translator unspecified, *Constitution* (n. 8), p. 13(-17) n. 2, on Ps.-Xen. II, 14.

10 *Ibidem*, p. 18 n. 1, on Ps.-Xen. II, 17.

11 *Ibidem*, p. 20 n. 1, on Ps.-Xen. II, 20, reinforced by p. 21 n. 1, on III, 3.

12 Translator unspecified, *Xenophon's Defence of the Athenian Democracy, Translated from the Greek, with Notes, and an Appendix*, London, G. Nicol, 1794 (accessible through Eighteenth Century Collections Online); quotation p. 1.

13 *Ibidem*, p. II-III.

14 *Ibidem*, p. 4 n. *, on Ps.-Xen. I, 5.

15 *Ibidem*, p. 16 n. *, on Ps.-Xen. I, 18.

16 *Ibidem*, p. 29(-30) n. *, on Ps.-Xen. II, 20.

17 *Ibidem*, p. 25 n. *, on Ps.-Xen. II, 14.

amounting to more than half of the whole book, which starts by translating that French note. The English translator agrees that Britain has the advantages of personal freedom without the disadvantages often associated with it; this was not designed by intellectuals, and the British constitution should not be credited with “a degree of perfection that never can exist”; but it is due to the “pervading spirit of freedom which has always animated the people of this country”. The right admixture of democracy could not have been produced by design, but is in fact achieved by the House of Commons as currently constituted; a more perfect representation would make the members more obliged to follow the wishes of their constituents (and the writer then produces a long and contorted defence of the current electoral system with all its inequities, and of the balance of monarch, House of Lords and House of Commons). Mitford’s defence of a hereditary head of state and of the features of rank in Britain is quoted with approval; the House of Commons, given the nature of its members, cannot be considered a democratic body; but the power of the people rests in their being electors, or being able to influence those who are electors; Britain has arrived at its happy state, and can be kept in a happy state, by piecemeal reform when genuinely needed, without any more drastic revisions.¹⁸

So our pamphlet, whatever its author’s intentions may have been, provided these translators of the 1790’s with material on which to base a criticism of democracy aimed at their own time.

In the same spirit, and again with a view to current affairs, a celebrated *History of Greece* was published by the right-wing William Mitford (an associate of Edward Gibbon, who encouraged him to work on it), between 1784 and 1797.¹⁹ In 1797 a chapter on “History of Athens from the Conclusion of the Peloponnesian War (...) to the restoration of the Democracy by Thrasylbulus” includes a section, “Character of the Athenian Democracy”: after a discussion of Xenophon’s *Poroi*, he does not directly discuss our work, but he proceeds to a hostile analysis of the Athenian democracy in which our work is several times cited as a source.²⁰

18 *Ibidem*, Appendix p. 41–106. W. Mitford, *History of Greece*: Vol. I, London, Murray & Robson, 1784 – Vol. V–VI, London, Cadell & Davies, 1797 (accessible through Eighteenth Century Collections Online), Vol. IV (1795), ch. XX section iii, the end of p. 376–378 n. 15, part of an extended comment on Britain and France prompted by the condemnation of the generals after Arginusae, quoted by the translator on his p. 75–79. For the last point cf. the translator’s p. 37 n. *, on Ps.-Xen. III, 8: “All radical changes are attended by unforeseen inconveniences (...) the reform of any system, not radically bad, should not only be gradual, but, even in its gradual alterations, should be amendments of evils, either already felt, or of immediate and obvious apprehension.”

19 W. Mitford, *History of Greece* (n. 18). On Mitford and Gibbon see “A Short Account of the Author (...) by His Brother, Lord Redesdale”, Vol. I p. XII in the edition London, Cadell-Edinburgh, Blackwood, 1838 (accessible on line through Google Books).

20 *Ibidem*, Vol. V, part of ch. XXI section i: *Poroi*, p. 23–27; Athenian democracy, p. 27–34.

Mitford's book remained the standard English treatment of Greek history for a generation, but from the 1820s the pendulum swung to a group of writers who treated the Athenian democracy favourably. Thomas Babington Macaulay published two Greek articles in 1824. The first was on the Athenian orators, claiming that "in general intelligence, the Athenian populace far surpassed the lower orders of any community that has ever existed", and that there were enlightening oral performances everywhere; but deploring the split which developed between military men and politicians.²¹ That was followed by a review of Mitford, aiming "to reduce an overpraised writer to his proper level": Mitford has the merit of relying on contemporary sources, but is led astray by his political sympathies, admiring tyranny and oligarchy, while "Democracy he hates with a perfect hatred"; likewise Mitford admires Sparta and dislikes Athens, in reaction against which Macaulay denounces Sparta, while at Athens "freedom produced excellence"; Mitford "transcribes, without any hesitation, the grossest abuse of the least authoritative writers against every democracy and every demagogue" – for which Macaulay does not cite our work as an example, as he well could, but cites Mitford's treatment of Demosthenes and Aeschines.²²

Macaulay wanted to take Athens out of the debate about current politics; but there was another pro-democratic response to Mitford by George Grote, who wanted to enlist democratic Athens in the debate not as a negative but as a positive model.²³ In 1826 Grote published what was nominally a review of Henry Fynes Clinton's *Fasti Hellenici*, but in which, since Clinton relied heavily on Mitford, "we shall seize the opportunity afforded by his work (...) to examine the merits and credibility of the most recent and celebrated book produced in this country on the subject, Mr. Mitford's *History of Greece*". Grote attributed the success of the Greeks to their small communities of citizens, in which men were ambitious for public applause and cultivated persuasive oratory; "democracies were by far the best among all the Grecian governments"; but Mitford "has hardly attempted any analysis of the great social and political characteristics of Greece (...), yet he has written the whole of his history precisely as if such an analysis had been performed (...) he is devoted to kingly government, and to kings (...) [but

21 T. B. Macaulay, "On the Athenian Orators", *Knight's Quarterly* 3.1, August 1824, p. 117-128 = *The Life and Works of Lord Macaulay, Complete*, Edinburgh Edition, London, Longmans, 1897, Vol. VII, p. 660-672: general intelligence, p. 121 = 665; oral performances, p. 122 = 666; military men and speakers, p. 126 = 670-671.

22 T. B. Macaulay, "On Mitford's *History of Greece*", *Knight's Quarterly* 3.2, November 1824, p. 285-304 = *The Life and Works of Lord Macaulay, Complete* (n. 21), Vol. VII, p. 683-703: overpraised writer, p. 285 = 663; contemporary sources, p. 288-289 = 686-687; tyranny, oligarchy and democracy, p. 289 = 687; Sparta and Athens, p. 291 = 689; Macaulay on Sparta and Athens, p. 291-294 = 689-693; no hesitations on abuse of democracy, p. 297 = 696 (with example of Demosthenes and Aeschines, p. 297-300 = 696-699).

23 Cf. F. M. Turner, *The Greek Heritage in Victorian Britain*, New Haven, Yale University Press, 1981, p. 206-208. This occurs in ch. v, "The Debate over the Athenian Constitution", but I have found no mention of our work either in that chapter or in the rest of the book.

there are] images and epithets, indicating hatred and contempt, which he has heaped upon the democratical communities". Grote then embarks on a lengthy justification of the Athenian democracy: in the course of it he does cite our work, as by Xenophon, on the treatment of the upper and lower classes by the Athenian democracy, and remarks that "That which he sincerely intended as censure, is in reality the most forcible eulogy". After that he proceeds to dissect Mitford's biased and unsatisfactory use of the sources.²⁴

Edward Lytton Bulwer (the original form of his name, which he used before changing to Bulwer-Lytton) published two volumes of *Athens: Its Rise and Fall* in 1837, and, although he published no more of that, he wrote more, extracts from which were edited by O. Murray and published together with the original material in 2004.²⁵ This again is strongly in favour of democratic Athens, though I have found no mention of our work in it.

Connop Thirlwall published his *History of Greece* between 1835 and 1844.²⁶ He was comparatively even-handed, and approved of democracy but regretted its corruption into ochlocracy. He mentions our work in a chapter placed after the democratic restoration of 403, devoted to a "Retrospective Survey of the Internal Condition of Athens during the Peloponnesian War"; the demagogues who followed Pericles were not as bad as they have been painted, but the assembly and the lawcourts were both corrupted into hostility to the rich; the resulting disaffection of the upper classes is illustrated by our work, whose value

is the same, whether Xenophon, or anyone else, was the author; for it was probably written during the Peloponnesian war, and apparently before the end of the Sicilian expedition. The whole is one bitter sarcasm, and in every sentence breathes the rancorous scorn with which the writer regarded the government and the mass of the people (...) and one reason for doubting that it has been rightly attributed to Xenophon, is, that in his other works, which were all written later, he nowhere betrays such violent oligarchical feelings. There are also indications that it was written at a distance from Athens, and therefore most probably by an exile. But still it may justly be considered as representing the sentiments of a large body of Athenians.

24 G. Grote, "Fasti Hellenici / Institutions of Ancient Greece", *Westminster Review* 5, April 1826, p. 269–331: Greeks' success, p. 270–278; "democracies by far the best", p. 278(–280); Mitford favours kings, disparages democracies, p. 280–286; Grote's defence of democracy, p. 286–304; discussion of our work, p. 294.

25 E. G. E. Lytton Bulwer, *Athens: Its Rise and Fall* (2 vol.), London, Saunders & Otley, 1837; Bicentenary Edition ed. O. Murray, London, Routledge, 2004.

26 C. Thirlwall, *The History of Greece*, London, Longman, etc., 1835–1844; 2nd edition 1846–1852.

The chapter continues with drama, especially comedy, and with the sophists and Socrates.²⁷

Grote's *History of Greece* was already planned before he wrote his review of Clinton in 1826;²⁸ the first edition was published between 1846 and 1856, and a second edition followed.²⁹ In that he does not directly discuss our work, though he uses it as a source in connection with the lawcourts, still accepting it as the work of Xenophon, remarking on its "oligarchical sentiment" and describing it as "an unfriendly witness", and saying nothing about the date of composition.³⁰

Thirlwall after studying at Cambridge was for a while a lawyer and then a clergyman, who became Bishop of St. David's; Grote did not attend a university, and for a time worked for his family's bank, though he retired early to devote himself to scholarship, and was one of the men involved in the foundation of University College, London. He was born slightly earlier than Thirlwall and died slightly earlier; as it happens, they were pupils together at Charterhouse School, and (though Grote was an atheist) they were buried together in Westminster Abbey.³¹

William Ewart Gladstone, a classicist as well as a politician, did not as far as I know ever discuss our work, but in his *Studies on Homer and the Homeric Age* he differed from Grote by taking a moderate rather than a strongly democratic view of Homeric polities.³²

On a smaller scale, our work was accepted as Xenophon's and given a passing mention by George Dunbar, when in 1813 he added an appendix to the seventeenth-century John Potter's *Archaeologia Graeca*;³³ likewise R.W. Browne

27 Democracy and ochlocracy, *ibidem*, Vol. I, p. 407-412; ch. XXXII, "Retrospective Survey", Vol. IV, p. 210-280; our work, p. 247-248; cf. p. 250 n. 1 on Ps.-Xen. II, 18 (on comedy).

28 H. Grote, *The Personal Life of George Grote*, London, Murray, 1873, p. 49, claims that she suggested the project to him in the autumn of 1823; but M. L. Clarke, *George Grote: A Biography*, London, Athlone Press, 1962, p. 83, cites a letter of October 1822 as showing that he was already working on it then.

29 G. Grote, *A History of Greece*, London, Murray, 1846-1856; a "new edition" was published in various formats (e.g. in 12 volumes, 1869-1884, in 10 volumes, 1888).

30 *Ibidem*, ch. XLVI, "Constitutional and Judicial Changes at Athens under Perikles" (in the 1st edition, Vol. V, p. 473-543; 506 n. 1 ["oligarchical sentiment"], 510 n. 1 ["an unfriendly witness"], 512 n. 1, 516 n. 2); ch. XLII, "<Athens> From the Thirty Years' Truce (...) down to the Blockade of Potidæa (...)" (in the 1st edition, Vol. VI, p. 1-100; 53 n. 1, 56 n. 1, 60 n. 1, 61 n. 1).

31 Grote 1794-1871; Thirlwall 1797-1875. For their burial see <http://www.westminster-abbey.org/our-history/people/george-grote> and <http://www.westminster-abbey.org/our-history/people/connop-thirlwall>.

32 W. E. Gladstone, *Homer and the Homeric Age*, Oxford, Oxford University Press, 1858; cf. F. M. Turner, *The Greek Heritage in Victorian Britain* (n. 23), p. 234-244.

33 J. Potter, *Archaeologia Graeca*, London, Adams, 1697; various subsequent editions; new ed. with appendix by G. Dunbar, Edinburgh, Doig & Stirling, 1813 (I cite the edition Edinburgh, Stirling & Slade, 1818), Vol. II, appendix p. 102.

in his *History of <Greek> Classical Literature* of 1851, and J.W. Donaldson in his continuation of Karl Otfried Müller's *History of the Literature of Ancient Greece*.³⁴

However, William Mure, a Scottish politician and amateur scholar, who had studied in Germany, knew Schneider's work and the work of other German scholars. In 1857, in *A Critical History of the Language and Literature of Antient Greece*, he agreed with Schneider that our work was written before 413 and not by Xenophon, considered it unlike Xenophon's other works, and written by a foreigner or exile, but he doubted Schneider's view that what we have is an extract from a larger work. He did not express approval or disapproval of the author's opinions.³⁵

In the second half of the century the more professional scholarship which developed tended to avoid such partisan writing as we have seen so far, and strong expressions of political opinion are to be found on the edges of classical scholarship rather than at the centre. The other side of that coin is that academics who wrote for their fellow academics did not have much impact outside academic circles, as those who wrote for a wider public did.

A particularly forceful objection to Grote's political stance came from Benjamin Bickley Rogers, a lawyer who after retiring early devoted himself to translating and editing Aristophanes. In his edition of the *Knights* he does not mention our work, though the treatment of Demos in the play would have given him an excuse for mentioning it;³⁶ but (I said that I should stretch my subject where it seems interesting to do so) in his Introduction he indulges in an extended criticism of Grote, while remarking that Mitford's "judgements are generally sound and impartial".³⁷ I give some examples:

Grote was constitutionally incapable of holding an even balance between the demagogue [Cleon] and the more respectable and better educated Republicans". (...) Grote's championship of Cleon against the unanimous verdict of the whole Greek world is rather the special pleading of a masterly advocate than the sober judgement of an impartial historian. (...) Mr. Grote's opinion has been ignorantly

34 R. W. Browne, *A History of <Greek> Classical Literature*, London, Bentley, 1851, Vol. II, p. 104; K. O. Müller, continued by J. W. Donaldson, *A History of the Literature of Ancient Greece*, London, Parker, 1858, Vol. II, p. 198.

35 W. Mure, *A Critical History of the Language and Literature of Antient Greece*, London, Longmans, 1850-1857; 2nd edition 1854-1867 (I cite the 1st ed.), Vol. V, p. 417-420 on Xen. *Lac. Pol.* and Ps.-Xen., p. 420-421 on Xen. *Lac. Pol.*, p. 422-427 on Ps.-Xen.

36 Cf. Ps.-Xen. II, 18.

37 B. B. Rogers (ed.), *Ἀριστοφάνους Ἰππεῖς / The Knights of Aristophanes*, London, Bell, 1910: on Grote, p. xiv-xxviii *passim*; on Mitford, p. xviii.

followed by a crowd of inferior writers, whom, “for want of a better name”, we may perhaps be allowed to describe as “the Grotesque school of historians”.³⁸

Sir Alfred Zimmern, who began as an ancient historian but became a professor of International Relations, first at Aberystwyth and finally at Oxford, wrote *The Greek Commonwealth* when he was still teaching ancient history.³⁹ Part II of that book is devoted to “Politics”, and there our work is cited a number of times, mostly as one source among several to support a particular point. Once is there a comment, on our author’s view that members of the *demos* do not want to hold such offices as military commands but do want those “which involve receipt of pay and domestic benefit”: “Of course he and other wealthy people objected to State payments, but that was because he objected to popular government altogether”.⁴⁰

Among the professionals, R. C. Jebb in a short *Primer of Greek Literature* stated that our work was written c. 420 and not by Xenophon.⁴¹ J. P. Mahaffy dated our work before 425; he thought the suggestion that Critias or Alcibiades might be the author was impossible; the work is Machiavellian, in that it ignores questions of right and wrong and asks only whether the constitution works; “the whole temper of the writer is that of the school of Antiphon or Thucydides, not that of Plato or Xenophon”.⁴² Both Jebb and Mahaffy noted that our work is the earliest surviving piece of Attic prose.

W. L. Newman discussed our text in his edition of Aristotle’s *Politics*, describing it as a “short paper, or extract from a letter, (...) which finds a place, rightly or wrongly, among the works of Xenophon”. “It is addressed (...) to a friend (...) and is intended to correct his impression that the constitution of Athens and the arrangements of the State generally were a monument of folly. There is much method, it argues, in the supposed madness of the Athenians.” “It implies that the true way of preserving a democracy is to study exclusively the interest of ‘the poor and the common people and the inferior sort’”, and thus it goes further than the democratic leaders of *Politics* VI.⁴³

38 “Constitutionally incapable”, *ibidem*, p. xviii(-xix) n. 2 (the whole of that note is a *tour de force*); “special pleading”, p. xxvi; “Grotesque”, p. xxviii.

39 A. E. Zimmern, *The Greek Commonwealth: Politics and Economics in Fifth-Century Athens*, Oxford, Clarendon Press, 1911; 5th ed., 1931 (I cite the 1st ed.): p. 158 with n. 1 (lawcourts), p. 159 with n. 1 (officials), p. 169 with n. 1 (importance of war), p. 170 with n. 2 (payment for public service), p. 182 with n. 2 (assessments of Delian League tribute), p. 187 with n. 1 (lawcourts), p. 198 n. 2 (practice in seamanship).

40 *Ibidem*, p. 170 n. 2, on Ps.-Xen. I, 3.

41 R. C. Jebb, (*Primer of*) *Greek Literature*, London, Macmillan, 1877, p. 114.

42 J. P. Mahaffy, *A History of Classical Greek Literature*, London, Longmans, 1880; 2nd ed. 1883; 3rd ed. London, Macmillan, 1890-1891 (I cite the 1st ed.). Vol. II, p. 257-259.

43 W. L. Newman, *The Politics of Aristotle*, Oxford, Clarendon Press, 1887-1902, Vol. I, p. 538-541. In Newman’s rearrangement, *Politics* Book VI became VIII.

At the end of the century G. Dakyns included our work in his complete translation of the works of Xenophon. In his Introduction he described it as “the fruitful parent of so many discussions in modern times”; he said, “it would be delightful to believe, simply, with Grote, (...) that Xenophon wrote it”, but Dakyns attributed it to an unknown writer and gave it the date (which still seems to me correct), c. 424.⁴⁴ J. B. Bury, in the first edition of his *History of Greece*, likewise attributed it to “Pseudo-Xenophon” and dated it c. 424.⁴⁵ The ultra-conservative G. B. Grundy, in *Thucydides and the History of His Age*, cited our work several times as a source, but made no serious comment on it, and in this respect he is remarkable only for dating it merely (without adequate explanation) “before 394”.⁴⁶

And before I end I must mention one other aspect of the nineteenth-century reception of our work in Britain. It was Gilbert Murray, Professor of Greek at Oxford but a strong believer in writing for the wider public, who seems in his *History of Ancient Greek Literature* to have been the first to give our author the sobriquet which he is given often in English and sometimes in other languages, the Old Oligarch. Murray had a distinctive view of the intended audience, thinking that “the work reads like the address of an Athenian aristocrat to the aristocrats of the Empire, defending Athens at the expense of the Demos. ‘We aristocrats sympathise with you: your grievances are not the result of deliberate oppression or of the inherent perversity of the Athenians, they are the natural outcome of the democratic system. If a chance comes for revolution, we shall take it; at present it would be madness.’”⁴⁷

So the British picture is: that at the end of the eighteenth century our work provided material for those who wanted to attack democracy; in the second quarter of the nineteenth century, among those who approved of democracy, the criticisms of this opponent of democracy could be cited in support of democracy; in the second half of the nineteenth century strong opinions on democracy continued to be expressed on the edges of the scholarly world, but the concern of the professional classicists was to place the work in context, as something written about the 420s and therefore as the earliest surviving piece of Attic prose.

44 H. G. Dakyns (trans.), *The Works of Xenophon*, London, Macmillan, 1890-1897, Vol. II (1892), p. lxx-lxxiii.

45 J. B. Bury, *A History of Greece to the Death of Alexander the Great*, London, Macmillan, 1900, p. 427.

46 G. B. Grundy, *Thucydides and the History of His Age*, London, Murray, 1911, p. 92 n. 1, citing Ps.-Xen. I, 16 (which deals with the requirement that the allies should go to Athens for court cases). I have found no mention of our work in Vol. II, Oxford, Blackwell, 1948.

47 G. G. A. Murray, *A History of Ancient Greek Literature*, London, Heinemann, 1897; 2nd ed. 1902; 3rd ed., *The Literature of Ancient Greece*, Chicago, University of Chicago Press, 1956 (I cite the first edition), p. 167-169.

UNE LETTRE DE XÉNOPHON AU ROI DE SPARTE AGÉSILAS ?

La singulière monographie d'Émile Belot

Cinzia BEARZOT

(Università Cattolica di Milano)

RÉSUMÉ : En 1880, Émile Belot publia une monographie sur la *Constitution des Athéniens* du Pseudo-Xénophon, dans laquelle il prenait une position singulière : le texte y était interprété comme une lettre écrite par Xénophon au roi de Sparte Agésilas en 378 av. J.-C. Pour rendre compte d'une telle interprétation, on présente ici Belot comme chercheur et enseignant, puis on essaie d'insérer l'auteur et son ouvrage dans le contexte des études historico-philologiques de l'époque et d'évaluer sa démarche méthodologique en même temps que ses apports scientifiques.

ABSTRACT : In 1880, Émile Belot published a monograph on Pseudo-Xenophon's *Constitution of the Athenians*, in which he took an unusual position: he interpreted the *Constitution of the Athenians* as a letter written by Xenophon to the Spartan King Agesilaus in 378 BC. To explain this interpretation, this paper introduces Belot as a researcher and a teacher; and then attempts to place him and his work in the context of the historical-philological studies of his time ; finally, it evaluates his methodological approach and his scholarly contributions.

//////

Bien que contestée dès l'Antiquité par Démétrios de Magnésie¹, l'attribution à Xénophon de la *Constitution des Athéniens*, arrivée jusqu'à nous avec les autres écrits de l'historien athénien, a encore été défendue récemment par quelques chercheurs, notamment Maria José Fontana² et Marta Sordi³, qui ont proposé d'attribuer l'œuvre au jeune Xénophon, en la faisant remonter aux quinze der-

1 Diogène Laërce, II, 57. Voir la contribution d'Emmanuèle Caire dans ce volume.

2 M. J. Fontana, *L'Athenaion Politeia del V secolo a.C.*, Palermo, A. Cappugi & Figli, 1968, p. 80-102 ; cf. M. J. Fontana (ed.), *La Costituzione degli Ateniesi*, Palermo, Palumbo, 1969, p. 26-28.

3 M. Sordi, « L'"Athenaion Politeia" e Senofonte », *Aevum* 76, 2002, p. 17-24.

nières années du v^e siècle av. J.-C.⁴. Cependant, les arguments contre la paternité de Xénophon sont, selon les termes de Walter Lapini, « décisifs et définitifs »⁵ et la plupart des commentateurs, tout récemment encore, ont réaffirmé le caractère hautement improbable de cette paternité⁶. Il existe cependant un précédent que ni Fontana ni Sordi n'ont pris en considération : celui de la monographie d'Émile Belot, qui remonte à 1880. Ce savant renoue alors avec une tradition déjà sérieusement ébranlée depuis le début du xix^e siècle, époque où naissent les premiers soupçons sur la paternité de l'opuscule⁷, et, en cette fin de xix^e siècle, sa position paraît même exceptionnelle. Le sous-titre même de sa monographie, *La République d'Athènes*, va plus loin que quiconque auparavant par les précisions qu'il apporte : il s'agirait d'une *Lettre sur le gouvernement des Athéniens adressée en 378 avant J.-C. par Xénophon au roi de Sparte Agésilas*. Pour mesurer la singularité de cette monographie, on présentera d'abord la personnalité de Belot comme savant, puis la nature de ses travaux, avant d'analyser son ouvrage sur la *Constitution des Athéniens*.

1. Belot comme savant

Les informations dont nous disposons sur la figure de Belot sont rares et, de plus, leur dimension critique est insuffisante, car elles se réduisent en réalité à des éloges funéraires (celui d'Arnould Locard, président de l'Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de Lyon)⁸, à des commémorations académiques (celle d'Émile Charles, recteur de l'Académie de Lyon ; de Charles Bayet, assesseur de la Faculté des Lettres de Lyon ; de Numa-Denys Fustel de Coulanges, compagnon d'études et ami de Belot)⁹ et à une plus vaste *Notice Biographique* de

4 Cf. C. Bearzot, « La paternità dell'opera », in C. Bearzot – F. Landucci – L. Prandi (ed.), *L'Athenaion Politeia rivisitata. Il punto su Pseudo-Senofonte*, Milan, Vita e Pensiero, 2011, p. 3-6.

5 W. Lapini, « Storie di sofisti: Antifonte di Ramnunte e la Costituzione degli Ateniesi anonima », *Sandalion* 14, 1991, p. 21-62, p. 22.

6 J. L. Marr – P. J. Rhodes, *The 'Old Oligarch': The Constitution of the Athenians attributed to Xenophon*, edited with an introduction, translation and commentary, Oxford, Aris and Phillips, 2008, p. 13-16 ; V. Gray, *Xenophon on Government*, Cambridge-New York, Cambridge University Press, 2007, p. 56-57 ; P. Cartledge, *Ancient Greek Political Thought in Practice*, Cambridge-New York, Cambridge University Press, 2009, p. 140-142 ; D. Lenfant, *Pseudo-Xénophon, Constitution des Athéniens*, texte établi, traduit et commenté, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 2017, p. 17-18 ; G. Serra (ed.), *Pseudo-Senofonte, Costituzione degli Ateniesi*, con un saggio di L. Canfora, Milan, Fondazione Lorenzo Valla, 2018, p. xv et xliv, admet vaguement la possibilité d'une paternité xénophonienne. Pour les hypothèses d'identification avec des homonymes de Xénophon, cf. Bearzot (n. 4), p. 6-7, et D. Lenfant, « Xénophon l'orateur peut-il supplanter le Pseudo-Xénophon ? », *Rheinisches Museum* 159/2, 2016, p. 214-218.

7 Voir la contribution de Pierre Pontier dans ce volume.

8 A. Locard, « Discours prononcé aux funérailles de Émile-Joseph Belot le 3 octobre 1886 », *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon – Classe de Lettres* 24, 1887, p. 217-224.

9 C. Bayet, « Émile Belot, sa vie, son enseignement, ses travaux. Discours prononcé à la séance de rentrée des Facultés de Lyon, le 3 novembre 1886 », Lyon, Imprimerie Pitrat Ainé, 1887 ; N. D. Fustel de Coulanges,

Guillaume-Alfred Heinrich, secrétaire de la classe des Lettres de l'Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de Lyon, notice dont il a été donné lecture le 25 janvier 1887 à l'Académie¹⁰. De toute évidence, aucun de ces textes n'est approprié pour donner une idée fiable de la personnalité scientifique authentique de Belot. J'essaierai cependant de reconstituer l'image de sa personnalité en tant qu'érudit, en tirant parti des informations que j'ai pu trouver¹¹.

Émile-Joseph Belot est né à Montoire (Loir-et-Cher) le 24 septembre 1829 dans une famille de propriétaires terriens en difficulté financière à cause de la fragmentation progressive de la propriété entre de trop nombreux héritiers. C'est sans doute cette situation qui engendra la grande attention qu'il porta aux questions de propriété foncière dans l'histoire ancienne et moderne¹². Son père, Julien, était pharmacien ; sa mère, Virginie Souchet, fille d'enseignant, était une femme d'une grande culture¹³.

Belot poursuivit d'excellentes études au Collège Louis-le-Grand, où, en dépit de son talent reconnu pour la rhétorique et la culture littéraire, il était considéré comme faible en histoire, la matière précise qu'il cultiva par la suite¹⁴. En 1848, il entre à l'École d'administration, fraîchement construite par le gouvernement provisoire, un choix que l'on peut mettre en rapport avec son grand intérêt pour le domaine socio-économique et institutionnel¹⁵. En 1849, après la fermeture de l'École d'administration, il passe à l'École normale supérieure, dans la classe de lettres, où il entre premier au concours d'admission. Il y devient l'élève de Pierre-Adolphe Chéruel, lui-même disciple de Jules Michelet, et le condisciple de Numa-Denys Fustel de Coulanges. C'est à l'École normale que prend naissance sa vocation historique et qu'il développe, dans un climat de confrontation libre, son goût pour l'analyse critique¹⁶. Croyant et pratiquant par tradition aussi bien que par conviction, il n'en est pas moins un libre penseur, s'intéressant aux idées de Rousseau, une sorte de « philosophe chrétien », spiritualiste et rationaliste¹⁷, et la complexité de sa pensée se reflète dans les positions antinomiques de ses

« M. Émile Belot », *Revue Historique* 11, 1886, p. 399-403. Le discours du recteur Émile Charles, tout comme celui du représentant des étudiants en histoire de la Faculté de Lettres, ne semblent pas avoir été publiés.

10 G.-A. Heinrich, « Notice biographique sur M. Émile Belot », *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon* 24, 1887, p. 305-328.

11 Je remercie pour leur aide Jean-Michel David, Pascale Giovannelli-Jouanna et Luana Quattrocchi.

12 Bayet (n. 9), p. 4.

13 Les informations les plus précises sur la biographie de Belot se trouvent dans la *Notice biographique* de Heinrich (n. 10).

14 Bayet (n. 9), p. 5.

15 Bayet (n. 9), p. 5 : « Notre collègue avait en effet une rare intelligence des faits d'ordre administratif et économique, qu'il s'agit de la société antique ou de la société moderne. C'était aussi un des côtés les plus originaux de son enseignement... ». Cf. Heinrich (n. 10), p. 307.

16 Heinrich (n. 10), p. 308-309.

17 Locard (n. 8), p. 221 ; Heinrich (n. 10), p. 324-325.

enfants, nés de son mariage avec une de ses cousines : Émile, catholique pratiquant, et Gustave, farouchement laïc. Ce sera justement Fustel de Coulanges qui rappellera la rigueur de l'approche méthodologique apprise à l'école de Chéruel, exprimée par Belot à travers l'étude attentive de textes et de documents, ainsi que par l'indépendance de son jugement, même devant les hypothèses des grands maîtres¹⁸ ; et c'est toujours Fustel qui évoquera Chéruel comme celui qui avait enseigné à ses élèves « à chercher et à voir la vérité telle qu'elle était »¹⁹.

En 1852, après avoir passé les examens d'agrégation littéraire générale (celles d'histoire et de philosophie avaient été supprimées), Belot commence à enseigner au lycée. Mal vu, comme tous les normaliens, en raison de son « esprit libéral » après le coup d'État du 2 décembre 1851, il se retrouve relégué à Blois (1852), puis muté à Orléans (1853), à Vendôme (1854) et enfin à Strasbourg (1857), où parmi ses élèves on retrouve Marc Bloch. La période passée à Strasbourg représente un tournant pour Belot : il y trouve un environnement stimulant, au contact des grandes universités allemandes, et il se lance dans l'étude de la Rome républicaine, dans le sillage de Louis de Beaufort et de Barthold Gottfried Niebuhr ; il y retrouve son ami Fustel de Coulanges, avec lequel il entretient d'intenses et passionnants échanges de nature scientifique et culturelle²⁰. Il est ensuite muté à Versailles (1863) pour finir à Paris, au lycée Henri IV (1867), grâce entre autres à la célébrité qu'il a acquise avec la publication, en 1866, du premier volume de *l'Histoire des chevaliers romains*.

En 1872, il soutient sa thèse de doctorat ès-lettres avec le deuxième volume de *l'Histoire des chevaliers romains* et, sur proposition de Guillaume-Alfred Heinrich, il reprend en 1874 le poste d'Antoine Daresté de la Chavanne comme professeur d'histoire à la Faculté de Lettres de Lyon, où il était déjà chargé de cours. Il doit se consacrer à l'enseignement de l'histoire générale, ce qui l'amène à affronter des problèmes de l'histoire des États-Unis d'Amérique dans une série de cours donnés entre 1873 et 1878. Bien qu'ayant la possibilité d'aller enseigner à l'École normale, il préfère rester à Lyon ; il était d'ailleurs convaincu de la nécessité de développer l'importance des universités locales²¹. Ses enfants, Émile Belot (1857-1944), ingénieur des manufactures de l'État, et Gustave Belot (1859-1929), Inspecteur de l'Académie de Paris puis Inspecteur Général de l'Enseignement

18 Fustel de Coulanges (n. 9), p. 400-401. Cf. également Heinrich (n. 10), p. 309 : « Les leçons de M. Chéruel étaient un modèle de critique historique ».

19 Pour la citation, cf. F. Hartog, *Le XIX^e siècle et l'histoire. Le cas Fustel de Coulanges*, Paris, Presses Universitaires de France, 1988, p. 116.

20 Bayet (n. 9), p. 8-11 ; Heinrich (n. 10), p. 312-314. Sur les années de l'École normale et celles de Strasbourg, il peut être utile de consulter Hartog (n. 19), p. 107-120, même s'il est centré sur Fustel de Coulanges.

21 [G.-H. Heinrich] – É. Belot, « Allocations adressées aux étudiants de la Faculté des Lettres de Lyon », *Revue internationale de l'enseignement*, 15 février 1886 (tirage à part Paris, A. Colin, 1886), p. 129-136, particulièrement 133-136 ; Bayet (n. 9), p. 21-22.

Secondaire, firent don de sa bibliothèque, qui comprenait également des manuscrits inédits, à la Faculté de Lettres de Lyon (elle se trouve aujourd'hui au sein de la Bibliothèque interuniversitaire de lettres et sciences humaines)²².

Vers la fin de sa vie, usé par la maladie qui le conduira à la mort en 1886, Belot mène une importante activité d'éducateur et de formateur, que les discours commémoratifs et nécrologiques rappellent avec émotion²³. Il consacre beaucoup de temps à la préparation de ses cours et à la correction des devoirs de ses étudiants, au détriment de ses travaux personnels. Ouvrage même sur la *Constitution des Athéniens* du Pseudo-Xénophon (1880) fut, semble-t-il, le résultat de recherches entreprises pour faciliter à ses étudiants la préparation de l'agrégation, qui prévoyait une étude de ce texte²⁴.

Belot reçut divers honneurs pour son activité. En 1865 il reçut les palmes d'Officier d'Académie, et celles d'Officier de l'Instruction publique en 1876. En 1882, il fut invité à poser sa candidature à la succession de Tony Desjardins et fut désigné membre de l'Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de Lyon ; son état de santé précaire ne lui permit cependant pas de participer activement aux travaux²⁵. En 1883, il devient membre correspondant, pour la section d'histoire, de l'Académie des Sciences morales et politiques et, en 1884, membre de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Versailles. En 1882, il fut décoré de la croix de Chevalier de la Légion d'honneur.

Il meurt le 30 septembre 1886, alors qu'il travaillait à une *Histoire des origines des États-Unis d'Amérique*. Il n'avait pas réussi à prendre sa retraite pour pouvoir se consacrer à d'autres travaux, notamment à un troisième volume de *L'Histoire des chevaliers romains*²⁶. Malgré les déclarations à ce propos, que l'on peut retrouver dans les discours de célébration²⁷, il n'y eut aucune publication des inédits.

22 Une journée d'étude a été consacrée à Émile et Gustave Belot (ainsi qu'à leur père) : « Les Belot : chercher, expliquer et pérenniser l'ordre dans le cosmos, la manufacture et la société. Essai d'étude biographique transdisciplinaire », Centre Alexandre Koyré, EHESS, et Société Française d'Histoire des Sciences de l'Homme, Paris, 16 septembre 2010. Il ne semble pas que les Actes de cette journée aient été publiés.

23 Fustel de Coulanges (n. 9) ; Bayet (n. 9), p. 19-22 ; Locard (n. 8), p. 218-219.

24 Bayet (n. 9), p. 20 ; Heinrich (n. 10), p. 322 ; Ch. Graux, *Revue critique d'histoire et de littérature* 40, 1881, p. 237-243, part. 242 (à propos de É. Belot, *La République d'Athènes, lettre sur le gouvernement des Athéniens adressée en 378 avant J.-C. par Xénophon au Roi de Sparte Agésilas*, texte grec dont les différentes parties sont rétablies dans leur ordre véritable ; traduction française, avec une préface, une introduction et un commentaire historique et critique, Paris, Pedone-Lauriel, 1880).

25 Fustel de Coulanges (n. 9), p. 401-402 ; Locard (n. 8), p. 220 ; Heinrich (n. 10), p. 305.

26 Fustel de Coulanges (n. 9), p. 403.

27 Fustel de Coulanges (n. 9), p. 401-402 ; Bayet (n. 9), p. 23 ; Heinrich (n. 10), p. 321.

2. Les travaux de Belot

Au cours de sa carrière de professeur, Belot s'intéressa à divers thèmes d'histoire ancienne et moderne. Sa bibliographie est disponible à la fin de l'éloge que lui consacre Arnould Locard²⁸. On y trouve des titres concernant l'histoire romaine de la période républicaine (économie et société dans la Rome du III^e siècle av. J.-C., les tribuns de la plèbe, le dernier siècle de la République), la didactique des langues (*Méthode de la double version continue pour l'enseignement des langues*, 1871), l'histoire de l'art de l'Antiquité (*Pasitèle et Colotès*, 1883), l'histoire des États-Unis (*Nantucket. Étude sur les diverses sortes de propriétés primitives*, 1884), l'histoire locale de Lyon (« Notice historique sur le Lyonnais », in A. Magin, *Histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, 1880). Il fut également le traducteur, avec Emile Boutroux, de *La philosophie des Grecs considérée dans son développement historique* d'Eduard Zeller (I-III, Paris, 1877-1884).

Son premier ouvrage, conçu et réalisé à Strasbourg, est le premier volume de *L'Histoire des chevaliers romains, considérée dans ses rapports avec les différentes constitutions de Rome, depuis le temps des Rois jusqu'au temps des Gracques* (Paris, 1866) ; le deuxième, *Depuis le temps des Gracques jusqu'à la division de l'empire romain*, paraît en 1873. *L'Histoire des chevaliers romains* est considérée comme le principal ouvrage de Belot, fondé en grande partie sur ce que l'on appelle la « méthode arithmétique », à savoir sur la statistique et sur l'analyse des facteurs mesurables et de l'économie monétaire. En 1867, le premier volume obtient de l'Académie française le prix Montyon, un prix annuel de littérature et de philosophie destiné « aux auteurs français d'ouvrages les plus utiles aux mœurs, et recommandables par un caractère d'élévation et d'utilité morales », et, en 1874, il reçoit, toujours de l'Académie française, le prix Théroutanne, un prix annuel d'histoire. La renommée acquise grâce à cet ouvrage lui vaut sa mutation au lycée Henri IV à Paris, puis son poste à l'université de Lyon.

L'enseignement de l'histoire générale à Lyon offre à Belot l'occasion d'étudier l'histoire des États-Unis, et plus particulièrement l'histoire des petits États fondés par les dissidents de l'anglicanisme : c'est dans ces événements que Belot croit pouvoir saisir le développement du régime de la propriété foncière à partir de la propriété familiale (et ce, en accord avec Fustel), dans un cadre de liberté d'association et de partage du sentiment religieux. On ne possède de ces recherches que la publication consacrée au cas de l'île de Nantucket (*Nantucket. Étude sur les diverses sortes de propriétés primitives*, Paris, 1884) ; le reste est conservé sous forme manuscrite. Ce qui ressort ici, c'est l'attention portée à la question de la propriété foncière et l'intérêt pour les aspects socio-économiques ainsi que pour

tout ce qui apparaît comme « mesurable » dans l'histoire. En outre, Belot voit dans le cas de Nantucket la répétition de phénomènes typiques des sociétés de l'Antiquité, ce qui l'amène à croire, sur le plan méthodologique, que l'on peut appliquer à l'histoire la reproductibilité de l'expérience scientifique : « L'histoire nous fait assister ici à une épreuve semblable à celle du chimiste qui reproduit en petit au fond d'un creuset les immenses réactions qui ont constitué les roches primitives »²⁹.

En revanche, on ne trouve chez Belot que très peu d'intérêt pour les aspects strictement politiques et idéologiques : c'est ce qui ressort aussi très clairement d'un autre témoignage extrêmement intéressant, le discours de réception à l'Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de Lyon, sur *Benjamin Franklin chef de la démocratie américaine*, lu lors de la séance publique du 22 décembre 1885. Franklin avait été nommé membre associé de l'Académie de Lyon en 1785 ; au cours des années passées en France, il avait souvent été considéré « comme un précurseur de la démocratie française et même universelle »³⁰. Belot cependant présente Franklin comme un démocrate, mais pas un antimonarchiste pour autant, et ce discours lui offre l'occasion de souligner à quel point la Révolution française et la Révolution américaine ont été différentes aussi bien dans leurs origines que dans leurs objectifs : tandis que la France était en proie à la guerre civile, l'Amérique poursuivait une lutte contre un pouvoir extérieur dont la véritable motivation était une opposition aux monopoles au nom de la liberté du commerce (il n'était pas question de contester l'autorité du roi d'Angleterre, mais de refuser au Parlement de Londres le droit d'imposer ceux qui ne bénéficiaient pas de la faculté de représentation). Comme toujours chez Belot, les motivations socio-économiques prennent le pas sur la politique et l'idéologie. Belot voit Franklin non pas comme un révolutionnaire mais comme un traditionaliste, partisan d'une démocratie sans haine de classe : lui-même semble d'ailleurs partager ce point de vue, qui était aussi celui des Anciens, selon lesquels une révolution durable doit avoir un caractère conservateur³¹. C'est dans cette perspective qu'il essaye de trouver, dans la démocratie américaine, des valeurs constructives et des facteurs de crise.

Je voudrais enfin souligner un aspect qui émerge d'une *Allocution* adressée aux étudiants de la Faculté de Lettres de Lyon en 1885 et publiée en 1886³² : la nécessité d'unir l'étude du droit à celle de l'histoire. La justification ne manque pas d'intérêt :

29 Cité dans Bayet (n. 9), p. 16. Cf. Heinrich (n. 10), p. 316-317.

30 É. Belot, « Benjamin Franklin, chef de la démocratie américaine », *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon* 23, 1885-1886, p. 355-375, 360.

31 Heinrich (n. 10), p. 317-318.

32 Belot (n. 21).

Nous ne pouvons guère vous décrire que le mouvement extérieur des faits, les antécédents immédiats, les passions, les idées contemporaines qui les déterminent et qui en sont plutôt les occasions que les causes. MM. Les professeurs d'histoire du droit vous découvriront les ressorts cachés, l'organisme intérieur, par où s'expliquent les changements visibles de la vie des peuples.

L'histoire en tant que science ne saurait se réduire à une simple démonstration d'érudition, mais demande au contraire d'être comprise dans son ensemble avec la raison : tant pour la Rome antique que pour les nations modernes, « l'étude de leurs institutions sera toujours la source la plus pure de leur histoire ». De même, il peut s'avérer utile pour les professionnels du droit (avocats, magistrats, citoyens destinés à des fonctions élevées) d'avoir des notions d'histoire et de littérature. Ce point de vue révèle encore une fois la sensibilité sociale de Belot, attentif aux différentes expressions de la vie de la communauté, dont le droit est incontestablement un indicateur important.

Les évaluations de l'ensemble de l'œuvre de Belot soulignent sa passion d'historien véritable pour la recherche, la profondeur de son jugement dans l'analyse des faits, l'ampleur de son érudition, sa méthodologie rigoureuse³³, qui lui fut reconnue, comme le note Fustel de Coulanges, même lorsque ses hypothèses n'étaient pas accueillies :

Tous ses résultats n'ont pas été également acceptés ; mais il n'est personne qui n'ait rendu justice à sa méthode et à la vigueur de son esprit³⁴.

Je n'ai pas de connaissance personnelle de l'ensemble de l'œuvre de Belot, mais je me propose de vérifier la valeur de ces jugements dans la monographie qu'il consacra à la *Constitution des Athéniens*.

3. La monographie sur la *Constitution des Athéniens*

Nous en arrivons donc à la monographie sur la *Constitution des Athéniens*, intitulée *La République d'Athènes. Lettre sur le gouvernement des Athéniens adressée en 378 avant J.-C. par Xénophon au roi de Sparte Agésilas (texte grec dont les différentes parties sont rétablies dans leur ordre véritable ; traduction française, avec une préface, une introduction et un commentaire historique et critique)*, publiée à Paris (Pedone-Lauriel) en 1880 ; en 1881, il publie chez le même éditeur le *Supplément aux additions et corrections de l'édition de la République d'Athènes*.

33 Locard (n. 8), p. 220 : « Il expose les faits, les analyse, les discute, les commente avec un esprit d'ordre et de méthode irréprochable ».

34 Fustel de Coulanges (n. 9), p. 401 ; ainsi que Bayet (n. 9), p. 13 : « Ceux mêmes qui ont combattu sur quelques points les idées de M. Belot ont toujours admiré l'étendue de son érudition et la force de sa critique ».

Selon Fustel de Coulanges, l'ouvrage serait le résultat d'un semestre de conférences³⁵ ; selon Bayet, Heinrich et Graux, comme je l'ai dit, il résulterait d'études conduites pour contribuer à la préparation de ses étudiants à l'agrégation³⁶. Les deux choses ne s'excluent pas. L'intérêt de Belot pour Xénophon est également attesté par le manuscrit inédit « Sur les publications récentes consacrées à Xénophon et à la constitution de Sparte »³⁷.

3.1. L'établissement du texte

La monographie aborde à la fois des problèmes de philologie (établissement du texte et traduction) et d'histoire politique (dans l'introduction générale et dans le commentaire ponctuel). Je n'ai pas de compétences spécifiques sur des questions de nature philologique. Il semble cependant évident, ne serait-ce que d'après les déclarations mêmes de l'auteur, que l'opération d'établissement du texte a été menée de seconde main, c'est-à-dire à partir d'autres éditions (notamment celles de Kirchhoff, de Schmidt, de Rettig)³⁸. C'est d'ailleurs la seule œuvre philologique de Belot³⁹, qui n'était pas philologue de métier, même s'il possédait une très solide culture classique. Influencé par ses auteurs de référence, et surtout par Weiske et Wachsmuth⁴⁰, Belot effectue de nombreuses transpositions de parties du texte, convaincu que le copiste a omis des passages, puis les a réunis à la fin pour réparer son oubli ; son objectif affiché est de rétablir les différentes parties du texte « dans leur ordre véritable » afin de rendre plus clair un discours notoirement peu linéaire, au point d'apparaître parfois comme une série de notes à usage personnel ou « interne »⁴¹. En réalité, ce type d'approche semble aujourd'hui inadéquat et dangereux : reconstruire un texte de façon à le rendre compréhensible *pour nous* est moins fructueux que de chercher à en comprendre la logique intrinsèque sous la forme conservée. C'est donc à juste titre que Dominique Lenfant, dans la récente édition des Belles Lettres de la *Constitution des Athéniens*, déclare une

35 Fustel de Coulanges (n. 9), p. 402.

36 *Supra* n. 24.

37 Locard (n. 8), p. 220.

38 A. Kirchhoff, *Xenophontis qui fertur libellus in usum scholarum Academicarum*, Berlin, Verlag von Wilhelm Hertz, 1874; M. Schmidt, *Memoire eines Oligarchen in Athen über die Staatsmaximen des Demos*, Iéna, Hermann Dufft, 1876 ; G.-F. Rettig, *Die Planmäßigkeit der Ἀθηναίων πολιτεία*, Vienne, Carl Gerold's Sohn, 1877. Une liste de ces ouvrages de référence se trouve dans É. Belot, *La République d'Athènes, lettre sur le gouvernement des Athéniens adressée en 378 avant J.-C. par Xénophon au Roi de Sparte Agésilas*, Paris, Pedone-Lauriel, 1880, Préface, p. v-vii.

39 Graux (n. 24), p. 239 : « M. B. a fait là pour la première fois de sa vie le métier d'éditeur de textes. Pour son coup d'essai, il s'est attaqué, en somme, à l'un des textes les plus difficiles à constituer qui soient dans toute la littérature grecque ».

40 B. Weiske, *Xenophontis Atheniensis scripta commentarii illustrata*, VI, Leipzig, Frisch, 1804 ; C. Wachsmuth, *Commentatio de Xenophontis qui fertur libello Ἀθηναίων πολιτεία*, Göttingen, Officina academica Dieterichiana, 1874. Cf. Belot (n. 38), p. 2-3 et 16-17.

41 E. Kalinka, *Die pseudoxenophontische Ἀθηναίων Πολιτεία. Einleitung, Übersetzung, Erklärung*, Leipzig-Berlin, Teubner, 1913, p. 45-51.

intention de conservation à l'égard du texte des manuscrits, et n'accepte pas de transposer certaines parties de ce texte, attitude prudente qui, à mon avis, devrait toujours être de mise⁴².

L'aspect textuel de l'ouvrage de Belot (et par conséquent la traduction, qui naturellement dépend du texte) a été violemment critiqué par Charles Graux dans deux comptes rendus, sévères et aussi un peu ironiques, parus respectivement dans la *Revue critique d'histoire et de littérature* de 1881 et dans la *Revue historique* de 1882⁴³. Graux y reprochait notamment à Belot son manque de compétences philologiques, un remaniement du texte sujet à caution, le caractère peu satisfaisant de la traduction (pourtant écrite en bon français et étayée par une tentative sérieuse de comprendre le texte)⁴⁴, parfois en raison d'un texte d'origine erroné, mais aussi à cause de mauvaises interprétations du bon texte (par exemple en I, 18, où δει [μέν] ἀφικόμενον Ἀθήναζε δίκην δοῦναι καὶ λαβεῖν οὐκ ἐν ἄλλοις τισὶν ἀλλ' ἐν τῷ δήμῳ, ὅς ἐστι δὴ νόμος Ἀθήνησι doit être interprété selon Graux, à juste titre assurément, comme étant « ce qui est la loi à Athènes », et non comme « le peuple à Athènes est la loi »)⁴⁵. Graux souligne avec force les difficultés de Belot devant la tâche qu'il s'est fixée :

M.B. éprouve, à ce qu'il semble, quelque embarras en présence du texte qu'il a à constituer. Quand il ne l'accepte pas tout établi déjà des mains des philologues de profession, il lui arrive ordinairement ou de le mal constituer ou de ne le pas constituer du tout⁴⁶.

La sévérité de Graux est frappante : on comprend que le jeune philologue considérait Belot comme quelqu'un qui, n'étant pas du métier, s'était aventuré sur un terrain totalement inadapté à ses compétences. En effet, même un non-philologue, comme moi, peut à juste titre s'étonner devant des opérations comme, par exemple, l'insertion de II, 17 après I, 18, qui conduit à relier II, 16 (sur les invasions de l'Attique et le comportement des Athéniens lors de ces invasions) et II, 18 (sur la possibilité de faire la satire comique du peuple, que Belot met en rapport avec les *Acharniens*, comédie qui évoque le sentiment de colère face aux invasions périodiques) : le lien est effectivement très faible⁴⁷.

42 Lenfant (n. 6), p. XXXV-XXXVII et CLII-CLIV.

43 Graux (n. 24) ; C. Graux, *Revue Historique* 7, 1882, p. 172-178 (à propos de Belot, n. 38).

44 Graux (n. 24), p. 240.

45 Graux (n. 24), p. 240.

46 Graux (n. 24), p. 238.

47 Cf. É. Belot, « Sur un récent mémoire de M. Ludw. Lange, pour rétablir le plan primitif de l'opuscule intitulé Ἀθηναίων πολιτεία », *Mélanges tirés de l'Annuaire de la Faculté de Lettres à Lyon*, 1883, p. 11-20, un compte rendu de l'ouvrage de L. Lange, *De pristina libelli de republica Atheniensium forma restituenda commentatio*, Leipzig, Hirzel, 1883. H. Zurborg, in *Philologische Rundschau* 4/1, 1884, col. 4-11, prend en considération aussi bien l'ouvrage de Lange que le compte rendu de Belot.

3.2. L'introduction

Passons maintenant à l'analyse de la longue introduction. La préface (p. I-VII) vise à mettre sur la table les questions ouvertes que le texte nous pose : la date, la paternité, le but de l'ouvrage et le rapport avec la *Constitution des Lacédémoniens*. Belot observe que, sur ces questions, la critique est loin d'être unanime ; en ce qui concerne la date, et la date seulement, la tendance générale pencherait pour les premières années de la guerre du Péloponnèse, mais Belot déclare d'emblée contester cette date.

L'introduction comprend quatre parties. La première (p. 1-17) est consacrée à un *status quaestionis* ; la deuxième (p. 17-35), à la critique de la vision courante et à l'identification des sources utilisées par l'auteur de la *Constitution des Athéniens* ; la troisième (p. 35-50), à la formulation de l'hypothèse alternative de Belot, qui réapparaît ensuite de façon plus analytique dans le commentaire ; la quatrième (p. 51-63) s'occupe du texte et de sa reconstruction, menée, d'après la déclaration expresse de l'auteur, sur les éditions de Kirchhoff, Schmidt et Rettig⁴⁸.

3.2.1. Le paysage historiographique

Dans la première partie de l'introduction (p. 1-17), Belot présente le cadre contemporain des études sur le Pseudo-Xénophon, ce qui nous permet de replacer notre auteur dans le contexte culturel de son temps et de mesurer son originalité. Les aspects considérés dans le *status quaestionis* sont la paternité et la date de la *Constitution des Athéniens*, ainsi que certains des éléments interprétatifs mis en œuvre par la critique précédente afin de mieux comprendre la nature de l'ouvrage.

En ce qui concerne la paternité de l'opuscule, la plupart des chercheurs de l'époque de Belot ne l'attribuaient plus à Xénophon⁴⁹ ; certains d'entre eux admettaient au maximum l'existence d'une sorte de canevas établi par

48 Belot (n. 38), p. iv : « Pour reconstituer le plan primitif de l'ouvrage, nous avons mis à profit les travaux de MM. Kirchhoff, Moriz Schmidt et Rettig. En prenant ce qu'il y a de meilleur dans chacun de leurs essais de reconstruction, en ajoutant quelques modifications de détail, nous croyons avoir retrouvé un ensemble qui ne se rencontre encore dans aucune édition, et dont toutes les parties s'enchaînent logiquement pour aboutir à une conclusion précise ».

49 J.-G. Schneider, *Xenophontis quae extant*, VI, Oxford, 1815 ; G. Bernhardt, *Syntaxis linguae graecae/Wissenschaftliche Syntax der griechischen Sprache*, Berlin, Duncker und Humblot, 1829 ; A. Bake, *Commentatio critica de libellis qui Xenophontis nomine feruntur de Republica Atheniensium et De vectigalibus Atheniensium*, in *Nova acta literaria Societatis Rheno-Trajectinae*, Pars IV, *Trajecti ad Rhenum*, Johannes Altheer, 1831 ; W. Roscher, *Leben und Werk und Zeitalter des Thukydides*, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1842 ; A. Platen, *De auctore libri Xenophontei qui est de republica Atheniensium*, Bratislava, Typis H. Richteri, 1843 ; A. Boeckh, *Staatshaushaltung der Athener*, Berlin, 1817, 1851² ; C. Morel, *Quaestiones de libello qui dicitur Xenophontis de republica Atheniensium*, Bonn, Formis Carthausiis, 1858 ; Wachsmuth (n. 40) ; Schmidt (n. 38) ; Kirchhoff (n. 38) ; A. Kirchhoff, « Über die Schrift vom Staate der Athener », *Philologisch-historische Abhandlungen der Königl. Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, Berlin, F. Dümmler, 1874, p. 1-51.

Xénophon, développé ensuite par d'autres, un grammairien anonyme⁵⁰ ou un ami et compagnon d'exil de Xénophon⁵¹. À l'époque de Belot, donc, l'attribution à Xénophon était rejetée de manière quasiment unanime, comme c'est d'ailleurs le cas aujourd'hui, et divers noms avaient été avancés en vue d'identifier l'auteur, dont ceux de Thucydide⁵², de Critias⁵³ et de Thucydide fils de Mélésius⁵⁴. Le choix de Belot en faveur de Xénophon ne manque donc pas d'originalité⁵⁵.

En ce qui concerne la date de l'ouvrage, les propositions de l'époque hésitaient entre le V^e et le IV^e siècle : certains le dataient autour de 425, et de toute manière avant 413, compte tenu de l'image de l'empire athénien que cet ouvrage reflète⁵⁶, d'autres en revanche du IV^e siècle⁵⁷. Sur ce point aussi, Belot a opté pour la deuxième position, la moins répandue de son époque, alors que la critique, essentiellement allemande, accréditait la probabilité d'une datation aux alentours de 425-424⁵⁸.

Pour finir, les aspects interprétatifs. En partant de l'hypothèse correcte selon laquelle l'ouvrage serait un « plaidoyer politique » (p. III), Belot passe en revue les diverses questions mises en lumière par la critique précédente et les hypothèses de solution formulées ; il en retient ensuite ce qui peut s'avérer utile à sa thèse. La véritable difficulté soulevée par le texte réside, si l'on en croit Belot, dans la contradiction née du rapprochement entre la condamnation et l'éloge de la démocratie, contradiction qui a fait penser à un texte de nature ironique ou à un dialogue⁵⁹. De l'avis de Belot, ces hypothèses sont erronées, mais le postulat sur lequel elles se fondent est correct. La solution doit être recherchée à travers une « méthode subjective », qui fasse « porter l'investigation sur l'esprit même de l'auteur, sur son procédé de composition, sur le but qu'il se propose d'atteindre en écrivant »⁶⁰, au rebours de la « méthode objective » ou « réaliste », qui consiste à

50 G.A. Sauppe, *Xenophontis de Republica Atheniensium libellus in disceptationem vocatus*, Torgau, Wiedeburg, 1832 ; A. Fuchs, *Quaestiones de libris xenophonteis de Republica Lacedaemoniorum et de Republica Atheniensium*, Leipzig, Serigiana Libraria, 1838.

51 G. Kergel, *De tempore quo scriptus sit libellus qui vulgo Xenophontis esse fertur de Republica Atheniensium*, Diss. Vratislaviae, typ. Grassi, Barthi et soc., 1846.

52 Roscher (n. 49).

53 Platen (n. 49), Boeckh (n. 49), Wachsmuth (n. 40). L'hypothèse a été reprise par L. Canfora, *Studi sull'Athenaion Politeia pseudosenofonte*, Turin, Accademia delle Scienze, 1980, p. 1-110.

54 Schmidt (n. 38).

55 À propos de la paternité, cf. Bearzot (n. 4).

56 Schneider (n. 49) ; Roscher (n. 49) ; Platen (n. 49) ; Boeckh (n. 49) ; A. Kirchhoff, « Über die Abfassungszeit der Schrift vom Staate Der Athener », *Philologische und Historische Abhandlungen der Königlichen Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, Berlin, F. Dümmler, 1878, p. 1-25.

57 368-367 av. J.-C. : Bake (n. 49) ; vers 371 av. J.-C. : Sauppe (n. 50), Fuchs (n. 50) ; deuxième moitié du IV^e siècle : Bernhardt (n. 49).

58 Sur la question de la date, cf. P. A. Tuci, « La datazione », in C. Bearzot – F. Landucci – L. Prandi (ed.), *L'Athenaion Politeia rivisitata. Il punto su Pseudo-Senofonte*, Milan, Vita e Pensiero, 2011, p. 29-71 (qui comprend également un tableau avec les principales hypothèses de datation de 1841 à nos jours).

59 Cf. Belot (n. 38), p. 4-5, avec référence aux chercheurs modernes.

60 Belot (n. 38), p. 5.

se fonder sur la référence à des faits connus, et qui n'est arrivée à aucun résultat concluant jusqu'à présent. Nous voilà ici face à des relevés méthodologiques, qui permettent à Belot d'exprimer sa vision de l'histoire :

La connaissance de l'histoire est celle des pensées des hommes qui nous ont précédés. Ce n'est pas celle des dates et des noms⁶¹.

Pour résoudre l'énigme, il convient par conséquent d'expliquer la coexistence dans l'ouvrage d'idées et de sentiments contradictoires. Après avoir passé la bibliographie en revue, Belot en tire certains résultats qui, à l'en croire, ne dépendent ni de la date ni de la paternité de l'ouvrage, mais de l'analyse, effectuée selon la méthode « subjective », des idées de l'auteur et de sa manière de penser et d'écrire, et qui finissent par apparaître comme les seules et uniques données « incontestables ». C'est sur ces résultats que Belot construit son hypothèse de travail, déjà exprimée dans le titre et qui semble élaborée sur les bases suivantes : avant tout, la *Constitution des Athéniens* est une lettre, peut-être une ébauche, ou un mémoire politique (Sauppe, Fuchs), écrite par un aristocrate athénien à un aristocrate lacédémonien (Roscher) ; ce n'est qu'un canevas, pas un texte fini (Sauppe, Fuchs) ; c'est l'ouvrage d'un auteur qui connaît parfaitement les quatre premiers livres des *Histoires* de Thucydide (Bernhardy, Bake, Kergel, Roscher, Morel) ; c'est l'œuvre d'un exilé, qui a donc été écrite hors d'Athènes (Morel). Les éléments qui poussent Belot à accepter ces bases sont : le caractère contradictoire du texte, qui hésite entre l'éloge et la critique de la démocratie et suppose un interlocuteur ; les difficultés stylistiques et l'ambiguïté du genre littéraire ; les renvois à Thucydide (ainsi qu'à d'autres sources du V^e siècle) présents dans le texte, qui le caractérisent comme un ouvrage de seconde main, ne remontant à aucun témoin oculaire ; l'utilisation d'expressions qui font penser à un éloignement d'Athènes, comme l'adverbe *ἀυτόθι*⁶². Tous ces aspects, déjà signalés par la critique précédente, sont repris par Belot comme des bases « incontestables » de son interprétation.

Il n'existe en réalité rien d'« incontestable » dans ces conclusions : certaines d'entre elles au contraire – que l'œuvre soit une lettre, qu'elle s'adresse à un Lacédémonien, que l'auteur écrive hors d'Athènes – sont aujourd'hui jugées rien moins que sûres. Et si nous voulons parler d'« esprit », je considère comme une erreur l'insistance de Belot sur le patriotisme démocratique athénien de l'auteur (« il tient le langage d'un patriote et d'un démocrate athénien. Tout ce qu'il a d'un aristocrate, c'est sa profession de foi qui contredit ses sentiments ordi-

61 Belot (n. 38), p. 6.

62 Voir cependant n. 71.

naires et naturels »)⁶³. En réalité, cette contradiction intrinsèque est un postulat trompeur : l'auteur ne parle pas en patriote lorsqu'il reconnaît la capacité de la démocratie athénienne, malgré son caractère foncièrement mauvais, à servir ses intérêts ; il parle en sophiste, et n'est par conséquent pas contradictoire, mais tout simplement capable de se poser devant l'objet de l'enquête de différents points de vue. Il est vrai que l'auteur, à la personnalité si fuyante, se prête à se faire pour ainsi dire « psychanalyser », mais sans doute Belot est-il allé ici trop loin dans sa tentative pour saisir, au-delà de la lettre du texte, l'esprit de celui qui écrit. Du reste, Belot est convaincu que « dans toute interprétation, si l'on s'attache à la lettre au lieu de chercher l'esprit, la lettre finit par étouffer le sens même »⁶⁴.

Sans doute peut-on entendre ici un écho des discussions strasbourgeoises avec Fustel de Coulanges, dont les positions dans les années passées à Strasbourg font référence à une histoire comme science de l'âme humaine « unique objet de l'histoire », comme « psychologie » et comme essai d'identification avec les hommes du passé⁶⁵. Il nous vient aussi à l'esprit le jugement de Bayet sur Belot écrivain d'histoire :

L'histoire romaine est pour lui un drame dont il suit les péripéties avec une émotion personnelle qui se communique au lecteur ; il excelle à faire revivre les passions d'une époque et s'y mêle lui-même. Par là il est un des dignes représentants de cette École historique française qui a su joindre au souci de l'érudition le sentiment de la réalité⁶⁶.

3.2.2. Les allusions historiques et la datation

La deuxième partie de l'introduction (p. 17-35) passe en revue des faits historiques et parallèles littéraires invoqués pour étayer les datations variées de la *Constitution des Athéniens*, et réunis en trois catégories : ceux qui précèdent la guerre du Péloponnèse, ceux que l'on peut relier aux premières années de la guerre, et enfin ceux postérieurs à 424. On anticipe ici des thématiques sur lesquelles on se penchera ensuite de plus près dans le commentaire des passages isolés. Avant d'entrer dans le vif du sujet, il est bon de rappeler que Belot ne croit pas que des éléments de ce genre, typiques de ce qu'il appelle la méthode « réaliste », puissent conduire à une datation correcte de l'ouvrage.

63 Belot (n. 38), p. 15.

64 Belot (n. 38), p. 6.

65 Hartog (n. 19), p. 120-148.

66 Bayet (n. 9), p. 14.

La première catégorie prend en considération :

- la référence aux Béotiens (particulièrement obscure en raison d'une lacune) en III, 11 (ὀποσάκις δ' ἐπεχείρησαν αἰρεῖσθαι τοὺς βελτίστους, οὐ συνήνεγκεν αὐτοῖς, ἀλλ' ἐντὸς ὀλίγου χρόνου ὁ δῆμος ἐδούλευσεν ... ὁ ἐν Βοιωτοῖς – que Belot lit ὁ μὲν Βοιωτοῖς) ;

- l'hypothèse d'une révolution oligarchique à Athènes, qui serait formulée en I, 9 (εἰ δ' εὐνομίαν ζητεῖς, πρῶτα μὲν ὄψει τοὺς δεξιωτάτους αὐτοῖς τοὺς νόμους τιθέντας: ἔπειτα κολάσουσιν οἱ χρηστοὶ τοὺς πονηροὺς καὶ βουλεύσουσιν οἱ χρηστοὶ περὶ τῆς πόλεως καὶ οὐκ ἐάσουσι μαινομένους ἀνθρώπους βουλεύειν οὐδὲ λέγειν οὐδὲ ἐκκλησιάζειν. ἀπὸ τούτων τοίνυν τῶν ἀγαθῶν τάχιστ' ἂν ὁ δῆμος εἰς δουλείαν καταπέσοι) ;

- les allusions à la troisième guerre de Messénie en II, 15 (πρὸς δὲ τούτοις καὶ ἐτέρου δέους ἀπηλλαγμένοι ἂν ἦσαν, εἰ νῆσον ᾤκουν, μηδέποτε προδοθῆναι τὴν πόλιν ὑπ' ὀλίγων μηδὲ πύλας ἀνοιχθῆναι μηδὲ πολεμίους ἐπείσπεσεῖν: πῶς γὰρ νῆσον οἰκούντων ταῦτ' ἂν ἐγίγνετο), qui ferait référence à l'appel des oligarques athéniens à Sparte à l'époque de la bataille de Tanagra (Thucydide, I, 107-108), et en III, 11 (τοῦτο δὲ ὅτε εἶλοντο Λακεδαιμονίους ἀντὶ Μεσσηνίων, ἐντὸς ὀλίγου χρόνου Λακεδαιμόνιοι καταστρεψάμενοι Μεσσηνίους ἐπολέμουν Ἀθηναίους), qui mentionne expressément le choix athénien en faveur de Sparte à l'époque de la troisième guerre de Messénie.

Dans le premier cas (a), on retient habituellement que la référence concerne les événements de Béotie après les batailles de Tanagra et d'Œnophyta de 457⁶⁷ ; au contraire, il s'agirait pour Belot d'une référence aux rapports entre Pisistrate et les aristocrates béotiens et érétriens qui l'aidèrent à revenir à Athènes à son retour d'exil de 556/5 (Hérodote, I, 61). Mais cette interprétation pour le moins singulière se fonde sur une erreur : l'auteur du pamphlet entend dire que, lorsqu'Athènes a soutenu les oligarchies, la population des cités a été réduite en esclavage ; Belot comprend au contraire que c'est le peuple athénien qui a subi l'esclavage, quoique en plein VI^e siècle, cela n'ait pas grand sens de parler de *dèmos* au sens de démocratie, même si Pisistrate est évoqué par les sources comme *dèmotikotatos*, et non comme oppresseur du peuple (Aristote, *Constitution des Athéniens*, 13, 4 et 14, 1).

Dans le deuxième cas (b), l'auteur ferait allusion à la tentative ratée d'Isagoras d'abolir la réforme de Clisthène avec l'aide de Cléomène I^{er} de Sparte, ou encore aux révolutions oligarchiques de 411 et de 404. Mais il n'y a aucune raison de penser qu'il existe un rapport avec les événements de 507, pour ne pas parler de

67 À propos de III, 11, voir L. Prandi, « Riferimenti e allusioni di carattere storico in Ap », in C. Bearzot – F. Landucci – L. Prandi (ed.), *L'Athenaion Politeia rivisitata. Il punto su Pseudo-Senofonte*, Milan, Vita e Pensiero, 2011, p. 123-141, aux p. 131-134 ; Lenfant (n. 6), p. 186-192.

ceux de 411 ou de 404, lorsque la population tomba effectivement dans l'esclavage, ne serait-ce que temporairement. Il est par ailleurs discutable que I, 9 fasse allusion à une révolution oligarchique ; il y est plutôt souligné à quel point l'*eunomia* est en contraste radical avec le régime athénien, et l'on y trouve une critique de la démocratie par l'éloge du gouvernement idéal⁶⁸.

Dans le troisième cas (c), le fait que II, 15 ait comme parallèle Thucydide, I, 107-108, n'est absolument pas démontré : on retrouve d'autres épisodes semblables, par exemple en 415 (la crainte que la mutilation des Hermès ne cache un complot antidémocratique appuyé par Sparte, cf. Thucydide VI, 61, 2) et en 411 (le mur d'Éétionée, cf. Thucydide, VIII, 90-92)⁶⁹ ; quant à III, 11, Belot est convaincu que le passage s'inspire non pas de Thucydide, mais de la *Lysistrata* d'Aristophane (v. 1137-1146). Or, le rapprochement n'est pas pertinent, car *Lysistrata* dit une chose totalement différente de la *Constitution des Athéniens*⁷⁰ : dans la comédie, il est dit que les Athéniens sauvèrent les Lacédémoniens, ce qui est la version athénienne des faits, en contradiction évidente avec les « soupçons » lacédémoniens dont parle Thucydide I, 102 ; au contraire, le Pseudo-Xénophon, en III, 11, fait allusion au résultat catastrophique qu'eut la volonté de Cimon de soutenir les Lacédémoniens contre les Messéniens.

La deuxième catégorie d'événements regarde la période allant de 431 à 424. Les allusions à des faits de cette époque sont fréquentes, selon Belot, non pas parce qu'il s'agit là de la période de composition de l'œuvre, mais parce que l'auteur, exilé d'Athènes, a besoin d'informations, qu'il retrouve chez Thucydide, chez Aristophane, chez Lysias ; car, avec Agésilas comme interlocuteur, il juge utile d'évoquer de nouveau la guerre menée par le père de ce dernier, Archidamos II ; enfin parce qu'en voulant dissuader Agésilas d'attaquer Athènes afin de susciter une rébellion oligarchique, il doit évoquer une Athènes puissante et invincible, et par conséquent en rappeler les succès et passer les crises sous silence. Et là, sur le plan méthodologique, le terrain devient glissant : il est évident que le raisonnement est circulaire, et que Belot utilise comme arguments en faveur de son hypothèse des éléments qui ne sont absolument pas établis et qu'il devrait au contraire démontrer (par exemple, que l'auteur soit exilé d'Athènes et donc peu informé⁷¹, qu'il soit effectivement en train d'écrire une lettre à Agésilas, que son objectif soit de détourner d'Athènes le danger d'une invasion).

68 Lenfant (n. 6), p. 51-55.

69 Lenfant (n. 6), p. 136-139.

70 Graux (n. 43), p. 174-175 : « Les deux textes ne disent pas du tout la même chose ».

71 À ce propos, Belot (n. 38), p. 68, n. 2, met en valeur en I, 2 l'adverbe *ἀπτόθι*, qui prouverait que l'auteur écrit en exil, mais le terme, typique du style épistolaire, n'implique pas l'éloignement physique. Cf. Lenfant (n. 6), p. 32.

La troisième catégorie concerne des événements postérieurs à 424, ou des sujets traités par des textes postérieurs à cette date. Il n'est pas nécessaire de s'arrêter sur tous les cas proposés par Belot, et je me limiterai à quelques observations, pour montrer les limites méthodologiques de l'ouvrage.

Que III, 11 dépende de la *Lysistrata* d'Aristophane (de 412 pour Belot, en réalité de février 411) ne représente pas à mon sens une hypothèse acceptable, comme nous l'avons déjà dit, et l'argument tombe donc de lui-même. Ce n'est pourtant pas le seul argument fragile parmi tous ceux invoqués par Belot. Nous allons en voir quelques autres.

En III, 11, le deuxième cas évoqué par l'auteur grec pour démontrer que les Athéniens ont grand tort de soutenir les oligarchies auprès des autres peuples regarde Milet (τοῦτο δὲ ὅτε Μιλησίων εἴλοντο τοὺς βελτίστους, ἐντὸς ὀλίγου χρόνου ἀποστάντες τὸν δῆμον κατέκοψαν). Ce passage a été mis en rapport avec IG B, 21, que l'on date aujourd'hui de l'archontat d'Euthynos (450/49) – ce serait d'ailleurs cohérent avec la chronologie des deux autres événements auxquels il est fait allusion en III, 11 –, mais Belot, quoique connaissant l'inscription à travers Kirchhoff, estime qu'une référence aux événements de 412 (Thucydide, VIII, 6-14 et 17) est « la seule explication possible »⁷²; comme pour les Béotiens, il interprète mal le passage, à cause de la lecture ἀπέκοψαν (de Moriz Schmidt), « ils mutilèrent la démocratie », au lieu de κατέκοψαν, « ils ont mis le peuple en pièces », en comprenant que le peuple tombé en esclavage, avec l'avènement des Quatre-Cents, est le peuple athénien, alors qu'il s'agit en fait des citoyens de Milet.

Qu'en II, 17 le thème de la responsabilité que le peuple rejette sur les orateurs et les présidents de l'assemblée implique une bonne connaissance de *L'Assemblée des femmes* d'Aristophane (v. 797-799), en raison de la présence du verbe ἀρνέομαι, et renvoie par conséquent à une date postérieure à 393, n'est nullement convaincant, car, comme l'observe également Graux⁷³, ce thème était très présent dès l'époque de Périclès, et le rapport chronologique entre les deux textes pourrait aussi être inversé⁷⁴.

Belot soutient enfin que les références au tribut (*phoros*) présentes dans le texte (II,1; III, 2; III, 5) ne prouvent pas que la *Constitution des Athéniens* soit antérieure à 415 (ou mieux à 413, lorsque le tribut fut suspendu); et, pour renforcer sa thèse, il renvoie au discours de Jason de Phères chez Xénophon (*Helléniques*, VI, 1, 12), qui mentionne le tribut que la Thessalie pourra obtenir après avoir été unifiée par un *tagos* (πάντα γὰρ δήπου τὰ κύκλω φόρον φέρει, ὅταν ταγεύηται τὰ

72 Cf. la critique de Graux (n. 43), p. 175 et de Zurborg (n. 47), col. 10-11.

73 Graux (n. 43), p. 176-177.

74 C. Bearzot, « Processo decisionale e assunzione di responsabilità nella democrazia ateniese », *Hormos* N.S. 9, 2017, p. 263-280.

κατὰ Θερταλίαν). Il est vrai qu'ici on met en parallèle les richesses accessibles à ceux qui exercent une hégémonie continentale par rapport à ceux qui exercent une hégémonie maritime et dominant des « îlots », mais, en réalité, le passage ne parle en aucune manière de tributs athéniens. On pourrait dire la même chose à propos de Thucydide, VIII, 6 (διὰ τοὺς φόρους), que Belot interprète comme des tributs athéniens (dans le commentaire, à la p. 100) : les tributs dont on parle ici, pour l'année 413/12, ne sont pas ceux qui sont encaissés par Athènes, mais ceux que Pharnabaze, comme Tissapherne précédemment, voudrait encaisser auprès des cités pour le Roi, comme le montre le parallèle avec VIII, 5, 5.

Je m'arrêterai ici et pour le reste je renvoie aux comptes rendus, déjà cités, de Charles Graux⁷⁵.

3.2.3. L'hypothèse interprétative de Belot

La conclusion de la deuxième partie et la troisième partie (p. 35-50) sont consacrées à la formulation de l'hypothèse interprétative de Belot. À son avis, que la *Constitution des Athéniens* reflète le contexte de la guerre archidamique est seulement une impression, due au fait que l'auteur, étant en exil, doit recourir à des textes littéraires (comme Thucydide et Aristophane) ainsi qu'à des souvenirs de jeunesse pour reconstruire un des moments où Athènes était au summum de sa puissance, de manière à persuader Agésilas, fils d'Archidamos, de ne pas attaquer Athènes (la crainte avait été alimentée par la tentative de Sphodrias contre le Pirée en 378). La méthode de composition, livresque et peu intéressée par la vérité, n'est pas d'un historien, mais d'un défenseur d'Athènes, sans orientation démocratique mais animé d'un sentiment patriotique. En s'adressant à Agésilas, qui lui avait demandé conseil, l'auteur, que rien ne nous empêche d'identifier comme étant Xénophon, évoque le cas où Sparte avait tenté d'imposer un changement de constitution à Athènes (de l'attaque de Cléomène I^{er} au moment de la bataille de Tanagra, des invasions d'Archidamos II à 411)⁷⁶, afin de montrer que de telles tentatives sont vouées à l'échec étant donné « l'impuissance du parti aristocratique auquel il appartient lui-même ». Il le fait par amour de la patrie, mais compte tenu de son interlocuteur, il s'efforce de prouver son peu d'attachement au système démocratique.

Le cadre d'ensemble, dans lequel ce qui devrait être démontré devient un postulat (que l'ouvrage soit une lettre, que l'auteur écrive en exil et soit par conséquent désinformé au point de devoir recourir à des textes littéraires, que le texte fasse allusion à Cléomène I^{er} ou au coup d'État de 411...) et dans lequel les erreurs

⁷⁵ Cf. Graux (n. 24) et surtout Graux (n. 43).

⁷⁶ Cf. Belot (n. 38), p. 113-114 du commentaire – mais il est hautement douteux qu'il y ait des références à Pisistrate, à Cléomène et Isagoras, ou aux événements de 411.

d'interprétation sont nombreuses (dans l'identification des faits auxquels on fait allusion et dans les rapports entre les textes), n'est qu'un cadre « vraisemblable », sans pour autant être « probable » ; Belot lui-même, comme s'il était conscient du caractère fantaisiste de sa reconstruction, place entre crochets droits les nombreuses parties qui ne trouvent pas de confirmation dans notre documentation.

Au niveau méthodologique, il n'existe rien de plus fragile que de réfuter des données objectives pour tenter une reconstruction sur une base « subjective » ou « psychologique ». Graux souligne, à juste titre, que l'interprétation de Belot n'a qu'« une trompeuse apparence de solidité », et qu'elle est en réalité « aventureuse et quelque peu risquée » ; elle est aussi naïve, lorsqu'elle semble croire qu'Agésilas dépendait de Xénophon pour avoir des informations fiables sur les conditions de l'Athènes de son époque :

Quelqu'un de nous prétendrait-il – se demande Graux – faire accroire à M. de Bismarck que la France a gardé jusqu'à ce jour ses frontières de 1812 ?⁷⁷

3.2.4. Le remaniement de l'ordre du texte

La quatrième partie de l'introduction est consacrée (p. 51-63) à la reconstruction du texte, déjà remanié par d'autres auteurs, et présente le plan de l'ouvrage reconstitué : les limites de ce travail ont déjà été évoquées.

3.3. Le commentaire de détail

Le commentaire ponctuel est particulièrement riche et propose de nouveau sous une forme plus analytique les points développés dans l'introduction, en ajoutant pourtant aussi de nombreuses informations de nature antique, qui donnent à l'ensemble un ton un peu scolaire (mais on comprend l'utilité que ce commentaire peut avoir eu pour les élèves de Belot, candidats à l'agrégation).

Ici non plus la tendance à tenir pour acquis ce qui devrait être démontré ne fait pas défaut. Aux pages 70-71, Belot commente III, 12-13, qu'il transpose après I, 3, en ces termes :

Ce paragraphe et le précédent donnent une réponse très nette à cette question posée par le correspondant de l'auteur : « Pourrait-on, en renouvelant l'expédition que les Spartiates firent à Tanagre, ou en envahissant l'Attique, comme le fit Archidamus au commencement de la guerre du Péloponnèse, provoquer un soulèvement des ennemis de la démocratie athénienne, et donner aux Athéniens une meilleure constitution ? ». Xénophon tient à dissiper, dès le début de sa lettre, ces illusions d'Agésilas, et le détourner d'un projet si dangereux.

77 Graux (n. 24), p. 243.

Mais le fait est que tout ceci n'est qu'une pétition de principe : jusqu'ici, Belot n'a démontré ni dans l'introduction ni dans le commentaire que Xénophon écrit une lettre, ni qu'il écrit à Agésilas parce que ce dernier le lui a demandé, ni surtout que son but est de le détourner d'un projet d'invasion de l'Attique pour abattre la démocratie. Ce qui ne devrait être qu'une hypothèse de travail, en attente d'une démonstration, est utilisé comme une donnée acquise, qui inspire le commentaire. Ainsi, en I, 9, l'auteur grec invite à prendre en considération les conséquences de l'avènement de l'*eunomia* à Athènes : les *dexiôtatoi*, les *chrèstoi*, les *agathoi* seront au gouvernement et en écarteront les *ponèroi* et les *mainome-noi*. Belot (p. 75) commente de la sorte :

Xénophon n'a pu parler ainsi qu'à un homme disposé à aller voir jusque dans Athènes les effets des changements aristocratiques qu'il voulait provoquer par une invasion. Il y avait des précédents au projet d'Agésilas. Cléomène, roi de Sparte, etc.

Il n'existe en réalité aucune raison de relier les considérations du Pseudo-Xénophon sur l'*eunomia* à un quelconque projet d'invasion d'Agésilas⁷⁸ : là encore, c'est l'hypothèse de travail, la base d'interprétation, qui influence, de manière de toute évidence forcée, le commentaire.

On pourrait multiplier les exemples, mais il est sans doute préférable de procéder à un autre genre d'observations. Certains rapprochements semblent ne pas avoir une grande valeur : à la page 74, par exemple, I, 7 est mis en relation avec Thucydide, III, 37 à cause de la présence dans les deux passages du terme ἀμαθία, mais le contexte et la signification sont fort différents⁷⁹. De nombreuses observations faites par Belot sont impossibles à partager : aux pages 109-112, il dit à propos de II, 5 que Xénophon écrit alors que les échos de l'expédition de Brasidas se sont désormais tus, mais le relevé soulève quelque perplexité, car il est fort peu probable qu'Agésilas ait oublié l'entreprise du général lacédémonien ; à la page 129, Belot soutient que la *taxis* du tribut tous les quatre ans est une institution du IV^e siècle, mais cette affirmation ne repose sur rien, et ce n'est pas un hasard si la justification est une page de Boeckh, qui sera ensuite reniée par l'auteur lui-même : la *taxis* (tous les quatre ans ou suivant une fréquence différente) existait très certainement au V^e siècle, comme le révèle le décret de Thoudippos (IG I³ 71) ; en revanche, contrairement à ce que suppose Belot, une *taxis* n'est nullement attestée pour 378, 375 et 371 et le décret d'Aristotélès (IG II² 43) exclut expressément le *phoros*.

78 Cf. Lenfant (n. 6), p. 51-55.

79 Chez Thucydide, *amathia* se rattache à *ponèria*, et non à *sophrosynè* ; c'est la *chrèstotès* qui est rattachée à *arètè* et à *sophia*. Cf. C. Bearzot, « Il Cleone di Tucidide tra Archidamo e Pericle », in H. Heftner – K. Tomaschitz (ed.), *Ad fontes! Festschrift für Gerhard Dobesch zum 65. Geburtstag*, Vienne, Im Eigenverlag der Herausgeber, 2004, p. 125-135.

Les véritables erreurs d'interprétation ne manquent pas : page 71, Belot associe I, 2-3 et III, 12-13, qui entendraient démontrer que la démocratie est juste, mais l'idée de justice en I, 2-3 concerne la cohérence de la démocratie à servir les intérêts du peuple, et pas la justice absolue ; page 78, il interprète comme un acte de patriotisme les passages où est soulignée la cohérence intrinsèque du système athénien, en interprétant de manière erronée la capacité « sophistique » de l'auteur à se placer du point de vue de son adversaire ; page 91, il soutient qu'un passage du *Panathénaïque* d'Isocrate (23-24) fait allusion à des procès intentés aux alliés au cours du IV^e siècle, alors qu'en réalité Isocrate se réfère au V^e siècle⁸⁰ ; aux pages 107-108, à propos de II, 8 et des coutumes variées introduites en Attique par la mer, il exprime l'opinion que l'auteur fait ici l'éloge des avantages de la démocratie, mais, compte tenu du refus typiquement grec de la mixité, il s'agit de toute évidence d'une critique⁸¹.

Naturellement, tout n'est pas à rejeter : par exemple, je suis d'accord avec Belot sur l'interprétation de II, 19-20 (p. 116-118)⁸².

Il est sans aucun doute surprenant de retrouver chez Belot une aussi profonde connaissance des sources littéraires (Bayet le définit comme « un helléniste et un latiniste consommé »)⁸³, tandis que l'attention pour les inscriptions est bien moindre⁸⁴ : on a déjà observé que, quoique étant au courant de l'inscription relative aux événements de Milet en 450/49, il la liquide en quelques mots en affirmant (p. 86) que, s'il y avait eu une *stasis* à Milet au V^e siècle, Thucydide en aurait parlé, observation qui ne prend pas en considération le caractère très sélectif de la pentécontaétie de Thucydide et la rareté (tout comme le caractère aléatoire) de nos informations sur l'histoire (surtout locale) du V^e siècle⁸⁵.

En conclusion, la monographie de Belot est un ouvrage plein d'érudition, étayé par une solide culture classique aussi bien littéraire qu'historique, avec une excellente connaissance des institutions athéniennes (comme on l'a dit, Belot jugeait

80 Graux (n. 24), p. 240-241.

81 Lenfant (n. 6), p. 118-121. À propos du thème de l'autochtonie, cf. C. Bearzot, *I Greci e gli altri. Convivenza e integrazione*, Rome-Salerno, 2012, p. 47-53, avec bibliographie.

82 C. Bearzot, « Pseudo-Senofonte, Ath. Pol. II, 19-20 : εἶναι/οὐκ εἶναι τοῦ δήμου », in C. Bearzot – M. Canevaro – T. Gargiulo – E. Poddighe (ed.), *Athenaion Politeiai tra storia, politica e sociologia: Aristotele e Pseudo-Senofonte*, Milan, LED, 2018, p. 353-369 ; *contra* Lenfant (n. 6), p. 151-157.

83 Bayet (n. 9), p. 5. À la p. 1, Bayet rappelle que, dans les dernières années de sa vie, Belot, qui était pourtant professeur d'histoire moderne, consacrait chaque année certains cours à la présentation de l'œuvre d'un historien de l'Antiquité. Ces « éminentes aptitudes de latiniste et d'helléniste » sont également évoquées par Heinrich (n. 10), p. 311.

84 Graux (n. 24), p. 241.

85 Graux (n. 43), p. 175 : « M. Belot dit à ce propos : "Or, jamais ni Athènes ni aucune partie du peuple athénien ne secourut l'aristocratie milésienne, sinon en 412..." Jamais ? Qu'en sait Belot ? ... Pour lui, comme pour tout le monde, l'histoire du V^e siècle avant notre ère présente des lacunes, et notamment l'histoire des rapports d'Athènes avec Milet. Alors, quelle valeur a le *jamais* de M. Belot ? ».

important de bien connaître le droit, et on le voit très bien ici) : selon les termes de Graux, « la préface et les notes historiques sont remplies de renseignements, d'indications, d'explications utiles, fruits d'un labeur considérable »⁸⁶.

Cependant, l'ouvrage reste globalement très faible : sa faiblesse réside justement dans l'incertitude de la méthode, bien que Belot soit souvent présenté comme un grand nom de la méthodologie, formé à l'école de Chérueil et, donc, en dernier lieu, de Michelet. En effet, Belot a conçu une idée originale, dans un contexte culturel qui ne croyait plus à la paternité de Xénophon et à une datation au IV^e siècle. C'est une idée dont la cohérence s'impose en donnant une impression de solidité (qui peut s'avérer trompeuse, comme le rappelle Graux), mais Belot l'a soutenue en faisant des erreurs de méthode qui ne sont pas sans importance, en présentant un scénario « vraisemblable », comme je l'ai déjà dit, mais dont il est impossible d'offrir une démonstration rigoureuse.

Fustel de Coulanges, qui avait suivi la même formation que Belot à l'École normale sous la houlette de Chérueil et qui avait partagé avec lui les années de Strasbourg, a tenu à saluer sa mémoire, lors d'une commémoration pleine d'affection, en mettant en avant son rôle d'éducateur et de formateur ; toutefois, il manifestait en même temps une certaine déception :

Si je parlais au nom de l'Université, je dirais que sa vie, même tranchée si tôt, a été pleine et achevée ; car dans les lycées et les facultés il a formé des élèves et a laissé des grands exemples. Mais, me plaçant au point de vue de la science, il me semble que ce qu'il laisse est peu en proportion de ce que nous attendions de lui⁸⁷.

Les commémorations ne sont généralement pas la meilleure occasion pour exprimer des réserves, ce qui peut faire douter que Fustel entende par ces mots souligner la modestie de l'apport scientifique de Belot. Néanmoins, l'idée de publier ses nombreux ouvrages inédits a tout de suite été abandonnée. Sans vouloir forcer l'interprétation des mots de Fustel, je me demande donc si l'expression « au point de vue de la science » ne cache pas une certaine arrière-pensée : celle que l'héritage scientifique de Belot se réduisait en réalité à peu de chose.

86 Graux (n. 43), p. 178.

87 Fustel de Coulanges (n. 9), p. 403. Je n'ai pas trouvé d'étude récente sur Belot. On disposerait d'une base de jugement plus complète et plus sûre si l'on analysait ses contributions dans le domaine de l'histoire romaine.

DE VICTOR DURUY À GUSTAVE GLOTZ

La démocratie, une «extravagance reconnue»

Pascal PAYEN

(Université Toulouse-Jean Jaurès – UT2J)

RÉSUMÉ : Victor Duruy et Gustave Glotz occupent une place importante dans la réception du pamphlet du Pseudo-Xénophon au sein de l'historiographie française des XIX^e et XX^e siècles. Ils se montrent l'un et l'autre hostiles au contenu et au style du « Vieil Oligarque », qu'ils jugent opposé à l'ouverture démocratique dont fait preuve la cité athénienne sur le plan social et économique. Le pamphlet apparaît, selon les mots de Glotz, comme « le plus impitoyable des réquisitoires » envers la cité de Périclès. Duruy et Glotz participent ainsi au développement de l'« Athènes bourgeoise » que N. Loraux et P. Vidal-Naquet ont analysé pour la période précédente, entre 1750 et 1850.

ABSTRACT : Victor Duruy and Gustave Glotz are very important for the reception of Pseudo-Xenophon's treatise within French historiography during the 19th and 20th centuries. Both are hostile to the content and also the style of the "Old Oligarch", whom they see as opposed to Athens' demonstrative openness to democracy in social and economic matters. According to Glotz, the treatise appears as 'an entirely pitiless indictment' of Pericles' city. Duruy and Glotz thus share in the development of "Athènes bourgeoise", a concept of Athens which N. Loraux and P. Vidal-Naquet have analyzed for the precedent period, between 1750 and 1850.

/////

La démocratie athénienne est l'un des objets les plus complexes que la pensée politique et la réflexion sur les institutions aient façonné depuis le VI^e siècle avant J.-C. et l'Antiquité grecque classique. Le substantif *dēmokratia* ne semble pas être apparu au moment des réformes de Clisthène, mais peut-être vers 460 avant J.-C. ou peu auparavant¹. La notion n'a cessé de s'enrichir au contact des dif-

1 La première occurrence se trouve chez Hérodote, VI, 131, qui au détour d'une phrase mentionne Clisthène, « celui qui établit chez les Athéniens les tribus et le régime démocratique » (τὴν δημοκρατίην). Voir les données analysées par D. Lenfant, *Pseudo-Xénophon, Constitution des Athéniens*, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 2017, p. CIII-CXIX. Signalons encore que, dans les *Suppliantes* d'Eschyle, vraisemblablement de 464/3,

férents temps présents qui l'ont accueillie, formant comme autant de contextes sémantiques et historiques. C'est en effet selon l'ordre du temps que s'articulent et évoluent les formes culturelles, les registres énonciatifs et les genres littéraires et discursifs. L'ensemble des discours tenus au sujet de la démocratie implique que soient pris en compte non seulement ceux qui sont à la source de l'histoire de ce régime, mais aussi l'ensemble des cheminements qui la relie à notre temps présent. En amont, presque à l'origine, se trouve, aux côtés du Pseudo-Xénophon, la figure d'Alcibiade, pour qui, chez Thucydide, la démocratie est une « folie universellement reconnue » (ὁμολογουμένη ἄνοια)². L'expression vaut condamnation. Mais reprise, loin en aval, par Gustave Glotz, dans son *Histoire grecque* de 1931, qui est en réalité une histoire tout entière consacrée à Athènes, elle fait figure d'éloge de la cité démocratique, tout en étant, pour partie, tenue à distance :

Les Athéniens avaient pour [leur constitution] une grande admiration. Ils la comparaient avec orgueil à celle des autres villes. Il s'est toutefois trouvé dans Athènes des esprits d'élite pour la critiquer sans pitié, pour la qualifier d'« extravagance reconnue »³.

Ces « esprits d'élite » désignent les aristocrates qui œuvrent dans le secret des compagnonnages oligarchiques, les hétairies. À leur propos nous sommes invité ici à remplir deux missions : d'une part, nous entendons contribuer à restituer l'histoire de la réception du pamphlet à travers le cheminement des significations qui l'ont accompagné ; d'autre part, nous sommes conduit à revenir comme préalable théorique sur la notion de « réception » dans ses liens avec celle de « transmission ». Les deux opérations seront ici concentrées sur la période qui, dans l'historiographie française, correspond à un changement profond et de longue durée dans la perception que l'on a eue de la cité et du régime athéniens. Pour tenter d'en rendre compte, l'exposé comportera quatre étapes. Tout d'abord, nous reviendrons sur les changements et les progrès récents de la notion de réception. Ensuite, prendra place une analyse des principaux repères historiographiques concernant la réception de la démocratie athénienne dans la culture française, à partir du renouveau des années 1730 jusqu'au temps de la Révolution. Dans un troisième temps, l'analyse sera resserrée sur l'œuvre et la figure de Victor Duruy, à l'entour du milieu du XIX^e siècle. Enfin, Gustave Glotz, dans les années 1930, conduit ses lecteurs à une confrontation entre un historien

le coryphée évoque l'asile accordé aux Danaïdes par l'Assemblée d'Argos (comprenons Athènes dans le code de la tragédie) et parle de « la décision prise, lorsque la main souveraine (δήμου κράτους) du peuple détermine une majorité » (v. 602-603).

2 Thucydide, VI, 89, 6 : traduction de L. Bodin et J. de Romilly, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1955.

3 G. Glotz, *Histoire grecque*, t. II : *La Grèce au V^e siècle*, Paris, PUF, 1931, 4^e édition 1948, p. 216.

démocrate moderne (lui-même) et un oligarque pamphlétaire des temps anciens (le Pseudo-Xénophon).

I. Transmission et réception : éléments d'analyse

Depuis quelques décennies, ce n'est plus seulement l'Antiquité pour elle-même qui occupe le champ des études classiques : elle a été rejointe par les travaux consacrés aux traditions de savoirs et d'études issues de l'Antiquité, en bref à ce qu'il advient de l'Antiquité après l'Antiquité. Nos identités d'hier et de maintenant se sont lentement construites en puisant dans les héritages légués par les Anciens, sans pour autant inscrire ce processus dans une querelle des Anciens et des Modernes. Trois éléments principaux soutiennent l'édifice, toujours en construction, de ce qu'il est convenu d'appeler la « réception » de l'Antiquité.

Le premier consiste dans la superposition et la multiplicité des traditions en rapport avec l'Antiquité, associé à un mouvement de *translatio studii* qui a pris forme dès l'Antiquité même. La métaphore qui donne à voir les hommes du temps présent comme « des nains [juchés] sur des épaules de géants » est la plus répandue. Son auteur très probable, Bernard de Chartres, signifie que le progrès humain est fondé sur l'héritage des Anciens. Il n'est ni impropre ni contradictoire de dire que cette tradition humaniste enracine et ordonne les savoirs, dans un mouvement circulaire, en les disposant comme sur la circonférence d'un cercle. Ce dispositif « encyclopédique », qui est celui de Guillaume Budé, correspond à un choix de nature épistémologique, adapté au processus de réception de son objet, les savoirs de l'Antiquité.

Le deuxième élément du triptyque sur lequel repose la mise en œuvre de la réception de l'Antiquité est fondé sur une « archéologie des savoirs ». Les connaissances sur l'Antiquité se sont édifiées, stratifiées, réparties et classées par rapprochements, en fonction des institutions, des « lieux », réels ou imaginaires, qui sont autant de cadres où elles ont pris place : Académie, Librairie, *Respublica Litterarum*, *Altertumswissenschaft* constituent le cadre de l'élaboration des grands corpus documentaires d'inscriptions, de monnaies, de fragments de textes ou d'images. La réception de l'Antiquité se fixe pour but, suivant les ressources mobilisées par Michel Foucault dans *L'archéologie du savoir*, d'interroger les savoirs, « leur histoire », leur « dispersion » autant que leur « unité »⁴. S'ouvrir à une archéologie du savoir ne signifie nullement réaffirmer l'universalité ou la pérennité d'un supposé message humaniste antique, mais bien plutôt étudier les modalités des multiples recours analogiques au paradigme culturel antique.

4 M. Foucault, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, p. 15.

Pour stabiliser l'édifice de la réception, un troisième élément est à prendre en considération : la dimension historiographique. La mémoire de l'Antiquité ne reste intelligible que si nous admettons que le rapport aux civilisations anciennes fait partie de notre présent et qu'il est donc, lui aussi, soumis au changement des connaissances et au renouvellement des enjeux, aux variabilités des cultures. Il n'existe pas une, mais des « mémoires » de l'Antiquité, entre les Anciens et les Modernes, et donc entre eux est postulée une relation de type analogique. « L'époque hellénistique (*Hellenismus*) est l'époque moderne de l'Antiquité », écrit Droysen en 1843, alors qu'il est à la recherche d'un modèle géopolitique pour construire un grand État-nation allemand autour de la Prusse. Il pense ce modèle à l'intersection de la référence allemande et hellénique.

Dresser l'histoire de nos rapports à l'Antiquité ne signifie donc aucunement que ce qui s'est “transmis” s'inscrit dans un *continuum* envisagé comme seul mode de réception. De la même manière que les continuités sont fécondes, productrices d'ordre, les ruptures, les moments où se dessinent de nouvelles configurations dans les rapports à l'Antiquité sont source d'innovations par lesquelles le mouvement est réintroduit, en attente de réception. Le terme et la notion de réception désignent alors un opérateur historique par lequel nous tentons de ressaisir les configurations propres à une culture, la culture gréco-latine. Mais l'histoire ne s'arrête pas tout à fait là : il faut, en effet, souligner que l'histoire des modes de réception de la culture classique participe du sens même de cette tradition. Un des principes qui légitiment une étude de réception de l'Antiquité repose sur l'idée que l'histoire des interprétations fait partie du sens d'un document, ou, selon une autre formulation, que l'histoire de la tradition n'est pas l'histoire d'une erreur. L'étude de la réception de l'Antiquité n'a pas pour ambition première d'apporter une preuve supplémentaire de la « survie », de l'« influence » ou de la « présence » des classiques ; elle ne fait pas de l'Antiquité une « tradition » qui s'ajouterait à tant d'autres jusqu'à côtoyer le registre infini de la mémoire. Sur un plan différent, elle explore la diversité des voies qui assurent la transmission des savoirs et des héritages venus de l'Antiquité et toujours replacés dans les contextes du passé et des temps qui, successivement, les ont « reçus » et ont permis leurs divers passages, leurs multiples transformations et reconfigurations.

Que le lecteur veuille bien nous pardonner ces quelques réflexions de nature épistémologique. Elles ne sont pas un détour ou une fausse piste, et elles ne nous font pas oublier la ligne principale de l'analyse : la réception du Pseudo-Xénophon en France, depuis les premiers contacts de Victor Duruy avec l'histoire grecque (1851) jusqu'à l'ouvrage de Gustave Glotz ayant reçu pour titre la même expression (1931).

Pour analyser le temps de réception qui s'étend de Duruy à Glotz (1851-1931) concernant la démocratie athénienne et la *Constitution des Athéniens* du Pseudo-Xénophon, il faut s'intéresser également à une période importante, pendant longtemps peu étudiée : celle de la lente redécouverte de l'Athènes démocratique comme objet d'histoire.

II. Repères historiographiques sur la réception de la démocratie athénienne de Charles Rollin à Victor Duruy

L'intérêt historique nouveau porté à Athènes en tant que démocratie remonte, à notre sens, à la décennie 1730. La redécouverte, par les humanistes, de Thucydide et de Plutarque, les deux principales sources narratives sur l'histoire d'Athènes, aurait pu attirer plus tôt l'attention sur la nature du régime athénien. Le premier est traduit en français, certes fort mal, dès 1527, par Claude de Seyssel, et la *Vie de Périclès* de Plutarque, avec celle d'autres Athéniens du V^e siècle (Thémistocle, Aristide, Cimon, Nicias, Alcibiade), est accessible, en 1559, dans la traduction des *Vies parallèles* due à Jacques Amyot. Pour Thucydide, la « démocratie » athénienne n'est qu'un « nom » qui masque « la domination du premier citoyen⁵ », tandis que Plutarque est hostile par principe à ce type de *politeia*⁶. Dès lors, comment la notion de « démocratie » athénienne a-t-elle pu émerger dans la culture française d'avant les Lumières ? Il faut certainement remonter à Jean Bodin (1530-1596) qui, en théoricien de la monarchie dans sa *Methodus* de 1566, considère, au chapitre VI, comme une démagogie généralisée le système athénien de la *misthophorie*, et s'appuie pour cela sur la *Constitution des Athéniens* du Pseudo-Xénophon⁷, dont il est un excellent connaisseur. Au cours du XVII^e siècle, lorsque se développe l'absolutisme monarchique, le régime démocratique athénien apparaît comme un contre-modèle absolu. C'est seulement au cours de la décennie 1720-1730 que l'on peut observer un changement. L'événement principal en est la publication par le janséniste Charles Rollin (1661-1741) d'une *Histoire ancienne* (1731-1738) en treize volumes. La nouveauté de cette entreprise tient à deux raisons. D'une part, Rollin veut observer les « progrès » historiques dans le domaine des « sciences et des arts ». L'autre nouveauté qu'il introduit est l'attention portée à Athènes dans sa dimension politique. On observe le passage, peu à peu, d'une histoire à la Plutarque reposant sur les figures héroïques des grands hommes, des « hommes illustres », à une histoire politique favorisant l'émergence de nouvelles sources. Le livre 10 de l'*Histoire ancienne*, intitulé « Du gouvernement politique », insiste en effet sur la « liberté » et l'« égalité » données, à Athènes, aux

5 Thucydide, II, 65, 9.

6 Plutarque, *Vie de Périclès*, IX, 1 ; XI, 1 ; XII, 2.

7 Ps.-Xen. I, 3 ; I, 13.

« pauvres », ce qui leur confère « quelque part au gouvernement dont ils étaient exclus ». Le nouveau paradigme athénien met en œuvre trois thèmes principaux. La ligne principale du récit s'ordonne autour d'une opposition presque terme à terme qui situe Athènes en regard de Sparte. Ensuite, à l'intérieur de ce diptyque, Rollin donne la priorité à Athènes. Enfin il définit, sur le modèle péricléen, une Athènes qui excelle dans le double registre de ses institutions politiques et « du commerce et des arts ».

Esquissons un bilan d'étape : dans les années 1730 et pour la première fois, l'Athènes que promeut Rollin, à la lecture de Thucydide, parallèlement à celle de Plutarque, est une Athènes politique qui s'est dotée des organes d'un « gouvernement démocratique et populaire ». Athènes devient peu à peu une cité éclairée, ouverte aux arts et aux lettres.

Au temps de Duruy, l'intérêt pour Athènes est à la fois plus tardif et plus lent à émerger que pour Rome et pour Sparte. Est-ce parce que la « démocratie » athénienne apparaît plus lointaine, moins en phase avec le temps présent ? En France, néanmoins, cet intérêt est constant, depuis les années 1730 et tout au long du XVIII^e siècle. Pourtant les conditions ne sont pas favorables. La notion de démocratie athénienne paraît étrangère et fragile. Les auteurs classiques, même Thucydide et Plutarque, en l'absence de la *Constitution d'Athènes* d'Aristote, retrouvée en 1891, ont une place infime dans les programmes des collèges, en dépit de l'apport de Rollin : les éditions et traductions font défaut ; la connaissance de la langue grecque est réservée à une élite. Cependant une lente évolution se dessine, qui montre qu'Athènes est de plus en plus perçue sous le couvert de son « gouvernement » populaire. Cela tient non seulement aux sources anciennes, d'Hérodote à Aristote et Plutarque, qui raisonnent en termes de *politeia* ou de démocratie, mais aussi à l'influence décisive de *l'Histoire ancienne* de Rollin. Grâce à cette source, Athènes et sa démocratie, à partir de Solon, deviennent un sujet d'ordre politique. Rollin en construit les prémisses, qui se renforcent chez Montesquieu, dans *De l'Esprit des lois* (1748), jusqu'à la veille de la Révolution avec le *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce* (1788) de Jean-Jacques Barthélémy. La Terreur montagnarde, qui s'affiche lors du 9 Thermidor, et l'exécution de Robespierre remettent en cause les modèles anciens, laissant la place à un « imaginaire libéral », qui s'illustre avec la traduction de Thucydide par Pierre-Charles Lévesque, en 1795, les *Leçons d'histoire* de l'an III (1795) prononcées par Volney au Collège de France et le fameux « discours » de Benjamin Constant à l'Athénée royal de Paris, en 1819 : *De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes*. Dans ce contexte nouveau, qui est celui que va connaître Duruy, c'est l'Athènes de Périclès qui apparaît comme la cité de la liberté individuelle, maîtresse des mers, autorisant tous ses citoyens à s'enrichir, en somme une « Athènes bourgeoise », selon l'expression de

Nicole Loraux et Pierre Vidal-Naquet, qui a remplacé la guerre par le commerce, alors que Sparte est restée une communauté de guerriers. La génération qui suit Benjamin Constant (1767-1830), celle de la formation des empires coloniaux anglais et français, inscrit cette nouvelle interprétation d'une Athènes libérale – en clair : d'une Athènes démocratique, impérialiste et commerçante – non plus seulement dans le registre idéologique, mais aussi dans le domaine de l'histoire avec Victor Duruy.

III. La réception de l'Athènes libérale en France : Victor Duruy

Au cours de la première moitié du XIX^e siècle, c'est l'historiographie anglaise qui, en France, modifie l'image d'Athènes. Cette transformation s'opère au sein de l'*History of Greece* de George Grote, dont les dix volumes paraissent entre 1846 et 1856. Duruy suit de très près cette entreprise et, en admirateur fervent, rend régulièrement compte de la parution.

Duruy (1811-1894), disciple de Michelet, dont il suit les cours à l'École normale supérieure, est un libéral thermidorien, qui vote contre les plébiscites organisés par Napoléon III en 1851-1852. Mais il se rallie à l'Empire et plus sûrement à la personne de l'empereur, lorsqu'il devient membre de la commission chargée de l'aider pour la rédaction de son *Histoire de Jules César* (1860), puis lorsqu'il est rappelé comme « Ministre de l'instruction publique », de 1863 à 1869. Duruy suit de très près, on l'a souligné, ainsi que Mérimée, la parution régulière des volumes de Grote. Bien que spécialiste d'histoire romaine, il publie, en 1851, en un volume in-8°, une *Histoire grecque* de 769 pages, reprise et complétée en 1862, en deux volumes, avec les acquis de Grote, puis dans une édition illustrée en trois tomes, qui paraissent de 1887 à 1889. Comme chez ses contemporains Grote et Droysen, la « modernité » de l'Antiquité ne fait aucun doute pour Duruy : il l'écrit dans ses *Notes et souvenirs* rédigés à la fin de sa vie⁸, il le met en pratique dans sa réflexion. Dans les trois éditions, Duruy partage sur le fond les thèses principales de Grote ; il ruine le modèle spartiate, qu'il qualifie de « simple machine de guerre qui a fini par se détruire elle-même » et il fait l'éloge de l'Athènes de Périclès, « cet âge d'or de l'esprit humain ». Cela lui vaudra une réprimande et une condamnation des autorités, pour « [avoir] eu le tort de préférer la fécondité d'Athènes, démocratie libérale et opulente, à la stérilité de Lacédémone », rapporte-t-il dans ses *Notes et souvenirs*⁹. Sa critique prend une forme esthétisante et morale qui n'est pas sans analogie avec un mode de pensée par polarité, qu'aurait apprécié le

8 V. Duruy, *Notes et souvenirs*, Paris, Hachette, 1901, 2 vol.

9 *Ibidem*, vol. I, p. 71.

Pseudo-Xénophon. On le retrouve en plus d'un passage et il correspond à ce qui pourrait être appelé une forme de réflexe de la pensée : ce sont, par exemple, les oppositions entre pauvres et riches, peuple et nobles (Ps.-Xen. I, 2), fripons et honnêtes gens (*ibidem*, I, 4), le meilleur et la démocratie (*ibidem*, I, 5), Lacédémone et Athènes sur le comportement et la tenue des esclaves (*ibidem*, I, 11-12).

Ce changement en faveur de la démocratie est particulièrement illustré par la figure de Clisthène, à partir des thèses nouvelles de Grote. Ce dernier lui consacre une longue section de soixante-cinq pages, dans le tome V de son *History of Greece*. La ligne principale de l'analyse est formulée presque d'emblée : « Son association avec le peuple donna naissance à la démocratie athénienne : ce fut une réelle et importante révolution¹⁰ ». Clisthène est doté des traits du fondateur, et ce point explique la première grande rupture, qui concerne le rapport avec Solon. Tout en rappelant « ces institutions préexistantes sur lesquelles on put édifier », Grote souligne que Clisthène « en même temps modifia et développa tous les principaux traits de la constitution politique de Solon¹¹ » et que ces changements allèrent dans le sens d'un progrès tel qu'il fut presque une rupture, sans pour autant faire de l'Alcméonide un saint ou un héros. Plus l'exposé avance, plus le personnage prend de l'épaisseur politique et plus la rupture semble consommée avec l'héritage solonien :

Telle fut la première démocratie athénienne, engendrée aussi bien par la réaction contre Hippias et sa dynastie que par la mémorable association, soit spontanée, soit obligatoire, entre Kleisthénès et la multitude non privilégiée. Elle est à distinguer tant de l'oligarchie mitigée établie auparavant par Solon, que de la démocratie symétrique, dans son complet développement, qui prévalut dans la suite depuis le commencement de la guerre du Péloponnèse. Ce fut, en effet, une révolution frappante [...] par le changement visible qu'elle opéra dans la vie sociale et politique¹².

Le Clisthène de Duruy¹³ rompt, au début de l'exposé, avec Solon, en permettant que soient inscrits sur le registre des *dèmes*, base de cette « organisation nouvelle », des gens qui jusqu'alors en avaient été exclus, bien qu'ils fussent présents en Attique parfois depuis plusieurs générations, notamment « des gens de métier et des marchands¹⁴ ». Dès Clisthène apparaissent ainsi, chez Duruy, les prémices de l'« Athènes bourgeoise », mais celle-ci n'est jamais séparée de sa dimension politique, y compris avec le *dèmos* en armes, qui triomphe de Sparte et de Thèbes, conformément à l'image héritée de la Révolution : « La démocratie inaugurerait

10 G. Grote, *History of Greece*, Londres, Murray, 1846-1856 ; trad. fr., Paris-Bruxelles, Librairie internationale A. Lacroix-Verboeckhoven, 1864, vol. V, p. 302.

11 *Ibidem*, vol. V, p. 310.

12 *Ibidem*, vol. V, p. 343.

13 V. Duruy, *Histoire grecque*, Paris, Hachette, 1851, p. 207-217.

14 *Ibidem*, p. 207-209.

glorieusement son avènement par deux importantes victoires gagnées en deux jours¹⁵ ». La fin de l'exposé de Duruy rétablit une continuité avec l'héritage solonien et surtout se transforme en une libre méditation et une synthèse sur l'Athènes libérale, image et modèle du Second Empire français et de l'Angleterre victorienne. Il vaut la peine de citer ce texte, car il définit pour longtemps, et bien après la seconde révolution industrielle, la fonction de l'Athènes démocratique dans la tradition culturelle française :

Nous venons de voir Athènes, après bien des troubles et des révolutions, entrer rapidement dans les voies démocratiques et devenir ce que Solon avait voulu qu'elle fût, une réunion de citoyens au milieu desquels ni familles, ni corporations, ni castes n'avaient de droits particuliers et héréditaires. L'égalité devant la loi, la sécurité des biens et des personnes, le libre accès aux charges, aux tribunaux, à l'assemblée générale, des lois écrites qui empêchaient l'arbitraire, un domaine public qui appartient vraiment au public, puisque le produit des mines, par exemple, était partagé entre les citoyens, quand la cité ne le réclamait pas pour ses nécessités [...], voilà quelle était l'Athènes de Solon et de Clisthène, un gouvernement qui poussait à la libre expansion des facultés de chacun et au dévouement absolu de tous pour la grandeur commune¹⁶.

Est-ce la vulgate d'une Athènes libérale et un peu affadie, se demande-t-on parfois ? Certes, l'analyse de Duruy n'a pas la complexité de celle de Grote, mais cette divergence pose des questions, fait débat et se répand, en France surtout. Ainsi Mérimée donne plusieurs recensions des premiers volumes, entre 1847 et 1854, dans la *Revue des Deux Mondes*, avant que ne paraisse la traduction française complète, en 1864.

Cette actualité ne se dément pas, jusqu'à l'*Histoire grecque* de Gustave Glotz (1862-1935), dans la décennie 1930. Glotz verse à l'analyse un modèle différent.

IV. Gustave Glotz et le modèle de la République sociale : à préserver (Glotz) ? ou à combattre (Pseudo-Xénophon) ?

Glotz s'inspire largement du modèle libéral, mais en lui imprimant une version républicaine et sociale, dans une forme d'opposition avec les thèses radicales du Pseudo-Xénophon, particulièrement mobilisées. Son Athènes démocratique, replacée dans l'actualité de la III^e République, entend favoriser « une politique réfléchie d'entraide et de préservation sociale » qui permette à chacun « d'exercer ses droits civiques¹⁷ ». C'est Glotz lui-même, nostalgique de la pre-

15 *Ibidem*, p. 214.

16 *Ibidem*, p. 216.

17 G. Glotz (n. 3), p. 220.

mière République, qui rapproche le modèle athénien de celui de la Révolution française, en vue de proposer une synthèse sur « l'équilibre social au V^e siècle » :

Soumission à la souveraineté du peuple et aux autorités établies, obéissance aux lois, spécialement aux lois qui assurent la protection des faibles : voilà les fondements sur lesquels reposa l'équilibre politique et social d'une ville qui, plus de deux mille ans avant la Révolution française, avait su élaborer, sans la rédiger en forme, une déclaration et des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen¹⁸.

Il est difficile de savoir quelle référence – de l'Athènes du V^e siècle, de la République de Glotz ou de celle des Conventionnels – sert de modèle, tant l'Antiquité et le temps présent paraissent se regarder dans le même miroir. Nicole Loraux, dans un passage important de *L'Invention d'Athènes*¹⁹, met l'accent sur ce problème important qui touche l'histoire des représentations. Elle cite longuement le passage certainement le plus célèbre du pamphlet, qui aborde cette question, comme s'il s'autoévaluait d'emblée et à la première personne. En voici le début :

La première chose que je dirai, c'est qu'en ce lieu il semble juste que les pauvres et le peuple aient plus que les nobles et les riches pour cette raison que le peuple est celui qui fait avancer les navires et qui confère à la cité sa puissance (I, 2)²⁰.

« À bien des égards, commente Nicole Loraux, ce texte peut apparaître comme l'envers réaliste du discours idéaliste de Périclès », c'est-à-dire de l'épithaphios prononcé à l'automne 431, à l'issue de la première année de la guerre du Péloponnèse. L'étude de la *politeia* du Pseudo-Xénophon « nous aura servi de contre-épreuve »²¹, pour analyser comment se donne à lire une présentation de l'envers de la démocratie péricléenne, un contre-modèle. Les Athéniens savent, en effet, que leur cité est à la fois une réalité concrète et une abstraction²², une image et son reflet, en décalage l'une par rapport à l'autre²³. La *Constitution des Athéniens* apparaît comme présente dans plus d'un débat contemporain, du moins à travers quelques-uns des choix historiographiques opérés par Gustave Glotz en tant qu'historien d'une période qui commence avec la décennie 430. Il s'agit du moment très probable de la composition et de la diffusion de la *Constitution des Athéniens*, dans les années 431-424. Reprenons l'*Histoire grecque* de Glotz et les presque huit cents pages de son volume II, qui, bien qu'intitulé *La Grèce au V^e siècle*, est une *Histoire*

18 *Ibidem*, p. 221.

19 N. Loraux, *L'Invention d'Athènes. Histoire de l'oraison funèbre dans la « cité classique »*, Paris-La Haye, Mouton, 1981, p. 215.

20 Ps.-Xen. I, 2.

21 N. Loraux (n. 19), p. 216.

22 *Ibidem*, p. 291 et n. 120, p. 456.

23 Xénophon, *Helléniques*, II, 4, 20.

d'Athènes et d'elle seule. Plus d'une fois, le recours est manifeste aux *realia* du temps, lorsque l'exposé prend une tournure critique et antidémocratique touchant Athènes. Le pamphlet montre ainsi la *Boulè* sans cesse engagée dans des tâches multiples²⁴, mais comme la fonction de bouleute est une « magistrature » « nommée par la fève et salariée », elle est l'objet de toutes les critiques, bien qu'étant, à la veille de la guerre, la cheville ouvrière du régime démocratique²⁵. La bonne santé de la cité est aussi de nature économique. La domination maritime exercée par Athènes fait converger vers elle de nombreuses productions agricoles, ainsi que des matières premières telles que le bois, le fer, le cuivre, le lin²⁶.

En démocratie, régime honni, tous les repères se perdent, y compris politiques. Il arrive que les plus modestes des citoyens soient appuyés dans leurs revendications par des aristocrates²⁷. Les repères se brouillent encore, lorsqu'Athènes rapproche impérialisme et démocratie. Le Pseudo-Xénophon indique trois cas où Athènes a soutenu des régimes oligarchiques et où cela s'est retourné contre ses propres intérêts, en Béotie, à Milet et à Sparte²⁸. Glotz n'hésite pas à parler d'un « socialisme d'État » à propos des relations qu'entretient le peuple avec les nobles, lorsque ceux-ci contribuent au bon fonctionnement de plus d'une institution telle que les liturgies²⁹. Glotz semble demander aux riches une part plus importante de leur contribution à l'État démocratique. Mais un risque existe, qui pourrait provenir d'une influence proche des milieux oligarchiques, le risque, selon Glotz, qu'« à Athènes la foule, devenue souveraine, abuse de son pouvoir pour mettre la fortune des riches à la discrétion des autres », car « dans la cité démocratique, l'égalité consiste à exiger plus des riches que des pauvres »³⁰.

Telle est bien l'une des lignes de force de la réflexion du Vieil Oligarque que l'on peut rapprocher de celle de Glotz, tout en notant que l'argumentation du premier est à la fois plus développée et plus solide :

En ce qui concerne leurs alliés [les alliés des gens du peuple], du fait que, prenant la mer, ils dénoncent manifestement de façon abusive et haïssent les honnêtes gens – parce qu'ils se rendent compte que celui qui domine est inévitablement haï par celui qui est dominé et que, le jour où dans les cités la force sera aux mains des riches et des forts, la domination du peuple qui est à Athènes ne durera que très peu de temps –, pour cette raison, donc, ils privent les honnêtes gens de leurs droits

24 Ps.-Xen. III, 2 ; G. Glotz (n. 3), p. 286.

25 G. Glotz (n. 3), p. 291-292.

26 Ps.-Xen. II, 7, 11, 12. G. Glotz (n. 3), p. 607.

27 Ps.-Xen. I, 2 ; G. Glotz (n. 3), p. 132.

28 Cf. l'explication très détaillée du dossier par D. Lenfant (n. 1), p. 186-192, ainsi que Ps.-Xen. III, 11 : « Toutes les fois qu'ils ont entrepris de soutenir les meilleurs (τοὺς βελτίστους), cela ne leur a pas profité ».

29 Ps.-Xen. I, 13.

30 G. Glotz (n. 3), p. 220.

civiques, ils les dépouillent de leurs biens, ils les expulsent et les mettent à mort, alors qu'ils renforcent les fripons³¹.

Glitz s'accapare la réflexion du Pseudo-Xénophon, en faisant l'hypothèse qu'elle peut être utile en contexte démocratique, ou même « républicain », si l'historien du temps présent, à savoir Gustave Glitz lui-même, prend en compte le contexte des années 1920-1930. Le « bilan de l'impérialisme athénien³² », mitigé, entre maux et bienfaits, est dû à ce que « les alliés sont devenus plutôt des esclaves du peuple des Athéniens », car ces derniers, ayant « insensiblement appris à ramer », ont pu se doter des outils de leur domination³³. Un tel « entraînement tout au long de leur vie³⁴ », avec une constante ardeur (προθυμία), si l'on suit l'analyse des Corinthiens lors du débat de Sparte relaté par Thucydide³⁵, devrait conduire les autres Grecs à davantage de lucidité (ξυλόσεως), car, en fin de compte, « cet empire (ἀρχή) même, nous ne le devons pas à la violence », mais principalement à la « crainte », à l'« honneur » et « plus tard à l'intérêt³⁶ », et ce sont les alliés qui sont venus nous chercher, « pour poursuivre la lutte contre le reste des forces barbares³⁷ ». Et c'est pourquoi, donc, on peut suivre le Pseudo-Xénophon lorsqu'il avance que « les alliés sont devenus plutôt les esclaves du peuple des Athéniens³⁸ ». C'est en effet en ces termes que Glitz trace le bilan de ce qu'il nomme « l'impérialisme athénien », selon des mots qui paraissent comme empruntés au pamphlet du Vieil Oligarque.

Conclusion

Dans l'historiographie du XIX^e siècle et du premier XX^e, la *Constitution des Athéniens* du Pseudo-Xénophon est bien connue. Victor Duruy et Gustave Glitz en sont deux témoins majeurs. Pour Glitz en particulier, parler de l'Athènes de Périclès, c'est renvoyer à la III^e République sociale, si ce n'est socialiste. La démocratie de la cité grecque est un régime pour lequel les seuls principes convenant à la dignité humaine et à la concorde sociale étaient « la liberté, l'égalité et aussi cette fraternité que les Athéniens les premiers nommèrent la *philanthropie* ». Mais, toujours selon Glitz, il s'est aussi « trouvé dans Athènes des esprits d'élite – comprenons : l'auteur anonyme du pamphlet – pour la critiquer sans pitié, pour

31 *Ibidem*, I, 14.

32 G. Glitz (n. 3), p. 204-206.

33 Ps.-Xen. I, 19.

34 *Ibidem*, I, 20.

35 Thucydide, I, 75, 2.

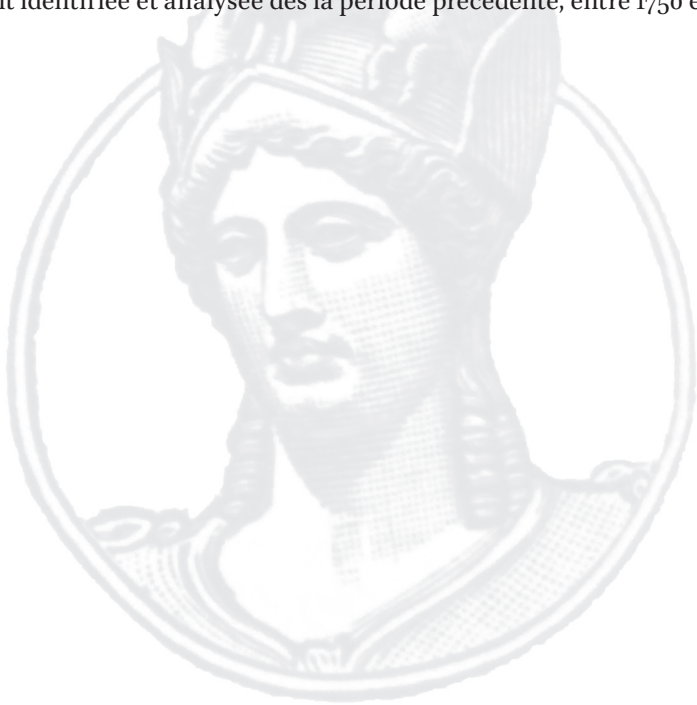
36 *Ibidem*, I, 75, 3.

37 *Ibidem*, I, 75, 2.

38 Ps.-Xen. I, 18.

la qualifier d'« extravagance reconnue », « pour la déclarer vicieuse de nature parce qu'elle fait prévaloir les éléments les plus vils et assure ainsi le gouvernement de l'ignorance³⁹ ».

Glitz, plus encore que Duruy, se montre résolument hostile au contenu, au style et au procédé du pamphlétaire qui s'en prend à cette « organisation d'assistance publique » en faveur des indigents et des orphelins de guerre mise en place à Athènes⁴⁰. Contre Athènes, l'opuscule du Pseudo-Xénophon est défini par Glitz comme « le plus impitoyable des réquisitoires », alors que l'oraison funèbre prononcée par Périclès s'adressant à la même cité est présentée comme « le plus admirable des panégyriques⁴¹ ». Duruy et Glitz participent ainsi au développement historiographique de l'« Athènes bourgeoise » que N. Loraux et P. Vidal-Naquet ont identifiée et analysée dès la période précédente, entre 1750 et 1850⁴².



39 Allusion à Thucydide, VI, 89, 6, analysé *supra*, et, pour la citation : G. Glitz (n. 3), p. 216.

40 *Ibidem*, p. 220-221.

41 *Ibidem*, p. 221.

42 N. Loraux – P. Vidal-Naquet, « La formation de l'Athènes bourgeoise : essai d'historiographie 1750-1850 » (1979), repris in P. Vidal-Naquet, *La démocratie grecque vue d'ailleurs*, Paris, Flammarion, 1990, p. 161-209, 362-383.

UN TOUR DE FORCE SOPHISTIQUE ?

Ernst Kalinka et la *Constitution des Athéniens*

Christian WENDT

(Ruhr-Universität Bochum)

RÉSUMÉ : Le travail sur le Pseudo-Xénophon ne constitue qu'une facette de l'œuvre de l'Autrichien Ernst Kalinka, qui, un an avant le début de la première guerre mondiale, présentait le produit de ses études sur la *Constitution des Athéniens* dans le cadre d'une monographie. Celle-ci comprenait à la fois une longue introduction portant sur les courants majeurs de la recherche antérieure sur le pamphlet et une traduction du texte grec en allemand, à laquelle faisait suite un commentaire détaillé. Le livre de Kalinka s'imposa rapidement comme une référence pour le travail sur l'auteur anonyme et sur sa vision problématique d'Athènes. Même de nos jours, certains débats auraient sans doute pris un autre chemin sans l'intervention de Kalinka, dont l'influence s'est fait sentir bien au-delà des frontières allemandes.

Aux yeux de Kalinka, la *Constitution des Athéniens* est une œuvre achevée et complète, et ce produit ne lui apparaît point comme faible ou stupide, mais comme un véritable jeu d'esprit, avec quelques réserves quant au style un peu maladroit de l'auteur. Pour lui, le pamphlet reproduit en fait un discours spontané adressé aux membres de l'élite dans le cadre d'un des *agônes* rhétoriques qui caractérisaient les « salons » athéniens. Kalinka voit dans le texte que nous lisons aujourd'hui une base permettant de présenter (et de défendre) la constitution athénienne dans le cadre d'un exercice sophistique.

C'est d'ailleurs ainsi qu'il convient, selon lui, d'expliquer la nature somme toute équilibrée du jugement sur la démocratie athénienne du Pseudo-Xénophon, qui reconnaît à la fois la grandeur et le potentiel du système démocratique sans pourtant manquer de la veine polémique typique du contexte d'énonciation évoqué par le savant.

Cette thèse se fonde d'ailleurs non seulement sur l'interprétation détaillée du Pseudo-Xénophon, mais aussi sur la vision d'une Athènes radieuse et fascinante dont témoignerait le pamphlet. Kalinka, dans ses discussions, adhère à un portrait idéalisant de la cité, qui avait dû faire grande impression même sur un oligarque qui n'appréciait pas le système démocratique en tant que tel, mais qui était néanmoins imprégné de la nouvelle culture libre et énergique dont, selon Kalinka, Athènes était la source.

ABSTRACT: The study of Pseudo-Xenophon constitutes just one facet of the work of the Austrian scholar Ernst Kalinka, who – a year before the outbreak of the First World War – published the product of his studies on the *Constitution of the Athenians* in the form of a monograph. It comprised a long introduction that dealt with the major strands of earlier research on the pamphlet, a translation of the Greek text into German, followed by a detailed commentary. Kalinka's book quickly became referential for the work on the anonymous author and his problematic vision of Athens. Even today, we can assume that many debates would have taken another path without the intervention of Kalinka who had a great impact far beyond the German-speaking world.

In Kalinka's eyes, the *Constitution of the Athenians* is a complete and finished work, a product that is by no means weak or stupid, but a real *jeu d'esprit*, despite some nods to the occasionally clumsy style of the author. For Kalinka, the pamphlet stems from a spontaneous talk that was given for members of the elite in some Athenian salon during a rhetorical *agon*. Kalinka sees the text we read today as a basis that would make it possible for someone to present (and defend) the Athenian constitution as a sophistic exercise.

This is how Kalinka explains the rather balanced judgment Pseudo-Xenophon passes on Athenian democracy, acknowledging the greatness and the potential of the democratic system without abstaining from the polemical tone typical of the speech contests the scholar evokes.

This thesis is grounded on the one hand on a detailed interpretation of the text itself, but, on the other hand, on a vision of a sparkling and fascinating Athens to which the pamphlet bears witness. Kalinka, in his argument, adopts an idealizing portrait of the city that must have made a great impression even on an oligarch who never appreciated the democratic system as such, but who nevertheless was heavily influenced by the freedom and vitality of a new culture whose source was, following Kalinka, Athens itself.

/////

1. Introduction¹

La traduction allemande et le commentaire qu'Ernst Kalinka présenta en 1913 précédaient d'un an son édition du texte de l'*Athenaion Politeia* chez Teubner. Son volume, intitulé *Die pseudoxenophontische Ἀθηναίων πολιτεία. Einleitung – Übersetzung – Erklärung*, représente le résultat des études qu'il avait commencées quelque quinze ans plus tôt et qu'il mentionne lui-même de temps en temps au cours de son analyse. En 1896, par exemple, il avait publié dans les *Wiener Studien* un article qui mettait en doute la possibilité de reconstruire le texte pseudo-xénophontien suivant un ordre différent, une option qu'il avait, quant à lui, rejetée en montrant la cohérence avec laquelle s'enchaînait le raisonnement de l'auteur anonyme². 1898 voyait la parution d'une *editio minor*, fondement sur lequel Kalinka développa ses recherches des années suivantes. Dans son ouvrage de 1913, Kalinka publiait la première traduction allemande de notre fameux pamphlet depuis celle de Johann Wacker (1744) restée plutôt confidentielle³. Son édition devait rester la référence pour des générations de chercheurs et il fallut attendre 2010 pour voir paraître, grâce à Gregor Weber, une nouvelle traduction et un nouveau commentaire en allemand⁴. De plus, même si la *Constitution des Athéniens* était reconnue comme un texte important dans le monde académique, que ce fût en Allemagne ou en Angleterre⁵, Kalinka produisit la première discussion monographique cohérente sur la plupart des problèmes qui devaient occuper le débat académique jusqu'à nos jours, qu'il s'agisse de la datation du pamphlet, de sa structure ou de l'identité de son auteur⁶. D'après Albin Lesky,

1 Je remercie Dominique Lenfant et Luana Quattrocelli pour avoir organisé le colloque sur l'*Athenaion Politeia*, pour leur invitation à y participer et pour leur accueil chaleureux à Strasbourg. Un grand merci à Francesco Mari pour avoir lu et commenté mon texte.

2 E. Kalinka, *Die pseudoxenophontische Ἀθηναίων πολιτεία. Einleitung, Übersetzung, Erklärung*, Leipzig-Berlin, Teubner, 1913, p. 26, évoque son article de *Wiener Studien* 18, 1896, p. 27-83.

3 J. H. Wacker, *Xenophons Republik derer Athenienser griechisch und deutsch mit Anmerkungen nebst dessen Leben*, Dresde-Leipzig, Walther, 1744 (je remercie Dominique Lenfant de me l'avoir signalé). Quant à H. Müller-Strübing, *Ἀθηναίων πολιτεία. Die attische Schrift vom Staat der Athener*, *Philologus* 4 Suppl. 1880, qui s'attire les foudres de Kalinka pour l'arbitraire de ses traductions (voir ci-dessous, n. 23), il n'avait prétendu proposer qu'une paraphrase. Les travaux de Kalinka et la genèse de ses éditions et commentaire de 1913 et 1914 ont été récemment présentés et discutés par D. Lenfant, *Pseudo-Xénophon. Constitution des Athéniens*, texte établi, traduit et commenté, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 2017, p. CXL1-CXLV.

4 G. Weber, *Pseudo-Xenophon. Die Verfassung der Athener. Herausgegeben, eingeleitet und übersetzt*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2010.

5 Voir les contributions de Pierre Pontier et de P. J. Rhodes dans ce volume.

6 Quelques exemples du débat académique récent : S. Hornblower, « The Old Oligarch (Pseudo-Xenophon's *Athenaion Politeia*) and Thucydides. A Fourth-Century Date for the Old Oligarch? », in P. Flensted-Jensen – T. Heine Nielsen – L. Rubinstein (ed.), *Polis & Politics. Studies in Ancient Greek History. Presented to Mogens Herman Hansen on his Sixtieth Birthday, August 20, 2000*, Copenhagen, MTP, 2000, p. 363-384, qui place le texte dans le contexte du IV^e siècle av. J.-C. ; C. Mann, *Die Demagogen und das Volk. Zur politischen Kommunikation im Athen des 5. Jahrhunderts v. Chr.*, Berlin, Akademie Verlag 2007, p. 39-41 ; C. Bearzot, « La paternità dell'opera », in C. Bearzot – F. Landucci – L. Prandi (ed.), *L'Athenaion Politeia rivisitata. Il punto*

qui écrivit la nécrologie de Kalinka dans *Gnomon* en 1949, ce chercheur avait mis de l'ordre dans la polyphonie chaotique du débat sur le Pseudo-Xénophon, produisant ainsi une sorte de référence, voire un nouveau standard pour aborder le Pseudo-Xénophon⁷.

Nous allons tâcher ici d'établir une connexion entre la personnalité d'Ernst Kalinka, ses interprétations et ses convictions, qui ont eu tant d'influence à la fois sur le développement de la recherche postérieure sur le Pseudo-Xénophon et sur les conditions de sa réception. En parcourant les motifs et les directions de son interprétation du Pseudo-Xénophon, nous espérons situer la lecture spécifique de Kalinka dans le contexte plus vaste de la réception d'Athènes à son époque ; en outre, nous espérons montrer que, dans la présentation de ses résultats, Kalinka était influencé par un certain nombre de convictions de principe.

2. Biographie⁸

Ernst Kalinka était le fils d'un fonctionnaire du ministère autrichien des finances. Il fit ses études universitaires à Vienne, après avoir fréquenté le Schottengymnasium, une école catholique privée fameuse pour regrouper les fils de la bourgeoisie et de l'aristocratie viennoises. À l'université de Vienne, Kalinka suivit une formation de philologie classique. Il la compléta par l'étude de l'histoire ancienne et de l'archéologie classique, matière qu'il étudia avec Otto Benndorf, le fondateur du *Österreichisches Archäologisches Institut*. C'est au cours de ses études qu'il fut confronté avec l'« École de Vienne », un groupe de chercheurs qui adoptaient une perspective holistique notamment sur le monde antique et considéraient tout objet, toute manifestation, toute trace du passé comme étant un témoignage important et digne d'intérêt académique. Comme disait Alexander Conze, le fondateur des études archéologiques à Vienne, quand il essaya de définir son credo archéologique, « Alles gehört herein », « tout mérite l'attention »⁹.

su *Pseudo-Senofonte*, Milan, Vita e Pensiero, 2011, p. 3-28 ; K. Raaflaub, « Die Erklärung eines Paradoxes. Pseudo-Xenophons Auseinandersetzung mit demokratischer Praxis und Ideologie », in U. Walter – I. Jordovic (ed.), *Feindbild und Vorbild: Die athenische Demokratie und ihre intellektuellen Gegner*, HZ Beiheft 74, Berlin, 2018, p. 153-181.

7 A. Lesky, « Ernst Kalinka », *Gnomon* 21, 1949, p. 277-279.

8 Les détails biographiques sont empruntés à G. Baader, « Kalinka, Ernst », in *Neue Deutsche Biographie* 11, 1977, p. 57 sq. [Online-Version]; URL: <https://www.deutsche-biographie.de/pnd116031786.html#ndbcontent>. Voir en outre « Kalinka, Ernst (1865-1946), Altphilologe », in *Österreichisches Biographisches Lexikon 1815-1950*, III (Hübl Heinrich – Knoller Richard), 2e éd., Vienne, Österreichische Akademie der Wissenschaften, 1993, p. 193-194.

9 Pour la « Wiener Schule », voir H. Szemethy, « Die österreichischen Samothrake- und Trysa-Expeditionen im Lichte des friedlichen Wettstreits der Nationen – Politische Hintergründe, Methoden und Öffentlichkeitsarbeit », in C. Ottner – G. Holzer – P. Svatek (ed.), *Wissenschaftliche Forschung in Österreich 1800-1900: Spezialisierung, Organisation, Praxis*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2015, p. 117-148, 120-

Cette approche se manifestait dans l'application de multiples méthodes et dans l'idée d'une recherche interdisciplinaire.

Lorsque Kalinka était encore étudiant, Benndorf l'envoya en Croatie et en Serbie afin de recueillir des inscriptions et des objets d'art. Après sa thèse, Kalinka prit part à quelques initiatives de la *Kaiserliche Akademie der Wissenschaften*, et notamment à la collecte épigraphique pour les *Tituli Asiae Minoris*, un projet qui deviendrait l'une de ses préoccupations les plus importantes¹⁰. Après son habilitation en philologie classique, Kalinka devint secrétaire du *Österreichisches Archäologisches Institut*, qui avait été récemment institué, en 1898 ; deux ans plus tard, il fut nommé professeur à Czernowicz, poste qu'il quitta ensuite pour une chaire à l'université d'Innsbruck, où il resta professeur de 1903 à 1935.

Son œuvre académique couvre une grande variété de sujets, d'aspects, d'époques, de régions et de méthodes. La gamme de ses travaux comprend des études littéraires allant d'Homère à Augustin, aussi bien que des recherches épigraphiques, archéologiques, papyrologiques et religieuses. Son édition du Pseudo-Xénophon chez Teubner est reconnue comme une référence, à l'instar de celle des *Hellenika Oxyrhynchia* qu'il publia en 1927.

Peut-être est-ce justement dans cette richesse de regards et dans la multiplicité de ses approches de l'Antiquité qu'il convient d'inscrire son interprétation du texte pseudo-xénophontien. Les multiples facettes auxquelles Kalinka avait prêté attention le mettaient en mesure de contextualiser le pamphlet, qui pouvait lui servir en tant que clé privilégiée pour enrichir la compréhension de l'univers athénien. Si donc, pour le chercheur, tout témoignage de l'Antiquité est valable et important en lui-même, cela ne s'applique pas moins à la *Constitution des Athéniens*, qui doit par conséquent être étudiée avec le même zèle et la même précision que les œuvres des grands noms de la littérature grecque.

3. Points majeurs de l'interprétation

Kalinka semble approcher le texte de l'*Athenaion Politeia* sans en mesurer a priori la valeur en la comparant aux plus grandes productions de la littérature athénienne et grecque. C'est pourquoi il n'est pas tenté d'en déprécier la valeur comme source majeure pour la reconstruction de l'histoire de la Grèce classique. Au contraire, le Pseudo-Xénophon occupe, pour lui, une place extrêmement

123 ; T. Winkelbauer, *Das Fach Geschichte an der Universität Wien. Von den Anfängen um 1500 bis etwa 1975*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2018, p. 132-134.

10 Kalinka travailla sur les *Tituli* de Lycie jusqu'en 1944 – comme en témoignent les publications de l'Académie de Vienne : TAM I (1901), TAM II, fasc. I (1920), fasc. II (1930), fasc. III (1944).

importante dans l'héritage culturel du v^e siècle av. J.-C., comme nous tenterons de le montrer par la suite.

Dans cette perspective, Kalinka ne croit pas que la *Constitution des Athéniens* soit la trace résiduelle d'une œuvre beaucoup plus vaste à l'origine, qui aurait ensuite été mutilée du fait des péripéties qui caractérisèrent la transmission de tant d'ouvrages antiques¹¹. Pour lui, le texte du Pseudo-Xénophon est au contraire un discours improvisé (« Stegreifrede ») issu d'un débat politique, qui s'occupe, de manière ponctuelle et plutôt concise, d'un seul aspect, c'est-à-dire du fonctionnement de la démocratie athénienne¹². Nous avons déjà fait allusion à l'article que Kalinka avait publié en 1896. À cette époque déjà, le savant avait cherché à montrer la cohérence interne du texte, qui en faisait d'après lui un témoignage historique très important¹³. À l'en croire, si la « renommée académique » de la *Constitution des Athéniens* n'était pas des meilleures à cette époque, c'est que le pamphlet ne suivait pas les règles et les standards rhétoriques des genres qui n'en étaient qu'à leurs débuts à la fin du v^e siècle av. J.-C.¹⁴. Kalinka voit bien que l'auteur n'a pas bien réussi à agencer ses arguments, mais il ne le condamne point : la complexité du matériel (« Fülle des Stoffes ») était difficile à maîtriser, et l'auteur ne pouvait pas avoir recours à des théories rhétoriques comme celle que Gorgias développerait quelques années plus tard¹⁵. Cela n'est d'ailleurs pas seulement valable pour le Pseudo-Xénophon, et Kalinka a recours aux plus grandes autorités afin de réhabiliter notre auteur anonyme :

Selbst einem Thukydides fiel es in den längeren Reden seines Geschichtswerkes schwer, der Fülle der Gedanken Herr zu werden.

Même un Thucydide, dans les discours longs de son ouvrage d'histoire, peinait à maîtriser la multitude des pensées¹⁶.

Ce qui peut d'abord paraître un peu excentrique est encore souligné et même renforcé par la suite :

sogar in der späteren Zeit voll entwickelter Redekunst sind größere Kompositionen nur in Ausnahmefällen wohl gelungen.

11 Kalinka (n. 2), p. 22-39, et plus précisément 22-26.

12 Kalinka (n. 2), p. 23 et 51-55.

13 Kalinka (n. 2), p. 26.

14 *Ibidem* : « daß an die Ἀθηναίων πολιτεία ... nicht der Maßstab einer kunstgerechten, wohlgedachten, übersichtlich gegliederten Komposition angelegt werden dürfe ».

15 Kalinka (n. 2), p. 29-30 ; Kalinka date la *Constitution des Athéniens* de 426-425 (*ibidem*).

16 Kalinka (n. 2), p. 28.

même à une époque plus avancée, quand l'art rhétorique était pleinement développé, les compositions majeures réussies sont demeurées des exceptions.¹⁷

Finalement, pour Kalinka, la *Constitution des Athéniens* est l'une des manifestations culturelles les plus éminentes et vénérables de la production grecque. Comme il ne tarde pas à le rappeler, d'ailleurs, la liberté de l'orateur et de l'écrivain fut une des caractéristiques du style classique et même de l'Antiquité en général :

... jene Steifheit der Disposition, die in unsern Schulen gelehrt wird, dem ganzen Altertum fremd war

... l'Antiquité n'a jamais connu la rigidité dans la composition rhétorique telle qu'elle est enseignée dans nos écoles¹⁸

Selon Kalinka, l'auteur de la *Constitution des Athéniens* aurait profité de cette liberté de composition en produisant l'un des textes les plus importants que nous connaissons. Certes, il manque quelque chose au Pseudo-Xénophon pour pouvoir vraiment rivaliser avec les plus grands auteurs de la littérature grecque, comme Kalinka lui-même le reconnaît¹⁹. Mais le chercheur constate néanmoins que, sur le plan de la disposition logique, la distance à combler n'est pas si grande²⁰ et nous essaierons de montrer qu'elle semble quasi inexistante à ses yeux en ce qui concerne la valeur historique du pamphlet.

Dès qu'il entre dans les différents détails de l'interprétation de la *Constitution des Athéniens*, Kalinka rejoint le débat traditionnel et il n'hésite pas à développer ses commentaires. Il discute les positions diverses des savants, en synthétisant leurs discussions sur l'aspect du texte, sa datation, la personne de l'auteur et ses intentions. De temps en temps, on peut rester frappé par le ton polémique qu'il emploie envers ses collègues et à l'encontre des chercheurs du XIX^e siècle. Avec un plaisir parfois manifeste, il s'amuse à retracer les initiatives futiles de ceux qui avaient auparavant cherché à restructurer le texte de l'*Athenaion Politeia* :

so scheint es doch geboten, in die Irrgänge der früheren Forschung hineinzuleuchten, auf die der unbefriedigende Zustand der Schrift immer wieder zu verlocken droht

17 Kalinka (n. 2), p. 29.

18 *Ibidem*.

19 Kalinka (n. 2), p. 59-60.

20 Kalinka (n. 2), p. 27-28.

il semble qu'il soit nécessaire de mettre en lumière les divagations de la recherche antérieure, auxquelles l'état peu satisfaisant de cet écrit risque toujours de conduire²¹

Afin d'affirmer son point de vue et de développer son analyse, Kalinka n'économise pas les propos agressifs. Pour ne donner que quelques exemples, il parle de « l'observation boiteuse de Platen » (der « lahme Einwurf Platens »)²², affirme que Müller-Strübing a traduit le texte « de façon arbitraire » (« Willkür ») et qu'il a repris « avec avidité » (« gierig ») l'hypothèse que le texte ne représentait rien qu'un brouillon d'approche²³. Il trouve sans intérêt les tentatives d'identifier l'auteur de la *Constitution des Athéniens* à une personne précise, contrairement à de nombreux chercheurs avant et après lui²⁴. En ce qui concerne la chronologie, il se borne à situer la parution et la composition du pamphlet avant l'été 424, en favorisant les années 426-425. Au demeurant, cette datation est devenue par la suite l'une des plus fréquemment proposées par les experts²⁵.

D'une manière générale, aux yeux de Kalinka, la recherche sur le Pseudo-Xénophon avait besoin d'un nouvel élan, qu'il se proposa d'imprimer lui-même. Pour lui, la clé pour comprendre le texte gît dans la contradiction manifeste entre la volonté de défendre les positions de l'oligarchie athénienne et la tentative de mettre en valeur les institutions de la démocratie. Selon Kalinka, ce serait une faute d'interpréter cette caractéristique, qui tient un rôle central dans l'architecture du texte, comme l'expression ironique d'une prise de distance envers le *dèmos* athénien²⁶. Kalinka refuse également l'hypothèse que la *Constitution des Athéniens* ait incité à la révolution oligarchique et à l'abolition de la démocratie, une hypothèse qui, selon lui, ne s'accorde pas avec les caractéristiques du texte : à ses yeux, l'ouvrage ne poursuit « aucun but pratique » (« kein praktischer Zweck »)²⁷. Il souligne au contraire que l'auteur anonyme essaie, dans son exposé, de montrer l'ingéniosité de la démocratie, dont il accepte et comprend l'existence. Il s'appuie par exemple sur l'idée que la *Constitution des Athéniens* tient

21 Kalinka (n. 2), p. 22.

22 Kalinka (n. 2), p. 26.

23 *Ibidem*.

24 Kalinka (n. 2), p. 21 : « daß solche Bemühungen nach der ganzen Sachlage keine Aussicht auf Erfolg haben » ; voir Lenfant (n. 3), p. XVI-XXII, avec le résumé : « Il faut donc se résoudre à l'anonymat et admettre que l'on n'est pas fondé à croire que l'auteur nous soit autrement connu. » (XXII).

25 Pour la question de la datation du Pseudo-Xénophon, J.L. Marr – P. J. Rhodes, *The 'Old Oligarch': The Constitution of the Athenians attributed to Xenophon, edited with an introduction, translation and commentary*, Oxford, Aris and Phillips, 2008, p. 3-6 ; Weber (n. 4), p. 20-25 ; P. Tuci, « La datazione dell' *Athenaion Politeia* pseudosenofontea : problemi metodologici e proposte interpretative », in C. Bearzot – F. Landucci – L. Prandi (ed.), *L'Athenaion Politeia revisitata. Il punto su Pseudo-Senofonte*, Milan, Vita e Pensiero, 2011, p. 29-71 ; Lenfant (n. 3), p. IV-IX.

26 Kalinka (n. 2), p. 45 : « eine Versündigung gegen die obersten Grundsätze gesunder Auslegung ».

27 Kalinka (n. 2), p. 51.

le *dèmos* athénien pour légitime dans ses privilèges, du fait que c'est le *dèmos* lui-même qui garantit l'hégémonie maritime d'Athènes²⁸. Si donc, d'un côté, l'auteur du pamphlet n'est pas un démocrate, il n'en reste pas moins que, d'un autre côté, il manifeste l'intention de traiter de la démocratie comme d'un organisme qui fonctionne²⁹. Finalement, nous aurions affaire à un exercice de style et d'argumentation politique, que l'on peut rapprocher des sophistes et de leurs méthodes. Kalinka qualifie le texte de « tour de force sophistique et hasardeux » (ein « sophistisches Kunststück und Wagestück »), quoiqu'il ne soit pas assez sophistique pour dissimuler la position politique de son auteur (allerdings nicht « Sophist genug », um seinen « Parteistandpunkt » zu « verleugnen »)³⁰. Il voit dans la *Constitution des Athéniens* un exercice d'improvisation, voire un discours tenu dans le cadre d'un débat où il fallait répondre à une tirade à l'encontre de la démocratie. L'auteur anonyme aurait donc été l'homme auquel revenait cette tâche rhétorique, ou plutôt quelqu'un qui aurait pris note d'un tel discours pour en tirer un texte écrit³¹. Un jeune aristocrate bien élevé aurait donc prononcé un « libre hommage à la position adverse » (« freie Würdigung des gegnerischen Standpunktes »), faisant preuve d'un certain courage et d'une certaine largeur de vue³². La maîtrise de cette approche est très clairement perceptible dans le fait que l'auteur « ne se prend pas trop au sérieux » (« der sich den Ernst nicht über den Kopf wachsen läßt »)³³. Bien évidemment, c'est là une marque de style : un certain humour a sa place dans la composition et c'est grâce à cette disposition que l'auteur manifeste sa distance vis-à-vis de son sujet et démontre toute sa liberté intellectuelle. Il faut dire néanmoins que Kalinka n'a guère l'intention de poursuivre dans cette voie en se demandant si pareilles piquères d'humour ne pourraient pas également être lues comme de la polémique acharnée ou même de mauvaises plaisanteries. Comme Kalinka voit dans la *Constitution des Athéniens* une source historique de valeur, il relie l'existence des passages hostiles à la démocratie aux contraintes du genre dans lequel il inscrit l'ouvrage : le pamphlet – pense-t-il – ne fait que jouer avec les différentes positions contemporaines sans délaissier les critiques auxquelles son auteur s'attend de la part de son public³⁴. Finalement, selon Kalinka, le noyau de la démonstration n'est pas perturbé par la nature des invectives du pamphlétaire.

28 Kalinka (n. 2), p. 48-51 et 61 pour la citation.

29 Kalinka (n. 2), p. 53.

30 Kalinka (n. 2), p. 53-54.

31 Kalinka (n. 2), p. 58.

32 Kalinka (n. 2), p. 59.

33 Kalinka (n. 2), p. 61.

34 Kalinka (n. 2), p. 54.

En tant que pivot de son interprétation, ce raisonnement de Kalinka a laissé des traces dans la discussion académique³⁵. Il faut cependant avouer que c'est la partie la plus faible de sa démarche. Celle-ci vise surtout à illustrer une opinion fabriquée a priori, et la méthode appliquée s'éloigne d'une recherche philologique et critique en faveur d'une herméneutique plus générale. Kalinka veut montrer que le texte fait partie d'une culture athénienne du débat, dont la caractéristique majeure est dans les *agônes* sophistiques, qui témoigne d'une passion pour l'échange d'idées et qui manifeste de façon impressionnante la liberté aussi bien que l'érudition de l'élite athénienne³⁶. Cette thèse de Kalinka s'explique par son désir d'éclairer la vie intellectuelle de la cité aussi bien que par sa volonté d'affirmer ses propres convictions.

Dans la première phrase de son livre, le savant affirme que « *Ἰ'Αθηναίων πολιτεία* nous met en présence d'Athènes au temps de son apogée » (« *Die Ἰ'Αθηναίων πολιτεία* führt die Glanzzeit Athens... als gegenwärtig vor Augen »)³⁷. Cette formule est tout un programme, et Kalinka place le Pseudo-Xénophon « du côté de la jeunesse athénienne, du mouvement intellectuel, qui, traversant la Grèce comme un orage printanier, balaya alors les préjugés acquis et rompit le charme de la tradition, ouvrant ainsi le cœur et l'esprit » (« an die Seite der Jungmannschaft Athens, die der geistigen Bewegung, die damals, wie Frühlingsbrausen Griechenland durchströmend, hergebrachte Vorurteile hinwegfegte und überhaupt den Bann des Herkommens brach, Herz und Sinn öffnete »)³⁸. C'est dans ces lignes, à la fin d'une introduction de 61 pages, que Kalinka dévoile sa sympathie, voire son empathie presque romantique envers la nouvelle vague de pensée qui gagna Athènes vers la fin du v^e siècle. En fait, ces sentiments sont étroitement liés à la haute considération que le philologue avait de sa propre intellectualité et de sa liberté civique. Comme le Pseudo-Xénophon s'inscrit dans cette révolution intellectuelle athénienne, son œuvre constitue pour Kalinka l'un des témoignages les plus importants pour étudier celle-ci. Il devient ainsi évident que le savant va bien au-delà de la philologie et juge le matériel d'après son arrière-plan historique. C'est par cette démarche qu'il fait de notre pamphlet une source primor-

35 Lenfant (n. 3), p. III, considère l'auteur comme étant « d'une intelligence rare, quelle que soit bien souvent la mauvaise foi qu'il manifeste » : elle invite à la prudence quant à la valeur documentaire de l'opuscule (p. LXXXI-LXXXIX), souligne l'orientation du propos (I-LXIV) de même que ses procédés de déformation polémique (LXXI-LXXXI) ; Marr – Rhodes (n. 25), p. 16 et 19-24 soulignent, quant à eux, le simplisme de l'argumentation de l'auteur ; C. Leduc, *La Constitution d'Athènes attribuée à Xénophon. Traduction et commentaire*, Paris, Annales litt. de l'Université de Besançon, 1976, p. 5, renonce de son côté à toute tentative de reconnaître dans le Pseudo-Xénophon un penseur original en qualifiant son œuvre de « "patchwork" de lieux communs ». Avant Kalinka déjà, U. v. Wilamowitz avait caractérisé l'auteur comme étant « klug und kalt », « intelligent et froid » (*Aristoteles und Athen* I, Berlin, Weidmann, 1893, p. 171, n. 72).

36 Kalinka (n. 2), p. 58-59.

37 Kalinka (n. 2), p. 5.

38 Kalinka (n. 2), p. 60.

diale, aussi importante que les grands traités historiographiques, rhétoriques ou philosophiques.

À la lumière de ces considérations, il n'est pas étonnant que Kalinka termine son interprétation générale par des propos qui reprennent sa première phrase et soulignent une fois de plus l'importance de la *Constitution des Athéniens* :

Verdient somit dieser Mann des Mittelmaßes und der Kompromisse kein tieferes Interesse, so kann doch der Wert des aureus de re publica Atheniensium libellus [Verweis in der Fußnote auf Wilamowitz, d.V.], der eines der wenigen Überbleibsel einer weit verzweigten Literaturgattung, zugleich das älteste erhaltene Denkmal der attischen Kunstprosa ist und uns in das damalige Leben Athens, in das Getriebe seiner inneren und äußeren Politik erfrischend unmittelbaren Einblick gewährt, nicht hoch genug angeschlagen werden.

Si donc cet homme médiocre et inclin au compromis n'est pas digne d'un intérêt profond, la valeur de l'*aureus de re publica Atheniensium libellus* [référence en note à Wilamowitz] ne peut, quant à elle, être surestimée, puisqu'il est en même temps l'un des rares exemples qui nous restent d'un genre littéraire aux larges ramifications et le plus ancien monument conservé de la prose littéraire attique, et qu'il nous offre un aperçu direct rafraîchissant de la vie d'Athènes à cette époque et des rouages de sa politique intérieure et extérieure.³⁹

4. Bilan et contexte

Lorsqu'on entreprend de retracer la manière dont Kalinka travailla sur le Pseudo-Xénophon, les raisons qui le poussèrent à le faire et la façon dont il interpréta ce qu'il avait lu, assimilé et reconstitué, on est forcé de laisser une certaine place à l'imagination et même à la spéculation. Néanmoins, il nous est possible de relever quelques aspects de son approche qui nous semblent caractéristiques à la fois de sa personne et de l'époque à laquelle il travaillait.

Nous avons vu deux éléments constitutifs de la perspective adoptée par lui : d'un côté, il y a l'admiration pour Athènes en tant que centre de culture et berceau du milieu intellectuel grec, qui est l'ancêtre légitime de la culture de l'Occident moderne ; de l'autre côté, il y a l'importance historique du texte de la *Constitution des Athéniens* en tant que document sur cette Athènes intellectuelle évoquée dans la reconstruction de Kalinka. De ces prémisses dérivent logiquement un certain nombre de conclusions :

39 Kalinka (n. 2), p. 61.

1) Le texte ne peut et ne doit pas être une reproduction mutilée. Au contraire, il est un témoignage cohérent sur l'Athènes de cette époque, sur la réalité de laquelle il représente pour nous une fenêtre ouverte.

2) Il ne contient pas d'erreurs graves ou intentionnelles, puisque l'auteur doit être pris au sérieux et n'avait aucune volonté de déformer la réalité. Quand le Pseudo-Xénophon exalte la puissance de la cité et la politique qui en dépend, ce ne peut être ironique et traduit plutôt l'adhésion sincère de l'écrivain anonyme à la grandeur d'Athènes. Cette conclusion s'impose comme nécessaire, puisqu'en son absence il ne serait plus possible de défendre une des deux prémisses, qu'il convient de rappeler brièvement.

La première est que l'auteur de la *Constitution des Athéniens*, malgré ses quelques faiblesses en matière de style et d'agencement des idées, a produit un texte clairvoyant, qui fournit une aide précieuse à ceux qui recherchent des aperçus de la vie à Athènes. C'est une perspective qui n'est pas très éloignée de celle de l'« École de Vienne » que nous avons mentionnée au début et qui affirme l'importance de l'emploi d'un grand nombre de sources diverses pour mener à bien l'enquête. La seconde prémisses est qu'Athènes constitue un trésor culturel qui sert de modèle et qui est digne d'admiration. Aucun de ces deux axiomes ne peut être attaqué sans rompre avec les valeurs fondamentales sur lesquelles doit se baser toute entreprise académique selon Kalinka.

C'est pourquoi, quelle que soit son expertise philologique et historique, on reconnaît finalement dans l'effort de Kalinka une pièce d'histoire intentionnelle⁴⁰, notamment caractérisée par l'ambition de reconnaître, dans le texte du Pseudo-Xénophon, les marques indélébiles de la splendeur culturelle athénienne. L'idée qu'une source puisse être la plus ancienne dont nous disposons tout en contenant un message caustique et même destructif – ici : un message de haine et de condamnation de la culture athénienne – ne semble guère attractive pour Kalinka ni compatible avec ses convictions : son interprétation relève plutôt de sa foi en une Athènes flamboyante et supérieure, et rien dans ses propos ne tend à remettre en question pareille conviction. C'est ainsi que l'approche d'Ernst Kalinka n'est somme toute pas éloignée de nombre d'interprétations de son temps en langue allemande, qui s'empressent de souligner la grandeur culturelle d'une Athènes qui devient quasiment une projection, voire un fantasme que l'on

40 Je reprends la notion d'histoire intentionnelle évoquée par Hans-Joachim Gehrke, « Myth, history, and collective identity: uses of the past in ancient Greece and beyond », in N. Luraghi (ed.), *The Historian's Craft in the Age of Herodotus*, Oxford, Oxford University Press, 2001, p. 286-313 : elle repose sur l'idée que des communautés grecques parvenaient à construire leur identité en créant leur propre histoire ; mais j'y apporte une nuance : quand il crée l'identité de grandeur intellectuelle pour Athènes, Kalinka construit une double histoire intentionnelle, pour Athènes et pour son propre temps qui a besoin du point de repère classique.

fabrique pour s'évader de la tristesse d'une actualité plutôt sombre⁴¹. Dans un tel cadre, on comprend que le portrait d'un vieil oligarque écrivant pour porter atteinte à cette image de splendeur ait été moins bienvenu, dans les pages de Kalinka, que celui d'un jeune aristocrate plein de respect pour l'école de l'Hellade.



41 C. Wendt, « Spree-Athen nach dem Untergang. Eduard Meyer zur Parallelität von Geschichte », *Ktèma* 42, 2017, p. 151-165, sur la fonction exemplaire assumée par Athènes chez Eduard Meyer. Un exemple fameux dans la tradition académique allemande est W. Jaeger, *Paideia. Die Formung des griechischen Menschen*, Berlin-Leipzig, de Gruyter, 1933-1947. Voir aussi O. Schelske, « Der Kampf um die Demokratie. Thukydidés in Deutschland nach dem Ersten Weltkrieg », *Ktèma* 42, 2017, p. 167-182. Pour l'Angleterre, voir A. Zimmern, *The Greek Commonwealth. Politics and Economics in Fifth-Century Athens*, Oxford, Clarendon Press, 1911.

DIE ATHENAION POLITEIA ALS THEORIE DER SEEMACHT

Hartvig Frischs Kommentar und seine zeitgenössische Wirkung*

Hans KOPP

(Ruhr-Universität Bochum)

ZUSAMMENFASSUNG: Hartvig Frisch (1893-1950), ein dänischer sozialdemokratischer Politiker, Lehrer und Professor der klassischen Philologie, hat seinen Kommentar zur *Athenaion Politeia* 1941 als Dissertationsschrift verfasst, nachdem er aufgrund der deutschen Besatzung Dänemarks gezwungen gewesen war, sich von seinen politischen Ämtern zurückzuziehen und sich ganz auf seine akademische Karriere zu konzentrieren. Frisch deutete das anonyme Traktat als Dokument einer Theorie der Seemacht, die die Politik Athens zwischen den Perserkriegen und dem Peloponnesischen Krieg bestimmt habe, und extrahierte aus dem Text neun Leitsätze der Seemacht, in denen die Leitlinien dieser Politik komprimiert fassbar seien. Auf diese Leitsätze wurde noch im selben Jahr Ernst Wolgast (1888-1959), ein deutscher Jurist und Völkerrechtler, aufmerksam; begeistert von Frischs Buch formulierte er in der Folge selbst eine ganze Reihe von ‚Gesetzen‘ der Seemacht und versuchte, sie in Deutschland populär zu machen, mit nur geringem Erfolg. Das Beispiel zeigt, wie antike Zeugnisse im Zuge ihrer Rezeption zugleich auch Gegenstand der Transformation werden können.

ABSTRACT: Hartvig Frisch (1893-1950), a Danish social democratic politician, school teacher, and professor of classical philology, wrote his commentary on the *Athenaion Politeia* as a doctoral dissertation in 1941, having been forced to retreat from his political duties after the German occupation of Denmark and focus exclusively on his academic career. Frisch interpreted this anonymous treatise as the document of a theory of sea power which shaped Athenian policy during the time between the Persian Wars and the Peloponnesian War. He extracted nine theorems of sea power from the text in which the guiding lines of this policy were encapsulated. Also in 1941, these theorems attracted the attention of Ernst Wolgast (1888-1959), a German jurist and expert in international law, who, thrilled by Frisch's book, subsequently developed a series of 'laws' of sea power of his own and tried to popularise them in Germany, albeit without much success. The example of these

two scholars' works illustrates how ancient texts, as part of their reception, can also become the object of transformation.

/////

Die kurze Schrift über die *politeia* der Athener, die unter den Werken Xenophons überliefert wurde, ist ein in vielerlei Hinsicht enigmatischer Text: Es ist unklar, wer ihn verfasst hat, für welchen Adressatenkreis er bestimmt war, wann er entstanden und welcher literarischen Gattung er überhaupt zuzuordnen ist.¹ Dass man letztlich kaum Sicheres über diesen Text zu sagen weiß, muss angesichts seiner unbestrittenen historischen Bedeutung verwundern, handelt es sich doch vielleicht um den frühesten erhaltenen attischen Prosatext und ganz gewiss um den seltenen Fall einer Innenansicht und Systembeschreibung der athenischen Demokratie des 5. Jahrhunderts v. Chr. ohne formende Einflüsse der hohen Literatur oder der späteren politischen Theorie. Aufgrund dieser Umstände ist die Rezeptionsgeschichte des Textes, wie sie in diesem Band untersucht wird, unweigerlich von großer Bedeutung: Der enigmatische Charakter des Textes machte ihn gleichsam zur leeren Fläche, zu einem Hohlraum, den jeder neuerliche Akt der Rezeption – sei er nun politisch-praktisch motiviert oder von wissenschaftlichem Interesse getrieben – von neuem mit Bedeutung füllen konnte. Lesarten eines Textes bleiben jedoch oft keine folgenlosen Akte, sondern können ihrerseits neue Interpretationen bedingen; durch Rezeption kann neuerliche Rezeption beeinflusst, ja mitunter überhaupt erst in Gang gesetzt und in wesentlichen Aspekten der Deutung bestimmt werden. Ein solcher Fall soll in diesem Beitrag am Beispiel der pseudo-xenophontischen *Athenaion Politeia* untersucht werden. Zwei Personen stehen dabei im Mittelpunkt: Hartvig Frisch, ein dänischer klassischer Philologe und Politiker, der im Jahr 1941 einen philologisch-historischen Kommentar zur *Athenaion Politeia* als Dissertationsschrift verfasste, und Ernst Wolgast, ein deutscher Jurist und Völkerrechtler, der mehr oder minder zufällig auf Frischs Dissertation aufmerksam wurde, darin besonders ein Kapitel eifrig und begeistert las und dadurch zu einer ganz eigenen, ja *eigenwilligen* Sicht auf das antike Athen und die ‚Lehren‘ des rätselhaften kurzen Textes gebracht wurde.

* Mein Dank geht an Søren Lund Sørensen, der mir bei der Übersetzung dänischer Texte eine große Hilfe war.

1 Zu all diesen Fragen siehe neben den entsprechenden Partien der einschlägigen Editionen und Kommentare den Überblick bei C. Scardino, „Pseudo-Xenophon“, in B. Zimmermann (Hg.), *Handbuch der griechischen Literatur der Antike*, Bd. 1, *Die Literatur der archaischen und klassischen Zeit*, München, C.H.Beck, 2011, S. 417-423.

I. Hartvig Frischs Kommentar zur *Athenaion Politeia*: Entstehung, Inhalt und Kontext

Hartvig Frisch war zugleich Gelehrter und Politiker; dieses Neben- und Miteinander der Aktivitäten und Interessen prägte sein Schaffen ganz erheblich, denn der Politiker Frisch war stets auch der Philologe und Humanist Frisch, der Professor der klassischen Philologie Frisch wiederum stets der aktive Politikgestalter Frisch.² Geboren 1893 als Sohn eines Schuldirektors und der Tochter eines Schuldirektors in Hillerød auf der dänischen Insel Seeland, war er durch familiäre Prägung von Jugend an mit dem Erbe der klassischen Antike vertraut. Er studierte in Kopenhagen Geschichte, Deutsch und die klassischen Sprachen, bevor er zunächst eine Laufbahn als Lehrer antrat. Zugleich widmete sich Frisch, der während seiner Studienzeit in Kopenhagen den dänischen Sozialdemokraten beigetreten war, auch der Politik: Nachdem er bereits 1926 Parlamentsabgeordneter geworden war, wurde Frisch, der sich in der Zwischenzeit als einer der führenden Köpfe und Erneuerer der dänischen Sozialdemokratie etabliert hatte,³ 1935 zum Fraktionsvorsitzenden seiner Partei ernannt. Seine weitere politische Karriere schien vorgezeichnet, doch fünf Jahre später sollten sich die Dinge radikal ändern. Am Morgen des 9. April 1940 marschierte die Wehrmacht in Dänemark ein, dessen Truppen binnen weniger Stunden kapitulierten. Dänemark war fortan unter deutscher Besatzung, und Frisch, dem prominenten und (bis dahin) lautstarken Gegner des Faschismus, wurde noch im November 1940 dringend der Rückzug aus seinen Ämtern nahegelegt, nicht zuletzt, um nicht den Interessen seiner eigenen Partei zu schaden; Frisch fügte sich, blieb aber weiterhin Mitglied des Parlaments.

Unter diesen neuen Vorzeichen wandte sich Frisch ganz seiner akademischen Karriere zu. Binnen weniger Monate beendete er im Frühjahr 1941 seine Dissertation, den philologisch-historischen Kommentar zu Pseudo-Xenophons *Athenaion Politeia*; nach außen hin präsentierte er diesen neuen Schwerpunkt seines Tuns als den offiziellen Grund für den Rückzug aus seinen politischen Ämtern. Am 29. April 1941 wurde die Dissertation von der Philosophischen

2 Zu Frischs Leben und Wirken siehe insbesondere die ausführliche Biographie von N. F. Christiansen, *Hartvig Frisch. Mennesket og politikerne. En biografi*, Kopenhagen, Christian Ejlers' Forlag, 1993, der die folgenden Angaben, soweit nicht anders vermerkt, entnommen sind; ferner die englische Zusammenfassung bei N. F. Christiansen, *Den politiske ordfører. Hartvig Frisch 1935–1940*, Kopenhagen, Christian Ejlers' Forlag, 1999, S. 76–86. Speziell zur politischen Biographie Frischs siehe K. Gram-Skjoldager – Thorsten B. Olesen, „Promise or Plague? Hartvig Frisch, Denmark and the European Challenge 1920–1950“, in A.-C. Knudsen – K. Gram-Skjoldager (Hgg.), *Living Political Biography. Narrating 20th Century European Lives*, Aarhus-Kopenhagen, Aarhus University Press, 2012, S. 193–220; zu Frischs Interpretationen antiker Autoren siehe A. H. Rasmussen, *Ideologi og virkelighed hos Hartvig Frisch*, Kopenhagen, Museum Tusulanums Forlag, 1993.

3 Siehe Gram-Skjoldager – Olesen (Anm. 2), S. 194.

Fakultät der Universität Kopenhagen angenommen.⁴ Einen Monat später, am 29. Mai 1941, verteidigte Frisch die Dissertation an der Universität Kopenhagen in einer öffentlichen, mehrere Stunden dauernden mündlichen Disputation,⁵ die aufgrund der politischen Prominenz des Kandidaten ein Ereignis von großem öffentlichen Interesse war. Frischs Dissertation und Disputation widmete die Kopenhagener Tageszeitung *Politiken* an zwei aufeinanderfolgenden Tagen Beiträge, in denen die akademische Leistung Frischs ausgiebig gewürdigt wurde (im Beitrag vom 30. Mai ist auch der Verlauf der Disputation im Detail nachzulesen, inklusive Paraphrasen der Repliken der ‚Opponenten‘).⁶ Noch im selben Jahr erschien die Schrift im dänischen Original,⁷ und nur ein Jahr später wurde sie auch in einer (teils etwas holprigen) englischen Übersetzung veröffentlicht.⁸ Kaum war die Dissertation, die Per Krarup – selbst klassischer Philologe und Verfasser der ausführlichen Würdigung der Schrift in *Politiken* vom 29. Mai 1941 – als Frischs „philologisches Gesellenstück“ bezeichnete,⁹ erfolgreich verteidigt, wurde Frisch – auf Basis der Dissertation und seiner früheren Schriften – als Nachfolger des im August des Vorjahres verstorbenen William Norvin zum Professor der klassischen Philologie an der Universität Kopenhagen ernannt; die Vakanz der Professur hatte Frischs Arbeit an der Dissertation gewiss beschleunigt.¹⁰

Während der Zeit der Besatzung widmete sich der Wissenschaftler und Hochschullehrer Frisch vor allem Themen, die merklich von der politischen Situation geprägt waren: Ciceros Kampf um den Bestand der römischen Republik einerseits, der konfliktreichen Beziehung zwischen Macht und Recht im Denken der Antike andererseits.¹¹ Nach der Befreiung Dänemarks im Mai 1945 gelang

4 Zu den Umständen und Inhalten der Schrift siehe generell Christiansen (Anm. 2), S. 190-198; Rasmussen (Anm. 2), S. 57-61.

5 Christiansen (Anm. 2), S. 191, 195.

6 P. Krarup, „Imperialisme og Demokrati for 2400 Aar siden“, *Politiken*, 29. Mai 1941, S. 11-12; Scap, „Hartvig Frisch blev Dr. under stor Opmærksomhed“, 30. Mai 1941, S. 3-4. In der Ausgabe vom 31. Mai wurde schließlich noch über Frischs Berufung auf die Professur für klassische Philologie berichtet: „Dr. Hartvig Frisch bliver Professor“, S. 5.

7 H. Frisch, *Athenernes statsforfatning. En filologisk-historisk analyse af Pseudo-Xenofons skrift De re publica Atheniensium*, Kopenhagen, Nyt Nordisk Forlag, 1941.

8 H. Frisch, *The Constitution of the Athenians. A Philological-Historical Analysis of Pseudo-Xenophon's Treatise De re publica Atheniensium*, Kopenhagen, Gyldendal, 1942.

9 P. Krarup, „Hartvig Frisch som klassisk filolog“, in H. Hedtoft – M. K. Nørgaard (Hgg.), *Hartvig Frisch. Hans personlighed og gerning*, Kopenhagen, Fremad, 1950, S. 87-97, 93 („Disputatsen er Frischs filologiske svendestykke“). Vgl. Christiansen (Anm. 2), S. 195; Rasmussen (Anm. 2), S. 56.

10 Christiansen (Anm. 2), S. 195. Eigentlich hätte nach dem Willen der Fakultät Franz Blatt, mittellateinischer Philologe an der Universität Aarhus, die Nachfolge Norvins antreten sollen, doch nachdem dieser den Ruf überraschend abgelehnt hatte, war der Weg frei für Frisch; *ibidem*, S. 195-196.

11 So beeinflusste seine Lektüre des thukydeideischen Melierdialoges ganz offenbar seine Sicht auf das Verhältnis zu den deutschen Besatzern, denen man nicht – wie die Melier es den Athenern gegenüber getan hätten – in unvernünftiger Verkennung der Machtverhältnisse aktiv entgegentreten sollte; siehe

es Frisch, sogleich wieder zu politischer Prominenz zu gelangen, auch wenn es kritische Stimmen hinsichtlich seiner Rolle während der Besatzungszeit gab.¹² Von Mai bis Juni 1945 nahm er als einer der Delegierten Dänemarks an der Gründungsversammlung der Vereinten Nationen in San Francisco teil, und 1947 wurde er schließlich zum Bildungsminister Dänemarks ernannt. Nach Monaten der Krankheit verstarb Hartvig Frisch am 11. Februar 1950, im Alter von 57 Jahren.

In einer Rezension zu *Might and Right in Antiquity*, der 1949 erschienenen englischen Übersetzung des ersten Bandes von Frischs großangelegter, über den ersten Band jedoch nicht hinausgekommener Ideengeschichte von Macht und Recht in der Antike, hat Victor Ehrenberg die Figur Frisch prägnant umrissen:

When recently the death of Dr. Hartvig Frisch was announced, a remarkable life had come to an untimely end. A schoolmaster and a leader of the Danish Social-Democrats, a student of antiquity and a fervent enemy of the Nazis, a university professor and in his last years his country's Minister of Education, he was, on the whole, more of a politician than a scholar. His books too are more outstanding for their lively spirit and topical interest than for linguistic or historical scholarship.¹³

Was Ehrenberg hier äußert, trifft auf die Dissertation zu Pseudo-Xenophon jedoch nur begrenzt zu; diese konnte bis heute ihren Status als selbstverständlich in den Bibliographien vertretener, stets neu zitierter und verlässlicher Teil der Forschung zu Pseudo-Xenophon bewahren, und das nicht nur aufgrund der Tatsache, dass sie über Jahrzehnte hinweg der aktuellste philologisch-historische Kommentar war, sondern auch wegen ihrer schon bei Erscheinen gewürdigten Qualitäten. Knud Fabricius etwa – ein Neuzeithistoriker, der zusammen mit dem Linguisten und klassischen Philologen Carsten Høeg die ‚Opponenten‘ der Dissertation bildete – konnte von Frischs Frühdatierung der *Athenaion Politeia* in die Zeit vor dem Peloponnesischen Krieg zwar nicht überzeugt werden und stand auch dem Gebrauch „gefährlich moderner“ Begriffe wie „Dialektik der Klassengegensätze“ eher skeptisch gegenüber;¹⁴ grundsätzlich wusste er den Versuch einer solchen Einordnung des Textes mittels allgemeiner historischer Kategorien jedoch sehr wohl zu würdigen.¹⁵ In seiner ausführlichen ‚Opposition‘ zu Frischs Dissertation, die noch im selben Jahr in der *Historisk Tidsskrift* abge-

Christiansen (Anm. 2), S. 207, 211-212, 226-227; C. Holbraad, *Danish Reactions to German Occupation. History and Historiography*, London, UCL Press, 2017, S. 144-145.

12 Zu Frischs Haltung und Aktivitäten während der Besatzungszeit siehe Holbraad (Anm. 11), S. 143-146, zur Diskussion um seine Person nach der Befreiung *ibidem*, S. 146-153.

13 V. Ehrenberg, Rezension zu H. Frisch, *Might and Right in Antiquity*. „Dike“ I: *From Homer to the Persian Wars*, Kopenhagen 1949, *Classical Philology* 46, 1951, S. 58-60, 58.

14 K. Fabricius, Rezension zu Frisch (Anm. 7), *Historisk Tidsskrift* 10. Folge, Bd. 5, 1939-1941, S. 750-760, 757 (er bezieht sich auf Frisch [Anm. 7], S. 106).

15 Fabricius (Anm. 14), S. 758.

druckt wurde, lobte Fabricius folglich Frischs Ehrgeiz, eine Arbeit über die klassische Antike verfasst zu haben, die auch für Historiker von großem Interesse sei,¹⁶ und schloss mit der Hoffnung, es möge in Zukunft noch mehr derart „klare, kluge und sachkundige Beiträge“ des Autors zur Geschichte der Antike geben.¹⁷

In der altertumswissenschaftlichen Fachwelt stieß die Arbeit auf gemischte Reaktionen. Frischs Vorgänger als Kommentator des Textes, Ernst Kalinka,¹⁸ ließ kein gutes Haar an der Leistung seines Nachfolgers: In einer vernichtenden Rezension bezeichnete er Frischs Argumente für eine Frühdatierung des Textes als „federleicht“,¹⁹ sein Urteil als „oberflächlich und unhaltbar“;²⁰ er rügte Frischs Textgestalt und den kritischen Apparat,²¹ und der umfangreiche Kommentar sei, so Kalinka, „mehr wortreich als inhaltsreich“ und bringe „keine neuen Erkenntnisse“.²² Paul Cloché wiederum lobte zwar Frischs Buch als grundsätzlich überzeugenden Beitrag zur Datierung des Textes, übte jedoch starke Kritik an Frischs Einordnungen und Kommentaren, insbesondere auch an den historischen Grundlagen des Kapitels zu „Seemacht und Defensivtheorie“, das uns im Folgenden noch näher beschäftigen wird.²³ Andere Rezensenten waren gnädiger: Jules Meunier etwa schrieb, das Buch zeuge „d'une information très étendue, d'une culture historique et philologique très vaste, d'une méthode suffisamment rigoureuse dans le détail, mais surtout soucieuse de synthèse“.²⁴ André Aymard pries die großen Verdienste des Buches, bescheinigte ihm, es genüge den Ansprüchen einer „discussion critique quasi idéale“, auch wenn sich die Schlussfolgerungen Frischs schlussendlich weder beweisen noch widerlegen ließen; dennoch sei das Buch „l'exposé idéal de l'état de la question à notre époque“, und von ihm müsse jede weitere Auseinandersetzung mit Pseudo-Xenophon ausgehen.²⁵ Ulrich Kahrstedt lobte Frisch für dessen „gesunde und konservative Methode“ der Textkritik – eine „sympathische Art“ –,²⁶ schloss sich der Frühdatierung der Schrift in die Jahre vor 432 an,²⁷ konnte jedoch gleichwohl nicht umhin, eine Reihe sachlicher Ungenauigkeiten und Fehler im Kommentar zu bemerken;²⁸ im

16 Derartige Arbeiten zur klassischen Antike seien, so Fabricius, „seltene Vögel an der Universität Kopenhagen“ („sjældne Fugle ved Københavns Universitet“), die nur alle 30 bis 40 Jahre vorkämen (*ibidem*, S. 750-751).

17 *Ibidem*, S. 760

18 Zu Kalinka siehe den Beitrag von C. Wendt in diesem Band.

19 E. Kalinka, Rezension zu Frisch (Anm. 8), *Philologische Wochenschrift* 63, 1943, Sp. 313-317, 314.

20 *Ibidem*, Sp. 315.

21 *Ibidem*, Sp. 316.

22 *Ibidem*, Sp. 316.

23 P.C. [P. Cloché], Rezension zu Frisch (Anm. 8), *Revue historique* 194, 1944, S. 69-72.

24 J. Meunier, Rezension zu Frisch (Anm. 8), *L'antiquité classique* 13, 1944, S. 153-156, 155.

25 A. Aymard, Rezension zu Frisch (Anm. 8), *Revue des études anciennes* 50, 1948, S. 152-154.

26 U. Kahrstedt, Rezension zu Frisch (Anm. 8), *Göttingische gelehrte Anzeigen* 205, 1943, S. 83-89, 83.

27 *Ibidem*, S. 84-85.

28 *Ibidem*, S. 88-89.

Großen und Ganzen handele es sich dennoch um „ein philologisch gutes Buch, mit einem untrüglichen Instinkt, was über Inhalt und Verfasser sicher ist und was nicht“.²⁹ Hermann Fränkel bezeichnete die Schrift gar als „admirable book“,³⁰ Jacqueline de Romilly attestierte ihr „qualités de large culture et de profond bon sens“,³¹ und in einer jüngeren Publikation, die noch vor den Kommentaren von Marr und Rhodes, Weber und Lenfant erschienen ist, konnte Frischs Buch sogar noch als „œuvre majeure“ hinsichtlich aller philologischen, historischen und kompositorischen Fragen zu Pseudo-Xenophon bezeichnet werden.³² Die Stellung des Buches ist somit ambivalent: Frischs Frühdatierung des Textes und seine Rekonstruktion der Persönlichkeit des Verfassers (dazu gleich mehr) konnten sich nicht durchsetzen, und durch die neueren Kommentare und Editionen ist das Buch mittlerweile in mancherlei Hinsicht überholt und wird oft nur noch der Vollständigkeit halber angeführt; dennoch bleibt es aufgrund seines Umfangs und der Fülle solider und sorgfältiger Einzelbeobachtungen ein teils gelobter, teils kritizierter, jedoch immer wieder zitierter Beitrag zur Forschung.³³

Frischs Weg zu Pseudo-Xenophon war kein direkter. Wie er im Vorwort des Buches schreibt, begann seine Bekanntschaft mit dem Text 1930, als ihm sein früherer Lehrer Karl Hude ein Exemplar des Traktats überreichte, in der Ausgabe Kirchhoffs von 1874. Frisch war nach eigenem Bekunden zunächst nur wenig angetan von der kurzen Schrift, was vor allem mit „Kirchhoff's very heavy-handed treatment of the text“ („haardhændede Behandling af Teksten“) zu tun hatte, der ihm daher zunächst nur als Anhäufung philologischer Probleme ohne größeren Erkenntniswert erschien.³⁴ Im Sommer 1938 wandte er sich dem Text jedoch erneut zu, dieses Mal in Marchants Oxford-Ausgabe – plötzlich, so Frisch, war er „exceedingly fascinated by the setting of the problems by the treatise“ („fængsledes jeg overordentligt af Skriftets Problemstilling“), und dieses Interesse

29 *Ibidem*, S. 89.

30 H. Fränkel, „Note on the Closing Sections of Pseudo-Xenophon's *Constitution of the Athenians*“, *American Journal of Philology* 68, 1947, S. 309-312, 309.

31 In ihrer Rezension zu Frischs *Might and Right in Antiquity. „Dike“ I: From Homer to the Persian Wars*, Kopenhagen, 1949, in *Gnomon* 23, 1951, S. 103-105, 103.

32 D. Levystone, „La *Constitution des Athéniens* du Pseudo-Xénophon. D'un despotisme à l'autre“, *Revue française d'histoire des idées politiques* 21, 2005, S. 3-48, 8 Anm. 18.

33 So wurde etwa Frischs Deutung der Schrift als Anwendung sophistischer Theorien und Denkweisen neuerdings wieder explizit aufgegriffen; siehe A. Coşkun, „Pseudo-Xenophon: Ein ‚Alter Oligarch‘? Die *Athēnaiōn politeia* auf dem Prüfstand“, in G. A. Lehmann – D. Engster – A. Nuss (Hgg.), *Von der bronzezeitlichen Geschichte zur modernen Antikenrezeption. Vorträge aus dem Sommersemester 2008 und Wintersemester 2008/09*, Göttingen, Universitätsverlag Göttingen, 2012, S. 55-92, 63, der den „apolitischen, auf die sophistische Kultur verweisenden Ansatz, den bereits Hartvig Frisch und Arnold W. Gomme vertreten“ haben, „aufgreifen und modifizieren“ möchte.

34 Frisch (Anm. 8), S. 9 (IX). Hier und im Folgenden wird Frischs Dissertation in der englischen Übersetzung zitiert; Verweise auf die entsprechenden Seitenzahlen im dänischen Original (Frisch [Anm. 7]) sind in Klammern angefügt.

wurde auch nicht weniger, nachdem er sich intensiver mit Kalinkas gewichtiger Edition und der übrigen ihm verfügbaren Literatur auseinandergesetzt hatte.³⁵ Augenscheinlich schien ihm das kurze Traktat nun plötzlich zu Fragen und Problemen Stellung zu beziehen, die er in ähnlicher Form auch in den weitaus berühmteren Zeugnissen griechischen Denkens vorfand. In dem 1939 erschienenen Aufsatz zu „Ideologie und Wirklichkeit bei Thukydides“ etwa befindet Frisch gegen Ende, dieselbe „demokratisch-imperialistische Dialektik“, sich ganz rückhaltlos zum Hass, den Athens Herrschaft auf sich ziehe, zu bekennen, finde man neben Thukydides' Text auch in der unter Xenophons Namen überlieferten „merkwürdigen kleinen Schrift“ („mærkelige lille Skrift“) über die Verfassung der Athener – ein merklicher Hinweis darauf, dass Frisch in diesen Monaten begann, sich intensiver mit dem Traktat und seiner Bedeutung für die Geschichte des politisch-philosophischen Denkens in Athen zu befassen.³⁶

II. Frischs Kapitel zu „Seemacht und Defensivtheorie“

Frischs Dissertation besteht aus drei großen Teilen: dem griechischen Text (übernommen von Marchant) samt einer Übersetzung, einer Reihe philologischer und historischer Problemdiskussionen sowie einem umfangreichen Kommentar.³⁷ Unter den sieben Kapiteln zu historischen und philologischen Problemen³⁸ sind diejenigen besonders bemerkenswert, die Frischs Ausführungen zur Datierung des Textes (Kap. 2), zur Person des Verfassers (Kap. 4) und zur ‚Seemachtstheorie‘ des Traktats enthalten (Kap. 3); letztere wird sogleich noch im Detail zu behandeln sein. Hinsichtlich der Entstehungszeit des Textes plädiert Frisch für eine Frühdatierung, in die Jahre vor Ausbruch des Peloponnesischen Krieges. Die philologisch-historischen Argumente für eine spätere Datierung weist Frisch als allesamt nicht zwingend zurück;³⁹ stattdessen müsse man das Augenmerk auf den Charakter des Verfassers, wie er dem Text zu entnehmen sei, richten, um die Schrift historisch genauer verorten zu können.⁴⁰ Entscheidend sei, dass der Autor des Traktats ein Militärexperte gewesen sei, dessen Ausführungen über die Bedeutung der Seemacht aufgrund ihres vornehmlich theoretischen Charakters in die Jahre vor Beginn des Krieges zu datieren seien: „The military-political sections of the treatise *do not contain*

35 Frisch (Anm. 8), S. 9 (IX).

36 H. Frisch, „Ideologi og Virkelighed hos Thukydides“, in *Festskrift til Niels Møller*, Kopenhagen, Munksgaard, 1939, S. 88-111, 109-110.

37 Siehe dazu Rasmussen (Anm. 2), S. 57-61.

38 Dies sind: 1. The Tradition; 2. Time of Composition; 3. Sea-Power and Defensive Theory; 4. The Author's Person; 5. Sophistics and Sociology; 6. Logic and Causality; 7. The Author's Style.

39 Frisch (Anm. 8), S. 53-54, 59 und öfters.

40 Siehe dazu Rasmussen (Anm. 2), S. 59

a description of military events, but the exposition of a definite military-political theory“, argumentiert Frisch, und diese „Theorie“ sei nur aus der Perspektive der Zeit vor Beginn des Krieges heraus vollauf begründbar und verständlich.⁴¹ Frisch geht noch weiter in seiner Charakterisierung des Autors: Für ihn ist er zum einen ein überzeugter Anhänger der frühen Sophistik, zum anderen jedoch auch ein Mann, der mit den Realia der maritimen Macht Athens bestens vertraut ist. Er rekonstruiert den Verfasser der *Athenaion Politeia* folglich als philosophisch geschulten Ex-Marineoffizier, der in seinen Ausführungen die innige Verbundenheit des Seemannes (vielleicht des ehemaligen Trierarchen oder gar Strategen) mit allen Bereichen des Maritimen mit dem relativistisch-analytischen Blick eines Anhängers des Protagoras verbindet.⁴² Mit derselben ‚sophistisch‘ geschulten Lust, altbekannte Urteile umzudrehen und in ihr Gegenteil zu wenden, mit der er Athens Verfassung im Allgemeinen beschrieben habe, habe der Verfasser des Traktats auch Athens Seemacht einer von jeglicher ‚moralischen‘ Wertung befreiten Analyse unterzogen.⁴³

In Frischs Darlegung der ‚Seemachtstheorie‘ des Textes in Kapitel 3, „Sea-Power and Defensive Theory“ („Sømagt og Defensiv-Teori“), werden die Ausführungen zur Datierung und zum persönlichen wie intellektuellen Hintergrund des Autors gleichsam gebündelt zur Anwendung gebracht. Dieses Kapitel wurde bereits von den Zeitgenossen als zentraler Teil der Dissertation Frischs betrachtet: Knud Fabricius hat in diesem Abschnitt einen der „Hauptpfeiler“ der Abhandlung gesehen („en af Hovedpillerne i hans Afhandling“),⁴⁴ und auch wenn er Frischs zeitliche Verortung dieser „militärisch-politischen Theorie“ für nicht vollauf überzeugend hielt und insbesondere auch die Charakterisierung dieser Lehren als reine, vor den Erfahrungen des Peloponnesischen Krieges entwickelte Theorie aus Sicht des Historikers ablehnte,⁴⁵ musste er doch anerkennen, dass die Entdeckung und Bewusstmachung dieser Theorie als „Errungenschaft für die historische Forschung“ („en Landvinding for den historiske Forskning“) betrachtet werden müsse.⁴⁶ Auch im ausführlichen Beitrag, den Per Krarup Frischs Dissertation in *Politiken* widmete, stand die ‚Seemachtstheorie‘ im Vordergrund.⁴⁷ Die Zentralität des Seemachtskapitels für die gesamte Schrift wurde visuell noch dadurch unterstrichen, dass sowohl der dänischen Originalfassung von 1941 als

41 Frisch (Anm. 8), S. 62 (51: „De militær-politiske Afsnit af Skriften indeholder ikke en Skildring af Krigsbegivenheder, men Udredningen af en bestemt militær-politisk Teori“).

42 Frisch (Anm. 8), S. 90-91 (79).

43 Siehe dazu auch A. H. Katsaros, „Literary Perspectives on Pseudo-Xenophon's *Athenaion Politeia*“, Diss. phil. Adelaide University, 2001, S. 172.

44 Fabricius (Anm. 14), S. 757

45 *Ibidem*, S. 755-757.

46 *Ibidem*, S. 757.

47 Krarup (Anm. 6).

auch der englischen Übersetzung von 1942 die berühmte Darstellung einer Triere vom sogenannten Lenormant-Relief von der Athener Akropolis als Titelbild beigegeben wurde, wie um diesen Aspekt noch besonders hervorzuheben.

Es ist zwar nicht beweisbar, aber doch wahrscheinlich, dass neben Dänemarks eigener Vergangenheit als Seemacht auch die damalige Kriegssituation ihr Teil dazu beitrug, dass dieses Kapitel der Dissertation auf besonderes Interesse stieß. Die reine Parallelität der Ereignisse lässt aufhorchen. Exakt zu der Zeit nämlich, zu der Frischs Dissertation in Kopenhagen zur Begutachtung vorlag, lieferten sich die deutschen Schiffe *Bismarck* und *Prinz Eugen* und Schiffe der Royal Navy Gefechte im Nordatlantik. Am Morgen des 24. Mai 1941, fünf Tage vor Frischs Disputation, versenkte die *Bismarck* die *Hood*, den Stolz der englischen Flotte, in der Dänemarkstraße. Am 27. Mai schließlich, nur zwei Tage vor der Disputation, sank die durch einen Torpedotreffer in Mitleidenschaft gezogene *Bismarck* nach einem weiteren Gefecht mit englischen Schiffen. Frisch vermied zwar in seiner Dissertation direkte Bezüge zur Gegenwart des Krieges, doch vergleicht er immerhin gleich zu Beginn des Kapitels über die ‚Seemachtstheorie‘ den Argwohn Spartas Mauern gegenüber mit Englands Abneigung gegen den U-Boot-Krieg – aktuelle Bezüge in einer historischen Untersuchung waren für Frisch nichts Anstößiges.⁴⁸ Der sich in jenen Tagen zutragende Seekrieg im Atlantik war ein großes Medienereignis, das auch in Dänemark die Titelseiten und Schlagzeilen dominierte, und so konnte es wohl kaum ausbleiben, dass sich ein Teil der dadurch bewirkten Aufmerksamkeit auch auf Frischs Auseinandersetzung mit der Seekriegstheorie des antiken Athen und dem grundsätzlichen Unterschied von Land- und Seemacht übertrug.

Der Großteil des Kapitels besteht in einer quellengesättigten Rekonstruktion der Grundzüge athenischer Politik und Kriegsstrategie des 5. Jahrhunderts zwischen Themistokles' Flottenbauprogramm und dem Beginn des Peloponnesischen Krieges, die in der Deutung zu einem nicht unerheblichen Teil an Nesselhaufs 1933 erschienene Studie über den delisch-attischen Seebund und deren Folgerungen anknüpft. Nesselhauf folgend interpretiert Frisch die Geschichte Athens dieser Jahrzehnte als maßgeblich von Perikles und dessen „consistent sea-power policy“ („konsekvente Sømagtspolitik“) geprägten, zielgerichteten Weg hin zu einem als ‚Thalassokratie‘ zu umschreibenden, spezifischen Machtgebilde, das ein „in sich geschlossenes Meerbeherrschungssystem“ garantiert und auf der völligen Konzentration auf die Flotte einerseits, dem

48 Frisch (Anm. 8), S. 63 (52). Siehe auch die folgende, wohl gleichermaßen auf Athen nach den Perserkriegen und Frischs Gegenwart gemünzte Bemerkung, nach einem großen Krieg zögen die Weitsichtigeren stets ihre Lehren für kommende Konflikte (*ibidem*, S. 64 [53]).

Rückzug aus offensiver Machtpolitik zu Lande andererseits beruht habe.⁴⁹ Beinahe plötzlich und unangekündigt formuliert Frisch sodann eine Reihe von Leitsätzen der athenischen Konzeption von Seemacht, neun an der Zahl, die in Pseudo-Xenophons Traktat gleichsam konserviert seien. Dies sind:

To the ruler of the sea there are no distances.

He has the initiative and may attack at any time.

He may use compulsion solely by blockade and control.

He has time as his ally if only he refrains from any decisive trial of strength by land.

He cannot be starved, but may starve others.

Through the thalassocracy timber and other materials for ship-building may be controlled, so that no other sea-power may develop without the assent of the ruler of the sea.

Sea-power for that matter cannot be improvised.

The ruler of the sea alone has funds on a large scale at his command.

Finally (a deep-drawn sigh): it were the best thing if the sea-power were situated in an island!⁵⁰

Es handelt sich nicht um Zitate, sondern um Paraphrasen, um Frischs eigenes Destillat seiner Lektüre von Pseudo-Xenophon (und teils Thukydides) unter dem Blickwinkel der Militärtheorie. Mithilfe dieser „easily understood catchwords“ („i let fettelige Slagord“) habe man im Athen des 5. Jahrhunderts die Grundzüge der maritimen Politik der Stadt der Öffentlichkeit immer und immer wieder ins Bewusstsein gehämmert. Sie seien Ausdruck von „dialectics of sea-power“ („Sømagts Dialektik“) und als solche bestimmend gewesen nicht nur für Athens Politik seit dem Dreißigjährigen Frieden von 446, sondern insbesondere auch für Perikles' Strategie für den Peloponnesischen Krieg, die vollauf von dieser „sea-power theory“ („Sømagts-Teori“) dominiert gewesen sei.⁵¹ Was folgt, ist eine detaillierte Gegenüberstellung der wohlbekanntenen Parallelen zwischen Pseudo-Xenophons Ausführungen über Seemacht und den korrespondierenden Passagen in Perikles' Reden bei Thukydides.⁵² Gemäß seiner Frühdatierung des Traktats betrachtet Frisch die Übereinstimmungen nicht als Abhängigkeit Pseudo-Xenophons von Thukydides, sondern beide Zeugnisse gleichermaßen

49 So H. Nesselhauf, *Untersuchungen zur Geschichte der delisch-attischen Symmachie*, Leipzig, Dieterich, 1933, S. 51, zitiert von Frisch (Anm. 8), S. 78 (66).

50 Frisch (Anm. 8), S. 78 (66-67): „For Søbeherskeren gælder ingen Afstande. Han har Initiativet og kan angribe, hvor det passer ham. Han kan anvende Tvang alene ved Blokade og Kontrol. Han har Tiden til Forbundsfælle, naar han blot holder sig fra enhver afgørende Styrkeprøve til Lands. Han kan ikke udsultes, men kan udsulte andre. Gennem Søherredømmet beherskes Tømmeret og de andre Materialer til Skibsbygning, saa at ingen anden Sømagt kan komme til Udfoldelse udenom Søbeherskeren. Sømagt kan iøvrigt slet ikke improviseres. Søbeherskeren alene raader over Pengemidler i stor Stil. Tilsidst [et Hjertesuk]: bedst var det, om Sømagten laa paa en Ø!“.

51 *Ibidem*, S. 78-79 (67).

52 *Ibidem*, S. 79-85 (68-74).

als Reflexe unzähliger bereits weit vor Beginn des Peloponnesischen Krieges in Athen gehaltener Reden.⁵³

Der besondere historische Wert des pseudo-xenophontischen Traktats liegt für Frisch darin, dass es die der athenischen Politik zugrundeliegende Militärtheorie in der „reinen“ Form unverfälschter Gesetzmäßigkeit darstelle („renere Udtryk for Sømagts Defensiv-Teori“), noch nicht ‚korrumpiert‘ durch die Erfahrungen des Peloponnesischen Krieges, der dann zum Testfall dieser Gesetze werden sollte.⁵⁴ Daher auch ist Frischs Frühdatierung des Textes von so immenser Bedeutung für seine gesamte Rekonstruktion der Kontexte des Traktats, erlaubt sie ihm doch, den Text als den singulären Fall der Auseinandersetzung mit den noch nicht durch den Ernstfall des Peloponnesischen Krieges in ihrer theoretischen Modellhaftigkeit beeinträchtigten Leitlinien athenischer Seemachtspolitik zu betrachten.⁵⁵ Thukydides lasse Perikles zwar in vielerlei Hinsicht vergleichbare Positionen vertreten, doch sei die Darstellung des Historikers gleichwohl bereits zu sehr von den Erfahrungen des Krieges geprägt, wohingegen das pseudo-xenophontische Pamphlet noch völlig von einer gleichsam idealen Konzeption „reiner Krigstheorie“ („rene Krigsteori“) ausgehe.⁵⁶

Frisch hat selbstredend nicht als erster gesehen, welch zentrale Rolle der Seemacht bei Pseudo-Xenophon zukommt. Dass die Ausführungen des anonymen Autors über die Möglichkeiten von Seemächten ganz außerordentlich sind, lässt sich letztlich wohl jedem Kommentar zum Text entnehmen, auch wenn über ihre Qualität und ihren Rang innerhalb der argumentativen Hierarchie des Textes gestritten werden kann.⁵⁷ Kalinka etwa bietet sowohl im Kommentar selbst als auch in der ausführlichen Einleitung eine Fülle von Bemerkungen und Erläuterungen zu diesem Thema und spricht etwa davon, dass sich der Text „zu einer Verherrlichung der Seeherrschaft erhebt“ und wie bei Pseudo-

53 *Ibidem*, S. 85 (74).

54 *Ibidem*, S. 86-87 (75).

55 Hier weicht Frisch in seiner Interpretation des Textes somit fundamental von der Deutung etwa Kirchhoffs (A. Kirchhoff, *Ueber die Abfassungszeit der Schrift vom Staate der Athener*, Berlin, Dümmler, 1878, S. 10) ab, der die historisch konkret zu verortende, daher letztlich ‚untheoretische‘ Qualität der Ausführungen Pseudo-Xenophons in diesen Partien geradezu als Beweis dafür betrachtete, dass die Schrift nicht vor Beginn des Peloponnesischen Krieges entstanden sein konnte: „[D]ie ganze Ausdrucksweise des Verfassers lässt keinen Zweifel, dass er uns hier nicht Folgerungen aus rein theoretischen Voraussetzungen vorträgt, sondern Thatsachen berichtet, welche der Wirklichkeit und der Gegenwart, in der er schrieb, angehören und welche ihm durch die Erfahrung an die Hand gegeben waren“.

56 Frisch (Anm. 8), S. 87 (75).

57 Zu letzterem Aspekt siehe etwa K. I. Gelzer, *Die Schrift vom Staate der Athener*, Berlin, Weidmann, 1937, S. 24, der bemerkt, „daß die gesamte Behandlung der *θαλασσοκρατία* – so mächtig sie [...] auch ausgreift – eigentlich nur ein Teil der Argumentation ist, die der Demos von Athen dem oligarchischen Vorwurf *τὸ ὀπλιτικὸν ἦριστὰ εὐ ἔχει Ἀθήνησιν* entgegenhält“.

Xenophon so „das hohe Lied von der Seemacht ertönt“.⁵⁸ Kalinka notiert ferner, „wie innig der Verfasser selbst mit seinen Interessen und Sympathien an der Seemacht Athens hängt und in wie rosigem Licht er diese Vorteile sieht“.⁵⁹ Auch der sich zumindest theoretisch gebende Charakter der Ausführungen Pseudo-Xenophons blieb bereits vor Frisch nicht unbemerkt. So ist schon bei Kalinka die Rede von der „Theorie des Seewesens“, die im Text anklinge (wenngleich allein auf die Erlernung nautischer Terminologie bezogen, wie sie I, 19 angedeutet wird).⁶⁰ Gelzer wiederum befand, die Bemerkungen des Autors über die jeweiligen Möglichkeiten maritimer und landbasierter Macht seien „in einer Form vorgetragen, die je länger je mehr auf eine allgemeine Gegenüberstellung von See- und Festlandsherrschaft hinausläuft“, und seien – auf den ersten Blick zumindest – „in einer Allgemeinheit formuliert, die an die weitgehend abstrakte Argumentation“ in anderen Passagen des Textes denken lasse.⁶¹

Andere derartige Beispiele ließen sich mühelos anführen. Das Spezifische der Lesart Frischs liegt nicht darin, dass er mehr gesehen hätte als andere vor oder nach ihm, sondern in der besonderen Qualität, die er Pseudo-Xenophons Ausführungen über die Vorteile der Seeherrschaft beimaß, einer Qualität, die mit den Begriffen ‚theoretisch‘ und ‚gesetzmäßig‘ zu umschreiben ist. Wo nämlich andere, von Faltin bis hin zu Gregor Weber, unterstrichen haben, wie wenig originell und mitunter oberflächlich Pseudo-Xenophons Ausführungen zum Wesen und Wert der Seemacht in Teilen sind und dass er in seinen gesuchten Antithesen von Konstellationen ausgeht, die *realiter* wohl kaum je in dieser Reinheit eingetreten sein dürften,⁶² da sieht Frisch gerade in dieser theoretischen

58 E. Kalinka, *Die pseudoxenophontische Ἀθηναίων πολιτεία. Einleitung, Übersetzung, Erklärung*, Leipzig-Berlin, Teubner, 1913, S. 33, 34.

59 *Ibidem*, S. 49 Anm. 1.

60 *Ibidem*, S. 169. Siehe auch *ibidem*, S. 188 (ad II, 5); S. 223 (ad II, 13) („So rein theoretisch sich die Bemerkung mit ihrem Anspruch auf allgemeine Gültigkeit [...] gibt“); S. 223 Anm. 3.

61 Gelzer (Anm. 57), S. 19. Gelzer befindet sogleich im Anschluss, der allgemein-abstrakte Charakter der Ausführungen täusche nur zu leicht über den wahren Gehalt der Aufzählung hinweg; die „Allgemeinheit ist hier nur Form zur Umschreibung des einen konkreten Falles, an den der Verfasser denkt“ – und das ist Athen. Einen derartigen, letztlich somit aber nur pseudo-theoretischen Zug attestieren dem Text auch D. Laspe – C. Schubert, „Seemacht, Seeherrschaft und Seestrategie bei Pseudo-Xenophon“, *Klio* 94, 2012, S. 55-81, 70-71: „Der in der Kriegrede des Perikles und in der *Athenaion Politeia* im Hinblick auf Athens Seemacht präzentierte, argumentative Zusammenhang ist präzise und eindeutig auf das Thema der Seestrategie der Seemacht Athen ausgerichtet und nicht auf die allgemeine Frage, wie und unter welchen geographischen, politischen oder ordnungstheoretischen Bedingungen sich eine Seemacht entwickelt. In beiden Passagen wird ein sehr spezieller, theoretisch-konzeptionell fundierter Zusammenhang formuliert, der zwar im größeren Kontext des Themas Seemacht steht, *aber in dieser Art singulär auf die spezifische Situation Athens ausgerichtet ist*“ (eigene Hervorhebung).

62 G. Faltin, *Über Geist und Tendenz der pseudoxenophontischen Schrift vom Staate der Athener*, Barmen, Steinborn, 1882, S. 14; G. Weber, *Pseudo-Xenophon. Die Verfassung der Athener*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 2010, S. 108, 110. Kalinka (Anm. 58), S. 184-185, spricht bezüglich der Analyse Pseudo-Xenophons gar von einer „von vornherein schief angelegten Antithese“. Gelzer (Anm. 57), S. 20, attestiert dem Verfasser, er habe teils, „aus dem Wunsch nach einer scharfen Antithese heraus, der inhaltlichen

‚Unberührtheit‘ den wesentlichen Zug der Ausführungen. Und wo Jacqueline de Romilly just im Hinblick auf die Analyse von Land- und Seemacht gar von einem Mangel an Verständnis des antiken Autors spricht und ihm eine gewisse Naivität der Ansichten attestiert,⁶³ da erscheint Pseudo-Xenophon in Frischs Darstellung geradezu als ein Experte des Seewesens, der die in Athen geführten Debatten um die strategische Ausrichtung der Stadt ohne die historiographisch-retrospektive und daher zwangsläufig ‚verfälschende‘ Perspektive eines Thukydides komprimiert niedergeschrieben habe.

Was bleibt von Frischs Kommentar und seiner Charakterisierung Pseudo-Xenophons, abgesehen einmal von seinem immer noch selbstverständlichen Platz auf allen bibliographischen Listen? Auch wenn Frischs Thesen im Großen und Ganzen kaum universelle Anerkennung gefunden haben, so haben doch gerade seine Verbindung der ‚Seemachtslehren‘ mit den Konzepten und Argumentationsweisen der Sophistik sowie seine Deutung des Textes als Dokument athenischer ‚Militärtheorie‘ prominente Nachfolger gefunden. Kurt Raaflaub etwa verortet die Ausführungen des antiken Traktats mit Bezug auf Frisch im Kontext ‚sophistischer‘ Machttheorien und sieht in der „theory of seapower, reflected in Thucydides and Pseudo-Xenophon“, einen spezifischen Anwendungsbereich dieser theoretischen Auseinandersetzung mit den Bedingungen und Möglichkeiten der Machtpolitik im zwischenstaatlichen Bereich.⁶⁴ Auch in einem weiteren Beitrag spricht Raaflaub von der „theorizing nature“ der ‚Seemachtslehren‘ des Traktats, zitiert in der Folge Frischs Auflistung dieser Lehren ausführlich und folgert schließlich selbst: „He [Pseudo-Xenophon] is influenced in other passages as well by ideas discussed by some Sophists, and it is quite probable, although no evidence survives, that among their theories on society and politics some of these migrating teachers also analyzed the nature and advantages of sea-power.“⁶⁵ Jüngst schließlich wurde gar gefolgert, dass „die Aussagen bei Pseudo-Xenophon zu Seemacht und Seestrategie weitgehend konform zu den Einsichten sind, zu denen erst wesentlich später Mahan am Ende des 19. Jh. in seinen Sea-Power-Abhandlungen gelangte“, dass also die „kurze antike Schrift [...] militärtheoretische Erkenntnisse“ offenbare, die „bis ins Atomzeitalter noch ihre absolute Gültigkeit haben“. Pseudo-Xenophons

Richtigkeit Gewalt angetan“.

63 J. de Romilly, „Le Pseudo-Xénophon et Thucydide. Étude sur quelques divergences de vues“, *Revue de Philologie* 36, 1962, S. 225-241, 231-232.

64 K. A. Raaflaub, „Democracy, Power, and Imperialism in Fifth-Century Athens“, in J. P. Euben – J. R. Wallach – J. Ober (Hgg.), *Athenian Political Thought and the Reconstruction of American Democracy*, Ithaca, NY, Cornell University Press, 1994, S. 103-146, 124.

65 K. A. Raaflaub, „Father of All, Destroyer of All: War in Late Fifth-Century Athenian Discourse and Ideology“, in D. McCann – B. S. Strauss (Hgg.), *War and Democracy. A Comparative Study of the Korean War and the Peloponnesian War*, Armonk, M.E. Sharpe, 2001, S. 307-356, 316-317.

enigmatischer Text sei so letztlich als „die zweitälteste überlieferte militärtheoretische Schrift der Menschheit überhaupt und die älteste überlieferte militärtheoretische Schrift der westlichen Welt“ anzusehen.⁶⁶

III. Rezeption der Rezeption: Ernst Wolgast über Hartvig Frisch, Pseudo-Xenophon und ‚Thalassokratie‘

Im kurzen Durchgang durch die zeitgenössische akademische Rezeption der Schrift Frischs wurde eine Stimme nicht genannt, die ein besonders emphatisches Loblied sang: Ernst Wolgast (1888-1959), ein deutscher Jurist, der zu dieser Zeit eine Professur für öffentliches Recht an der Universität Würzburg bekleidete. Wolgast war eigener Aussage zufolge auf die bereits erwähnten Artikel in *Politiken* aufmerksam geworden, in denen Frischs Dissertation und Disputation ausführlich gewürdigt worden waren,⁶⁷ und die Auflistung der Grundsätze der Seemacht in Krarups Beitrag vom 29. Mai hatte sofort seine Begeisterung entfacht.⁶⁸ Wolgast war ein Anhänger des in der ersten Jahrhunderthälfte florierenden, später berüchtigten geopolitischen Denkens,⁶⁹ und eines seiner Hauptinteressen als Völkerrechtler hatte in den 1930er Jahren darin bestanden, universell gültige „Gesetze der auswärtigen Politik“ zu finden und zu formulieren.⁷⁰ Genau solche glaubte er in dem zu erkennen, was Frisch aus Pseudo-Xenophon extrahiert hatte.⁷¹ Wolgast, aus Kiel gebürtig und mit der Kultur und Sprache der skandinavischen Länder gut vertraut, besorgte sich sogleich ein Exemplar der Dissertation Frischs im dänischen Original und war so angetan von dem, was er las, dass er sich entschloss, das Kapitel über „Seemacht und Defensivtheorie“ ins Deutsche zu übersetzen und in der *Zeitschrift für öffentliches Recht* zu veröffentlichen, um Frischs Erkenntnissen im deutschsprachigen Raum breitere (akademische) Aufmerksamkeit zu verschaffen. Zuvor hatte Wolgast zu Frisch Kontakt aufgenommen, und Frisch hatte nicht nur die Genehmigung

66 Laspe – Schubert (Anm. 61), S. 78.

67 Siehe oben Anm. 6.

68 So E. Wolgast, „Hartvig Frisch: Seemacht und Defensiv-Theorie“, *Zeitschrift für öffentliches Recht* 21, 1941, S. 341-364, 341.

69 Siehe zum Thema J. Osterhammel, „Die Wiederkehr des Raumes: Geopolitik, Geohistorie und historische Geographie“, *Neue Politische Literatur* 43, 1998, 374-397.

70 Zu Wolgast und seinen akademischen Interessen im Kontext der Zeit siehe nun den grundlegenden Aufsatz von J. Derman, „The Idea of Thalassocracy in Nazi Germany: Carl Schmitt and Ernst Wolgast on Sea Power in History“, in H. Kopp – C. Wendt (Hgg.), *Thalassokratographie. Rezeption und Transformation antiker Seeherrschaft*, Berlin-Boston, de Gruyter, 2018, S. 233-260.

71 Wolgast (Anm. 68), S. 341 schreibt: „Mein Interesse war durch Krarups Würdigung geweckt worden, da diese erkennen ließ, die Dissertation beschäftige sich mit den Lebensgesetzen einer Seemacht, und da meine eigenen Studien während der letzten Jahre sich auf die ‚Gesetze der auswärtigen Politik‘ bezogen haben“ (Sperrungen in Texten Wolgasts sind hier und im Folgenden stets kursiv wiedergegeben).

zum Abdruck des Kapitels erteilt, sondern auch Wolgasts deutsche Übersetzung durchgesehen.

Wolgast, dem Juristen auf der Suche nach universellen geopolitischen Gesetzen, die das Verhalten von Staaten diktieren, kam Frischs Kapitel zur Seemacht einer regelrechten Erleuchtung gleich: Die „auf der Höhe auch der philologischen Fachwissenschaft“ stehende Dissertation Frischs, so Wolgast, „entwickelt Einsichten in das Wesen einer Seemacht, die so nicht bewußt waren“.⁷² Im Gegensatz zu Frisch, der, wie gesehen, in seiner Behandlung des Themas nur ganz wenige und beiläufige Bezüge zur damaligen Kriegssituation hergestellt hatte, erschien Wolgast die unmittelbare zeitgenössische Relevanz des antiken Textes unübersehbar:

Natürlich denkt man bei dem hier wiedergegebenen Kapitel III über Seemacht und Landmacht fortlaufend an den Unterschied der beiden Gegner des gegenwärtigen Krieges voneinander. In der Tat wirken die Lehren aus dem alten Griechenland für dieses Verhältnis in der Brechung durch *Frisch'* Prisma unerhört erleuchtend. Statt Athen und Sparta, läßt sich durchgehends, wie Karthago und Rom, so England und Deutschland setzen.⁷³

Wolgasts grundsätzliches Urteil über Frischs Dissertation war, wie kaum anders zu erwarten, schlechterdings hymnisch: Die Untersuchung löse „echte Erkenntnisfreude“ aus, „also wohl das Schönste, was über Gelehrtenarbeit sich urteilen läßt“.⁷⁴ Am Schluss des Artikels, nach der deutschen Übersetzung des Seemacht-Kapitels, bekundet Wolgast schließlich: „Hiermit endet *Frisch'* Darstellung. Wer die Größe des Fortschritts unserer Einsicht durch sie ermessen möchte, dem sei empfohlen, mit ihr die bisher führende Arbeit [...] zu vergleichen“, den thematisch entsprechenden Abschnitt in Kromayers und Veiths *Heerwesen und Kriegführung der Griechen und Römer*.⁷⁵ Worin dieser Vergleich resultiere, muss Wolgast nicht mehr aussprechen, denn aus allem, was er zuvor schon gesagt hat, wird klar, dass ihm in Frischs Darlegung eine grundsätzliche, das Essentielle des Themas erschließende Einsicht enthalten schien, die die bisherige, traditionelle Altertumswissenschaft nicht in der Form habe erbringen können.⁷⁶

72 *Ibidem.*

73 *Ibidem*, S. 342.

74 *Ibidem.*

75 *Ibidem*, S. 364.

76 So explizit E. Wolgast, *Seemacht und Seegeltung. Entwickelt an Athen und England*, Berlin, Carl Heymann, 1944, S. 7 Anm. 2: „Über *Frisch'* Studie wäre das Urteil durchaus gerechtfertigt, viele der von ihr geäußerten Gedanken fänden sich bereits in der modernen wissenschaftlichen Literatur, wenn auch nicht in dieser Verbindung. Auf diese Verbindung aber kommt es eben an.“

Wolgasts Würdigung der Dissertation Frischs in der *Zeitschrift für öffentliches Recht* war nur der Auftakt.⁷⁷ Zur vollen Entfaltung sollte sein von Frisch ange-regtes Interesse an antiker Seemacht wenig später kommen, in dem in vielerlei Hinsicht merkwürdigen Buch über *Seemacht und Seegelung*, das wohl ohne die Inspiration durch Frischs Arbeit zu Pseudo-Xenophon kaum in dieser Form ent-standen wäre. In diesem Buch, das mittels eines Vergleichs zwischen dem antiken Athen und England eine Darlegung der grundlegenden Wesensunterschiede von Land- und Seemächten unternimmt, lässt Wolgast keinen Zweifel daran, wer ihn zu dieser Art der Untersuchung hauptsächlich inspiriert hat. Im einleitenden Kapitel zum Begriff der Seemacht, in dem bezeichnend betitelten Unterkapitel zu „Perikles' Seemachtslehre“, befindet er in aller Klarheit und Offenheit, dass ihm erst Frischs Buch über Pseudo-Xenophon die Augen für den wahren Charakter der antiken „Seemachtsweisheit“, wie er in Perikles' Reden bei Thukydides zu erkennen sei, geöffnet habe:

Merkwürdigerweise enthalten die Reden so viel Wissen um Seemacht, daß das Ur-teil gewagt werden darf, über die von dem großen Alkmäoniden gesehene Prin-zipien sei das Wissen der Nachwelt nicht wesentlich hinausgelangt. Und wieder gibt es hier etwas Eigentümliches. Natürlich hat man *Perikles'* Einsichten äußerlich gekannt. Stehen sie doch in dem allen zugänglichen Text. Allein daß es sich handle um Seemachtsweisheit, das hat man nicht erkannt. Zu sehr wog das Moment der klassischen Bildung und Eloquenz vor, außer vielleicht für ein englisches Auge,⁷⁸ wie denn in England mehr die griechische Seite des Altertums gepflegt wird. Jedenfalls erweckt eine Reihe der Seemachtsthese *Perikles'* den Eindruck, als richte sich die englische Politik und Seekriegführung noch heute nach ihnen. [...] Das Verdienst, den Anstoß dazu gegeben zu haben, Einsicht in das Seemachtswesen in *Perikles'* Sätzen zu erblicken, kommt dem dänischen Gelehrten des klassischen Altertums *Hartvig Frisch* zu, fast 2400 Jahre, nachdem die Reden gehalten wurden. Seehaftes Empfinden mag diesem Litoralen die Feder geführt haben. *Perikles* hat, mit nicht vielen Ausnahmen, wie der Text seiner Reden im Anhang zeigt, Ur-teile und Ratschläge bezüglich des konkreten Verhältnisses zwischen Athen und Sparta geäußert. *Frisch* lehrt, in den Gewändern des Tages das Prinzipielle, das Ge-setzhafte sehen.⁷⁹

In Wolgasts Lesart wird Frisch zu einer Art Mysterienmeister, der in dem satt-sam bekannten Material eine ganz besondere, überzeitliche Qualität entdeckt habe und als *Einziger* der Bisherigen in der Lage gewesen sei, der Gegenwart

77 Siehe ferner auch E. Wolgast, „Staatslehre und Seemacht“, *Zeitschrift für öffentliches Recht* 22, 1942, S. 508-528.

78 Ähnlich auch Wolgast (Anm. 76), S. 19. Mit dieser Einschätzung lag Wolgast nicht völlig falsch; siehe H. Kopp, *Das Meer als Versprechen. Bedeutung und Funktion von Seeherrschaft bei Thukydides*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2017, S. 25-26.

79 Wolgast (Anm. 76), S. 6-7.

diese besondere Qualität zu vermitteln.⁸⁰ Teils spricht aus Wolgast hier wohl bereits die leichte Frustration desjenigen, der sich mit seinen Überzeugungen als Rufer in der Wüste fühlen musste, erntete er doch mit seinen Thesen und Theorien keineswegs die Zustimmung, die er sich erhofft hatte; die Deutschen, so ein merklich frustrierter Wolgast nach Kriegsende, seien schlicht zu „kontinentalbeschränkt“, um die wahre Bedeutung der Seemacht zu erkennen.⁸¹

Es fällt auf, dass bei Wolgast die Aufmerksamkeit merklich weg von Pseudo-Xenophon und hin zur alles dominierenden Figur des Perikles wandert. Was bei Frisch zumindest in Teilen schon angedeutet war, wird bei Wolgast somit ganz explizit: Der kurze Text eines anonymen Autors wird letztlich zur reinen Überleitung ‚degradiert‘, als ein bloßes Supplement zu Thukydides, um auf der Basis beider Dokumente die an die Figur des historischen Perikles gebundenen ‚Gesetze‘ der Seemacht zu rekonstruieren. Die zumindest in Teilen der damaligen politischen und akademischen Elite Deutschlands anzutreffende Perikles-Begeisterung, wie sie etwa in Helmut Berves impliziter Parallelisierung der beiden ‚Führergestalten‘ Hitler und Perikles zu finden ist,⁸² hatte gewiss Anteil daran, dass sich die antiken ‚Seemachtsgesetze‘ an die Figur des athenischen Staatsmannes wie an einen Magneten anlagerten, konnte doch mit der Strahlkraft des großen Perikles ein anonym Autor wie Pseudo-Xenophon nur schwerlich mithalten. An einer Stelle freilich, am Ende seines langen, aus dem Vergleich von Athen und England entwickelten Katalogs der „Daseinsarten“ von Seemächten, kommt Wolgast doch explizit auf Pseudo-Xenophon zu sprechen. Die letzte, abschließende, in sich alle anderen umfassende „Daseinsart“ der Seemacht umschreibt er, als Anhänger der Gestaltlehre,⁸³ wie folgt: „In seiner Gänze dies alles ‚ein in sich selbst ruhender Organismus‘,⁸⁴ und darin eine eigene Machtqualität, die jede der vorgenannten Qualitäten, wie diese einander, stei-

80 Vgl. auch Wolgast (Anm. 76), S. 7 Anm. 2, zitiert oben Anm. 76.

81 E. Wolgast, *Revision der Staatslehre. Rede zur 30. Wiederkehr des Gründungstages der Hochschule für Wirtschafts- und Sozialwissenschaften zu Nürnberg*, Nürnberg, Andreas Abraham, 1950, S. 80.

82 In der Leipziger Rektoratsrede von 1940, publiziert als *Perikles*, Leipzig, Barth, 1940; dazu generell W. Nippel, *Antike oder moderne Freiheit? Die Begründung der Demokratie in Athen und in der Neuzeit*, Frankfurt am Main, S. Fischer, 2008, S. 317-323.

83 Wolgast (Anm. 76), S. 29; Wolgast (Anm. 77), S. 515.

84 Die Formulierung ist, wie Wolgast an dieser Stelle jedoch nicht anmerkt, Frisch entlehnt, der den delisch-attischen Seebund nach Abschluss des Dreißigjährigen Friedens 446 v. Chr. mit den Worten „en i sig selv hvilende Organisme“ beschreibt (Frisch [Anm. 7], S. 64). Wolgast nutzt sie, ebenfalls ohne Nennung Frischs, bereits zuvor im Buch (S. 24) und bezeichnet unmittelbar im Anschluss (S. 25) mit Bezug auf diese Stelle Pseudo-Xenophon als Schöpfer des Ausdrucks ‚Thalassokratie‘, mit dem das „seehaft-organische Ganze“ der Seemacht (so wiederum S. 63) beschrieben sei (siehe dazu auch unten Anm. 100). Auch in der ersten Fassung des Katalogs der „Seemachtdaseinsarten“ in demselben Buch nutzt er die Formulierung (S. 28), jedoch ohne die Anführungszeichen der zweiten, oben im Text zitierten Fassung, ebenso in Wolgast (Anm. 77), S. 515. Er zitiert sie wieder in *Seemachtslehre als Staats- und Gestaltlehre*, o.O., o.V., 1961, S. 16, dieses Mal mit Nennung Frischs, zur Beschreibung des englischen Seereichs und seiner ‚Thalassokratie‘.

gerte: eine eigene ‚Gestalt‘, von *Pseudo-Xenophon* genannt: ‚Thalassokratie‘.⁸⁵ Immerhin an dieser doch zentralen Stelle des Buches kommt die Figur des anonymen antiken Pamphletisten ins Spiel, ebenso wie Frisch, dem Wolgast – auch wenn er ihn hier nicht nennt – die gedankenleitende Formulierung verdankt.

Frisch selbst hat mit keiner Silbe behauptet, die von ihm in dem antiken Traktat entdeckten Seemachtssätze seien universell gültig; seine Form der Präsentation als einfach zu verinnerlichende, axiomatisch klingende Merksätze konnte jedoch leicht als Angebot zu solchem Verständnis begriffen werden, und Wolgast hat dieses Angebot nur zu gerne angenommen, auch wenn er zugeben musste, dass Frisch selbst die Bezeichnung „Gesetze“ vermieden und nur den Ausdruck „leicht faßbare Schlagworte“ benutzt hatte.⁸⁶ Auch Wolgast wollte den Ausdruck „Gesetze“ nicht im strengsten Sinne unveränderlicher Naturgesetzmäßigkeit verstanden wissen, sondern begriff darunter eine „Art geistiger Operationsbasen“, von denen ausgehend dann in unterschiedlichen Situationen die Bedeutung der Seemacht erörtert werden könne.⁸⁷ Den „im perikleischen Athen herausgearbeiteten Einsichten in das Seemachtswesen“ wohne, so Wolgast, „noch heute Lehrkraft inne“, und die besondere Form der einfach verständlichen Lehrsätze, die auf Frischs Konto gehe, trage hierzu nicht unerheblich bei: „Alle diese Einsichten lassen sich auf kurze Ausdrücke von einer Satzlänge bringen. Sie machen in dieser Form den Eindruck von Seemachts-Maximen oder Lebensgesetzen. *Frisch* ist so verfahren und zur Aufstellung von etwa zehn solcher Seemachtsgesetze gelangt.“⁸⁸ Wie „*Frisch* auf den Gedanken gekommen ist, Seemachtsgesetze in *Perikles'* Reden zu sehen“, könne man zwar nicht wissen,⁸⁹ doch habe er, Wolgast, dadurch angeregt „in den Reden nach weiteren solchen Gesetzen gesucht“; sie seien ihm schließlich „sichtbar geworden unter dem Einfluß der Lehren der englischen Geschichte und insbesondere des ersten und zweiten Weltkrieges als von Kriegen einer Seemacht von der dargelegten Art“.⁹⁰ Wolgast ‚übertraf‘ sein Vorbild sogar noch: Wo Frisch aus *Pseudo-*

85 Wolgast (Anm. 76), S. 80; dazu Derman (Anm. 70), S. 246. Der Katalog der „Seemachtstypen“ bereits in Wolgast (Anm. 77), S. 513-515.

86 Wolgast (Anm. 76), S. 12. Siehe auch Wolgast (Anm. 81), S. 31 Anm. 34: „Die Richtigkeit des Namens ‚Gesetze‘ in dieser Verbindung [sc. Seemachtsgesetze] könnte besonders in Zweifel gezogen werden. Ein mit Sicherheit treffender Name fehlt. Der beste Beurteiler, HARTVIG FRISCH, der dieser Art Dinge zum ersten mal aus der Tiefe und im Zusammenhang gesehen hat, leitet, nach einer Beschreibung Athens als Macht, die Aufzählung der ersten 10 von ihm beobachteten ‚Gesetze‘ des Katalogs im Text folgendermaßen ein [...]. Er vermeidet also eine begriffliche Fassung und einen Namen dafür.“

87 Wolgast (Anm. 76), S. 11-12.

88 *Ibidem*, S. 10.

89 Wolgast mutmaßt, Frischs Herkunft aus Dänemark, einem Land mit eigener Vergangenheit als Seemacht und einer „strategischen Lagerung, die in manchem Zuge derjenigen Athens gleicht“, könnte ihn zu dieser Schwerpunktsetzung geleitet haben; Wolgast (Anm. 77), S. 510; siehe auch Wolgast (Anm. 76), S. 7.

90 Wolgast (Anm. 76), S. 18-19.

Xenophon ‚nur‘ neun Seemachtssätze rekonstruiert hatte, da entwickelte Wolgast davon ausgehend selbst 27,⁹¹ in einer späteren Schrift dann sogar 29;⁹² den Verweis auf Frisch, seinen Mysterienmeister, vergaß er dabei jedoch nicht.⁹³

Es wirkt ein wenig paradox, dass Wolgast versuchte, die Lehren Frischs, des überzeugten und engagierten Gegners des Faschismus, bei der politischen Elite Nazideutschlands populär zu machen. Dies mag ein Grund gewesen sein, weshalb Wolgasts maritime Missionierungsmission kaum von Erfolg gekrönt war.⁹⁴ Seine Versuche sind dennoch bemerkenswert: In einer Sitzung des Ausschusses für Völkerrecht der Akademie für Deutsches Recht am 10. Oktober 1941 etwa, in der sich die versammelten Juristen u.a. mit den „Wandlungen der Seekriegsführung“ befassten, scheint Wolgast seine Kollegen mit allerhand Ausführungen über seine jüngst gewonnenen Einsichten in die ‚Seemachtsgesetze‘ und das Wesen der ‚Thalassokratie‘ gemäß den Lehren Perikles‘ belehrt zu haben.⁹⁵ Gut möglich, dass auch die Namen Hartvig Frisch und Pseudo-Xenophon an diesem Oktobertag in München genannt wurden, beschwerte sich Wolgast doch später etwas indigniert bei Carl Schmitt, „diese Kontinentalen“ auf der letzten Sitzung des Ausschusses hätten seine Bemerkungen über Hartvig Frisch „mit Erheiterung“ aufgenommen.⁹⁶

Wolgasts Faszination für die ‚Seemachtsgesetze‘ der Athener hatte über Kriegsende hinaus Bestand, ebenso wie seine Frustration über die ‚Unfähigkeit‘ seiner ‚kontinentalen‘ Landsleute, deren wahre Bedeutung zu erkennen.⁹⁷ In gewisser Weise wurde seine Beschäftigung damit sogar noch intensiviert, war Deutschland doch in der Sicht Wolgasts und Gleichgesinnter seit seiner NATO-Mitgliedschaft 1955 Teil eines Militärpaktes, „dessen Kern die Seemächte bilden“.⁹⁸ Und doch blieb bzw. sah sich Wolgast weiterhin in der Rolle des einsamen Rufers in der Wüste und wurde nicht müde, Frisch und Pseudo-Xenophon als Referenz zu zitieren. In seiner letzten, 1961 posthum veröffentlichten Schrift zum

91 Wolgast (Anm. 77), S. 512-513; Wolgast (Anm. 76), S. 13-15.

92 Wolgast (Anm. 81), S. 32-33.

93 *Ibidem*, S. 32: „Nach Forschungen eines dänischen Altertumsgelehrten, des gegenwärtigen Schulministers HARTVIG FRISCH, aus dem Jahre 1941 an THUKYDIDES-PERIKLES und PSEUDO-XENOPHON können heute folgende Seemachtsgesetze festgestellt werden“.

94 Siehe dazu Derman (Anm. 70), S. 248-249.

95 Im Protokoll ist vermerkt: „In der Diskussion sprach *Professor Wolgast* über das Küstenmeer und das Küstenvorfeld, über das Wesen des Unterschieds zwischen Seemacht und Landmacht bei Perikles, über Seemacht und Thalassokratie, über Großraum und Groß-See“; W. Schubert (Hg.), *Akademie für Deutsches Recht 1933-1945. Protokolle der Ausschüsse*, Bd. 14, Frankfurt am Main, Peter Lang, 2002, S. 245.

96 Wolgast an Carl Schmitt, 6. Januar 1942; Landesarchiv Nordrhein-Westfalen, NL Carl Schmitt, RW 265, Nr. 18400; den Hinweis auf diesen Schriftverkehr sowie Einsicht in das Dokument verdanke ich Joshua Derman.

97 Derman (Anm. 70), S. 253-256.

98 So Friedrich Ruge in seinem Vorwort zu Wolgast, *Seemachtslehre* (Anm. 84).

Thema werden Pseudo-Xenophon und Frisch, die beiden Protagonisten seiner Auseinandersetzung mit dem Wesen maritimer Macht seit dem Jahr 1941, noch einmal gewürdigt. Mittlerweile unterschied Wolgast zehn „Seemachtsgesetze“, siebzehn „Seemachtsdaseinsarten“ und acht „Seemachtsfaktoren“, die in der Summe das „Gesamtkriegspotential einer vollendeten und in diesem Sinne der typischen Seemacht“ ergäben.⁹⁹ Doch während seine eigene Zeit immer noch nicht das Wesen der Seemacht in vollem Umfang zu begreifen imstande sei, hätten vor

2400 Jahren [...] zwei Beobachter [...] ihrem Wissen Ausdruck verliehen, *Thukydides* und *Pseudo-Xenophon*, der erste in seiner „Geschichte des peloponnesischen Krieges“, der zweite wahrscheinlich in einer Art Rede nach Tisch in einem Vertriebenen- oder Emigranten-Klub von Athenern mit dem gebräuchlich gewordenen Titel „De Re Publica Atheniensium“, beide in ihrer Schilderung Athens. Der zweite hat sogar einen Namen für das Wahrgenommene gebildet: „Thalassokratia“ (Thalatta = das Meer; Kratia = Herrschaft), deutsch etwa „Seereich“.¹⁰⁰

In der Fußnote zu dieser Passage heißt es dann:

Über diese Zusammenhänge hat uns unterrichtet ein prachtvolles, gelehrtes, im deutschen Sprachbereich infolge des Krieges außer bei einigen Philologen unbekannt gebliebenes, dänisch und englisch erschienenes Buch des dänischen Altertumsgelehrten an der Universität Kopenhagen *Hartwig* [sic] *Frisch*.¹⁰¹

IV. Fazit

Die Lesarten Frischs und Wolgasts bescherten der *Athenaion Politeia* in der Tat ein – um den Titel dieses Bandes aufzugreifen – ‚abenteuerliches‘ Schicksal: Ein antikes demokratiekritisches Traktat wird von einem dänischen sozialdemokratischen Politiker und klassischen Philologen in seiner Dissertationsschrift als Dokument athenischer ‚Seemachtslehren‘ gewürdigt; dies wiederum bringt einen Juristen Nazideutschlands dazu, über Jahre hinweg immer wieder zum ‚Wesen‘ der Seemacht zu publizieren und den dänischen Autor, der nicht

⁹⁹ *Ibidem*, S. 13-15.

¹⁰⁰ *Ibidem*, S. 15-16. Dass Pseudo-Xenophon das Wort *θαλασσοκρατία* gerade nicht gebraucht, sondern sich – wie alle griechischen Autoren der klassischen Zeit – anderer, wenngleich verwandter Ausdrücke bedient, hat Wolgast entweder nicht bemerkt oder es hat ihn schlicht nicht weiter gestört. Zu ‚Thalassokratie‘ als Wort und Begriff siehe H. Kopp, „Thalassokratie: Zur historischen Semantik und Wirkungsgeschichte eines Hilfsbegriffs“, in E. Baltrusch – H. Kopp – C. Wendt (Hgg.), *Seemacht, Seeherrschaft und die Antike*, Stuttgart, Franz Steiner, 2016, S. 27-45, zur neuzeitlichen Rezeption H. Kopp, „John Dee und die Wiederentdeckung der ‚Thalassokratie‘ im 16. Jahrhundert“, in H. Kopp – C. Wendt (Hgg.), *Thalassokratographie. Rezeption und Transformation antiker Seeherrschaft*, Berlin-Boston, de Gruyter, 2018, S. 169-200.

¹⁰¹ Wolgast, *Seemachtslehre* (Anm. 84), S. 16 Anm. 1.

nur ein prominenter Gegner des Faschismus, sondern nach der deutschen Besatzung Dänemarks auch gezwungen war, seine Ämter niederzulegen, in Deutschland als den Initiator solcher Erkenntnisse zu preisen. Die aus dem 5. Jahrhundert v. Chr. stammende rätselhafte kleine Schrift wurde so zur Quelle einer schlussendlich ganze 29 Einträge umfassenden Liste scheinbar zeitlos gültiger ‚Seemachtsgesetze‘, deren Kenntnis und Beachtung – so der eifrige Frisch-Rezipient Wolgast aus der Rückschau – Hitler womöglich hätte helfen können, die Landungen der Alliierten in Nordafrika und der Normandie vorherzusehen und vielleicht gar zu verhindern.¹⁰² Dieses Beispiel verdeutlicht somit nicht allein, auf welch merkwürdige, von ihren Verfassern kaum vorherzusehende (Ab-)Wege einzelne Zeugnisse im Zuge der Rezeption geführt werden können, sondern auch, dass hier ein Prozess am Werk ist, der in der jüngeren Forschung mit dem Begriff der Transformation umschrieben wird.¹⁰³ Wo der Begriff der Rezeption im Kern eher den einseitigen Akt des Aufnehmens einer gegebenen Vorlage bezeichnet (auch wenn gerade die neuere Rezeptionsforschung den stets dialogischen Charakter jeder Rezeption betont), da meint Transformation explizit „wechselseitige schöpferische Produktion“, also „Wandlungsprozesse, die sich zwischen einem Referenz- und einem Aufnahmebereich vollziehen“ und vermittels derer „nicht nur die Aufnahmekultur, sondern auch die Referenzkultur transformiert“ wird.¹⁰⁴ Damit ist, denke ich, gut umschrieben, was wir am Beispiel der Rezeption der pseudo-xenophontischen *Athenaion Politeia* durch Frisch und Wolgast beobachten können.

102 Wolgast (Anm. 81), S. 33-34; E. Wolgast, *Die Rückständigkeit der Staatslehre. Studien zur auswärtigen Gewalt des Staates*, Wiesbaden, Necessitas, 1956, S. 81; Wolgast, *Seemachtslehre* (Anm. 84), S. 13.

103 Siehe dazu insbes. H. Böhme, „Einladung zur Transformation“, in ders. u.a. (Hgg.), *Transformation. Ein Konzept zur Erforschung kulturellen Wandels*, München, Wilhelm Fink, 2011, S. 7-37.

104 *Ibidem*, S. 11.

L'ÉDITION DU PSEUDO-XÉNOPHON PAR L'INSTITUTO DE ESTUDIOS POLÍTICOS DANS L'ESPAGNE DE FRANCO (MADRID 1951)*

Laura SANCHO ROCHER

(Université de Saragosse)

RÉSUMÉ : En 1951, en pleine époque franquiste, mais aussi au début d'une période de six ans qui conduisit bien des gens à espérer une ouverture relative, l'*Instituto de Estudios Políticos* publia la première traduction espagnole du pamphlet oligarchique anonyme antérieurement attribué à Xénophon. Dans cet article, nous analysons les circonstances politiques qui rendirent cette édition possible et menons une réflexion sur les positions idéologiques, aussi bien de l'auteur de l'introduction, le philosophe et sociologue Manuel Cardenal Iracheta, que du philologue qui se chargea d'établir le texte et de le traduire, l'helléniste Manuel Fernández-Galiano. Une lecture attentive de cette édition ne révèle pas la moindre trace d'approbation de l'oligarchie, mais permet de découvrir des allusions indirectes et critiques au régime autoritaire de l'époque.

ABSTRACT : In 1951, in the middle of the Francoist dictatorship, but also when the regime was about to begin a six-year term that led many to hope for liberalisation, the *Instituto de Estudios Políticos* published the first Spanish translation of the anonymous oligarchic pamphlet that was previously attributed to Xenophon. In this article I will study the political context that made this edition possible. I will also analyse the ideological position of both the author of the introduction, the philosopher and sociologist Manuel Cardenal Iracheta, and the philologist who established and translated the text, the Hellenist Manuel Fernández-Galiano. A careful reading of this work reveals that both Cardenal Iracheta and Fernández-Galiano's words contained no signs of approval for the oligarchy, yet presented indirect allusions and criticism of the authoritarian regime of the time.

//////

Près de douze ans après la fin de la guerre civile espagnole et six ans après la défaite des alliés nazis et fascistes du général Franco, en plein régime dicta-

torial, l'*Instituto de Estudios Políticos* (IEP, Institut d'Études Politiques) publia la première édition critique de l'opuscule en Espagne, avec une traduction de l'original grec attribué à l'auteur anonyme que nous connaissons sous le nom de Pseudo-Xénophon ou « Vieil Oligarque ». Il s'agit d'une édition concise que j'ai personnellement connue et utilisée régulièrement depuis mes années d'études dans des rééditions postérieures de 1971 et 1989, sans trop m'attarder sur la date de sa première apparition. J'ai pu constater que les deux réimpressions que je viens de mentionner ne changent pas d'un iota par rapport à l'original de 1951, en particulier celle de 1989, déjà éditée par le *Centro de Estudios Políticos y Constitucionales* (CEPC, Centre d'Études Politiques et Constitutionnelles), nom qui remplaça, à partir de 1975, celui d'*Instituto de Estudios Políticos*.

Le colloque de Strasbourg, à l'origine de la présente publication, m'a offert la possibilité de m'interroger et de sonder les circonstances qui ont encadré l'édition, l'idéologie des auteurs de l'introduction et de la traduction, et la signification de sa parution. En ce sens et, à titre de préambule, je retiendrai deux dates très significatives pour mon dessein : en 1945, et même auparavant¹, face à la défaite imminente de ses alliés de l'Axe, le régime fut contraint de changer d'image, de discours et aussi de filiation politique ; de plus, la logique de la « guerre froide » favorisa l'arrivée en 1951 au Ministère de l'Éducation de Joaquín Ruiz-Giménez, un démocrate-chrétien qui avait été, peu auparavant, ambassadeur près du Saint-Siège ; et ceux que l'on appelait « phalangistes libéraux » accédèrent avec lui à des postes d'importance en politique culturelle. Parmi eux,

* Ce travail a été effectué dans le cadre du projet HAR2015-63549-P (MINECO/FEDER).

1 J.A. Portero, « La Revista de Estudios Políticos (1941-1945) », in M. Ramírez et al. (ed.), *Las fuentes ideológicas de un régimen (España 1939-1945)*, Zaragoza, Libros Pórtico, 1978, p. 46, affirme que le retournement se produisit en 1942 quand Castiella, qui venait des groupes catholiques (ACNP), succéda à García Valdecasas à la tête de l'IEP. La REP commença alors à publier des articles dans lesquels on tentait de séparer le totalitarisme fasciste du modèle espagnol. Voir l'exemple de A. García Valdecasas, « Los estados totalitarios y el estado español », *Revista de Estudios Políticos* 5, 1942, p. 19-30). J.A. Maravall, « Liberalismo y libertad en Europa », *Revista de Estudios Políticos* 21, 1945, p. 1-45, est très intéressant pour sa critique argumentée du libéralisme, de la partitocratie et de la démocratie volontariste, qui, pour lui, serait liée au libéralisme. Maravall approuvait le travail du « Movimiento Nacional », du Mouvement espagnol, comme étant la voie qui permettait un minimum de participation populaire (p. 28) et assurait le respect et l'indépendance de l'ordre juridique qui garantirait la liberté individuelle, le tout dans le cadre de la doctrine morale de l'Église. J. Corts Grau, « Sentido español de la democracia », *Revista de Estudios Políticos* 25-26, 1946, p. 14-16, aussi très critique avec le libéralisme, même s'il reconnaît les erreurs du fascisme, tend à défendre l'idée que le Mouvement incarne la démocratie la plus authentique, celle qui correspond à la doctrine de l'Église, respectueuse de l'individu, de l'autorité et du droit naturel (p. 24-33). N. Sesma Landrin, « El Instituto de Estudios Políticos. Instrumento ideológico del régimen », in *El Franquismo: el Régimen y la oposición. Actas de las IV Jornadas de Castilla-La Mancha sobre investigación en archivos*, Guadalajara, ANABAD, 2000, p. 953-954, soutient aussi que les hommes de la REP étaient essentiellement antilibéraux mais qu'ils cherchaient, depuis 1942, ce qui pourrait les rapprocher des Alliés. Et il sembla que le catholicisme était le meilleur moyen. Cf. F. Gallego, « Construyendo el pasado. La identidad del 18 de julio y la reflexión sobre la Historia Moderna en los años cuarenta », in F. Gallego – F. Morente (ed.), *Rebeldes y reaccionarios. Intelectuales, fascismo y derecha radical en Europa*, Barcelona, El Viejo Topo, 2011, p. 310.

Pedro Laín Entralgo, psychiatre et humaniste, fut nommé recteur de l'Université Centrale de Madrid ; Antonio Tovar, éminent helléniste, recteur de l'Université de Salamanque ; et Torcuato Fernández Miranda, juriste à tendance monarchique, de celle d'Oviedo. L'« équipe » rénovatrice de Ruiz-Giménez resta, toutefois, peu de temps à l'Éducation. Elle fut soumise à une épuration totale en 1956, après les premiers actes de protestation politique menés par de jeunes universitaires à Madrid, auxquels des phalangistes non universitaires répondirent violemment².

L'*Instituto de Estudios Políticos*, créé en septembre 1939, fut conçu par son mentor, le phalangiste Ramón Serrano Suñer, comme un « laboratoire d'idées » afin d'instituer le véritable « Nouvel État », évidemment sous le signe du fascisme³. À l'époque de Ruiz-Giménez, l'*Instituto* était dirigé par Fco. Javier Conde⁴, qui fut son troisième directeur après le phalangiste et disciple d'Ortega, A. García Valdecasas (1942-43), et le catholique de l'*Asociación Católica Nacional de Propagandistas* (ACNP, Association Catholique Nationale de Propagandistes),

- 2 Les faits et leurs antécédents sont narrés par l'un des plus importants protagonistes et témoins, le recteur de l'Université Centrale, P. Laín Entralgo, *Descargo de Conciencia (1930-1960)*, Barcelona, Barral, 1976, p. 383 sqq.).
- 3 N. Sesma Landrin, « Sociología del *Instituto de Estudios Políticos*. Un 'grupo de elite' intelectual al servicio del Partido Único y el estado franquista (1939-1969) », in M.-A. Ruiz Carnicer (ed.), *Falange. Las culturas políticas del fascismo en la España de Franco (1936-1975)*, Zaragoza, Institución Fernando el Católico, 2013, p. 269, 283, affirme que l'IEP supervisa les chaires de Droit politique, Philosophie du droit, Droit du travail et Sciences politiques. Cependant, il reconnaît aussi que circulaient, dans ce cercle, indépendance et hétérodoxie « relatives » (les guillemets sont de moi). E. Díaz, *Pensamiento español en la era de Franco (1939-1975)*, Madrid, Tecnos, 1983 [1973], p. 24-25, souligne que, dès 1939, il n'y eut jamais d'uniformité idéologique entre les vainqueurs. Les phalangistes de Ridruejo, qui s'étaient chargés de la propagande durant la guerre, aspiraient à la reconstruction du pays et de la vie intellectuelle, bien que depuis une optique élitiste (en faisant de la propagande « en la alta manera »). Le fruit de cette position fut la revue *Escorial*. Ce sont eux qui soutinrent Ruiz-Giménez en 1951 et qui passèrent à l'opposition en 1956. Gallego (n. 1), sans nier les différences, examine plus profondément ce qui unissait tous les intellectuels vainqueurs. Bien que l'*Asociación Católica Nacional de Propagandistas* (Association catholique nationale des Propagandistes, ACNP) ait été la promotrice du CSIC (*Centre Supérieur des Recherches Scientifiques*) – cf. Sesma Landrin (n. 1), p. 946 –, au fil du temps, les Catholiques les plus ouverts confluèrent à l'IEP, tandis que les plus conservateurs restaient dans l'Opus et au CSIC. J.-L. Moreno Pestaña, *La norma de la filosofía. Las configuraciones del patrón filosófico español tras la Guerra Civil*, Madrid, Biblioteca Nueva Siglo XXI, 2013, p. 123-126, soutient de manière intéressante que la philosophie orteguienne-zubirienne ajouta au capital politique de la génération des jeunes phalangistes le capital intellectuel qui caractérisait la philosophie espagnole des décennies des années 40 et 50. Ortega fut dès le début déclaré « ennemi de l'État national-catholique », car la philosophie à l'Université franquiste était thomiste et scolastique. Pour mesurer l'authenticité du traumatisme subi par certains des phalangistes dénommés *libéaux*, il faut encore songer à la figure de Dionisio Ridruejo, qui fut volontaire de la División Azul envoyée en Russie et qui, à son retour en 1942, renonça à toutes ses fonctions au Parti (FE et des JONS), y compris à la direction d'*Escorial*. Ridruejo se trouva parmi ceux qui furent incarcérés en 1956.
- 4 Pour le rôle de Conde dans le développement de la sociologie et de la science politique entre 1948 et 1951, cf. Díaz (n. 3), p. 51, 59-60. Le sociologue Juan José Linz, expert en systèmes totalitaires et autoritaires, fut disciple de Conde.

F.M. Castiella (1943-48)⁵. Selon les termes de N. Sesma Landrin, le meilleur connaisseur de l'organe de diffusion de l'*Instituto* que fut la *Revista de Estudios Políticos* (REP, *Revue d'Études Politiques*)⁶, l'*Instituto* se montra ouvert à l'époque où il était dirigé par Valdecasas, puis quand il le fut par Javier Conde, et cela « représenta une amorce minime du travail réalisé par Ruiz-Giménez à la tête du Ministère de l'Éducation ». Conde abandonna la direction de l'*Instituto* et de la *Revista* en 1956 et, à partir de ce moment, il renonça aussi à toute fonction politique.

Pour analyser l'édition du Pseudo-Xénophon qui fut publiée dans ce cadre, nous envisagerons d'abord les auteurs qui signèrent, respectivement, l'introduction, la traduction et le texte critique, puis le contenu de l'introduction et, pour finir, le contexte idéologique dans lequel fut produite cette publication.

Les auteurs de la publication : Iracheta et Galiano

Ce qui frappe d'abord dans la publication du pamphlet par l'IEP en 1951, c'est que l'introduction fut rédigée, non pas par l'auteur de l'édition critique et de la traduction, Manuel Fdez.-Galiano, mais par Manuel Cardenal Iracheta qui semble ne rien avoir écrit d'autre concernant l'histoire de la Grèce ou des auteurs classiques. Alors que Manuel Fernández-Galiano est connu pour ses nombreux travaux d'helléniste, Iracheta écrivit des œuvres sur Don Jean Manuel ou Alphonse X le Sage. Il s'agit, comme je le signalerai plus loin, d'un bref prologue qui mérite l'attention non pas pour ce qu'il apporte mais pour ce qu'il passe sous silence. Il convient, en outre, de se demander pourquoi Galiano n'écrivit pas sa propre introduction.

On ne peut pas établir grand-chose quant à l'assignation idéologique des deux hommes. On dispose, sur Iracheta, de données biographiques intéressantes mais éparées⁷. Il naquit en 1898, fils du général Manuel Cardenal, fidèle à la République. Il obtint sa licence en Philosophie et Lettres à l'Université de Madrid en 1920 après avoir été l'élève de M. García Morente et de J. Ortega y Gasset. En 1923, il était professeur d'un lycée à Cuenca et, peu de temps après, d'un autre à Ségovie, où il partagea enseignement et amitié avec Antonio Machado. En 1933,

5 Sesma Landrin (n. 3), p. 275, classe Valdecasas comme monarchiste phalangiste, Castiella comme phalangiste de l'ACNP, et Conde comme phalangiste de souche orteguienne.

6 *Antología de la Revista de Estudios Políticos*, Madrid, Centro de Estudios Políticos y Constitucionales, 2009, p. 29 (inclut « Estudio preliminar », p. 15-119).

7 Mis à part des évocations occasionnelles dispersées, il est possible de consulter la fiche de l'Asociación Salamanca Memoria y Justicia [Asociación Salamanca Mémoire et Justice] (http://salamancamemoriayjusticia.org/vic_ver.asp?id=16063), celle de la Fondation Pablo Iglesias (http://www.fpabloiglesias.es/archivo-y-biblioteca/diccionario-biografico/biografias/3547_cardenal-iracheta-manuel) et la note nécrologique que publia la REP (180.1971).

il décrocha un poste au lycée Cervantes à Madrid, auquel il devait être réintégré après la guerre, en 1941. Membre de l'Association Socialiste de Madrid depuis 1917, il profita, toutefois, d'un voyage à Oran en 1938 pour passer dans le camp *nacional* après avoir obtenu des passeports pour sa femme et ses enfants et les avoir fait émigrer en France. À Salamanque, il fut soumis à un conseil de guerre et en ressortit finalement acquitté fin décembre 1938 (la guerre devait prendre fin en avril 1939).

Par la suite, il fut secrétaire technique de l'IEP à partir de l'époque de Conde (1948) et il resta au Conseil de rédaction de la REP jusqu'en 1969. Il décéda en décembre 1971. Il fit, de même, partie du Conseil de rédaction de la revue *Clavileño* (1950-57), dirigée à son tour par Javier Conde, cette revue étant un autre exemple de l'« ouverture » culturelle et politique de la phase Ruiz-Giménez⁸. On peut être surpris par ses liens avec le *Consejo Superior de Investigaciones Científicas* (CSIC, Conseil Supérieur des Recherches Scientifiques)⁹, organe créé par le régime pour séparer l'enseignement universitaire de la recherche et confié très tôt aux membres de l'Opus Dei, c'est-à-dire relevant du catholicisme le plus orthodoxe et hiérarchique. De même que l'IEP avait la REP comme organe de diffusion d'idées, le CSIC publiait la revue *Arbor*. L'Institut d'Études Politiques et le Conseil Supérieur des Recherches Scientifiques représentaient donc deux familles rivales dans le régime franquiste, la Phalange et l'Opus Dei¹⁰.

Sur la base des indices que nous possédons, force est de conclure que la biographie d'Iracheta est parallèle à celle de nombreux autres jeunes provenant de familles libérales ou socialistes qui, avant ou durant la guerre, choisirent de soutenir la cause « nationale ». Ce fut le cas, par exemple, des fils de Marañón et d'Ortega qui combattirent aux côtés de Franco. Comme l'a amplement démontré Jordi Gracia, des libéraux tels que Baroja, Azorín, Marañón, Ortega, etc. se dis-

8 J.-C. Mainer, « *Clavileño* (1950-1957): cultura de estado bajo el franquismo », *Bulletin hispanique* 2, 2002, p. 945-946. Dans ce travail intéressant, Mainer dit que *Clavileño* contribua à créer le véritable canon moderne des lettres et de l'esthétique espagnoles, qui tint compte dans ses pages des auteurs exilés et rendit hommage aussi bien à Ortega qu'à Juan Ramón et qu'il y publia même une recension de Gustavo Bueno sur *La Colmena* de Cela quand le roman était interdit en Espagne.

9 Il fut le premier secrétaire de la revue *Cuadernos de literatura contemporánea* que dirigeait J. de Entrambasaguas depuis 1942 avec le soutien de l'*Instituto Antonio de Nebrija* du CSIC. Cf. J. Gracia, *Estado y cultura. El despertar de una conciencia crítica bajo el franquismo, 1940-1962*, Barcelona, Anagrama, 2006, p. 115-6. Le Conseil fut créé en 1939, une fois la guerre terminée, pour remplacer l'ancienne *Junta de Ampliación de Estudios* [Commission pour l'Élargissement des Études], et devint le porte-parole de l'idéologie conservatrice face au cercle phalangiste d'*Escorial*. Il regroupait l'ancien militantisme catholique (*Acción española*) et, à partir de 1945, il s'attribua la direction spirituelle de l'*Alzamiento nacional*. Cf. Díaz (n. 3), p. 33.

10 Le CSIC fut dirigé par des intégristes catholiques tels que Antonio Fontán, alors que les Catholiques « enclins à l'ouverture » de l'*Acción Católica Nacional de Propaganda* (ACNP) s'unirent aux « phalangistes libéraux » d'*Escorial*. Cf. Díaz (n. 3), p. 43-44, 127-136 ; Gracia (n. 9), p. 145-146. Laín (n. 2), p. 406-410, exprime son impuissance à parvenir à une collaboration avec les intégristes du CSIC à l'époque où il fut Recteur.

socièrent de la République après les événements de 1934, craignant que la démocratie libérale ne soit phagocytée par le gouvernement du Front Populaire et que, si la República sortait victorieuse de la guerre, ne soit implanté en Espagne un système socialiste ou communiste¹¹. Ils pensèrent à tort qu'ils seraient nommés de nouveau à la direction politique et culturelle de la nation après la victoire de Franco. La petite histoire de Galiano, d'Iracheta et de leur édition de la *Constitution des Athéniens* oligarchique doit être comprise dans le cadre des efforts pour élever le niveau d'une vie intellectuelle peu développée, dans les marges étroites que laissait le système.

Quant à Manuel Fdez.-Galiano¹², de vingt ans plus jeune qu'Iracheta, il naquit à Séville en 1918 au sein d'une famille d'universitaires. Son père était naturaliste et professeur d'université, ainsi que membre de la *Real Academia de Medicina* (Académie royale de médecine) et de la *Real Academia Española* (REA, Académie royale espagnole) ; ses trois frères furent aussi professeurs d'université. Il étudia avant la guerre à Barcelone avec A. Segalá et, après celle-ci, à Madrid avec J.M. Pabón. Entre les deux périodes, la guerre le mobilisa très jeune et il combattit du côté *nacional*. En 1941, il obtint par concours la chaire du lycée Isabel la Católica à Madrid et en 1947 celle de l'Université Centrale de Madrid (nommée par la suite Complutense). Plus tard, à la fin des années 60, il se trouva parmi les pionniers qui s'embarquèrent dans la fondation de la nouvelle Université Autonome de Madrid. Il fut aussi très lié à l'*Instituto Antonio de Nebrija* (aujourd'hui *Instituto de Filología*) du CSIC¹³, dont il devint directeur. Rappelons que le CSIC publia dans sa magnifique collection *Alma Mater* son édition critique de Lysias I, à peu près à la même date où l'IEP sortait la *Constitution* du Pseudo-Xénophon. C'est au *Nebrija* qu'il put développer un véritable travail de recherche, car, à cette époque, il s'y trouvait la meilleure bibliothèque espagnole de philologie classique grâce à la politique antérieure à la guerre, promue par R. Menéndez Pidal et la *Junta de Ampliación de Estudios* (Commission pour l'Élargissement des Études). D'autre part, l'Université avait perdu une bonne partie de ses fonds bibliographiques, parce qu'elle avait été un front de guerre durant la guerre civile. La contribution de Galiano au progrès et à la diffusion de la philologie classique en Espagne se traduisit par deux périodes de présidence de la SEEC (Société espagnole d'études classiques) et par la création de la revue *Estudios Clásicos*. Il décéda en 1988, peu après avoir été élu membre de la RAE.

11 J. Gracia, *La resistencia silenciosa. Fascismo y cultura en España*, Barcelona, Anagrama, 2004, 71 sqq., 127-128.

12 L. Gil, « Manuel Fernández Galiano, 17-VII-1918 – 29-XI-1988 », *Cuadernos de Filología Clásica* 24, 1990, p. 9-17, ami et disciple, publia une notice nécrologique sincère qui donne des informations intéressantes. Il existe aussi un entretien accordé à deux élèves, L. Torres – M.Carmona, « Manuel Fernández-Galiano: el académico de la Autónoma », *Cuaderno gris* 3, 1988, p. 4-9, réalisé peu avant son décès.

13 Díaz (n. 3), p. 35, n. 38.

Il paraîtrait que Fdez.-Galiano, contrairement à Cardenal Iracheta, appartenait à une famille conservatrice qui, sans être franquiste, ne subit peut-être pas la même déchirure causée par l'*Alzamiento nacional* (le Soulèvement national) du 18 juillet 1936. Il avait, en outre, vingt ans de moins que Cardenal, ce qui porte à croire qu'il a pu mieux s'adapter aux conditions politiques de l'après-guerre. Il semble que tous deux aient fréquenté les mêmes cercles culturels ou intellectuels et il est même probable qu'ils aient entretenu des relations cordiales aussi bien à l'IEP que dans le CSIC et au *Nebrija*.

En 1953, dans une recension que Galiano rédigea sur le livre de Marcello Gigante (*La Costituzione degli Ateniesi. Studi sullo Pseudo-Senofonte*, Naples, 1953), après avoir fait l'éloge de l'« œuvre » (*sic*) du savant napolitain, il qualifia sa propre traduction « d'édition modeste du point de vue critique »¹⁴. Il s'exprima de nouveau en termes semblables dans un autre article de la même année¹⁵, notamment à la suite d'une discussion académique qu'il eut avec le professeur Gigante à propos d'une correction textuelle : il désignait alors sa propre édition comme une « modeste œuvre de vulgarisation ». Pourtant, on est frappé par les efforts qu'il déploya pour défendre son œuvre dans diverses publications de 1952 et 1956 : il y démontrait ses vastes connaissances philologiques et sa maîtrise de l'état de la question. Dans la recension à laquelle je me suis référée, il consacre d'ailleurs près de la moitié du texte à argumenter en faveur de ses propres lectures de quelques passages discutés. Il regrette, en outre, que Gigante¹⁶, tout comme W. den Boer dans son compte rendu, n'aient pas évalué ces contributions et prennent pour acquis que le texte qu'il avait établi reproduisait celui de Kalinka, celui de Marchant ou celui de Frisch. Il ne critique pas les commentaires de Gigante et affirme que l'Italien « procède correctement et dans la meilleure intention », mais déplore la brève recension que lui a dédiée den Boer¹⁷ et affirme que c'est un « modèle d'aversion et d'entêtement ». En fait, si l'on se reporte à ce compte rendu, on constate que l'helléniste hollandais dédie pratiquement toute sa diatribe à l'introduction d'Iracheta. Il commence certes par affirmer que le texte « hardly differs from the one published in 1942 by Frisch », mais il se met aussitôt à attaquer Iracheta, le taxant de « unhistorical and tendencious » parce qu'il érige « cet extrémiste parmi les conservateurs athéniens » en « historien du rang de Thucydide »¹⁸. Et de conclure ainsi :

14 M. Fdez.-Galiano, « Gigante, Marcello, *La Costituzione degli Ateniesi. Studi sullo Pseudo-Senofonte*, Giannini, Napoli 1953, 199 páginas », *Emerita* 24, 1956, p. 195.

15 M. Fdez.-Galiano, « Sobre Pseudo-Jenofonte, Ath. Pol. 1.11 », *La Parola del Passato* 11, 1956, p. 29.

16 M. Gigante, *La Costituzione degli Ateniesi. Studi sullo Pseudo-Senofonte*, Naples, Giannini, 1953, p. 7, n. *.

17 W. den Boer, « *Pseudo-Jenofonte, La Republica de los Atenieses*. Introducción de Manuel Cardenal de Iracheta. Texto, traducción y notas de Manuel Fernandez Galiano, Madrid, Instituto de Estudios Politicos [sic], 1951 », *Mnemosyne* 6, 1953, p. 161-162.

18 *Ibidem*, p. 161.

In Spain, in the present state of affairs, this Greek political libel cannot but be harmful to historical insight. Its anti-democratic contents will earn from the majority of those interested in the 'Instituto de Estudios Politicos' only general admiration and unqualified approval, which, as is apparent from the introduction, is the very purpose of this publication¹⁹.

Logiquement Fdez.-Galiano ne put pas répondre directement à ces propos qui traduisaient la conviction de leur auteur que quiconque résidant en Espagne à cette époque et se livrant à une activité intellectuelle était « franquiste ». Comme beaucoup d'Espagnols de l'exil républicain, il semble que le Hollandais ne concevait pas l'existence de ce que Gracia appelle des « hommes intègres » ou d'attitudes qu'il rattache au « droit d'être possibiliste » (*derecho a ser possibilista*), droit de ne pas affronter ouvertement le régime, qui suppose d'accepter les limites de ce régime faute d'une autre solution²⁰. Mais ce sont peut-être ces paroles qui le poussèrent à évoquer la « malveillance » de l'auteur de la recension. Toutefois, il est assez compréhensible qu'un érudit qui travaillait dans un pays où existait une liberté d'opinion, de presse, de religion, etc. ait tiré la conclusion que reflète l'extrait cité. Malgré l'« ouverture » que la direction de Conde imprima à l'IEP et à la REP en 1951, il s'agissait seulement de tester l'élasticité du régime pour voir jusqu'où il était disposé à céder. L'intérêt de Galiano qui, comme nous le verrons plus loin, travaillait alors sur l'édition de Lysias et s'était familiarisé avec l'histoire de la guerre civile à Athènes²¹, dut avoir une influence sur la décision de publier l'Oligarque anonyme, et ce désir fut combiné avec l'ouverture relative du moment. Peut-être avait-il aussi reçu le soutien du secrétaire de l'IEP, Manuel Cardenal Iracheta, qui y voyait la possibilité d'ouvrir un débat minimal sur la scission sociale et la guerre civile derrière le paravent de l'histoire. Il semblerait que les publications dans des revues et dans des collections ne visant qu'une élite ne méritaient pas l'intérêt de la censure, car elles ne se propageaient pas au grand public. Toutefois, les articles que publiait la REP étaient lus par des professeurs

19 *Ibidem*, p. 162. Un commentaire très positif fut publié la même année par Q. Cataudella, « La república de los Atenenses, Introducción de Manuel Cardenal de Iracheta. Texto, traducción y notas de Manuel Fernandez Galiano (« Clásicos Políticos »), Madrid, *Instituto de Estudios Politicos*, 1951, pp. xvi-20 num. Doppia », *Sophia. Rassegna critica de filosofia e storia de la filosofia* 21, 1953, p. 78-79. En 1997 encore, M. Gigante, « La Costituzione degli Ateniesi un testo aperto », in M. Gigante – G. Maddoli, *L'Athenaion Politeia dello Pseudo-Senofonte*, Naples, Edizione Scientifiche Italiane, 1997, p. 12-13, rappelait la polémique qu'il eut avec Galiano, tout en se souvenant de la recension négative de den Boer et de celle, quant à elle, élogieuse de Cataudella. Je tiens à remercier Stefano Ferrucci qui m'a révélé l'existence de ces travaux.

20 Gracia (n. 11), p. 14, 19, 125.

21 Il semble qu'à cette époque l'intérêt de Galiano pour cet épisode de l'histoire d'Athènes est évident. À la page XLIX de l'introduction de la *République de Platon* (J. M. Pabón – M. Fernández-Galiano, *Platón. La República. Introducción, texto, traducción y comentario de José Manuel Pabón y Manuel Fernández-Galiano*, Madrid, IEP, 1969 [1949], 3 vol.), comme s'il introduisait une appréciation historique superflue, on peut lire : « les citoyens honnêtes [d'Athènes] et jusqu'à un certain point neutres devinrent dès le début des victimes des deux camps. Dans des situations semblables, la morale de l'homme moyen succombe... ».

qui transmettaient des idées à leurs disciples, et la traduction de Galiano avec l'introduction d'Iracheta était ainsi très accessible aux jeunes étudiants, avides de se nourrir d'idées avec lesquelles combattre intellectuellement un régime asphyxiant et autoritaire.

Den Boer semble penser que le simple fait que le petit livre de Galiano et d'Iracheta ait été publié par l'IEP impliquait que les auteurs étaient non seulement sympathisants, mais également propagandistes du régime, et cette approche montre la difficulté qu'éprouve l'interprète externe à lire entre les lignes et à être en sympathie avec ceux qui essaient de survivre et de créer dans un système fermé et dogmatique. Toutes les opinions s'accordent à reconnaître que Javier Conde défendait avant tout le savoir et qu'il favorisa, dans la mesure de ses possibilités, la génération de pensées et d'opinions. C'est un exemple de souplesse politique ou du moins de retenue prudente. Dans sa jeunesse, il fut disciple du libéral Ortega y Gasset à Madrid et, par la suite, du socialiste sévillan Manuel Martínez Pedroso. À Berlin, il étudia trois ans avec Carl Schmitt, dont la théorie du décisionnisme eut toujours son adhésion. Mais il fut aussi grandement influencé par le social-démocrate Hermann Heller et l'existentialiste catholique Xavier Zubiri. Quand on l'accusa, en 1937, d'être affilié à des partis d'extrême gauche, il échappa à la détention grâce à l'intervention de Carl Schmitt. De plus, Conde introduisit la sociologie et les nouveaux courants de science politique à l'IEP et en Espagne. Ayant dix ans de moins que Cardenal, il dut être très lié avec lui, parce qu'il le fit aussi entrer au Conseil de rédaction de *Clavileño*, où il réunit des collaborateurs adhérant aux valeurs libérales tels que Julio Caro Baroja, Enrique Lafuente Ferrari et Cardenal Iracheta lui-même. Il est à noter qu'il fit son entrée à l'Academia de Ciencias morales y políticas (Académie des Sciences morales et politiques) en 1957, après avoir quitté l'IEP, avec un discours sur « l'homme, animal politique », un thème et une approche qui étaient aux antipodes de sa précédente *Contribución a la teoría del Caudillaje* (1942), où il apparaissait comme un simple propagandiste du franquisme²².

En somme, il faut comprendre l'irritation de Galiano causée par l'incompréhension de den Boer dans un climat où coexistaient, d'une part, les réserves mentales auxquelles devaient se soumettre les auteurs espagnols et, d'autre part, les espoirs générés par la « sexennie libérale »,²³ période où rivalisaient « excluants

22 A. Reig Tapia, « Aproximación a la teoría del Caudillaje en Francisco Javier Conde », *Revista de Estudios Políticos* 69, 1990, p. 67 sqq. ; Mainer (n. 8), p. 945 ; Moreno Pestaña (n. 3), p. 73-75, 92-93 ; J. C. Cuevas Lanchares, *Los intelectuales y la política en España. Francisco Javier Conde (1908-1974). La legitimación de la dictadura*, Madrid, 2016 (thèse doctorale en pdf), p. 171-172, 287 sqq.

23 Ainsi appelée chez S. Juliá, « ¿Falange liberal o intelectuales fascistas? », *Claves de razón práctica* 121, abril 2002, p. 3.

et compréhensifs »²⁴. Et c'est aussi dans les efforts déployés pour jouir d'une plus grande liberté scientifique qu'il faut chercher l'explication du fait que Fdez.-Galiano n'ait pas rédigé d'introduction plus longue et explicite à sa traduction. Comme je l'ai déjà indiqué, à la même époque, notre helléniste travaillait sur les discours de Lysias et, en 1953, dans la collection *Alma Mater* du CSIC, parut le premier volume²⁵, qui contenait les douze premiers discours²⁶. L'opinion de Galiano sur Lysias, sur l'oligarchie des Trente, sur la guerre civile athénienne et, surtout, sur la période qui suivit, se révèle maintenant d'une très grande importance pour déterminer si le lecteur pouvait établir des analogies avec la situation nationale, mais aussi pour voir la relation entre les idées du Vieil Oligarque et celles de ceux qui, dans les faits, mirent en place un gouvernement tyrannique à Athènes. Par exemple, en ce qui concerne l'affrontement entre Critias et Thémistocle, Galiano comprend que les « modérés » comme le second avaient prévu un gouvernement oligarchique passager qui conduirait à un système « autoritaire²⁷ modéré »²⁸. Je subodore que « modéré » signifie ici sans effusion de sang. Le commentaire de Galiano sur l'amnistie athénienne est qu'elle créa « une atmosphère de compréhension merveilleuse » qui devrait être un exemple pour « tous les peuples qui, malheureusement, ont subi ou devront subir une guerre civile »²⁹; cette atmosphère serait le fruit de l'entente entre les vainqueurs démocrates et certains

24 « Excluyentes y comprensivos » est le titre d'un article écrit par Dionisio Ridruejo et publié dans *Revista* le 17 avril 1952 (cf. chez D. Ridruejo, *Casi unas memorias*, édition de César Armando Gómez, prologue de Salvador de Madariaga, Barcelona, Planeta, 1976, p. 301-3). Son auteur y plaideait l'intégration de l'adversaire vaincu par l'approbation des points sur lesquels il avait raison. Juliá (n. 23), p. 13, 15, qualifie les phalangistes écartés du pouvoir depuis 1942 d'antilibéraux dans le fond et de libéraux dans la forme, et il souligne que leur tactique, à ce moment-là, était de « s'approprier ce en quoi leurs adversaires avaient raison » (« hacer propio aquello en lo que los adversarios tenían razón », selon les paroles de Ridruejo) en l'adoptant. La polémique que révèle l'article de Ridruejo est celle qui opposait l'Opus et la revue *Arbor* à ceux qui se faisaient appeler phalangistes libéraux. Au fil du temps, commente Juliá, les phalangistes d'*Escorial* (Ridruejo, Laín, Tovar...) deviendraient d'ailleurs des démocrates libéraux. Sur la transformation politique du groupe, cf. aussi Moreno Pestaña (n. 3), p. 93-94.

25 M. Fernández-Galiano, *Lisias. Discursos I-XII. Introducción, texto, traducción y comentario*, Barcelona, Alma Mater, 1953.

26 Dans la revue *Estudios Clásicos* de l'année 1953, parurent aussi deux parties d'une étude, « Lisias y su tiempo », qui reproduisait approximativement ce que Galiano avait rédigé pour l'introduction de son édition de Lysias dans la collection *Alma Mater*. Le deuxième volume du *Lisias*, tant attendu, sortit dix ans plus tard et fut un ouvrage de Luis Gil, disciple et ami de Galiano.

27 L'utilisation de ce terme, en faveur duquel les idéologues essayèrent à partir de 1942 d'abandonner l'idée de l'État totalitaire, est significative. On parlait aussi d'une « démocratie organique ». Sur ce concept, cf. J.-J. Linz, *Sistemas totalitarios y regímenes autoritarios*, in J.R. Montero – T.J. Miley (ed.), *Obras escogidas*, vol. 3, Madrid, Centro de Estudios Políticos y Constitucionales, 2009, p. 169, 350, qui analyse ce modèle comme une alternative à la démocratie « individualiste libérale ».

28 Fernández-Galiano (n. 25), p. 219.

29 *Ibidem*, p. 222. Dans ces années, les ultra-catholiques, critiquant la proposition de quelques intellectuels phalangistes de tendre vers une « synthèse intégratrice », continuaient à soutenir qu'avoir gagné la guerre signifiait avoir liquidé une certaine pensée, celle de l'anti-Espagne. L'« unité » devrait être religieuse, politique et monolithique. Cf. Gallego (n. 1), p. 289-293.

des « modérés » – qui, dans ce contexte, sont les soutiens, actifs ou passifs, des oligarques. Et ce sont eux, ajoute-t-il, qui se mirent entre les « démocrates enragés et le reste des Trente »³⁰, jugement historique par lequel Galiano exprime le désir d'accords entre les moins radicaux des deux camps opposés dans la guerre espagnole. Pour Galiano, Lysias, dans le discours *Contre Ératosthène*, représente la politique de la vengeance et la rancœur des démocrates radicaux³¹ et c'est la raison pour laquelle il affirme que « les partisans d'Archinos avaient raison »³².

Les articles d'*Estudios Clásicos* sur Lysias et l'introduction de Galiano au *Lisias I* sont la preuve que notre helléniste était, à ce moment-là, très familiarisé avec la période historique, la bibliographie et les sources ayant trait à l'oligarchie athénienne et à la guerre civile. Que la comparaison avec la situation espagnole du moment lui vienne à l'esprit presque spontanément est évident. Galiano critiquait implicitement le maintien d'un gouvernement de « terreur » (tel qu'avaient été les premières années de Franco), une fois obtenue la victoire, au-delà du nécessaire et du raisonnable ; et il saluait la modération de ceux qui, à Athènes, avaient préféré la concorde à la justice rétributive. Dans cette ligne argumentative, il se faisait sûrement l'écho de ce que représentait à cette même époque le Ministère régi par Ruiz-Giménez et de ce que préconisaient les hommes – les « phalangistes libéraux »³³ – d'*Escorial*. Toute guerre civile devrait finir, soutient-il, en intégrant la majorité des citoyens qui n'ont pas commis de crimes de sang, tout le contraire de ce qui s'était passé et se produisait encore en Espagne, plus de dix ans après la fin du conflit. L'édition d'*Alma Mater* obtint deux critiques très positives. L'une, signée par J. Tate, parut dans *Classical Review* en 1956 et soulignait, selon les propres mots de l'auteur, que Galiano adoptait une position intermédiaire entre les détracteurs et les admirateurs de Lysias³⁴. Les commentaires de René Henry³⁵ dans *L'Antiquité Classique* sont plus concrets. L'évaluation qu'il fait de l'édition critique avec traduction et introduction est très élogieuse, mais il est surpris que Galiano interprète comme un manque de fermeté dans son idéologie démocratique le fait que Lysias ait indistinctement écrit des discours pour ou contre des personnages de tendances politiques différentes. Effectivement, Fdez.-Galiano

30 Fernández-Galiano (n. 25), p. 224.

31 Fernández-Galiano, « Lisias y su tiempo. 1 », *Estudios Clásicos* 2, 1953-1954, p. 81.

32 Fernández-Galiano, « Lisias y su tiempo. 2 », *ibidem*, p. 105.

33 Un oxymore, comme celui de « phalangistes de gauche », qui leur est aussi appliqué : cf. Gracia (n. 9), p. 34. Mais ce qui est important est que beaucoup de jeunes phalangistes ont évolué durant les années 50 vers le socialisme. Pour Gracia, p. 140, la raison qui rend cette évolution explicable est l'espoir qu'ils mettaient en l'État, la recherche d'un authentique sens de la solidarité et l'attente que la modernisation du pays soit guidée par l'État.

34 J. Tate, « Lisias: Discursos I-XII. Texto revisado y traducido por Manuel Fernández-Galiano, Barcelona, ediciones Alma Mater, 1953 », *The Classical Review* 6, 1956, p. 70.

35 R. Henry, « Manuel Fernández Galiano, Lisias. Discursos I-XII. Texto revisado y traducido, Barcelona, Alma Mater, 1953 », *L'Antiquité classique* 24/2, 1955, p. 477.

voit dans cette inconstance apparente une réaction de la part de Lysias, déçu par le *dèmos* qui ne l'avait pas récompensé de la citoyenneté pour son aide pendant la guerre civile. Après avoir montré son étonnement, Henry y ajoute un jugement très pertinent sur les Athéniens qui avaient accepté l'oligarchie et qui essayaient de se faire pardonner et comprendre par le *dèmos* : « l'époque de notre libération a connu beaucoup de ces métamorphoses ». La phase de la guerre et de l'après-guerre espagnols furent logiquement aussi la scène de nombreux changements idéologiques, que ce soit par convenance ou par conviction, ou même par nécessité de survie psychologique.

Galiano, convaincu que Lysias était passé d'ultra-démocrate convaincu à désenchanté par la démocratie, ne discerna pas que la variété des discours lysiaques devait être simplement expliquée par sa fonction rémunérée de logographe. Le fait est qu'aussi bien dans l'introduction générale à Lysias que dans celle qu'il fait du discours *Contre Ératosthène*, il prend position contre la vengeance, position qui à Athènes serait celle du « groupe chimiquement pur des vainqueurs de Phylé et du Pirée »³⁶ – et d'ailleurs, en Espagne, les vainqueurs franquistes l'exerçaient, tandis que certains de ceux qui, en son temps, avaient opté pour le camp des « nationaux » (*nacionales*) croyaient que le moment de la réconciliation était venu aussi bien avec les Espagnols de l'exil qu'avec l'opposition interne.

Cette digression sur le Lysias de Galiano se justifie par son silence dans l'édition du Pseudo-Xénophon, silence relatif, parce que Galiano publia à cette même date des articles succincts de discussion textuelle sur des passages précis du pamphlet oligarchique³⁷. Malgré la brièveté de ces travaux, leur contenu et leur argumentation manifestent clairement, comme je l'ai déjà dit, une très bonne connaissance de l'état de la question et une parfaite maîtrise de la critique textuelle. Galiano aurait pu écrire une bonne introduction à sa « modeste œuvre de vulgarisation » et elle aurait été meilleure que celle que rédigea Manuel Cardenal. Toutefois, il se permit seulement d'écrire une phrase surprenante dans la note sur la traduction qu'il ajouta au prologue d'Iracheta : il y qualifiait l'œuvre traduite de « libelle qui répond à cette politique européenne ancienne et toujours immuable »³⁸. Ces paroles pourraient faire allusion à l'éternelle tension entre deux options politiques (celle de l'élite et celle de la majorité) et constituer une

36 Fdez.-Galiano (n. 31) p. 81.

37 M. Fdez.-Galiano, « Ps.-Xenoph. *Ath.Pol.* III 13 », *Aegyptus* 32, 1952, p. 382-388 ; et Fernández Galiano (n. 15). Déjà avant la publication qui nous intéresse, Pabón – Fdez.-Galiano (n. 21), p. XIX, LII, suggèrent que l'auteur anonyme de la *Constitution des Athéniens* du v^e siècle – qu'ils qualifient de pamphlet – essaie de pallier les défauts d'un exposé dogmatique par les avantages du dialogue : il le ferait en envisageant des objections introduites par des formules du type : « certains diront que... »).

38 M. Fernández-Galiano, *Pseudo-Jenofonte. La república de los atenienses. Introducción de M. Cardenal de Iracheta. Texto, traducción y comentario de M. F.-G.*, Madrid, IEP, 1951, p. XVI.

insinuation sur la nature oligarchique du régime franquiste qui, en 1951, s'avérait être une singularité en pleine guerre froide entre la démocratie libérale et le système communiste.

Sur la base de ce qui a été dit jusqu'à présent sur les deux hommes et sur leurs intérêts intellectuels, il est surprenant que Galiano n'ait pas rédigé l'introduction. Comme je l'ai dit auparavant, Manuel Cardenal Iracheta n'était pas un spécialiste de l'Antiquité, il n'avait sûrement pas les connaissances nécessaires pour se former une opinion sur les conflits politiques de la seconde moitié du V^e siècle, et il est peu probable qu'il se soit mis à chercher dans la bibliothèque du *Nebrija* des passages précis, dispersés dans d'épais volumes, d'auteurs qui auraient dit quelque chose du libelle oligarchique. Il doit avoir eu l'aide de Galiano pour cette tâche et c'est la raison pour laquelle ce fut Galiano qui défendit la publication, opinions d'Iracheta incluses.

L'introduction d'Iracheta

L'introduction d'Iracheta qui déplut tant à W. den Boer n'est pas un texte transparent, bien que, si on le lit avec attention, on comprenne la réaction de Galiano face à la réprobation du philologue hollandais : les paroles d'Iracheta ne permettent pas d'affirmer qu'il approuve les raisonnements du Vieil Oligarque. En réalité, l'introduction est très ambiguë et laisse beaucoup à l'interprétation du lecteur. Ce qui est certain, c'est qu'Iracheta n'énonce aucune évaluation explicite de l'option politique du libelliste, il ne se demande pas si la division de la société qu'établit l'oligarchie est correcte, ni n'exprime non plus de jugement personnel sur la démocratie athénienne. Soit il se dissimule derrière les opinions des autres, soit il présente sa lecture comme s'il s'agissait de la simple description des contenus de l'opuscule. Et il en souligne principalement deux éléments : la froide objectivité et le réalisme de l'auteur anonyme³⁹. En d'autres termes, l'introduction ressasse que l'essai soutient que la démocratie est forte, parce que le *dèmos* sait ce qui lui convient et qu'il est en situation d'imposer aux « meilleurs » ce qui lui convient. Par conséquent, la renverser ne serait possible qu'avec une aide externe.

Les premières pages (v-vii) sont une succession de citations d'éminents hellénistes. Iracheta commence par George Grote, dont il affirme que, en bon Anglais de la meilleure époque de l'Angleterre, il fut solidaire avec les Athéniens et que c'est la raison pour laquelle il affirmait que l'auteur anonyme « donnait une idée obscure et partielle de la démocratie athénienne ». Si Grote considérait le Vieil

39 Soutenir que l'auteur était réaliste ou montrait une certaine objectivité scientifique n'est pas, bien loin de là, une opinion seulement exprimée par Iracheta. Cf. Gigante (n. 16), p. 46-7, Cataudella (n. 19).

Oligarque comme tendancieux, c'est aussi parce qu'il était un grand admirateur de la démocratie athénienne. Iracheta n'explicite pas le fait que le grand historien britannique fut de même un politicien radical, c'est-à-dire démocrate, qui défendit en tant que député l'extension du suffrage, mais il suggère après lui la ressemblance entre deux époques brillantes et impérialistes qui, en outre, se caractérisent par des systèmes politiques démocratiques. Iracheta se contente d'écrire que l'auteur anonyme est un aristocrate qui ne dissimule pas ses origines ni son inclination politique, mais il le dit à la fois « impartial », « clair » et bien conscient de la cause du triomphe de la démocratie. Quelle était cette cause ? Le rédacteur ne la mentionne pas ici, bien qu'elle soit implicite dans tout ce qu'il expose par la suite sur la « moderne » société athénienne du V^e siècle.

Il poursuit avec les paroles de Wilamowitz dans *Aristoteles und Athen*⁴⁰, où le philologue allemand résume l'intention du Pseudo-Xénophon comme une invitation à se méfier du *dèmos*, ce qui veut dire ne pas s'allier avec lui ni à l'inverse conspirer contre lui. Et il conclut sa référence à Wilamowitz en se demandant si l'oligarque est simplement « klug und kalt », ou s'il faut en dire plus : qu'il soit « intelligent et froid » n'exclut pas qu'il soit également tendancieux.

Quant à savoir si la *Constitución* n'est qu'un exposé « intelligent et froid », Iracheta s'en remet à Eduard Meyer et à sa *Geschichte des Altertums*⁴¹, pour retenir de cet historien l'idée que le libelle faisait valoir la solidité de la démocratie et suggérait qu'elle pourrait seulement être renversée avec une aide externe – une tactique qui faisait partie du programme des oligarques en 411 et 404.

Iracheta expose enfin son idée essentielle : que la démocratie athénienne bénéficiait d'un grand soutien social. Sans entrer, logiquement, dans le parallèle que beaucoup feraient entre l'aide des puissances de l'Axe aux forces de Franco pour vaincre militairement la République espagnole et le concours apporté par les Spartiates aux oligarques athéniens de 404, il conclut que le Vieil Oligarque manifestait une lucidité remarquable lorsqu'il considérait que le fondement de la démocratie était plus sociologique qu'idéologique. En effet, il n'est pas nécessaire d'adhérer à l'évaluation de la démocratie par le Pseudo-Xénophon pour convenir avec lui que celle-ci avait un soutien majoritaire et que, si ses ennemis internes

40 Il ne localise pas sa citation, que j'ai trouvée dans U. von Wilamowitz-Moellendorf, *Aristoteles und Athen* I, Berlin, Weidmann, 1893, p. 171, n. 72. Il l'a très probablement empruntée à H. Frisch, *The Constitution of the Athenians*, Copenhague, 1942, p. 99.

41 Comme il le fait fréquemment, Iracheta ne donne pas la référence précise. Dans ce cas, Frisch (n. 40), p. 99, indique : « Meyer (Forschungen II, p. 401-406) ». Il est possible qu'Iracheta se réfère à la phrase suivante de Meyer (*Geschichte des Altertums*, 5 Bände, 1884-1902, vol. IV, 3, III [http://www.zeno.org/nid/20002751925]) : « Aber danebenkommt bereits eine radikal-oligarchische Partei auf, welche den Umsturz der bestehenden Ordnung mit allen Mitteln erstrebte und selbst vor dem Vaterlandsverrat nicht mehr zurückschreckte, wenn sich kein anderer Weg bot, die Heimat aus der Tyrannei des Pöbels zu retten und die idealen Zustände der alten Zeit wiederherzustellen ».

voulaient la renverser, il fallait qu'ils bénéficient d'un soutien externe. Il conclut en affirmant que l'anonyme avait dépassé toute « idéologie » et c'est là le commentaire qui fut spécialement critiqué par den Boer car, comme nous l'avons vu, ce dernier reprochait à Iracheta d'assimiler le Pseudo-Xénophon à un historien du niveau de Thucydide. En réalité, ce que l'auteur de l'introduction se propose de souligner est que l'idéologie oligarchique de l'Anonyme ne l'empêche pas de voir que la démocratie est forte. À la fin de l'introduction, reprenant la métaphore employée par Frisch sur les deux âmes du Pseudo-Xénophon⁴², Iracheta (p. xv) illustre cette idée des deux personnalités de l'Anonyme. Il dit qu'une des âmes est aristocratique et noble – ce qui porte l'intéressé à préférer l'oligarchie – et que l'autre est scientifique et rationnelle : c'est celle-là qui lui permet de voir les points forts de la démocratie. Pour Iracheta, le Pseudo-Xénophon serait donc un nostalgique du gouvernement de quelques-uns, mais aussi un sociologue clairvoyant du pouvoir.

Et, sans plus d'exégèse, Cardenal Iracheta se met à citer un long paragraphe extrait de *La cité antique* de Gustave Glotz⁴³ qui, d'une certaine manière, suit la ligne précédente, puisque l'historien français qualifie l'oligarque anonyme de « doctrinaire à sang froid », bien qu'il le considère aussi comme capable d'analyser de manière adéquate une constitution qu'il méprise. Glotz soutient que le pamphlet est destiné à dissiper les attentes de réforme conçues par les oligarques modérés. Cette opinion pessimiste du pamphlétaire n'est malheureusement pas évaluée par le rédacteur de l'introduction. Iracheta jugeait-il que le régime de Franco n'était pas non plus améliorable de l'intérieur, comme le souhaitaient certains ? La longue citation de Glotz inclut une paraphrase du jugement de l'oligarque sur la démocratie, qu'il qualifie de système dans lequel le nombre l'emporte sur la qualité. Iracheta n'y ajoute aucun commentaire, mais permet au lecteur de se demander : comment la démocratie était-elle si efficace si elle était si mal gérée ? Il est possible que la digression sur les défauts moraux du gouvernement populaire ait conduit à établir un parallèle avec le régime autoritaire de Franco qui, malgré sa turpitude, exhibait une solidité identique à la démocratie athénienne du v^e siècle av. J.-C. Un des points exposés par Glotz était que, malgré la tendance générale, dans la Grèce du iv^e siècle, à la division et à la perte des valeurs patriotiques, Athènes n'avait pas connu de grave crise politique durant ce siècle, et que, de plus, les coups d'État de la fin du v^e siècle à Athènes avaient eu peu de succès⁴⁴. Bien que rien de cela ne soit repris par l'auteur de l'introduction, dans le contexte de l'Espagne de 1951, quand certains pensaient qu'était arrivé le moment d'une détente dans le régime dictato-

42 Frisch (n. 40), p. 110, parle d'une âme idéaliste et d'une âme réaliste qui s'affrontent en lui.

43 G. Glotz, *La cité grecque*, Paris, La Renaissance du livre, 1928, p. 171. Sur la place du Pseudo-Xénophon dans ses analyses, voir aussi la contribution de Pascal Payen dans ce volume.

44 *Ibidem*, p. 373 sqq.

rial, beaucoup pouvaient voir dans l'avertissement du Vieil Oligarque un appel au réalisme ; et certains pouvaient même regretter leur propre trahison – rappelons qu'Iracheta était de ceux qui avaient abandonné le camp républicain – une trahison responsable de la faible demande sociale exigeant la démocratisation. Même si l'on ignore les intentions de l'auteur, les lecteurs pouvaient se sentir enclins à penser à des réformes ou des améliorations du régime autoritaire de l'époque. En fin de compte, c'était l'expérience dans laquelle s'étaient embarqués Ruiz-Giménez et le groupe provenant d'*Escorial*.

Comme nous le voyons, les extraits des quatre spécialistes cités menaient à la même idée : l'impossibilité, du moins pour l'instant, de renverser ou de réformer la démocratie de l'intérieur. Ce qu'Iracheta ne dit pas, toutefois, c'est que le jugement de l'oligarque sur la démocratie soit fondé : il ne dit pas ce qu'il pense de l'opinion de l'anonyme disant que la démocratie est un gouvernement de parti dans lequel la pire fraction de la société voit ses intérêts se réaliser. Il ne soutient pas cette opinion, ni ne la conteste.

Il n'est pas surprenant que Frisch soit sans doute la plus grande source de documentation et d'inspiration d'Iracheta. Son livre était récent et lui permettait de continuer à jouer avec les allusions. Frisch avait comparé l'auteur du libelle à un émigré russe à Paris au début du xx^e siècle⁴⁵. Tout comme les Russes blancs espéraient un effondrement imminent du régime bolchévique, une bonne partie de l'émigration républicaine espagnole souhaita voir la chute, ou tout au moins l'adoucissement, du régime autoritaire de Franco. Et tout comme les antibolchéviques, les républicains en exil s'efforçaient de maintenir l'opinion externe contre le dictateur. Ce fut dans les deux cas sans grand résultat. Les espoirs furent brisés en 1953 quand Franco parvint à rétablir la relation avec le Saint-Siège et qu'il signa en outre les accords de Madrid avec les États-Unis. Pour l'opposition interne, les choses étaient différentes : elle était plus ouverte à des changements non traumatiques et, pour cette raison, ce fut seulement après 1956, Ruiz-Giménez ayant été révoqué et toute son équipe épurée, que beaucoup arrivèrent à la conclusion que la dictature n'était pas réformable et qu'elle devait être renversée.

En ce qui concerne la question chronologique, l'introduction apporte peu (p. VII-VIII), se limitant même à recueillir les solutions les plus connues sans opter clairement pour aucune. Iracheta ne juge pas définitive l'argumentation de Roscher pour une date antérieure à 424 et il cite pour finir les propositions d'Instinsky et de Frisch, ce qui suggère qu'il penche plutôt pour une datation

45 Frisch (n. 40), p. 103. Cf. M. Cardenal Iracheta, in Fdez.-Galiano (n. 38), p. VII. Pour d'autres considérations sur l'interprétation du Pseudo-Xénophon par Hartvig Frisch, voir la contribution de Hans Kopp dans ce volume.

haute, antérieure à la guerre du Péloponnèse. Il n'ajoute pas non plus grand-chose sur la paternité, car, sans discussion, il définit l'auteur comme un Athénien exilé (p. IX). Les commentaires relatifs au contenu de l'œuvre ou, comme le dit Iracheta, « au mode de vie [...] politique » des Athéniens sont plus intéressants. D'après lui, l'oligarque voit que le système accorde le pouvoir à une partie de la société — ceux qui sont appelés par tradition *πονηροί, πένητες* ou *ἄποροι* — au détriment des *χρηστοί, εὐποροί* et *εὐγενεῖς* (p. IX-X). Le vocabulaire — dit Iracheta — serait ancien, mais la réalité l'aurait rendu obsolète parce qu'il ne s'agissait plus de pauvres ou de gens sans ressources, mais d'un peuple artisan et commerçant. Démocratie, empire, flotte et thalassocratie (p. XII-XIII) : tout correspondrait à la nouveauté sociale qui venait de ce que la prédominance de la noblesse traditionnelle des propriétaires terriens avait été remplacée par « la puissance supérieure des gens du peuple ». Ces gens du peuple seraient les artisans, commerçants et ouvriers, la population urbaine. Et le système politique aurait été *δίκαιος* au sens où il reflétait une réalité sociale. Néanmoins, la démocratie était assez flexible pour mettre à profit les « vertus » (*ἀρεταί*) des nobles dans certains postes, postes qu'Iracheta (p. XI) ne nomme pas mais qui sont sûrement ceux de direction militaire et politique mentionnés par le Pseudo-Xénophon (I, 3). C'est là que l'auteur de l'introduction s'abandonne un peu et expose une interprétation plus personnelle, sans renoncer du tout à une certaine ambiguïté qui rend difficile de délimiter ce qui se trouve dans le pamphlet et ce qui lui revient.

Quelles que soient les limites de son analyse, il convient de rappeler maintenant qu'Iracheta, ami de Conde, fut professeur de sociologie à l'IEP et à la Faculté de Sociologie de Madrid récemment fondée et que son attention était donc attirée par la manière dont l'oligarque anonyme soulignait le lien entre le système politique et le modèle de société. Dans l'Espagne éminemment agricole de la Seconde République du début du XX^e siècle, le libéralisme avait été un positionnement politique urbain, minoritaire et élitiste, qui avait succombé lors du conflit entre le traditionalisme et le fascisme, d'une part, et l'anarchisme et le communisme, d'autre part — c'est-à-dire entre les mouvements de masse du début du XX^e siècle⁴⁶. Au début des années 50 s'amorçait timidement un changement dans la politique d'autarcie économique du premier franquisme, une orientation qui avait conduit à la pénurie générale, à la contrebande et au marché noir. Iracheta suggérait qu'une société de classes moyennes, fondamentalement non agricoles, serait celle qui soutiendrait l'évolution nécessaire vers la démocratie. Tout comme il insistait beaucoup sur le fait que l'idée de justice que véhiculait le libelle était « relative »⁴⁷ et qu'elle dépendait de celui qui, de fait, avait le pouvoir,

46 Cf. Linz (n. 27), p. 368-370.

47 De ce point de vue, il ne se sépare pas non plus de la thèse de Frisch (n. 40), p. 113, qui considérait l'auteur anonyme comme un disciple de Protagoras et de son relativisme moral. Il est plus surprenant que cette

il ne serait pas déraisonnable de penser qu'il signalait qu'un changement économique et social progressif serait la voie pour que la liberté et la démocratie soient possibles un jour en Espagne.

Selon les propres mots d'Iracheta, « le fait social est ce qui conditionne le juridique et la constitution politique » (p. XII). Interprétant le Pseudo-Xénophon, il affirme : « Du point de vue de la conservation de la démocratie, tout ce qu'elle fait est utile. L'ostracisme⁴⁸ auquel sont soumis quelques-uns est même "juste" pour la conservation de la démocratie. » (p. XIII). Pourtant, il avait soutenu auparavant que « les *penetes* d'Athènes ne pensaient pas – ni ne pouvaient – supprimer la société de classes, il leur suffisait – et cela était possible de par leur nature de petits commerçants – de conserver le pouvoir politique et avec lui leur liberté et de ruiner autant que possible les oligarques sans se passer de leurs services » (p. XII). Le changement vers la liberté et la démocratie, semble-t-il avertir, ne devrait supposer « aucune *révolution sociale* telle que l'a projetée le XIX^e siècle et il est donc excessif de parler de *dictature du prolétariat*, et même de prolétariat⁴⁹ comme le dit quelque historien » (italique de l'original, p. XI-XII). C'est comme s'il essayait de communiquer à ses lecteurs l'idée que la démocratie [athénienne] n'équivalait pas au communisme, mais qu'elle générerait seulement de forts contrastes sociaux – dont la dialectique serait, selon Frisch, à l'arrière-plan du traité pseudo-xénophontien⁵⁰. Bien que les dernières pages (p. XII-XV) ne contribuent pas à dévoiler une opinion politique claire chez Iracheta, que ce soit contre la démocratie ou en soutien à l'oligarque résigné, ce que ses paroles font ressortir, c'est la position empiriste de l'Athénien et comment, aux côtés des valeurs idéales, il défend l'utilité et la nécessité. Personne n'aurait pu dire, en 1951, qu'Iracheta voyait d'un mauvais œil l'*eunomia* et le gouvernement des meilleurs, mais seulement qu'il y avait eu un oligarque athénien qui avait analysé avec un certain fatalisme la domination des « gens du peuple ».

position soit celle de l'auteur espagnol de l'introduction, sans que s'exerce la censure morale à laquelle on aurait pu s'attendre.

48 Au vu du texte de référence (Pseudo-Xen. III, 13), il paraît évident qu'il confond ostracisme et *atimia*.

49 Frisch (n. 40), p. 196, 202-203, parle de prolétariat et de « class struggle ». Il semble qu'Iracheta veuille nier le potentiel de conflit social qu'évoque le pamphlet. Iracheta n'est jamais très explicite dans son choix politique, même s'il dit que la démocratie athénienne comptait sur les riches et ne prétendait pas faire une révolution, alors que l'*eunomia* aurait laissé le peuple sans liberté (cf. p. XII). La discussion sur la notion marxiste de lutte des classes et la primauté attendue par la classe prolétaire dans la nouvelle société sans classes, telle qu'exprimée dans l'article contemporain de N. Ramiro Rico, « La sociedad, las clases y la clase proletaria », *Revista de estudios políticos* 45, 1949, p. 144-156, peut aider à interpréter l'opinion d'Iracheta. L'auteur ne nie pas l'existence de classes ni les tensions, mais l'« hypostase du prolétariat » (p. 154) et le fait qu'il doive nécessairement y avoir un vainqueur dans la lutte de classes supposée. Sur les lectures marxistes du Pseudo-Xénophon, voir la contribution de Yannick Muller dans ce volume.

50 Frisch (n. 40), p. 118 (« the dialectics of class contrasts »).

Il convient finalement de signaler, dans la mesure où cela contraste avec le style vide et boursoufflé qui était typique de la propagande politique du régime, l'utilisation d'un langage strictement académique aussi bien de la part d'Iracheta que de Galiano. Un choix comparable est fait, du reste, dans la traduction et, dans sa note préliminaire, Galiano affirme avoir maintenu les manières du « rude oligarque » (p. xv) dans la volonté d'être fidèle au libelle original (p. xvi).

Le contexte idéologique: la collection *Clásicos políticos* de l'IEP

Sous la direction de Javier Conde, l'IEP créa en 1949 la collection *Clásicos Políticos* et il y publia plusieurs œuvres de Platon et d'Aristote, chargeant des philologues ou philosophes renommés de préparer les éditions et traductions. Il n'est pas inutile, pour finir, de situer la publication de Galiano et d'Iracheta dans le contexte de cette collection, puisque les œuvres d'autres penseurs grecs virent le jour vers la même date. J'ai souligné l'ambiguïté des jugements politiques d'Iracheta dans son introduction. Il est possible qu'une vision générale de la manière dont d'autres érudits abordèrent les problèmes relatifs à la démocratie permette de mieux comprendre l'autocensure exigée par les conditions politiques.

La *République* de Platon inaugura la collection en question et ce furent José Manuel Pabón et Manuel Fernández-Galiano qui se chargèrent de l'édition, assumant explicitement en commun toutes les opinions exprimées ainsi que les options de traduction⁵¹. L'introduction s'étend sur près de 140 pages, qui incluent une bibliographie considérable. Par comparaison, le prologue d'Iracheta sur le Pseudo-Xénophon est bref, mais on peut aussi trouver remarquable le simple fait que l'opuscule anonyme ait été inclus parmi les *grands* de la philosophie politique grecque. Durant la même année 1949, parut une édition de *l'Éthique à Nicomaque*, avec une introduction de Julian Marías et sa traduction en collaboration avec María Araujo⁵². Et, en 1951, les mêmes auteurs dans des fonctions analogues signaient la *Politique* d'Aristote⁵³. Julian Marías, un libéral qui ne renonça jamais à l'être et qui fut le plus fidèle disciple d'Ortega, ayant également été persécuté après la guerre, trouvait dans la revue *Escorial* comme à l'IEP un refuge et un soutien intellectuel. En 1953, la *Rhétorique* d'Aristote fut publiée par

51 Pabón – Fdez.-Galiano (n. 21). *La República* est donnée pour le premier titre de la collection sur le site du *Centro de Estudios Políticos y Constitucionales*, même si, en fait, la *Constitution des Athéniens* aristotélicienne avait paru dès 1948.

52 *Aristóteles. Ética a Nicómaco*, edición bilingüe y traducción por María Araujo y Julián Marías, introducción y notas de Julián Marías, Madrid, IEP, 1949.

53 J. Marías – M. Araujo, *Aristóteles, Política. Edición bilingüe y traducción de Julián Marías y María Araujo, Introducción y notas de Julián Marías*, Madrid, IEP, 1989 [1951].

Antonio Tovar⁵⁴, qui, à ce moment-là, par nomination de Ruiz-Giménez, était recteur de l'Université de Salamanque. Tovar parle dans l'introduction⁵⁵ du sauvetage de l'art rhétorique par le Stagirite, ce qui signifiait une synthèse entre les enseignements sophistiques et la critique platonicienne de l'art de persuader (un art démocratique). Toutefois, sans faire mention du lien entre démocratie, persuasion et relativisme, Tovar adopte une position neutre, très différente de celle qu'il avait dans d'autres écrits antérieurs⁵⁶.

Les données mentionnées précédemment⁵⁷ ébauchent le moment déjà commenté, les attentes d'ouverture que suscitèrent, au début des années 50, le ministère de Ruiz-Giménez et la direction de Conde à l'IEP. Cependant, il ne faut pas s'y tromper, la première édition de la *República* durant le second semestre de 1949 était consacrée « au Caudillo de España » (qui ne la lirait évidemment jamais).

La mauvaise relation du franquisme avec la démocratie ou, plus précisément, du phalangisme avec le libéralisme, ou de l'ultracatholicisme avec le laïcisme, ne fait aucun doute⁵⁸. Quelques-uns des essais que la REP publia de 1942 à 1950 tentaient d'éloigner l'État espagnol du modèle totalitaire défait, allemand ou italien⁵⁹. L'accent y était mis sur le contenu chrétien du régime, sur le besoin de l'État paternaliste de protéger les faibles et d'assurer la dignité de l'individu, ou encore sur l'adéquation entre la démocratie que défendait le pape et le régime de Franco. On y parlait d'État autoritaire – même non totalitaire – ou de démo-

54 A. Tovar, *Aristóteles. Retórica. Edición del texto con aparato crítico, traducción, prólogo y notas por Antonio Tovar*, Madrid, IEP, 1985³ (éd. corrigée ; le prologue porte la date de 1952) [1953¹].

55 *Ibidem*, p. xv-xxxI.

56 Dans un article de l'année 1941, « Sobre los orígenes de los sentimientos políticos de Platón », consacré à Platon et publié dans la *Revista de Estudios políticos* 3-4, 1941, p. 397-412, Tovar expliquait que Platon avait combattu les « superstitions démocratiques » (p. 399) ou le « dogmatisme démocratique » (p. 405 et 406), et mis sur la figure « du dictateur génial », capable d'être lui-même la loi (p. 407-8). Sur la *Vida de Sócrates* (1947) de Tovar, cf. J.-L. Bellón Aguilera, « 'Sancte Sócrates, ora pro nobis'. La *Vida de Sócrates* de Antonio Tovar (1947, 1984) », *History of European Ideas*, à paraître. Je renvoie le lecteur au travail de Gallego (n. 1), p. 312-315, qui résume des essais précédents de Tovar dans lesquels il utilise l'histoire de la Grèce pour illustrer la décadence morale à laquelle conduisirent les pratiques des sophistes, le rationalisme et le cosmopolitisme de l'époque de Périclès. Pour lui, la démocratie n'était pas non plus de son temps la voie pour vaincre le communisme.

57 Il y en a d'autres, par exemple, plusieurs dialogues de Platon (parmi eux, en 1960, les *Lois* par Pabón et Galiano), les *Caractères* de Théophraste, la *Constitution des Athéniens* aristotélicienne (en 1948, bien que le site web du Centro de Estudios Constitucionales donne la primauté chronologique à l'édition de la *République*), les *Catilinaires*, etc. jusqu'à ce qu'en 1970 la collection soit interrompue pendant une décennie. La qualité générale est remarquable et beaucoup des œuvres citées furent rééditées de nombreuses fois.

58 Cf. J. Martínez de Bedoya, « El sentido de la libertad en la doctrina falangista », *Revista de Estudios Políticos* 9-10, 1943, p. 314-334.

59 Cf. Valdecasas (n. 1). Linz (n. 27), p. 465, qualifie le régime qui surgit de la guerre civile de « totalitarisme bloqué », qui fit place à un « autoritarisme corporatif » ou à une « démocratie organique », par influence politique du catholicisme conservateur et des théories corporatives fascistes.

cratie « organique », plus parfaite que la démocratie représentative. On y rejetait les partis et le vote parce qu'il était avancé que les démagogues étaient ceux qui, dans ce type de démocratie, dirigeaient les masses. Dans cette ligne, on pourrait s'attendre à ce que les éditions d'œuvres telles que la *République*, la *Politique* ou la *Constitution des Athéniens* du Pseudo-Xénophon donnent lieu à de très dures diatribes contre la démocratie, théorique ou réelle, mais en fait les auteurs préfèrent ne pas s'aventurer dans cette voie. Voyons-en deux exemples.

Le texte introductif de Pabón et de Fdez.-Galiano à la *République* de Platon de 1949 évite de son mieux d'émettre des opinions politiques et se borne régulièrement au commentaire des motifs personnels de Platon quand il critique la démocratie⁶⁰ et défend le gouvernement des technocrates qui finit par devenir celui des philosophes⁶¹. Les deux hommes sont conscients qu'à l'époque de Platon, démocratie signifiait gouvernement direct et eux aussi craignaient sûrement les décisions des masses ; ils glissent donc, au passage, que « sans l'existence de l'idée de représentation ni d'équilibre des pouvoirs »⁶², la démocratie s'avérait impossible, ce qui signifie nécessairement que représentation et division des pouvoirs étaient pour eux des garanties pouvant freiner le désordre produit par l'instabilité d'un gouvernement des masses. Cependant, ils ne se privent pas de commenter que la préférence, dans certains cercles athéniens, pour le modèle oligarchique de Sparte était une simple posture puisqu'aucune personne saine d'esprit n'aurait changé la vie d'Athènes pour celle de Sparte⁶³. Et, bien qu'ils mettent la recherche platonicienne de la cité idéale en rapport avec la crise contemporaine du philosophe, ils n'ont de cesse d'avertir que le communisme des gouvernants est un mode de vie « monstrueux »⁶⁴.

Les intéressantes pages introductives du philosophe Julián Marías à la *Politique* d'Aristote suivent la même voie. Marías insiste surtout sur le fait qu'Aristote rompit avec la tradition rationaliste de la recherche du meilleur régime adoptée par ses prédécesseurs⁶⁵ et qu'il orienta ses écrits de philosophie humaine vers l'objectif du bonheur possible. Bien qu'il souligne l'intérêt du philosophe pour la réalité historique⁶⁶, Marías n'entre pas dans le détail, mais précise qu'Aristote aspirait à ce que la cité remplisse deux fins, un objectif individuel, le libre déroulement de la vie personnelle, et un autre, commun, la stabilité et la sécurité de la *polis*⁶⁷. Marías ne commente absolument pas les spéculations aristotéliennes

60 Pabón –Fdez.-Galiano (n. 21), p. XXXVI, XLI.

61 *Ibidem*, p. XXXIX, LIII.

62 *Ibidem*, p. xlii.

63 *Ibidem*, p. XLIII.

64 *Ibidem*, p. LVI.

65 Marías – Araujo (n. 53), p. XVIII et *passim*.

66 *Ibidem*, p. XXXVI.

67 *Ibidem*, p. XXXVIII.

sur le citoyen – notamment le fait qu'il doive tour à tour gouverner et être gouverné—, ni les variantes de démocratie et d'oligarchie. Parmi les diverses *politeiai*, il mentionne seulement la constitution mixte, et ce très brièvement, pour dire, en citant son maître Ortega, que « c'est une solution désespérée, conséquence de la méfiance absolue à l'égard de tous les régimes »⁶⁸.

Les deux exemples que nous venons de voir s'ajoutent à celui sur lequel notre intérêt s'est concentré dans ces pages. Les trois démontrent l'idée que j'ai essayé de résumer. Le manque de liberté politique, qui entraine en tension avec l'aspiration à développer une tâche scientifique en adéquation avec l'environnement culturel espagnol, forçait les spécialistes à contrôler au maximum leur langage, à contenir la liberté de leur argumentation et à exposer discrètement leurs analyses. Dans le cas contraire, l'autorité n'aurait pas accepté la publication. Comme je l'ai précédemment souligné, on pourrait penser que ces œuvres étaient exclusivement diffusées dans un cercle réduit et que ce que l'on y disait n'avait aucune importance pour le pouvoir étant donné que cela n'avait aucune répercussion en dehors de ce cercle, mais il faut garder à l'esprit que ceux qui avaient vaincu réclamaient le plein contrôle sur la pensée et, plus spécialement, sur la pensée politique, historique⁶⁹ ou philosophique. Et, lorsque je parle de vainqueurs, je me réfère concrètement aux membres de l'Académie qui, grâce au résultat de la guerre, avaient remplacé les professeurs libéraux en excluant leurs disciples des cercles de l'influence culturelle (Athénée, Université, CSIC, revues et maisons d'édition). C'est la raison pour laquelle la tâche de l'IEP, malgré ses limites, mérite notre attention et notre reconnaissance.

68 *Ibidem*, p. LX.

69 L'histoire du passé impérial et catholique devait être un élément unificateur du régime, un facteur de cohésion dans ses objectifs de construction nationale. Cf. Gallego (n. 1), p. 306-307, qui souligne comment s'intègrent dans un même moule fasciste l'unité de la patrie, la communauté hiérarchique, la négation du socialisme et du libéralisme et l'identité catholique.

CLAUDINE LEDUC ET LES LECTURES MARXISTES DE LA CONSTITUTION DES ATHÉNIENS DU PSEUDO-XÉNOPHON

Yannick MULLER

(Université de Strasbourg – UMR 7044 Archimède)

RÉSUMÉ : Bien que ni Karl Marx ni les premiers historiens marxisants n'aient accordé une place particulièrement importante à l'*Athenaion Politeia* du Pseudo-Xénophon, cet ouvrage a connu trois lectures marxistes entre 1976 et 1982 : celle de la Française Claudine Leduc et celles des Italiens Luciano Canfora et Enrico Flores. Chacune de ces trois analyses s'inscrit dans une historiographie propre et développe de manière indépendante une grille de lecture influencée par la dialectique marxiste, que ce soit en appliquant le concept de lutte des classes aux antagonismes sociaux décrits dans l'opuscule, en caractérisant le système politique décrié par l'anonyme comme une dictature du prolétariat, ou encore en montrant en quoi cet ouvrage témoigne des transformations économiques et sociales de l'Athènes post-péricléenne. Inégalement reçus, ces travaux n'ont pas connu de postérité directe, même si leur approche a laissé des traces dans la recherche de ces dernières décennies.

ABSTRACT : Neither Karl Marx nor the first Marxist historians gave Pseudo-Xenophon's *Athenaion Politea* a particularly important place in their analyses. However, three Marxist readings were produced between 1976 and 1982: one by the French Claudine Leduc and two by the Italian Luciano Canfora and Enrico Flores. Each of these works has its own historiographical background and develops rather independently a perspective influenced by Marx's dialectic, either by ascribing the concept of class struggle to the social antagonisms described by the pamphlet, by characterising the political system condemned by the anonymous author as a dictatorship of the proletariat, or by using this text to testify to the economic and social changes in post-Periclean Athens. Despite an uneven reception and almost no posterity among the scientific community, these works have left traces in the academic research of the past decades.

/////

Pour reprendre les mots de Dominique Lenfant, la *Constitution des Athéniens* représente « une source importante sur la pensée politique, la perception de la démocratie et l'idéologie oligarchique »¹ : ce texte, caractérisé par une critique profonde de la démocratie athénienne et par l'expression d'un antagonisme non moins profond entre les deux parties du corps civique athénien, fait écho à la philosophie politique telle qu'elle se développe depuis la fin du XVIII^e siècle. En effet, l'opposition entre riches et pauvres, entre *chrèstoi* et *ponèroi*, entre une minorité et une majorité, rappelle les luttes politiques et sociales de l'époque moderne et il n'est pas étonnant que l'historiographie marxiste ait porté son attention sur ce pamphlet oligarchique. À ce titre, la traduction et le commentaire de Claudine Leduc, parus en 1976, sont emblématiques de la lecture marxiste de ce texte et le débat qui s'ensuit des difficultés à appliquer une grille d'analyse marxiste à un texte ancien². Ce n'est d'ailleurs pas la seule tentative : dans la longue tradition marxisante des sciences de l'Antiquité en Italie, deux savants se sont particulièrement intéressés à la *Constitution des Athéniens* : Luciano Canfora et Enrico Flores³. Il faut noter d'emblée que ces trois lectures sont différentes. La première commente la pensée politique du pamphlet oligarchique à travers le spectre de la lutte des classes. La deuxième s'intéresse à la démocratie dénoncée dans ce texte et caractérisée, selon elle, par la violence et la volonté de domination de la majorité, qui s'apparenterait à une forme de « dictature du prolétariat ». Enfin, la troisième explore les indices transmis par le Pseudo-Xénophon quant à l'importance prise par la valeur d'échange dans la forme et le mode de production à Athènes et à ses implications socio-politiques. Afin de mieux cerner la place de la *Constitution des Athéniens* dans l'historiographie marxiste et de mesurer ce qu'il reste aujourd'hui de ces lectures idéologiques, je propose de présenter d'abord les mentions du Pseudo-Xénophon dans les travaux des historiens marxistes au XX^e siècle, avant d'évoquer les trois grandes thématiques marxistes qui ont intéressé les commentateurs modernes du Pseudo-Xénophon : la lutte des classes, la démocratie athénienne comme dictature du prolétariat, et les transformations de l'économie athénienne vers la production de la valeur d'échange. Enfin, je propose de conclure sur les débats que ces thématiques ont suscités et sur leur héritage dans l'historiographie des deux dernières décennies.

1 D. Lenfant, *Pseudo-Xénophon, Constitution des Athéniens*, texte établi, traduit et commenté, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 2017, p. III. Les traductions du texte citées dans l'article sont empruntées à cette édition.

2 C. Leduc, *La Constitution d'Athènes attribuée à Xénophon*, Paris, Annales litt. de l'Université de Besançon, 1976.

3 L. Canfora, *Studi sull'Athenaion Politeia pseudosenofontea*, Turin, Accademia delle Scienze, 1980 ; Anonimo *Ateniense. La democrazia come violenza*, Palerme, Sellerio Editore, 1982 ; E. Flores, *Il sistema non riformabile. La pseudosenofontea 'Costituzione degli Ateniesi' e l'Atene periclea*, Naples, Liguori Editore, 1982.

Une enquête rapide dans l'historiographie marxiste met en évidence la rareté des allusions à la *Constitution des Athéniens* du Pseudo-Xénophon avant les années 1970. Karl Marx lui-même ne la mentionne apparemment jamais : le théoricien du socialisme, qui s'est beaucoup intéressé à la philosophie grecque, ne s'est pas particulièrement étendu sur l'histoire grecque. Il a certes intégré la Grèce antique à sa réflexion historique sur l'évolution des sociétés en la rattachant, tout comme Rome, à ce qu'il nomme le mode de production antique, basé sur une économie esclavagiste. Si ce mode de production antique n'est pas étudié en tant que tel, il sert cependant régulièrement de manière rétrospective et comparative à l'analyse du capitalisme moderne. Comme l'a montré Nikos Foufas dans son ouvrage intitulé *Marx et la Grèce antique*⁴, l'esclavage antique représentait cependant dans la pensée de Karl Marx et de Friedrich Engels une forme historique de lutte des classes. Pour autant, le concept de classe, que Marx n'a du reste pas inventé, n'est défini ni de manière complète ni de manière uniforme dans l'ensemble de l'œuvre du philosophe. C'est d'ailleurs ce qui permit plus tard l'application de cette terminologie à l'Antiquité avec tous les débats que cela engendra.

Il nous faut faire ensuite un bond en avant, car les antiquisants se sont peu intéressés à l'application des théories de Marx à l'étude historique de la société grecque avant la prolifique recherche soviétique en la matière. Il existe néanmoins quelques exceptions : la principale est la publication par l'Italien Ettore Ciccotti dès 1898 de *Il Tramonto della schiavità nel mondo antico*, où il traite avec la dialectique marxiste du déclin de l'esclavage dans le monde romain. En 1921, Arthur Rosenberg, historien marxiste allemand, publie *Demokratie und Klassenkampf im Altertum*⁵ : si les concepts de lutte des classes et de prise du pouvoir progressive par le prolétariat dans l'Athènes péricléenne sont bien présents, l'auteur ne s'appuie jamais directement sur le Pseudo-Xénophon. Il en va de même du Français Robert Cohen quand il évoque l'Athènes de Périclès comme l'« origine du socialisme d'État » dans sa monographie consacrée en 1936 à la démocratie athénienne⁶. Mais ces approches restent marginales et ce n'est qu'avec la diffusion d'une histoire ancienne soviétique que les modèles d'analyse de Marx s'insinuent dans l'historiographie.

En effet, dans la France et l'Italie d'après la seconde guerre mondiale, le parti communiste a le vent en poupe. De nombreux intellectuels ont embrassé le mouvement, ce qui a une influence directe sur le développement d'études scientifiques empreintes de marxisme. En témoignent les positions des maîtres de

4 N. Foufas, *Marx et la Grèce antique : la lutte des classes dans l'Antiquité*, Paris, L'Harmattan, 2016.

5 A. Rosenberg, *Demokratie und Klassenkampf im Altertum*, Bielefeld, Velhagen & Klasing, 1921.

6 R. Cohen, *Athènes, une démocratie de sa naissance à sa mort*, Paris, Fayard, 1936, p. 94-109.

l'École des Annales et l'activité du Centre d'études et de recherches marxistes soutenu par les partis communistes français et russe⁷. Ainsi, les historiens marxisants français et italiens se tournent dans les années cinquante vers l'historiographie soviétique, notamment à travers les articles de la revue d'histoire ancienne russe *VDI* (*Vestnik Drevnej Istorii*, soit *Revue d'Histoire Ancienne*) qui paraît à partir de 1937. Un certain nombre d'entre eux est traduit en français dans les années qui suivent⁸. L'essentiel de ces travaux porte sur l'esclavage antique et c'est d'ailleurs dans ce domaine que se développe la réflexion historique marxiste en Europe occidentale. On y voit apparaître des thématiques proches du contenu de l'opuscule oligarchique, telle la notion de classe en association avec l'Antiquité esclavagiste : ainsi en 1957 paraît *État et classes dans l'Antiquité esclavagiste*, qui correspond au deuxième volume des *Recherches internationales à la lumière du marxisme* et qui regroupe des publications russes traduites en français. L'un des articles, « Classes et structure de classe dans la société esclavagiste antique », explicite la notion de classes fondamentales et de classes accessoires ou de transition⁹. C'est précisément à propos des classes accessoires qu'est évoquée la *Constitution des Athéniens* (I, 2), comme un texte qui permet de mesurer la diversité du *dèmos* athénien. Cette dernière explique d'ailleurs la « complexité et la tension de la lutte des classes dans l'État athénien »¹⁰. Ainsi, si dans le mode de production esclavagiste, les deux classes antagonistes fondamentales sont les esclaves et les propriétaires d'esclaves, l'auteur conclut tout de même que « dans l'histoire de la Grèce, les types et les exemples les plus frappants de la lutte des classes ont trait à la lutte entre les riches et les pauvres »¹¹.

L'influence soviétique dans l'utilisation de modèles marxistes pour analyser la société antique s'exprime quelques années plus tard chez les premiers anti-quisants marxistes français. En effet, on retrouve l'expression de ces idées chez Charles Parain qui écrit, dans la revue communiste *La Pensée*, un article qui fait date dans l'analyse marxiste de la société grecque antique. Paru en 1963 sous le titre « Les caractères spécifiques de la lutte des classes dans l'Antiquité grecque », il définit le sens à donner à cette expression dans le contexte non capitaliste de la Grèce ancienne et les oppositions majeures de classes qui s'y expriment¹² :

7 Sur cette question, voir notamment G. Lemarchand, « Marxisme et histoire en France depuis la Deuxième Guerre mondiale (Partie I) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* 120, 2013, p. 171-180, et M. Di Maggio, *Les intellectuels et la stratégie communiste : une crise d'hégémonie, 1958-1981*, Paris, Les Éditions Sociales, 2013, p. 210-218.

8 Une recherche dans l'index en ligne de la revue montre l'absence d'article consacré au Pseudo-Xénophon.

9 S. L. Outchenko, « Classes et structure de classe dans la société esclavagiste antique », in *État et classes dans l'Antiquité esclavagiste*, Paris, Les éditions de la nouvelle critique, 1957, p. 101-111.

10 *Ibidem*, p. 107.

11 *Ibidem*, p. 110.

12 C. Parain, « Les caractères spécifiques de la lutte des classes dans l'Antiquité grecque », *La Pensée* 108, 1963, p. 3-25.

l'antagonisme entre hommes libres et esclaves, qui est fondamental¹³, et celui entre riches et pauvres, qu'il qualifie de « principal » et pour lequel il évoque brièvement le Pseudo-Xénophon. En effet, il cite le passage (*Constitution des Athéniens*, I, 5) où l'auteur argumente sur la supériorité des *beltistoi* que Charles Parain traduit par « classes élevées » :

En tout pays, ce qu'il y a de meilleur est opposé à la démocratie : c'est en effet chez les meilleurs qu'il y a le moins de dérèglement et d'injustice et le plus d'application aux actions honnêtes, et c'est chez le peuple qu'il y a le plus d'ignorance, d'indiscipline et de friponnerie – car la pauvreté les conduit plutôt aux actions honteuses tout comme l'absence d'éducation et l'ignorance dues chez certains hommes au manque d'argent.

Ce passage est, selon Charles Parain, révélateur de la conscience de classe, élément essentiel de la définition marxienne de la lutte des classes. Si cette exploitation du Pseudo-Xénophon reste limitée, l'influence de cet article se ressent dans le développement du Centre de Recherches d'Histoire ancienne de Besançon sous la houlette de Pierre Lévêque. Ce dernier participe d'ailleurs à un ouvrage collectif *Ordres et classes* qui émane d'un des deux colloques d'histoire sociale qui se sont tenus à l'École normale supérieure de Saint-Cloud dans les années soixante. Dans ce volume, qui regroupe des communications touchant à toutes les périodes historiques, Pierre Lévêque commence par discuter des « Différenciations sociales au sein de la démocratie athénienne du V^e siècle »¹⁴ : tout en rappelant l'opposition fondamentale entre hommes libres et esclaves, il s'intéresse surtout à l'opposition entre riches et pauvres, citant Aristote (*Politique*, VI, 3, 15) : « Dans l'État, les deux classes les plus distinctes sont les riches et les pauvres ». Il se reporte abondamment à la *Constitution des Athéniens* du Pseudo-Xénophon pour témoigner des « visées réelles du régime »¹⁵ démocratique péricléen, notamment pour montrer « la diminution de la proportion des prolétaires dans le corps civique »¹⁶. Il évoque également l'opposition entre citadins et paysans qui prend de l'importance pendant la guerre du Péloponnèse. Néanmoins, il conclut sur la faible importance de ces antagonismes avant le IV^e siècle av. J.-C. On retrouve d'ailleurs les mêmes thématiques abordées par Claude Mossé dans la contribution suivante du même volume, intitulée « Les classes sociales à Athènes au IV^e siècle »¹⁷. Ces

13 De ce point de vue, Charles Parain se situe dans le prolongement des premières études des antiquisants marxistes, qui s'intéressaient exclusivement à l'esclavage.

14 P. Lévêque, « Différenciations sociales au sein de la démocratie athénienne au V^e siècle », in D. Roche – E. Labrousse (ed.), *Ordres et classes : colloque d'histoire sociale (Saint-Cloud 24-25 mai 1967)*, Paris, Mouton, 1973, p. 13-22.

15 *Ibidem*, p. 18.

16 *Ibidem*, p. 19.

17 C. Mossé, « Les classes sociales à Athènes au IV^e siècle », *ibidem*, p. 23-28.

quelques mentions restent somme toute très circonscrites, mais elles sont essentielles pour comprendre la manière dont ces premières études vont influencer l'analyse de l'opuscule du Pseudo-Xénophon.

En effet, la *Constitution des Athéniens* bénéficie pleinement de ces nouvelles perspectives d'analyse politique avec la thèse de Claudine Leduc, soutenue en 1972 et publiée quatre ans plus tard grâce à Pierre Lévêque dans *Les Annales littéraires de l'université de Besançon*. Bien qu'elle ne cite ni ce dernier ni Charles Parain, l'auteure se place par le vocabulaire employé dans la droite ligne du modèle d'analyse qu'ils ont proposé, mais en évitant toute référence idéologique. Son travail ne peut être réduit à une analyse marxiste du Pseudo-Xénophon, car, en définitive, on n'y trouve aucune discussion théorique, aucune allusion à Marx ou aux antiquisants marxistes. Le vocabulaire marxiste se manifeste essentiellement par l'utilisation du concept de « classe » et surtout de « lutte des classes » pour analyser les antagonismes politiques à Athènes au moment de la rédaction de la *Constitution des Athéniens*. En outre, cette thématique n'est abordée que dans les deux dernières parties du commentaire. L'usage de la terminologie propre au marxisme dépasse cependant le seul emploi de « lutte des classes ». En effet, l'auteure évoque en conclusion des paragraphes consacrés à la généralisation de la lutte des classes dans le monde grec l'existence, suggérée par le Pseudo-Xénophon, d'une « sorte d'«internationale» des oligarques, comme d'une «internationale» des démocrates »¹⁸. Le mot, mis entre guillemets, laisse cependant apparaître la volonté de raccrocher la lutte des classes antique à son fonctionnement contemporain. Enfin, Claudine Leduc évoque l'expression « dictature du prolétariat », mais uniquement pour la rejeter : j'aurai l'occasion de le souligner en évoquant le savant italien Luciano Canfora.

En effet, l'Italie n'est pas en reste, elle qui a également été influencée par la recherche soviétique, mais qui, depuis Antonio Gramsci, a développé une tradition historique marxiste propre. Les disciples historiens du théoricien du parti communiste italien ont d'ailleurs poursuivi et étendu sa réflexion au sein de l'Istituto Gramsci. On peut notamment citer le volume paru en 1978, *Analisi marxista e società antiche* sous la direction de Luigi Capogrossi, d'Andrea Giardina et d'Aldo Schiavone¹⁹. Si, dans ce paysage, le Pseudo-Xénophon ne semble pas retenir l'attention plus qu'en France, au début de la décennie suivante, deux savants proposent une lecture de la *Constitution des Athéniens* du Pseudo-Xénophon influencée par le marxisme : Luciano Canfora et Enrico Flores. Le premier publie en 1980, à l'Accademia delle Scienze di Torino, un court mémoire consacré à la *Constitution des Athéniens*, suivi deux ans plus tard d'une traduction commentée

18 Leduc (n. 2), p. 170.

19 L. Capogrossi – A. Giardina – A. Schiavone (ed.), *Analisi marxista e società antiche*, Rome, Editore Riuniti, 1978.

de l'opuscule *La democrazia come violenza*, traduit en français en 1989 sous le titre *La Démocratie comme violence*²⁰. Dans ces deux publications, il développe l'idée que la *dèmkokratia* présentée dans le pamphlet se construit sur un mode de domination exercée avec violence sur la minorité par et dans l'intérêt du peuple, à l'instar de la « dictature du prolétariat » socialiste. De son côté, Enrico Flores propose, dans *Il sistema non riformabile*, également publié en 1982, une approche économique du témoignage du Pseudo-Xénophon qui s'appuie principalement sur Karl Marx, Max Weber, Karl Polyani et d'autres penseurs du début du xx^e siècle²¹. Si l'expression « système non réformable » ne semble pas avoir une origine strictement marxiste, elle s'inscrit tout à fait dans la dialectique révolutionnaire : la « non-réformabilité » du système capitaliste est précisément ce qui conduit à la nécessité de la révolution pour imposer le système socialiste. Ici, nous serions dans un mouvement inverse : la révolution oligarchique serait nécessaire car la démocratie péricléenne est non réformable. Ces dernières publications précèdent de peu l'effondrement du bloc communiste dans l'Est de l'Europe, qui a pour conséquence directe l'affaiblissement des grilles d'analyse marxistes en sciences de l'Antiquité.

Avant d'envisager la réception qu'ont eue ces travaux, notamment celle de l'ouvrage de Claudine Leduc, ainsi que les derniers avatars de la lecture marxiste de la *Constitution des Athéniens*, une présentation plus détaillée de ces trois analyses marxistes ou marxisantes de l'opuscule met en évidence trois approches ou trois grilles d'interprétation différentes.

Si elle a largement été délaissée dans un premier temps, la *Constitution des Athéniens* s'intègre dans les thématiques développées par les historiens marxistes à partir des années soixante-dix. Le principal angle d'approche est d'abord celui de la lutte des classes. C'est le parti pris par Claudine Leduc et elle se sert de cet « instrument de lecture²² » pour décrire et expliciter l'antagonisme entre riches et pauvres à Athènes, mais aussi dans le monde grec en général : elle montre comment cette opposition peut être caractéristique d'une lutte des classes avec une conscience et une politique propres. Dès la traduction, qui occupe la première partie de l'ouvrage, elle emploie à deux reprises le mot « classe ». En I, 4, le terme de classe apparaît pour la première fois pour définir « la classe opposée » (τὸ ἐναντίον) à celle des « honnêtes gens ». En I, 6, c'est l'expression « ceux de leur classe » (τοῖς ὁμοίοις σφίσιν αὐτοῖς) ou « ceux de sa classe » (τοῖς ὁμοίοις αὐτῷ). Évidemment, dans aucun de ces deux cas le mot « classe » ne renvoie à un terme grec. Mais c'est surtout dans la troisième partie du commentaire, consa-

20 Cf. Canfora (n. 3).

21 Cf. Flores (n. 3).

22 C'est ainsi qu'elle nomme les concepts de classe et de lutte des classes dans sa réponse à Édouard Will : C. Leduc, « En marge de l'*Athenaion Politeia* attribuée à Xénophon », *Quaderni di storia* 13, 1981, p. 281-334 (p. 281).

créée à l'étude des thèmes politiques, et dans la quatrième, qui s'intéresse à la date d'écriture de l'opuscule, que les notions de classe et de lutte des classes sont très présentes. Claudine Leduc utilise cette terminologie pour étudier les deux groupes humains qui sont opposés dans le texte : les « Bons » et les « Méchants ». Plus loin apparaît l'expression « lutte des classes » pour expliciter les rapports de force entre ces deux groupes. La notion est érigée en principe politique de la *Constitution des Athéniens*²³. C'est d'ailleurs sur cet antagonisme que Claudine Leduc fonde son « essai de datation ». Il s'agit de la dernière partie de son commentaire, où elle développe l'idée de lutte des classes à Athènes, dans le monde grec et de manière plus circonscrite dans l'empire athénien. Cette lutte des classes est caractérisée par l'« affrontement entre majorité et minorité »²⁴. Son analyse dépasse ici le texte du Pseudo-Xénophon afin d'appliquer ce principe marxiste, qui est dans son raisonnement un synonyme parfait de « démocratie radicale²⁵ », expression courante dans l'historiographie contemporaine pour qualifier l'état du gouvernement athénien entre la mort de Périclès et la fin du v^e siècle av. J.-C. Claudine Leduc utilise alors Thucydide, Aristote ou Plutarque pour montrer le caractère universel d'un antagonisme qui ne se limite pas à l'opposition exprimée par le Pseudo-Xénophon : elle écrit ainsi que Thucydide « entend minimiser l'opposition peuple-honnêtes gens et mettre au premier plan l'antagonisme maîtres-esclaves »²⁶. À partir du début de la guerre du Péloponnèse, l'antagonisme deviendrait, selon elle, celui des propriétaires face aux non-propriétaires, conséquence directe de la stratégie spartiate d'incursions annuelles en Attique. Nous retrouvons exprimées là les idées de Pierre Lévêque quand il caractérisait les différenciations sociales de l'Athènes du v^e siècle. Ainsi, l'aperçu historiographique que nous avons réalisé au préalable permet de montrer la place de Claudine Leduc et de son analyse dans les travaux des antiquisants français, où l'accent est mis sur les antagonismes de la société grecque antique : de celui qui oppose propriétaires et esclaves, on assiste à un glissement vers celui entre riches et pauvres, plus proche de la dialectique marxiste appliquée aux sociétés modernes.

L'application de l'expression « lutte des classes » au monde antique ne se limite d'ailleurs pas à la France. En effet, l'historiographie anglo-saxonne connaît une évolution parallèle, qui s'exprime principalement à travers les travaux de Geoffrey Ernest Maurice de Ste. Croix. Celui-ci entreprend une série de recherches sur la lutte des classes dans le monde grec, qui débouche en 1981 sur une monogra-

23 Leduc (n. 2), p. 129.

24 *Ibidem*, p. 158.

25 Pour une approche critique de la notion de « démocratie radicale », voir P. Brun – P. Lafargue, « Peut-on parler de démocratie radicale à Athènes ? », *Dialogues d'histoire ancienne* 42/1, 2016, p. 27-52.

26 Leduc (n. 2), p. 168.

phie imposante²⁷. Cependant, sa réflexion ne s'appuie pas sur la *Constitution des Athéniens* du Pseudo-Xénophon, qui n'apparaît qu'à propos de la division de la société par Aristote dans la *Politique*, division dont le traité pseudo-xénophonien vient, selon lui, confirmer l'ancienneté²⁸ :

The categories employed by Aristotle were already very well established. (...) and in the fifth century we find them not only in Thucydides, Herodotus and others (notably the writer of the Pseudo-Xenophontic *Athenaion Politeia*, often referred to as the 'Old Oligarch').

L'auteur assortit le passage entre parenthèses d'une note où il renvoie à son étude sur la guerre du Péloponnèse. Cela peut paraître d'autant plus surprenant que son ouvrage paraît après la publication de la thèse de Claudine Leduc, qu'il ne cite pas. Pour comprendre sa frilosité, il faut regarder ce qu'il écrit du pamphlet oligarchique dans ses autres textes. Dans *The Origins of the Peloponnesian War*, paru en 1972²⁹, il consacre d'abord un court paragraphe à la notion d'asservissement du peuple aux *aristoi*, où il évoque la *Constitution des Athéniens* comme significative du point de vue de l'oligarque moyen à la fin du v^e siècle³⁰. Il ajoute également un appendice dédié à ce texte, où il discute essentiellement de la date de rédaction. En résumé, pour G.E.M. de Ste. Croix, la *Constitution des Athéniens* a le mérite d'offrir une bonne illustration du point de vue des « *upperclass non-Athenians* » qui sont, selon lui, les destinataires de l'opuscule. En revanche, dans un article plus ancien publié en 1954, mais qui reste fondamental, article intitulé « The Character of the Athenian Empire »³¹, il commente l'antagonisme des deux groupes définis dans le pamphlet. Ainsi, après avoir recensé les termes définissant chacun des deux groupes humains qui s'opposent dans le texte, il développe son point de vue sur le traité³² :

The picture he draws, with its extremes of black and white, is of course somewhat exaggerated and over-simplified, but its basic division of the citizens of the Greek states into two broad economic and social categories between which there existed a deep-seated political tension, is amply confirmed by other contemporary evidence.

Et ce sont précisément ces autres témoignages, certainement moins extrémistes et exagérés, qu'il a préféré utiliser pour développer la question des antagonismes de classe. Ainsi, la prudence qu'il manifeste et qui est justifiée par la

27 G.E.M de Ste. Croix, *The Class Struggle in the Ancient Greek World from the Archaic Age to the Arab Conquests*, New York, Cornell University Press, 1981.

28 *Ibidem*, p. 73.

29 G.E.M de Ste. Croix, *The Origins of the Peloponnesian War*, London, Duckworth, 1972, p. 36-37 et p. 307-310.

30 *Ibidem*, p. 36-37.

31 G.E.M de Ste. Croix, « The Character of the Athenian Empire », *Historia* 3/1, 1954, p. 1-41.

32 *Ibidem*, p. 25.

nature polémique du texte explique sans doute qu'il préfère ne pas intégrer le Pseudo-Xénophon dans son analyse de la lutte des classes dans le monde grec.

La deuxième thématique d'analyse que l'on peut qualifier de marxisante s'intéresse à la nature du régime décrit dans la *Constitution des Athéniens* : il s'agit de l'approche de Luciano Canfora dans *Studi sull'Athenaion Politeia pseudosenofontea* (1981) et dans *La democrazia come violenza* (1982). Bien qu'il ait été membre du parti communiste italien, on ne peut qualifier son commentaire du Pseudo-Xénophon de dogmatique. En revanche, il met en jeu le concept marxiste de « dictature du prolétariat » dans une partie de son commentaire de l'œuvre. En effet, il n'hésite pas à faire de la *dēmokratia* athénienne, dans une perspective diachronique, le premier maillon d'un système qui aboutit à la « dictature du prolétariat » : il s'intéresse alors à la caractérisation du gouvernement populaire athénien tel que le présente l'auteur de la *Constitution des Athéniens*. Il décrit le système oppressif de la domination du *dēmos*, qu'il compare à l'idéologie jacobine et au concept marxiste dont les caractéristiques correspondent en tout point à la définition que donne Lénine du gouvernement transitoire entre le capitalisme et le communisme³³. En effet, ce dernier définit la démocratie dans le cadre d'une dictature du prolétariat comme la démocratie pour « l'immense majorité du peuple » en envisageant la « répression par la force, c'est-à-dire exclusion de la démocratie pour les exploités, les oppresseurs du peuple »³⁴. Cette thématique est d'autant plus intéressante que l'Italie se trouve face à une situation analogue durant les années soixante-dix, connues comme les « années de plomb » : la violence est en effet une des réponses apportées par la gauche extra-parlementaire pour instaurer la démocratie socialiste³⁵.

L'association entre les deux régimes n'est pas nouvelle : il a été souligné précédemment qu'elle était déjà évoquée implicitement par Arthur Rosenberg au début des années vingt. Ce dernier rappelait l'ancrage antique des termes de « démocratie », « dictature » et « prolétariat »³⁶ :

Aber die wenigsten von denen, die für die „Diktatur des Proletariats“ gegen die „Demokratie“ streiten, oder umgekehrt, wissen, daß die drei Begriffe, die hier auftreten, aus dem Altertum stammen: „Demokratie“ so gut wie „Diktatur“ und „Proletariat“ sind Vorstellungen, die aus dem antiken Staatsleben entlehnt sind.

33 L. Canfora, *La démocratie comme violence*, Paris, Desjonquères, 1989, p. 51 (édition française de l'ouvrage mentionné en n. 3).

34 Ce sont les propres mots de Lénine dans le chapitre 4 de *L'État et la révolution* intitulé « les bases économiques de l'extinction de l'État », paru en 1917.

35 Voir, par exemple, le chapitre consacré à l'Italie dans M. Boschi, *La violenza politica in Europa (1969-1989)*, Modène, Yema, 2005.

36 Rosenberg (n. 5), p. 1. Celui-ci a aussi évoqué ses prises de position dans des articles parus dans la *Freie Welt* de Berlin et dans la *Leipziger Volkszeitung*, où il qualifiait la démocratie athénienne de plus ancienne république de prolétaires du monde (cité par E. Ciccotti, cf. n. 38).

Il évoque dans plusieurs chapitres la prise de pouvoir du prolétariat et la dictature de gauche de Périclès et plus tard de Cléon, qu'il oppose à celle de droite de Thémistocle³⁷, sans toutefois citer la *Constitution des Athéniens* ou qualifier explicitement la démocratie athénienne de « dictature du prolétariat ». Cette analogie est d'ailleurs réfutée catégoriquement en 1920 par Ettore Ciccotti³⁸, que Luciano Canfora lui-même définit comme le « plus grand marxiste de la II^e Internationale »³⁹. Notons du reste que cela n'empêche pas l'Allemand Hans Bogner, antiquisant et activiste du parti national-socialiste hitlérien, de définir la démocratie athénienne de la même manière dans son ouvrage *Die verwirklichte Demokratie* paru en 1930. Il y évoque la lutte des classes dont témoigne le Pseudo-Xénophon⁴⁰ et caractérise la démocratie athénienne post-péricléenne par ces mots : « Die Pöbelherrschaft, die Diktatur des Proletariats, ist durchgedrungen »⁴¹. Il faut en outre ajouter que dans les années soixante-dix, le choix de cette expression à propos de l'Athènes du Pseudo-Xénophon ne fait pas plus l'unanimité et qu'elle n'apparaît pas ou guère exploitée dans les travaux de recherche marxistes en France : ainsi, Claudine Leduc s'oppose clairement à cette appellation, jugeant que les élites conservent l'accès aux magistratures les plus prestigieuses et que, de ce fait, on ne saurait parler de dictature⁴².

D'un autre côté, l'opuscule d'Enrico Flores aborde les transformations économiques de la *polis* athénienne et leurs répercussions sociales telles qu'en témoigne le Pseudo-Xénophon : l'économie de la cité change et se tourne vers

37 *Ibidem*, p. 61 : « Auf die Diktatur von links, wie Perikles und Kleon sie geübt hatten, antwortete jetzt die Diktatur von rechts. »

38 E. Ciccotti, « Atene, repubblica di proletarii », *Nuova rivista storica* 4, 1920, p. 514-519. Dans ce court article qui répond à Arthur Rosenberg, l'auteur ne s'appuie jamais sur la *Constitution des Athéniens* du Pseudo-Xénophon. Il cherche avant tout à montrer que, contrairement à ce qu'affirme A. Rosenberg, Athènes ne peut pas plus être qualifiée de « république de prolétaires » que son gouvernement de « dictature du prolétariat ». Pour cela, il indique la composition de la population athénienne et analyse l'évolution du régime en rappelant que, si l'aristocratie terrienne perdit peu à peu le pouvoir au profit de la population urbaine, celle-ci était menée par des « padroni », des maîtres. Qui plus est, E. Ciccotti voit dans l'usage du tirage au sort l'expression de l'antithèse de la dictature (p. 519).

39 L. Canfora, « Antiquisants et marxisme : Istituto Gramsci, *Analisi marxista e società antiche*, a cura di L. Capogrossi, A. Giardina, A. Schiavone », *Dialogues d'histoire ancienne* 7, 1981, p. 429-436 (p. 430).

40 H. Bogner, *Die verwirklichte Demokratie. Die Lehren der Antike*, Hambourg, Hanseatische Verlagsanstalt, 1930. Les pages 96 à 112 sont entièrement consacrées à la *Constitution des Athéniens* avec une traduction et un court commentaire. L'expression « dictature du prolétariat » n'apparaît pas dans ce chapitre, mais on y retrouve le vocabulaire propre à la dialectique marxiste (« Klassenkampf » p. 108 et 111 ; « Revolution » p. 109 ; « Proletariat » p. 110) et c'est avec la mort de Périclès que la forme de gouvernement à Athènes, précisément décrite par le Pseudo-Xénophon, devient « die verwirklichte Demokratie » (p. 109 et 112).

41 « La domination de la plèbe, la dictature du prolétariat s'est imposée. » (*ibidem*, p. 219).

42 Leduc (n. 2), p. 144 : « Que retenir de cette étude des antagonismes sociaux dans la *Constitution d'Athènes* ? Ps.-Xénophon admet, sans restriction, le caractère inéluctable de la lutte des deux classes qui, à ses yeux, composent le corps civique. Il considère que le rapport des forces joue en faveur du peuple qui pratique, non la dictature – puisqu'il n'exerce pas les magistratures essentielles (I, 3) –, mais une politique de classe ».

une production de la valeur d'échange qui induit des modifications profondes de la société, surtout concernant les rapports entre hommes libres, métèques et esclaves. Il est quasiment le seul à proposer une analyse économique de la *Constitution des Athéniens* du Pseudo-Xénophon. Son ouvrage, bien que court, est assez difficile d'appréhension, comme le remarque d'ailleurs Jean-Marie Hannick qui a des mots assez durs dans son compte rendu : « un texte abscons et qui découragera, je le crains, la plupart des lecteurs »⁴³. Il est également le seul des commentateurs marxisants du pamphlet oligarchique à citer Marx à plusieurs reprises. Il est difficile de résumer en quelques lignes l'enchevêtrement de son raisonnement sans risquer de le travestir, mais pour les grandes lignes, Enrico Flores s'intéresse aux indices économiques présents dans le texte du Pseudo-Xénophon. Ainsi, il prend le contre-pied des positions habituelles en considérant que la seconde moitié du v^e siècle av. J.-C. est marquée à Athènes par des changements dans la forme et le mode de production : la valeur d'échange tend alors à supplanter la valeur d'usage. À partir de cette hypothèse, deux axes sont explorés : d'une part, les destinataires de l'opuscule et, d'autre part, la caractérisation du marché athénien, à laquelle est consacrée la majorité de l'ouvrage. Sans entrer dans les détails, Enrico Flores considère clairement que la *Constitution des Athéniens* témoigne des transformations structurelles de l'économie athénienne la conduisant vers la production de la valeur d'échange, ce qui a un impact direct sur l'évolution sociale et la transformation de la relation maître/esclave ou citoyen/métèque. Dans la même perspective, Enrico Flores interprète l'impérialisme athénien suivant une perspective économique. Il voit dans l'*archè* plus qu'une domination militaire : un système avec un marché dominé par Athènes, qui produit de la valeur d'échange tout en apportant de la créativité économique chez les alliés.

Il faut ajouter que cette dimension économique avec la translation d'une économie foncière vers une économie monétaire, absente de la publication initiale de Claudine Leduc, est largement développée dans sa réponse aux vives critiques d'Édouard Will, sur lesquels nous allons revenir, réponse qui avait été publiée dans les *Quaderni di storia* un an avant la parution de l'ouvrage d'Enrico Flores. Le choix de la revue italienne, marxisante et dirigée encore aujourd'hui par Luciano Canfora lui-même, n'est d'ailleurs pas anodin et elle le doit à l'intercession de Pierre Lévêque⁴⁴. Elle y évoque ses doutes quant aux positions de ses détracteurs comme sur l'absence d'économie de marché dans l'Athènes de la fin du v^e siècle ou encore sur le concept d'autorégulation sociale. Elle reprend égale-

43 J.-M. Hannick, « Enrico Flores, *Il sistema non riformabile. La pseudosenofontea Costituzione degli Ateniesi e l'Atene periclea* », *L'Antiquité Classique* 52, 1983, p. 327-328.

44 Cf. « Entretien entre Agnès Fine et Claudine Leduc », *Genre & Histoire* 16, automne 2015, mis en ligne le 1^{er} février 2016. URL : <http://journals.openedition.org/genrehistoire/2353>.

ment les positions de l'école de Besançon sur les transformations de l'esclavage dans l'Athènes de la guerre du Péloponnèse. Elle met en évidence l'influence du marché dans l'activité économique en se basant sur le Pseudo-Xénophon, mais également sur Thucydide et l'archéologie. En outre, elle lie ce développement à la mise en exploitation par les Athéniens de leurs biens de production, qui entraîne une évolution dans la société, notamment dans la relation des Athéniens avec leurs esclaves : elle se rapproche ici d'Enrico Flores, auquel elle accordera d'ailleurs une critique longue et positive dans les *Dialogues d'histoire ancienne*⁴⁵.

Le dernier point évoqué permet une transition vers la réception de ces travaux marxistes dans la communauté des antiquisants. Leur accueil n'a pas été sans heurt et cela s'explique aisément par les implications politiques que les prises de position marxistes suggéraient. En France particulièrement, on constate une réticence – voire un rejet – à employer un vocabulaire marxiste. Cet état de fait se sent dès la publication en 1954 d'un article de Jean-Pierre Vernant intitulé « La lutte des classes »⁴⁶ : l'auteur y exprime ses réserves quant à l'enfermement auquel les chercheurs marxistes se heurtent en limitant l'Antiquité à une lutte entre deux classes, propriétaires d'esclaves et esclaves. Lui-même membre du parti communiste, il a cependant pris très tôt ses distances avec l'historiographie soviétique et l'usage qu'en ont fait les intellectuels français⁴⁷. Il écrit alors directement en réaction à la publication de Charles Parain et cherche à montrer « qu'on ne peut utiliser sans précaution pour l'appliquer tel quel au monde ancien l'appareil conceptuel élaboré dans l'étude de la société contemporaine »⁴⁸. Il précise avant tout que le rapport maître-esclave est complexe et qu'il ne peut se limiter à un antagonisme. Il ajoute que le second antagonisme envisagé, celui de l'opposition riches-pauvres, semble contraire à la définition marxiste de classe, puisqu'elle est indépendante des moyens de production et tient aussi à la place des individus dans la vie politique⁴⁹. Jean-Pierre Vernant se montre néanmoins ouvert à la diversité des points de vue et il n'hésite pas à relever les bonnes intuitions de Karl Marx, dont il maîtrise tout à la fois le texte et la dialectique.

45 C. Leduc, « Encore le vieil oligarque : E. Flores, *Il sistema non riformabile. La pseudosenofontea "costituzione degli Ateniesi" e l'Atene periclea* », *Dialogues d'histoire ancienne* 10, 1984, p. 429-437.

46 J.-P. Vernant, « La lutte des classes », *Eirene : Studia Graeca et Latina* 4, 1965, p. 5-19. Republié dans *Mythes et société en Grèce ancienne*, Paris, Maspero, 1974, p. 10-29.

47 En effet, en 1954, Jean-Pierre Vernant s'est mis de lui-même à l'écart de l'analyse marxiste de l'Antiquité gréco-latine tout en continuant son activité politique au sein du Parti communiste français, comme il l'explique dans un entretien à *L'Humanité*, « Jean-Pierre Vernant : la politique, c'est le contraire d'un métier », *L'Humanité*, mercredi 4 décembre 1996, consultable en ligne <https://www.humanite.fr/node/145683>.

48 Vernant (n. 46), p. 29.

49 Vernant (n. 46), p. 23.

En revanche, le livre de Claudine Leduc suscita de nombreuses et bien plus vives critiques : la plus connue et la plus virulente est celle d'Édouard Will⁵⁰, mais ce ne fut pas la seule. Ce dernier condamne sans concession la méthodologie et la grille d'analyse de Claudine Leduc dans une recension plus large que les courtes notices habituelles : il s'oppose catégoriquement à l'usage de l'expression « lutte des classes » en sciences de l'Antiquité. En effet, comme il l'explique dès le troisième paragraphe de son compte rendu, l'expression « lutte des classes » présente une connotation indéniablement marxiste, alors que le concept de classe a un sens bien particulier chez le philosophe allemand et qu'on ne saurait l'appliquer au monde antique⁵¹. Édouard Will en donne d'ailleurs, à l'instar de J.-P. Vernant, une définition très marxienne : « la lutte pour la possession des moyens de production et pour l'abolition des rapports de dépendance créés par la mainmise d'une minorité sur ces moyens »⁵². Il poursuit plus loin en niant la possibilité de décrire les antagonismes entre ruraux et citadins pendant la première partie de la guerre du Péloponnèse comme une lutte des classes au sens marxiste⁵³. En effet, l'antagonisme demeure strictement politique et, si les ruraux souffrent économiquement, c'est à cause de la guerre et non à cause d'un désir des citadins de s'approprier leur richesse. Ce n'est que dans le cadre de cités où la terre est travaillée par des hommes libres tombés en dépendance et où la propriété foncière est une condition d'accès à la citoyenneté qu'il accepte l'idée d'une forme antique de lutte des classes⁵⁴. Il faut souligner qu'Édouard Will a été aux premières loges des débats idéologiques sur l'économie antique dans les années soixante, notamment lors de la deuxième conférence d'histoire économique de 1962 qui s'est tenue à Aix-en-Provence⁵⁵, dont il a été, avec Moses Finley, l'un des rapporteurs et qui traitait précisément de l'approche théorique de l'économie antique. Résolument « primitiviste », Édouard Will a toujours refusé le cadre conceptuel du marxisme, de même que son vocabulaire, malgré une inclination pour les implications sociales de l'économie⁵⁶.

50 É. Will, « Un nouvel essai d'interprétation de l'*Athenaion Politeia* pseudo-xénophontique », *Revue des études grecques* 91, 1978, p. 77-95.

51 Il s'agit en effet d'une question complexe, déjà soulevée par Jean-Pierre Vernant et à laquelle G.E.M. de Ste. Croix consacre de nombreuses pages en préambule à son ouvrage afin de bien poser les bases méthodologiques de son analyse des antagonismes qu'il qualifie de « lutte des classes » (en particulier, de Ste. Croix (n. 27), p. 42-49). Nicos Foufás, dans son ouvrage *Marx et la Grèce antique : la lutte des classes dans l'Antiquité* (n. 4), p. 85-93, rappelle que la définition de Marx est changeante suivant les écrits et n'a été clairement explicitée que pour l'analyse du système de production capitaliste contemporain.

52 Will (n. 50), p. 84-85.

53 *Ibidem*, p. 88 : « Bref, je ne pense pas que, si l'on entend le concept de lutte des classes en son sens marxiste rigoureux, on en puisse parler à Athènes pendant la guerre de Dix Ans. »

54 *Ibidem*, p. 90. Il envisage alors éventuellement Samos ou Mytilène.

55 L'une eut lieu à Aix-en-Provence et l'autre à Munich.

56 Comme le souligne José Antonio Dabdab Trabulsi (« Marxisme et histoire grecque ancienne en France : flirts, engagements, influences », in *L'Antique et le Contemporain : études de tradition classique et d'histo-*

Une autre critique paraît la même année et se révèle tout aussi sévère : celle de Jean-Marie Hannick⁵⁷. Ce dernier préfère toutefois mettre l'accent sur le manque de rigueur de l'analyse en reprochant à Claudine Leduc de détourner le sens des passages d'auteurs anciens qu'elle cite, mais sans évoquer l'usage par cette dernière d'un vocabulaire marxisant. L'année suivante, Claude Mossé publie également une recension de l'ouvrage⁵⁸ : certes moins dure que ses prédécesseurs, elle demeure néanmoins critique quant à l'usage de l'expression « lutte des classes ». Elle a été elle-même profondément inspirée par la pensée marxiste et elle a été membre du parti communiste français jusque dans la fin des années cinquante. Ainsi, malgré une analyse positive, elle ajoute qu'il aurait été préférable d'éviter l'emploi du mot « classe » et de l'expression « lutte des classes », cette dernière pouvant aisément être remplacée par « antagonismes sociaux ». Sa conclusion exprime pleinement sa réserve à propos de cette terminologie sur fond de prudence idéologique⁵⁹ :

On la suivra moins volontiers dans l'emploi d'un vocabulaire pseudo-marxiste qui l'amène tout au long de ce développement à parler de « lutte de classes », aussi bien pour définir l'opposition riches-pauvres, oligarques-démocrates, que propriétaires-non-propriétaires, etc. La notion de classe est une notion particulièrement difficile à saisir lorsqu'on traite des sociétés antiques, et cela a déjà fait l'objet de nombreux débats parmi les historiens spécialistes de l'Antiquité, qu'ils se réclament ou non du marxisme. La démonstration de Claudine Leduc ne perdrait rien de sa force à être exprimée en termes d'antagonismes sociaux, notion plus souple qui permet de rendre compte précisément de la complexité que revêtent ces antagonismes dans l'Athènes de la fin du v^e siècle.

On sent bien dans toutes ces discussions que le problème porte sur un vocabulaire qui, au-delà de son aspect marxiste, a des implications politiques dans un monde encore en pleine guerre froide et en recomposition politique avec l'union de la gauche qui réconcilie socialistes et communistes depuis 1972. Le rejet d'une grille d'analyse marxiste se devine en filigrane de ces reproches sur l'emploi inadéquat et systématique d'une notion ayant un sens bien précis dans la pensée de Marx et que Claudine Leduc n'explique à aucun moment dans son travail.

graphie moderne de l'Antiquité, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2009, p. 27-47), É. Will va « même jusqu'à refuser le mot "classes" pour parler des réformes de Solon » (p. 32).

57 J.-M. Hannick, « Claudine Leduc, La *Constitution d'Athènes* attribuée à Xénophon. Traduction et commentaire », *L'Antiquité classique* 47/1, 1978, p. 248-250.

58 C. Mossé, « La *Constitution d'Athènes* attribuée à Xénophon, trad. et commentaire par Claudine Leduc (Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 192 ; Centre de Recherches d'Histoire Ancienne, vol. 22), 1976 », *Revue des études anciennes* 81, 3-4, 1979, p. 332-334.

59 *Ibidem*, p. 334.

Ce n'est plus le cas dans la réponse à Édouard Will que cette dernière publie, comme nous l'avons dit, en 1981 dans *Quaderni di storia*, « En marge de l'*Athenaion Politeia* »⁶⁰, long article beaucoup plus dogmatique que la publication issue de sa thèse. Elle cite Marx lui-même, mais aussi l'ethnologue français marxiste Maurice Godelier⁶¹ ou l'économiste Karl Polyani⁶² ainsi que Pierre Lévêque, Claude Mossé ou encore Moses Finley et Yvon Garlan, autre figure de l'historiographie française marquée par la pensée marxiste⁶³. Cette réponse dépasse largement le cadre de la *Constitution des Athéniens* – d'où le titre de l'article précédé par la locution « en marge » – pour solder une rivalité de point de vue sur la notion de classe, d'économie de marché et de *stasis*. Elle clôt son argumentation en défendant la validité du concept de classe et de lutte des classes dans la mesure où les postulats habituels, repris par Édouard Will, ne peuvent être démontrés. En effet, à partir du moment où l'on accepte l'idée que, dès la fin du v^e siècle, les citoyens sont enclins à des activités économiques nouvelles, que la société ne s'autorégule pas et qu'il existe bien un comportement agressif du *dèmos* envers les plus riches, ces concepts sont tout à fait adéquats pour rendre compte « des clivages de la société et de ses antagonismes »⁶⁴. En outre, elle s'appuie sur de Ste. Croix pour dénoncer la mauvaise définition du concept marxiste de classe par Finley, relayée par Will⁶⁵ : si Marx a conçu la notion de classe sociale à propos de la société capitaliste du xix^e siècle, cela ne signifie pas qu'une terminologie analogue ne puisse servir à qualifier les groupes et rapports sociaux de la *polis* athénienne si ces derniers sont déterminés par des conditions matérielles à l'instar des classes dans la société capitaliste contemporaine⁶⁶.

C'est ainsi que Claudine Leduc entend valider sa démarche : elle a d'abord montré l'influence des conditions matérielles au sein des différentes composantes de la société athénienne afin de pouvoir valider dans un second temps l'usage de la terminologie marxiste. D'ailleurs, pour démontrer qu'elle n'emploie pas ces termes à tort et à travers, notamment pour désigner l'ensemble des antagonismes sociaux, elle précise que, parmi les trois formes d'opposition mises en évidence par Pierre Lévêque en 1967⁶⁷ – riches/pauvres, citadins/ruraux, maîtres/esclaves –, elle n'applique la notion de classe et de lutte de classes qu'au premier

60 C. Leduc, « En marge de l'*Athenaion Politeia* attribuée à Xénophon », *Quaderni di storia* 13, 1981, p. 281-334.

61 *Ibidem*, p. 295.

62 *Ibidem*, p. 290.

63 Yvon Garlan, qui, dans la droite ligne de l'historiographie soviétique, s'intéresse à l'esclavage, n'aborde que de manière très marginale l'opuscule du Pseudo-Xénophon, pour illustrer la confusion qui pouvait exister à Athènes entre les esclaves et les catégories libres les plus pauvres de la population.

64 Leduc (n. 60), p. 310.

65 *Ibidem*, p. 311.

66 *Ibidem*, p. 312.

67 Cf. n. 14.

et au dernier de ces couples de termes⁶⁸. Notons ici qu'elle rejoint précisément Charles Parain, que, du reste, elle cite en introduction de sa démonstration. Elle distingue enfin « classe » et « statut » pour différencier des individus qui, au sein de la même classe, peuvent avoir des statuts différents suivant l'origine de leur fortune : cela permet de distinguer la richesse strictement foncière de celle qui repose sur l'artisanat, ou les pauvres des campagnes de ceux des villes⁶⁹.

De son côté, le livre d'Enrico Flores a également fait l'objet d'un compte rendu cinglant que l'on a déjà cité, celui de Jean-Marie Hannick, paru en 1983⁷⁰ et qui ne fait que quelques lignes : il se clôt par la conclusion sans appel citée précédemment. Une autre recension de la plume de Claudine Leduc elle-même est bien plus longue et élogieuse⁷¹ : elle y analyse en détail et de manière linéaire la pensée de l'auteur tout en émettant quelques critiques, en particulier sur le fond de la pensée marxisante d'Enrico Flores. Ainsi, elle regrette que ce dernier ne nuance pas suffisamment son propos dans certaines de ses prises de position, notamment en ce qui concerne la domination de la production de la valeur d'échange ou encore les transformations de l'esclavage⁷². En Italie, en revanche, les analyses de Flores, comme celles de Canfora, n'ont cessé d'être prises en considération et discutées par les savants qui s'y sont intéressés à la *Constitution des Athéniens*⁷³. Quant au monde anglo-saxon, il a largement ignoré ce type d'approche, ne citant que rarement les trois études présentées ici.

Pour clore ce tour d'horizon, on peut se demander ce qu'il reste aujourd'hui de ces débats : on constate d'abord la rémanence au début des années 2000, notamment à l'université de Besançon, d'un intérêt pour l'approche marxiste, à travers les travaux de José Antonio Dabdab Trabulsi. Dans un ouvrage intitulé *Participation directe et démocratie grecque. Une histoire exemplaire* et publié en 2006, il considère que la *Constitution des Athéniens* permet de comprendre la lutte des classes en vigueur à Athènes⁷⁴. En revanche, il écrit plus tard un court article historiographique sur le marxisme et les sciences de l'Antiquité en France, dans lequel ni le Pseudo-Xénophon ni Claudine Leduc ne sont cités⁷⁵. Par ailleurs, dans un article de 2005, un étudiant de troisième cycle, spécialiste de la naissance de

68 *Ibidem*, p. 312-313.

69 *Ibidem*, p. 315-317.

70 Cf. n. 43.

71 Cf. n. 45.

72 Leduc (n. 45), p. 436. En effet, dans un cas comme dans l'autre, Cl. Leduc estime que le propos d'E. Flores aurait gagné à être moins absolu dans ses conclusions.

73 Sur l'historiographie italienne du Pseudo-Xénophon dans les dernières décennies, voir la contribution de Stefano Ferrucci dans le présent volume.

74 J. A. Dabdab Trabulsi, *Participation directe et démocratie grecque. Une histoire exemplaire ?*, Besançon, ISTA, 2006.

75 J. A. Dabdab Trabulsi (n. 56), p. 27-47.

la philosophie à Athènes au v^e siècle, David Levystone, a publié un article consacré à la *Constitution des Athéniens* dans la *Revue française d'histoire des idées politiques* : l'influence marxiste y est profondément marquée ; il reprend d'ailleurs de manière synthétique les positions de Luciano Canfora et de Claudine Leduc quand il décrit la *Constitution des Athéniens* comme une « exception dans la littérature ancienne », considérant ce texte comme une analyse presque marxiste de la société athénienne d'alors, fondée sur la conscience de la lutte des classes et de la démocratie athénienne comme l'expression violente de la politique de classe du *dèmos*⁷⁶. Il faut cependant admettre que ces épigones tardifs du courant de lecture marxiste de la *Constitution des Athéniens* du Pseudo-Xénophon demeurent marginaux.

En effet, la chute du bloc communiste en Europe de l'Est et l'affaiblissement des partis communistes à l'Ouest ont aussi éteint les vieilles polémiques, de sorte qu'on peut aujourd'hui, à l'instar de Dominique Lenfant dans la notice de son édition aux Belles Lettres, employer le mot « classe » sans réveiller de vieux démons⁷⁷. Dans une perspective analogue, Paul Cartledge n'hésite pas à définir le sens originel du mot *dèmoskratia* comme « construed negatively to mean something approaching 'dictatorship of the proletariat' »⁷⁸. Sa remarque paraît dans un collectif intitulé *Demokratia* publié en 1996⁷⁹ et dont certaines contributions, comme celle d'Ellen Meiksins Wood⁸⁰, s'intéressent à la démocratie directe athénienne en des termes qui font penser à Luciano Canfora, à la différence que ce dernier insiste sur la limitation de la liberté, tandis que dans ces travaux plus récents on la présente comme une véritable démocratie directe avec une liberté au sens grec bien différente de notre vision actuelle. Il faudrait ajouter à ce tableau des publications de Josiah Ober qui développent ce concept sans aucun arrière-plan marxiste. Cependant, dans l'optique de la présente étude, il faut dire que la *Constitution des Athéniens* n'y est que rarement citée bien qu'elle y appa-

76 D. Levystone, « La *Constitution des Athéniens* du Pseudo-Xénophon. D'un despotisme à l'autre », *Revue française d'histoire des idées politiques* 21/1, 2005, p. 3-48, plus particulièrement p. 6.

77 Lenfant (n. 1).

78 P. Cartledge, « Comparative Equal », in Ober – Hedrick (n. 79), p. 175-185.

79 J. Ober – Ch. Hedrick (ed.), *Demokratia: A Conversation on Democracies Ancient and Modern*, Princeton, Princeton University Press, 1996.

80 E. Meiksins Wood, « Demos versus. "We, the People": Freedom and Democracy ancient and modern », in Ober – Hedrick (n. 79), p. 121-137.

raïsse en filigrane quand est exposé le point de vue des oligarques⁸¹. Josiah Ober résume comme suit ce qu'il pense de ce texte⁸² :

Ps.-Xenophon's irony seems unable to stand up against the democratic discourse he introduces into his text. The reader comes to feel that the author has nothing better to offer than the system that he claims he will not praise, but evidently cannot help admiring. Not surprisingly (to those who take the power of ideology seriously), the tactic of allowing the vocabulary of democratic discourse and the assumptions of the dominant democratic ideology free rein in the text leads to a general collapse of the intended force of the author's criticism.

C'est d'ailleurs assez curieux : la seule évocation de la *Constitution des Athéniens* dans l'ouvrage *Atene sovietica* de l'italien Carlo Marcaccini paru en 2012 est précisément associée à la pensée de Josiah Ober et concerne l'auto-conscience sociale du peuple athénien⁸³. Mais ces quelques mentions restent marginales et ne se rapportent pas directement à la lecture marxiste du pamphlet oligarchique. À l'instar de G.E.M. de Ste. Croix en son temps, il est probable aussi qu'on se méfie d'un texte à la forme si particulière et qui demeure encore très délicat à interpréter.

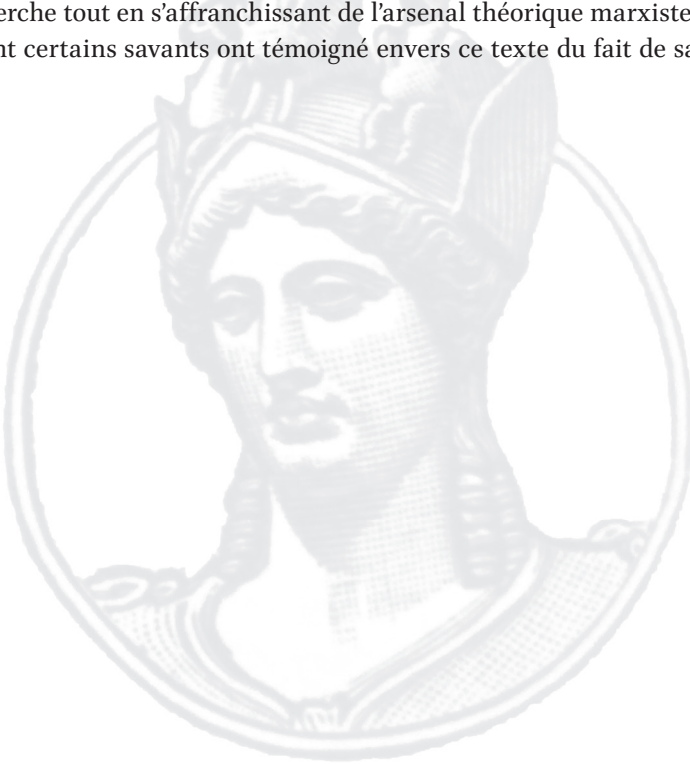
En conclusion, il faut retenir que la recherche marxiste ne s'est intéressée que tardivement à la *Constitution des Athéniens* du Pseudo-Xénophon, alors que de nombreux aspects de l'opuscule trouvaient un écho dans les pistes explorées par les savants aux inclinations communistes et que résume Charles Parain dans son article de 1963. En effet, ce n'est qu'à la fin des années 1970 que paraissent trois commentaires du pamphlet oligarchique ayant quelque arrière-plan marxiste, sous les plumes respectives de Claudine Leduc, de Luciano Canfora et d'Enrico Flores. Ils explorent trois axes différents mais complémentaires de l'antagonisme entre les riches et les pauvres : ce qui est désigné par l'appellation « lutte des classes » par Claudine Leduc, « dictature du prolétariat » par Luciano Canfora ou encore par « système non réformable » par Enrico Flores, correspond à l'expression des antagonismes profonds qui caractérisent ce que d'autres ont nommé « la démocratie radicale ». C'est d'ailleurs ce qui ressort pleinement de l'article de David Levystone qui fait la synthèse des approches précédentes quand il conclut que ce court ouvrage représente « non seulement la plus ancienne mais surtout une des plus originales critiques de la démocratie comme système dictatorial

81 Meiskins Wood, *ibidem*, p. 129, par exemple quand elle précise que « the social distinction drawn by Greek antidemocrats – between conditions and parts of the polis, or “necessary” and good or worthy people, for example, *banauoi* and *kaloï kagathoi* or *chrēstoi* – suggest that there are social divisions other than the one between free men and slaves that have political implications for oligarchs in their opposition to democracy ».

82 J. Ober, *The Athenian Revolution. Essays on Ancient Greek Democracy and Political Theory*, Princeton, Princeton University Press, 1996, p. 156-157.

83 C. Marcaccini, *Atene sovietica*, Pise, Dellaporta, 2012, chapitre 24, n. 8.

pervers mais d'une cohérence sans faille»⁸⁴. Au-delà de ces positions parfois extrêmes, ces commentaires sont les derniers avatars d'une longue série de lectures politisées de ce texte⁸⁵. Cependant, ils ont aussi permis le renouvellement des questionnements et le dépassement des lectures traditionnelles d'un texte qui demeure unique dans l'histoire de l'Antiquité : le débat idéologique sur les lectures marxistes de *l'Athenaion Politeia* ne porte en effet pas tant sur le contenu de l'analyse que sur le sens ou la propriété de mots tels que « démocratie » ou « lutte des classes ». On retiendra que ces travaux ont doublé l'interprétation de ce texte d'une réflexion sur l'idéologie des démocrates et des oligarques à Athènes – une étape qui a poussé la génération suivante à intégrer cette question à leur recherche tout en s'affranchissant de l'arsenal théorique marxiste et de la réserve dont certains savants ont témoigné envers ce texte du fait de sa nature polémique.



84 Levystone (n. 76), p. 48.

85 On se reportera aux contributions parues dans ce volume et qui témoignent de ces lectures influencées par le climat politique contemporain de leurs auteurs, notamment à celles de Dominique Lenfant, Peter Rhodes, Pascal Payen, Hans Kopp et Laura Sancho Rocher.

CINQUANT'ANNI DI RICERCHE SULLO PSEUDO-SENOFONTE IN ITALIA (1968-2018)

temi, proposte, prospettive

Stefano FERRUCCI

(Università di Siena)

RIASSUNTO: *L'Athenaion Politeia* dello Pseudo-Senofonte ha attirato l'attenzione costante degli studiosi italiani a partire dal primo dopoguerra e ha visto una crescente quantità di contributi dedicati al testo nel corso dell'ultimo cinquantennio. Il presente articolo ripercorre, senza pretesa di essere esaustivo, le tappe principali di questo interesse, individuando alcuni temi ricorrenti, oggetto di analisi e approfondimenti. Ne emerge un quadro ricco e variegato, in cui si affrontano prospettive critiche e letture diverse, talvolta di segno opposto, sia in relazione al contenuto del *pamphlet* sia per quanto riguarda la testimonianza storica che esso offre della democrazia ateniese. Sul piano filologico, dagli studiosi italiani sono state avanzate proposte di letture, emendamenti e interpretazioni del testo originali, in linea con una consolidata tradizione di studi e capaci di trovare in molti casi larghi consensi. In relazione ai contenuti polemici dell'*Athenaion Politeia*, le posizioni sono più distanti, anche in ragione di diversi presupposti metodologici e, a volte, ideologici, connessi con i temi trattati, a partire dalla natura della democrazia ateniese e dalle sue caratterizzazioni come sistema politico, cultura di governo, stile di vita. La realtà economica e sociale della democrazia ateniese e le forme della sua organizzazione hanno stimolato un dibattito al quale non sembrano estranei echi di stretta attualità nel tener vivo l'interesse che questo breve testo ha saputo stimolare in Italia tra la fine degli anni 60 e oggi.

ABSTRACT: Italian scholars have showed strong attraction for Pseudo-Xenophon's *Athenaion Politeia* since the aftermath of World War II, and a growing amount of contributions has been devoted to the text over the last fifty years. The present article traces the main stages of this interest, without claiming to be exhaustive, aiming to identify some recurring themes, which have aroused in-depth analysis and passionate debates among Italian scholarship. A rich and varied picture emerges, in which critical perspectives and different readings are confronted, sometimes of opposite sign, concerning both the content of the pamphlet and the historical evidence it offers on Athenian democracy. As far as the text is concerned, Italian scholars, following a consolidated philological tradition of studies, have suggested proposals for readings, amendments and original interpretations of the text, fin-

ding, in many cases, broad approval. The polemical tone of the *Athenaion Politeia*, however, has inspired more distant statements, due to different methodological and, at times, ideological presuppositions connected with the themes dealt with, starting from the nature of Athenian democracy and its characterizations as a political system, a government culture, a lifestyle. The economic and social features of democratic Athens, its institutional organization, the link between democracy and thalassocracy, and many other issues, have been at the center of a controversy open to many echoes of topicalities from Italian political events and cultural debates involving democracy. This seems to be one of the reasons for keeping alive interest for this short text in Italy between the end of the 60s and the present days.

////

1. La produzione italiana degli ultimi 50 anni

Negli ultimi 50 anni la produzione scientifica italiana relativa al *pamphlet* dello Pseudo-Senofonte è stata rilevante, tanto su un piano puramente quantitativo quanto per la varietà di approcci al testo e di proposte formulate – segno di una ricerca evidentemente ancora lontana dall'essere conclusa e di un dibattito sempre vivace sui problemi che l'opuscolo solleva. Non si tratta solo di contributi individuali: allo Pseudo-Senofonte sono stati dedicati il convegno perugino del 1996, che Maddoli vantava essere il primo consacrato esclusivamente al nostro testo, l'importante volume miscelaneo *L'Athenaion Politeia. Il punto su Pseudo-Senofonte* del 2011 e un recente convegno tenutosi a Cagliari che associa interventi sulle due *Athenaion politeiai*, l'aristotelica e la pseudo-senofontea¹. A una tematica chiaramente connessa allo Pseudo-Senofonte va ricollegato anche il convegno tenutosi a Chieti nel 2004, su *Democrazia e anti-democrazia*². È il segno della volontà, emersa in particolare nell'ultimo ventennio, di provare a riunire i diversi percorsi e sollecitare un confronto, sia pure parziale, in vista della possibilità di fissare almeno alcuni punti fermi condivisi. Sono stati offerti preziosi contributi con interventi sul testo, riflessioni filologiche, proposte di letture, per passi e problemi specifici così come per l'inquadramento complessivo dell'opera.

- 1 Rispettivamente M. Gigante – G. Maddoli (a cura di), *L'Athenaion Politeia dello Pseudo-Senofonte*, Napoli, Edizioni Scientifiche Italiane, 1997; C. Bearzot – F. Landucci – L. Prandi (a cura di), *L'Athenaion Politeia rivisitata. Il punto su Pseudo-Senofonte*, Milano, Vita e Pensiero, 2011; C. Bearzot – M. Canevaro – T. Gargiulo – E. Poddighe (a cura di), *Athenaion Politeiai tra storia, politica e sociologia: Aristotele e Pseudo-Senofonte*, Milano, LED, 2018.
- 2 U. Bultrighini (a cura di), *Democrazia e antidemocrazia nel mondo greco*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 2005, all'interno del quale si vedano in particolare U. Bultrighini, "Da Clitene a Callicle: una scelta è una scelta", p. 61-87; C. Talamo, "Democrazia e antidemocrazia a Mileto nel V secolo", p. 167-175; M. Sordi, "Senofonte e la democrazia", p. 305-314.

L'eventuale intenzione di accorciare le distanze dei punti di vista sul *pamphlet*, ammesso fosse un esito ricercato dagli indirizzi recenti della letteratura secondaria, non pare essersi realizzato e non va ritenuto del resto sorprendente e neppure, nel complesso, deludente, vista la natura dell'opera.

Linesauribile produzione sull'*Athenion Politeia* (d'ora in avanti, *AP*) ha peraltro suscitato talvolta reazioni spazientite: Walter Lapini in un articolo del 1998 parlava già di *filologia ciclica*, stigmatizzando la volontà di rimettere in discussione anche i dati che paiono meno incerti in relazione al nostro testo, allontanando in tal modo la possibilità di raggiungere una base comune, seppur limitata, per l'avanzamento della sua comprensione. In quell'importante contributo, rispondendo alla convinzione espressa da Nakategawa sulla necessità di un "holistic understanding", di una comprensione complessiva di *AP*, Lapini lamentava soprattutto quanto convinzioni precostituite e pregiudizialmente elaborate abbiano spesso allontanato dall'ascolto dell'*AP*, forzato in uno schema esegetico aprioristico. Lapini richiama inoltre gli studi di Serra e Canfora come esempi di ricostruzioni "forti" del significato di *AP*, menzionando un'ulteriore serie di studi specifici presentati da studiosi italiani, oltre naturalmente ai suoi contributi personali – studi che l'autore giapponese non utilizzava nel suo saggio³. Non so se con la rivendicazione del ruolo degli studiosi italiani Lapini volesse promuovere una sorta di "via italiana" all'*AP*, sarei portato a escluderlo. E non è neppure mia intenzione affermarne l'esistenza, se intesa nel senso di un indirizzo di ricerca uniforme prodotto dalla scuola italiana. Quel che semmai si può rilevare, in sede preliminare, è l'interesse sempre altissimo che *AP* ha suscitato in Italia e la ricchezza delle posizioni che intorno all'analisi dello Pseudo-Senofonte sono emerse senza soluzione di continuità.

È appena il caso di dire che la mia relazione non si propone di seguire in modo esaustivo o con intenti catalogici una produzione così estesa. Cercherò invece di rintracciare all'interno di questa ampia produzione alcune linee tematiche e prospettive che mi sembra siano emerse come indirizzi e tendenze nella valutazione di *AP*. Ho dovuto inevitabilmente fare delle scelte, privilegiando alcuni percorsi che mi sono sembrati più significativi, per l'impatto che hanno avuto sulla discussione, in Italia e all'estero, per l'originalità delle prospettive o la novità delle argomentazioni, per le formulazioni presentate. Tale selezione ha un margine di soggettività e perciò di arbitrarietà, di cui spero di non aver abusato.

Il cinquantennio in esame si apre, per quel che ci riguarda, con il volume di Maria José Fontana, *L'Athenaion Politeia del V secolo a.C.* e si conclude con la recentissima uscita dell'edizione commentata a cura di Giuseppe Serra per la

3 W. Lapini, "Filologia ciclica: il caso dell'*Athenaion Politeia* dello Pseudo-Senofonte", *Klio* 80, 1998, p. 325-335.

Fondazione Lorenzo Valla. Si tratta indubbiamente di due opere importanti, ma mi preme sottolineare come l'arco cronologico prescelto, gli ultimi 50 anni, sia puramente convenzionale: la data del 1968 non rappresenta una reale cesura nella storia degli studi; gli autori di saggi apparsi dopo quella data hanno del resto continuato a dialogare ampiamente con le posizioni precedenti. Perciò, non mi pare del tutto inutile fare un breve passo indietro, per segnalare almeno alcune opere uscite prima di quell'anno, che hanno esercitato una forte influenza sugli studi successivi.

Inizierei con l'importante monografia di Marcello Gigante, *La Costituzione degli Ateniesi. Studi sullo Pseudo-Senofonte*: un punto di riferimento e di confronto per i decenni a venire per la competenza filologica dell'autore e lo spessore storico-filosofico delle sue disamine⁴. Gigante datava lo scritto tra il 431 e il 411 – cronologia che trova ancora oggi molti consensi; riteneva che l'opuscolo fosse stato fatto circolare volutamente come anonimo per salvaguardare l'autore, forse un democratico passato al campo oligarchico; l'ambito di collocazione era quello della letteratura simposiale, all'interno di una eteria elitaria antidemocratica. Molte discussioni si segnalano nell'analisi di Gigante: le pagine dedicate al confronto tra Pseudo-Senofonte ed Erodoto, in particolare, costituiscono forse una delle componenti più rilevante e innovativa del saggio. Il volume presenta peraltro una vivace forza polemica, in parte da attribuire al clima degli anni nel quale esso fu composto e poi pubblicato⁵.

Un secondo ineludibile riferimento è alle pagine del primo volume del *Pensiero storico classico*, pubblicato nel 1965, in cui Santo Mazzarino discute diversi aspetti del nostro testo. Le posizioni di Mazzarino in relazione alla collocazione cronologica alta dell'opera e l'argomento utilizzato per sostenerla sono state precocemente abbandonate e sono oggi considerate con poco favore dagli studiosi; questo non deve tuttavia oscurare, come purtroppo mi pare sia talvolta accaduto, le letture sul significato complessivo dell'opera e sul valore di diversi suoi passi, dense della consueta originalità e profondità di lettura storica di Mazzarino: la considerazione sull'"obiettività" dell'autore di AP: "per l'autore della AP la sua stessa ostilità alla democrazia diventa un fatto come qualunque altro; considerato dal di fuori, come se non lo interessi direttamente; inquadrato nella situazione, e dimostrato insufficiente proprio per la considerazione "obiettiva" del conflitto di classe" (ciò che, peraltro, secondo Mazzarino "impedisce di ritenere AP un qualunque *pamphlet*"); o l'individuazione di una nozione di

4 M. Gigante, *La Costituzione degli Ateniesi. Studi sullo Pseudo-Senofonte*, Napoli, Giannini, 1953.

5 Cfr. M. Gigante, "La Costituzione degli Ateniesi, un testo aperto", in Gigante-Maddoli (n. 1), p. 9-24, alle p. 12-13. Meritano di essere menzionati alcuni approfondimenti su passi specifici pubblicati dall'autore a margine del volume: M. Gigante, "A Pseudo-Senofonte, Ath.Pol. III, 11", *La Parola del Passato* 6, 1951, p. 448-450; "A Pseudo-Senofonte, Ath.Pol. 1, 11", *La Parola del Passato* 9, 1954, p. 300-302.

“giusto sul piano dell'utile” contrapposto al “giusto sul piano dell'intelletto”, che rivela lo spessore intellettuale dello Pseudo-Senofonte e lo avvicina a Tucidide, dal quale resta tuttavia distinto “come un sociologo si distingue da uno storico”; o ancora la lettura di II, 7-8 dal quale l'autore traeva non solo la convinzione della sua controversa cronologia ma anche l'indicazione della presenza di una logica “imperialistica” nella centralità di Atene e del Pireo in relazione ai traffici commerciali⁶.

Cito poi due studi legati ad altrettanti motivi centrali nell'economia del testo dello Pseudo-Senofonte. Il primo è l'articolo di Momigliano “Sea power in Greek Thought” del 1944, ripubblicato nel *Il contributo alla storia degli studi classici*, nel 1960 e tradotto in italiano nella raccolta di saggi *Storia e storiografia antica* nel 1987. Lo Pseudo-Senofonte, che Momigliano datava tra lo scoppio della guerra del Peloponneso e il 425, “with a slight preference for the years 431-430”, vi era richiamato per il nesso istituito tra talassocrazia e democrazia e per quello tra talassocrazia e impero: “above all he knows that sea-power means wealth; and wealth makes democracy easy”. Oltre a un confronto con il *de pace* di Isocrate, Momigliano associava *AP* al secondo discorso pericleo in Tucidide (II, 60-64) nel quale il tema del dominio sul mare è presentato come relativamente nuovo, dato che suggeriva allo studioso la conoscenza da parte di Tucidide del *pamphlet*, utilizzato dallo storico nel forgiare le argomentazioni di Pericle. Una breve affermazione presente nel saggio è stata spesso ripresa da studiosi successivi, soprattutto per la prima parte, relativa ai silenzi e alle omissioni dello Pseudo-Senofonte: “the author says much less than he thinks, but obviously does not believe sea power compatible with decent government”⁷.

Infine, Franco Sartori con il suo studio su *Le eterie nella vita politica ateniese del VI e del V secolo a.C.*, del 1957, ha rappresentato un solido richiamo per il quadro dell'evoluzione dell'aristocrazia e degli ambienti oligarchici ad Atene nel periodo di formazione e poi di trionfo della democrazia, collegando in modo duraturo il nostro autore a quel mondo⁸. Il collegamento non era naturalmente nuovo

6 S. Mazzarino, *Il pensiero storico classico*, I, Roma-Bari, Laterza, 1965, p. 300-307, 566-576. Il tema dell'obiettività di *AP* trovava per Mazzarino nelle considerazioni economiche la propria espressione più caratteristica: “Secondo l'autore (I 1), un conto è lodare, un conto è constatare la perfezione di un metodo politico: ma proprio quest'insieme di spiegazioni, che in buona parte un moderno chiamerebbe economiche o materialistiche, consente all'autore dell'*Athenaion Politeia* di conciliare la sua avversione alla democrazia e al *trópos* di essa con il riconoscimento della perfezione di quel *trópos* (III 1): spiegazione economica e obiettività vanno insieme, per lui”. Centralità delle considerazioni economiche e prospettiva sociologica restano due campi d'indagine sul testo di *AP* chiaramente individuati da Mazzarino e non sempre raccolti negli studi successivi, sia pure con alcune importanti eccezioni, come si vedrà.

7 A. Momigliano, “Sea Power in Greek Thought”, in *Secondo contributo alla storia degli studi classici*, Roma, Edizioni di storia e letteratura, 1960, p. 57-67 (le citazioni sono tutte tratte da p. 59).

8 F. Sartori, *Le eterie nella vita politica ateniese del VI e del V secolo a.C.*, Roma, L'Erma di Bretschneider, 1957, p. 70 ss.

(Sartori stesso fa frequente riferimento alla *Aristocratie athénienne* di Méautis del 1927), ma la pur rapida caratterizzazione dello Pseudo-Senofonte come “uomo di straordinaria intelligenza e di rigore logico fino ad allora sconosciuto nella trattazione di cose politiche”⁹ contribuiva a renderlo un testimone, forse anche un promotore, della radicalizzazione dello scontro politico che Sartori attribuiva all'evoluzione delle eterie verso *synomosie*, occulte ma assai determinate nella loro opposizione alla democrazia. Lo Pseudo-Senofonte era per Sartori un rappresentante dell'ala radicale dell'aristocrazia ateniese, che cercava nuove strade dopo il fallimento dell'opposizione aperta di Tucidide di Melesia e documentava la fase di passaggio verso una opposizione silenziosa ma instancabile contro il regime democratico, rispetto al quale, afferma Sartori, “il prepotere della demagogia ... *costringe* le eterie avversarie ad agire in segreto e concorre a trasformarle lentamente in *sinomosie*, antistatali ed illegali”¹⁰.

2. Le cose “semplici”¹¹: l'inquadramento dell'opera e del suo autore

Il primo elemento controverso di *AP* è inevitabilmente quello dell'inquadramento dell'opera: cronologia, paternità, struttura del testo, destinazione e scopo. Questi temi risultano di necessità legati tra loro e costituiscono il primo livello nell'affrontare la “questione *AP*”. Non mi dilungherò in una lista di proposte di datazione e attribuzione; una ricostruzione molto dettagliata della questione è stata offerta da Cinzia Bearzot per l'attribuzione dell'opera e da Paolo Tuci per la sua datazione¹²; un'ampia discussione relativa al problema cronologico si trova inoltre in un recente lavoro di Giuseppe Serra¹³. Mi limiterò a indicare un quadro sintetico per gli anni che ci interessano.

Datazione. Fino al 1968, c'erano tre possibili collocazioni cronologiche per *AP*: una datazione alta, prima dello scoppio della guerra del Peloponneso, una intermedia, prima del 424, e una bassa, prima del 413 o del 411. Alla prima datazione aderivano ad esempio Mazzarino e prima di lui Mario Attilio Levi e, per ragioni diverse, lo Stecchini (che la collocava proprio al confine tra datazione alta e intermedia,

9 *Ibidem*, p. 71.

10 *Ibidem*, 72 [corsivo mio].

11 Riprendo l'espressione felicemente utilizzata da Lapini (n. 3), non certo per distinguere gerarchicamente gli argomenti che saranno affrontati nelle pagine seguenti, ma per organizzarli secondo un grado crescente di complessità in relazione al testo di *AP*.

12 C. Bearzot, “La paternità dell'opera”, in Bearzot-Landucci-Prandi (n. 1), p. 3-28; P. Tuci, “La datazione dell'*Athenaion Politeia* pseudosenofontea. Problemi metodologici e proposte interpretative”, in Bearzot-Landucci-Prandi (n. 1), p. 29-71.

13 G. Serra, “*Athenaion Politeia*. Un falso Senofonte o un falso di Senofonte?”, *Incontri di Filologia Classica* 12, 2012/13, p. 161-189.

al 431)¹⁴. La datazione intermedia era caldeggiata come si è visto da Momigliano e, senza specifica discussione, da Sartori. Gigante univa come si è detto la data intermedia e quella bassa in una finestra 431-411. Due precoci interventi di Serra sposavano una data bassa, intorno al 417, collegandola all'ostracismo di Iperbolo, ma l'autore correggerà in seguito questa sua convinzione¹⁵. Nessuno era mai sceso oltre il 411: *AP* aveva una solida collocazione nella seconda metà del V secolo.

Negli ultimi 50 anni non si è raggiunta una semplificazione delle alternative ma, al contrario, una loro proliferazione – non solo in Italia naturalmente. La data alta è ormai quasi dismessa – solo Gabba, tra gli studiosi italiani, l'ha mantenuta nei suoi saggi sui dati economici nello Pseudo-Senofonte¹⁶. Piuttosto diffusa è l'adesione alla data intermedia (431-425): Canfora la faceva sua nel saggio del 1980, e con lui Cataldi, Namia, Flores, Mariotta, Mosconi¹⁷; Serra, nel 1979, aveva adottato una forbice più ampia, sulla scia di quella suggerita da Gigante, tra il 429 e il 413¹⁸. La data tradizionalmente considerata come “bassa” è stata difesa in particolare da Walter Lapini, che è tornato in diverse occasioni sulla questione con proposte che comunque non infrangono mai la convinzione di mantenere fisso il *terminus ante quem* al 413 o 411 (con una datazione che è oscillata tra 415

- 14 L.C. Stecchini, *Athenaion Politeia. The Constitution of the Athenians by the Old Oligarch*, Glencoe, Illinois, The Free Press, 1950; M.A. Levi, *Plutarco e il V secolo*, Milano-Varese, Istituto Editoriale Cisalpino, 1955, p. 283.
- 15 G. Serra, “La data della *Costituzione degli Ateniesi* dello Pseudo-Senofonte”, *Atti e memorie dell'Accademia Patavina di Scienze, Lettere ed Arti* 84, p. 271-276; “La data di composizione della ‘Costituzione degli Ateniesi’ dello Pseudo-Senofonte”, *Rendiconti dell'Accademia nazionale dei Lincei* s. VIII vol. 17, 1962, p. 295-307.
- 16 E. Gabba, “La società ateniese nel Vecchio Oligarca”, *Athenaeum* 66, 1988, p. 5-10 (ripubblicato in *Del buon uso della ricchezza. Saggi di storia economica e sociale del mondo antico*, Milano, Guerrini e Associati, 1988, p. n-18); “Gli argomenti economici nell'*Athenaion Politeia* pseudosenofontea”, *Athenaeum* 82, 1994, p. 7-12 (ripubblicato in Gigante-Maddoli (n. 1), p. 71-77), posizione recentemente sostenuta da V.J. Gray, *Xenophon on Government*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, p. 57-58.
- 17 L. Canfora, *Studi sull'Athenaion Politeia pseudosenofontea*, Torino, Accademia delle Scienze, 1980, p. 62-78; L. Canfora (a cura di), *Anonimo ateniese. La democrazia come violenza*, Palermo, Sellerio, 1982, p. 9-10 (datazione proposta: 429-424); S. Cataldi, *La democrazia ateniese e gli alleati (Ps.Senofonte, ‘Athenaion Politeia’ I 14-18)*, Padova, Editoriale Programma, 1984, p. 47-48; “*Ἀρχολασία* e *ἰσηγορία* di meteci e schiavi nell'Atene delle Pseudo-Senofonte. Una riflessione socio-economica”, in M. Sordi (a cura di), *L'opposizione nel mondo antico*, Milano, Vita e Pensiero, 2000, p. 75-101, a p. 77 n. 12; G. Namia (a cura di), *Pseudo-Senofonte*, La costituzione degli Ateniesi ovvero la democrazia sotto accusa, Milano, Jaca Book, 1990; E. Flores, *Synesis. Studi su forme di pensiero storico e politico greco*, Napoli, Liguori, 1991, p. 53; G. Mariotta, “Il decreto di Antimaco, Aristofane e la *Costituzione degli Ateniesi* pseudosenofontea”, *Prometheus* 27, 2001, p. 113-118; G. Mosconi, “Pericle e il Vecchio Oligarca su democrazia e talassocrazia”, in R. Burri et al. (a cura di), *Ad limina. 2. Incontro di studio tra i dottorandi e i giovani studiosi di Roma*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 2004, p. 21-39, a p. 38 n. 43. Canfora correggerà qualche anno dopo la memoria del 1980 la sua datazione, portandola agli anni conclusivi della guerra del Peloponneso (408-404; L.Canfora, “Non bastano gli *atimoi* per abbattere la democrazia”, *Quaderni di storia* 22, 1985, p. 5-8).
- 18 G. Serra, *La forza e il valore. Capitoli sulla Costituzione degli Ateniesi dello Pseudo-Senofonte*, Roma, L'Erma di Bretschneider, 1979, p. 73-78; come si vedrà l'autore ha rivisto questa sua datazione, aprendosi alla possibilità di una cronologia sensibilmente più bassa.

e appunto 411)¹⁹. Sulla sua scia, fissando quel *terminus* al 413, si muove Tuci nel contributo già ricordato, una posizione accolta e confermata dagli altri autori del volume del 2011: Tuci stesso indicava una data intorno al 415, comunque successiva al 425/4²⁰. Maddalena Zunino ha invece proposto una datazione al 411, in diretta connessione con il colpo di stato oligarchico²¹. In un denso articolo recente, Gargiulo ha riaffermato la datazione agli anni della guerra archidamica, esprimendo peraltro il suo “stupore” per la ricerca di collocazioni cronologiche alternative a questa che, negli ultimi anni almeno, pare raccogliere in Italia ampi (ma non univoci) consensi²².

Alcune proposte sono state tuttavia avanzate a infrangere il limite cronologico inferiore del 413 (411). Maria José Fontana propose per prima di scendere agli anni 410-406, così da salvare l'attribuzione senofontea²³. Le posizioni della Fontana non hanno avuto accoglienza molto favorevole (si vedano le recensioni comunque benevole di Payen, Piérard e quella assai più severa di Gigante, come severi sono i giudizi espressi da Lapini 1998). Per ragioni differenti, una data post-411 era stata intravista anche da Luciano Canfora nel 1985, dopo una prima accettazione del 424 come *terminus ad quem* nel volume del 1980, per collegare il testo alla presenza di Crizia in Tessaglia, riprendendo la tesi di Hemmerdinger dell'émigré; Canfora tuttavia è poi giunto alla conclusione che un tale ribassamento della cronologia “non è necessario”²⁴. Marta Sordi, in diversi contributi apparsi a partire dal 2002, ha ripreso la proposta di datazione della Fontana, apportando nuovi argomenti e rilanciando la possibilità di Senofonte come autore. L'ipotesi ha preso una maggiore visibilità e ha iniziato a essere posta sul piano delle alternative possibili²⁵.

19 Cfr. W. Lapini, “Il Vecchio Oligarca e gli *Uccelli* di Aristofane. Considerazioni cronologiche sulla *Res Publica Atheniensium* pseudosenofontea”, *Sandalion* 10-11, 1987-88, p. 23-48; “Storie di sofisti. Antifonte di Ramnunte e la *Costituzione degli Ateniesi* anonima”, *Sandalion* 14, 1991, p. 21-62; W. Lapini, *Commento all'Athenaion Politeia dello pseudo-Senofonte*, Firenze, Università degli studi di Firenze, 1997, p. 11; “L'*Athenaion Politeia* dello Pseudo-Senofonte e i “ricordi a distanza””, *Sileno* 24, 1998, p. 109-134; Lapini (n. 3); “Lo Pseudo-Senofonte e le guerre civili (Ath. Pol. 3, 10-11)”, in A. Casanova – P. Desideri (a cura di), *Evento, racconto, scrittura nell'antichità classica*, Firenze, Università degli studi di Firenze, 2003, p. 107-121, a p. 109 n. 6.

20 Tuci (n. 12), p. 58-69.

21 M. Zunino, “Atene del disonore. [Xen] *Athenaion Politeia* 3. 12-13”, *Klio* 89, 2007, p. 320-321. Cfr. “[Xen.] *Athenaion Politeia* 2.17: il *demos* assente, gli altri e il fallimento della pace di Nicia”, *Hermes* 137, 2009, p. 285-301.

22 T. Gargiulo, “Per un profilo dell'anonimo autore dell'*Athenaion Politeia* pseudosenofontea”, in Bearzot-Canevaro... (n. 1), 2018, p. 291-308.

23 M.J. Fontana, *L'Athenaion Politeia del V secolo a.C.*, Palermo, 1968, p. 5 ss.

24 Canfora, “Non bastano...” (n. 17), p. 5-8; *La guerra civile ateniese*, Milano, Rizzoli, 2013.

25 M. Sordi, “L'*Athenaion Politeia* e Senofonte”, *Aevum* 76, 2002, p. 17-24; “Senofonte e la democrazia”, in Bultrighini (n. 2), p. 305-314; “Se Atene fosse un'isola ... Un *adynaton* in Tucidide e l'*Athenaion Politeia*”, *The Ancient World* 37, 2001, p. 153-156.

Al IV secolo assegnava l'opuscolo Roscalla, con argomenti legati al genere letterario di appartenenza del testo. Una posizione che non ha trovato molti sostenitori, né in Italia né all'estero ed è stata discussa in modo puntuale da Lapini²⁶. In alcuni contributi recenti e nella sua edizione per la Fondazione Valla, anche Serra si è mostrato aperto a un abbassamento al IV secolo di *AP*, individuando in particolare un duraturo "pregiudizio" nella moderna storiografia a favore della datazione al V, che l'autore definisce come "dogma roscheriano"²⁷.

Esiste dunque da un lato una convergenza piuttosto ampia a una data grosso modo da ascrivere tra il 431 e il 413 (l'intermedia e la bassa), con una certa preferenza per gli anni 20 del secolo. D'altra parte, abbandonata, per ora almeno, l'ipotesi di una collocazione cronologica più alta, se ne sono avanzate altre per una più bassa, per lo più legate alla possibilità di recuperare così la paternità senofontea.

A queste ultime proposte si può ricollegare, almeno in parte, Domenico Musti, la cui posizione è, purtroppo, ricostruibile solo parzialmente. Lo studioso ha espresso dubbi sulla necessità di mantenere i confini cronologici tradizionalmente assegnati all'opera, con un progressivo allontanamento dalla collocazione più generalmente accolta, dapprima nella *Storia greca* del 1989 e poi, in modo più esplicito, nel volume *Demokratia, Origine di un'idea* del 1995 (un passo citato per esteso anche nelle recentissime pubblicazioni di Gargiulo e di Serra)²⁸. Aggiungo che una spia della convinzione di dover abbassare, anche radicalmente, la data di composizione appare nella nuova edizione della *Storia greca* del 2006, nella quale, all'interno della *nota integrativa* dedicata ad *AP*, compare tra le opzioni, oltre alla paternità senofontea che Musti evidentemente non scartava del tutto, quella di considerare il testo un "lavoro di scuola, di ambito peripatetico (Demetrio del Falero?)"²⁹. Lo stesso Musti, in margine a un convegno urbinato del 2010, aveva peraltro annunciato l'intenzione di sviluppare in un lavoro allora evidentemente *in fieri* il tema della cronologia del nostro testo, alludendo a elementi lessicali che a suo giudizio avrebbero richiesto di abbassarne in modo considerevole la data di composizione³⁰. La scomparsa dello studioso, purtroppo, è avvenuta prima della

26 F.R. Roscalla, "Περὶ δὲ τῆς Ἀθηναίων πολιτείας...", *Quaderni Urbinati di Cultura Classica* 50, 1995, p. 105-130. Cfr. W. Lapini, "L'Athenaion Politeia dello Pseudo-Senofonte e i "ricordi a distanza"", *Sileno* 24, 1998, p. 109-134.

27 Serra (n. 13); G. Serra (a cura di), *Pseudo-Senofonte. Costituzione degli Ateniesi*, Milano, Fondazione Lorenzo Valla, 2018, p. XVIII-XXV, XLIV; nel complesso Serra pare orientato a datare *AP* nel IV secolo e a considerare la rappresentazione fittizia di una discussione sulla democrazia ambientata all'epoca della guerra del Peloponneso. Sulla collocazione cronologica più specifica Serra lascia aperte diverse possibilità, anche se emerge una certa preferenza per una data intorno alla metà del secolo.

28 D. Musti, *Storia greca*, Roma-Bari, Laterza, 1989, p. 382; *Demokratia. Origini di un'idea*, Roma-Bari, Laterza, 1995, p. 57-62.

29 D. Musti, *Storia greca*, Roma-Bari², Laterza, 2006, p. 377-378.

30 Il lavoro in corso fu annunciato da Domenico Musti ai margini del convegno "La commedia greca e la storia" (Urbino 18-20 maggio 2010), organizzato da Franca Perusino e Maria Colantono, i cui atti sono stati

pubblicazione di tale lavoro e non è più possibile ricostruire come fosse argomentata la nuova proposta di datazione.

Attribuzione. Il problema della paternità dell'opera pare oggi meno urgente. Forse solo le proposte di Luciano Canfora a favore di Crizia e di Marta Sordi per Senofonte rappresentano per gli studiosi che le hanno avanzate un elemento centrale del loro discorso su *AP*³¹. Altre paternità sono state ipotizzate non senza cautele (il Senofonte *maior* di Rossetti o Andocide da Cinzia Bearzot, ad esempio³²), altre sono state abbandonate dagli stessi studiosi che le avevano avanzate (Antifonte o l'area antifontea di Lapini³³). Nel complesso mi pare che sull'assenza di strumenti minimi per poter condurre a buon fine una attribuzione ben argomentata si registri oggi un certo consenso. La discussione si è semmai spostata sulla caratterizzazione dell'orientamento politico dell'autore: oligarca moderato o estremista? Quest'ultima posizione riscuote i maggiori consensi in Italia, benché la possibilità di una connotazione moderata dello Pseudo-Senofonte non sia mai stata del tutto abbandonata³⁴.

Per quel che riguarda la *struttura del testo*, l'ipotesi di Cobet che si tratti di un dialogo è stata rilanciata e difesa in diverse sedi da Canfora³⁵. Discussa e rifiutata da Lapini³⁶, la proposta non pare essere stata mai del tutto né accolta né dismessa, ma viene spesso menzionata come possibilità: la forma-dialogo è utilizzata ad es. nella traduzione di Monica Centanni³⁷ e vi ha fatto riferimento ancora recentemente Cinzia Bearzot³⁸, mentre non è accolta nella traduzione di Serra e nella

pubblicati in F. Perusino-M.Colantonio (a cura di), *La commedia greca e la storia. Atti di un seminario di studi*, Urbino 18-20 maggio 2010, Pisa, Edizioni ETS, 2012.

- 31 Canfora, *Studi* (n. 17); Sordi, "L'*Athenaion*..." (n. 25); "Senofonte e la democrazia" (n. 25).
- 32 L. Rossetti, "Autore dell'*Athenaion Politeia* fu forse un socratico, omonimo di Senofonte Erchieo?", in Gigante-Maddoli (n. 1), p. 141-158, con una importante riflessione sui caratteri "socratici" presenti nell'opera; Bearzot (n. 12), p. 25-28.
- 33 W. Lapini, "De tempore et auctore libelli pseudoxenophontei 'De republica Athenensium'", *Latinitas* 35, 1987, p. 163-175, 249-258; cfr. Lapini, *Commento* (n. 17) e "Filologia ciclica..." (n. 3).
- 34 A favore di uno Pseudo-Senofonte oligarca estremista: Serra, *La forza...* (n. 18); Canfora, *Studi...* (n. 17); Lapini, *Commento* (n. 17); "Filologia ciclica..." (n. 3); M. Centanni, *La nascita della politica: la costituzione di Atene*, Venezia, Editrice Cafoscarina, 2011, p. 38-40; una posizione articolata, sulla base di una puntuale rilettura di alcuni passi-chiave del testo e di alcune scelte autoriali, ha presentato recentemente Gargiulo (n. 22), che, individuando nell'autore un possessore di navi di sentimenti chiaramente oligarchici, ne sfuma almeno in parte il radicalismo in ragione di alcune aperture alla democrazia (cfr. in part. p. 294-299 e n. 12, 22).
- 35 L. Canfora, "Ipotesi sull'*Athenaion Politeia* anonima", *Quaderni di storia* 5, 1979, p. 315-318; "Struttura e funzione del dialogo in Tucidide e in Pseudo-Senofonte", in *La struttura della fabulazione antica*, Genova, Università di Genova, Istituto di Filologia classica e medievale, 1979, p. 27-44; Canfora, *Studi...* (n. 17).
- 36 W. Lapini, "Lo Pseudo-Senofonte e la *Dialog-Hypothese*", *Orpheus* 12, 1991, p. 18-34.
- 37 Centanni (n. 34), 83-85.
- 38 C. Bearzot, "Pseudo-Senofonte, *Ath. Pol.* II 19-20: εἶναι / οὐκ εἶναι τοῦ δήμου", in Bearzot-Canevaro... (n. 1), p. 353-369.

sua recente edizione³⁹. Essa ha il vantaggio di spiegare alcune aporie e apparenti contraddizioni nel testo con il confronto tra due posizioni oligarchiche, una più tradizionalista e un'altra più nuova e "intelligente", in cui solo quest'ultima corrisponderebbe in pieno alle convinzioni dell'autore⁴⁰. La questione è stata tuttavia risolta anche in altri modi: Serra, richiamandosi a Mazzarino, parlava di "struttura antilogica" del testo come un dato culturale dell'autore e non strutturale del testo⁴¹. Gargiulo ha proposto di vedere operante in *AP* una sorta di "doppio codice", con da un lato il richiamo ai *topoi* tradizionali della polemica aristocratica per esibire una "tradizionale e imprescindibile ostilità, autentica ma anche ritualizzata" contro il *demos* e dall'altra una capacità di riconoscere i benefici del sistema democratico anche per la componente aristocratica: una "opposizione irriducibile nei principi... ma negoziabile sugli obiettivi di interesse comune"⁴².

Sulla destinazione e gli scopi del testo, l'opposizione centrale, non solo in Italia naturalmente, è tra chi vi vede il documento di un aristocratico capace di sottoporre a una analisi di carattere "obiettivo" il sistema di governo democratico di Atene, senza implicazioni legate al sovvertimento di quel regime o addirittura rassegnato e sfiduciato sulle possibilità di portarle a termine (perché le ritiene non realistiche o perché non si sottrae a considerare anche i benefici che il "sistema Atene" porta con sé e che non vanno del tutto perduti) e chi invece una vera e propria "chiamata alle armi" degli anti-democratici. Se esiste una certa concordia nel riconoscere nelle riunioni simposiali degli ambienti oligarchici il luogo più idoneo come sede di presentazione delle riflessioni dell'autore sulla democrazia⁴³, per evitare l'esposizione pubblica di idee di stampo eversivo in riferimento alla democrazia e per la possibilità di svolgere al loro interno un dibattito interno ai gruppi oligarchici, lo scopo resta dunque ancora una questione aperta, in parte collegata all'alternativa tra un aristocratico moderato e uno oltranzista: le due questioni non necessariamente si sovrappongono, anche se chi propende per il carattere militante del testo per lo più vede nel suo autore un oligarca oltranzista.

39 G. Serra, *La Costituzione degli Ateniesi dello Pseudo-Senofonte. Testo e traduzione*, Bollettino dell'Istituto di Filologia Greca dell'Università di Padova, suppl. 4, Roma, 1979; Serra, *Pseudo-Senofonte* (n. 27).

40 La definizione dei caratteri dei due interlocutori nel dialogo è di Canfora e ha per così dire fissato il senso della opzione dialogica per il testo e guidato la distribuzione delle battute all'interno dell'opera per gli studiosi che ne hanno accolto l'ipotesi: l'interlocutore "intelligente" assume, in questa prospettiva, un ruolo simile a quello di Socrate dei dialoghi platonici, quello "tradizionalista" ripeterebbe invece luoghi comuni della polemica anti-democratica, ormai inefficaci a una piena e profonda comprensione e critica del sistema democratico ateniese. Appare chiaro che, secondo questa ricostruzione del testo, mentre il "tradizionalista" si rivela rassegnato e incapace di elaborare una reale strategia per rovesciare tale sistema, l'"intelligente" ha un progetto preciso che nasce proprio dalla più acuta capacità di cogliere i punti di forza della democrazia e individuare così il modo più idoneo a colpirlo.

41 Serra, *La Costituzione degli Ateniesi* (n. 39); *Pseudo-Senofonte* (n. 27), p. XLI-XLIII.

42 Gargiulo (n. 22), p. 300-302.

43 Cfr. Gargiulo (n. 22), p. 297.

La convinzione che lo sguardo dello Pseudo-Senofonte e la sua lucidità nel valutare la democrazia come sistema coerente ed efficace derivasse da un atteggiamento rassegnato in relazione alle possibilità di rovesciare l'odiata democrazia, che era stata già sposata da Gigante e da Mazzarino, è recentemente ripresa, sia pure con differenze significative, da Gargiulo. La tesi dell'esortazione all'azione è sostenuta, sia pure da prospettive in larga parte non coincidenti, da Canfora e da Lapini⁴⁴ e in relazione ad essa l'aggettivo più utilizzato è "radicale": un oligarca "radicale" si oppone alla democrazia "radicale", dunque post-periclea e forse anche post-cleoniana. La questione è certamente complessa e si intreccia inevitabilmente con la lettura generale dell'opera: mi pare tuttavia opportuno notare come l'uso del termine "radicale" meriterebbe una riflessione nuova in relazione al modo in cui viene utilizzato per scandire l'evoluzione dello scontro politico ad Atene nel V secolo, dove appare talora una semplificazione degli sviluppi storici della democrazia ateniese post-periclea⁴⁵.

Aspetti filologici e linguistici. Sul piano della revisione filologica e testuale si deve citare naturalmente l'ottima edizione di Serra 1979, ripresa sostanzialmente in Serra 2018, ma anche diversi interventi puntuali su singoli passi, che hanno portato, in anni recenti, risultati importanti per una migliore lettura e interpretazione del testo⁴⁶. Diverse traduzioni sono state presentate nell'arco cronologico che ci interessa⁴⁷. Sul piano della caratterizzazione linguistica dell'opera, si è forse fatto meno: l'unico intervento esplicitamente dedicata a questo tema mi pare un articolo di Diego Lanza che metteva l'accento sul carattere "denotativo più che connotativo" e sull'"isolamento linguistico" del testo⁴⁸, al quale si deve affiancare un lungo e denso contributo di Albio C. Cassio sui caratteri delle trasformazioni linguistiche ad Atene, tra lingua volgare e registri tradizionali alti⁴⁹.

44 Canfora, *Studi* (n. 17); Lapini, *Commento* (n. 17); cfr. anche Centanni (n. 34).

45 Si veda P. Brun – P. Lafargue, "Peut-on parler de démocratie radicale à Athènes?", *Dialogues d'histoire ancienne* 42/1, 2016, p. 27-51.

46 Solo per citarne alcuni, cfr. di Lapini, oltre alle innumerevoli discussioni testuali nel suo *Commento* (n. 17), "Note pseudosenofontee", *Paideia* 71, 2016, p. 67-79; T. Gargiulo, "Tre note sull'*Athenaion Politeia* pseudo-senofontea (I 11, I 14, 2 11)", *Eikasmos* 10, 1999, p. 63-81 e "Una congettura a Pseudo-Senofonte, Ath. Pol. II 1", *Lexis* 34, 2016, p. 159-163; C. Neri, "Noterelle allo Pseudo-Senofonte", *Incontri di Filologia Classica* 10, 2010-11, p. 199-223.

47 Fontana (n. 23); Serra, *La Costituzione* (n. 41); Canfora, *Anonimo* (n. 17); G. Namia (a cura di), *Pseudo-Senofonte, La Costituzione degli Ateniesi ovvero la democrazia sotto accusa*, Milano, 1990; S. Ammendola, *Pseudo-Senofonte, La costituzione degli Ateniesi*, Napoli, 2006; Centanni (n. 34); Serra, *Pseudo-Senofonte* (n. 27).

48 D. Lanza, "Osservazioni linguistiche all'*Athenaion Politeia*", *Prometheus* 3, 1977, p. 211-220, alla p. 218.

49 A. C. Cassio, "Atene 'volgare' e Ioni in Atene alla fine del V secolo a.C.", *AION* 3, 1981, p. 79-93; alla lingua dello Pseudo-Senofonte il prof. Cassio ha dedicato un corso universitario di grande ricchezza nel 1982, sfortunatamente mai pubblicato. Importanti approfondimenti terminologici sono stati forniti da M. Faraguna, "Lessico e argomenti politici nello scritto del 'Vecchio Oligarca'", in Bearzot-Landucci-Prandi (n. 1), p. 73-97. Riflessioni rilevanti su alcuni aspetti della costruzione e struttura del testo siano state presentate da Lapini, *Commento* (n. 17) e Gargiulo (n. 22). Un'analisi linguistica di AP nel suo complesso sembra davvero auspicabile, soprattutto se svincolata dall'urgenza di utilizzarla in relazione all'attribuzione della paternità

Enrico Flores individuava dal canto suo tracce di oralità che farebbero pensare alla trascrizione finale di un discorso, la relazione tenuta “da un fuoriuscito a un pubblico di fuoriusciti e nemici di Atene” la cui redazione scritta doveva invece circolare nella città, mantenendo il sapore di un discorso effettivamente tenuto – quindi con un margine di artificiosa ricostruzione della patina orale⁵⁰.

3. Le cose “complicate” (1): AP e la democrazia ateniese

L'ultima annotazione ci porta al primo nucleo tematico che vorrei trattare. Come si è letta la *demokratia*, la *Athenaion Politeia* dello Pseudo-Senofonte? La domanda può divaricarsi in due: 1. Quale democrazia rappresenta lo Pseudo-Senofonte? 2. Quanto quella democrazia rappresentata e in certo senso letteraria – per quanto realisticamente letteraria – dello Pseudo-Senofonte ci dice sul fenomeno *storico* della democrazia ateniese?

Uno dei pochi punti di consenso nel valutare AP è nel modo di intendere il riferimento al *tropos tes politeias* oggetto del violento attacco dell'autore come qualcosa di più rispetto alla organizzazione politico-istituzionale della *politeia* ateniese: “indica il *way of life* democratico”⁵¹. L'accusa riguarda la *demokratia* come qualcosa di più ampio di una organizzazione politica (naturalmente se intesa secondo una prospettiva moderna). Ma cosa? Uno stile di vita, una nuova cultura della collettività, nuove forme di accesso al benessere; oppure un nuovo strumento per regolare i rapporti e i conflitti di classe, o le due cose insieme? Lo Pseudo-Senofonte è stato spesso utilizzato per definire il quadro dell'oggetto del suo interesse, il mondo della democrazia ateniese, con risultati molto diversi. In che modo leggere la sua rappresentazione “sociologica” di Atene e come collegarla all'idea di *demokratia* e alla realtà storica della vita politica, sociale e culturale e perfino religiosa sotto il governo democratico?

Abbiamo già visto come Mazzarino affrontasse la questione: lo Pseudo-Senofonte riconobbe le ragioni profonde del conflitto di classe alla base della democrazia – o meglio al quale la democrazia rispondeva – in modo netto, conseguente, “obiettivo”. Una operazione possibile solo attraverso una profonda capacità di osservare la realtà, in particolare quella dei fatti economici, unita a una sensibilità spiccata per l'analisi sociale. Mario Vegetti, anche lui favorevole a una data alta, aveva invece intravisto nel testo i segni di quella che chiamava una “sociologia eleatica”, vicina alle distinzioni, polari e binarie, elaborate da Parmenide e da Melisso: *aletheia* e

dell'autore.

50 E. Flores, *Il sistema non riformabile. La pseudosenofontea Costituzione degli Ateniesi e l'Atene periclea*, Napoli, Liguori, 1982, p. 30-32.

51 Lapini, *Commento* (n. 17), p. 17.

doxa come i due epicentri della divisione della *polis* e linee guida nella costruzione del discorso di AP. Serra nel volume del 1979 ha ripercorso con finezza questa proposta e Flores l'ha, almeno in parte, ritenuta plausibile – ma non decisiva, come vedremo, per i tratti che lo studioso riteneva salienti e che applicavano prospettive degli studi di matrice marxista sulle società antiche⁵².

In anni di fervido dibattito dunque si inseriscono gli studi di Luciano Canfora, la cui interpretazione dell'opera e del contesto della sua realizzazione è strettamente legata alla lettura della democrazia, come fenomeno storico del mondo ateniese classico, certo, ma non senza “interferenze” con una più ampia riflessione sulla nozione di democrazia come costruzione retorica, che coinvolge a pieno titolo anche la natura della democrazia moderna. Il II capitolo della monografia del 1980, il più lungo del libro, è intitolato *demokratia* (p. 34-61) e presenta alcuni punti fermi del pensiero di Canfora, che provo a riassumere sinteticamente: 1. il termine *demokratia* nasce già con una connotazione di parte e polemica (tesi non nuova, naturalmente, che richiamava tra le altre le posizioni di Ehrenberg, Ch. Meier, Sealey citati a p. 34, n. 2), è un *mot de combat*, non implica una nozione inclusiva nella componente *demos* né una legittimazione del potere nel suffisso *kratos*, che parla invece della natura violenta del dominio del *demos*; 2. è parola relativamente recente; 3. rappresenta una pratica più che un sistema politico: è una modalità per regolare, attraverso rapporti di forza, le relazioni tra classi sociali; 4. non è corretto associarla all'idea di maggioranza, perché al suo interno al potere è comunque una minoranza degli abitanti della *polis*, vale a dire i cittadini di pieno diritto, anzi, richiamando Aristotele nel celebre passo della *Politica*, solo una parte dei cittadini, i poveri – fin qui, vale la pena notarlo, Canfora ha utilizzato principalmente fonti del IV secolo: Platone, Senofonte, Aristotele. La ragione di questa accezione di democrazia sarebbe da ricercare, secondo Canfora, nella nascita nell'Atene post-periclea di un regime che aveva effettivamente quei connotati di dominio violento del popolo, la democrazia “radicale”. 5. Esiste una antinomia già nel V secolo tra democrazia e libertà, che Pericle conosceva e si sarebbe sforzato di risolvere a suo modo. Un'antinomia che procederebbe di pari passo con l'adozione del termine *demokratia*, che Pericle avrebbe utilizzato (in particolare nel celebre paragrafo dell'*epitafio*, Tucidide, II, 37, 1-2) solo per rassicurare subito dopo la componente meno “democratica” dell'uditorio. La discussione

52 M. Vegetti, *Il dominio e la legge (ps. Senofonte)*, in D. Lanza – M. Vegetti – G. Caiani – F. Sircana, *L'ideologia della città*, Napoli, Liguori, p. 29-56; Serra, *La forza...* (n. 18); Flores (n. 50). In riferimento all'interesse degli studiosi italiani di orientamento marxista per il testo dello Ps.-Sen., va sottolineato come esso non abbia determinato una lettura uniforme e condivisa del testo, né sul piano del metodo né su quella dell'esegesi del contenuto. Se è vero che la funzione delle riflessioni sociali ed economiche nel testo è stato messo in primo piano grazie a tali studi, non è difficile cogliere il diverso trattamento del tema, ad esempio, in Mazarino, Flores e Musti e il ruolo marginale che tali riferimenti occupano in Canfora. Sulle letture marxiste di AP, si veda anche *infra* n. 72 e, in generale, la relazione di Yannick Muller in questo volume.

del passo tucidideo, decisivo per l'idea canforiana di *demokratia*, è relegata in una nota, sia pur lunga, nella quale il passo è reso così: "si chiama *demokratia*... però noi viviamo in un sistema politico libero (*eleuthéros dè politeùomen*)"⁵³. Canfora non abbandonerà più il tema, ma lo rielaborerà in un gran numero di saggi che testimoniano di un percorso in costruzione, di una ricerca aperta. Il testo *demokratia* del 1995, inserito nel volume collettaneo sui *25 secoli di democrazia*, riassume sostanzialmente le premesse contenute nella memoria dell'80; e ancora nei volumi del 2011 (*Il mondo di Atene*) e del 2013 (*La guerra civile ateniese*) le fondamenta di questa che appare di fatto una dissoluzione della nozione di *demokratia* appaiono evidenti, e ancora una volta si basano in fondo sulla lettura dell'*epitafio* di Pericle come un testo da leggere non tanto come "manifesto" della *demokratia* quanto come "presa di distanza" dalla democrazia da parte del Pericle di Tucidide – in particolare appunto per l'antinomia tra democrazia e libertà (l'idea della "presa di distanza" come chiave di lettura dell'*epitafio*, sia pure da una diversa ottica, è stata recentemente ripresa da Maurizio Gangiulio⁵⁴). In Canfora l'intreccio tra *demokratia* e democrazia diviene nel tempo più stratificato e complesso. Il suo obiettivo sembra però chiaro: come indica il titolo di un suo lavoro del 2005, la *Critica della retorica democratica*, cioè della costruzione retorica della nozione di democrazia attuata nell'età moderna⁵⁵ (in francese il titolo del saggio, *L'imposture démocratique*, è ancor più esplicito, ma Canfora si è dichiarato scontento di questa scelta, attribuendola all'editore). La moderna nozione democratica sarebbe nel complesso una costruzione retorica

53 Canfora, *Studi* (n. 17), p. 37-38 n. 14; annotazione che ritorna pressoché identica in L.Canfora, *Il mondo di Atene*, Roma-Bari, Laterza, 2011, p. 154-155 n. 14. Il valore fortemente avversativo attribuito al δὲ nel testo proverebbe una distanza strutturale tra democrazia e libertà che Pericle si incaricherebbe di attenuare. L'idea dell'antinomia democrazia/libertà percorre tutto il capitolo II del volume di Canfora del 1980, dove viene intesa come reazione contro chiunque impedisca al *demos* di "fare quello che vuole"; lo studioso aggiunge una serie di esemplificazioni moderne a supporto del carattere invariabile di quella antinomia: il "dottrinarismo giacobino" (Canfora, *Studi* [n. 17], p. 58, peraltro definisce lo stesso Pseudo-Senofonte come "dottrinario"); le osservazioni di Tocqueville sul rapporto inversamente proporzionale tra potere delle masse e libertà individuale (da *L'Ancien régime et la Révolution* del 1856); le posizioni di B. Constant e Mably sul tema della libertà degli antichi e dei moderni, per riapprodare al Tocqueville della *Démocratie en Amérique*, non senza un riferimento all'idea che della democrazia come "regime del proletariato" aveva proposto Lenin, in una sorta di sua versione bolscevica. Canfora naturalmente separa il dato storico della democrazia ateniese classica dalle riprese moderne del termine; ma il tema di quell'antinomia appartiene, secondo lo studioso, a entrambi i contesti e si presenta connaturato già alla forma originaria di *demokratia*.

54 M. Gangiulio, *Democrazie greche. Atene, Sicilia, Magna Grecia*, Roma, Carocci editore, 2015, p. 58-61.

55 L. Canfora, *Critica della retorica democratica*, Roma-Bari, Laterza, 2005. Gli interventi di Canfora sul tema della democrazia sono stati molteplici, in particolare negli ultimi 15 anni: oltre al volume appena ricordato, in una rassegna estremamente selettiva, mi limito a indicare una raccolta sistematica di riflessioni complessive sulla storia della democrazia come sistema ideologico: *La democrazia. Storia di un'ideologia*, Roma-Bari, Laterza, 2004; gli studi della storia della democrazia ateniese e della crisi della fine del V secolo rispettivamente in *Il mondo di Atene*, Roma-Bari, Laterza, 2011 e *La guerra civile ateniese...* (n. 24); un'analisi del rapporto, nel mondo attuale, tra democrazia e oligarchia in L. Canfora – G. Zagrebelsky, *La maschera democratica dell'oligarchia*, Roma-Bari, Laterza, 2014.

che utilizza l'esperienza e persino il nome di quella antica per mostrarsi quel che in realtà non è; la *demokratia* a sua volta era regime di imposizione violenta del dominio popolare, esclusivo, anti-libertario, cupamente egualitario, bigotto e conformista; non quella periclea, che Canfora intende come eccezione della *demokratia*, enfatizzando la prospettiva tucididea del regime del *protos aner*. Per Canfora, nell'*epitafio* pericleo, il nome (*demokratia*) si separa dalla cosa: "Il senso delle parole di Pericle [nell'*epitafio*] è che *sebbene* [corsivo di Canfora] il termine usuale per indicare questo regime sia *demokratia* (termine che Pericle mostra di adoperare per la sola ragione che il sistema politico che vuol descrivere non è limitato ai pochi), nondimeno l'uguaglianza individuale indiscriminata vale solo nelle private controversie, non per quel che riguarda il peso politico... il quale dipende invece dalla *aretè*"⁵⁶. Partendo da *AP*, Canfora ha acceso i riflettori sulla *demokratia* per inquadrarne in un senso ben definito (e, per così dire, assai poco "democratico") i tratti fondamentali. A sua volta, la nozione moderna ha riutilizzato indebitamente quel regime antico per costruirvi sopra una immagine che ne maschera la sostanza reale. In questo smascheramento operato da Canfora *AP* gioca sempre un ruolo centrale.

Una visione diametralmente opposta ha proposto Domenico Musti nel suo *Demokratia. Origini di un'idea*, del 1995, che non solo ricostruisce una nozione "forte" di *demokratia*, ma difende l'esistenza di una elaborazione teorica della democrazia ateniese. I passi cui Canfora inevitabilmente doveva togliere valore per la sua dimostrazione (la *demou kratousa cheir* delle *Supplici* di Eschilo, Erodoto e in particolare il discorso di Otane nel cosiddetto *tripolitikos logos*, l'*epitafio* e gli altri discorsi periclei in Tucidide, le *Supplici* di Euripide) sono invece valorizzati in questo senso. Ne risulta un quadro rovesciato, dal significato della parola *demokratia* intesa in senso inclusivo (*demos*) e legittimante (*kratos*) e pienamente rivendicata da Pericle alla centralità del principio di maggioranza (la mano che vota) e alla libertà come dato costitutivo e imprescindibile della democrazia ateniese. Il passo dell'*epitafio* è tradotto così: "Quanto al nome si chiama *demokratia* per il fatto di non reggersi a pochi ma a maggioranza. Di fronte alle leggi, però, tutti hanno parte uguale in ordine alle divergenze private... ma liberamente amministriamo il politico, senza avere in ira il vicino se fa qualcosa a suo piacimento e senza un reciproco sospetto sulle nostre pratiche quotidiane"⁵⁷. Non c'è alcuna antinomia nella traduzione proposta da Musti: la *demokratia* che Pericle illustra fa spazio ai principi di uguaglianza formale, giuridica e politica, *insieme* all'affermazione delle libertà individuali; il δέ "significa che questa è una libertà prospettata come correttiva degli impedimenti che altrimenti esistereb-

56 Canfora, *Studi* (n. 17), p. 37-38 n. 14, p. 55-57; cfr. anche, ad es. *La democrazia...* (n. 55), p. 12-16.

57 Musti, *Demokratia* (n. 8), p. 11-14.

bero nella condizione sociale e che quindi a livello di esercizio politico stabilisce la condizione dell'uguaglianza⁵⁸. Non un correttivo della democrazia in senso oligarchico, dunque, ma un correttivo delle limitazioni che la povertà comporta in relazione al pieno godimento della libertà. E *AP*? Musti ne parla alla fine della sua rassegna dei passi che definiscono la teoria democratica, come di un rovesciamento dei temi dell'*epitafio* che, dalla sua prospettiva, di fatto conferma quel carattere della *demokratia*: termine ormai affermatosi nel senso di governo della maggioranza; la netta opposizione tra *oligarchia* e *demokratia* è "naturale conseguenza della gravidanza raggiunta dal termine *demokratia*"⁵⁹. La critica di *AP* alle istituzioni democratiche che aprono a tutti la partecipazione politica con una legittimazione dei vantaggi personali, dell'interesse di ciascuno e fa pagare i costi agli alleati e ai *chrestoi* è un modo per rovesciare l'idea periclea che, sostiene Musti, "assicura anche uno statuto di assoluta solidità al perseguimento legittimo dei fini privati". Il rapporto tra pubblico e privato nella *demokratia* è uno dei capisaldi, del resto, della ricostruzione della *demokratia* in Musti⁶⁰.

Un punto rilevante in questa discussione è nel rapporto tra *demokratia* e *isonomia*. "La forma positiva del concetto di *demokratia* è ... *isonomia*" afferma Canfora, che evidentemente considera non solo le due nozioni non coincidenti ma l'*isonomia* estranea all'ambito ideale e alla costruzione pratica della *demokratia*. Musti aveva tratteggiato l'evoluzione del termine dall'originario ambito aristocratico di formazione alla sua "riconversione" in ambito democratico e ne aveva riconosciuto il valore come una delle rivendicazioni di principio della democrazia, in quanto aspirazione ideale di quel regime. Ho cercato di discutere la questione, a favore del nesso *demokratia-isonomia*, proprio in relazione ai capitoli iniziali di *AP* e in particolare ad *AP* I, 4⁶¹, nella convinzione che, quando lo Ps.-Sen. attribuisce alla democrazia il carattere di iniqua disuguaglianza attraverso la formulazione *pleon nemein* sta rileggendo, dalla sua prospettiva, una rivendicazione propria della democrazia ateniese, che voleva presentarsi come regime dell'*isonomia*.

In relazione alla prassi politica della democrazia riflessa nel testo dello Ps.-Sen., Michele Faraguna ha dal canto suo messo in luce una forte aderenza del lessico di *AP* al linguaggio istituzionale e al formulario ufficiale della democrazia e dei suoi decreti, una notazione di grande rilievo in una trattazione ricca di

58 *Ibidem*, p. 14 (corsivo di Musti).

59 *Ibidem*, p. 57-62.

60 Il tema era già stato chiaramente formulato in D. Musti, "Pubblico e privato nella democrazia periclea", *Quaderni urbinati di cultura classica* n.s. 20, 1985, p. 7-17. In generale per le posizioni di Musti in relazione alla democrazia cfr. P. Vannicelli, "Demokratia", in *Fare storia antica, in memoria di Domenico Musti*, Atti del Convegno dei Lincei 284, Roma, Accademia Nazionale dei Lincei, 2014, p. 127-148; M. Mari, "Domenico Musti, storico 'universale' del mondo classico", *Mediterraneo antico* 17, 2014, p. 521-540, in part. 537-538.

61 S. Ferrucci, *La democrazia diseguale*, Pisa, Edizioni ETS, 2013.

confronti puntuali con un gran numero di testimonianze, il cui significato non è stato forse ancora del tutto sviluppato⁶². Riprendendo un saggio della Talamo (1998) che interpretava *AP* II, 17 nel senso di un implicito ma chiaro riferimento alla maggioranza che, se assente o in disaccordo, non deve sentirsi vincolata da quanto stabilito, Faraguna ritrova nel nostro testo una critica, in relazione ancora una volta al passo dell'*epitafio*, al principio di maggioranza: "al quale il nostro autore parrebbe contrapporre quello, più antico, di unanimità"⁶³.

4. Le cose complicate (2): antidemocratici e reazioni oligarchiche ad Atene

L'antidemocrazia è l'inevitabile *pendant* della democrazia. Negli anni più recenti è stato forse questo il terreno più fertile che ha occupato molto dello spazio prima dominato dal tema democrazia. Umberto Bultrighini ha dedicato una monografia a Crizia dal titolo di *Maledetta democrazia*, nella quale prende le distanze in modo netto dall'ipotesi canforiana sull'autore di *AP*, per "manifesta inferiorità" dello Pseudo-Senofonte, che rappresenterebbe al più una "eco banalizzante" della grandiosa e coerente linearità di pensiero di Crizia⁶⁴. Nell'intervento al convegno del 2005, dedicato proprio a *Democrazia e antidemocrazia*, Bultrighini riservava invece ampio spazio alla figura di Callicle come prototipo non delle posizioni espresse da *AP* ma semmai di quegli oligarchici "collaborazionisti" al centro dei fondamentali capitoli II, 19-20. Se pure lo studioso considerava *AP* uno *starter* della polemica anti-democratica, riprendendo la definizione di Ober, egli mostrava poi la estrema varietà di posizioni e le distinzioni che sia sul piano dell'azione che, ancor più, sul piano ideologico attraversavano il mondo degli oligarchici anti-democratici (non necessariamente "radicali")⁶⁵. Il recente studio su *Platone e la democrazia* riprende la questione della collocazione di *AP* nel campo dell'"antidemocrazia" ateniese, al cospetto dei protagonisti del volume, Platone naturalmente e Crizia. Al centro della lettura di *AP* sono di nuovo il tema della "scelta" degli Ateniesi, che apre l'opuscolo, e quello degli aristocratici che collaborano con la democrazia, fustigati dallo Pseudo-Senofonte, di cui Callicle rappresenta, secondo lo studioso, un prototipo paradigmatico nelle riflessioni platoniche⁶⁶. Gli studi di Bultrighini offrono così un quadro articolato

62 Faraguna (n. 49), p. 74-81.

63 *Ibidem*, 92-94; cfr. C. Talamo, "Ps. Senofonte, Ath. Pol. II 17 «Io non c'ero, io non sono d'accordo»", *Quaderni di storia* 48, 1998, p. 223-228. Su *AP* II 17 si segnalano anche le considerazioni di M. Zunino, "[Xen.] *Athenaion Politeia* 2. 17: il *demos* assente, gli altri e il fallimento della pace di Nicia", *Hermes* 137, 2009, p. 285-301.

64 U. Bultrighini, *Maledetta democrazia. Studi su Crizia*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 1999, p. 33.

65 Bultrighini, *Democrazia*, "Da Clistene a Callicle" (n. 2).

66 U. Bultrighini, *Platone e la democrazia: studi su Platone politico*, Lanciano, Carabba, 2016, p. 127-150, 149-151, per un confronto tra le posizioni di *AP* e quelle platoniche in relazione agli aristocratici collaborazionisti.

dell'elaborazione di posizioni di netta opposizione alla democrazia, che permette di non appiattare le diverse voci del campo oligarchico, restituendo profondità storica alla ricostruzione del conflitto interno ad Atene e precisando la posizione di *AP* in quel quadro.

Cinzia Bearzot ha dedicato un'importante monografia alle vicende che portarono al colpo di stato oligarchico del 411⁶⁷. *AP* vi compare come testimonianza di una posizione di odio rassegnato e rinunciatario (confermando che radicale non implica necessariamente operativo): "l'operetta testimonia, da una parte, che la discussione su un possibile attacco alla democrazia era molto viva negli anni tra il 424 e il 413 (...), dall'altra, che gli antidemocratici non avevano ancora individuato strumenti efficaci in questo senso"; inoltre "per lo Pseudo-Senofonte la democrazia era un sistema non riformabile, da accettare incondizionatamente o da abbattere", ciò che allontanava il nostro autore dai capi del colpo di Stato del 411 e in particolare dalla tattica, almeno in apparenza, riformista di Pisandro⁶⁸. Un contributo importante, anche qui, per la definizione del campo oligarchico ateniese del 411 e della complessità della sua composizione e delle sue strategie.

Il tema dell'*eunomia* infine. La matrice aristocratica, esclusivamente aristocratica, del termine era stata affermata da Musti nell'*Economia in Grecia* e la sede non deve stupire⁶⁹. I principi dell'*isonomia* e dell'*eunomia* sono utilizzati dallo studioso per delineare società ben distinte fra loro non solo sul piano delle affermazioni teoriche ma anche su quello della composizione sociale. La testimonianza dell'Anonimo di Giamblico, valorizzata da Musti in questa ottica, mostra una versione rinnovata dell'*eunomia*, vicina agli sviluppi economici e sociali dell'età classica ma sempre ben ancorata nel campo oligarchico: lo stesso Musti lo ha ribadito nella sua edizione del testo, con il preziosissimo commento di Manuela Mari, attraverso una solida ed eloquente storia del termine⁷⁰. Il confronto fra i

In questo modo Bultrighini si oppone all'accostamento di figure come Trasimaco e appunto Callicle alle posizioni dello Pseudo-Senofonte (cfr. ad es. A. Fouchard, *Aristocratie et démocratie : idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, Paris, Annales litt. de l'Université de Franche-Comté, 1997, p. 373-379; H. Heftner, "Oligarchen, Mesoi, Autokraten: Bemerkungen zur antidemokratischen Bewegung des späten 5. Jh. v. Chr. in Athen", *Chiron* 33, 2003, p. 1-41, part. 10-13), come espressione della liceità del dominio del più forte: è proprio invece questo punto che distingue *AP* da Callicle, la presa d'atto che nella democrazia la forza è legata al numero e quindi inevitabilmente e saldamente nelle mani del *demos* (per una discussione sul punto rimando a Ferrucci [n. 61], 15-19, 43-49, 79-91). L'uso che Platone fa di Callicle, analizzato da Bultrighini, mi pare chiarisca in modo puntuale la distanza che separa *AP* da Callicle.

67 C. Bearzot, *Come si abbatte una democrazia. Tecniche di colpo di Stato nell'Atene antica*, Roma-Bari, Laterza, 2013.

68 *Ibidem*, p. 52, 63-64. L'idea del "sistema non riformabile" era naturalmente presente già nel titolo dello studio di Flores (n. 50), che tuttavia affrontava l'analisi di *AP* da premesse molto diverse e in relazione a dati di natura economico-sociale piuttosto che politica in senso stretto.

69 D. Musti, *Leconomia in Grecia*, Roma-Bari, Laterza, 1981, p. 55-62.

70 D. Musti - M. Mari, *Anonimo di Giamblico. La pace e il benessere. Idee sull'economia, la società, la morale*, Milano, Rizzoli, 2003, p. 30-36 (Musti), 257-274 (Mari).

due autori, non nuovo, deve tuttavia tener conto di almeno due distinzioni di fondo: nell'*Anonimo di Giamblico*, *eunomia* è associata ad *homonoia*, anzi ne è la premessa e la garante; in *AP*, *eunomia* implica l'asservimento del *demos*, non produce concordia ma risolve il conflitto in modo assai più brusco; il primo critica le democrazie più demagogiche ed estreme, il secondo la democrazia in sé, come sistema politico non riformabile. Importanti considerazioni ha proposto su *eunomia* anche Faraguna, muovendosi su una linea interpretativa complessivamente in sintonia con le posizioni di Musti e Mari⁷¹.

5. Le cose "complicate" (3): la struttura sociale ed economica di Atene e lo Pseudo-Senofonte; talassocrazia e impero.

Una menzione, ancorché necessariamente molto breve, meritano gli studi su altri elementi centrali in *AP*. Già Mazzarino aveva colto il tema dell'economia quale elemento centrale del testo, secondo una lettura della realtà ateniese su base sociologica. Enrico Flores ha elaborato questa prospettiva: il *sistema non riformabile* lo è anzitutto in relazione a quelli che lo studioso chiama i "costituenti economici del sistema", in quanto economia di mercato incentrata sulla conoscenza del valore di scambio a fianco del valore d'uso, sul lavoro schiavile, sulla talassocrazia, tutti elementi di una subordinazione dei cambiamenti politici alle realtà economiche e agli interessi che ne derivano, con un pieno rovesciamento della prospettiva polanyana-finleyana della *embedded societies* (*The Ancient Economy* era stato pubblicato meno di un decennio prima del lavoro di Flores)⁷².

71 Faraguna (n. 49), p. 88-90; sul ruolo dell'*Anonimo di Giamblico* e della sua *eunomia* nella storia dell'*oikonomia* greca cfr. già M. Faraguna, "Alle origini dell'*oikonomia* greca: dall'*Anonimo di Giamblico* ad Aristotele", *Atti dell'Accademia nazionale dei Lincei* s. IX, 5, 1994, p. 551-589. Sul ruolo dell'*eunomia* in *API*, 5-9 cfr. anche Ferrucci [n. 61], p. 94-107.

72 Flores (n. 50), p. 15-17, 27-29, 37-51, 60-70. Lo studioso apriva il suo lavoro con un esplicito riferimento al vivace dibattito sull'economia antica svolto, negli anni 1970, da studiosi e gruppi di lavoro che, legati a prospettive storiografiche marxiste, avevano formulato nuovi paradigmi nella ricostruzione delle forme e del ruolo dell'economia nelle società antiche, allontanandosi tanto dalla tradizionale considerazione di stampo marxista delle economie del mondo antico quanto alle ricostruzioni prospettate da Polanyi e da Finley. Queste ultime sarebbero divenute, negli anni seguenti, dominanti – fino almeno alle recenti revisioni critiche che hanno rimesso in discussione i presupposti dell'"ortodossia finleyana" (ad es. A. Bresson, *L'économie de la Grèce des cités* (fin VI^e-I^{er} siècle a.C.), I-II, Paris, Armand Colin, 2007-2008; E.M. Harris – D. Lewis – M. Woolmer (ed.), *The Ancient Greek Economy. Markets, Households and City-States*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015), finendo per oscurare percorsi alternativi, che pure contenevano elementi innovativi rilevanti. In particolare Flores richiamava alcuni studi pubblicati pochi anni prima in Italia: D. Lanza *et alii* (n. 52); M. Vegetti (a cura di), *Marxismo e società antica*, Milano, Feltrinelli, 1977; L. Capogrossi Colognese – A. Giardina – A. Schiavone, *Analisi marxista e società antica*, Roma, Editori Riuniti, 1978; A. Carandini, *L'anatomia della scimmia*, Torino, Einaudi, 1979; E. Flores, *Marxismo, mondo antico e Terzo mondo*, Napoli, Liguori, 1979. Il punto di partenza della sua rilettura in chiave economica di *AP* era nel riconoscimento, espresso alle p. 14-15, della convivenza del valore di scambio a fianco del valore d'uso all'interno del modo di produzione di alcune epoche del mondo antico, ivi compresa l'Atene classica: tale dato sarebbe una premessa indispensabile per seguire l'argomentazione dello Pseudo-Senofonte e interpretarlo alla luce della ideologia dell'autore.

Lo studioso parla di “impostazione economicista” dello Pseudo-Senofonte e collega tale impostazione a un orizzonte ideologico che ne sarebbe il frutto: “I meccanismi di scambio, la produzione volta anche a valori di scambio, mettono in moto anche i meccanismi di un'estesa produzione ideologica. Lo Ps.-Sen., da questo punto di vista, se prende atto dell'affermarsi progressivo dello scambio e dei mutati rapporti di produzione, rimane poi irrigidito e pietrificato sui valori ideologici tradizionali, contrapponendosi duramente proprio al modificarsi e rafforzarsi dell'ideologia democratica, della quale l'oligarchia collaborazionista, anche per questo aspetto, costituisce un fondamentale punto di forza”⁷³. Nel ridisegnare i rapporti sociali ed economici legati alla sfera delle attività produttive, Flores dedica ampio spazio alla riflessione sullo schiavismo ateniese come dato legato alla realtà urbana, ma al tempo stesso come un elemento determinante della nuova realtà economica ateniese, per quanto lontano dalle definizioni che, per il suo ruolo ad Atene, gli attribuiva lo stesso Marx e che ne riduceva in modo significativo il peso in quella società⁷⁴. Nelle pagine finali del volume l'autore propone un interessante e originale confronto tra *AP* e i *Poroi* di Senofonte, per evidenziare le trasformazioni intercorse ad Atene tra le epoche di composizione delle due opere e le diverse risposte fornite nei due testi, legati tra loro, agli occhi di Flores, da un comune “destino di utopia” nel confrontarsi con la realtà (economica e sociale oltre che e prima che politica) della democrazia ateniese⁷⁵. Alcune posizioni di questo volume possono sembrare superate, ma nel complesso si tratta di uno studio notevole per novità di impostazione e originalità di argomentazione, nonché uno dei pochi ad aver posto i dati economici al centro dell'interpretazione del testo.

Gli elementi economici sono stati trattati anche in due articoli di Emilio Gabba, che li ha analizzati come testimonianza di una visione aristocratica dei comportamenti economici alla prova dell'organizzazione economico-sociale della democrazia, che privilegia i *penetes* e appesantisce i *plousioi* sfruttandone le ricchezze con l'assegnazione di liturgie e contribuzioni, senza che i ruoli tuttavia vengano alterati (i ricchi restano tali nella visione binaria e statica dello Pseudo-Senofonte)⁷⁶. Gabba individua nel testo una nozione di ricchezza come

73 Flores (n. 50), p. 61-62.

74 Flores riconosceva come i riferimenti alla presenza schiavile nell'economia ateniese, presenti in particolare in *AP I* 10-12, non fossero sempre riconducibili alle forme “tradizionali” di lavoro schiavile ma testimonianza delle trasformazioni cui fu sottoposto proprio ad Atene, nel rapporto tra lavoro libero e lavoro schiavile e tra schiavi e meteci: “i meccanismi economici, innescati dalla riproduzione allargata del valore di scambio, modificano profondamente le strutture dei rapporti di dipendenza schiavile (...). La linea di tendenza ad Atene, in questo momento, è verso un'attenuazione di questi rapporti, così come tende a restringersi, almeno sul piano comportamentale se non sempre sul piano del diritto, la forbice tra meteci e cittadini” (Flores [n. 50], p. 81).

75 *Ibidem*, p. 83-92.

76 Gabba, “La società...” (n. 16); Gabba, “Gli argomenti...” (n. 16).

componente di rango più che come descrittore patrimoniale: *plousioi* vale come sinonimo di *chrestoi* e indica i membri delle élites sociali. Gli aspetti dinamici del sistema socio-economico sviluppato dalla democrazia sono oscurati da questa rappresentazione che assegna ruoli fissi alle due parti che si fronteggiano. Lo sfruttamento finanziario degli alleati (*API*, 14-18) rientra in questo quadro di una democrazia che ritorce a suo vantaggio beni altrui e li assorbe nella nuova forma di organizzazione della collettività⁷⁷. Gli studi di Gabba rivelano il legame di *AP* con una lunga tradizione aristocratica che riflette sul “buon uso della ricchezza” e sul suo significato sociale e, perciò, sulle sue conseguenze politiche; lasciano tuttavia spazio aperto in relazione alla capacità, da parte dello Pseudo-Senofonte, di cogliere i dati di novità introdotti nella società democratica ateniese al di là delle sue convinzioni personali (un dato riconosciuto tanto da Canfora quanto da Flores): ad esempio, nella sferzante considerazione intorno alla presenza di “schiavi ricchi” (*plousioi douloi*) a I, 10-12, biasimati dallo Pseudo-Senofonte in quanto segno del rovesciamento dei ruoli e paradosso sociale, ma anche riconosciuti come portato delle trasformazioni figlie della *nautikè dynamis* ateniese. Nel censurare questo dato delle società ateniese, l'autore comunque ne riconosce l'esistenza. Il tema degli schiavi è stato esaminato da Silvio Cataldi⁷⁸, in relazione in particolare ai termini *akolasia* e *isegoria* che secondo *AP* caratterizzavano il comportamento di schiavi e meteci ad Atene: l'acuta analisi dello studioso giungeva alla conclusione che la “libertà di parola” concessa agli schiavi va intesa come mancanza di controllo e licenza, rafforzata dall'allusione al “lusso” in cui vivrebbero i *plousioi douloi*. Si tratta di un contributo importante, che ha affrontato su un piano complessivo i capitoli I, 10-12 di *AP* e la questione del rapporto tra schiavi/meteci e cittadini nei riferimenti dello Pseudo-Senofonte. Il passo di *AP* è peraltro connesso a una nota *querelle* sull'identificazione della tipologia specifica di schiavi legati al sistema dell'*apophora*, menzionata dal testo: da ultima sul tema si è espresso Mirko Canevaro, insieme a David Lewis, con una solida discussione che separa con decisione lo *status* dei cosiddetti *choris oikountes* (da considerare *apeleutheroi*) da quello degli schiavi che versano l'*apophora* al proprio padrone, cui fa riferimento *AP*. Benché l'articolo menzioni solo cursoriamente il nostro testo, per discutere le convinzioni di E.E. Cohen, le conclusioni

77 Gabba, “La società...” (n. 16), p. 5-10; cfr. già Cataldi, *La democrazia* (n. 17) e Musti, *Storia* (n. 28), p. 322-323; Faraguna (n. 49), p. 79-80, per i problemi sollevati dall'espressione *chremata eispherein* di *AP* I, 15.

78 Cataldi, “Ακολασία...” (n. 17); S. Cataldi, “Democrazia e facoltà di parola nel ‘Vecchio Oligarca’”, *Ktèma* 27, 2002, p. 173-181. Sulla compresenza di lavoro schiavile e lavoro libero e sul suo significato in *AP*, oltre alle riflessioni già menzionate di Flores (n. 50), si veda il denso contributo di L. Canfora, “Lavoro libero e lavoro servile nell'*Athenaion Politeia* anonima”, *Klio* 63, 1981, p. 141-148.

proposte dovranno essere tenute in considerazione per ogni approfondimento dei capitoli relativi a schiavi e meteci in *AP*⁷⁹.

Strettamente connessa al tema della democrazia e dei suoi fondamenti economici è la questione della talassocrazia, che, benché apra il testo di *AP*, tratto alla fine, prima di avviarmi a una sia pur precaria conclusione di questo contributo. Il tema è stato oggetto di almeno tre importanti indagini di studiosi italiani: Paola Ceccarelli ha sostenuto, in un noto articolo, come il nesso talassocrazia e democrazia, che traspare nei capitoli iniziali di *AP* ma percorre in realtà tutta l'operetta, appartenga al IV secolo e sia da considerarsi perciò "inattuale" nella letteratura del V; Marta Sordi si è avvalsa anche delle conclusioni di questo studio per supportare l'ipotesi della paternità senofontea, che si avvantaggerebbe di una datazione più bassa del testo⁸⁰. Gianfranco Mosconi si è in parte distaccato dalle posizioni della Ceccarelli in un lavoro che si sforza di ricostruire le posizioni periclee sulla talassocrazia in relazione ad *AP* per sostenere l'esistenza di una riflessione sul tema già nella seconda metà del V secolo⁸¹. Il nesso democrazia-talassocrazia è questione naturalmente molto complessa e la discussione sul tema resta aperta. Elisabetta Bianco ha invece condotto un prezioso lavoro sulla terminologia impiegata da *AP* in relazione al dominio sul mare, con alcuni risultati inattesi sulle modalità di definire quel dominio e sui significati delle diverse formulazioni analizzate⁸².

Richiamo infine, molto brevemente per questioni di spazio, altre due questioni, di carattere culturale, legate al testo di *AP*. Il riferimento alla commedia e all'*onomasti komodein* (II, 18), che tocca naturalmente il tema cruciale della censura nella democrazia, è stato oggetto di una vivace discussione, con posizioni distinte sul valore storico da attribuire al passo pseudosenofonteo ma unanimi nel ritenerlo una considerazione valida su un piano generale e non da connettere a singoli decreti di limitazione temporanea della libertà di espressione nel teatro⁸³. Infine, segnalo un bel lavoro di Gianfranco Mosconi su I, 13, in relazione

79 M. Canevaro – D. Lewis, "Khoris oikountes and the obligations of freedmen in late classical and early Hellenistic Athens", *Incidenza dell'Antico* 12, 2014, p. 91-121; l'assenza di discussione dei passi di *AP* si comprende facilmente, considerando la posizione sostenuta dagli autori: i richiami agli schiavi da parte dello Ps.-Sen. non avrebbero, nella loro prospettiva, nulla a che fare con i *choris oikountes* oggetto dello studio.

80 P. Ceccarelli, "Sans thalassocratie, pas de démocratie? Le rapport entre thalassocratie et démocratie à Athènes dans la discussion du V^e et IV^e siècle av. J.-C.", *Historia* 42/4, 1993, p. 444-470. Cfr. Sordi, "L'Athenaion..." (n. 25); Sordi, "Se Atene..." (n. 25); M. Sordi, "La *nautikè dynamis* in Senofonte dall'*Athenaion Politeia* ai *Poroi*", *Historika* 1, 2011, p. 11-20. Diversa posizione aveva espresso, come si è visto, Momigliano (n. 7) e anche Mazarino (n. 6) non mostrava di considerare il dato un impedimento alla sua datazione alta.

81 Mosconi (n. 17).

82 E. Bianco, "Le parole della *thalassokratia* nello Pseudo-Senofonte", in Bearzot-Landucci-Prandi (n. 1), p. 99-122.

83 Mi limito a citare i contributi specifici di G. Mastromarco, "Teatro comico e potere politico nell'Atene del V secolo (Pseudo-Senofonte, *Costituzione degli Ateniesi*, II, 18)", in *Storia, poesia e pensiero nel mondo antico*.

alla trasformazione della educazione e della fruizione della musica nella cultura democratica⁸⁴.

6. Conclusione: “facts becoming spiritual problems”

Le strade percorse dalla storiografia italiana sullo Ps.-Sen. negli ultimi cinquant'anni sono state molte, come sarà risultato evidente da questa parziale rassegna. Approfondimenti filologici, inquadramento storico, contestualizzazione politica, prospettiva sociologica o più schiettamente economica: ciascuna di queste linee interpretative ha prodotto un'ampia gamma di proposte e ricostruzioni sulle innumerevoli questioni imposte dall'opera. Non sono mancati peraltro riferimenti attualizzanti del contenuto del testo, in particolare in relazione al tema della democrazia, della sua natura, delle sue aspirazioni ideali e dei suoi limiti. Abbiamo già visto i casi, così diversi negli approdi ma forse non troppo distanti nelle premesse, di Canfora e Musti, che non a caso hanno sentito entrambi l'esigenza di considerare *AP* all'interno di una storia della nozione di democrazia che superasse il contesto storico dell'Atene classica per ricollegarsi alla sua ripresa moderna. Vale la pena accennare almeno brevemente ad alcuni spunti di attualità richiamati da Gianfranco Maddoli e Marcello Gigante nel convegno perugino del 1996. Maddoli inseriva un parallelo esplicito (che potrebbe apparire piuttosto forzato, a leggerlo oggi) tra III, 3 (sulla corruzione ad Atene) e le vicende tormentate della politica italiana di quegli anni: secondo lo studioso, lo Ps.-Sen. “dipingeva Atene alla stregua di Tangentopoli”⁸⁵. Gigante ricordava a sua volta i motivi di attualità che avevano guidato la monografia del 1953 e quelli che si riproponevano alla metà degli anni 90: “Il momento di oggi è già profondamente cambiato rispetto agli anni immediatamente seguenti alla fine del secondo conflitto mondiale: intendo il modello della ricerca. Ma il momento politico è diverso, non senza qualche omologia: allora era caduto un regime, oggi è in via di dissolvimento un altro regime”⁸⁶. L'autore ricordava inoltre le polemiche che, nella prima pubblicazione, lo avevano visto protagonista di una presa di posizione netta contro le letture del testo che aveva

Studi in onore di Marcello Gigante, Napoli, Bibliopolis, 1994, p. 451-458; L. Canfora, “ΑΠ II. 18 e la censura sul teatro”, *Quaderni di storia* 23, 1997, p. 169-181; E. Medda, “Ps. Xen. *AP* 2, 18: una lettura di parte della *παρρησία* comica”, in Bearzot-Landucci-Prandi (n. 1), p. 143-167; G. Cuniberti, “Aristofane *misodikos* e *philonomos*. Istituzioni democratiche, procedure giudiziarie e norme del diritto nella commedia attica antica”, *Rivista di diritto ellenico* 1, 2011, p. 83-126.

84 G. Mosconi, “Chi ‘pratica la musica’ e chi ‘non sa suonare la lira’. A proposito di (Xen.) *Ath. resp.* 1.13”, *Rivista di filologia e di istruzione classica* 130, 2002, p. 299-335; cfr. anche “La democrazia ateniese e la ‘nuova’ musica: l’Odeion di Pericle”, in *Synaulia. Musica greca e contatti mediterranei*, a cura di A. C. Cassio – D. Musti – E. L. Rossi, Napoli, 2000, p. 217-316; “Musica e buongoverno: paideia aristocratica e propaganda politica nell’Atene del V sec. a.C.”, *Rivista di cultura classica e medievale* 50, 2008, p. 11-70.

85 G. Maddoli, *Introduzione* in Gigante-Maddoli (n. 1), p. 6.

86 Gigante, “La Costituzione...” (n. 5), p. 12.

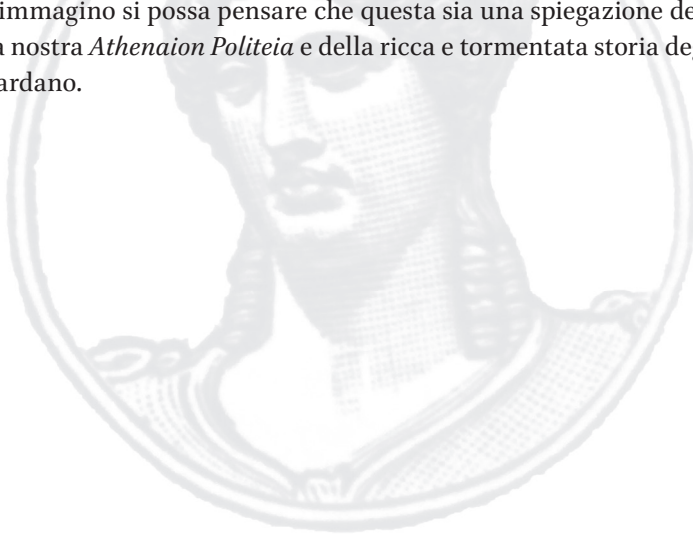
offerto Galiano nella sua edizione del 1951 ma anche contro la recensione, troppo “ingenuamente” benevola secondo lo studioso, che gli aveva dedicato Cataudella⁸⁷. In relazione ai fenomeni corruttivi della democrazia, l'autore faceva anch'egli riferimento a Tangentopoli e utilizzava neologismi coniati in relazione a quella esperienza, come il “bustarellismo” che aveva inquinato le procedure istituzionali (il richiamo è, anche in questo caso, ad *AP* III, 3). La complessa storia della democrazia italiana ha spesso finito per intrecciarsi con lo studio del testo ateniese che più di ogni altro analizzava l'antica *demokratia*, per demolirne i fondamenti dopo averne ammesso le ragioni che ne legittimavano il successo. In taluni casi tale intreccio è stato esplicitamente ammesso: in quanti altri ha agito in modo indiretto e sotterraneo? Non pare un caso che l'interesse per il testo dell'*Athenaion Politeia* dello Ps.-Sen. si sia acceso nel primo dopoguerra, proprio con la monografia di Gigante, nel clima della nascente democrazia italiana ristabilita dopo la caduta del regime fascista, e si sia fatta più densa in periodi di crisi o di trasformazione del nuovo assetto politico: la fine degli anni 70 e i primi anni 80 in relazione a prospettive marxiste già anticipate in parte da Mazzarino alla fine degli anni 60, con un forte interesse per i temi economici e sociali contenuti nell'opuscolo e per le tensioni sociali che erano loro sottesi; gli anni di Tangentopoli e il disvelamento di limiti e miserie della gestione politica del sistema democratico, con la conseguente sfiducia crescente verso il suo valore ‘politico’ e le forme di reale partecipazione alla moderna democrazia, oppure, al contrario, in ragione dell'opportunità di mantenere o persino allargare tali forme, per fare due esempi macroscopici. Il tema della democrazia ateniese e della sua ‘sostanza’ ha suscitato appassionante discussioni nelle quali è difficile non intravedere l'eco di un contesto carico di tensioni rappresentato dalla realtà contemporanea: negli anni più recenti si è forse stemperata la carica polemica rispetto ai decenni precedenti, ma resta, mi sembra, ancora ben viva la attualità di molti temi offerti dal *pamphlet*. Non si può disconoscere, d'altro canto, che l'impegno filologico e storico rispetto al testo abbiano offerto molti avanzamenti per la sua conoscenza e per una sua migliore contestualizzazione. La forza della tradizione di studi italiana ha, mi sembra, saputo limitare le semplificazioni derivanti da una troppo accentuata attualizzazione del testo dello Ps.-Sen. in ragione del rispetto delle regole del gioco nello studio della storia antica, basate su rigore filologico e accuratezza storica.

Credo che, pur così variegata, le strade da percorrere non siano peraltro esaurite. Se dovessi azzardarne qualcuna per il futuro, suggerita da questa rassegna, direi che sul piano dei contenuti sociali ed economici nel nostro testo ci sia ancora da indagare; anche le relazioni interne tra la cultura democratica e quella oligarchica ateniese e le diverse componenti che le animano sembrano potersi

87 *Ibidem*, p. 12-13; sul lavoro di Galiano si veda la relazione di Laura Sancho Rocher in questo volume.

offrire a ulteriori approfondimenti; così come le nozioni di ricchezza, potere, predominio che sono sottese alla rappresentazione del nostro autore.

Per chiudere, Momigliano, nel suo saggio già più volte ricordato, introducendo le posizioni di Stesimbrotto di Taso e di *AP*, entrambi decisi nel collegare la talassocrazia a una degenerazione del governo della *polis*, utilizzava una formulazione splendidamente inattesa: “In Athens, facts had a way of becoming spiritual problems, and Athenian thalassocracy itself underwent searching analysis both in its presuppositions and its effects”⁸⁸. Una considerazione che forse si può estendere anche oltre la semplice talassocrazia per i temi contenuti nel piccolo testo di cui ci occupiamo oggi. C’è una nota “spirituale” dietro questo autore così apparentemente freddo e lucido, dietro al dibattito e ai conflitti di cui fu uno dei protagonisti? Forse sì. E forse quella nota spirituale si rivela anche in alcune delle traiettorie che gli studiosi moderni in Italia hanno seguito nello studio di questo testo. La ricerca su problemi storici – fattuali – si è progressivamente complicata, ma anche arricchita, verso una dimensione più ampia. Visti i temi che *AP* costringe ad affrontare, non mi pare che ci si debba stupire, meno che mai rammaricarsi: immagino si possa pensare che questa sia una spiegazione del ciclico ritorno alla nostra *Athenaion Politeia* e della ricca e tormentata storia degli studi che la riguardano.



INDEX

- Abeille attique 15
Agésilas 20, 143, 158, 160, 161, 162.
Agésilas de Xénophon 11, 16, 56, 58, 63, 64, 67,
76, 78, 118, 119, 124, 129, 130
akolasia 34, 42, 278
Alcibiade 140, 166, 169
Aldine 13, 98
Allemagne 21, 181
alliés d'Athènes 29, 35, 36, 37, 39, 40, 50, 126, 163,
175, 176, 248, 273, 278
Anabase 7, 8, 11, 15, 56, 63, 71, 76, 77, 113, 118, 122,
123, 134
Andocide 266
Angleterre 17, 21, 99, 114, 133, 134, 135, 141, 149,
173, 181, 191, 227
Antiphon 140, 266
Aréopagitique 30, 31, 33, 40, 41
aristocrate 18, 20, 112, 141, 155, 156, 166, 175, 187,
191, 228, 274
aristocratique 34, 40, 42, 160, 229, 267, 273, 275,
277
Aristophane 29, 32, 132, 139, 158, 159, 160
aureus libellus 18, 189
- Barthélémy (Jean-Jacques) 170
Belot (Émile) 20, 127, 143
beltistoi 30, 37, 241
Bessarion 12, 53, 60, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73,
75, 76, 77, 78, 79
Bodin (Jean) 13, 14, 169
Boeckh (August) 19, 118, 128, 129, 162
Bogner (Hans) 22, 247
byzantin 11, 12, 51, 54, 57, 58, 61, 66, 68, 71, 79
- Calliclès 42, 274
Callistos (Andronicos) 64, 66, 67, 68, 69, 71
calvinisme 12
Camerarius (Joachim) 13, 98, 101, 129
Canfora (Luciano) 22, 23, 28, 238, 242, 246, 247,
248, 253, 255, 263, 266, 267, 268, 270, 273
Cardenal Iracheta (Manuel) 21, 218
chrèstoi 29, 37, 42, 162, 238, 255, 273, 278. Voir
honnêtes gens
Chrysoloras 53, 55, 57, 60, 61, 62, 63, 64, 69, 79
classe populaire 14, 22, 27, 40, 48, 49, 50, 100,
103, 106, 116
communisme 220, 227, 231, 232, 234, 235, 239,
240, 242, 243, 246, 249, 251, 254
Constantinople 12, 55, 56, 60, 61, 63, 64, 68, 72,
78, 79
Constitution des Lacédémoniens 9, 10, 11, 12, 13,
16, 26, 27, 30, 56, 58, 62, 63, 66, 67, 72, 76, 79,
102, 103, 104, 106, 113, 118, 120, 122, 124, 125, 128,
129, 153
contre-révolutionnaire 112, 116
corruption 23, 50, 280
Critias 19, 22, 23, 28, 30, 129, 140, 154, 224, 264,
266, 274
Cyropédie 7, 8, 11, 13, 15, 54, 56, 58, 59, 62, 67, 71,
76, 98, 118, 124
- Danemark 21, 23, 195, 196, 202, 211, 214
datation 9, 20, 22, 28, 117, 124, 125, 126, 128, 130,
154, 156, 164, 181, 185, 186, 197, 198, 200, 201,
204, 230, 244, 260, 262, 279
Démétrios de Magnésie 10, 11, 26, 27, 98, 102, 118,
121, 132, 134, 143
démocratie 8, 13, 14, 15, 17, 18, 21, 22, 23, 27, 30, 34,
35, 37, 47, 48, 99, 100, 104, 106, 110, 111, 112, 116,
122, 125, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 140, 141, 154,
156, 158, 161, 162, 163, 165, 169, 170, 172, 176, 179,
184, 186, 227, 228, 229, 231, 232, 234, 238, 243,
246, 247, 254, 256, 260, 261, 267, 269, 270, 272,
277, 279, 280, 281
dèmos 22, 165, 243, 246, 254, 269, 270, 271,
272, 273, 281
dèmos 32, 34, 37, 38, 40, 43, 45, 47, 48, 140, 157,
172, 186, 226, 227, 228, 240, 246, 252, 254, 267,
270, 271, 272, 276
de Ste. Croix (Geoffrey Ernest Maurice) 244,
245, 252, 255
dialogue 22, 154, 226, 266
dictature 9, 21, 22, 230, 246, 247
dictature du prolétariat 22, 232, 237, 238, 242,
243, 246, 247, 255
Dindorf (Ludwig) 118, 128
Duruy (Victor) 17, 166, 168, 170, 171, 176
économie 238, 248, 250, 276, 277

- editio princeps* 78, 98
 égalité 22, 34, 41, 42, 43, 49, 102, 170, 173, 175, 176
 émigré 103, 112, 115, 230, 264
 esclaves 42, 43, 172, 252, 276, 277, 278
eunomia 40, 42, 49, 158, 162, 232, 275, 276
- fascisme 21, 23, 215, 216, 217, 231, 236
 Fernández-Galiano (Manuel) 21, 218, 281
 fêtes 14, 31, 99
 Flores (Enrico) 22, 238, 242, 248, 253, 255, 268, 276
 France 15, 17, 100, 111, 112, 113, 114, 116, 133, 134, 168, 239, 247, 249
 Franco 215, 219, 220, 228, 229, 230
 fripons 36, 41, 42, 125, 172, 176. Voir *ponèroi*
 Frisch (Hartvig) 21, 194, 221, 229, 230, 231, 232
- Gail (Jean-Baptiste) 14, 15, 16, 101, 119
 Gigante (Marcello) 221, 260, 268, 280, 281
 Glotz (Gustave) 17, 166, 168, 173, 176, 229
 Grote (George) 17, 136, 138, 139, 171, 172, 227
- honnêtes gens 36, 37, 41, 42, 50, 115, 125, 172, 175, 243. Voir *chrèstoi*
- île 99, 134, 135
 impérialisme 175, 176, 248
isègoria 42, 278
isonomia 273, 275
 Italie 12, 22, 55, 238, 239, 242, 258
- jacobin 22, 102, 246
- Kalinka (Ernst) 20, 181, 198, 200, 205, 221
- La Luzerne (César-Henri, comte de) 14, 16, 17, 99, 113, 133
 Lapini (Walter) 144, 259, 263, 264, 265, 266, 268
 Leduc (Claudine) 22, 238, 242
 liberté 22, 40, 41, 43, 48, 102, 104, 105, 109, 135, 136, 170, 176, 188, 216, 222, 232, 236, 254, 270, 271, 272, 273, 279
 liturgies 35, 45, 51, 175, 277
 Lumières 99, 102, 103, 169
- lutte des classes 22, 232, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 246, 247, 249, 250, 251, 252, 253, 255, 260, 269
- marxisme 22, 232, 238, 270, 276
 misthophorie 14, 35, 50, 169
 Mitford (William) 13, 14, 15, 17, 114, 135, 136
 monarchistes 14, 15, 17, 97, 100, 101, 110, 116, 134
 Montesquieu 14, 99, 114, 170
- oraison funèbre 108, 174, 177, 270, 271, 272, 273, 274
 ostracisme 105, 232
- papyrus 10
 paternité de l'opuscule 9, 10, 16, 19, 20, 22, 23, 26, 27, 28, 98, 111, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 127, 130, 132, 133, 134, 138, 140, 143, 144, 153, 154, 155, 164, 230, 262, 264, 265, 266, 268, 279
patrios politeia 31, 40
 pauvres 7, 14, 17, 31, 32, 37, 41, 43, 44, 45, 48, 100, 127, 170, 172, 174, 175, 231, 232, 238, 240, 241, 243, 249, 251, 253, 255, 277
 pauvreté 33, 34, 241
 Périclès 18, 22, 28, 133, 137, 171, 176, 202, 204, 209, 239, 247, 261, 270, 271, 272
 Planude 27, 56
 Pollux 10, 11, 27
ponèria 34, 37, 162
ponèroi 29, 37, 42, 162, 238. Voir *fripons*
Poroi 12, 13, 16, 118, 128, 129, 135, 277. Voir *Revenus*
 première traduction latine 13, 98, 101
 Protagoras 201, 231
 puissance maritime 21, 37, 38, 39, 49, 99, 200, 207
- Régime des Trente 28, 114, 125, 132, 224
 régime populaire 9, 42, 229, 246
 Renaissance 8, 12, 98, 100, 102
 républicains 14, 97, 100, 101, 116
Revenus 56, 58, 62-67, 74, 76, 79
 Révolution 9, 14, 23, 98, 99, 133, 170, 173, 174
 riches 7, 14, 17, 22, 27, 33, 36, 37, 43, 44, 45, 48, 99, 100, 106, 172, 174, 175, 232, 238, 240, 241, 243, 249, 251, 252, 253, 255, 277
 Rollin (Charles) 102, 169
 Roscher (Wilhelm) 19, 117, 129, 230, 265

- sophistique 121, 130, 156, 179, 187, 188, 199, 201, 206
- souveraineté populaire 14, 17, 18, 99, 100, 104, 111, 116
- Sparte 13, 17, 20, 21, 100, 102, 107, 109, 120, 136, 150, 157, 160, 170, 171, 172, 202, 208, 210, 235
- Stobée 10, 11, 27, 54
- style de Xénophon 11, 15, 16, 54, 107, 121, 123, 127, 130
- thalassocratie 29, 35, 39, 40, 42, 46, 49, 50, 175, 202, 205, 211, 212, 231, 261, 276, 279, 282
- Théophraste 50
- théorie de la guerre 202, 204
- Théramène 29, 30, 224, 247
- Thucydide 8, 13, 19, 21, 28, 29, 118, 129, 140, 154, 155, 158, 160, 163, 166, 169, 170, 184, 206, 221, 229, 244, 245, 249, 261, 270, 272
- titre 10, 26, 66, 76, 102
- tyrannie populaire 14, 114
- Vieil Oligarque 20, 103, 118, 141, 175, 216, 245
- violence 22, 238, 243, 246
- Wilamowitz 18, 188, 189, 228
- Xénophon 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 19, 20, 23, 26, 27, 28, 29, 32, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 66, 67, 68, 70, 71, 72, 74, 76, 78, 97, 98, 99, 101, 102, 103, 104, 106, 107, 109, 110, 111, 112, 113, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 132, 133, 140, 143, 153, 159, 160, 161, 162, 164, 174, 215, 264, 266, 270, 277, 279

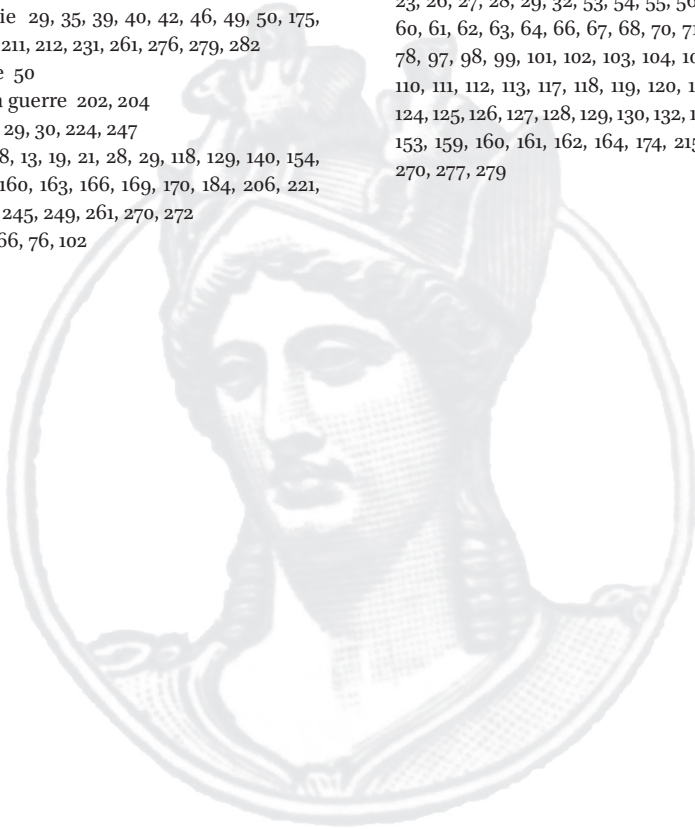


TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
Dominique LENFANT	
QUI A LU L' <i>ATHENAION POLITEIA</i> ?	
LA RÉCEPTION DU PAMPHLET DANS L'ANTIQUITÉ	25
Emmanuèle CAIRE	
LE VOYAGE DE LA <i>CONSTITUTION DES ATHÉNIENS</i> DANS LES MANUSCRITS DES XIV ^e ET XV ^e SIÈCLES. LES TÉMOINS "FONDAMENTAUX"	53
Luana QUATTROCELLI	
LA <i>CONSTITUTION DES ATHÉNIENS</i> À L'HEURE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE	97
Dominique LENFANT	
L'ÈRE DU SOUPÇON : LA NAISSANCE DU PSEUDO-XÉNOPHON ET LA "QUESTION XÉNOPHONTIENNE" DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIX ^e SIÈCLE	117
Pierre PONTIER	
THE RECEPTION OF THE <i>CONSTITUTION OF THE ATHENIANS</i> IN BRITAIN IN THE 19 th CENTURY	131
P. J. RHODES	
UNE LETTRE DE XÉNOPHON AU ROI DE SPARTE AGÉSILAS ?	
LA SINGULIÈRE MONOGRAPHIE D'ÉMILE BELOT	143
Cinzia BEARZOT	
DE VICTOR DURUY À GUSTAVE GLOTZ : LA DÉMOCRATIE ATHÉNIENNE, "UNE EXTRAVAGANCE RECONNUE"	165
Pascal PAYEN	

UN TOUR DE FORCE SOPHISTIQUE ? ERNST KALINKA ET LA <i>CONSTITUTION DES ATHÉNIENS</i>	179
Christian WENDT	
DIE <i>ATHENAION POLITEIA</i> ALS THEORIE DER SEEMACHT: HARTVIG FRISCHS KOMMENTAR UND SEINE ZEITGENÖSSISCHE WIRKUNG	193
Hans KOPP	
L'ÉDITION DU PSEUDO-XÉNOPHON PAR L' <i>INSTITUTO DE ESTUDIOS POLÍTICOS</i> DANS L'ESPAGNE DE FRANCO (MADRID 1951).....	215
Laura SANCHO ROCHER	
CLAUDINE LEDUC ET LES LECTURES MARXISTES DE LA <i>CONSTITUTION DES ATHÉNIENS</i>	237
Yannick MULLER	
CINQUANT'ANNI DI RICERCA SULLO PSEUDO-SENOFONTE IN ITALIA (1968-2018): TEMI, PROPOSTE, PROSPETTIVE	257
Stefano FERRUCCI	
INDEX.....	285

La *Constitution des Athéniens* est un pamphlet écrit par un Athénien du V^e siècle avant notre ère : partisan d'un régime oligarchique, l'auteur reproche à la démocratie de laisser la parole aux pauvres et de leur donner le pouvoir d'opprimer les riches, qui devraient être, selon lui, les seuls à gouverner. Pour les historiens d'aujourd'hui, cet écrit est une source majeure sur le fonctionnement de la démocratie athénienne et sur l'idéologie oligarchique, mais il n'a pas toujours été compris ainsi.

Les actes de colloque édités par Dominique Lenfant retracent les aventures de ce pamphlet. Ils sondent les voies de sa transmission et parcourent l'histoire de ses lectures, de l'Athènes antique à l'époque contemporaine. Peu cité dans l'Antiquité, l'opuscule arrive en Italie avec les lettrés byzantins et circule dans les manuscrits qu'échangent les humanistes. Longtemps attribué à Xénophon et perçu comme un tableau de mœurs fidèle, il vient souvent illustrer les dangers du pouvoir populaire. Et ce sont des progressistes en politique qui contestent son crédit historique, parce qu'il témoigne d'idées contraires aux leurs. Loin, cependant, de toute progression linéaire, son interprétation et son usage varient au gré d'influences multiples: l'évolution scientifique, mais aussi les circonstances, l'esprit du temps, la personnalité des interprètes ou leur tendance politique, des monarchistes aux marxistes en passant par les républicains ou les franquistes. En analysant les jalons majeurs de la réception de l'opuscule, ce volume remet en perspective ses interprétations d'hier et d'aujourd'hui.

Les douze contributions sont dues à Cinzia Bearzot, Emmanuèle Caire, Stefano Ferrucci, Hans Kopp, Dominique Lenfant, Yannick Muller, Pascal Payen, Pierre Pontier, Luana Quattrocelli, P. J. Rhodes, Laura Sancho Rocher et Christian Wendt.



Université
de Strasbourg

